This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

12943
M 24

ERS DE RELIURE
REGISTRES
ARTONNAGES
Mme SELE
DE LA CORTE 12

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

DE

# BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMP. DU ROI
45, RUE DU POINÇON

Digitized by Google

# REVUE

DE

# BELGIQUE

— VINGT-UNIÈME ANNÉE —

TOME LXI

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
TH. FALK, ÉDITEUR
LIBRAIRE DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
RUE DES PAROISSIENS, 18-20-22
MÊME MAISON A LEIPZIG

1889

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE MAGNÉTISME ANIMAL [1]

## A PROPOS D'UNE VISITE A L'ÉCOLE DE NANCY

### IX

Nancy a hérité de la faculté de médecine de Strasbourg. On sait qu'en France, le mot *université* n'a pas la même signification que dans les autres pays. L'université est l'ensemble des établissements d'instruction publique. En province, comme à Paris, les institutions d'enseignement supérieur portent le nom de faculté. Telle ville n'a qu'une faculté, telle autre en a deux, telle autre trois, telle autre quatre, telle autre cinq. Nancy possède aujourd'hui quatre facultés.

La faculté de médecine compte 130 à 140 élèves. Ce nombre paraîtra bien faible comparé à celui des étudiants qui peuplent nos facultés belges. Et pourtant l'Académie de médecine de Nancy est une institution considérable qui, à elle seule, équivaut presque à nos facultés des sciences et de médecine réunies. Car aux cours ordinaires sont adjoints des cours de physique, de chimie, de botanique, de zoologie médicales, etc., même de photographie. Outre de nombreux laboratoires avec de magnifiques instruments, entre autres un superbe objectif pour des préparations microscopiques, la faculté possède une bibliothèque spéciale de

[1] Voir *Revue de Belgique* du 15 décembre 1888.



Digitized by Google

13,000 volumes, dont le bibliothécaire, M. Netter, est connu par ses opinions du cartésianisme le plus décidé concernant l'âme des animaux. Sans compter des hommes comme MM. Beaunis et Bernheim, elle peut citer avec orgueil des savants comme M. A. Charpentier, que ses recherches ingénieuses sur les sensations lumineuses et acoustiques ont mis en haute estime [1]. Il est l'inventeur d'un instrument d'optique, extrêmement bien imaginé, et qui est disposé pour plusieurs fins, entre autres pour des expériences psychophysiques relatives à la loi de Fechner. Il s'occupait en ce moment de la comparaison des intensités apparentes des lumières continues et des lumières instantanées. Ces dernières paraissent bien plus vives. La raison en est, me semble-t-il, qu'elles viennent toujours frapper des parties non accommodées de la rétine.

J'ai entrevu M. Dumont, celui qui a fait connaître M. Liébeault et a converti au magnétisme les professeurs Beaunis et Bernheim. Il est docteur en droit et assistant d'un cours de médecine. Tout le monde m'a parlé de lui comme d'une intelligence extraordinairement douée. Il comprend tout, s'assimile tout et pénètre tout. Malheureusement, ajoutait-on, M. Dumont, incomparable comme initiateur et propagateur, est changeant, et ne mène les choses que jusqu'à mi-chemin. Chacun s'étonne qu'ayant abordé toutes les sciences, il ait eu la persévérance de poursuivre jusqu'au bout ses études de droit.

Une faculté de médecine ne va pas sans un hôpital. Celui de Nancy est tout récent. J'ai dû admirer, moi originaire d'un pays où le provisoire est ce qui dure le plus, combien les Français sont prompts à mettre la main aux œuvres nécessaires. L'hôpital, situé aux portes mêmes de la ville, couvre quatre hectares, dont un est réservé pour les besoins futurs. Il est construit pour environ 300 lits, et en compte à peu près 200. Ces lits occupent le premier étage. Le deuxième et le

[1] Il vient de faire paraître chez Baillière et fils (1888) un volume intitulé : *La lumière et les couleurs au point de vue physiologique.*

Digitized by Google

troisième étages sont réservés aux pensionnaires. Le prix de la pension varie entre 5 francs et 7 fr. 50 c. par jour, non compris les soins médicaux que les malades peuvent se faire donner par le médecin de leur choix. Les corps de bâtiment faisant face à la rue principale sont réservés à l'administration, aux cuisines, à la lingerie, à la pharmacie, au logement des sœurs, etc. Les malades sont ainsi soustraits aux bruits de toute nature.

Rien de plus riant que l'aspect, tant intérieur qu'extérieur, de ce monument. Les salles des malades donnent la même impression. Beaucoup de lumière; sur le plancher, sur les tables, sur les appuis de fenêtres, des aquariums et surtout des plantes, palmiers, fougères, bégonias; il y en a jusque dans les chambrettes des malades isolés pour maladies contagieuses.

Les salles générales sont au nombre de huit, quatre pour les hommes et quatre pour les femmes; elles renferment chacune seize lits. Elles sont séparées deux par deux, par les salles des cours et les cabinets des professeurs. C'est dans ces salles qu'opère M. Bernheim.

M. Bernheim est israélite. Il a le type juif, mais peu prononcé, petit, un peu replet, belle figure régulière, nez légèrement aquilin, chevelure serrée et grise, yeux bleuâtres, vifs et doux, moustaches et barbe en pointe à la militaire, voix caressante, perçante et pénétrante.

J'arrivai au moment où son cours allait finir. Dans l'antichambre où nous fûmes introduits, M. Maréchal et moi, se trouvait déjà un malade. C'était un jeune homme de 20 ans, grand et fort d'apparence, hystérique depuis longues années. Il a un jour ramassé dans la rue un épileptique qui, dans son accès, avait laissé tomber des papiers de sa poche. Notre jeune homme les y avait remis, et, depuis lors, il est assailli de scrupules : ces papiers avaient peut-être une grande importance, et il n'est pas bien sûr de les avoir remis tous, ni surtout d'avoir pris des précautions suffisantes pour qu'ils ne glissent plus dehors. Il a été guéri une première fois, mais il revient depuis quelques jours parce que « ses idées folles »

Digitized by Google

l'ont repris. C'est lui-même qui nous donne ces détails.

M. Bernheim sort de son cours, et s'occupe devant nous du jeune homme, qu'il endort sur sa chaise, et à qui il fait quelques suggestions. Après la visite des salles, nous venons le retrouver toujours endormi. Je l'ai revu le lendemain. Les suggestions ne l'avaient pas suffisamment calmé, et M. Bernheim lui donna le conseil de venir prendre son séjour à l'hôpital, comme il l'avait fait une première fois.

Ces sortes de monomanes sont extraordinairement rebelles. Ils s'endorment à l'égard de tout ce qu'on veut, excepté pour leur idée fixe. Cette idée fait partie de leur être moral. Il est à présumer que, même dans leur sommeil naturel, ils ne cessent pas d'en être obsédés. J'en ai justement en traitement un qui m'a été confié par un docteur renommé. Je lui ferais plus facilement croire que je suis habillé tout en jaune que de lui faire admettre l'innocuité absolue d'une certaine enveloppe de lettre, dans laquelle a été un jour renfermé un papier touché par une personne que, sans motif, il a prise en aversion.

Autre particularité : quand ces sortes de malades raisonnent, avec vous ils conviendront que leur idée n'a pas le sens commun, qu'elle est parfaitement absurde, mais... au moment d'agir, par exemple, quand il faut toucher l'enveloppe, la répulsion sera la plus forte, et la liberté disparaît.

La suggestion est cependant la seule ressource rationnelle et efficace. Est-il besoin de dire que ni l'électricité, ni les douches, ni l'antipyrine et les bromures et les autres drogues, ne peuvent avoir raison d'une idée qui a sa source dans une suggestion morbide?

Voici une pauvre mère. Sa chambre était contiguë à celle de son fils malade et condamné. Un jour, vers six heures du matin, comme elle dormait, elle croit entendre ce cri : Maman! Réveillée à moitié, elle estime qu'elle a rêvé et se rendort. Une demi-heure plus tard, elle entre, suivant son habitude, dans la chambre de son fils et le trouve étendu par terre, mort et baignant dans le sang qu'il a rendu par la bouche. A ce spectacle, sa raison s'égare, elle est assaillie

Digitized by Google

de remords, et depuis ce jour, un cri résonne sans cesse à ses oreilles : Maman ! Ce cri, elle finit par le jeter elle-même, et chez elle, devant sa famille et devant les étrangers, dans la rue, en chemin de fer, à chaque instant, l'image ensanglantée de son fils se dresse devant elle, et le cri : Maman! jaillit de sa poitrine.

Tous les remèdes sont essayés, toujours y compris l'antipyrine. Son médecin, homme très instruit et connu par ses nombreuses publications, le docteur Droixhe, comprend que l'hypnotisme seul pourra avoir raison de cette folie commençante, mais il ne parvient pas à l'endormir.

Il me l'amène. Elle est endormie sous ses yeux en quelques instants. A ma voix, la vision pâlit, s'efface, disparaît. J'ose la défier de la voir. Je vais jusqu'à lui faire la description dramatique de la scène. C'est fini, plus de fantôme ensanglanté surgissant à l'improviste, plus de cri ; la malade peut sourire.

Pour terminer cette histoire, disons qu'un malencontreux accident (une amie qui l'entraîna près de son chien mourant), arrivé une heure à peine après cette première suggestion, fit réapparaître l'image funèbre. La guérison, qui peut-être aurait été radicale du premier coup, n'en fut heureusement que retardée. Elle s'obtint après quelques séances à plusieurs semaines d'intervalle.

Il ne peut être un instant douteux d'abord que la personne était sur la voie d'une monomanie incurable, ensuite que l'hypnotisme, appliqué de cette façon, était le remède le plus rationnel. Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

Autre exemple : Vient chez moi un beau et fort jeune homme de bonne instruction.

Un jour, à une demande que lui adressait une personne qui l'intimide, il s'est senti tout interloqué et n'a pu répondre. Le voilà frappé; il a des appréhensions chaque fois qu'il est tenu de parler, et aujourd'hui il n'ose même pas adresser la parole à ses frères, à ses parents. Si ses chefs l'interrogent, sa parole s'arrête dans son gosier. Encore une fois, la suggestion seule sera capable de lutter contre

Digitized by Google

cette auto-suggestion, si terrible dans ses conséquences [1].

Mais n'allez pas conclure d'un insuccès à l'inefficacité de la suggestion. N'oubliez pas que le magnétiseur ne tient le sujet sous son influence que pendant un quart d'heure, et que l'idée morbide a tout le reste du jour pour reprendre son empire. Quand je suis présent, le malade parlera à qui je voudrai, cet autre touchera sans appréhension des enveloppes empoisonnées ; mais, une fois qu'ils sont hors de ma présence, leur mal leur revient peu à peu ; à un certain moment, la parole de l'un s'embarrasse, le dégoût s'empare de l'autre ; s'ils ont le temps de ruminer leur idée, je perds le terrain gagné. D'où, en pareil cas, nécessité de procéder par degrés insensibles, et de s'arranger de manière que le malade soit exposé le moins possible à des contre-suggestions de hasard.

## X

Nous pénétrons dans une salle d'hommes. Une moitié des lits sont occupés.

Une dizaine de malades se promènent; d'autres causent rassemblés autour du poêle.

M. Bernheim nous conduit au premier lit. A côté est assis un homme d'une trentaine d'années. Il a un carcinome, et vomit sans cesse.

[1] Ce qui m'est arrivé avec ce jeune homme est tout particulièrement remarquable et met bien en lumière la nature de la suggestion. Je l'endormis en un clin d'œil, catalepsie, mouvements automatiques, suggestion. Comme il m'avait attendu assez longtemps, il allait arriver à son bureau avec deux heures de retard. Je le rendors et lui enjoins d'en expliquer la cause, *sans embarras*, à son chef. Il le fit. J'étais heureux. Mais vers la troisième ou quatrième séance, je fus frappé de quelque chose d'insolite qui me fit douter qu'il fût véritablement endormi. Je le pince, il était sensible et restait sensible. Mon jeune homme avait fait semblant d'être hypnotisé ! Il avait cru que c'était cela l'hypnotisme ! J'eus le malheur de laisser voir mon désappointement. Il retomba à l'instant même dans son infirmité. Je lui ai dit de s'adresser à un autre magnétiseur, que là était le salut. Je n'en ai plus eu de nouvelles.

Digitized by Google

Inutile de dire que M. Bernheim n'a pas la prétention de guérir par l'hypnotisme des cancers à l'estomac. Mais si l'hypnotisme ne détruit pas des tissus parasites, non plus qu'il ne fera repousser des membres perdus, il peut du moins calmer les douleurs, procurer le sommeil, donner des illusions, rassurer le patient, lui inspirer des idées sereines ; et qui oserait soutenir que cet apaisement général du corps et de l'esprit ne contribue pas à la guérison quand elle est possible? La médecine n'est-elle pas tout heureuse de posséder la morphine? Pourtant, quelle comparaison établir entre cet agent terrible et le sommeil magnétique? Celui-là procure le repos en altérant profondément l'organisme, son usage prolongé finit même par être destructif de tout repos ; l'autre est le frère du sommeil naturel, frère complaisant et maniable, qui repousse ou accepte à volonté les songes, et berce le malade dans le néant ou l'illusion riante.

« Voyez, dit M. Bernheim en se tournant vers mon compagnon, je touche le front du côté du pôle positif, et le malade s'endort. Pour le réveiller, il suffit de toucher le pôle négatif. »

Le pôle positif, dois-je le dire? c'est un point quelconque du crâne ; le pôle négatif, c'est un point opposé.

« Pour le moment, continue M. Bernheim, il ne sait plus parler. Pour le faire parler, il suffit, comme vous allez voir, de toucher la troisième circonvolution frontale gauche. » Tous les phénomènes se réalisent.

Quelle meilleure réfutation voudrait-on des théories trompeuses de certains expérimentateurs qui, assimilant le corps à un aimant ou à un système d'aimants, croient étayer leur doctrine sur des effets directs ou inverses qu'ils obtiennent... par pure suggestion?

Tout récemment encore, M. Chalande, de Toulouse, a publié un petit mémoire intitulé : *Essai d'application de l'hypnotisme à l'étude des fonctions cérébrales*. L'auteur s'imagine qu'il a fait l'anatomie du cerveau et déterminé les fonctions de ses diverses parties, quand il touche en différents points le crâne des hypnotisés pour

Digitized by Google

obtenir des effets préconçus. Pauvre hypnotisme! à quoi l'on te fait servir, et quelle moisson de savants tu as su faire pousser en un jour! Le magnétisme est l'une des sciences les plus délicates, sinon la plus délicate qui existe, et le premier venu, pour avoir lu un article de journal, ou un livre, pour avoir assisté à une séance intime ou privée, pour avoir même eu sous la main l'un ou l'autre sujet qu'il a su plus ou moins endormir, se proclame compétent! et, lorsque botaniste, jurisconsulte, médecin, physicien ou chimiste, il n'émettra qu'avec réserve, doute et modestie, une opinion personnelle sur la botanique, le droit, la médecine, la physique ou la chimie, il tranchera, sans hésitation, les plus graves problèmes de la psychologie des hypnotisés! Il reconnaît volontiers qu'il ne sait pas ce qu'est la cellule végétale, le délit, la maladie, la pesanteur ou l'atome, mais il lit sans difficulté dans l'âme de quelqu'un qui dort du sommeil magnétique! En fait d'hypnotisme, des gens aujourd'hui savent tout qui hier ne savaient rien. Qu'ils daignent méditer ces paroles du directeur de la *Revue de l'hypnotisme*, M. le docteur Bérillon :

« On ne s'improvise pas plus médecin hypnotiseur qu'on ne s'improvise oculiste. Nous avons pu nous assurer que la plupart de ceux qui n'ont eu à enregistrer que des accidents ou des insuccès, le doivent uniquement à leur défaut de méthode, à leur inexpérience et à leur incompétence. Entre les mains d'un maladroit, d'un brutal ou d'un ignorant, il est naturel que l'hypnotisme devienne aussi dangereux que peuvent l'être la digitale et l'opium entre les mains d'un empirique [1]. »

Mais ils ne méditeront pas ces paroles. Il est bien plus commode de se dire en possession de la science, sans avoir lu, sans avoir expérimenté, ou, ce qui est presque aussi grave, sinon plus grave, pour avoir expérimenté de travers.

[1] *Revue de l'hypnotisme*, 1er mars 1888, p. 281 Depuis lors, la *Revue*, qui avait même publié un article tout à l'éloge de Donato (1er février 1887, p. 249), penche vers l'opinion que tout médecin est de par son diplôme hypnotiseur!

Digitized by Google

Tenez, ce même malade va nous en donner une preuve. M. Bernheim le fait marcher : « Il fera dix pas et ne pourra plus avancer. » C'est ce qui a lieu. « Mais par une friction exercée de haut en bas sur l'épine dorsale, il marchera. » Friction, et le sujet ne bouge pas. « Ah ! dit M. Bernheim, c'est un de ces malades qui ne recouvrent le mouvement que si la friction se fait de bas en haut. Vous allez voir. » Friction de bas en haut : le sujet marche.

Mon Dieu ! en gros le phénomène est bien simple. La première suggestion n'a pas été efficace, et la seconde l'a été. Pourquoi? La réponse est toujours facile : M. Bernheim n'aura pas mis assez d'autorité dans le ton dont il a fait la première; il en aura mis suffisamment dans la seconde. M. X., lui, en conclura que les courants magnétiques avaient chez cet individu une direction spéciale, et il s'entêtera d'autant plus volontiers dans son idée, que l'hypnotisé ne marchera probablement désormais que si on lui frictionne au préalable l'épine dorsale de bas en haut.

Mais, si on veut aller jusqu'au fond du phénomène, on perd bientôt pied. Cet homme, qui est là devant vous, paralysé dans sa marche, a une âme, une âme qui vous entend, vous écoute, vous obéit, puisque, sur votre parole, elle frappe le corps d'impuissance. Voilà que cette même parole veut lever l'obstacle, et l'âme ne le lève pas. Contre quelle résistance êtes-vous donc venu vous heurter? D'où est partie la voix qui a ordonné à l'âme de ne pas cette fois vous obéir? Qu'est-ce qui s'est passé dans ce cerveau si suggestible jusqu'à cette heure?

Maintenant, un changement dans l'ordre des mots, dans le son de la voix, va lever l'obstacle. Comment cela s'est-il fait? Et si l'obstacle ne s'était pas levé? Pouvait-il ne pas se lever à l'injonction de l'hypnotiseur? Voilà des mystères, voilà les vrais mystères ; et les savants improvisés ne les soupçonnent même pas.

Passons. Voici un second sujet. C'est un jeune homme, affecté de dysenterie. On lui touche « l'organe du sommeil ». Il s'endort instantanément. On le réveille, et on lui donne des



Digitized by Google

hallucinations. Pendant ces hallucinations, il n'a pas son air naturel.

Est-il éveillé?

J'ai étudié avec soin ce phénomène des hallucinations à l'état de veille, et je suis arrivé à cette conclusion que, chaque fois que l'effet produit reste dans l'imagination, il y a hypnotisation latente [1].

Quand je dis à un sujet hypnotisable : « Vous ne pouvez plus remuer votre bras », l'effet est réel ; il sent qu'il ne peut plus remuer son bras. Mais je lui dis : « Vous avez dix doigts à chaque main », l'effet se confine dans l'imagination uniquement. Dans le premier cas, il n'y a pas nécessairement rêve ni par conséquent sommeil; dans le second cas, il n'en est plus de même; le sujet est certainement soustrait, pour la vue du moins, au monde extérieur, puisque ses yeux lui montrent cinq doigts et que son esprit en compte le double. Il fait un rêve et, partant, il est plongé dans un état analogue au sommeil.

Or, j'ai toujours cru remarquer un changement de physionomie chez tous mes somnambules, suivant que, sans les avoir préalablement hypnotisés, je leur disais, par exemple, en les pinçant ou en leur perçant la peau : « Vous n'avez pas mal », ou suivant que, faisant le geste, je leur montrais un oiseau volant dans l'appartement.

Dans un cas, leur regard, leur sourire, le son de leur voix, indiquent nettement ou semblent indiquer qu'ils sont dans leur état ordinaire et en communication complète avec l'extérieur; dans l'autre cas, qu'il s'est passé en eux quelque chose de particulier qui les rend absolument attentifs à la vision, fermant leurs sens pour tout le reste. De plus, — est-ce fondé sur la réalité ou sur une convention d'habitude entre eux et moi ? — je me suis toujours vu dans la nécessité, chaque fois que je provoquais de cette façon cet état particulier, de les en tirer par les signes qui me sont familiers pour provoquer le réveil.

[1] Voir, dans la *Revue philosophique* (février et mars 1887), mes articles sur *la Prétendue veille somnambulique*.

Digitized by Google

Certes, les deux ordres de phénomènes ont quelque chose de commun, mais ils n'en sont pas moins distincts. Je connais un jeune savant, attaché à l'université de Liége, qui ne peut plus ouvrir les yeux quand un de ses amis le regarde d'une certaine façon. Notez qu'il n'a jamais été ce que l'on dit hypnotisé. Il a toute sa conscience, toute sa volonté, sauf pour ouvrir ses paupières. Si cependant on lui fermait, par le même procédé, les oreilles, le goût, l'odorat, le toucher, ne serait-il pas hypnotisé? ne serait-il pas endormi? Qu'est-ce que dormir, sinon avoir tous les sens fermés? Dort-on absolument, si l'on entend l'aboiement des chiens, le chant des oiseaux, le bruit du vent dans les arbres ou de la pluie contre les vitres? Et, par suite, dort-il absolument l'hypnotisé quand il tend son oreille vers l'hypnotiseur ou la sonnerie de pendule qui doit le réveiller? Mais, d'un autre côté, le sommeil absolu n'est-il pas celui qui n'a pas de réveil possible?

Nous pouvons donc dire provisoirement que le sommeil hypnotique ne diffère du sommeil naturel qu'en ce que l'un des sens au moins reste complètement ouvert pour certain genre d'impressions (par exemple la voix de l'hypnotiseur), et que ce sommeil, comme l'autre, se caractérise par la puissance relative de l'imagination qui substitue un monde imaginaire au monde réel. Je dis relative, car l'image suggérée paraît n'avoir que rarement le relief de l'image réelle. Du moment que celle-là est mise en comparaison de celle-ci, elle apparaît comme une reproduction pâle et à moitié effacée. Un portrait imaginaire sur une carte blanche fait à l'hypnotisé l'effet d'une photographie en voie de passer. C'est du moins ce qui résulte de tous les récits que m'ont faits les sujets aptes à rassembler leurs souvenirs et à les apprécier.

## XI

Poursuivons notre visite de la salle.

Dans le second lit est couché un emphysémateux : grand, robuste, arrivé de la veille, ne sachant de l'hypnotisme que ce qu'il vient de voir. En moins de deux minutes, il est

Digitized by Google

endormi et tourne les bras. Il est insensible aux piqûres et accessible aux hallucinations. Alors M. Bernheim se tournant vers nous : « Désirez-vous voir une expérience de transfert? Vous voyez ce bras (le bras gauche), il est en léthargie; le bras droit, au contraire, est en catalepsie; je le lève en l'air, il y reste. Mais voici un aimant (cet aimant est un stéthoscope), je l'approche du membre paralysé; celui-ci va prendre la position du membre catalepsié et inversement. Voyez, j'approche l'aimant sans toucher le membre; il se soulève peu à peu, et pendant ce temps l'autre retombe. » Ainsi, en effet, se passent les choses conformément aux paroles. Le lecteur n'en doute pas d'après ce qu'il a lu plus haut. Mais l'expérience était surtout faite en vue de mon compagnon — qui avait annoncé l'intention d'aller bientôt visiter la Salpêtrière.

N'allez pas croire du reste que l'on réussira le phénomène du transfert avec tous les sujets. Ceux-ci doivent posséder une certaine dose d'intelligence. Il est clair que, s'ils ne comprennent pas ce qu'on attend d'eux, ils ne l'exécuteront pas.

Ainsi le surlendemain, visitant la salle des femmes, nous arrivons près d'une jeune fille, entrée de la veille, et absolument ignorante des phénomènes magnétiques. Elle souffre d'une bronchite bacillaire, m'apprend M. Bernheim, qui vient de l'ausculter. En une ou deux minutes, elle est hypnotisée; elle reçoit, sans hésiter, des hallucinations: elle est chez elle, près de sa sœur, elle coud. Le rêve est complet, mais la suggestion du transfert ne prend pas. La malade ne sait manifestement pas ce qu'on lui veut. Elle fait bien quelques mouvements qui montrent sa bonne volonté... mais aussi sa gaucherie.

Nous arrivons maintenant devant un autre malade qui lui aussi est nouveau venu et est resté étranger aux expériences. Il a de terribles névralgies dans la face et dans la tête. « Nous allons vous faire passer cela, mon ami, » lui dit M. Bernheim. Mais avant de l'entreprendre, il endort d'autres malades, déjà antérieurement assujettis. Le névralgique ap-

Digitized by Google

plique cette fois aux expériences toute la curiosité compatible avec son mal; puis, quand son imagination est suffisamment frappée, M. Bernheim le fait asseoir sur une chaise et l'endort — toujours avec la même facilité et le même succès. Mais si le malade concède qu'il va mieux, il ne veut pas toutefois admettre qu'il n'a plus mal. Il résiste aux instances de M. Bernheim : « Vous voilà tout à fait soulagé, lui dit le docteur en passant sa main sur les parties douloureuses. — Cela va mieux, je ne ressens plus autant de douleur; mais ce n'est pas fini, loin de là! — Mais si! tenez! après cette friction, vous n'avez plus rien! — Non! je vais mieux, je le répète, mais je continue à avoir mal. » Réveillé, ses déclarations restent les mêmes.

Il y a en effet de ces douleurs qui résistent à toutes les suggestions. L'année dernière, j'ai eu entre les mains une jeune servante qui avait fait dans la rue une chute malheureuse sur le genou. La peau avait été fendue sur une longueur de six à sept centimètres. Un docteur la lui avait recousue plutôt mal que bien. Depuis lors, la pauvre fille ne pouvait plus marcher. Congédiée de son service, elle était depuis plus de trois mois à la charge de ses parents et s'abandonnait à des empiriques de campagne. Elle demeurait dans mon voisinage immédiat. Elle s'adressa à moi. Rapidement hypnotisée, elle put, dans son sommeil, marcher convenablement, plier la jambe, se mettre à genoux. Elle me disait qu'elle allait très bien, seulement qu'elle avait encore une petite douleur à un endroit précis, quand elle s'agenouillait. J'insiste sans succès; éveillée, même réponse. Je la renvoie avec ordre de revenir plus tard. Elle revient, elle marchait avec facilité, mais la même petite gêne était toujours là. Je débarrasse le genou des loques qui l'entourent, puis des onguents et des couches de liniments de toute espèce qu'on lui a prescrits. La plaie est fort laide. Au toucher, je détermine bientôt le point sensible. La suggestion réitérée reste inefficace : « Ma fille, lui dis-je dans son sommeil, demain, vous irez à l'hôpital; vous prendrez le premier train, je vous remettrai un billet pour le professeur de clinique. Si l'on



Digitized by Google

doit vous faire une opération, vous n'aurez pas de mal. »

Le to ◇ t fut ponctuellement accompli. A l'endroit en question, on trouva un fragment de houille, gros comme ◇ n pois, qui avait été emprisonné avec beaucoup d'autres plus petits, dans les tissus. De l'extérieur, on ne le sentait pas.

Ce fait, qui n'est qu'un exemple entre cent, montre que l'hypnotisme peut venir en aide au diagnostic. En général, peut-on dire, quand il y a altération organique, toute douleur qui ne disparaît pas est attachée à cette altération ; celle qui disparaît en est, à certains égards, comme une dérivée.

Il est clair que l'hypnotisme ne peut faire évanouir un corps étranger emprisonné dans les chairs, ni, par consé quent, empêcher complètement les désordres dont il est cause. Il ne peut non plus, semble-t-il, réparer instantanément les lésions des organes, même dans le cas où elles sont réparables. Le temps est un agent indispensable.

Mais aussi, il ne faut pas oublier que la maladie peut résulter d'un symptôme. A mon sens, bien souvent le symptôme fait la suggestion. Un jour, on manque d'appétit; on s'avise de s'en préoccuper, et l'on devient gastralgique. C'est ainsi, je n'en doute pas, que se forment nombre d'idiosyncrasies, comme disent les livres de médecine, c'est-à-dire de certaines dispositions inexplicables. J'ai connu un jeune docteur qui éprouvait tous les signes d'un empoisonnement, rien que pour avoir goûté d'une sauce où il y avait un parfum de champignon. Il y a des personnes qui gagnent l'urticaire pour avoir mangé des moules ou des fraises. D'autres sont malades pour avoir pris un verre de bourgogne ou de vin du Rhin. Il y a dans tous ces phénomènes de la suggestion.

Enfant, j'ai un jour éprouvé une forte indigestion pour avoir mangé des choux rouges. Pendant plus de vingt ans, la seule odeur des choux rouges m'indisposait. J'ai fini par vaincre cette répugnance et je mange de nouveau avec plaisir les choux rouges. N'est-il pas juste d'attribuer à l'idée, c'est-à-dire au souvenir de mon indigestion et à la crainte d'en avoir une nouvelle, la répulsion que j'ai si longtemps gardée pour ce plat?

Digitized by Google

Tel capitaine de vaisseau se fait fort de donner le mal de mer, par un temps absolument calme, aux personnes un peu impressionnables. Je crois bien que moi et un de mes compagnons, avec qui je faisais la traversée de Gênes à Naples, aurions pu devenir les victimes d'un farceur qui, nous jugeant marins novices, s'approcha de nous et nous dit avec un air effrayé : « La mer sera grosse cette nuit. Sentez-vous le roulis, roum ! roum? Et le tangage, pan ! pan? » Nous en étions tout de suite arrivés à sentir le roulis *roum roum*, et le tangage *pan pan*, et notre cœur allait s'affadissant. Ce fut un Anglais qui, entendant cette conversation, s'y mêla avec le sérieux britannique : « Mais, monsieur ! dit-il à notre interlocuteur, la mer est unie comme une glace ! » Et c'était vrai. Ces simples mots nous rendirent nos jambes en train de défaillir.

La sagesse du vulgaire recommande aux malades de ne pas « se frapper ». Le vulgaire a raison, et, sans le savoir, se rallie à la théorie de la suggestion et de l'auto-suggestion.

Je parlais précédemment de la cataracte que j'ai à l'œil droit. Toute cataracte est accompagnée d'un scotome, et si je regarde le ciel ou une surface claire, je puis voir distinctement une mouche volante ayant les dimensions d'une grosse tête d'épingle, qui vient se promener dans le champ visuel. Rien de plus agaçant que cette apparition. Mais la science nous apprend que nous avons tous un point obscur dans la rétine, c'est-à-dire une partie insensible à la lumière, et que l'habitude nous fait combler cette lacune. D'un autre côté, je sais, par expérience, qu'un malade tourmenté par les mouches volantes, convenablement hypnotisé et suggéré, serait mis dans l'impossibilité de les voir. Je suis parti de là pour agir sur moi-même et me faire des suggestions conscientes et libres : en fort peu de temps, je suis arrivé à ne plus voir de mouche. Voilà une préoccupation de moins. Eh bien ! je ne suis pas éloigné de penser que par là j'empêche dans une grande mesure la cataracte de progresser. Celui qui pense qu'il n'a pas mal, n'a pas mal, et celui qui prétend être incurable, ne guérira pas.

Digitized by Google

Au mois de novembre dernier, un médecin me fit appeler près d'une malade atteinte d'une sciatique qui la clouait au lit depuis plus de sept mois. Les mouvements du membre étaient extrêmement douloureux. Hypnotisée le lundi, elle fit avec ce membre des mouvements d'abord passifs, puis actifs, sans douleur ; le mercredi, elle marchait. Naturellement, comme la longue inaction avait atrophié les muscles, la marche était peu ferme ; mais à partir de ce jour, la guérison complète était une affaire d'exercice et de temps. Et de quoi avait dépendu la guérison ? De la persuasion que le mouvement ne causait plus de douleur. Et puisque le mouvement pouvait maintenant se faire sans douleur, il saute aux yeux que la douleur ressentie auparavant était, en grande partie du moins, le fait de l'*idée* et pas autre chose.

Voici maintenant, dans le service de M. Bernheim, un robuste vieillard de 75 ans, affligé lui aussi d'une sciatique qui le fait horriblement souffrir et le paralyse. M. Bernheim le fait lever pour l'examiner. Il ne peut poser le pied à terre sans pousser des cris de douleur, « Recouchez-vous, mon ami, je vais vous faire passer vos souffrances. — Impossible, monsieur le docteur. — Vous allez voir. — Oui, nous allons voir, mais ce ne sera pas. »

Sur cette réponse, je dis tout bas à M. Maréchal : « La suggession ne prendra pas. » Le vieux avait un air renfrogné et entêté. Chose étrange ! il s'endormit très vite, tomba en catalepsie, se montra insensible aux piqûres. Mais quand M. Bernheim lui dit : « Maintenant, vous pouvez marcher », — « Je ne saurais, répondit-il, vous me demandez une chose impossible ». Ici, bien qu'il dût échouer, je ne pus qu'admirer le grand art de M. Bernheim. De la persuasion par insinuation et caresse, il passa tout d'un coup à l'injonction impérieuse, et, de ce ton bref et sec qui n'admet pas la réplique : « Je vous dis que vous le pouvez ! levez-vous et marchez ! — Vous le voulez ? soit ! » Et l'homme sort du lit. Mais en mettant le pied à terre, il crie plus fort que la première fois. M. Bernheim lui intime l'ordre de faire un pas. « Vous me demandez l'impossible. » Il ne marche pas; on dut

Digitized by Google

le laisser se recoucher, et il garda tout le temps un air bougonneur et obstiné dans la souffrance.

Je dis à M. Bernheim que, dans mon opinion, il ne reprendra pas empire sur lui. Quoi qu'il en doive être de cette prédiction, le lendemain, je revis le sujet : « Eh bien ! comment allez-vous? lui demandai-je avec intérêt. — J'ai plus mal que jamais, me dit-il d'un ton bourru; quelle idée aussi de me faire marcher, quand je sentais que ce m'était impossible! » Certes, la marche pouvait lui être impossible; mais on n'en voit pas moins ici l'empire de l'idée, puisqu'il se sentait plus souffrant, bien que, au fond, on ne lui eût demandé la veille que des mouvements ordinaires et très simples, qu'il savait ne pas s'interdire pour la satisfaction de l'un ou de l'autre besoin [1].

M. Bernheim s'en alla ainsi, en notre présence, de lit en lit et de malade en malade. Il les endormait tous, ici un ataxique, là un phtisique se mourant, là un cardiaque, calmant chez l'un la souffrance, donnant à l'autre le sommeil ou l'illusion de la santé.

Certes, M. Bernheim ne songe nullement à faire de l'hypnotisme une panacée universelle, et il ne se fait pas faute de lui adjoindre d'autres remèdes. Mais, dans la dernière édition de son livre, il nous apprend que, sur 103 cas de maladies diverses, il a obtenu 79 guérisons complètes; 2 seulement sont restés sans guérison, et les 22 autres vont de la guérison presque complète à la simple amélioration.

## XII

Le lendemain, nous visitâmes les salles des femmes. Mêmes phénomènes. Je n'ai pas remarqué que les femmes eussent plus d'aptitude au sommeil que les hommes.

[1] Je me suis trompé dans mes prévisions. Voici ce que m'écrit M. Bernheim à la date du 27 juin : « Le bonhomme atteint de sciatique, dont vous m'aviez demandé des nouvelles, celui qui ne voulait pas obéir à la première suggestion, a bien guéri. Je l'ai laissé tranquille pendant huit jours; puis je l'ai repris; sommeil sans souvenir au réveil et guérison en quelques séances. »

Digitized by Google

Voici une femme hystérique qui souffre de la poitrine. Dans l'hypnose, sa respiration devient facile et régulière. M. Bernheim provoque une crise tétanique qu'il prolonge ou arrête à volonté.

Quand on est parvenu à obtenir le sommeil chez une hystérique, il est assez facile, sinon de la guérir, du moins de dominer la crise. Cependant, les cas de guérison complète et instantanée ne sont pas rares, surtout lorsque le corps n'est pas réduit, soit par l'abstinence prolongée, soit par l'ancienneté du mal. Mais pour cela, il faut consacrer le magnétisme à l'amélioration de l'état du malade. Les hystériques de la Salpêtrière m'ont fait l'effet d'être réservées pour les démonstrations publiques et les cours [1]. C'est ainsi qu'aujourd'hui la célèbre Blanche Wittman est devenue totalement insensible, a perdu le sens musculaire, l'ouïe de l'oreille gauche, le sens des couleurs et une grande partie de l'acuité visuelle, et on la fait encore servir à la démonstration des fameux trois états. De plus, pendant l'hypnose, les phénomènes morbides disparaissent et les fonctions des sens redeviennent normales, mais on ne réussit pas à obtenir la prolongation de cette amélioration passagère pendant l'état de veille [2].

Dans les expériences que j'ai faites avec les malades que des médecins m'ont confiés, j'ai toujours tendu à maintenir à l'état de veille l'amélioration obtenue pendant le sommeil, comme je le montrerai un jour [3].

Quant à M. Bernheim, on sent qu'il ne poursuit qu'une chose, le soulagement des souffrances au milieu desquelles il vit. Sans doute, il se permettra des expériences qui n'ont

[1] N'a-t-on pas émis la prétention de réserver l'hypnotisme aux médecins « pour faire des *expériences de physiologie et de psychologie* » (lettre de M. Charcot à M. Menotti)? Puis on s'élèvera contre les représentations publiques de Donato, qui n'ont jamais causé de mal sérieux à personne.

[2] Voir les expériences de M. Jules Janet dans la *Revue scientifique* du 19 mai 1888.

[3] Malheureusement, je n'ai pas encore trouvé le temps de rédiger mes nombreuses observations.

Digitized by Google

pas pour but essentiel l'amélioration de l'état du malade. C'est par ces sortes d'expériences qu'on fait progresser la science. Hâtons-nous d'ajouter que nous n'en avons jamais vu résulter d'inconvénients. Ce qui ne veut pas dire que les inconvénients ne sont pas à craindre. C'est un fait que j'énonce. Et mon affirmation — déjà fondée sur une longue pratique — est corroborée par celle de M. Bernheim, qui a hypnotisé, à ce jour, des milliers de personnes.

En bonne logique, on est en droit, après cela, de soutenir que les praticiens entre les mains de qui l'hypnotisme a produit des accidents — d'ailleurs généralement peu graves — en sont eux-mêmes la cause. Quel accident, du reste, peut résulter du sommeil obtenu par persuasion?

M. Bernheim répéta sur une vieille femme de plus de 70 ans les expériences de la veille sur la « localisation des fonctions cérébrales ».

« Remarquez bien, nous dit-il, je vais toucher la bosse du rire et elle rira. » Il touche un point quelconque de la joue droite, la vieille rit. « Maintenant, je touche le point symétrique de la joue gauche, elle pleurera. » La vieille sanglote et verse des larmes. « Si je touche ce point du front, elle se mettra à prier. » La malade joint les mains et récite tout haut ses prières. Voilà les phénomènes physiques des adeptes de la Salpêtrière.

A côté de cette femme est une jeune fille malade, arrivée de la veille. C'est une épileptique. Elle n'a jamais entendu parler de magnétisme. M. Bernheim ne craint pas de l'endormir; il la met en catalepsie; lui fait exécuter des mouvements automatiques. Seulement, il s'abstient de vérifier son insensibilité, de peur de provoquer une attaque. Peut-on trouver de meilleures preuves de l'innocuité du magnétisme?

Ce jour-là et le lendemain, M. Bernheim nous montra qu'on peut, par simple affirmation, raviver la mémoire des hypnotisés. Je l'ai déjà dit, les médecins de Nancy soutiennent que leurs sujets oublient naturellement, si je puis ainsi dire, et se souviennent par ordre, et encore, faut-il considé-

Digitized by Google

rablement les aider pour qu'ils retrouvent tous les détails de leurs rêves. Mes sujets à moi font aujourd'hui exactement le contraire. Ceci seul prouverait que l'oubli ou le souvenir sont des phénomènes accidentels ; il y a des rêves dont on se souvient et d'autres dont on ne se souvient pas. Les uns ne diffèrent pas des autres. C'est un accident qui cause ici le rappel, là l'oubli. Cet accident, j'ai essayé de le dégager dans mon étude sur *Le sommeil et les rêves*. La démonstration de M. Bernheim m'a paru être bien plus favorable à ma théorie qu'à la sienne. Sans qu'il s'en aperçoive, il insinue au malade, quand il ne le lui dit pas ouvertement, que le souvenir sera chez lui aboli. C'est par là, d'ailleurs, qu'il s'assure s'il est tombé dans ce qu'il appelle le 6e degré, celui qui est caractérisé par l'oubli : « Vous ne vous souviendrez plus de ce que je vous ai dit ou fait faire. » Si la suggestion prend, 6e degré; si elle ne prend pas, degré inférieur. C'est une pétition de principe.

D'ailleurs, qu'est-ce que ce signe? quelle pourrait en être la signification ? S'il était de règle que le sommeil magnétique abolît tout souvenir, il y aurait lieu de se demander s'il n'introduit pas une autre âme chez le sujet. Au fond, il en est de l'hypnose comme du sommeil ordinaire, comme du délire, comme de certaines maladies, comme des accidents qui abolissent partiellement la mémoire. Il y a des commotions cérébrales provenant, par exemple, d'un coup sur le crâne, qui abolissent le souvenir, d'autres qui ne l'abolissent pas ; pourrait-on faire entre elles une distinction fondamentale fondée sur ce simple phénomène? On me dit à Nancy : « *Sans vous en douter*, vous commandez à vos sujets de se souvenir. » L'objection est commode, mais elle se rétorque trop facilement. J'ai observé MM. Liébeault et Bernheim, et j'ai vu qu'ils provoquaient toujours l'oubli, qui souvent ne se manifestait pas. A moi, bien souvent le malade, qui s'est montré insensible aux piqûres, m'objecte à son réveil qu'il m'a parfaitement entendu et se souvient de tout ce que j'ai dit et fait, et part de là pour me soutenir qu'il n'a pas été magnétisé ; je suis alors obligé de rectifier la fausse idée qu'il

Digitized by Google

se fait du sommeil magnétique. Au même malade, la fois suivante, je pourrai faire oublier jusqu'à son nom.

Au reste, je ne soutiens pas que le souvenir soit la règle, et l'oubli l'exception; je dis qu'il n'y a ni règle ni exception, ni surtout signe caractéristique. C'est aller à l'encontre de la rigoureuse déduction scientifique que de généraliser dans cette mesure ce qu'on observe et de soutenir qu'on tient la vérité lorsque, de cette prétendue vérité, il n'y a rien à tirer, absolument rien [1]. Il serait bien plus intéressant de rechercher quelle est la nature de cet oubli provoqué. Pour moi, c'est un oubli volontaire ou bien un oubli par inertie. Mais une discussion sur ce point obscur m'entraînerait trop loin. Jer eviendrai encore sur ce sujet capital.

Jusqu'à présent, je n'ai pas remarqué de différence dans l'action thérapeutique des suggestions dont on se souvient et de celles dont on ne se souvient pas [2]. Mais les unes et les autres ne me paraissent pas pouvoir être employées indistinctement. Si le magnétiseur n'est pas sûr d'obtenir un résultat désiré et demandé par le patient, le plus prudent est de provoquer l'oubli. De cette manière, si le résultat n'a pas lieu, le patient ne perd pas confiance. Mais s'il s'agit de maintenir au delà du sommeil un bien obtenu, par exemple le rétablissement d'une fonction, il me semble que, dans ce cas, le souvenir est tout indiqué. Cependant, si je m'aperçois que le réveil abolit dans une mesure notable l'amélioration provoquée, j'ai de nouveau recours à l'oubli pour ne pas décourager le sujet.

Je ne sais si mon procédé est le bon. Ce n'est que dans une clinique — comme celle de M. Bernheim — qu'on peut faire des expériences en quantité suffisante pour énoncer des conclusions bien assises. Aussi j'affirme, presque sans hésitation, que le médecin qui fera de l'hypnotisme *par occasion*, fera généralement de l'eau claire ou pis. Pour savoir user de l'hypnotisme, il faut la pratique. Il semblerait qu'on ne dût

[1] Voir sur ce point un article que j'ai publié sur *L'analogie entre l'état hypnotique et l'état normal* dans la *Revue de l'hypnotisme* (avril 1888).

[2] La question m'a été faite par le Dr Moll, de Berlin.



Digitized by Google

pas énoncer une vérité aussi évidente. Mais des intérêts tout aussi évidents se liguent pour l'obscurcir. On a vu plus haut ce que disait M. Bérillon; voici l'avis de M. Bernheim dans une lettre qu'il m'a adressée et que j'ai publiée [1] : « M. Thiriar... croit que son abus (de l'hypnotisme) peut entraîner des malheurs. Vous répondez très bien que la lancette, le chloroforme, le chlorate de potasse sont susceptibles des mêmes inconvénients, et plus redoutables encore. Je ne crois pas que l'hypnotisme doive rester, comme le bistouri, le monopole du médecin; d'abord, ce ne sont pas les médecins qui l'ont inventé; ensuite, les études classiques de médecine et de chirurgie ne font pas l'hypnotiseur. »

En effet, où sont donc les hypnotiseurs? où sont donc ceux qui, sur cent malades dans une clinique, oseraient se faire forts d'en hypnotiser quatre-vingts, comme M. Bernheim, même cinquante, même vingt? Sont-ce nos académiciens? Je ne le crois pas.

Nous venons de voir M. Bernheim à l'œuvre dans les salles communes; accompagnons-le dans un pavillon isolé.

Nous sommes le dimanche. Au lit est un solide journalier affligé d'un érésypèle et arrivé de la veille. La figure est tuméfiée et en feu. Il n'a pas dormi de toute la nuit. « Eh bien! mon ami, je vais vous débarrasser de toutes vos douleurs; je vais vous endormir. Connaissez-vous le magnétisme? — Non. — Vous n'avez jamais été chez M. Liébeault? — Non. — Ni vu ou connu des gens qui y étaient allés ou qui avaient été guéris par le magnétisme? — Non. — Vous n'avez pas assisté à des spectacles où l'on endormait des gens sur la scène? — Non. Je ne sais ce que vous voulez dire. — Dans ce cas, vous allez le savoir. Tenez, je mets mon doigt sur cet endroit du front. Sentez-vous le sommeil qui vient? — Je ne sais pas. — Oh! que si; vous ne pouvez déjà plus tenir les yeux ouverts (M. Bernheim lui ferme les yeux); l'engourdissement gagne tous vos membres; vous ne pouvez plus remuer vos bras (il lui lève le bras); vous ne

[1] *L'hypnotisme ou la liberté des représentations publiques;* p. 70.

Digitized by Google

sauriez pas l'abaisser. Et si je le fais tourner (il le lui met en mouvement), vous ne pourrez pas l'arrêter. Bien mieux, plus vous chercherez à l'arrêter, plus il ira vite. (C'est ainsi.) Voyons, où avez-vous mal? — A la tête. — Votre mal de tête va partir ; il s'en va ! il est parti ! vous n'avez plus mal ! — Non. — Vous dormez? — Je ne pense pas. — Vous dormez! *Vous ne vous souviendrez de rien au réveil.* Vous êtes insensible. (On le pique.) A votre réveil, vous boirez un demi-verre d'eau. »

Toute cette scène a pris à peine le temps qu'il me faut pour l'écrire. L'homme est profondément endormi. Un grand calme est répandu sur sa figure ; sa respiration est profonde et régulière. Il est visiblement débarrassé de ses douleurs. On le réveille. « Vous avez dormi ? — Je ne sais pas. Je crois bien que oui. — Combien de temps? — Je ne sais pas. Un quart d'heure ? » Il se verse un verre d'eau et en boit la moitié. « Pourquoi avez-vous bu? — Tiens, j'avais soif ! — Pourquoi n'avez-vous pas bu le verre entier? — Parce que je n'avais plus soif! — Vous ne vous souvenez de rien? — Non. — Vous ne vous souvenez pas que je vous ai dit ceci et ceci? — Non. — Vous allez vous souvenir. Rappelez-vous ! » Et par un interrogatoire bien conduit, M. Bernheim ravive peu à peu tous les souvenirs du patient.

Voilà qui montre mieux que tous les discours la puissance du magnétiseur... et la conservation de la mémoire.

## XIII

Nous repassons chez les femmes. Là, nous trouvons cette jeune fille affligée d'une bronchite bacillaire dont j'ai déjà parlé. Elle reçoit des hallucinations ; elle entend la musique militaire. Un coup de grosse caisse la réveille. Mais, comme je l'ai dit, elle ne s'est pas prêtée aux phénomèmes de transfert, ni non plus à une hallucination pour le réveil. Elle devait, en ouvrant le journal de modes qui était sur son lit, y découvrir son portrait avec des cheveux rouges. Cette sug-

Digitized by Google

gestion n'a pas pris, malgré toutes les questions qu'on lui fit pour l'aviver.

Il est difficile de déterminer à quoi tient cette différence dans la susceptibilité des sujets. Mais il est indiscutable qu'après un certain entraînement, des sujets d'abord réfractaires deviennent très dociles. La réciproque est vraie. De sorte qu'une même personne peut résumer en elle, mais successivement, tous les degrés de suggestibilité.

Quant à moi, je pense que chacun de nous, pris à un certain moment de la journée, entre la veille et le sommeil, présente le degré de suggestibilité le plus élevé. Le magnétisme est l'art de faire naître ce moment et cet état, et surtout l'art de le prolonger et de le maintenir.

Mes observations me conduisent même plus loin. Elles tendent à me faire croire que beaucoup d'états nerveux ou de maladies mentales ont pour origine une suggestion naturelle qui a agi à ce moment spécial. Qu'on se rappelle la mère dont j'ai raconté plus haut la lamentable histoire. On s'expliquerait dès lors comment le magnétiseur aide à la guérison. Il remet le sujet dans l'état où le mal s'est manifesté et combat par la parole le même mal, mais renaissant.

Nous revenons dans la salle des hommes. La veille au soir est arrivé un jeune homme, 19 ans, cordonnier de son état. M. Bernheim procède à un examen sommaire; il constate un coryza avec grippe. Le malade accuse un violent mal de tête. Il a entendu parler du magnétisme : « Une blague, quoi? — Vous allez vous endormir et être débarrassé de votre mal de tête. Voilà déjà le sommeil qui vient. » Le malade rit. « Ah! vous pouvez rire. Plus de douleur! Le sommeil est de plus en plus profond! » Se tournant vers nous : « Il n'entend plus que moi. Le voilà pris! » — Le sujet rit de plus belle, d'un rire d'incrédule. « Dites donc, mon ami, vous allez dormir. Je ne suis pas ici pour m'amuser, et je n'ai pas de temps à perdre. Dormez! Cette fois-ci, vous dormez. Je vous lève la main; essayez de la baisser. Cela vous est impossible. Je vous fais tourner les bras; si vous tentez de les arrêter, ils vont tourner de plus en plus

Digitized by Google

vite. » Effectivement. La figure du cordonnier est devenue grave; il tourne les bras avec rapidité. « Vous voilà insensible; je vous pique, vous ne sentez rien! » En effet. « Tenez! voilà un verre de bière. Buvez! » Il fait le geste de boire. « Vous n'avez plus mal à la tête. » Il le reconnaît. « Pendant que vous dormez, je fais votre portrait. Mais, pour vous faire rire, je vous ai fait un nez rouge. A votre réveil, vous le verrez. » On le réveille. On lui met en main le tableau d'entrée à l'hôpital, qui lui est destiné et qui est encore sans écriture. Il le contemple quelques instants, puis se met à rire. Il se reconnaît et se voit un nez rouge. « Une farce! Je le garde quand même. Il est bien ressemblant. » Il n'a plus mal à la tête et n'a aucun souvenir.

Ainsi, dans cet esprit, la crédulité a succédé brusquement à l'incrédulité. Pourquoi? Comment? Mystère. C'est dans des occasions semblables qu'on reconnaît le vrai hypnotiseur. Celui qui, en pareil cas, perd la tête et abandonne le sujet, doit se dire qu'il est encore novice. C'est la conviction de l'opérateur qui est ici le levier qui remue les montagnes. Et cette conviction, il est difficile de la feindre. Au moment où il va être influencé, le sujet devient d'une subtilité incroyable, et il découvrira en vous la moindre indécision. Si vous hésitez, tout est perdu. Du moment que vous pensez ne pas réussir, vous ne réussirez pas. C'est pourquoi j'ai abandonné le jeune homme affligé de mutisme. C'est aussi ce qui fait que des magnétiseurs croient au fluide. Quand ils cherchent à prendre un sujet pour la première fois, leur esprit est absolument tendu vers le but à atteindre. Ils ne veulent qu'une chose, et la veulent de toutes les forces de leur âme. De là ils concluent que leur volonté a tout fait. Cette foi dans la réussite finale dompte le plus récalcitrant, quand, bien entendu, il a foi lui-même dans la réalité des phénomènes et qu'il n'oppose pas volonté à volonté.

Mais, même en de tels cas, on voit des choses étranges. Un jour vint chez moi, accompagné de sa femme, un monsieur âgé de quarante à cinquante ans, membre d'un tribunal. Il souffrait d'insomnie depuis de longues années (quinze à



Digitized by Google

vingt ans). Remèdes et régime avaient été impuissants. Sa famille le sollicitait depuis longtemps de recourir au magnétisme. Le voilà chez moi.

« C'est ma femme qui m'a entraîné ici. Je ne voulais pas. Je ne crois pas à toutes ces nouveautés. Je ne dis pas cela pour vous; mais tout cela, c'est de la frime ou du compérage. » Notez qu'il y avait à ce moment chez moi une demoiselle hypnotisable, et deux jeunes collègues. « Moi, monsieur, je suis allé l'autre jour voir Léon. J'ai tout de suite vu qu'il y avait entente entre lui et ses sujets. Sur la scène, un jeune homme s'est déshabillé. Mais j'ai entendu parfaitement Léon lui dire : Déshabillez-vous ! Je l'ai entendu. »

C'est le cas ou jamais, dirait-on, de ne pas s'occuper d'un pareil malade. Toutefois, j'endors devant lui la demoiselle. Naturellement pour lui, nous répétions des scènes arrangées à l'avance. Comment prouver qu'il en est autrement à qui ne veut pas se rendre? Car tout peut se simuler. On ne peut pourtant pas mettre l'hypnotisé sur un gril.

Je dis néanmoins à mon visiteur de se prêter à un essai. « Oh! je veux bien, pour faire plaisir à ma femme et lui prouver que toutes ces nouveautés sont de la fantasmagorie. » Le voilà installé dans le fauteuil. Au bout de deux minutes, il ferme les yeux : « Vous fermez les yeux. — Oui, mais je ne dors pas; j'ai les yeux fatigués, voilà tout. Je pourrais les ouvrir. » Il les entr'ouvre avec peine. Je le pince. « Je sens que vous me pincez. — Oui, mais vous n'avez pas mal. — Je le crois bien, vous ne pincez pas fort. — Maintenant, je pince plus fort. — Aussi j'ai mal. — Vous n'avez plus mal. — Mais vous ne pincez plus. — Certainement! je pince plus fort. — Je le disais bien ; j'ai de nouveau mal. — Le mal cesse. — C'est que vous ne pincez plus. » Bref, je finis par lui percer le bras avec une grosse aiguille, sans que, à la piqûre de sortie, le moindre trait de sa figure se contracte ; et il continue à protester de cette façon. Je le réveille, l'aiguille dans le bras. Il manifeste peu d'étonnement : « Je suis très résistant à la douleur, vous savez. — Eh bien! essayons,

Digitized by Google

maintenant que vous êtes éveillé. » J'essaye ; il a mal. « Je n'ai pas eu aussi mal, c'est vrai ; mais j'étais quand même éveillé. Je n'ai pas dormi du tout. » Ce qui n'empêcha pas que la suggestion lui donna du sommeil pour cette nuit au point que le lendemain on dut le réveiller.

C'est l'un des cas les plus curieux que j'aie vus dans ma pratique. D'habitude, les sceptiques instruits sont réfractaires, parce qu'ils mettent leur amour-propre à justifier leur scepticisme. Au contraire, le sceptique disposé à se défaire de son scepticisme devant le fait est un sujet plutôt favorable, parce que les premiers effets le font promptement changer d'avis.

M. Bernheim rappelait qu'il dit volontiers à ceux qui nient le magnétisme qu'il n'a rencontré de réfractaires que parmi les idiots ou les entêtés. Sur ces mots, je lui ai offert de l'hypnotiser. Certes, je crois M. Bernheim non magnétisable. Pourquoi? Que lui manquera-t-il ? L'attention convenablement dirigée. Il la portera toujours sur les procédés de celui qui l'entreprendra, et nullement sur les phénomènes psychiques, qui, sans cela, se passeraient en lui.

Je me suis étendu longuement sur les expériences que M. Bernheim a faites devant moi. Si le lecteur les a suivies point par point, il a pu se convaincre que la suggestion seule était la cause des phénomènes provoqués. Or, ces phénomènes sont des plus variés ; ce sont tous les phénomènes que l'on obtient à la Salpêtrière avec les fameuses hystériques, tant et si souvent mises à contribution. Où sont donc les causes physiques ? Et, après avoir vu ces choses, conçoit-on que M. Gilles de la Tourette, dans son nouveau livre, écrive : « S'il y a quelque chose de dangereux dans le magnétisme, ce n'est pas la suggestion » ?

C'est là une singulière fortune du magnétisme de n'avoir cessé d'être l'objet d'ardentes controverses depuis son apparition jusqu'aujourd'hui que les savants s'en occupent. Mais le magnétisme tient, par de nombreux côtés, par les côtés psychologiques surtout, à la philosophie ; et ainsi s'expliquent les disputes interminables auxquelles il donne lieu. Maté-

Digitized by Google

rialistes, sensualistes, idéalistes sont plus près de s'entendre que M. Bernheim et ceux qui se disent disciples de M. Charcot.

Certes, je l'ai déjà dit, il y a peut-être dans les phénomènes magnétiques autre chose que de la suggestion. M. Beaunis n'est pas aussi exclusif que M. Bernheim. Mais une chose paraît incontestable, c'est que les phénomènes obtenus avec les hystériques de la Salpêtrière sont tous dus à la suggestion, car on les reproduit à volonté avec des sujets qui n'ont aucune tare hystérique. Là est le grand point. De là découlent des conséquences psychologiques de la plus grande importance. C'est que l'âme a un empire presque absolu sur le corps. Seulement, pour qu'elle l'exerce, elle doit être placée dans un état particulier voisin du sommeil. Alors elle pénètre dans les recoins les plus secrets des organes, rétablit l'ordre dans les parties troublées, stimule les fonctions suspendues, réprime les excès de zèle ou les révoltes, expulse les éléments de dissolution, en un mot fait partout le travail d'épuration devenu nécessaire

Quelque difficulté qu'on ait à comprendre cette action de l'âme, elle est indiscutable. Et, si l'on veut bien y réfléchir, elle est beaucoup plus compréhensible que la conception contraire et généralement acceptée. Quelle est l'opinion courante? L'école matérialiste, aussi bien que l'école spiritualiste, regarde le corps comme un appareil de physique et de chimie qui fonctionne sans l'intervention de la partie pensante de notre être. Des faits d'expérience journalière nous montrent en nous des organes qui travaillent les uns sans, les autres avec notre intervention. Je puis mouvoir mon bras et, de cette façon, y appeler la chaleur, mais je ne puis pas modérer les contractions du cœur ou de l'estomac; je puis provoquer dans une certaine mesure l'évacuation de la vessie, mais non la sécrétion des reins. Si ces faits étaient l'expression de toute la réalité, il y a en nous deux puissances, une puissance corporelle et une puissance spirituelle. Aussi, malgré des divergences profondes pour le reste, au fond, les deux écoles sont, l'une comme l'autre, dualistes.

Digitized by Google

L'hypnotisme semble bien fait pour remettre à flot l'animisme de Stahl. Il serait difficile de désigner une fonction qui ne pût être influencée par la volonté du sujet magnétisé. Si des préjugés n'interdisaient pas de faire certaines expériences, il serait intéressant de soumettre à des investigations minutieuses les rapports de dépendance entre le fœtus et la mère. M. Féré a fait quelques expériences dans cette direction ; mais, par la force des choses et des lois, elles sont absolument trop restreintes. Quant à moi, répétant ce que j'ai dit ailleurs, je voudrais qu'il fût permis de faire servir aux progrès de la science les êtres que la justice a retranchés de la société. Je ne parviens pas à comprendre pourquoi le respect de la dignité humaine défendrait l'utilisation de leur chair, quand il n'interdit pas de les priver de leur liberté.

(*A suivre.*) J. DELBŒUF.

Digitized by Google

# MAITRE LIONEL

C'était un matin, quelques jours plus tard. Une grande foire au bétail avait lieu à Liége, et de nombreux campagnards en profitaient pour venir faire des achats dans les galeries du palais. Leurs souliers à gros clous grinçaient sur les dalles; les bavardages des femmes, avançant par groupes de trois ou quatre et barrant le passage, résonnaient sous les voûtes, mêlés aux appels facétieux des marchands. Toute cette foule dégageait une odeur de vêtements poudreux et percés par la sueur; de loin en loin, on apercevait une grosse matrone ayant défait son bonnet et s'épongeant consciencieusement, avec un grand mouchoir à carreaux, le front, les paupières, la nuque, les coins de la bouche. Des marmots soufflaient dans des trompettes en bois, dont le cri nasillard dominait le sourd murmure où se confondaient tous les bruits. Et l'on avançait de ce pas nonchalant de la paysannerie qui semble avoir toujours le temps, et l'on s'arrêtait devant les étalages, et l'on s'en éloignait, et l'on y revenait pour bien montrer aux boutiquiers, qui suivaient ce manège du coin de l'œil, qu'on n'était pas pressé, qu'on n'achèterait rien, qu'on venait uniquement pour voir. Un chapelier ne l'avait pas entendu de cette façon. Il avait tout bonnement happé le client au passage et, moitié sérieux, moitié riant, lui essayait ses chapeaux, en attirant par ses lazzis le monde autour de sa boutique. A côté, chez un fripier, on voyait un grand diable se choisir une culotte et,

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 décembre 1888.

Digitized by Google

comme il la disait trop courte, le marchand de la lui appliquer aussitôt contre les jambes, en ayant soin de la tirer de toutes ses forces pour atteindre la longueur voulue. Des gourdins liés en faisceaux roulaient sur les pieds des passants. C'était le vendeur qui feignait de les recevoir à l'instant de Leipzig, où il les avait commandés expressément pour ce jour, disait-il. Et des patauds s'arrêtaient, prenaient en main la poignée de cuir tressé, soupesaient le bâton, l'achetaient. Les bouquinistes avaient peu à faire. Cependant, il arrivait qu'un brave homme, tirant un bout de papier de sa poche et disant : « C'est pour M. le curé », pénétrait chez l'un d'eux timidement. — « Les *Confessions de saint Augustin?* Parfaitement; vous allez avoir ça. » Oh ! saint évêque d'Hippone, que de *Confessions d'une courtisane* ont été vendues au lieu des tiennes! Des querelles éclataient quelquefois. Un rude fermier hesbignon, bas sur jambes, carré d'épaules, la face apoplectique, prétendait se faire rendre le prix d'un couteau dont la lame s'était brisée en coupant gros comme ça de pain à son cheval. « Ah! *nom di Diu!* c'est pas parce que je suis un paysan!... » Il criait; un gros de foule l'entourait bientôt et menaçait d'envahir à sa suite l'échoppe du taillandier. — « C'est juste; elle est cassée; tenez, là, vous voyez? » Le finaud amusait le public et laissait au fermier le temps de se calmer. « Vous aurez donné un coup sec. Pas donner des coups secs avec de l'acier véritable. Faut couper lentement, en faisant glisser la lame. Elle entre comme dans du fromage. » Et, prenant un autre couteau dans sa boutique, il répétait la leçon avec gestes à l'appui. « Lentement, lentement, vous voyez? Eh bien, comme ça, vous couperiez la queue à une comète. Voulez-vous celui-ci?

— Cinq mille milliards de *noms di Diu!* si je le veux!...

— Il coûte le double de l'autre. »

Le fermier rugissait; il serrait ses poings énormes et les promenait autour de la tête du marchand comme des marteaux prêts à retomber. « Oui, celui que je vous ai vendu était le dernier. Voulez vous ou ne voulez-vous pas? » Si

Digitized by Google

l'acheteur refusait, tant pis pour lui : pas d'argent et pas de couteau ; s'il acceptait, il payait au prix du premier un second couteau identique, et le taillandier n'y perdait rien.

« C'est l'invasion des Barbares, » disaient ce jour-là les gloires de la magistrature forcées de coudoyer ces rustres. Doutrèwe lui-même, malgré les beaux profits qu'il tirait de ces clients de hasard, gardait, en les rasant, une moue méprisante. Il se faisait aider en ces occasions par un sien neveu âgé de seize ans, petit, maigriot et grêlé, qu'un voisin, né malin, avait surnommé d'Artagnan ; et Césarine se gardait de paraître dans la boutique. « Ils ont mis en fuite les Grâces, » ajoutaient les gloires du barreau.

Cependant, vers dix heures, après les premiers moments de presse, Doutrèwe vit entrer sa fille.

« Je viens voir, » dit-elle pour expliquer son arrivée, et elle s'assit en effet derrière la vitrine.

Les paysans, peu à peu, s'en étaient allés ; ceux qui continuaient à traîner leurs gros souliers sur les dalles étaient ou des adolescents restés avec leur mère, ou des malins qui croyaient faire leurs emplettes à meilleur marché quand tous les autres étaient partis. On voyait clair dans la foule, à présent, et l'on pouvait y reconnaître les habitués du palais.

Depuis sa visite chez Me Lionel, les bavardages de Doutrèwe ne tarissaient plus. Et M. Prior ; et sa campagne d'Ougrée ; et le bon vin qu'il y avait bu ; et le beau temps qu'il faisait ; et patati, et patata. Dès qu'il était seul un moment avec Césarine, il reprenait son antienne, ne se croyant jamais assez reconnaissant de l'honneur qu'il avait reçu. Discrétion chez lui bien extraordinaire, il n'avait pas encore dit un mot à ses voisins de sa glorieuse après-midi de dimanche. C'était peut-être pour ce motif qu'il en accablait sa fille.

« Eh oui ! » répondait-elle, agacée, en s'efforçant de parler d'autre chose ; mais Doutrèwe lui échappait, retombant toujours sur ses pattes avec la souplesse d'un chat de gouttière et reprenant aussitôt son ronron dithyrambique.

Ce matin, elle l'interrompit et, d'un ton brusque : « Si

Digitized by Google

vous croyez que M. Prior n'avait pas ses raisons, dit-elle. Comprenez donc que s'il vous a fait des amabilités, ce n'était pas pour vous... »

Doutrèwe ouvrit de grands yeux.

« Et que j'y étais bien pour quelque chose, » poursuivit-elle. Elle haussa les épaules et se remit à guetter derrière l'étalage de parfumeries. A peine fit-elle attention aux bruyantes gronderies qui tout à coup éclatèrent sur la tête de d'Artagnan. Doutrèwe l'avait surpris écoutant, bouche bée, leur conversation et il cherchait à lui allonger des tapes, que l'apprenti évitait en sautillant de côté et d'autre ; il finit par se réfugier auprès de Césarine. La jeune fille ayant montré, d'une caresse amicale dans les cheveux de d'Artagnan, qu'elle le prenait sous sa protection, Doutrèwe sortit maugréeur sur le seuil de sa boutique.

« Est-ce que, dans la rue que tu habites ou dans les environs, demanda Césarine, il n'y a pas un très beau jeune homme, noir, qui vit seul avec sa mère. Il est beau, très beau, le plus beau de tous, » acheva-t-elle, moins surprise de son ton de voix passionné que de l'espoir dont elle se berçait follement en posant sa question. Comme d'Artagnan la regardait de ses yeux rêveurs qui semblaient suivre une piste dans des lointains vagues : « Dis, si tu sais? reprit-elle en le couvrant d'un regard tendre.

— Qu'est-ce que vous me donnerez? demanda-t-il en baissant la voix.

— Ce que je te donnerai? »

Machinalement, elle promena de nouveau la main dans les cheveux raides du petit homme. « Je ne sais, dit-elle ; que veux-tu ?

— Je suis content, fit-il. J'aurais voulu vous demander de m'embrasser, mais j'ai pensé que vous n'aimeriez pas à toucher mon visage grêlé, n'est-ce pas ?

— D'Artagnan, tu dis des bêtises, répondit Césarine en riant.

— Je n'en dirai pas toujours, répliqua-t-il ; et quand vous saurez... »



Digitized by Google

Il se tut; Me Lionel venait d'entrer, et Doutrèwe à sa suite. Le vieil avocat était fort pâle; ses yeux, en rencontrant ceux de Césarine, se détournèrent d'abord. Il eut cependant assez d'empire sur lui-même pour la regarder de nouveau, assez froidement, et s'avancer vers elle avec une lente inclination de tête.

« Je n'espérais pas vous voir, dit-il. Vous êtes rentrée à bon port, dimanche?

— A en croire mon père, répondit Césarine, j'ai couru le danger de m'enrhumer, mais ce n'est pas bien grave.

— Oui, intervint Doutrèwe. Figurez-vous, monsieur Prior, que cette grande jeune fille-là n'a pas voulu mettre son écharpe. Oh! je sais! on n'écoute plus ses parents aujourd'hui. Les vieilles gens, c'est comme les vieilles églises qui n'ont plus de paroisse : leurs cloches sonnent, mais personne n'y va plus entendre la messe.

— On se rend à l'église toute neuve d'à côté, fit Me Lionel d'un ton de mélancolique résignation. Ah! c'est toujours un tort d'être vieux. »

En parlant, il s'était assis devant le lavabo; Doutrèwe commença ses préparatifs pour le raser. Saisissant le moment, d'Artagnan s'éloigna en faisant un signe d'intelligence à Césarine.

La jeune fille, cependant, ayant vu la pauvre mine de Me Lionel, se sentit comme un remords.

« Il ne faut pas croire, comme mon père, dit-elle, que je n'écoute pas les bons conseils; mais il y a des choses dans la vie où ce ne sont pas les bonnes raisons qui décident, par exemple... par exemple... Je ne sais pas, moi.

— Il n'y a que les personnes entêtées qui pensent comme ça! s'écria Doutrèwe.

— J'ai la conviction que Césarine n'est pas entêtée, fit Me Lionel; je crois seulement qu'elle ne réfléchit pas assez aux bonnes raisons qu'on lui donne; ce n'est pas de l'entêtement, c'est de la légèreté de jeunesse.

— Est ce qu'il s'agit encore de moi? reprit Césarine; alors, je me tais. »

Digitized by Google

Me Lionel réprima du geste un accès d'humeur du barbier.

« Laissez-moi dire, Doutrèwe, poursuivit-il. S'il s'agit de vous, mon enfant, il s'agit aussi de moi. Nous sommes aussi déraisonnables l'un que l'autre, peut-être : vous, de ne pas accepter une très belle position ; moi, de croire que le rang et la fortune peuvent remplacer certains rêves que font les jeunes filles. Mais, bien que je vous paraisse dans l'erreur, j'ai pour moi cependant l'expérience de la vie, et celle-ci ne trompe pas. Elle est sûre et certaine, comme il est sûr et certain que le soleil se lèvera demain. Et la vie dit ceci, mon enfant : que les vieilles gens, comme moi, comme votre père, étant sur le déclin de leurs jours, aiment dans la jeunesse leurs joies et leurs espoirs d'autrefois, qu'ils la chérissent pour elle-même et non pour eux, de la même façon qu'une mère chérit ses enfants. S'ils peuvent, outre cette affection pleine de bonté, lui donner le bonheur que procurent les facilités de l'existence, quelle riante perspective ! De l'autre côté, il y a les fatalités instinctives qui rapprochent les jeunes gens des jeunes gens, je le sais ; il y a l'attraction réciproque, souvent aveugle, souvent trompeuse ; il y a les rêves qui naissent au printemps avec les fleurs et meurent malheureusement avec elles quand vient l'hiver, c'est-à-dire lorsque le jeune homme, ayant trop puisé dans la même coupe de volupté, se sent malgré tout encore altéré, qu'il cherche, qu'il regarde autour de lui, et qu'il finit par se dire : « Suis-je fait pour une seule femme? Tant d'autres sont jolies ; tant d'autres ont des qualités de cœur et d'esprit que je ne trouve pas dans la mienne. » Que l'une de ces femmes alors, en passant, le pousse légèrement du coude, il la suit et se perd. Les vieilles gens n'ont plus cette imagination volage ; ils ont une femme, et leur rêve est fixé sur elle seule jusqu'à la mort.

— Voilà parler ! s'écria Doutrèwe, extasié par le bruit des paroles plus que par leur sens.

— Il n'est rien de tel, pour parler bien, que d'être convaincu de ce que l'on dit, repartit Me Lionel, et, voyez-vous, cette conviction calme et tranquille qui passe dans ma

Digitized by Google

voix et qui frappe les auditeurs, c'est encore une supériorité des vieilles gens sur les jeunes. Quelle confiance voulez-vous d'ailleurs qu'ils aient en eux-mêmes, alors qu'ils sont aussi flottants que les brumes du matin? Se condenseront-elles en pluie bienfaisante ou en nuée d'orage? On ne sait; il en sera comme le vent les poussera. Vous aimeront-ils avec bonté? Vous aimeront-ils avec passion? Ils l'ignorent; ils obéiront à la nature. Nous, les vieilles gens, tant de jours passés sur notre tête ont calmé nos fièvres et nos enthousiasmes, et l'habitude de vivre nous a donné la tendresse persévérante.

— Ah! fit Doutrèwe, réponds à cela. »

Me Lionel était resté assis, tournant le dos à Césarine, à laquelle il parlait dans le miroir du lavabo, où l'image de la jeune fille se reflétait. Le barbier n'avait pas osé toucher à cette haute figure d'où sortaient, avec une grave douceur, ces phrases qui lui plaisaient comme une musique. Et l'on eût dit, à voir le regard que sa fille lançait de temps en temps sur l'avocat, qu'elle attendait qu'on lui mît la serviette au cou et qu'on lui frottât les joues de savon pour que le charme qu'elle subissait avec une sorte d'impatience fût rompu. Elle ne l'aimait pas; elle ne pouvait pas l'aimer. Un inconnu avait traversé sa vie : c'en était fait des hésitations qu'avait fait naître en elle l'affection de Me Lionel. C'était vers l'inconnu qu'elle se tournait, c'était à lui qu'elle voulait appartenir, qu'il fût riche ou pauvre, fidèle ou volage, qu'elle dût être heureuse ou malheureuse avec lui dans l'avenir.

« Allons! reprit Doutrèwe, réponds donc, pour voir. »

Césarine se penchait dans la vitrine, écartant sur les rayons les flacons qui l'empêchaient de voir dans les galeries. Ne viendrait-il pas? L'appel ardent de son cœur ne le ferait-il pas sortir de ces murs qui, durement, repoussaient ses regards? Où était-il, qu'il n'entendait pas?

Me Lionel s'était retourné; il la regardait. Son père la regardait aussi. Tout à coup, il se précipita vers elle :

« Si je te prends à faire la cour!... » cria-t-il.

Césarine se leva.

Digitized by Google

« Oh ! je sais, continua Doutrèwe ; le fils Bomboir, n'est-ce pas ?... »

Césarine haussa les épaules.

« Quand on pense ! dit-il à Me Lionel. Un jeune homme !... »

Me Lionel fit *chut ! chut !* de la main :

« Rasez-moi, Doutrèwe, continua-t-il, et du calme, pour ne pas me couper. »

Césarine sortit en disant qu'elle allait chercher le dîner. En réalité, elle traversa la galerie dans toute sa longueur pour gagner une haute porte vitrée, qu'elle poussa, ébahissant un groupe de paysannes qui, assises là, sur le seuil, dévoraient à belles dents des triangles de tarte au riz. Un couloir obscur la conduisit dans la seconde cour du palais.

Autant, dans la première, la pierre bleue des constructions paraissait froide, autant, ici, les fleurs et la verdure qu'elle enfermait la faisaient participer à leur vie. Par le calme profond et respectueux qui y régnait, c'était un de ces *patios* de maison espagnole, où les habitants nonchalamment laissent passer le vol silencieux des heures ; par sa grâce et sa fraîcheur, c'était, dans l'austère demeure de la justice, une oasis où l'œil pouvait se reposer sur un coin de nature charmant. Autour du bassin, auquel huit grands vases servaient de balustrade, quatre tamaris étaient plantés, dont le feuillage, comme une fine mousseline verte que les fleurs lamaient de rose, s'agitait mollement dans la blonde clarté du soleil. Les sentiers bordés de buis et convergeant des angles et du milieu de deux façades, découpaient des plates-bandes où croissaient des plantes à larges feuilles et des arbustes fleuris. Sur un pan de gazon, on avait mis blanchir du linge ; un arrosoir était auprès, qui semblait chargé de le garder.

Césarine se dirigeait vers un porche sous lequel étaient plusieurs portes. L'une ouvrait sur une rue étroite et noire ; les autres donnaient accès à des logis ménagés sous une galerie dont on avait fermé les entrecolonnements par un mur de briques, où apparaissaient encore des piliers sculp-



Digitized by Google

tés. A droite étaient établis des bureaux; à gauche habitait le concierge.

« Bertha! Dis donc, Bertha! »

La jeune fille qui cousait à la fenêtre de la loge leva la tête et, quittant aussitôt son ouvrage, elle vint trouver Césarine dans le jardin. Elle avait les cheveux noirs plantés bas sur le front, les yeux vifs et rieurs, les lèvres épaisses, le nez droit. Elle était mince, mais les rondeurs entourant le menton faisaient présager que ses formes, encore discrètes, ne tarderaient pas à s'empâter. En attendant, il y avait dans sa personne une certaine grâce de jeunesse, et son métier de couturière lui avait conservé les mains blanches et fines.

« Je ne sais rien, dit-elle à Césarine d'un ton assez sec, et les gens auxquels je fais des questions me regardent comme si je me moquais d'eux, ce qui n'est pas amusant. »

En même temps, elle saisit l'arrosoir.

« Ce n'est pas pour dire, continua-t-elle tandis que l'eau se répandait en pluie murmurante sur le linge, mais il y a plus d'un joli garçon noir de par le monde, et ce serait une chance d'aller tout justement tomber sur le tien.

— Eh donc! repartit Césarine, je n'en vois pas tant que cela, moi, de jolis garçons!

— C'est que tu ne regardes pas assez, répondit Bertha. J'en vois un, moi, qui vient ici depuis deux jours pour prendre le dessin de la cour, à ce que je crois...

— Est-il noir ? interrompit Césarine.

— C'est possible; je ne l'ai pas beaucoup regardé. »

Bertha, dont l'arrosoir était vide, s'éloignait pour aller le remplir au bassin. En passant devant le porche, elle y jeta un coup d'œil, et Césarine la vit revenir brusquement. Bertha n'eut que le temps de lui dire :

« Le voilà! »

Florentin pénétrait dans la cour. Il aperçut les deux jeunes filles et salua Bertha, sans faire semblant de reconnaître Césarine, puis il se rendit sous la galerie opposée. Là, s'étant appuyé contre un des piliers, il ouvrit son album, prit son crayon et se mit à dessiner.

Digitized by Google

Césarine était restée telle que l'avait surprise l'entrée inopinée de Florentin. Les yeux étonnés, une main sur le bras de sa compagne, comme pour se retenir à une réalité dans le grand courant de folle joie qui menaçait de l'emporter, elle attendait un signe du jeune homme pour courir à lui et lui dire qu'elle était heureuse. Mais il n'avait pas fait un geste vers elle; dans le regard fugitif qu'il lui avait adressé en passant, elle n'avait pas senti qu'il l'eût reconnue, et maintenant qu'il faisait là-bas la chose de son agrément ou de son métier, il paraissait avoir complètement oublié qu'elle était en sa présence. Elle appuya la main plus fortement sur le bras de Bertha, qui lui dit : « Il me paraît qu'il n'a guère fait attention à toi, si c'est lui.

— C'est lui, répondit Césarine; peux-tu en douter?

— Bah! Il vient ici pour dessiner, et pas pour autre chose, tu vois. »

Après cette réponse, Bertha s'en alla puiser de l'eau, en lançant un clin d'œil au jeune homme, et Césarine, sous l'empire d'un brusque mouvement de dépit, traversa le jardin et s'en retourna par le couloir. Florentin avait aussitôt fermé son album et s'était mis à la suivre. Il arriva dans le couloir comme elle se disposait à en sortir.

L'ayant saluée : « Je ne sais si vous ne trouverez pas ma curiosité excessive, dit-il; mais voici cinq ou six jours que je vous cherche pour savoir votre nom, mademoiselle. Cinq jours, reprit-il en comptant sur ses doigts, c'est-à-dire, si vous vous en souvenez comme moi, depuis le jour où j'ai eu le plaisir de vous apercevoir chez M. Prior.

— Je m'en souviens, » répondit-elle, et son regard alla franchement à celui du jeune homme.

— Et ce souvenir que vous avez gardé de notre rencontre, demanda Florentin qui se rapprocha, peut-il me permettre de croire que je saurai votre nom un jour ou l'autre, — aujourd'hui, par exemple?

— Césarine Doutrèwe, fit-elle en lui souriant, et mon père est barbier dans les galeries du palais.

— En vous voyant tout à l'heure, reprit il, j'avais à peu

Digitized by Google

près deviné que vous veniez dans la seconde cour en voisine. Vous y reverrai-je encore? Mon travail m'y amène le matin, mais je n'hésiterais absolument pas à y revenir à la soirée, si j'étais assez heureux pour vous y rencontrer. »

Il parlait, et le ton de sa voix, comme son sourire, était très doux, avec une pointe de gaîté qui donnait une allure aimable à ces banals préliminaires d'une intrigue amoureuse.

Césarine entendit parfaitement qu'on lui demandait un rendez-vous et, sur un mot plus tendre de Florentin, elle l'accorda pour le soir même. L'eût-elle voulu, il lui eût été impossible de bouder son amour et les plaisirs qu'elle en attendait.

En recevant de la bouche même de Césarine, la confirmation de ce que lui avait appris Bertha sur la profession du vieux Doutrèwe, Florentin s'était demandé avec étonnement quelle pouvait être la raison pour laquelle Me Lionel l'avait invité chez lui. La réputation du vieil avocat étant au-dessus de tout soupçon de galanterie malhonnête, quel lien pouvait-il exister entre lui, son barbier et Césarine? Ce fut à résoudre cette question qu'il passa une bonne partie de l'après-midi et, en allant longtemps avant l'heure au rendez-vous, il y cherchait encore une solution qui le satisfît.

Le soir allait venir. Dans la ville très paisible, la lumière rougeoyait et de larges pans d'ombre tombaient des maisons en travers des rues. L'objet même de sa préoccupation conduisit Florentin devant la demeure de Me Lionel, qu'il se représentait courbé dans son cabinet de travail sur quelque grimoire judiciaire, lorsque la grande porte tourna sur ses gonds et livra passage à l'avocat. Rien ne convenant mieux à la curiosité et au désœuvrement du jeune homme, il résolut de le suivre. Me Lionel marchait d'un pas délibéré. Il se dirigeait vers le centre de la ville sans aucune de ces hésitations qui auraient pu attirer sur lui les réflexions malveillantes des passants; aucun de ces regards jetés derrière soi, par-dessus l'épaule; aucune non plus de ces stations inutiles devant les vitrines, où l'on s'arrête pour avoir l'air d'une personne qui flâne et détourner les soupçons. Arrivé

Digitized by Google

sur la place Saint-Lambert, Me Lionel, de son même pas assuré, la traversa tout entière et s'enfonça sous la grande voûte déjà sombre du palais. Florentin y pénétrant derrière lui, le cœur battant, le vit alors entrer chez un barbier dont le nom peint en grosses lettres sur le linteau de la vitrine, acheva de jeter le trouble dans ses esprits. Rebroussant chemin, il fit rapidement le tour du palais par la place Notger, gagna le derrière des bâtiments et s'en alla frapper à la porte de la seconde cour.

« On vous attend », murmura Bertha qui vint lui ouvrir.

Florentin fit quelques pas dans le jardin, y jeta un coup d'œil : « Où est-elle? » demanda-t-il.

La jeune fille se tourna vers la fenêtre de la loge, et Florentin aperçut dans l'ombre de la chambre, une forme vague qui faisait mine de se reculer sans trop de hâte. Son visage soucieux se rasséréna.

« Césarine! » appela-t-il à voix basse, et s'appuyant du coude sur l'appui de la fenêtre, prenant dans sa main une main qu'on lui donna bientôt, il se pencha jusqu'à toucher des lèvres une joue brûlante et qui ne se retira pas.

Sous la brise du soir, les arbustes du jardin avaient de légers frissons qu'on eût dit ceux de l'amour et de la pudeur. Plus douce que leur murmure, s'élevait par moments la voix des amoureux, puis, brusquement, tout retombait dans un silence religieux, les arbres, pour jouir voluptueusement de la fraîcheur que leurs feuilles venaient d'aspirer, les jeunes gens, pour continuer d'un regard qui portait leur âme, les aveux commencés par leurs soupirs.

Cependant, Florentin voulut savoir de Césarine ce que faisait à cette heure, chez son père, M. Prior.

« Je ne l'épouserai jamais! s'écria-t-elle en pelotonnant plus étroitement sa main dans celle du jeune homme.

— S'est-il donc agi de l'épouser? demanda-t-il.

— Bertha ne vous a pas dit? »

Florentin secoua la tête.

Elle reprit : « Il était si bon pour moi, si heureux, lorsque je voulais bien me montrer un peu gentille pour lui. Alors,

Digitized by Google

malgré moi, je me suis prise à penser à lui avec reconnaissance.

— Et cette reconnaissance ne vous coûtait pas, poursuivit-il. Vous auriez été capable de l'épouser ?

— Peut-être, avant de vous avoir rencontré, répondit-elle. C'était un grand honneur qu'il me faisait en me demandant en mariage et je comprenais aussi que j'aurais été heureuse.»

Elle s'interrompit en sentant un frémissement courir dans la main du jeune homme.

« Mon Dieu ! fit-elle, je vous dis tout; il ne faut pas m'en vouloir de ma franchise. »

Il secoua de nouveau la tête et tous deux, ayant soif de se voir, de se voir et de se voir, se cherchaient des yeux dans la nuit devenue plus sombre.

« Voici mes parents », vint dire Bertha, qui avait fait le guet.

Leurs doigts emmêlés se lièrent une dernière fois avec une sorte de hâte fiévreuse; Florentin attira contre lui la bien-aimée et la baisa sur les lèvres longuement. « A demain ! » murmura-t-elle. Il ne répondit pas et s'éloigna dans la direction de la première cour. Comme il franchissait l'entrée du couloir, il crut voir qu'une ombre fuyait devant lui vers la porte qui le fermait du côté opposé. Celle-ci s'ouvrit et, dans l'entrebâillement, sur l'angle de lumière que fit paraître là l'éclairage des boutiques, un instant se dessina la haute silhouette de Me Lionel. Florentin d'abord s'arrêta, puis il voulut courir pour savoir... pour expliquer... Quoi? que désirait-il savoir? que comptait-il expliquer? — Oui, celui qui l'avait sauvé de la prison avait tout vu, et n'avait que faire de s'entendre expliquer comment on le payait de ses services en lui prenant celle qu'il aimait.

L'hiver était revenu. Dans la boutique de Doutrèwe, où ronflait un petit poêle en fonte, toujours rouge, Césarine passait des heures noires, des heures qui n'en finissaient pas, où la neige floconnant dans la cour marquait comme un événement. Parfois, elle prenait en main un livre ou bien elle apportait de la maison du linge à coudre, des bas à

Digitized by Google

remailler, mais le roman ou l'ouvrage bientôt la fatiguaient, et, les gardant, sans plus y toucher, sur ses genoux, où ils étaient tombés de ses mains languissantes, elle préférait rêver à son ennui. Il fallait que son père lui fît honte de sa paresse pour qu'elle consentît encore à nettoyer la vitrine abandonnée à la poussière. Le bruit ayant couru que sa fille était sottement fidèle à quelqu'un qui n'avait pas voulu d'elle, il prétendait que sa clientèle avait diminué, parce que, disait-il, on n'aime pas les boutiques où les demoiselles font des figures d'enterrement. Cependant, Me Lionel continuait à venir tous les deux ou trois jours. Il entrait, saluait, s'asseyait à la place ordinaire et se laissait raser en répondant à peine à Doutrèwe; ensuite, il saluait et sortait. Lorsqu'il était là, Césarine feignait d'être gaie; elle allait et venait à travers la boutique en chantonnant, ou cousait debout auprès de la vitrine en paraissant s'intéresser aux passants; mais dès qu'il s'était éloigné, elle retombait dans son apathie et son mutisme.

Florentin était parti. Le lendemain du jour où il lui avait parlé dans la seconde cour du palais, Césarine, qu'y ramenait l'espoir de l'y voir revenir, avait reçu des mains de Bertha un billet de lui : *Il ne m'est pas permis de vous aimer. Je m'exile. Oubliez-moi.* Bertha lui dit qu'il avait été apporté par un vieil homme qu'elle connaissait bien et qui servait de modèle aux peintres à cause de sa barbe de bon dieu. En le lisant, Césarine n'avait d'abord ressenti que du dépit; elle l'avait passé à Bertha, dont la surprise avait été grande et la curiosité. — « Il y a quelque chose, avait-elle dit. — Il y a que c'est un jeune homme fier et qui ne voudrait pas épouser la fille d'un barbier, avait répondu Césarine. — Il ne parle pourtant pas de t'épouser, ici, avait fait Bertha en montrant le billet. Il dit qu'il ne lui est pas permis de t'aimer. Si c'était son mariage avec toi qui était défendu, il aurait continué à venir te voir et aurait fait en même temps ses efforts pour arriver quand même à se marier avec toi. — Pourquoi ne m'explique-t-il pas cela lui-même? — Parce qu'il veut que tu l'oublies. S'il te donnait toutes ses

Digitized by Google

raisons, tu essayerais de ne pas y croire et tu ferais le contraire de l'oublier. Et puis, il n'est pas dit qu'il ne t'écrira pas pour te donner des explications. »

Césarine avait quitté son amie en emportant l'espoir de recevoir cette lettre. Quelque temps elle avait trouvé un intérêt dans la vie : attendre; puis, au fur et à mesure que les jours, les semaines et les mois s'étaient écoulés sans lui apporter de nouvelles de Florentin, l'espérance peu à peu avait déserté son âme et, tout à coup, elle y avait senti un vide effrayant. Plus rien ne l'avait attachée au monde où, jusqu'alors, sa jeunesse et sa beauté lui avaient valu du moins des jouissances d'amour-propre; elle s'était volontairement enfoncée dans les ténèbres de l'isolement, éprouvant un orgueil amer à se dire malheureuse et plus malheureuse que ne l'avait jamais été aucune femme. De loin en loin, un entretien avec Bertha, durant lequel toutes deux parlaient bas, de crainte de réveiller les morts; une visite au bureau de la poste restante, où peut-être l'attendait une lettre de Florentin; une morne promenade le dimanche après midi dans des rues balayées par la bise, — elle n'avait consenti que par ces signes extérieurs d'animation passagère, à montrer qu'elle vivait encore.

Maintenant, ce dont elle souffrait surtout, c'était des luttes de sa fierté. Souffrance misérable qui, lorsqu'elle était lasse de regrets et d'attentes déçues, ne lui laissait même pas goûter la paix de l'anéantissement, et la sollicitait sans trêve d'écrire, d'écrire la première, de se présenter en suppliante à celui qui la fuyait.

Un soir de janvier, son père l'ayant laissée seule avec d'Artagnan, qu'il avait définitivement pris comme apprenti, elle se souvint de la bonne volonté que l'adolescent avait montrée autrefois à se mettre à son service. Il se disposait à quitter la boutique quand elle lui fit signe de venir auprès d'elle :

« M'aimes-tu toujours? demanda-t-elle en faisant un effort pour sourire.

— Oh oui ! répondit-il; et son pauvre corps de nain parut grandir de l'élan qu'il mit dans sa voix.

Digitized by Google

— Veux-tu me faire un grand plaisir?

— Le plus grand de tous, si je puis! » fit-il avec la même ardeur qui doublait sa taille.

Puis, rougissant et baissant les yeux, il ajouta :

« C'est pourtant de M. Florentin qu'il s'agit encore... »

Césarine lui prit la main et la caressa :

« La personne qui t'a parlé de lui sait-elle où il est allé? »

D'Artagnan leva les paupières un instant:

« Non, dit-il.

— Pourrait-elle le savoir? »

De nouveau, d'Artagnan regarda Césarine :

« Non, dit-il encore.

— C'est bien ; merci. »

Voyant que malgré le geste qu'elle avait fait pour le congédier, l'apprenti demeurait en place :

« Tu peux t'en aller, mon garçon, ajouta-t-elle.

— Mais moi, je puis le savoir, fit-il.

— Comment?

— En allant le demander.

— Tu ferais cela?

— Pour vous, oh oui? » dit-il avec feu.

Elle hésita. Que lui dire pour le remercier? Un certain trouble, malgré elle, la faisait s'interroger très sérieusement. Enfin, elle lui caressa la chevelure en lui disant d'une voix légèrement tremblante :

« Tu aimes M. Florentin aussi, n'est-ce pas? »

Sous la douce main de Césarine, d'Artagnan avait pâli d'émotion, puis il s'était reculé :

« Vous aurez l'adresse demain », affirma-t-il.

La jeune fille vit qu'il souriait. Pauvre petit héros!

Le lendemain, d'Artagnan attendit longtemps avant de pouvoir lui parler, mais il était visible que sa belle confiance de la veille avait disparu. Il agitait la tête d'un air morne : il n'avait pas l'adresse; puis aussitôt, il levait le doigt en signe d'espoir et semblait dire : « J'ai autre chose ». — Quoi? Les mains écartées et les bras à demi étendus, il répondait : « C'est trop long à raconter. » Et Césarine, préférant le



Digitized by Google

doute à une triste certitude, ne prenait aucun souci de se ménager un tête-à-tête avec lui. Enfin, vers midi, quand elle alla chercher le dîner de son père, d'Artagnan sortit immédiatement après elle et la rejoignit au bas de la place. Il fit son récit avec la hâte de se débarrasser de ce qu'il savait, jointe à la confusion de n'avoir pu réussir. C'était Mme de Larivière elle-même qui était venue lui ouvrir. Il avait osé tout de même lui faire sa question. Le regardant sévèrement, elle lui avait dit : « Pourquoi faire? » Puis, voyant son embarras, elle s'était cependant radoucie : « Si c'est pour une personne à laquelle mon fils doit de l'argent?... — Oui, oui, c'est cela! — Dites à cette personne de venir elle-même. »

Il l'avait remerciée et s'en était allé.

« Vous en ferez ce que vous voudrez, continua-t-il; mais, à votre place, j'irais la trouver, je suis sûr qu'en vous voyant, elle ne saurait pas vous dire non.

— Tu crois? » fit Césarine coquettement.

Il se contenta de la regarder avec admiration, puis, brusquement :

« Faites-le, Césarine, dit-il, pour que je puisse penser que, cette fois-ci, du moins, j'ai été bon à quelque chose. »

Elle répondit qu'elle réfléchirait, et d'Artagnan, après lui avoir répété à voix basse qu'il serait heureux d'avoir pu lui rendre service, s'éloigna en pressant le pas.

Aller voir Mme de Larivière? oh non! c'était impossible. Et que lui dire? Elle, la fille d'un barbier, se trouver en présence d'une dame? Lui demander l'adresse de son fils? s'exposer à toutes les suppositions auxquelles donnerait lieu cette visite, et dans ce but? Non, non, non! Remontant alors à son désir d'écrire à Florentin qui lui imposait la nécessité d'une telle demande, elle s'interrogea plus strictement sur la convenance d'y céder. Était-ce elle qui pouvait écrire la première? ne froisserait-elle pas Florentin? Et s'il ne lui répondait pas, comme c'était probable après son brusque départ, à quelle honte ne s'exposait-elle pas en se voyant plus expressément méprisée? Rien que d'y penser, elle sen-

Digitized by Google

tait se précipiter les mouvements de son cœur et une douleur aiguë le traverser.

Si dures pourtant que fussent devenues les conditions de cet amour dont l'aurore avait été si belle, Césarine ne connut aucun retour, même passager, vers le paisible et confortable avenir que Me Lionel lui avait fait entrevoir. Elle aimait, elle était heureuse d'aimer; elle n'aurait pas changé son sort contre celui de tant de femmes qui jouissaient d'un bonheur dont l'amour était absent. Ce fut bientôt la seule joie qui lui demeura. Ayant perdu l'espoir de recevoir une lettre de Florentin, décidée à ne pas lui en écrire, ne pensant plus à Me Lionel, vis-à-vis duquel elle ne songeait même plus à feindre de la gaîté, elle se réfugia dans sa mélancolie en se disant que ce sentiment suffirait au restant de ses jours, et, sa vie désormais fixée de la sorte, elle connut le charme endormant de la résignation. Vivre d'amour; en mourir : quelles délices! Un jeune homme passe; il est d'une beauté sans égale; ses pas sont légers et les amours semblent le porter sur leurs ailes ; il a, — ce qui n'est pas toujours déplaisant, — un certain air de suffisance, caché parfois sous des allures plus timides : quelle douceur de pouvoir traverser le chemin de ce beau vainqueur sans être tentée de l'aimer! Quel plaisir ineffable d'être à l'abri de la passion et de ses coups de foudre! Être préservée de l'amour par l'amour !... Césarine trouva dans ces pensées le contentement intérieur et le calme. Comme une veuve qui se drape dans son deuil de façon à rester jolie, elle porta sa mélancolie avec grâce et sans trop d'affectation. Aux regards et aux sourires que les jeunes gens reprirent la douce manie de lui adresser, elle répondit avec gravité, sans sévérité toutefois. Des habiles prétendirent qu'elle préparait sa conversion vers Me Lionel. Mais Césarine était seule à posséder son secret et elle le gardait avec soin. Que Florentin revînt un jour, il la retrouverait aimante et toute à lui ; qu'il demandât si elle avait souffert, elle pourrait lui répondre : « A en mourir », très sincèrement, car la mort aurait pu venir, — elle vient à toute heure, — et si elle n'était pas venue, ce ne serait pas lui, à coup sûr,

Digitized by Google

qui songerait à le trouver mauvais. Telles sont les petites hypocrisies de l'amour. Si l'on ne s'y laissait point prendre, pas un homme, pas une femme ne se croirait sûre du baiser qu'on lui donne, et l'éternelle union que tous deux se promettent dans leurs serments, ne durerait pas un mois. Ainsi pensait Césarine qui, d'ailleurs, aimait Florentin de tout son cœur.

Me Lionel apprit le départ de Florentin par une lettre que le jeune homme lui écrivit de Paris, où il déclarait vouloir se fixer. Il s'excusait avant tout de ne pas être allé lui faire ses adieux. Croyant avoir encore deux jours devant lui, il avait reçu la visite du conducteur de la diligence. Cet homme lui avait fait savoir qu'un voyageur, qui devait partir le soir même, avait renoncé à son voyage; il venait lui proposer de remplacer le manquant.

« J'avais résolu de m'éloigner, continuait Florentin. Cette circonstance me permettait de mettre mon projet immédiatement à exécution, et j'en profitai, tant pour épargner à ma mère ces attentes énervantes qui précèdent le départ d'un être cher, que pour ne pas laisser refroidir mon zèle. Des liens si nombreux me rattachaient au pays que j'allais quitter! Je citerai ceux qu'avaient formés votre bonté pour moi et auxquels je m'étais habitué comme à ceux que crée la nature. Croyez-moi, monsieur, il m'a été très cruel de ne pas aller vous serrer une dernière fois la main... »

Qu'était-ce à dire? En achevant cette lecture, Me Lionel était resté longtemps le front dans les mains, comme un homme qui cherche la solution d'un problème. Pourquoi ce départ sans adieux au lendemain de la scène qu'il avait surprise dans la seconde cour du palais, et dont il avait d'abord souffert comme de la trahison d'un fils? Il ne pouvait douter que le jeune homme ne fût entré en rivalité avec lui et que, par une loi fatale, l'amour de Césarine ne fût allé au plus jeune. Si donc Florentin s'était enfui, c'était pour ne pas céder à l'entraînement de la passion. Mais pourquoi s'était-il éloigné sans le revoir? Obéissant à un mouvement de jalousie, avait-il répugné à serrer la main d'un rival? Ou bien le soupçonne-

Digitized by Google

rait-il d'avoir employé, vis-à-vis de Césarine, ces honteux marchandages qui mettent à l'encan des amours séniles l'honneur des femmes? Le ton affectueux, presque tendre, de la lettre le rassurait pleinement sur les sentiments de respect et d'affection de Florentin envers lui.

Me Lionel se leva de son fauteuil et se mit à marcher lentement dans son étude. Il avait croisé les mains derrière le dos; ses yeux baissés suivaient machinalement le va-et-vient de ses pieds.

Il rassemblait les renseignements qu'il avait pu tirer de Doutrèwe. C'était bien une rupture définitive que Florentin avait préparée; rien de son passé ne devait renouer dans l'avenir la chaîne de sa vie qu'il venait de briser volontairement. Il l'avait voulu ainsi, non seulement en cachant à Césarine le lieu de sa retraite, mais en se refusant encore la triste consolation de lui expliquer la cause de son départ. La jeune fille l'ignorait : Me Lionel en était certain. L'avait-elle du moins devinée? Il hésitait à le croire, puisqu'elle ne connaissait probablement pas les liens de reconnaissance qui s'étaient établis entre Florentin et lui. Froissée dès lors dans ses sentiments, elle finirait par oublier son amour, et Me Lionel pouvait espérer qu'elle lui reviendrait. N'était-ce point pour faciliter ce retour de Césarine que Florentin avait brisé avec elle sans lui donner d'explications? Et Me Lionel concluait que c'était son jeune rival lui-même qui, en lui cédant la place, l'autorisait à poursuivre son dessein.

Sa marche à travers son étude s'était peu à peu ralentie, au fur et à mesure qu'il lui semblait approcher d'une explication plus complète de la conduite du jeune homme. Un point cependant restait toujours dans l'ombre : pourquoi Florentin n'avait-il pas voulu le voir? Ayant eu le courage de quitter Césarine, comment n'avait-il pas eu celui de serrer une dernière fois la main du rival pour lequel il se sacrifiait?

Brusquement, Me Lionel s'arrêta. Une clarté avait jailli de la comparaison qu'il venait d'établir au fond de lui-même entre sa conduite et celle de Florentin. Il comprenait que les rôles auraient dû être intervertis : c'était à lui d'abandonner



Digitized by Google

ses prétentions, à lui de se soumettre à la loi de nature qui rapproche les jeunes des jeunes, à lui de laisser Florentin être heureux avec celle qu'il avait choisie.

Sous le coup de lumière dont l'accabla sa conscience, Me Lionel approcha d'une main tremblante son fauteuil, et s'y affaissa, honteux de soi-même et des lâches compromis où il se voyait engagé. Oh! oui; Florentin, si héroïque, n'avait eu que trop raison de lui refuser toute marque de respect et d'estime.

Il relut la lettre du jeune homme... « Croyez-moi, monsieur, il m'a été très cruel de ne pas aller vous serrer la main une dernière fois; mon cœur m'y portait, mais j'ai dû céder aux circonstances. Je n'ai pas perdu tout espoir de vous convaincre que mes protestations de reconnaissance ne sont pas de vaines paroles. Quoiqu'il me soit impossible de vous promettre que je reverrai jamais ma ville natale, j'ai toutefois la certitude de pouvoir vous affirmer que, de près ou de loin, je connaîtrai tout ce qui vous arrivera et que je me réjouirai de votre bonheur du meilleur de mes sentiments de gratitude, avec lesquels, monsieur, j'ai l'honneur d'être, etc., etc. »

Étaient-ce là des paroles qui révélaient une arrière-pensée de haine ou de mépris? Alors, si ce n'était pas sa lâcheté sénile qui avait écarté Florentin de lui au dernier moment, qu'était-ce donc? Et, poussé presque malgré lui à ne plus trouver dans toute la conduite du jeune homme que des raisons d'agir admirables, il en vint à penser qu'il n'avait pas voulu se présenter chez lui de crainte d'être détourné de son projet de départ en le voyant se sacrifier à sa place. « Je l'aurais forcé à m'avouer le motif de son voyage à Paris, se dit Me Lionel, et lui parlant comme un père à son fils, moi, vieux déjà et n'ayant que trop goûté à la vie, à lui dont la jeunesse sourit à l'avenir, je lui aurais ordonné d'épouser Césarine. Florentin a eu peur de ma grandeur d'âme; il en a eu peur pour moi-même, et moi, j'ose encore me préférer à lui? »

S'étant levé, il se remit à marcher par la chambre et, peu à peu, le bruit de ses pas alla diminuant, diminuant avec ses dernières hésitations.

Digitized by Google

Il ne voulut pas écrire à Florentin ; mais se fiant à cette partie de la lettre où le jeune homme lui disait : « Je connaîtrai tout ce qui vous arrivera, » il prit soin de faire savoir à Mme de Larivière que les projets de mariage de Me Lionel avec la fille de son barbier, n'existaient plus. Césarine elle-même, malgré son indifférence, s'aperçut d'un changement dans les manières de l'avocat à son égard et, vers la fin de l'hiver, il était avéré pour tous que la jolie fille, pour n'avoir pas voulu d'un riche parti qui s'était d'ailleurs retiré, las d'attendre, se consumait dans la vaine expectative d'un épouseur que n'effrayeraient pas ses dédains.

Bertha, la seule personne qui, avec Me Lionel, connût son amour pour Florentin, en avait fait un secret qu'elle avait gardé strictement. D'Artagnan, qui n'avait pu que le deviner, n'avait aucune raison pour vouloir en acquérir la certitude, et, surtout, le culte religieux qu'il avait voué à Césarine, l'aurait détourné de toute indiscrétion. Doutrèwe en était revenu à s'imaginer que décidément le fils Bomboir était l'homme pour lequel sa fille avait refusé Me Lionel.

« Si c'est cela, lui dit-il un jour, faut le dire. Plutôt que de voir toujours des mines d'enterrement... »

Césarine l'interrompit : « Je ne lui parle seulement pas! » fit-elle avec ce haussement d'épaules qui était pour elle plutôt un geste de lassitude que d'impatience.

— Je crois bien, reprit Doutrèwe, il fait le fier et ne veut pas de toi.

— Ça lui est bien permis sans doute de ne pas vouloir de moi, puisque je n'ai jamais voulu de lui.

— Mais qui est-ce alors? » insista Doutrèwe.

Césarine haussa les épaules encore une fois. « Hé, personne, voyons! Faut-il qu'une fille soit nécessairement amoureuse?

— Ah! comme j'aurais épousé monsieur Prior, moi!

— Il est encore libre! » dit-elle.

Elle souffrait avec impatience qu'on lui parlât encore de Me Lionel, dont le souvenir achevait de s'effacer de son âme.

(*A suivre.*) ALFRED LAVACHERY.

Digitized by Google

# LA QUESTION DE L'ÉMIGRATION

Les Belges, quoique volontiers sédentaires, commencent à suivre l'exemple que leur donnent les Anglais et les Allemands et à émigrer en grand nombre. Presque tout le monde approuve cet exode et le gouvernement accorde des faveurs, par exemple des réductions sur les prix de transport, aux personnes qui vont chercher une meilleure fortune dans les contrées transocéaniques. Cependant l'émigration, fort bonne pour l'Angleterre et l'Allemagne, est non seulement inutile, mais encore nuisible en Belgique. Nous allons essayer de le démontrer.

On compte qu'en dix ans 2 millions d'Anglais et 1,500,000 Allemands abandonnent leur patrie et transportent leurs foyers au delà des mers. Grâce à cette forte émigration, il existe actuellement sur le globe terrestre un monde anglo-saxon et un monde germanique. Plus de 100 millions d'hommes parlent l'anglais et 65 millions l'allemand. Quoi que nous puissions faire, il n'y aura jamais sur notre planète un monde belge. En France, l'émigration est très faible. Nos voisins du Sud ont pourtant de nombreuses et belles colonies, mais ils les ont acquises et ils les gardent, malgré ce qu'il leur en coûte, uniquement par amour-propre national, pour des raisons d'influence politique et militaire. De telles raisons ne sauraient toucher un petit pays neutre.

Le principal argument de nos partisans de l'émigration consiste, il est vrai, à dire que la Belgique a trop d'habitants, qu'on s'y étouffe, que la concurrence, la lutte pour l'existence, devenue trop âpre, y fait descendre les salaires trop bas, que nombre de Belges, enfin, ne trouvent pas l'em-

Digitized by Google

ploi de leurs bras dans leur pays, tous les métiers y étant encombrés. On compte aujourd'hui, en Belgique, plus de 200 personnes par kilomètre carré et la population augmente rapidement. Elle double en moins de cent ans, de sorte que le royaume aura, dans la seconde moitié du siècle prochain, si la même progression se maintient, 12 millions d'habitants. Cette perspective remplit d'inquiétudes beaucoup de gens. Celui-ci se demande comment on s'y prendra pour loger un peu à l'aise tout ce monde-là, sur les 30,000 kilomètres carrés dont se compose notre territoire; celui-là, supputant ce qu'une pareille multitude dévore annuellement, affirme que les subsistances nécessaires manqueront. Craintes peu fondées! A Londres, près de 5 millions d'hommes vivent sur 316 kilomètres carrés et beaucoup ne sont pas mal logés. Il ne pousse pas de blé dans les rues de la capitale du Royaume-Uni, cependant les Londoniens absorbent plus de pain et de meilleur pain que les campagnards des provinces anglaises et écossaises. Les laboureurs qui ont semé et qui récoltent du blé ne mangent pas tout le pain qui en provient. Les produits sont consommés par les gens qui ont le moyen de les acheter.

Voilà le fond de la question. Il faut pouvoir acheter ce dont on a besoin, mais alors tout va bien. Un peuple n'est jamais trop nombreux, trop resserré entre ses frontières quand il produit assez de choses qui manquent aux autres, pour acquérir, en échange, les choses qui lui font défaut. Les Anglais ne meurent pas de faim, bien que leur territoire ne fournisse pas le tiers de la quantité de blé indispensable pour nourrir les 35 millions d'hommes occupant les îles Britanniques; ils sont assez riches pour acheter beaucoup de froment en Russie et en Amérique. Le bien-être dont jouissent les citoyens d'un pays ne dépend aucunement de la densité de la population, mais seulement du rapport qui y existe entre le nombre des habitants et la fortune nationale. Les Belges, les Anglais et les Hollandais, qui vivent à plus de 100 sur 100 hectares, sont moins privés des choses nécessaires à la vie que les Suédois, les Grecs et les Espagnols,

Digitized by Google

malgré l'état de dispersion de ces derniers peuples; mais aussi les Belges, les Anglais et les Hollandais, pris ensemble, ont un revenu moyen de 826 francs par tête, tandis que celui des Suédois (y compris les Norvégiens), des Grecs et des Espagnols réunis, n'atteint pas 318 francs.

Il est bon qu'une nation ait beaucoup de citoyens. Qui dédaigne un homme en craint souvent deux. Vers 1830, la Belgique comptait huit fois moins d'habitants que la France; aujourd'hui elle en a seulement six fois moins. Ceci, pour le dire en passant, a évidemment contribué à grandir la part proportionnelle de notre pays dans le mouvement scientifique, littéraire et artistique. Eh bien! cette augmentation, si avantageuse à tant de points de vue, de la population d'une contrée n'a pas pour effet nécessaire, ainsi qu'on le prétend, d'y développer la concurrence des ouvriers et le paupérisme. C'est une vérité de fait, que dans les pays à population extrêmement dense, les capitaux sont accumulés encore beaucoup plus que les hommes; cela se voit bien chez nous et mieux en Hollande et en Angleterre, surtout à Londres. Or, cette situation économique est particulièrement avantageuse à la classe ouvrière parce que, quand le capital abonde, quand le fonds productif est considérable, la demande de la main-d'œuvre est grande et le travail bien rémunéré. Toutes les observations, toutes les statistiques s'accordent et prouvent l'inexactitude de cette prétendue loi d'après laquelle il existerait un rapport direct nécessaire entre la densité de la population et la misère. Citons quelques exemples à l'appui de notre opinion. Vers le milieu de ce siècle, alors qu'on ne comptait pas un indigent sur 56 habitants en Angleterre, il y en avait un sur 20 en Norvège et un sur 22 dans l'Oldenbourg, deux contrées agricoles à population rare. Mais voici qui est plus probant encore. M. Leroy-Beaulieu évalue la proportion des pauvres, en 1860, sur tout le territoire français, à 4 pour 100 habitants; or, d'après le même auteur, en 1877, il n'y avait pas à Londres 2 pauvres sur 100 Londoniens [1].

[1] Paul Leroy-Beaulieu, *Essai sur la repartition des richesses*, p. 427 et 433.

Digitized by Google

Les salaires moyens sont à Paris de 5 fr. 33 c. pour les ouvriers de la grande industrie et de 6 fr. 25 c. pour ceux de la petite. Les ouvriers agricoles français gagnent 2 francs en moyenne. Il n'y a pas proportion adéquate entre ces salaires et les dépenses. Un pauvre diable, chargé de famille, qui reçoit 2 francs par jour ne mange pas sa faim, au milieu des plaines de la Gascogne ou de la Champagne, tandis qu'avec 6 francs, un ouvrier parisien mène une existence qu'on peut appeler aisée en la comparant à celle du paysan. Aussi n'est-il pas étonnant que les campagnes se vident et que les villes se remplissent, autrement dit, que les populations s'agglomèrent de plus en plus en groupes très denses et que leurs déplacements se fassent des régions faiblement peuplées vers les lieux où les hommes sont le plus entassés. Si le nombre des habitants décroissait en 1886, dans 29 départements français tous principalement agricoles, tandis que la population urbaine de la République acquérait une augmentation considérable, c'est évidemment parce que les paysans trouvent avantageux d'abandonner leurs campagnes, si faiblement peuplées, pour les grandes villes. Cet avantage éclate à tous les yeux. C'est, en effet, dans les contrées à population rare que la proportion du capital au travail est actuellement la plus désavantageuse pour ce dernier; c'est là, par conséquent, que la concurrence, malgré le petit nombre de bras qu'on y trouve sur un territoire de grandeur donnée, acule le plus impitoyablement les hommes à cette limite au delà de laquelle il n'y a que la mort; c'est là que toutes les places sont prises à ce banquet de la nature dont parlait Malthus, et qu'il vit encore trop d'êtres humains, quoiqu'il y en ait si peu proportionnellement à l'espace qu'ils occupent.

Les déplacements des hommes sur le globe, d'États à États, s'opèrent aussi très souvent, comme dans l'intérieur d'un pays, des régions à population rare, vers celles où se serrent des populations denses et riches. L'Allemagne, qui, en 1884, ne comptait qu'un peu plus de 80 habitants par kilomètre carré, envoyait, de 1884 à 1886, c'est-à-dire en trois ans, 12,140 de ses nationaux en Belgique, où se pressait pourtant

Digitized by Google

une population de près de 200 individus par kilomètre carré. Dans le même temps, seulement 1,002 personnes nées en Belgique passaient de ce pays en Allemagne. Le principal courant de l'émigration européenne ne se dirige pas vers les régions vierges et vides d'outre-mer, mais bien vers les pays déjà fort peuplés de l'Amérique et de l'Australie, les États-Unis et la Nouvelle-Galles. Sur 1,001 Belges qui abandonnèrent leur patrie, en 1886, pour aller s'établir hors de l'Europe, 694 se dirigèrent vers l'Amérique du Nord, 307 vers les autres régions du globe non situées dans notre continent. Il est à remarquer qu'aux États-Unis les émigrants agriculteurs sont bien obligés de gagner les territoires faiblement peuplés de l'Ouest, le sol des autres provinces étant déjà à peu près entièrement occupé, mais ils ne forment qu'une petite partie des arrivants : parmi les 694 Belges qui abordèrent sur les côtes orientales de l'Amérique du Nord en 1886, il n'y avait que 146 agriculteurs. Tous les autres se fixent généralement dans les États bordant l'Atlantique, États où la population est déjà très dense et où, précisément à cause de cette circonstance, ils trouvent du travail.

Nous n'avons garde de soutenir l'hérésie qui consisterait à dire que la misère doit être nécessairement moindre chez une population dense que chez une population rare. Nous constatons seulement que le fait se présente souvent et nous trouvons l'explication de cette coïncidence en remarquant qu'elle se rencontre précisément dans les lieux où les capitaux sont accumulés plus encore que les hommes. Nous concluons, enfin, de ces observations, qu'il n'y aurait lieu de s'inquiéter de la densité de la population belge que si la fortune nationale ne suffisait pas pour faire vivre cette population. Or, tel n'est pas le cas, c'est ce que nous allons montrer, et nous prouverons ensuite que la fortune nationale étant suffisante pour assurer l'indispensable aux 6 millions d'hommes qui peuplent la Belgique, l'émigration ne peut en réduire le nombre.

D'après le recensement de 1880, on comptait en Belgique, à cette époque, 143,261 personnes nées à l'étranger, et ce chiffre est évidemment trop faible, car il y a toujours des

Digitized by Google

gens qui échappent aux statisticiens. On ne saurait donc soutenir qu'en Belgique, la population trop nombreuse, trop serrée, manque des choses dont elle a besoin pour vivre. Elle en manque si peu qu'elle accueille 150,000 étrangers, lesquels lui demandent l'hospitalité apparemment parce qu'ils trouvent chez nous des occupations et des salaires qui leur font défaut dans les pays où ils sont nés, bien que la plupart d'entre eux viennent de la France et de l'Allemagne, où la densité de la population est trois fois moindre qu'en Belgique.

La présence de ces 150,000 étrangers sur notre sol prouve que les Belges qui émigrent sont immédiatement remplacés par des voisins. Les indications officielles contenues dans l'*Annuaire statistique de la Belgique* permettent d'analyser ce fait et d'en constater la réalité. Pendant les années 1884, 1885 et 1886, les seules pour lesquelles les chiffres nécessaires aient été publiés, d'une part, 24,153 personnes nées en Belgique sont sorties du royaume, d'autre part, 42,502 personnes nées à l'étranger ont passé nos frontières et se sont établies au milieu de nous. Donc, chaque année, 8,000 Belges émigrent et 14,000 étrangers viennent vivre en Belgique. La comparaison de ces deux chiffres prouve clairement que l'immigration, non seulement remplit les vides produits par l'émigration, mais contribue encore à augmenter le nombre total des habitants de la Belgique.

Ainsi, les Belges qui s'en vont sont immédiatement remplacés sur le territoire national. On se ferait une étrange illusion si l'on s'imaginait qu'en augmentant le nombre des partants, il finirait par l'emporter sur celui des arrivants. Les pertes en hommes subies par un peuple se réparent toujours rapidement lorsqu'elles ne résultent pas de l'insuffisance du fonds productif.

« Le départ de 100,000 émigrants par an, dit J.-B. Say, équivaut à la perte d'une armée de 100,000 hommes qui tous les ans seraient engloutis en passant la frontière. » Assurément, mais les vides produits dans une population, peu importe que ce soit par la guerre, des épidémies ou l'émigration, ont toujours pour conséquence un accroissement



Digitized by Google

correspondant de la natalité et de l'immigration. Il y a peu de vérités mieux démontrées que celle-là et nous ne croyons pas qu'elle ait jamais été sérieusement contestée par personne, ce qui nous dispense d'en donner ici des exemples qu'on trouvera d'ailleurs partout.

L'émigration a donc pour seul résultat, en Belgique, de substituer des étrangers aux Belges qui s'en vont, et, pour cela, elle n'est pas seulement inutile, elle est nuisible, car la patrie ne peut demander à ses hôtes ce qu'elle a le droit d'exiger de ses enfants ; elle ne peut vouloir que ces étrangers sacrifient à leur pays d'adoption les intérêts de leurs compatriotes. L'émigration ne nous débarrasse pas, comme certaines personnes le pensent, des éléments de désordre et de trouble que la société renferme chez nous; elle les renforce. Nos ouvriers qui partent pour les pays lointains se recrutent parmi ceux qui comptent beaucoup sur leurs bras, leur vaillance à la besogne et leur travail ; peu sur la révolution sociale ; aussi ont-ils été violemment conspués au *Vooruit*. Quant aux étrangers par lesquels ils sont remplacés, les enquêtes qu'on fait après les grèves violentes et les émeutes, en trouvent toujours bon nombre parmi les meneurs les plus dangereux.

Nous prévoyons une objection. On nous dira : les ouvriers belges qui émigrent le font parce qu'ils ne peuvent se procurer, avec les salaires qu'ils gagnent, ce dont ils ont besoin pour subsister; comment des ouvriers étrangers parviendraient-ils à se tirer d'affaire avec ces salaires insuffisants ? Nous répondrons à cette question par une autre. Comment se fait-il que le nombre des immigrants l'emporte toujours dans notre pays sur celui des émigrants? Voici, en réalité, ce qui se passe. Quelquefois, une industrie périclite, par exemple, quand des nations étrangères ferment leurs frontières à ses produits, et les ouvriers occupés par cette industrie, trop peu payés, émigrent; mais, puisque la population totale du royaume augmente, il faut nécessairement que, dans le même temps, d'autres industries se développent et prennent de l'essor. Ce sont ces dernières qui absorbent les immigrants. Il vaudrait

Digitized by Google

mieux que ces déplacements se fissent autrement et que les Belges exerçant un métier ne leur rapportant plus de quoi vivre pussent occuper dans leur pays les places où, à leur défaut, s'installent des étrangers. Très souvent la nature du travail diffère fort peu dans deux industries dont l'une manque de bras, dont l'autre en a trop, et un homme peut passer de celle-ci à celle-là sans éprouver de grandes difficultés. Au lieu de favoriser l'émigration, qui a tout simplement pour effet de remplacer des Belges par des étrangers sans apporter la moindre amélioration au sort des classes pauvres, le gouvernement remplirait une tâche plus utile en facilitant aux ouvriers leur transfert des corps de métiers encombrés à ceux où il se trouve des vides. L'organisation sérieuse de bourses du travail, la création de nombreuses écoles professionnelles d'où les jeunes ouvriers ne sortiraient pas sans être plus aptes qu'ils ne le sont maintenant à pratiquer différents métiers,(il est toujours bon d'avoir plusieurs cordes à son arc), d'autres mesures analogues, permettraient au moins à quelques-uns des pauvres gens atteints, en Belgique, par les crises industrielles, de gagner leur vie dans leur pays au lieu de passer en Amérique. Ce serait infiniment plus avantageux à la fois pour eux et pour la nation tout entière.

De tels moyens ne seront jamais cependant que de faibles palliatifs. Le meilleur, le plus puissant remède que l'on puisse apporter aux misères des classes pauvres ne consiste pas à pousser vers l'exil une fraction de celles-ci, mais à augmenter la masse des richesses dont dispose le pays.

Le revenu annuel moyen se monte en Belgique à 545 fr. Il est clair que si ce revenu était de 600 francs, par exemple, nous serions plus riches. Et qu'on ne vienne pas dire que le prix des choses augmenterait parallèlement, car ce prix ne haussera évidemment pas dans les cinq parties du monde parce que les Belges auront la bourse un peu mieux garnie. Pour conserver les avantages de notre nouvelle fortune, il suffirait de ne pas écouter M. Dumont et de laisser nos frontières ouvertes. Si beaucoup d'ouvriers souffrent en Belgique, c'est parce qu'un certain nombre de nos industries ne trouvent

Digitized by Google

pas d'acheteurs pour leurs produits. Quand les acheteurs manquent, les usines et les fabriques chôment, les salaires baissent et la misère se glisse au foyer du prolétaire. Pour éteindre le paupérisme, qui étend alors ses ravages, il faut nécessairement ou bien supprimer la misère en trouvant des acheteurs, ce qui permet de relever les salaires, ou bien supprimer les misérables eux-mêmes. Or, nous avons montré que l'émigration ne peut diminuer d'une unité le nombre des habitants de la Belgique; reste donc la recherche de nouveaux débouchés. Nous devons nous efforcer d'envoyer à l'étranger non pas nos compatriotes malheureux, mais les produits de leur travail.

L'exploitation des richesses naturelles de l'Afrique centrale, rendue possible par la fondation de l'État indépendant du Congo, donnera, au point de vue de l'amélioration du sort de la classe ouvrière, des résultats qu'il est absurde d'attendre de l'émigration. Les capitaux engagés dans la mise en valeur de ces régions lointaines serviront à y créer des factoreries, des établissements commerciaux, industriels et agricoles. Qui ne voit les avantages de toutes sortes que les Belges de toutes conditions sont appelés à retirer de cette extension de notre domaine économique? Bornons-nous cependant à constater l'influence heureuse qu'aura le développement simultané du commerce, de l'industrie et de l'agriculture au Congo sur les conditions d'existence de nos ouvriers, puisqu'il s'agit, dans la pensée des promoteurs de l'émigration, de venir en aide principalement à ceux-ci. Pour transporter les marchandises, des chemins de fer, des navires sont indispensables; les établissements agricoles, de même que les établissements industriels, doivent être munis de nombreuses machines. Il y aura donc là un débouché très important pour nos usines métallurgiques; mais celles-ci ne peuvent augmenter leur production sans faire une plus grande consommation de charbon. L'extension des affaires dans l'industrie du fer entraîne une situation meilleure pour les houillères. Les bras manquent, les salaires montent à Liége, à Seraing, à Charleroi, dans le Borinage. Et voyez comme, ici, le bien de l'un fait, non pas le mal, mais le bien de l'autre. Les ouvriers des carrières d'ardoises de la province de Luxembourg et ceux des

Digitized by Google

carrières de pierres du Hainaut, qui ne touchent plus que des salaires insuffisants parce que l'Allemagne a fermé ses frontières à nos ardoises, et la France rendu impossible l'exportation chez elle de nos pierres de construction, ces ouvriers qui émigrent aujourd'hui de sorte que la population d'Herbeumont, par exemple, diminue rapidement, trouvent du travail et des salaires rémunérateurs dans les mines de charbon. Les nègres employés dans les factoreries et les plantations, étant payés, ne seront plus réduits à se vêtir de tatouages, costume qui les protège peu contre la fraîcheur des nuits et les pluies de la massika ; nos fabriques pourront se mettre en mesure de leur fournir des étoffes. Les salaires augmentent à Gand comme à Liége et à Charleroi. Or, les ouvriers, mieux payés, font plus de dépenses ; ils renouvellent plus souvent leurs habits et leurs souliers, ce qui fait vivre les tailleurs et les cordonniers ; ils consomment davantage toutes sortes d'objets, et ici la diffusion des bénéfices devient inextricable. Par exemple, ils achètent du sucre, ce qui procure des gains non seulement à l'épicier, mais au fabricant de sucre, mais au paysan qui cultive des betteraves, mais au propriétaire qui loue ses terres au paysan, puis aux fournisseurs du propriétaire, puis aux ouvriers de ces fournisseurs, et ainsi de suite.

Ce sont là des vérités si simples, qu'elles ont l'air d'être empruntées à M. de La Palisse. Répétons-le une fois de plus : ce n'est pas en encourageant l'émigration, mais en soutenant énergiquement, avec les puissants moyens d'action dont il dispose, les tentatives d'ouverture de nouveaux débouchés, que le gouvernement fera reculer dans la mesure de ses forces le paupérisme et la misère. Tous les hommes politiques se croient obligés d'essayer de résoudre la question sociale, cherchent et ne trouvent pas grand'chose. Nous ne le disons pas dans le dessein de vexer les socialistes, mais c'est encore notre Roi qui, en cette question, comme en plusieurs autres, a vu le plus juste, le plus clair et le plus loin, et qui, par la création de l'État indépendant du Congo, a réalisé la seule solution grosse de résultats pratiques considérables qui ait, jusqu'à présent, vu le jour en Belgique.

LOUIS NAVEZ.



Digitized by Google

# LA SOUDE SOLVAY

Il y a quelque temps, les journaux nous ont appris que se célébrait ici, à Bruxelles, le vingt-cinquième anniversaire de la soude Solvay. Certes ce nom était assez connu pour l'avoir vu citer maintes fois depuis quelques années, depuis surtout que son propriétaire a acquis pignon sur rue dans la capitale, mais combien de personnes connaissent l'histoire de la soude et celle de la soude Solvay? Combien apprécient cette découverte à sa juste valeur? Combien ont une idée de la perturbation qu'elle a jetée dans toute l'industrie chimique et de la véritable révolution économique qu'elle a soulevée? Aussi nous a-t-il paru qu'il serait intéressant de résumer ici l'histoire de cette invention d'un de nos compatriotes; d'esquisser ainsi à grands traits la marche triomphale à travers le monde d'une industrie nouvelle, née chez nous, et de montrer comment s'est produite cette découverte si utile; comment et avec quelle énergie son auteur a su l'implanter partout et comment elle mérite, par ses résultats, d'être classée parmi les découvertes les plus précieuses et les plus méritoires de notre siècle.

* * *

La soude est l'un des produits de l'industrie chimique dont l'usage est des plus répandus et des plus multiples. Elle est bien connue de nos ménagères qui emploient ses cristaux pour leurs lessives; d'autre part, les fabricants de savon se servent de la soude comme base même de leur fabrication. Les blanchisseurs, les papetiers en font d'énormes consom-

Digitized by Google

mations. C'est grâce à la soude que nous avons aujourd'hui des verres à vitres et des glaces à bon marché. C'est la soude encore qui permet d'obtenir ces belles teintes du roucou ou de l'outremer. Enfin la soude trouve d'importants débouchés dans les fabrications de produits pyroligneux, d'acétates, d'amidon, de riz, d'huile, de bougies, de glucose, etc., etc.

La soude est donc, on le voit, aussi indispensable à toute une série d'industries que le pain à l'homme; aussi, disait J.-B. Dumas, les deux plus grandes nouveautés économiques du siècle sont : la machine à vapeur et la soude artificielle.

Il y a un siècle, on ne connaissait que la soude naturelle provenant de l'incinération de plantes diverses que l'on recueillait, surtout au bord de la mer, que l'on faisait sécher, puis que l'on brûlait dans de grandes fosses; la cendre, qui fondait par la chaleur et pouvait alors se casser par petits morceaux et s'expédier au loin, donnait la soude. C'était l'Espagne qui en fournissait alors la plus grande partie au monde entier, et elle l'extrayait en brûlant surtout la *salsola soda*, plante de la famille des chenopodées, qui se développe et se multiplie prodigieusement sous le soleil du Midi.

Lorsqu'éclata la Révolution de 1789, la France se trouvait absolument tributaire de l'Espagne qui lui envoyait pour plus de 30 millions de soude par an, de sorte qu'au moment ou le blocus vint fermer toutes les frontières, ce fut l'industrie chimique de la France qui fut la première atteinte : ses fabriques de savon, de papier, de blanchiment, de glaces, de verres, voyaient leur ruine imminente, car la soude, leur matière première, leur faisait défaut.

Mais la nécessité stimule les inventeurs, et bientôt une source nouvelle de soude artificielle fut connue, grâce aux recherches patientes et au patriotique désintéressement de l'immortel Nicolas Leblanc.

En dehors de la soude provenant de l'incinération des plantes, on connaissait en effet une source inépuisable du métal même qui constitue la soude et que l'on nomme sodium; c'était le sel marin qui n'est qu'un sel de sodium, en langage scientifique un chlorure de sodium.

Digitized by Google

La difficulté était d'opérer le divorce entre le chlore et le sodium, de façon à pouvoir transformer celui-ci en soude.

Déjà en 1783, le roi Louis XVI avait fondé un prix de 2,400 livres à remettre à celui « qui trouverait le procédé le plus simple et le plus économique pour décomposer en grand les sels de mer, en extraire l'alcali qui leur sert de base, dans son état de pureté, dégagé de toute combinaison acide ou neutre, sans que la valeur de cet alcali minéral excède le prix de celui qu'on tire des meilleures soudes étrangères ».

Ce prix ne fut pas décerné, mais lorsque quelques années plus tard la République fit appel « à tous les citoyens qui avaient commencé des établissements ou obtenu des brevets pour retirer la soude du sel marin », il fut reconnu, après enquête, que le procédé imaginé par Nicolas Leblanc était pratique et économique. C'était enregistrer la constatation d'une des plus grandes découvertes modernes !

Nicolas Leblanc, né en 1742 à Yvoy-le-Pré (Berry), était médecin et maître en chirurgie attaché à la maison d'Orléans. Il avait eu pour maître Darcet, professeur au collège de France, et s'était occupé de recherches scientifiques au cours desquelles il avait découvert, en 1790, le moyen d'extraire la soude du sel marin. A cet effet, il attaquait le chlorure de sodium (sel marin) par l'acide sulfurique pour obtenir ainsi du sulfate de soude qui, mélangé dans un four spécial à de la craie lavée et à du charbon, donnait la soude libre.

Grâce à la générosité du duc d'Orléans, Philippe Égalité, Nicolas Leblanc put fonder, en 1791, une manufacture de soude artificielle à Franciade (Saint-Denis); cette usine produisit 250 à 300 kilogrammes par jour.

Deux ans après, le duc meurt sur l'échafaud ; ses biens sont séquestrés et parmi eux est comprise l'usine à soude dirigée par Nicolas Leblanc. Puis le Comité du salut public engage les citoyens à sacrifier à la patrie en danger les procédés dont ils ont le secret, et Nicolas Leblanc n'hésite pas à rendre publique son invention. Il sauvait l'industrie française, mais pour le sauveteur c'était la ruine, c'était la misère contre laquelle il se débat plus de dix ans; puis, de

Digitized by Google

guerre lasse, découragé, abattu, se révoltant contre l'ingratitude de ses compatriotes, perdant la tête vis-à-vis de la détresse des siens, il se suicide...

Quatre-vingts ans plus tard, l'on produisait par le procédé Leblanc près de 550,000 tonnes de soude, valant plus de 80 millions de francs, et l'on décidait enfin d'élever à Paris une statue à celui qui était mort de faim pour avoir enrichi la patrie.

Et ce n'était point une imposante statue, érigée au centre d'un des grands carrefours de Paris, aux frais de la nation ; non, c'était un modeste bronze élevé dans la cour du Conservatoire des arts et métiers, grâce aux souscriptions réunies à grand'peine par le petit-fils de l'inventeur qui s'était adressé à tous les grands industriels de tous les pays.

A notre honneur, comme au sien, figurait en tête des plus généreux souscripteurs, l'industriel qui avait, lui aussi, trouvé un nouveau mode plus économique encore de produire la soude ; qui avait, lui aussi, lutté pour créer et développer son invention et qui savait, mieux que tout autre, ce que coûte d'efforts, de peine, de travail, de souffrances morales et de persévérance opiniâtre, le triomphe d'un procédé industriel nouveau ; nous avons nommé Ernest Solvay.

* * *

Ernest Solvay est né à Rebecq-Rognon, petit village du Brabant. Son père était saunier, c'est-à-dire raffineur de sel ; d'un esprit large, d'une grande fermeté de caractère, il avait su conquérir, longtemps avant la naissance de la prodigieuse et fructueuse découverte de son fils, l'estime et les sympathies de tous ceux qui l'approchaient et qui l'entourent encore de soins respectueux. La mère d'Ernest Solvay était le type de la femme dévouée, de la mère de famille qui ne vit que pour les siens, qui souffre de leurs souffrances et se réjouit plus qu'eux de leur succès. A elle revient une grande part du triomphe final de l'entreprise de ses fils qu'elle sut toujours comprendre, défendre et encourager.

Digitized by Google

Ernest Solvay avait un frère, Alfred, qui fut du premier jour son collaborateur dévoué, prévoyant et énergique.

Tous deux firent leurs études primaires à l'école de Rebecq. Ernest, d'un tempérament nerveux, toujours courant, gambadant, jouant à la balle, luttant contre ses camarades ou attrapant les rats et les écureuils à la main, chasse pour laquelle il montrait plus d'aptitudes que pour les leçons et les devoirs ; Alfred, plus calme et plus tranquille, se contentait de rendre service à tous.

Sortant de l'école primaire, les frères Solvay furent mis en pension par leurs parents à Malonne. Ernest Solvay y suivit les cours pendant un an ou deux, et revenait bientôt à Rebecq pour s'installer derrière le comptoir d'un magasin de denrées coloniales, pendant qu'Alfred allait acquérir quelques connaissances commerciales en Angleterre.

Mais la lecture de quelques livres de physique et de chimie élémentaires avaient ouvert les idées d'Ernest Solvay qui n'était plus occupé que de recherches et d'expériences, et il est à présumer que plus d'une mesure de sel, plus d'une pesée de café furent faussées par des combinaisons de réactions chimiques compliquées ou des projets de bobines et de télégraphes électriques, nouveaux systèmes.

Ce que voyant, son oncle, M. Semet, directeur de l'usine à gaz de Saint-Josse-ten-Noode, l'appela à lui et le nomma sous-directeur.

Dans son nouveau poste, Ernest Solvay put donner carrière à son génie inventif : épuration, lavage du gaz, extraction et concentration des eaux ammoniacales, séparation des goudrons, régularisation de la pression du gaz, etc. ; il trouvait devant lui un vaste champ pour des combinaisons d'appareils nouveaux et s'y adonnait complètement. C'est ainsi qu'il fut le premier à fabriquer de l'alcali, ou ammoniaque liquide, en utilisant les eaux ammoniacales des usines à gaz qu'il concentrait et faisait barboter dans du chlorure de calcium.

Mais cet esprit d'investigation ne faisait pas toujours l'affaire de l'oncle Semet, qui était d'un caractère peu com-

Digitized by Google

mode et n'aimait en fait de découvertes que celles qui rapportaient immédiatement : aussi encourageait-il peu l'inventeur!

Ayant manié du sel depuis sa tendre enfance, en ayant vu dissoudre, chauffer et cristalliser des milliers de kilogrammes chaque année, Ernest Solvay devait être fatalement amené à associer, dans son esprit et dans ses tentatives de réactions nouvelles, ces deux corps qui le préoccupaient tant : le sel ou chlorure de sodium et l'ammoniaque.

Il essaye d'abord d'utiliser l'acide carbonique perdu dans la concentration des eaux ammoniales et de le faire absorber par une solution salée, et il échoue.

Mais un jour, broyant du carbonate d'ammoniaque dans un mortier, il y verse une dissolution de sel marin, agite la liqueur avec le doigt et constate bientôt qu'elle s'épaissit, qu'un précipité blanc se forme : ce ne pouvait être que de la soude!

Pour vous, pour moi, la chose eût paru intéressante et c'eût été tout. Mais Ernest Solvay y vit plus qu'une réaction, il y vit un procédé industriel et, répétant l'expérience de diverses façons, constatant chaque fois les mêmes résultats lorsque l'on mettait en présence le sel, l'ammoniaque et l'acide carbonique, il se hâta de faire breveter sa découverte le 15 avril 1861.

L'année suivante, la famille formait les fonds nécessaires à l'établissement d'une petite usine d'essai qui fut établie à Schaerbeek, sur la place du Marché, et Ernest Solvay, plein de confiance dans les multiples appareils qu'il avait combinés, appelait à lui son frère Alfred et aussi un de ses camarades de Rebecq, Louis Acheroy, qui fut son premier chef de fabrication et un collaborateur pratique, précieux dans une industrie nouvelle où tout était à créer.

Les essais furent longs, la mise en train difficile : tantôt les appareils s'engorgeaient, tantôt les réactions ne se produisaient pas, tantôt les gaz étaient trop pauvres, tantôt ils s'échappaient, se répandaient dans l'usine, si bien qu'un jour on trouvait les deux frères Solvay et leur chauffeur

Digitized by Google

asphyxiés, inanimés : cinq minutes de retard dans les secours, et l'inventeur de la soude tombait avec son frère et son ouvrier sur le champ d'honneur avant la victoire.

Après bien des déboires, on arrivait à faire produire aux appareils 130 kilogrammes en 12 heures.

C'était assez pour prouver que le procédé Solvay était pratique, mais trop peu pour rémunérer les dépenses d'installation.

Aussi Ernest Solvay songeait-il à vendre, à la Société de Floreffe, son idée, son invention.

Avant de traiter définitivement, Ernest et Alfred Solvay, sur les conseils de l'honorable M. Nélis, membre de la Chambre des représentants, ami de leur père et qui suivait avec intérêt les essais de fabrication de soude, allèrent trouver un avocat, M. Eudore Pirmez, aujourd'hui ministre d'État.

Les inventeurs ayant exposé les résultats de leurs essais et développé les motifs de leurs intentions, leur avocat, entraîné par leur confiance et leur ardeur, proposa non de vendre l'invention mais de constituer une société pour exploiter les combinaisons d'appareils d'Ernest Solvay; les deux frères acceptèrent avec empressement. Les statuts furent discutés; la mise de fonds n'était pas considérable, la famille Solvay y coopérait avec ses apports pour un quart, les frères Solvay, commandités responsables, devaient se consacrer tout entiers à l'entreprise, dont le quart des bénéfices leur revenait.

Tout était arrêté, quand Ernest Solvay vint trouver M. Pirmez; il avait appris que, huit ans auparavant, MM. Schloesing et Roland, deux Français, avaient produit la soude par le procédé à l'ammoniaque, qu'une grande usine avait été installée, mais qu'après trois années de marche et une dépense de 1,500,000 francs en essais et appareils, les inventeurs avaient complètement échoué !

Bien plus, Solvay découvre avec stupeur que cette réaction qu'il croyait nouvelle, qu'il estimait sa propriété, dont il se croyait le seul père, avait été brevetée vingt-trois ans auparavant par deux Anglais, Dyar et Hemming; puis, en 1840,

Digitized by Google

par Waterton; puis encore, en 1854, par Gossage et par Grimes et par Turck!

Et tous avaient échoué! et tous les appareils montés, mis en marche et perfectionnés, n'avaient donné que de déplorables résultats.

C'était, à la vérité, peu encourageant et bien de nature à faire reculer les actionnaires; mais ceux-ci, heureusement pour eux, furent d'avis que si l'on avait risqué en France 1,500,000 francs, on pouvait bien tenter la fortune dans la même voie, sur des appareils mieux combinés, et avec moins du dixième de la somme perdue dans l'entreprise française similaire.

Et c'est ainsi que furent signés les statuts de la société en commandite Solvay et C^ie^.

* * *

Non seulement les frères Solvay apportaient à la société leurs capitaux, leurs appareils, leurs aptitudes, leur travail, mais Ernest faisait, en outre, apport d'un marché d'ammoniaque qui fut la base de la fortune du procédé. Avec cette clairvoyance et cette prévoyance dont il a toujours fait preuve, il avait compris que les eaux ammoniacales, inutilisées par les compagnies du gaz et qui renfermaient un principe fertilisant d'une puissance considérable, l'azote, trouveraient avant peu leur emploi, grâce surtout au moyen qu'il avait trouvé de ramener leur volume au dixième du volume primitif sans rien perdre de leur ammoniaque.

Aussi avait-il traité avec les usines à gaz des marchés de longue durée et de grande importance pour leurs eaux ammoniacales à des prix réellement dérisoires, à tel point que, malgré les résultats splendides du procédé Solvay, qui ne sont un mystère pour personne, ce marché d'ammoniaque seul aurait rapporté à l'inventeur de la soude, quinze années encore après la fondation de la première usine, plus de profits qu'il n'en retirait alors de ses nombreux établissements.

Ayant l'ammoniaque à bon marché, les frères Solvay résolurent de s'établir dans le pays du charbon, entre un



Digitized by Google

chemin de fer et un cours d'eau — ce qui permettait l'arrivée du sel et le départ des matières fabriquées dans les meilleures conditions. L'usine fut bâtie près de la gare de Couillet, dans le bassin de Charleroi, entre le chemin de fer et la Sambre. Établie pour produire 12 tonnes de soude par jour, elle fut mise en marche en janvier 1865.

Les appareils qui y furent montés avaient été brevetés en novembre 1863. Théoriquement, ils étaient admirablement combinés, car tout le travail était mécanique et rationnel; malheureusement, la pratique ne répondit pas aux espérances. L'acide carbonique n'était pas absorbé, la distillation de l'ammoniaque ne marchait pas, bref, cinq mois après la mise en marche, on ne retirait que 227 kilogrammes de soude par jour!

Cinq mois de travail opiniâtre, cinq mois d'efforts ardus, cinq mois de luttes et de fatigues harassantes, physiques et morales! Ernest était tout à la fois directeur, ingénieur, surveillant, dessinateur, chimiste et ouvrier monteur, tandis qu'Alfred était comptable, caissier, magasinier, expéditeur, ouvrier chargeur même; tous deux, toujours à l'œuvre, se relayant avec leur fidèle Acheroy, pour la surveillance des appareils, couchant parfois quelques heures sur une botte de paille, se raidissant contre toutes les catastrophes et toujours confiants dans le résultat final.

Mais dans toutes ces constructions, ces appareils, ces montages, ces essais, ces modifications, le capital, trop maigre, s'est fondu, et quand, en mai 1865, le distilleur s'entr'ouvre, que l'usine doit chômer deux mois, qu'il faut monter deux appareils nouveaux pour la distillation, la firme est endettée!

Cette dette pèse tout entière sur eux, les gérants responsables; mais qu'importe? la distillation nouvelle ne marche-t-elle pas? Toutes leurs ressources personnelles sont englouties, il est vrai, mais les brassins ne se font-ils pas maintenant en trois heures au lieu de douze? L'usine ne donne-t-elle pas près de 400 kilogrammes de soude par jour? C'est la marche régulière des appareils, c'est le succès! Seul, le carbonateur

Digitized by Google

laisse encore à désirer. Ernest Solvay a bien combiné un appareil qui le remplacerait avantageusement, mais la caisse est vide, et d'ailleurs tout va bien, les premières rentrées de fonds payeront le carbonateur imaginé et pendant trois mois la machine tourne, le progrès s'accentue; pendant trois mois, les inventeurs respirent et se croient sauvés. Quand, le 31 octobre 1865, une déchirure se produit au carbonateur, cette fois, c'est l'appareil le plus coûteux hors d'usage, c'est le chômage, c'est aussi une nouvelle mise de fonds indispensable. Où les trouver? Les actionnaires reculent! C'est donc la ruine, c'est le désastre, c'est l'abandon du procédé, c'est l'écroulement de toutes les espérances! Et le malheureux inventeur qui sent peser sur lui toutes les responsabilités, qui voit aussi que le succès était là, certain, pouvant assurer l'avenir de sa famille, se laisse envahir par le découragement et se prend à songer que parfois la vie est un fardeau vraiment bien lourd à supporter! Le jeune frère seul a confiance, il encourage Ernest, tous deux voient le père, ils persuadent leur mère, leurs sœurs et, à leurs appels énergiques, la famille répond par un nouveau et suprême sacrifice d'argent.

Avec ces nouvelles ressources, sans tarder, sans hésiter, Ernest Solvay établit un nouveau carbonateur, composé d'une série de petits flacons barboteurs; il complète son distilleur, il utilise la décharge de la machine des turbines et cette fois, enfin, ses prévisions se réalisent et il peut constater avec une légitime fierté le triomphe de son procédé!

En juin 1866, l'usine produit 1,500 kilogrammes par jour et en décembre 1867, c'est 3,000 kilogrammes; c'est alors non seulement la vie de l'usine Solvay assurée, c'est aussi une situation financière des plus prospères, juste compensation de nombreuses misères passées.

Mais l'inventeur n'est pas satisfait, il travaille constamment, il perfectionne toujours! Les barboteurs étaient presque tous dans un sens horizontal; le raisonnement l'amène à adopter exclusivement le sens vertical et il combine une colonne absorbeuse dont il fait un appareil continu,

Digitized by Google

méthodique, éminemment rationnel, qui constituera longtemps le secret et la force du procédé Solvay.

Si bien que, moins de dix ans après, l'usine de Couillet était doublée; tous les appareils avaient été modifiés et perfectionnés; la production atteignait le chiffre indiqué au début; le bénéfice annuel dépassait de beaucoup le capital primitif; et le diplôme d'honneur à l'exposition de Vienne faisait bientôt connaître au monde industriel que le procédé Solvay était né et était de force à culbuter le procédé Leblanc.

Aussi comprend-on la légitime fierté avec laquelle Ernest Solvay jetait un coup d'œil sur le passé en faisant breveter ces appareils que seul il avait combinés, imaginés et fait marcher : « J'eus à lutter, disait-il, pendant plusieurs années contre les difficultés inséparables d'une entreprise semblable, elles ne me rebutèrent point... Un travail continuel, une énergique persévérance et de grands sacrifices me les firent surmonter en progressant toujours... J'ai réussi à fonder l'industrie de la fabrication de la soude par l'ammoniaque, où il n'y avait eu que des essais abandonnés. »

L'inventeur appuyait, non sans raison, sur ce fait que seul il avait fondé l'industrie de l'ammoniaque, car maintenant que le succès était indéniable, Ernest Solvay se voyait jalouser, nier même la paternité de cette invention qui lui avait presque coûté la vie.

Par un sentiment de chauvinisme, sans doute compréhensible mais trop partial, des savants français comme MM. Fremy, Bouley, Peligot affirmaient que la soude à l'ammoniaque avait été inventée par MM. Schlœsing et Rolland, qui n'avaient pu, disait-on, maintenir leur fabrication par suite des droits élevés perçus sur le sel consommé.

La vérité est que les appareils Schlœsing et Rolland n'étaient pas pratiques, que la récupération du sel non décomposé ne se faisait pas, que le droit à acquitter sur le sel consommé par 100 kilogrammes de soude ne s'élevait d'ailleurs qu'à 18 francs, alors que le prix de vente était de 65 francs, écart qui leur eût permis d'atteindre de très beaux résultats.

Digitized by Google

La cause, d'ailleurs, est aujourd'hui jugée, et justice, tardive, peut-être, mais complète a été rendue par les fabricants français eux-mêmes qui ont fait preuve, une fois de plus, de cet esprit chevaleresque et loyal que l'on rencontre en France.

Réunis, sous la présidence de l'habile et impartial directeur de l'importante compagnie de Saint-Gobain, M. Mayoussier, les fabricants français de soude par le procédé Leblanc, sur rapport des éminents chimistes MM. Scheurer-Kestner et Kolb, ayant instruit la question de près et entendu les témoignages de MM. Nélis et Pirmez, ont reconnu que « M. Ernest Solvay est incontestablement l'inventeur du « procédé industriel qui permet d'obtenir pratiquement le « carbonate de soude avec du sel, du calcaire et de l'am- « moniaque, en faisant rentrer perpétuellement l'ammo- « niaque dans le cycle des opérations ».

Tout autre qu'Ernest Solvay se serait donné, la vitalité de l'entreprise assurée, un repos bien mérité; mais non, il a compris, et son frère entre bien dans ses idées, toute l'extension dont est susceptible le procédé Solvay et toute la supériorité qu'il possède sur le vieux procédé Leblanc. Et ce que les frères Solvay envisagent dès ce moment, c'est la fondation d'usines dans toutes les parties du monde; c'est le développement infini d'une société puissante, en leur nom, en leurs mains, qui, par le travail, l'honnêteté seuls, élargira sans cesse son action puissante et s'imposera comme un des plus beaux exemples de créations industrielles.

En 1872, la licence pour l'exploitation du procédé Solvay en Angleterre est accordée à MM. Brunner et Mond, et l'usine de Northwich, bâtie et établie sur les plans fournis par MM. Solvay et Mond, est mise en marche par ce dernier, sous leur surveillance secondaire et celle du fidèle Acheroy, pour devenir plus tard le plus vaste établissement de l'Angleterre.

En 1873, MM. Solvay confient à M. Prosper Hanrez, un de leurs collaborateurs qui a rendu le plus de services à la soude Solvay, le soin d'élever en France, sur les mines de



Digitized by Google

sel de l'Est, une usine qu'ils entrevoient, dès l'abord, à peu près ce qu'elle est actuellement. Et grâce à l'intelligence, au travail constant, à l'indomptable énergie, au grand talent d'organisation de M. Hanrez; grâce aussi aux menus perfectionnements apportés chaque jour dans la marche des appareils par un personnel d'élite, l'œuvre dépasse l'attente des fondateurs : Dombasle-sur-Meurthe devient le siège de la plus grande soudière du monde, et le prix de revient dérisoire de la soude Solvay permet de battre haut la main toutes les usines concurrentes.

Ainsi s'élèvent encore, en 1875, l'usine de Sandbach (Angleterre) et, en 1878, l'usine de Wyhlen près Bâle.

Puis vient la fondation des usines de Bernburg (Anhalt), puis encore de Beresniki (Sibérie), Syracuse (Amérique), Sarralbe (Lorraine), Ebensée (Autriche).

Là ne se borne pas le champ d'action de MM. Solvay. La soude a pour matières premières le sel et l'ammoniaque et pour résidus le chlorure de calcium. L'extraction du sel amène les usines de Dombasle et de Sarralbe à établir d'immenses raffineries habilement et économiquement établies.

La consommation d'ammoniaque suggère à M. Semet-Solvay les moyens de récupérer économiquement l'ammoniaque perdu dans la calcination du charbon, et une vaste installation de fours à coke Semet avec récupération d'ammoniaque est immédiatement commencée à Havré-Ville.

M. Ernest Solvay trouve un nouveau moyen de retirer l'acide chlorhydrique des résidus de la soude et une usine se monte à Dombasle.

Il trouve que la craie phosphatée de Ciply peut remplacer avantageusement, dans de certaines conditions, le calcaire dans la distillation de l'ammoniaque; il trouve encore que l'acide chlorhydrique donne facilement un phosphate assimilable nécessaire à l'agriculture; et aussitôt il acquiert de grands gisements, imagine de nombreux procédés d'enrichissement des phosphates pauvres, et son exemple, bientôt suivi, bouleverse cette nouvelle industrie.

Un sondage rencontre à Bernburg la potasse, et sans hési-

Digitized by Google

ter M. Ernest Solvay aborde l'étude de la question, appelle à lui le chimiste dont il distingue le mode de procéder et fait entamer le creusement d'un puits de 6 mètres de diamètre qui ira chercher la potasse à 450 mètres de profondeur.

Le procédé Leblanc possède encore en mains deux armes puissantes : le chlore et l'acide sulfurique. Déjà en 1872, Ernest Solvay indiquait comment, à l'aide de la magnésie, il pouvait distiller et récupérer de l'acide chlorhydrique et par conséquent du chlore. Aujourd'hui, de nombreux brevets montrent constamment avec quelle activité ces importants points de la citadelle ennemie sont attaqués de différents côtés par toute la science chimique et tous les procédés mécaniques que peut mettre en œuvre l'inventeur de la soude!

Ainsi, toujours sans trêve ni repos, voyant toujours loin, examinant toutes les questions de haut, envisageant constamment l'avenir, ne sacrifiant jamais rien au présent, les frères Solvay poursuivent leur but, exécutent peu à peu leur programme primitif et arriveront à édifier une véritable puissance industrielle capable des plus grandes choses.

Certes, ils sont les premiers à en retirer profit, eux et leurs bienheureux et peu nombreux actionnaires qui, j'imagine, leur en sont très reconnaissants, car les milliers de francs se sont changés en millions, mais c'est par un côté moins étroit qu'il faut considérer les résultats immenses de cette remarquable découverte d'Ernest Solvay.

Tout d'abord, le développement des usines Solvay obligea les fabricants par le procédé Leblanc à perfectionner leur mode de fabrication, à rechercher dans toutes les subdivisions de leur travail le maximum des réactions qu'il comporte, le minimum du prix de revient comme aussi l'utilisation des résidus produits. C'est ainsi que l'on vit, dans la fabrication de l'acide sulfurique, utiliser les pyrites en poudre, agrandir les chambres de plomb, substituer l'acide nitrique au nitrate, abaisser enfin le prix de l'acide sulfurique dans une proportion considérable. Dès lors, son emploi fut possible au traitement des phosphates naturels ou minéraux

Digitized by Google

et ce fut là pour l'agriculture une source immense de cet acide phosphorique nécessaire aux plantes, indispensable aux céréales dont il accroît le rendement, donnant par là le pain à meilleur marché.

C'est ainsi encore que le procédé Leblanc chercha à recueillir les fumées acides perdues jusqu'alors, ce qui produisit l'acide chlorhydrique à un prix très bas au grand avantage des usines employant les chlorures décolorants ou produisant les chlorures désinfectants, ou extrayant les gélatines des os, ou décapant les métaux, ou préparant des eaux gazeuses, ou fabricant la glace artificielle par des mélanges réfrigérants.

Indirectement donc, la soude Solvay, par son essor soudain, vint bouleverser avantageusement toutes les industries chimiques.

Indirectement encore, la soude Solvay consommant chaque année près de 10,000 tonnes de sulfate d'ammoniaque valant près de 3 millions, encourageaient les usines à gaz, les hauts fourneaux, les fabriques de noir animal, les producteurs de coke, à récupérer l'ammoniaque qu'auparavant on laissait se perdre dans l'atmosphère.

Directement enfin, la soude Solvay, enlevant le monopole de la fabrication au procédé Leblanc, abaissait le prix de la soude de moitié, faisait décroître dans la même proportion les cours du borax, des sulfites, des aluminates; permettait enfin aux verreries, aux glaceries et aux papeteries de donner des produits plus beaux à des prix bien moindres.

Pour nous résumer, nous ne citerons qu'un chiffre qui permettra d'apprécier, sous un seul aspect seulement, les conséquences de la découverte d'Ernest Solvay.

La consommation de soude étant actuellement dans le monde entier de 800,000 tonnes par an, et le procédé de notre compatriote ayant fait abaisser son prix de vente de plus de 150 francs par tonne, procure donc à l'humanité *chaque année 105 millions de francs* de jouissances que nous n'aurions pu satisfaire sans la soude Solvay! Et ce chiffre ne représente encore qu'imparfaitement l'action éco-

Digitized by Google

nomique profonde de cette invention qui sera, sans aucun doute, placée par l'histoire du progrès au premier rang des découvertes modernes et que l'on pourra toujours, incontestablement, citer comme une preuve éclatante de ce que peuvent, appliqués dans l'industrie, le raisonnement, le travail, l'énergie, la prévoyance et la persévérance.

J. SCLONEUX.

Digitized by Google

# L'ISTHME AMÉRICAIN [1]

**Notes du premier voyage d'un concessionnaire du canal de Nicaragua.**

Trois heures de déjeuner. Le patron est à la pêche. Je me fâche. J'argue, pour la première fois, de ma position de ministre.

— « C'est la coutume du pays. »

Le Hollandais, qui pouvait bien être un Américain, leur fit les plus justes observations. Il me représenta comme un homme important dont les moments étaient précieux, et qui avait d'ailleurs l'engagement formel du colonel Bénard d'être arrivé à Greytown le 2 juin, à 6 heures du soir.

« Ce n'est pas possible, disait le patron, nous ne pouvons pas travailler davantage.

— Mais pourquoi rester des trois heures à déjeuner ?

— C'est la coutume du pays. »

On ne put rien en tirer de plus. J'étais dans une colère que tout le monde comprendra. Les matelots semblaient se révolter individuellement contre ma prétention d'aller plus vite comme contre une intolérable tyrannie. Je vis le moment où ils me laissaient sur la plage maugréer à mon aise, et retournaient tout uniment à Grenade. Heureusement, l'embarcation appartenait au commandant du fort San-Carlos, et il fallait aller au moins jusque-là. Et puis, j'avais affaire à une race hostile à tout travail, à tout effort, à tout engagement, mais aussi, faible de cœur et volontiers soumise à la

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 août au 15 décembre 1888.

Digitized by Google

force. Or, quoique seul, quoique sans arme, quoique peu terrible de figure et d'apparence, je représentais la force. Je parlai en maître, je montrai une décision d'allure et un commandement de paroles et de regard qui finirent par entraîner patron et équipage. Le plus vieux des matelots, qui avait d'abord manifesté comme les autres sa mauvaise humeur, vint m'offrir ses larges épaules pour retourner à l'embarcation; les autres ramassèrent provisions et ustensiles, et un quart d'heure après, tout le monde ramait ; debout sur le toit de mon bot, je doublai la pointe des rochers de Poderosa et j'entrai dans une passe demi-circulaire qui séparait la terre ferme d'un fouillis d'îles boisées qui ne sont marquées sur aucune carte.

Quels tristes gens que ceux de mon équipage! Ne sachant ni tenir un gouvernail, ni manier une rame, ni exécuter une manœuvre. Indifférents sur tout. Se laissant aller dans la vase, lorsqu'il serait si facile de l'éviter. Dormant toute la journée. Ramant en dormant. Mangeant quand ils ne dorment pas. Désespérant la bienveillance la plus entière par leur inertie et leur absence de tout. Ils ne rament pas en moyenne deux heures par jour; le vent et la voile font le reste; et pourtant ils ont toujours l'air épuisé. Leur posture ordinaire est d'être étendus tout nus sur les bancs, dans les attitudes les plus cyniques. Quelle différence avec les nègres indiens du Nord, qui descendent cependant des anciens Caraïbes, mais à qui le contact des Anglais a appris la valeur du temps et le prix du travail!

La faute en est à cette race hispano-américaine qui a mérité, par son indolence, la dépossession dont les menacent les États-Unis. La faute en est aux hommes comme le colonel Bénard, qui s'accommodent de tout, ne mettent aucune différence entre un bon et un mauvais service, et n'encouragent aucun mérite.

Il y a une île longue au milieu du groupe, qui est beaucoup plus grande que l'île Grande, quoiqu'elle ne soit pas marquée. Toutes ces cartes sont à refaire.

De temps en temps, il pleut, mais ça ne dure pas. En

Digitized by Google

revanche, comme le temps est couvert, on ne s'aperçoit pas de la chaleur.

Ces Indiens mêlés de nègre ont des figures ordinaires qui ressembleraient à tout le monde, sans leur teint de bronze rouge et leurs cheveux très noirs et très frisés. Le plus vieux a la lèvre fendue d'un coup quelconque.

Ma première impression, en voyant le séjour de mon brave Hollandais et son hamac entre deux arbres, a été de songer aux gravures de René et d'Atala, où une Indienne berce son nouveau-né dans un berceau d'écorce suspendu aux branches séculaires d'une forêt vierge.

Une vieille voile, tendue en toiture contre une traverse, servait de magasin au ménage; il y avait là quelques ustensiles, des assiettes, du fromage blanc et un tas de bananes. On me donna du café qui, par malheur, était réchauffé, et par conséquent ne valait rien.

Toutes ces îles paraissent avoir une origine volcanique, de date fort ancienne. Toutes sont défendues par une fortification naturelle de roches noires entassées, qui ordinairement s'avancent à quelque vingt mètres devant elles, comme des jetées circulaires. Les caps mêmes, très nombreux, de cette partie de la côte, accusent la même figure et la même origine. Il en résulte une ligne, ou plutôt une suite de lignes fort hérissées qui font de la côte des Chontalès un feston très irrégulier et très inégal.

Inutile de dire que ces îles sont inhabitées. Leur seule population est un personnel de poules d'eau, de hérons aux longues échasses, de canards sauvages, de pluviers, d'oiseaux blancs de toute taille, qu'on voit marcher gravement sur la plage, sûrs que personne ne viendra les déranger. De pareils refuges seraient le paradis d'un chasseur. Je ne sais pas s'il en vient souvent dans ces parages. Mais je sais bien qu'il en faudrait des milliers pour suffire à la prodigieuse quantité de bécasses, de grosses perdrix grises, etc., que j'ai rencontrées sur tous les chemins du Nicaragua.

Les bras manquent partout. Il y a des régions grandes comme nos départements sans un seul habitant.

Digitized by Google

Comment l'entrepreneur pourra-t-il faire le canal avec les ressources du pays?

Il fait un temps très doux, un peu couvert, mais la mer est molle et calme. Un petit vent pousse le navire.

1er juin. — A 6 heures du matin devant San Fernando. Il a plu une partie de la nuit, et j'ai été obligé, pour la première fois, de me servir de ma couverture. Nous voyons encore les deux cônes d'Ométépé. Le temps est couvert et la mer est douce.

Les montagnes sont plus éloignées que jamais; beaucoup d'entre elles affectent la forme conique.

Je n'ai trouvé du sucre raffiné dans les deux républiques de San-José et de Grenade que chez M. de Vars, chez M. Mestayer, à Rivas, et à bord du *Saint-Vincent de Paul*.

Partout cassonade solidifiée.

M. Deekson doit établir une raffinerie.

— Rames ridicules, formées de petites planchettes triangulaires, d'un pied de long sur cinq pouces de large, mal clouées au bout d'un bâton, se détachant souvent.

Les plus jeunes sont les plus endormis.

On n'aperçoit plus le Montbacho et l'île voisine. La côte est très boisée. San-Fernando aussi. Le temps s'élève à 7 heures.

Deux maisons en paille et des laveuses, au fond de la baie, couronnent les pilotis de pierre d'une jetée. Les traces de volcans continuent.

La côte redevient forêt vierge. Au nord, elle était sablonneuse et sèche; ici, elle est charmante, et les pierres noires semblent lui former une ceinture.

Il avait surgi depuis deux heures à l'horizon, au sud-ouest, une grande île entourée de plusieurs petites. Je la prenais pour l'île Sonate. Je demandai à tout risque ce que c'était. On me dit la Solentiname. J'eus un mouvement de joie. Solentiname est vis-à-vis San-Carlos.

Arrêté sur une plage inondée. C'étaient bien des sauvages moins les plumes et les flèches, plus le chapeau de paille.

— Grosse pluie torrentielle. Je suis inondé, le sucre fondu, le pain mouillé.



Digitized by Google

Le temps se remet. Le lac se calme. Magnifique nappe d'eau, lisse comme un marbre sur lequel courraient de petites rides. Au fond, du côté du Pacifique, il me semble apercevoir plusieurs îles près de la terre, dans une éclaircie qui entoure l'horizon.

Il me semble aussi, vers le sud, entrevoir les montagnes bleues du Guanacaste.

Les rochers noirs continuent avec leurs pilotis de jetée.

Il fait un temps de printemps, le thermomètre marque 22°.

2 juin. — Ma dernière scène sur les roches noires a produit son effet. On a beaucoup plus travaillé hier. On a fait presque autant de chemin que les trois jours précédents. Je sens que j'approche du but. Je leur avais d'ailleurs donné une bouteille de café. Ils ont chanté, presque toute la nuit, de petits chants à deux voix, assez bien accordées. Les voix n'étaient pas souples, mais le sentiment musical y était. Ces chansons parlaient d'amour pur, d'amour unique, d'amour éternel, comme les nôtres. Évidemment, ce n'était pas de l'indien, mais du castillan. D'autres étaient très gaies et très libres, à en juger par l'hilarité générale, car je ne savais pas assez leur langue pour comprendre les détails.

A force de chanter de leurs voix criardes, ils m'ont fait passer une très mauvaise nuit.

Depuis hier, les montagnes ont tout à fait disparu, je n'aperçois à gauche qu'une côte plate.

En avançant, sur les 8 heures du matin, je n'avais plus qu'une pointe à doubler pour voir San-Carlos. Le temps couvert avait resserré la ligne d'horizon, surtout du côté du Pacifique; je ne voyais de ce côté qu'un chapelet de petites îles boisées qui faisaient suite à la Solentiname. Quant au Guanamaste, je ne le devinai devant moi que par une ligne d'arbres alignés dans l'eau et derrière lesquels, sans doute par un effet d'optique, la lagune semblait se prolonger à l'infini.

Le sol de San-Carlos est formé par une succession de petites ondulations très basses qui viennent expirer sur le bord.

Digitized by Google

On a hissé les bannières nicaraguiennes, une bande blanche entre deux bandes bleues horizontales.

Au bout d'une heure et demie, nous doublons la pointe. La côte sud présentait une couleur noire et uniforme qui supposait une plaine sans fin.

A cette pointe était une espèce de redoute faite de palissades murées et démantelées. Une guérite au sommet et un factionnaire. Ce n'était pas le fort San-Carlos. Il se montrait sur une autre pointe, plus éloignée de deux cents mètres, au bas de laquelle je voyais une quinzaine de maisons de bambous couvertes de chaume et une espèce de port occupé par trois ou quatre embarcations. Il y avait un certain mouvement sur cette plage, mouvement auquel les ports de Nicaragua ne m'avaient pas habitué. Une espèce de chaland plein de ballots venait d'arriver de Greytown et on s'occupait à le décharger pour lui faire payer les droits de douane.

J'avais trois lettres pour le commandant. Je fis ma plainte, on me conduisit dans son quartier, où il n'y avait qu'une table couverte d'un tapis, deux ou trois chaises et un hamac.

La pointe a été attaquée par Nelson en 1780 et quelques. Le vieux nègre de Léon s'en souvenait très bien.

Trois redoutes et un fort. Au delà de la pointe, le fleuve. Un canon de 24 en fer à la redoute de la pointe ; trois petits canons à une autre qui regarde le fleuve et quatre canons de 24 au fort qui commande le port et qui a une position formidable.

Le fleuve n'a pas de pente. Très large, très ample. Pluie averse.

C'est la douane principale du Nicaragua. Elle a produit 14,000 piastres dans les mois de février, de mars et d'avril. 16 p. c., ou plutôt 20 p. c. avec les frais.

Reparaissent bientôt ces merveilleux panaches qui m'avaient d'abord tant charmé. Avec le fleuve, presque une autre nature, plus grandiose.

Le Rio Frio n'était pas loin de l'entrée. On voyait son embouchure dans une courbe de terrain.

Digitized by Google

Ces panaches avaient des plumes jaunies ou rougies par l'automne tropical, ce qui ajoutait un charme de plus. Ils bordaient le fleuve des deux côtés avec une magnificence sans égale.

C'était parfois un vrai bras de mer.

Mon opinion est que le fleuve conserve le niveau du lac jusqu'aux rapides. Il n'y a aucune pente, et comme les côtes sont basses, ce niveau excessif inonde le pays dans la saison des pluies et produit des deux côtés des marais pestilentiels. En donnant un courant rapide, on creuserait le lit du fleuve, on élèverait les côtes et on assainirait notamment la côte du Guanacaste, qui, dans les conditions actuelles, est absolument inhabitable.

Je jugeais du peu de pente par l'immobilité à peu près complète dans laquelle restait la barque quand on ne ramait plus.

— Iles immenses qui laissaient des canaux étroits pour passages. On nomme l'une l'île Grande, je crois, et elle mérite mieux ce nom que celle du lac.

Les côtes étaient si basses, qu'on ne les voyait pas. Leur niveau devait être au-dessous de l'eau, à en juger par la végétation, qui n'avait pas de base. Cette végétation manquait de grandeur. Elle n'était remarquable que par ces délicieuses aigrettes des bananiers dont les palmes vertes, jaunes, oranges ou rouges se courbaient jusque dans le fleuve.

La grande végétation n'a commencé qu'en approchant du rapide du Toro, le premier qu'on rencontre en venant du lac.

J'éprouvais une très vive curiosité à l'égard de ces fameux rapides. Je savais que de tout temps ils avaient présenté un obstacle à la navigation, et que cependant les embarcations à rames les descendaient et les remontaient sans danger. Je m'en faisais donc une idée assez indécise.

Les crocodiles, en entendant le bruit des rames, se jetaient à l'eau. On les voyait sauter, mais sans voir qui sautait. C'était le jaillissement de l'eau qui nous avertissait, comme dans l'estéro de Realéjo.

Digitized by Google

A San-Carlos, 60 habitants et 45 soldats, les fortifications sont dans un si mauvais état, qu'on peut dire qu'elles ont besoin d'être refaites ; le dessin seul en reste. La position est du reste superbe. Aucune carte n'indique avec certitude cette position qui commande l'entrée du fleuve jusqu'à deux milles au delà, et qui domine à la fois une campagne en partie inondée dans les hautes eaux, le lac demi-circulaire et la côte de Guanacaste jusqu'au Rio Frio [1].

J'apercevais devant moi, dans le lointain, une ligne de montagnes qui devaient être les monts Waupers. 2,700 pieds.

Tout le pays doit être en grande partie inondé.

Le Guanacaste s'appelle Moracia, et sa capitale Libéria.

Quand je me suis plaint à San-Carlos de la conduite de mon équipage, j'ai entendu de toutes les bouches la parole sacramentelle :

« C'est la coutume du pays!

— Mais ils ont fait hier autant de chemin que dans les trois jours précédents.

— Ils ne savaient pas d'abord qui vous étiez.

— Ils ne vont donc jamais plus vite ?

— Jamais, monsieur le ministre. Le *courrier* lui-même met cinq jours pour venir de Grenade jusqu'ici. »

Il me vint sur les lèvres que leur courrier était un messager boiteux, mais la plaisanterie n'aurait pas été comprise. Je me suis borné à demander qu'on donnât les ordres les plus pressants.

« Vous serez demain à trois ou quatre heures de l'après-midi à San-Juan, et l'on voyagera toute la nuit. »

Il y avait là un capitaine de commerce qui commandait

[1] Voir *A travers l'Amérique centrale*, t. I, p. 177, et t. II, p 260 et 369. M. Belly devait s'arrêter à l'idée de faire de San-Carlos « l'emplacement de la métropole centre-américaine ». C'est là, en effet, que l'année suivante (mars-mai 1859), il allait établir une première colonie, d'après les principes de liberté modernes, voyait se tripler la population et la valeur des propriétés, et commençait l'exploration de la ligne de percement. (Voir t. II, p 265 et suiv.)



Digitized by Google

précisément l'embarcation arrêtée près de la mienne. Il me plaignait de tout son cœur, mais il m'exhortait à la patience.

Je n'avais que du pain à manger. J'ai demandé quelques provisions préparées. A San-Carlos, il n'y avait rien que du biscuit et de l'eau-de-vie. J'aurais pu obtenir un poulet, mais il fallait une heure et demie pour le faire cuire. J'ai mieux aimé partir tout de suite, et je me suis contenté de ma rôtie de vin sucré.

Quelque chose peut donner une idée du peu de pente du San-Juan. Il a fallu, à quatre rameurs vigoureux, trente-deux heures d'un travail continu pour faire les quarante-cinq lieues de la rivière. Une lieue et demie par heure ! J'en faisais le double dans le lac quand il y avait un peu de vent.

L'équipage s'étant arrêté au milieu de la rivière pour dîner, un soldat restant au gouvernail, je constatai, par les arbres de la rive, que le bateau, abandonné à lui-même, n'avait fait qu'environ 24 mètres de chemin dans l'espace d'un quart d'heure. Évidemment, une pente aussi insignifiante explique tous les envasements, et aucune rivière de France ne la supporterait sans dommage.

3 juin. — J'éprouvais donc une très vive curiosité à l'égard des rapides. Je voulais surtout juger par moi-même du degré de résistance qu'ils opposaient à une navigation régulière. Mais cette fois encore, mon impatience ne fut pas servie à souhait. Me fiant sur les indications des cartes, je m'attendais, de minute en minute, à les voir paraître. Toute l'après-midi se passa ainsi. Le fleuve coulait toujours à pleines rives, mais calme et limpide comme un miroir, entre deux bordures vertes serrées comme des charmilles et impénétrables au regard comme à l'homme. A la fin, je demandai à Santiago quand nous arriverions au Toro.

« A la nuit, » me répondit le patron.

J'étais démonté. Je fis cependant bonne contenance. Je m'installai sous le toit même de mon refuge et j'attendis que la nuit vînt.

Elle était venue depuis trois heures et, dans l'absence d'étoiles et de lune, je distinguais à peine le brillant de l'eau

Digitized by Google

des masses noires de ses rives, quand un de mes démons noirs m'avertit qu'il fallait m'asseoir plus bas.

« Pourquoi?

— Nous arrivons au Toro!

— Et y a-t-il du danger?

— Oui, il y a beaucoup de courant et beaucoup de pierres. »

Je regardai alors de tous mes yeux pour ne rien perdre de ce courant et de ces pierres. On rame encore deux à trois minutes, puis le même matelot me dit:

« Voilà le Toro.

— Où donc?

— Il est passé. »

Je n'avais rien vu qu'une eau un peu moins lisse qu'ailleurs, comme si, au-dessous, quelques grosses pierres produisaient à la surface un léger remous. Mais le bateau lui-même n'avait rien heurté dans sa marche, et si je n'avais pas été averti, je ne me serais certainement pas douté du danger que j'avais couru et de l'importance du passage que je venais de franchir.

Cette expérience produisit sur moi une double impression: elle me donna une assez pauvre idée des difficultés qui arrêtent les ingénieurs et les gouvernements, et elle me confirma dans mon opinion, déjà affermie par tant d'observations, que le canal n'était qu'une question d'argent et de volonté, etc., etc.

Mais cette désillusion m'avait rendu moins impatient de voir les deux autres rapides, dont le premier surtout, qui s'appelle le Saut (el Salto) du Castillo, me promettait cependant quelque chose de plus. Je rentrai donc dans mon nid et je priai le patron de m'avertir quand nous serions là. Mon intention était de dormir un peu en attendant. Mais j'avais compté sans les cris, les hurlements de sauvages et les chansons criardes de mon équipage, qui, mis en belle humeur par le cadeau que je lui avais fait d'une bouteille de bordeaux, se souciait fort peu de mes oreilles et de mon repos. J'avais donc inutilement essayé pendant deux heures de

Digitized by Google

m'endormir à ces refrains sauvages, quand je sentis que l'embarcation s'arrêtait, et j'entendis comme le bruit d'un torrent à vingt pas de moi. Je sortis de ma cabine à la hâte. Nous étions arrivés sur une espèce de quai sans parapet, au-dessus duquel je distinguais la silhouette d'un grand hangar, et j'entendais quelques voix dans l'obscurité.

« Où sommes-nous? demandai-je au patron.

— Au fort Castillo. N'entendez-vous pas le bruit de la chute ?

— Oui, mais pourquoi vous arrêtez-vous?

— Pour attendre que la lune soit levée, car il est fort dangereux de passer sans y voir clair.

— C'est juste. »

Le fracas torrentiel qui m'avait frappé et la ligne brisée que j'entrevoyais à vingt-cinq pas dans toute la largeur du fleuve, sans deviner ce qu'il y avait au delà, avait subitement remonté mon imagination à sa première hauteur. Cette fois, j'étais bien en présence d'un de ces fameux rapides qui arrêtaient les goélettes au XVII^e^ siècle et qui n'ont pas arrêté Nelson au XVIII^e^. J'avais déjà ressenti un vague remords de n'avoir pas vu plus complètement le Toro. Je voulus du moins connaître complètement le rapide du Castillo. Je sautai donc à terre et je demandai à la première forme humaine que je rencontrai où était le colonel Gonzalez.

« Il est couché.

— Eh bien! allez lui porter cette lettre. »

Le soldat, car c'était un soldat, entra dans une maison en planches qui faisait suite au hangar et qui possédait, chose rare, une galerie formant étage. Quelques instants après, cette galerie s'éclaira et un jeune homme de la race et de la couleur de mes matelots, mais d'une jolie figure ornée de fines moustaches noires, parut, une bougie à la main, sur le pas de la porte et vint à moi avec empressement. C'était le colonel Gonzalez, le commandant du fort. Il n'avait pas décacheté la lettre, mais il savait par le soldat qui j'étais et il venait se mettre à ma disposition, ce qu'il fit avec une courtoisie et une cordialité parfaites. Je montai avec lui à l'étage-

Digitized by Google

galerie de sa maison. En bas se trouvaient quelques hommes couchés sur le plancher, car il y avait un plancher. En haut, plusieurs hamacs étaient tendus en plein air, car la pièce n'avait d'autre mur que ses piliers de bois. Je m'installai à sa table de travail et je fis venir le patron du bateau, pour régler de suite la question qui me préoccupait.

« Si nous ne partons que demain à 5 heures du matin, à quelle heure arriverons-nous à San-Juan del Norte?

— Après-demain matin, de bonne heure, me répondit Santiago.

— Après-demain! Alors, j'y renonce. Je ne veux pas passer une nuit de plus dans ce bot. Nous partirons cette nuit aussitôt la lune levée. »

Mais le colonel me fit observer que même en partant tout de suite (il était 6 ou 7 heures du soir), je n'arriverais que très avant dans la nuit, et que, par conséquent, je n'y gagnerais rien.

« Mais on m'a promis à San-Carlos que je serais à San-Juan demain entre 3 et 4 heures.

— Ce n'est pas possible. L'eau est très basse et les hommes ont beaucoup à travailler. »

J'étais donc encore arrêté par cette maudite embarcation. J'avais déjà perdu un jour, puisque je devais être arrivé le 2. J'étais menacé d'en perdre encore un second, et dans tous les cas, j'avais la perspective peu agréable d'une mauvaise nuit à la veille d'un jour de travail.

Il fallut cependant me résigner. Il fut convenu que je passerais une nuit au fort, que le lendemain matin je repartirais, après avoir visité du moins en détail le fort et le Salto.

Au fond, cette solution était assez de mon goût. Je commençais à m'en remettre à la Providence du soin de me donner le temps nécessaire pour suffire aux travaux pressants, et j'étais bien aise de ne pas emporter du rio San-Juan des notions vagues et incertaines. J'acceptai donc le souper et le hamac du colonel Gonzalez, et je renonçai à lutter contre la destinée du voyageur européen.

Le souper ne me présageait d'abord rien de bon, après l'ex-

Digitized by Google

périence que j'avais faite à San-Carlos, et surtout à une heure aussi avancée. Je fus donc très agréablement surpris de voir, un quart d'heure après, une table mise, et sur cette table, des œufs, un poisson frit, des olives, des haricots rouges et deux tasses de chocolat. J'envoyai chercher une bouteille de bordeaux, et je félicitai le colonel de son improvisation...

Le lendemain, à 4 heures 1/2, un roulement de tambour me fit sortir de mon hamac, d'où j'avais examiné tout à mon aise, pendant quatre heures d'insomnie, et le fleuve qui coulait presque au-dessous de moi, et la chute que la lune me permettait d'embrasser en entier. Cette chute n'était, en définitive, qu'une pente très rapide sur un lit de roches invisibles. Ce courant se prolongeait sur un espace d'à peu près deux cents mètres, produisant une différence de niveau de 4 à 5 mètres environ. Mais comme l'allure de la rivière n'était pas uniforme, comme le milieu était plus accidenté que les bords et que d'ailleurs la rive gauche dessinait une courbe très arrondie qui ralentissait le courant de ce côté, il en résultait des tourbillons, des remous, des vagues frémissantes qui faisaient de l'ensemble quelque chose d'assez menaçant [1]. Au fond, tout se réduisait, pour les vapeurs de la rivière, à une absence de profondeur suffisante pour leur permettre de passer. Encore en a-t-on vu souvent franchir hardiment l'obstacle même en été ; à plus forte raison en hiver, où cet obstacle n'en est plus un. Quant aux pirogues indiennes et aux autres embarcations du pays, elles savent très bien descendre le fleuve en suivant la courbe arrondie de la rive gauche, en se faisant tirer par des cordes sur la rive droite, comme sur les chemins de halage de nos canaux. On donne même à ces deux passages le nom de canal, et il n'y a pas d'exemple que ce double canal ait donné lieu à aucun accident.

[1] Il existe un plan fait en 1860, avec rapport à l'appui, pour un canal de dérivation à faire au passage des rapides de Castillo, à partir du coude presque à angle droit que fait le fleuve, après le dernier tourbillon, à la hauteur de l'embouchure de la rivière de Costa-Rica, qui s'y jette sur sa rive droite, jusqu'au delà des rapides du Castillo à la hauteur de l'embouchure du rio Savalla (rive gauche) et de l'île Juana.

Digitized by Google

J'avais remarqué, dès la veille, qu'un chemin de fer longeait le quai tout près du bord et aboutissait au hangar où j'avais débarqué. Ce tronçon de rails rappelait l'époque du transit et servait précisément à l'opération nécessitée par le rapide. Le service était alors organisé de telle façon que les vapeurs de la rivière remontaient de San-Juan jusqu'au Castillo, s'arrêtaient au-dessous de la chute, au point de départ du railway, déchargeaient les passagers et marchandises, qui étaient immédiatement voiturés jusqu'au hangar, au-dessus du rapide, et passaient de là sur un nouveau vapeur qui les conduisait jusqu'au Toro, où les attendait le vapeur du lac. Il y avait ainsi deux transbordements dans la traversée de San-Juan del Norte à la Virgen, tête de ligne du transit par terre. Il pouvait même y en avoir un troisième, à une lieue au-dessous du Castillo, à un endroit nommé *Machuca,* du nom d'une petite rivière voisine (où je devais rencontrer plus tard le troisième rapide). Alors un tout petit vapeur faisait le service de Machuca au Castillo ; et ce petit vapeur, par une coïncidence singulière, se trouvait précisément en ce moment au port inférieur du Castillo, où deux ouvriers, envoyés le jour même par Webster, étaient chargés de le nettoyer et de le réparer.

J'avais été frappé, la veille, de la construction presque européenne du hangar et de la maison en planches, quoiqu'elle fût en mauvais état. Je fus frappé, le lendemain, de la tenue du port, formé de grosses poutres en pilotis soutenant le bord à pic de la rivière. C'était le premier travail de ce genre que je voyais au Nicaragua. Je sus bientôt que la maison avait été bâtie par un Américain, qui la destinait à un hôtel, et que le port était l'œuvre d'un Français. Ce devait être. Les Nicaraguiens, dans l'état actuel de leur intelligence et de leur activité, ne sont pas des créateurs et des organisateurs. On peut dire à coup sûr, en voyant un établissement qui exige une certaine civilisation, qu'il n'est pas leur œuvre. L'idée même ne leur vient pas de mettre un clou pour empêcher une dégradation, ou de combler un trou qui peut devenir un abîme. Le port du Castillo était ébréché par

Digitized by Google

le temps, et vis-à-vis même du hangar, il avait besoin de quelques poutres et d'un tombereau de pierres pour éviter de plus déplorables dégradations, surtout à la veille des pluies torrentielles de l'hiver. C'eût été, pour les quatre-vingts hommes de la garnison, l'affaire d'une demi-heure de travail, et en Europe, le travail aurait été fait sans que personne eût eu besoin de le commander. Au Nicaragua, il n'est venu à l'esprit de personne d'utiliser ainsi cent soixante bras inoccupés, et si je retourne dans six mois au fort Castillo, j'y retrouverai le même trou, à moins que le port tout entier n'ait été emporté par les eaux, auxquelles il offre aujourd'hui une issue.

Cependant, le Castillo, par sa position, mérite qu'on s'occupe de l'améliorer. Ce n'est ni une ville, ni un village, car il n'y a en tout aujourd'hui que trois maisons, y compris le hangar, et deux ranchos, et la population civile s'y réduit à trois familles. Tout a été brûlé par Walker, comme à la Virgen. Mais du temps du transit, c'était un centre important : cinq hôtels, beaucoup de commerce, et il le redeviendra avec son rétablissement. C'est d'ailleurs une position militaire qui en fait la clef du Nicaragua. Bien commandé, ce point peut arrêter une armée avec quelques centaines d'hommes. La reddition d'Alvarado ne prouve rien. C'est le coup de tête d'un lâche qui voyait les soldats malades et à qui la pensée ne vint pas de se défendre. Avec trente hommes, le colonel Cauty en avait arrêté cinq cents auparavant et les avait forcés de se retirer après leur avoir fait subir de grandes pertes. On ne peut tourner la position, parce que tout le pays est inondé à trois ou quatre lieues dans l'intérieur des terres. On indique même sur les cartes : *Muchos esteros*. Ces *esteros* sont des dérivations du San-Juan, produites par l'élévation continuelle de son lit.

Quant aux établissements militaires du Castillo, ils sont nuls, ou plutôt ils consistent dans le vieux fort tel qu'il a été construit par les Espagnols, sans que jamais on y ait remis une pierre. Aussi est-il dans un état de délabrement inimaginable...

Digitized by Google

Je trouvai dans le fort un Français, qui y commandait une vingtaine d'hommes. C'était un Alsacien de Mulhouse, du nom de Guillaume Hanger, qui, lui aussi, avait été victime des bandits de Walker. Il revenait de Californie avec 6,000 piastres, juste au moment où ces misérables étaient maîtres du transit et du pays. On l'avait entièrement dépouillé à la Virgen, et comme il ne se laissait pas ravir le prix de ses sueurs sans se défendre, on lui avait tiré un coup de revolver qui l'avait laissé pour mort. Revenu par miracle de cette blessure et réduit à la plus profonde misère, Hanger avait courageusement recommencé sa vie, et il était parvenu à organiser, avec des mules, un petit commerce dans l'intérieur. Mais la fatalité l'avait fait tomber une seconde fois entre les mains des flibustiers, et une seconde fois il avait été dépouillé de tout, même de sa dernière mule. Alors, Hanger, qui avait été soldat en France, avait offert ses services au Nicaragua, en attendant que des temps plus heureux et un peu moins d'impunité acquise au banditisme lui permissent d'employer avec quelque sécurité ses aptitudes commerciales. Ce brave officier, vêtu d'une blouse à boutons, me racontait cette histoire d'un ton grave, que sa figure pâle et sévère rendait émouvant, sans qu'il lui échappât une seule parole de haine ou de vengeance contre ses détrousseurs. Il ne regrettait que de ne pouvoir rentrer en France et revoir sa famille, avec une fortune honorablement acquise, et il était prêt à recommencer encore l'édifice de cette fortune, pour peu qu'on lui ouvrît une issue à venir.

Je lui demandai comment il subvenait à ses besoins.

« J'ai dix réaux par jour du gouvernement pour ma solde et huit pistoles de plus pour ma nourriture par mois. Avec cela, je fais comme je puis. Mais vous comprenez bien que nous ne sommes pas très heureux. Nous n'avons pas de la viande une fois par mois.

— Mais pourquoi n'établissez-vous pas un parc de bestiaux derrière vos collines? Il y serait en sûreté, et vous auriez de la viande tous les jours.



Digitized by Google

— On y a pensé; l'inspecteur, M. Vega, m'a même dit que le gouvernement avait passé des marchés, mais qu'il manquait de moyens de transport.

— Et avez-vous au moins du maïs, du riz et des haricots?

— En ce moment, nous n'avons plus de maïs que pour un jour, et il ne nous reste ni riz, ni haricots. Nous en attendons aujourd'hui de San-Carlos.

— Et s'il n'arrivait pas?

— Nous mangerions alors des bananes, qui ne manquent pas.

— Pourquoi ne plantez-vous pas vous-même des légumes, des pommes de terre, par exemple?

— Nous n'avons pas de graines; sans cela, il y a longtemps que j'aurais organisé quelques plantations. »

. . . . . .

Cinq pièces de canon : une de 9, deux de 4, américaines, et deux de 12, françaises, avec 50 boulets environ pour chacune.

Des munitions pour cent hommes, presque tous fusils à percussion.

Il y a au Toro un rancho habité par un Américain. C'est la seule habitation de San-Carlos au Castillo. Le pays est complètement inconnu.

Les estéros rendent le pays malsain. Les Costa-Riciens y étaient tous malades.

— J'ai quitté le Castillo à 6 heures du matin, après avoir traversé très rapidement le rapide. Le petit vapeur était amarré au port inférieur. Sa forme me parut singulière. C'était un simple bateau plat ponté, avec galerie. Au milieu, la cheminée, et à l'avant, la roue, qui avait toute la largeur du bateau. Rien de plus simple que cet appareil. Les passagers sont garantis du soleil par le toit de la galerie et ils ne sont gênés par aucun aménagement. Ces navires ne doivent pas tirer plus de deux à trois pieds d'eau.

J'en avais rencontré un, la veille, renversé dans l'eau depuis plusieurs années et couvert de très hautes herbes. C'était, je crois, l'*Ométépé*. J'en ai rencontré depuis quatre ou cinq

Digitized by Google

autres plus ou moins enfouis dans la vase du fleuve; un entre autres, construit avec deux roues latérales et dans de plus fortes dimensions, occupait le milieu du fleuve, et ressemblait à un jardin flottant, tant il était couvert d'arbustes et de végétation.

Une heure après mon départ du Castillo, j'ai rencontré le Machuca, le troisième rapide. C'est à peu près le phénomène du Salto, avec la moitié moins de pente et trois ou quatre fois plus d'étendue. Le Machuca a cela de particulier que les rochers sortent de l'eau sur plusieurs points et que le courant n'occupe presque jamais qu'un des côtés de la rivière. Aussi est-il fort rare qu'on ne puisse pas le remonter. Les roches sont des produits volcaniques venus de je ne sais où.

Hors de ces trois courants, la pente est toujours imperceptible.

Avec le Castillo commence la grande, la merveilleuse végétation, les murailles vertes de 120 pieds, les fourrés insondables, les arbres gigantesques, les troncs énormes, les splendides cocotiers, qui font de cette rivière un enchantement et une magnificence sans fin. A mesure qu'on avance à travers des courbes capricieuses, le sol riverain s'exhausse, les collines se dessinent, des dômes de verdure surplombent la rive, les bois fugitifs multiplient leurs perspectives enchanteresses, la flore déploie enfin cette richesse tropicale qui lui est propre et qui en fait une des merveilles du nouveau monde.

Même après le San-Carlos, le plus fort des affluents du fleuve après le Sarapiqui, il y a si peu de courant, qu'un bateau livré à lui-même tourne très lentement sur son axe, mais ne dérive pas, où il le fait avec une lenteur qui équivaut à l'immobilité.

Iles nombreuses et splendides.

Pas une maison jusqu'à San-Carlos, depuis la maison du dernier rapide.

Dans tout le lac de Nicaragua, nous n'avions rencontré qu'une embarcation. Dans la rivière, en approchant de Greytown, on en rencontre de temps en temps. Dans l'une

Digitized by Google

de ces dernières, c'était une femme, une Indienne, qui était conduite comme moi, ce qui n'empêchait pas l'équipage d'être entièrement nu, à l'exception d'un petit morceau de linge soutenu par une corde autour des reins.

4 juin. — Arrivé à Greytown à 6 heures du matin, vendredi. Organisation de la société du transit. Trouvaille des deux lettres.

Elles sont portées au conseil le lundi 7.

M. de Barruel part avec les pièces et des lettres pour le président Martinez, etc.

. . . . . .

Le port de Greytown s'ensable avec une rapidité effrayante. L'entrée du port n'a plus que 22 ou 24 pieds; les trois-ponts ne peuvent la franchir, et quand l'escadre anglaise était l'année dernière à Greytown, les trois-ponts se tenaient en dehors et communiquaient avec les autres bâtiments par des signaux.

M. Jean Mesnier me raconte que, quand il est arrivé à San-Juan, il y a vingt-cinq ans, les navires mouillaient en face de son warf, par un fond de 16 à 18 pieds. Il n'y avait ni îles, ni herbages. Aujourd'hui, les îles et le sable envahissent tout. Dans dix ans, le port sera absolument comblé, à moins que...

La pointe de Castillo elle-même n'avait guère que le tiers de sa longueur actuelle, là où sont les bateaux de la Compagnie.

Il y a dix ans, l'on mouillait même encore devant la ville. Aujourd'hui, c'est à plus d'un mille et demi du rivage.

Les briques viennent des États-Unis comme les planches, tandis qu'il y a partout une merveilleuse terre rouge et des bois prodigieux.

Les briques coûtent à Greytown 12 francs le cent. Une machine à briques coûtant 5,000 francs ferait 10,000 briques par jour. Qu'on calcule quel serait le bénéfice. Il en serait de même d'une scie mécanique.

— On reçoit à Greytown les journaux des États-Unis, de temps en temps, de mois en mois, jamais quand ils con-

Digitized by Google

tiennent des nouvelles favorables à l'Amérique centrale. C'est un système qui atteint tout le monde et contre lequel les protestations sont inutiles. Les abonnés sont bien heureux quand ils ne sont pas complètement oubliés.

Il y a trois semaines, il m'est arrivé une lettre d'Europe à Greytown. J'étais alors à Managua. La lettre a été renfermée dans une autre lettre adressée à M. Antonin de Barruel et le tout a été expédié au président Martinez. Mais dans l'intervalle, j'étais revenu de Managua à Grenade et de Grenade à Greytown. La lettre fut réclamée avec d'autres; le président en annonça l'envoi, mais elle n'arriva pas. J'étais assez inquiet de cette disparition d'une lettre qui, venant d'Europe, devait contenir des nouvelles importantes pour moi, et peut-être des valeurs ou des pouvoirs attendus, quand j'ai eu aujourd'hui l'explication de cette contrariété.

Un M. Miller, qui se dit agent de Vanderbilt, vient de revenir de Grenade et il se vante d'avoir fait main basse, dans les bureaux de cette ville, sur toute la correspondance du Nicaragua et de posséder ainsi tous les secrets de ses concurrents et de ses ennemis. Il cite même les noms de personnes auxquelles il a volé ainsi des lettres plus ou moins importantes, et je suis du nombre de ces personnes, avec le consul américain et le consul général anglais. Cette histoire, comme on le pense bien, fait beaucoup de bruit et jette la désolation dans beaucoup de maisons. Mais on est habitué à tant de coquineries de la part de ces aventuriers, que personne ne songe à arrêter et à pendre cet effronté coquin, et que le consul américain lui-même, dont la correspondance volée paraît être très considérable, courbe la tête devant cet acte de flibusterie de son compatriote.

Un d'eux, Kinney, se faisait passer pour le Christ; il le disait même aux hommes sérieux, à M. de Barruel, par exemple.

Mais le plus étrange de tout ceci, c'est que M. Miller lui-même veut me confier ses lettres pour Vanderbilt. L'honorable flibustier n'a jamais pu les faire parvenir par ses amis ou par les navires américains, ni même par les



Digitized by Google

agents des États-Unis. Il a été flibusté par tous ceux de sa nation. Il s'adresse à la loyauté d'un Français.

16 juin. — Hier sont parties, par le courrier de San-José, une lettre pour M. de Vars, une autre pour M. Mora, accompagnée de l'acte provisoire, etc.

M. Antonin de Barruel m'écrit de San-Carlos qu'il y a beaucoup d'enthousiasme dans le pays pour la Compagnie centre-américaine. Je m'embarquerai demain peut-être pour New-York ; et puis, en Europe [1].

FÉLIX BELLY.

[1] Ici, le troisième des cahiers dont nous avons pu extraire ces fragments s'arrête devant une lacune considérable, car les notes ne reprennent qu'à la date du 1er janvier 1863. Pour ces cinq années, on peut recourir au grand ouvrage de l'auteur. Là (t. II, p. 180), on le voit s'embarquer à Greytown, en juin 1858, « sa mission remplie au Nicaragua », et portant à l'Europe, « avec des traités solennels, des indications positives ». Mais à peine à New-York, il se trouve devant des difficultés qui ne l'empêcheront pas de reprendre, l'année suivante (7 février 1859), la route du nouveau monde, avec un personnel d'ingénieurs, et d'y commencer les premiers travaux d'exploration. Toute cette partie des notes ajouterait, sans doute, bien des détails à son livre ; elles manquent Au 1er janvier 1863, on retrouve M. Belly à San-José, après plusieurs voyages en Europe, et les nouvelles notes ne sont pas sans intérêt. Elles seraient précieuses surtout pour les années qui ont suivi la publication de ses deux volumes, dont la première édition parut en 1867. Mais là aussi, on nous signale une lacune qui ne cesse que dans de rares cahiers, de 1872 à 1876. Toutes ces notes méritent d'être utilisées pour la biographie de M. Belly.

Digitized by Google

# NOTICES

*La Belgique actuelle, au point de vue commercial, colonial et militaire.* — Cette brochure, qui s'annonce comme « un programme de politique nationale », vient à son heure. D'après les journaux, nous croyons y reconnaître un de nos collaborateurs qui nous honorent le plus, et qui n'a jamais failli aux questions vitales du pays. Avant de l'avoir reçue et sans avoir pu la lire, ne pouvant en juger que par des fragments cités et des analyses sommaires, nous croyons devoir la signaler au patriotisme de nos lecteurs.

Un peuple qui n'est pas prêt à se défendre n'est pas digne de vivre. On peut la résumer ainsi, et rien n'est plus douloureux à penser qu'il faille répéter cela à une nation libre, qui se dit si fière de ses libertés, si jalouse de son indépendance.

L'écueil où échoue cet esprit public, honneur séculaire des Belges, c'est la politique au jour le jour. Là est le danger des nations libres, et cette étroitesse d'esprit de parti en tuerait de plus grandes et de plus fortes. Une fois élu, on ne pense qu'à conserver son mandat; l'intérêt du pays confondu avec l'intérêt personnel l'exige. Une fois au pouvoir, on ne veut rien compromettre de sa majorité ni de sa popularité. L'instinct de conservation, si puissant chez les peuples, dévie ainsi dans les partis, et l'on croit tout perdre à la moindre indiscipline, à la moindre velléité d'indépendance dans les rangs. Alors, devant une résolution énergique, on se jette dans le parti opposé plutôt que de fléchir vers le progrès, vers le devoir.

La question militaire prend la plus grande partie de cette brochure. L'auteur, voyant les deux partis officiels peu prêts à assumer la responsabilité du service personnel et des dépenses nouvelles qu'il exigerait, pense à un appel au peuple. Une revision de l'article 47 de la Constitution — on y arrive — donnerait

Digitized by Google

au pays cet « esprit national plus robuste » qui, au dire du premier roi, « existe dans le peuple ». L'auteur ne craint pas de citer cette belle parole de Léopold Ier à M. Nothomb.

Le moment serait favorable, en effet, puisque la majorité est si considérable. Mais — l'auteur le dit-il? — il n'y faudrait rien moins que l'intervention directe du Roi, s'autorisant d'une parole de son père.

Avoir fortifié la Meuse et la laisser sans défenseurs, c'est offrir contre nous, au premier occupant, des forts destinés à nous défendre. Livrer au hasard la vie d'un peuple, voilà où nous en sommes.

L'auteur émet d'autres idées pour sortir de cette situation où l'on voit le gouvernement du pays et ses hommes politiques se dérober « par intérêt personnel à la nécessité de résoudre le problème de la défense nationale ». Aucune ne semble facile à appliquer. Un revirement d'opinion seul le pourrait. Et nous n'en sommes pas là.

Il serait temps cependant qu'on y songeât : Vivre, ce n'est pas fabriquer et vendre, discuter et ergoter, jouer à la raquette politique. Le devoir seul compte dans l'existence d'un peuple, et il est des temps où le négliger, c'est se perdre.

---

*La Bible*, traduction nouvelle d'après les textes hébreu et grec, par E. Ledrain. — Paris, Lemerre, 1886-1888.

Quatre volumes ont paru de cette œuvre considérable, qui en prendra au moins dix. Ce sera pour la première fois que l'ensemble de la *Bible* sera traduit sur les textes primitifs, en dehors de toute considération religieuse. On devait en arriver là et ce serait une révolution si les progrès de l'exégèse ne l'avaient préparée si complètement qu'il semble que l'œuvre s'imposait. Herder, en étudiant la poésie des Hébreux, avait traduit ses citations sur le texte original. Renan a donné une traduction exacte et forte du livre de Job, et Lenormant a mis en français, d'après l'hébreu, une partie de la Genèse et de nombreux fragments bibliques. Néanmoins, suivre l'exemple pour toute la *Bible*, idée bien simple pour un esprit dégagé de tout ce qui n'est pas l'histoire, la science et l'art, n'était pas un travail facile. Dix ans y suffiront à peine. Les premiers traducteurs en grec s'y sont mis à septante, et c'est d'après l'édition des Septante ou d'Alexandrie, faite par des savants juifs établis en Égypte environ 150 ans

Digitized by Google

avant notre ère, et non d'après le texte hébreu, que l'Évangile cite l'Ancien Testament. Tous les copistes agissaient de même. Saint Jérome, au contraire, mit vingt ans, de 385 à 405, vingt ans de solitude à lutter contre la langue hébraïque : *Verba inhalentia*, pour la plier au latin; et sa traduction, après les premières répugnances de l'orthodoxie fidèle aux Septante, est devenue cette Vulgate que le Concile de Trente devait, en 1546, déclarer la seule version officielle de l'Église.

Érasme avait déjà publié (1516) un texte grec. Ce fut le premier pas d'une science. En peu d'années, les versions de la *Bible*, — dont saint Augustin disait qu'on pouvait les compter en grec, mais qu'en latin elles étaient innombrables, — furent étudiées en grand nombre. On croyait imposer à l'Église un texte unique, et l'on se trouva bientôt devant de nombreux évangiles apocryphes dans plusieurs langues, — Henri Sikes avait le premier publié l'*Évangile du Sauveur*, en arabe — et devant des variantes qui, en 1707, au dire de Mill, s'élevaient à trente mille pour l'Évangile.

On sait que la Réforme voulut rendre aux chrétiens le droit de lire les livres sacrés. La bible de Lefèvre d'Etaples, publiée à Anvers, en 1530, puis celle d'un parent de Calvin, en 1535, à Noyon, les traductions anglaise, allemande, flamande, de Wicleff, de Luther, de Marnix, affirment partout ce droit. Toutes sont faites sur la Vulgate « plus ou moins défigurée », dit un pasteur moderne. Alors c'est à une « Compagnie de pasteurs de Genève » que fut remis le soin difficile d'une version française officielle pour le protestantisme. Ce fut une revision sévère des premiers essais, ce ne fut pas une œuvre originale faite sur l'hébreu ou le grec. La seconde édition des pasteurs de Genève prit tout un siècle, mais ne sortit pas du cercle de la Vulgate ni des préoccupations religieuses.

Après deux siècles de travaux historiques, notre époque s'affranchit entièrement de ces pusillanimités. L'exégèse s'est habituée à étudier l'œuvre en elle-même, à ne s'en dissimuler aucune contradiction, à n'en cacher aucune tache. On peut désormais se servir de son bon sens et de ses yeux, sans entendre crier au sacrilège. Strauss s'est attribué largement ce droit, et après lui Feuerbach et toute l'école exégétique moderne. Quatre versions protestantes, faites d'après l'hébreu et le grec, ont paru presque simultanément à Neufchatel, à Lausanne, à Paris. On les veut exactes ; on les fait d'après le texte massorétique des Juifs ; on y aligne, comme des vers, les fragments qui ont un caractère poé-

Digitized by Google

tique reconnu; mais on n'y accepte pas encore la distinction, dans la Bible, de deux versions quelquefois mises à la suite, quelquefois mêlées : l'Élohiste et la Jéhoviste, que le savant catholique Lenormant admet, se rendant à l'évidence et mettant la science au-dessus de tout. On y découvre aujourd'hui une troisième version, le second Élohiste, et l'on trouve dans le texte la mention de livres antérieurs qui ont servi à la rédaction dernière : *le livre des guerres d'Iahvé* et le *livre d'Iaschar*, où il est raconté comment Josué cria au soleil : Arrête-toi. — « Et le soleil s'arrêta » (Ledrain, t. III, préface, p. XVI, etc.)

L'archéologie ajoutait ses découvertes aux études exégétiques. De l'Iran, la *Bible* tient la législation dictée par Jéhovah à Moïse, comme par Ormudz à Zoroastre dans l'*Avesta*, sur les animaux immondes, les femmes en état d'insalubrité, les hommes atteints de la lèpre, etc. De l'Inde, les sept incarnations de Manou, devenues les jours de la création, la naissance de l'être humain d'abord androgyne, l'arbre de la vie et de la science, le serpent, mauvais conseiller. Enfin, on a retrouvé dans les briques assyriennes des textes cunéiformes d'anciens poèmes, où se lisent des fragments de la création, des hymnes, des légendes historiques et une version du déluge antérieure à celle de la Bible et faite par un peuple polythéiste et marin. Cela est hors de doute aujourd'hui : « Les briques assyriennes, dit Lenormant qui en publie des traductions, nous révèlent chez le peuple d'Accad un véritable souffle d'inspiration poétique qui a exercé une action décisive sur les débuts de la poésie sémitique et a contribué à en former le génie. »

Tout était donc préparé pour la traduction littérale de la Bible à l'unique point de vue de la science et de l'art. Et la Bible ne peut que gagner à être rendue à son état naturel de poésie primitive, parfois sauvage, souvent grandiose. On peut y voir mieux que jamais, avec Renan, le chef-d'œuvre classique des premières évolutions de la poésie religieuse. Plus on la comparera, sans parti pris, avec le *Zend-Avesta*, le *Rig-Véda*, le *Livre des Morts*, le *Chi-King*, plus on comprendra cela. Abstraction faite même du monothéisme auquel elle arrive et du spiritualisme vers lequel elle s'achemine sous l'influence aryenne, rien que littérairement et artistement, elle domine l'antiquité religieuse, comme l'Iliade et l'Odyssée, l'antiquité héroïque, par une œuvre résumant l'âme d'un peuple, œuvre concise et vivante et plus qu'aucune autre humaine. Œuvre populaire aussi pour un peuple reli-

Digitized by Google

gieux comme Homère pour un peuple artiste. Œuvre universelle et féconde, offerte bientôt en grec à toutes les nations, et couvant dans son sein une révolution religieuse. « Seul entre tous les peuples de l'Orient, dit M. Renan, Israël a eu le privilège d'écrire pour le monde entier. »

Nous suivrons cette publication à chacun de ses volumes et y reviendrons avec l'intérêt qu'elle mérite.

---

A. Sluys, *Traité élémentaire de cosmographie.*—Namur, 1887. — Ce livre est à sa seconde édition, et par le temps qu'il fait en Belgique, c'est un succès. La première édition avait attiré l'attention d'un jury spécial, ainsi que les *Exercices de géographie intuitive* et une étude sur *L'enseignement des travaux manuels* du même auteur.

Perfectionner les méthodes d'enseignement, tel est le but constant de l'ancien directeur de l'école modèle, aujourd'hui directeur de l'école normale d'instituteurs à Bruxelles. Tous ces titres à l'attention et à l'estime publiques expliquent son succès et mériteraient davantage. Rendons encore une fois hommage à l'esprit qui préside à ses travaux en vue de donner à l'enseignement les deux qualités qui assurent sa force : la simplicité et la clarté. Pour instruire, ou autrement dit pour aider les enfants à comprendre, il faut se mettre à la portée de leur esprit et ne s'avancer qu'à mesure qu'il avance lui-même et être clair toujours. Dans cet art, M. Sluys est passé maître.

---

*La propriété foncière à Costa-Rica*, par José de Peralta. — Bruxelles, Mertens, 1888. — Étude sérieuse et pratique sur une question qui intéresse l'émigration autant que l'économie politique. L'auteur débute par un établit de la situation générale de cette république centre-américaine ; puis il y expose les conditions de la propriété foncière dans la période indienne, sous la domination espagnole et enfin à l'époque d'indépendance contemporaine, qui date de 1821. Il s'autorise des travaux d'un écrivain connu, dont il porte le nom, son parent sans doute, peut-être son père ou son frère, qui a écrit l'histoire de Costa-Rica, de Nicaragua et de Panama au xvi$^{e}$ siècle (Madrid 1883) et plus récemment, à Bruxelles, une étude sur le canal interocéanique en 1620 et en 1887 (Bruxelles, 1887). C'est dans cette brochure qu'est rapporté le fait qu'un Flamand, Diego de Mercado, proposa en 1620 au roi

Digitized by Google

d'Espagne le percement de l'isthme à travers Costa-Rica et Nicaragua.

M. Félix Belly n'a pas remonté si haut; mais M. J. de Peralta ne pouvait négliger son livre, le seul en français qui compte sur ce sujet; il s'en autorise ainsi que des notes de voyage que nous venons de publier du même écrivain et qu'il déclare charmantes. Sa conclusion est en faveur d'un établissement de crédit foncier à Costa-Rica, projet essayé déjà, mais à reprendre sur nouvelles informations. En résumé, brochure sérieuse et intéressante.

---

*Nécrologie.* — Donnons un souvenir amical à notre correspondant de Berlin. Le Dr Cossmann vient de mourir à l'âge de 66 ans. Journaliste toute sa vie, il avait été, en Belgique, le correspondant politique d'un journal libéral et financier qui ne dura que quelques années. Puis il devint notre correspondant littéraire. Nos lecteurs ont pu apprécier ses sentiments de libéralisme et de démocratie, son respect pour les révolutions de 1830 et de 1848, son sincère dévouement à la justice internationale. Au moment de sa mort, il s'occupait de traduire en allemand notre étude sur M. Geffcken. Ceux qui l'ont connu l'ont aimé pour son entière loyauté de cœur et d'esprit et son ardeur au travail, que rien ne lassait. C'est le plus grand honneur qu'on puisse rendre à un homme qui n'est plus, que de pouvoir constater sur sa tombe cette unanimité d'estime et de sympathie.

X.

Digitized by Google

# L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE A L'UNIVERSITÉ DE BERLIN

La réforme de notre enseignement supérieur est à l'ordre du jour de la session parlementaire actuelle. Le gouvernement, convaincu de la haute importance de cet objet, est disposé à mettre un terme au régime *provisoire* de la loi de 1876 et n'entend pas laisser à des adversaires le soin de faire une réforme où l'avenir intellectuel de la nation est engagé.

Les conseils autorisés, les éclaircissements complets, les avis spéciaux ne manqueront pas à nos législateurs. Les rapports, les mémoires et les avant-projets se sont accumulés depuis une huitaine d'années : toutes les branches du savoir enseigné ont eu leur part d'examen attentif.

Mais, tandis que des questions générales et primordiales, comme celle du rétablissement d'un examen d'entrée, attirent surtout l'attention, il est à craindre que les hasards de la discussion et l'inattendu des amendements — la tactique parlementaire aussi — ne fassent perdre de vue des points très importants dans le détail du programme.

L'un de ceux-ci est incontestablement la place à faire aux sciences sociales : la politique, l'économie politique, la science financière, la statistique, l'ethnographie — et même la sociologie. Nos universités sont pauvres, misérables à ce point de vue. Alors que dans le domaine des sciences naturelles, de la médecine,du droit, elles peuvent tout au moins supporter la comparaison avec l'étranger, elles rougiraient de mettre leur programme, au chapitre des sciences économiques et sociales en parallèle avec celui de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France et de l'Italie.



Digitized by Google

Et cependant c'est bien une triviale banalité que de rappeler l'énorme et cardinale importance de l'étude de ces sciences. Il semble que de tels sujets devraient s'imposer à la conscience publique d'un peuple par excellence industriel et commerçant, où la vie de tous les jours — et des événements terribles! — rappellent sans cesse aux préoccupations aiguës de la vie économique moderne. Chose étrange, il n'en est rien. Nos économistes se comptent. Sauf peut-être dans le parti catholique, nos politiciens de marque dédaignent de faire de sérieuses études sociales : et notre enseignement supérieur porte l'empreinte de cette indifférence.

Il n'y a plus — hélas — de pédantisme à dire très haut que cette paresse est coupable, ce mépris plein de périls. L'heure est proche où il faudra *savoir*, où il faudra avoir une opinion, des remèdes, des solutions, où les hésitations seront des catastrophes et où les événements ne feront pas grâce : en douter ou le nier c'est se mentir à soi-même.

Enfin, l'instinct de la légitime défense seul fait un devoir à la bourgeoisie qui tient le pouvoir, de préparer ses fils, qui seront les dirigeants de demain, à la lourde tâche qui leur incombera.

Nous avons eu la bonne fortune de passer une année dans les universités de Berlin et de Vienne, à suivre des cours de sciences politiques et sociales. Nous avons pensé qu'on trouverait peut-être quelque intérêt à connaître les impressions qui nous en restent.

Nous n'avons pas le loisir ni l'espace suffisants pour exprimer dans cette *Revue* tout ce que ce séjour à l'étranger nous a suggéré sur l'utilité d'un examen d'entrée à l'université, sur la liberté du maître et de l'étudiant, sur les matières obligatoires dans les différents examens, sur la rémunération des professeurs, sur l'institution d'agrégés ayant droit d'enseigner, sur l'autonomie des facultés, etc., en un mot sur l'organisation générale de l'enseignement supérieur.

Nous nous contenterons de consigner des observations sur l'enseignement des sciences qui font l'objet de nos études; tout d'abord, nous exposerons avec quelque détail ce que nous

Digitized by Google

avons vu : les institutions et les cours, et plutôt la façon dont on les fait que le contenu même de la science qu'on y répand à profusion.

* * *

Pendant le semestre d'hiver de l'année académique 1887-1888, dix-neuf cours étaient renseignés au programme de l'université de Berlin sous la rubrique : *Sciences politiques, camérales et industrielles* (*Staats-, Cameral-, und Gewerbe-Wissenschaften*).

C'étaient :

La politique, enseignée quatre heures par semaine par M. le professeur von Treitschke.

L'économie politique générale ou théorique, quatre heures, par M. le professeur Adolf Wagner.

L'économie politique pratique ou politique économique (politique industrielle et commerciale contemporaine de la Prusse et de l'Allemagne), quatre heures, par M. le professeur Gustav Schmoller.

L'histoire de l'agriculture des Allemands, des Celtes et des Slaves, deux heures, par M. le professeur Meitzen.

Des recherches sur l'histoire agraire, par le même, deux heures par semaine.

L'agriculture et la politique agraire de l'Allemagne au XIX^e^ siècle, donnée deux heures par semaine à l'École supérieure d'agriculture, par M. le professeur G. Schmoller.

Le droit administratif et pratique administrative (science de la police — Polizeiwissenschaft), par M. le D^r^ von Kaufmann, privat-docent, quatre heures.

La science des finances, quatre heures, par M. le professeur Adolf Wagner.

Sur l'individualisme économique et le socialisme, par le même, une heure.

Sur les affaires de banque et de bourse, une heure, par M. le D^r^ von Kaufmann.

La statistique générale de la population, trois heures, par M. le professeur Böckh.

Digitized by Google

Des exercices d'économie politique et de finance, deux heures, par M. le professeur Wagner.

Des entretiens sur la théorie et la technique de la statistique, deux heures, par M. le professeur Meitzen.

Des exercices de statistique, deux heures, par M. le professeur Böckh.

Enfin, les cinq cours donnés par M. le professeur Orth, à l'École supérieure d'agriculture :

Théorie générale de l'agriculture, 1re partie, trois heures.

Théorie de l'exploitation agricole, deux heures.

Exercices pratiques au laboratoire d'agronomie, quatre heures.

Recherches d'agronomie et de chimie agricole pour les élèves déjà avancés, toute la journée.

Excursions et démonstrations.

Sous la rubrique *Histoire*, on trouvait encore plusieurs cours relatifs à des sciences proches parentes de l'économie politique :

La critique et l'histoire du parlementarisme, une heure, par M. le professeur von Treitschke.

L'histoire économique de l'Allemagne au moyen âge, quatre heures, par M. le Dr Hoeniger, privat-docent.

Des exercices historiques sur le sujet de son cours, par le même, deux heures.

Tous ces cours étaient professés par des membres de la faculté de philosophie.

Au programme de la faculté de droit, figuraient encore bon nombre de disciplines, dignes d'intéresser un économiste :

Le droit public allemand, enseigné quatre heures par semaine, par M. le professeur Gneist ;

Et les quatre cours de droit des gens, donnés par MM. les professeurs Hübler, Aegidi, Dambach et Rubo.

Notre premier sentiment, en présence de cette longue liste, fut de l'émerveillement. Nous n'avons pu nous empêcher de songer à la misère de notre programme universitaire ; à un étranger qui désirerait se perfectionner en économie politique, nos universités n'auraient à offrir qu'un seul cours

Digitized by Google

général, nécessairement élémentaire puisque l'économique, la finance, la statistique et l'agronomie doivent y être enseignées en un semestre, trois à quatre heures par semaine! Le cours de droit des gens n'est pas plus étendu, et d'histoire économique, et de droit comparé, pas un mot.

Nous n'avons point suivi régulièrement tous les cours que nous avons énumérés : c'était matériellement impossible. Une leçon chargée de faits, d'idées, de littérature, ne s'apprend pas à l'audition : elle exige un travail subséquent. En outre, il y avait souvent conflit entre les heures de ces cours. Enfin, certains d'entre eux étaient évidemment destinés à des élèves qui poursuivaient un but professionnel : tels les cours de M. le professeur Orth sur l'agriculture.

Nous avons donc fait un choix aussi varié et aussi étendu que possible, et, profitant en outre du droit que possède tout étudiant de « visiter », dans n'importe quelle faculté, même les cours auxquels il ne s'est pas fait inscrire, nous sommes allé écouter de temps en temps les maîtres dont nous ne pouvions suivre régulièrement les leçons.

A notre point de vue, les cours de l'université de Berlin peuvent se diviser en deux catégories : ceux où le professeur seul a la parole, où l'étudiant est passif; nous les appellerons *cours dogmatiques;*

Ceux où professeur et élèves ont un rôle actif : ce sont les entretiens, exercices, recherches et autres travaux de « séminaire », ce sont les *cours pratiques*.

* * *

### Cours dogmatiques.

Ces cours étaient ceux qui, extérieurement, ressemblaient le plus aux nôtres. Dans une grande salle aux murs nus, des bancs en gradins; au centre, une chaire sur une estrade, devant un tableau noir. Aucun luxe; l'éclairage et le chauffage n'avaient non plus rien de supérieur aux nôtres.

C'est là que les étudiants viennent prendre leur place, quelques minutes après l'heure annoncée, car les professeurs usent largement du « quart d'heure académique ».



Digitized by Google

Les jeunes gens qui, en Allemagne, s'assoient autour des chaires académiques ne ressemblent guère à ceux qui peuplent nos universités. Une particularité qui frappe dès l'abord un Belge, c'est qu'ils sont plus âgés que nos étudiants : ce n'est pas dans ces auditoires qu'on rencontre ces gamins que la suppression du graduat a envoyés en foule à nos écoles supérieures. Aussi l'aspect réfléchi et sérieux des auditeurs allemands contraste avec le bruit, les criailleries, les farces enfantines de chez nous; là on n'a pas besoin d'appariteur pour maintenir l'ordre avant l'entrée du professeur. De plus, la défense de fumer est observée généralement dans les couloirs aussi bien que dans les auditoires.

Un avis qu'on ne rencontre guère chez nous est appendu dans les salles de l'université de Berlin : il engage les étudiants à veiller à leur garde-robe, parce qu'on s'est plaint souvent de « vols répétés ».

Le nombre des élèves qui suivaient les cours principaux d'économie politique variait entre deux cent cinquante à trois cents.

Autant que nous avons pu nous en rendre compte, la grande majorité des auditeurs n'étaient pas des étudiants en droit; beaucoup se destinaient à des carrières administratives; beaucoup se vouaient à l'étude de l'histoire. L'auditoire du professeur Schmoller surtout était composé de futurs historiens.

Les étrangers n'étaient pas rares non plus; les Austro-Hongrois étaient les plus nombreux, et nous n'avons point rencontré de Français.

L'entrée du professeur est signalée par un tonnerre de trépignements : c'est le *strampeln*, le salut des étudiants à leur maître, qui se répète également à la fin de la leçon. On ne se lève pas.

Voici M. le professeur Adolf Wagner, le savant qui représente aujourd'hui avec le plus d'autorité cette école d'économie politique à présent victorieuse en Allemagne, qu'on désigne sous le nom de socialisme d'État. C'est un homme de haute stature, à la démarche rapide, portant haut la tête, le regard acéré et dur derrière des lunettes d'or. Quand il est

Digitized by Google

découvert, son crâne, presque complètement chauve, prolonge un front large et bombé. Il ne porte que la moustache, une moustache rude et tombante, qui achève une vague ressemblance avec le chancelier de l'Empire. Sévère et presque dure, sa physionomie, qui respire une tenace énergie, s'éclaire heureusement parfois d'un sourire plein de bonté. Sa parole est brève, son débit rapide et martelé comme celui des Nord-Allemands; sa prononciation nette; son expression lucide.

Dans les cours dogmatiques, il s'aide de notes; il ne dicte pas et lit peu. Au commencement du semestre, il fait distribuer aux étudiants une table des matières des leçons qu'il donnera. Chacun a de la sorte, à côté de soi, les titres des divisions, chapitres, paragraphes, etc., ce qui forme une série de points de repère souvent utiles.

Les deux grands ouvrages d'Adolf Wagner : Sa *Grundlegung der Volkswirthschaftslehre* et sa *Finanzwissenschaft* servaient de base à ses deux cours d'économie politique générale et de finance. Sans se tenir, naturellement, à la lettre des manuels, il ne s'en écartait guère que par la disposition ou en multipliant les exemples, éclairant la théorie par des renseignements statistiques et historiques.

On connaît par ses beaux livres la doctrine et la méthode d'Adolf Wagner. Si la première n'a rien de commun avec l'économie politique orthodoxe, la seconde se rapproche infiniment de celle des économistes anglais. Il ne se fait pas scrupule, comme beaucoup de ses collègues, de se servir de la pure déduction, quand l'histoire et la statistique lui ont fourni des données. Il n'a pas renoncé aux démonstrations à l'aide d'exemples hypothétiques, et il ne se faisait pas faute d'en développer au tableau noir.

Nous retrouvâmes également à ses leçons l'enchaînement systématique, l'ordre des matières logiquement déduit qui semble être une de ses principales préoccupations, et qui aide en réalité à la lucidité de l'exposition.

Enfin, les indications bibliographiques, — ces perles inestimables enchâssées dans les œuvres de Wagner, — les critiques lumineuses de la littérature ne manquaient pas non plus.

Digitized by Google

Les maîtres de la science allemande ne visent généralement pas à l'éloquence; M. le professeur Wagner a en horreur la *phrase*; tous ses efforts tendent à la clarté du discours, à la logique du raisonnement; il se préoccupe peu de la forme : rarement son langage s'émaille d'une fleur; par contre, la chaleur de sa conviction est communicative. Qu'il s'agisse de quelque grande revendication sociale, d'une séculaire injustice à signaler, le ton de sa voix s'élève, il trouve des mots sanglants et vengeurs. Ses sorties, malheureusement assez fréquentes, contre la France et la Russie, dictées par un trop ardent patriotisme, nous ont moins plu. Il ne dédaigne pas la plaisanterie, et son ironie, souvent mordante, est parfois pleine d'esprit.

Ces particularités étaient surtout sensibles dans son cours public et gratuit *sur l'individualisme et le socialisme*. C'était cet hiver, le plus brillant de ses cours, celui où il mettait le plus d'âme. Nous avons souvent regretté qu'il ne fût que d'une heure par semaine — et aussi qu'il eût lieu au même moment qu'une leçon de M. le professeur Schmoller.

Ce cours public consistait en une critique résumée de la doctrine classique de la libre concurrence, et un exposé raisonné des théories socialistes. C'était donc la quintessence des luttes scientifiques que se livrent les économistes depuis soixante ans. On sentait par moment des relents de polémique; les allusions, les souvenirs historiques affluaient, — et la doctrine s'édifiait peu à peu, prenant des ruines des autres ce qui avait encore quelque solidité, rejetant parfois ce que de trop zélés partisans, dans leur hâte, apportaient de faible et d'inéprouvé. C'est là que Wagner exécutait avec le plus de brio « la musique de l'avenir », selon sa propre expression.

M. le professeur Gustav Schmoller représente à l'Université de Berlin, et avec grande autorité, l'école historique de l'économie politique. Il continue l'œuvre des Roscher et des Knies — avec succès : il nous a semblé que la jeunesse ardente et travailleuse affluait vers cette large voie que l'histoire paraît frayer aux futurs économistes.

Digitized by Google

M. le professeur Schmoller a d'ailleurs des qualités personnelles faites pour attirer les jeunes. Son regard doux et fin, — malicieux parfois —; son sourire aimable dans sa large barbe grisonnante; ses gestes amples d'homme à puissante carrure, toute sa physionomie dégage l'affabilité — une affabilité de grand homme, qui se plaît à rendre des services et à donner des conseils, parce qu'il sait qu'il peut en prodiguer d'inestimables.

Il a la voix et le débit d'un orateur. Sa prononciation, que les Berlinois ne trouvent pas correcte, rappelle celle des Allemands du Sud. Sans donner à sa leçon le ton d'une conférence, il ne déteste pas de revêtir ses idées d'une forme frappante et imagée. Les périodes ne lui font pas peur, et il sait les enchaîner.

Son cours sur la politique commerciale et industrielle de la Prusse et de l'Allemagne était de l'histoire économique. Il commençait à la naissance des villes, pour finir au tableau du socialisme allemand contemporain.

Il offrait pour nous cet intérêt tout particulier qu'il résumait toute une série de cours précédemment professés par M. Schmoller : au lieu de se restreindre au tableau d'une ou de deux époques dans toute leur activité, il les retraçait toutes, au point de vue de leur politique commerciale.

Il a l'habitude de dicter environ, par leçon (de deux heures), deux pages qu'il développe ensuite librement. La dictée forme une suite ordonnée et complète en elle-même; de sorte que la plupart des étudiants s'en contentent. Quant aux développements, c'est là que nous avons retrouvé cet ensemble de qualités supérieures d'historien qui ont mérité à M. Schmoller sa haute position en la science : à côté d'une exactitude méticuleuse, d'une investigation toujours étendue et complète, sa finesse d'interprétation, son flair de la vie réelle et palpitante sous le fatras des documents et des chiffres muets, enfin, son art de tirer des conséquences permanentes et générales de faits en apparence insignifiants, et son talent suprême de couvrir ces généralisations d'une profusion d'exemples.

Digitized by Google

Certains exposés, des aperçus hardis, nous restent dans la mémoire comme des chefs-d'œuvre de dessin : tels la biographie d'Adam Smith, le portrait de Lassalle et le drame de sa vie, enfin, l'exposé du rôle et de l'avenir du socialisme d'État, — qui, d'après lui, fera le salut des classes laborieuses en les disciplinant et les éduquant, en les protégeant contre la grande industrie et la haute finance qui, lorsqu'elles détiennent le pouvoir, comme en France et en Belgique, le font à leur profit exclusif.

Les autres cours dogmatiques que nous avons suivis n'offrent guère de particularités à signaler.

Nous noterons cependant l'étonnante lucidité avec laquelle M. le Dr von Kaufmann exposait les éléments des affaires de banque et de bourse. Nous avons vu rarement expliquer avec autant de simplicité les rouages compliqués de la lettre de change, de l'escompte, de l'agio, de l'émission de papier, etc. Malheureusement ces leçons ne nous offraient qu'un minime intérêt, parce qu'elles se bornaient à des notions élémentaires.

Enfin, un genre de cours peu répandu chez nous, existait à Berlin : c'étaient les cours publics donnés dans l'*auditorium magnum*, — une salle carrée immense, au plancher incliné muni de sept à huit cents places assises; nous y avons entendu entre autres Du Bois-Reymond, et von Taitschke. Ces cours sont plutôt des conférences de vulgarisation que des cours d'enseignement supérieur; ils sont mis à la portée de l'auditoire, composé d'éléments extrêmement disparates : on y voit côte à côte des officiers, des vieillards, des ecclésiastiques, des étrangers à la peau colorée, des étudiants de toutes les facultés, — pas de femmes.

* * *

### Le séminaire d'économie politique et de statistique.

Le mot « séminaire » (seminar) désigne à la fois le local où se donne le cours pratique et ce dernier lui-même, comme aussi l'ensemble des élèves qui y sont inscrits.

Digitized by Google

Le séminaire d'économie politique et de statistique de Berlin fait partie de l'université en ce sens que seuls, des membres du corps professoral y enseignent.

Quant au reste, c'est une institution vraiment indépendante : les fonds nécessaires à son entretien sont fournis par le ministre de l'instruction publique; son organisation intérieure est approuvée par le ministre, non par le recteur; son local n'appartient pas à l'université, mais à l'État; enfin, il n'est pas nécessaire d'être étudiant pour suivre les leçons qui s'y donnent.

Le séminaire se trouve au second étage d'une grande maison située dans la Dorotheenstrasse, derrière les jardins de l'université. Ce bâtiment contient des cliniques médicales, un grand auditoire, et différents séminaires : celui de langues germaniques, celui d'histoire et celui d'économie politique.

Le local de ce dernier se compose de trois pièces : une salle assez vaste, et deux cabinets y communiquant. Dans la première, une grande table en fer à cheval, munie d'une vingtaine de tiroirs fermant à clé, couverte d'encriers et de plumes; des rayons, déjà bien remplis, tout autour des murs; un tableau noir sur chevalet au centre, et des chaises à suffisance; le tout en sapin du Nord verni. Des becs de gaz au-dessus de la table et un immense poêle en faïence blanche dans un coin fournissent l'éclairage et le chauffage.

Les deux petites pièces s'ouvrant dans celle-là sont réservées aux professeurs : leur ameublement correspond à celui de la grande salle.

Dans l'une d'elles, à certaines heures, on pouvait trouver M. le Dr Hoeniger, qui était chargé de la direction du séminaire. Ses fonctions en cette qualité consistaient à surveiller d'une manière générale l'emploi du matériel du séminaire, à subvenir, au moyen du budget qui est mis à sa disposition, à tous les besoins qui se présentent, surtout à administrer la bibliothèque. Celle-ci se composait l'hiver dernier de deux à trois mille volumes qui représentaient une valeur d'une douzaine de milliers de marcs. Le gouvernement, en fondant le séminaire, avait donné dix mille marcs pour la bibliothèque,

Digitized by Google

et on affecte à l'entretien de celle-ci la plus grande partie du budget annuel et l'ensemble des cotisations de 5 marcs versées par chaque membre du séminaire comme droit d'inscription.

Elle se composait exclusivement d'ouvrages d'économie politique, de finance et de statistique. Les ouvrages les plus importants, les manuels, les traités, s'y trouvaient tous — sans excepter ceux en langue française et anglaise; la collection complète de presque toutes les revues allemandes; les recueils historiques et statistiques en grand nombre; enfin certains ouvrages indispensables, dictionnaires, atlas, encyclopédies, etc. Au moment où nous avons quitté Berlin, la règle adoptée par le directeur était d'acheter tout livre nouveau qui aurait quelque valeur scientifique : à cet effet, il se faisait donner *à vue*, par les libraires, les volumes au fur et à mesure de leur publication. Ces livres étaient déposés dans son cabinet et à la disposition de tous les étudiants. Sur la grande table, un cahier de désidérata permet à chacun de désigner les lacunes les plus urgentes à combler ainsi que les exigences particulières de certaines études. Deux catalogues, l'un systématique et l'autre alphabétique sur fiches, facilitent les recherches dans les rayons.

Le séminaire est ouvert — chauffé et éclairé au besoin — de huit heures du matin à dix heures du soir, sauf aux heures où l'on y fait un cours. Chaque membre a le droit d'en prendre la clé chez le concierge du bâtiment — même les jours fériés et pendant les vacances — à charge de la lui remettre à sa sortie.

Ce local était admirablement organisé pour le travail : la tranquillité qui y régnait, son confort relatif, les trésors de sa bibliothèque, immédiatement sous la main, sans l'obligation de passer par les multiples formalités des bibliothèques publiques, enfin, sa situation au centre de la ville et à proximité de l'université, tout cela était bien fait pour y attirer les étudiants.

Il n'y a point d'autre condition d'admission au séminaire que celle de solder une carte de légitimation de 5 marcs au profit de la bibliothèque. Cependant, comme tous les cours

Digitized by Google

qui s'y font sont « privatissimes », on doit être agréé par un professeur. Nous croyons qu'en tout, le nombre des membres du séminaire ne dépassait pas quarante, en 1887-88.

Le cours principal auquel nous eûmes l'honneur de prendre part était : les *exercices d'économie politique et de finance*, de M. le professeur Adolf Wagner.

Il se donnait le samedi, de 7 heures du soir à 9 heures. On était au début une quinzaine et l'on finit par être vingt-cinq élèves.

Les deux premières séances furent employées par le professeur à exposer la méthode et le but du cours, à distribuer les travaux. Il fit d'abord subir un interrogatoire à chacun de nous : l'âge, le pays d'origine, le nombre de semestres universitaires, les établissements où ils avaient été accomplis, la carrière ou le but poursuivis, ce qu'on connaissait en fait d'économie politique, si l'on était déja occupé à un travail déterminé, enfin, si l'on avait quelque préférence pour tel ou tel domaine de la science.

Cet interrogatoire eut pour nous un énorme intérêt : il nous fit connaître la qualité des étudiants qui suivent en Allemagne les cours spéciaux. Nous constatâmes que la plupart de ces jeunes gens ne se destinaient pas à l'enseignement et n'avaient pas l'intention de se vouer à l'économie politique : les uns visaient à entrer dans l'administration, d'autres dans l'ordre judiciaire, dans la politique, deux seulement à l'université, — et cependant tous avaient une connaissance des principaux économistes qui, en comparaison de celle de nos étudiants, était étonnante. Sauf deux ou trois exceptions, tous se trouvaient à la fin de leurs études universitaires; quelques-uns avaient leur diplôme de docteur; l'un était officier, deux autres assesseurs. Plusieurs suivaient le séminaire pour la seconde ou la troisième fois. Enfin, six étrangers étaient présents : deux Hongrois, dont un docteur en droit, un Anglais, un Russe (de Courlande), un Grec, qui ne fit qu'une apparition, et un Belge.

Parmi tous ces jeunes gens, deux seulement s'occupaient déjà d'un travail spécial lors de l'ouverture du séminaire, et



Digitized by Google

les «préférences» avouées par la plupart étaient très vagues, de sorte qu'en définitive le choix des sujets revenait au professeur.

Aussi, est-ce avec émerveillement que nous avons entendu M. le professeur Wagner faire la distribution des «thèmes» à travailler : il s'était efforcé de tenir compte à la fois de l'origine de l'élève, de ces connaissances économiques, de l'état d'avancement de ses études, de son but, etc., et nous devons dire qu'il s'était admirablement acquitté de cette tâche.

Une nouvelle occasion, non d'étonnement mais d'admiration, s'offrit à nous quand M. Wagner, en énonçant l'objet des dissertations, se mit à donner sur chacune d'elles les indications bibliographiques, les renseignements techniques ou de méthode qu'elles comportaient : en ces deux heures-là, il passa en revue presque tout le domaine de l'économie politique et de la finance, et nous eûmes l'occasion de voir que son énorme savoir était servi par une mémoire surprenante.

Le nombre des travaux était nécessairement limité par le nombre des séances, qui ne pouvait dépasser quatorze dans le semestre.

Ces études ne devaient, naturellement, pas être complètes — les questions choisies étaient trop vastes pour cela; — c'étaient plutôt des *Vorarbeiten* (travaux préparatoires).

Chaque élève chargé d'une dissertation s'engageait à en rendre compte pour une séance que le professeur fixa dès le début, remettant à la fin les travaux les plus difficiles ou les plus étendus, réservant pour les premières leçons ceux qui étaient déjà commencés. Le professeur devait recevoir le manuscrit deux ou trois jours avant la séance, afin d'en prendre connaissance. Enfin, il engageait tous les auditeurs à préparer le sujet qui devait être traité, de façon à ce qu'une discussion sérieuse pût se greffer sur la lecture du travail — laquelle ne devait pas durer plus d'une demi-heure.

Les travaux du séminaire prirent onze séances, où l'on traita successivement les sujets suivants : des corporations de métier au moyen âge; les corporations et associations ou-

Digitized by Google

vrières actuelles; l'industrie domestique; les dettes publiques; la méthode de l'économie politique (qui prit deux séances); les banques « centrales »; l'impôt sur les successions; l'évolution de l'impôt foncier en Prusse; l'impôt industriel (les « patentes »); l'impôt sur le revenu.

Comme on le voit, la science des finances fit l'objet du plus grand nombre des dissertations.

En général, celles-ci dénotèrent une application et un travail très sérieux; deux à peine furent vraiment mauvaises, et plus d'une fut excellente; mais la grande majorité ne brillait ni par l'originalité des idées, ni par l'intérêt d'observations personnelles, ni par la forme. Elles consistaient surtout en l'exposé sommaire des livres plus ou moins nombreux que l'étudiant avait lus sur son sujet.

Nous avions été chargé de traiter la question de la méthode de l'économie politique, — question cardinale de notre science qui fait en Allemagne l'objet de polémiques nombreuses et animées. A cause de son importance et aussi parce que c'était une question brûlante, capable de donner naissance à une discussion, M. le professeur Wagner nous avait adjoint un condisciple pour traiter notre sujet sous les deux points de vue auxquels on le considère généralement : l'un devait défendre la méthode inductive, l'autre la déductive.

En outre, deux séances devaient être réservées à l'examen de notre étude.

Ce système avait l'avantage de pouvoir présenter au séminaire un travail plus étendu et plus complet qu'un seul étudiant n'aurait pu donner. Cependant, l'énorme littérature de notre étude, l'étendue de la question qui se rattache intimement à la philosophie et particulièrement à la logique; d'autre part, le court délai de deux mois et demi qui nous était accordé et l'obligation de ne pas dépasser une heure de lecture en séance nous forcèrent à réduire notre travail : nous essayâmes de le détacher de toutes les questions connexes et de le ramener à une sorte de polémique où nous représentions plus ou moins les deux opinions relatives à notre objet.

Digitized by Google

La première séance qui nous fut réservée fut consacrée à la lecture de nos deux manuscrits; M. le professeur Wagner la fit suivre d'une longue critique et la discussion eut lieu pendant les deux heures de la séance suivante.

Cette discussion n'eut pas l'animation ni la profondeur que nous en attendions : la question de la méthode divise, à l'heure qu'il est, tous les économistes allemands; il est rare qu'un numéro de revue ne vienne y apporter quelque vie nouvelle, on la touche à bien des leçons des cours dogmatiques; enfin, tout étudiant *doit* s'être fait une opinion à cet égard avant d'aborder n'importe quelle étude. Nous avons constaté, cependant, que l'entretien contradictoire qui suivit notre travail se perdait dans des points de détail, que bien peu de nos condisciples s'étaient occupés de notre sujet d'une façon sérieuse, enfin, que les efforts de M. Wagner étaient impuissants à les ramener au cœur du débat.

Ceci nous conduit à émettre quelques critiques sur la valeur pédagogique du séminaire, comme le comprenait M. le professeur Wagner.

On peut affirmer que le cours pratique, ainsi entendu, ne profite guère qu'aux élèves qui y font des travaux spéciaux. La discussion libre qui doit être la partie principale du cours est en général très faible. Pas une seule de celles qui eurent lieu à Berlin ne nous a satisfait; la recommandation que nous avait faite à tous M. Wagner de préparer à l'avance le sujet annoncé n'était ordinairement pas suivie et ne pouvait pas l'être ; en effet, on a vu le nombre et la diversité des objets de ces travaux; une préparation sérieuse de chacun eût demandé beaucoup plus de temps que celui dont nous pouvions disposer en général : les uns devaient s'occuper de leur propre dissertation, d'autres de leurs études universitaires.

On lisait bien quelques jours avant la leçon un chapitre ou deux sur le thème annoncé, mais c'est à peine si l'on arrivait à se mettre au fait de la question. Aussi n'osait-on pas lever la main quand le professeur demandait qui s'était spécialement occupé de l'objet du débat, et les critiques formulées se bornaient d'ordinaire à des détails ou à des critiques sur la

Digitized by Google

forme : tel argument n'était pas sérieux, telle opinion d'un auteur était tronquée pour les besoins de la cause, tel ou tel fait infirmait la théorie, la division du travail n'avait pas été comprise; parfois, on demandait quelque éclaircissement, — et en règle générale, on se taisait. Alors, le professeur était obligé d'allonger sa critique, toujours très complète d'ailleurs, et souvent de faire une véritable leçon sur le sujet.

D'autre part, la limitation très restreinte du temps donné à l'orateur empêchait celui-ci d'approfondir son étude et d'*enseigner* à ses condisciples. Il résumait d'habitude, lisait très vite et fatiguait son auditoire qui parvenait à peine à se fixer sur son opinion, ses tendances, l'importance et l'étendue de la question. La lecture ne devait pas durer plus d'une demi-heure à trois quarts d'heure; plus d'une fois, les manuscrits étaient trop volumineux; alors M. Wagner n'en faisait lire que des parties, — ce qui n'élucidait guère le débat.

Telles sont les quelques imperfections que nous avons remarquées au séminaire; elles ne lui enlèvent pas sa haute valeur d'enseignement : l'étudiant y apprend à travailler; la menace des critiques de son maître et de ses condisciples le stimule à bien faire et le rend prudent dans ses assertions; il tire nécessairement des leçons des maladresses, des naïvetés, des témérités qu'il entend critiquer; enfin, une véritable émulation règne entre ceux qui se sont chargés d'un travail.

La supériorité des cours pratiques consiste surtout en l'esprit qui les anime; on y est plus à l'aise qu'aux cours dogmatiques; le professeur est descendu de sa chaire majestueuse et est accessible à tous, répond à toutes questions, donne des renseignements et des conseils sans compter; une camaraderie plus étroite unit les élèves qui se connaissent mieux; à Berlin, en outre, la salle du séminaire réunissait souvent plusieurs d'entre nous qui y venaient travailler; alors les conversations, les discussions empruntaient un intérêt tout particulier à la communauté des études et devenaient parfois un enseignement mutuel.

Dans la grande famille universitaire, — mots qui, en Allemagne, ne sont pas vides de sens, — le séminaire formait une



Digitized by Google

intimité plus étroite. Bien souvent après la leçon, on allait terminer la soirée à la brasserie, tous ensemble, professeur et élèves; ce séminaire officieux n'était pas toujours le moins instructif. Après la dernière séance, c'est un banquet qui réunit tout le personnel du séminaire: l'entrain et l'animation n'ont pas empêché plus d'un regret sincère, plus d'une tristesse à la poignée de mains des adieux. Nous sommes de ceux qui en avons emporté le meilleur souvenir.

Les *Entretiens sur la théorie et la technique de la statistique* que faisait M. le professeur Meitzen, dans le même local, avaient un tout autre caractère que le cours pratique de M. Wagner.

Ces entretiens (*colloquium*) empruntaient toute leur valeur à la personne de M. Meitzen. Comme méthode pédagogique, ce genre de cours n'est à recommander que dans des cas tout spécialement favorables.

M. Meitzen est de petite taille; il porte allègrement les soixante-six années de son âge; sa parole rapide et précipitée, sa démarche alerte, sa figure mobile et expressive donnent à sa physionomie une vivacité peu commune aux Allemands.

Son cours pratique, qui comprenait une leçon de deux heures par semaine, était fréquenté par une douzaine d'étudiants, — parmi lesquels deux étrangers. Il consistait en une « conversation » que le professeur entretenait par des demandes qu'il adressait aux auditeurs en suivant leur ordre autour de la longue table. On était obligé de répondre; l'art prestigieux du maître se montrait surtout dans la direction de l'entretien. Il arrivait souvent que la réponse donnée ne correspondait nullement à celle qu'il désirait : c'est alors qu'avec une habileté étonnante, par une suite de questions, de remarques, il amenait au but son interlocuteur.

Les élèves préparaient ce cours en lisant le beau livre de M. Meitzen : *Geschichte und der Theorie Statistik*, qui servait de base à la « conversation ». On y apprenait beaucoup et sans fatigue; le professeur ne se faisait pas faute de remonter aux notions philosophiques les plus abstraites qui sont à la racine

Digitized by Google

de la statistique; d'autre part, les détails pratiques et techniques que sa longue carrière administrative lui permettaient de nous communiquer rendaient ses leçons bien pleines d'enseignements; en outre, leur forme piquante, l'entrain, le charme et la mimique du maître les faisait passer rapidement.

Le cours pratique de M. le docteur Hoeniger, privat-docent, sur l'histoire économique au moyen âge, représentait au séminaire l'école historique de notre science en action.

Une dizaine d'étudiants, pour la plupart se destinant à l'histoire, le fréquentaient.

Élève de M. le professeur Schmoller, M. Hoeniger est un de ces jeunes savants de l'Allemagne qui promettent aux Nitzsch, aux Roscher, aux Lamprecht des successeurs dignes d'eux. Ils occupent la frontière entre l'histoire et l'économie politique, et menacent celle-ci d'une invasion complète.

Aussi, le cours de M. Hoeniger avait-il surtout l'aspect d'un des cours pratiques d'histoire que notre pays possède depuis quelques années. Il avait pour objet l'origine et le développement du droit des marchands; on s'y familiarisait avec les sources directes de l'histoire médiévale; on y entendait parfois des pages très intéressantes tirées de travaux personnels; on y apprenait surtout la critique historique. Sous ce rapport, nous y avons entendu des discussions et des comptes rendus extrêmement instructifs.

Des cours du séminaire, celui-ci avait les allures les plus libres; on était avec le maître sur un pied d'égalité presque absolue, qu'autorisait son affabilité, la rondeur germanique de ses procédés, son inépuisable complaisance.

* * *

Cet exposé seul suffit à montrer la grande distance qui sépare notre enseignement des sciences sociales de celui des universités allemandes. On peut dire qu'en général l'université de Berlin offre un ensemble d'institutions et de maîtres de cette branche du savoir, aussi complet qu'on pourrait le souhaiter.

(*A suivre.*) ERNEST MAHAIM.

Digitized by Google

# LES LUTTES SOCIALES A GAND

## AU TEMPS DE JACQUES VAN ARTEVELDE

Rien ne caractérise mieux la situation troublée au milieu de laquelle s'accomplit la tentative de révolution démocratique qui fait, dans l'histoire, le signe distinctif du XIV^e^ siècle, que la fréquence des émeutes à main armée, des conflits sanglants qui mirent aux prises non seulement les villes contre les villes, mais encore des concitoyens dans une même ville. M. Vanderkindere, dans le *Siècle des Artevelde* (p. 147, etc.), donne un tableau complet de ces agitations intestines qui firent, plusieurs fois, et dans tout le pays, couler le sang de nos ancêtres.

La bourgeoisie flamande, qui avait conquis le droit de s'administrer elle-même dans les villes, n'était pas encore arrivée à la conception ou à la compréhension exacte de la solidarité qui doit unir entre elles les fractions d'un même peuple. Chacune de nos villes vivait en quelque sorte dans son coin, haïssant les autres d'une haine sourde qui éclatait trop souvent au grand jour, jalousant les tentatives des autres pour améliorer leur condition, cherchant à mettre des entraves à leur prospérité et ne songeant à s'unir à elles qu'à la dernière extrémité, quand tout espoir de l'emporter isolément contre un ennemi plus fort était perdu.

C'était, en somme, la lutte pour la vie qui venait d'apparaître brusquement pour les centres industriels et commerciaux si populeux formés de tous côtés, en Flandre et dans le Brabant. La face du monde économique changeait; la con-

Digitized by Google

currence commerciale s'établissait, et toutes les villes formaient autour d'elles des cercles protectionnistes, pour employer le mot moderne, qu'elles défendaient à main armée après les avoir établis par le feu et par la mort. C'était l'acharnement pour la protection économique!

L'industrie et le commerce en grand étaient choses si neuves, l'avénement de la liberté du travail était si récent, que l'on considérait comme une question de vie ou de mort, dans le sens propre des mots, le maintien des privilèges, ou de ce que nous nommerions maintenant des brevets de fabrication; et que la cité tout entière se levait pour s'en assurer le monopole.

Qu'est-ce autre chose que cela, ces innombrables expéditions d'hommes armés qui sortaient des villes pour aller détruire des métiers dans le plat pays, pour aller mettre le siège devant une autre ville plus petite, pour la contraindre à accepter une situation industrielle ou commerciale inférieure? Et n'étaient-ce pas des accès de démence protectionniste que ces guerres entre villes puissantes, comme Gand, Bruges et Ypres, pour la possession d'un privilège commercial?

Mais aussi on les voyait de temps en temps, toutes ces villes, quand elles concevaient, momentanément, l'inanité de ces luttes, les désastres qu'elles occasionnaient, ou bien quand un danger commun les menaçait toutes également dans leur industrie, on les voyait, enfin, se réunir. Pour peu de temps, hélas! Et la guerre recommençait bientôt!

Le pouvoir central, qui eût dû s'efforcer d'arrêter ces effusions de sang et concilier les intérêts, en faisant peser sa volonté sur les plus égoïstes, pour le plus grand avantage de tous, le pouvoir central était trop faible! Que pouvaient les comtes et leur chevalerie contre une coalition de plusieurs villes? Et les rois, auxquels ils s'adressaient comme à leurs suzerains naturels, pouvaient-ils s'occuper de ces rivalités de clocher quand le sort de leur couronne, la perte totale de leur royaume était en jeu d'un autre côté?

C'est ainsi que les forces vitales de la nation se perdaient périodiquement sans profit pour personne. De sorte qu'au

Digitized by Google

bout du XIV^e^ siècle, qui fut le plus fécond de tout le moyen âge, le pays flamand se trouvait à peu près au même point qu'à la fin du XIII^e^, ayant usé toute sa puissance d'expansion à s'empêcher de grandir. Ceci a l'air d'un paradoxe, mais n'est que l'expression de l'exacte vérité.

Cependant, pour tout dire, quant à deux des grandes villes de Flandre qu'une rivalité mortelle séparait, il y eut aussi des malheurs d'un autre ordre qui hâtèrent leur chute ou arrêtèrent leur croissance.

Bruges avait eu à lutter en même temps contre ses rivales et contre la malechance qui lui enlevait son commerce en ensablant son port. Ypres, qui se trouvait en avant du triangle formé par les trois villes, sommet du coin dirigé vers la France, avait eu à subir, toujours la première, la seule parfois, le choc des armées du Roi. Les travailleurs en avaient été chassés par l'incendie et les batailles! Aussi, à la fin du siècle, Ypres ne comptait plus.

Gand restait. Elle avait eu, en fait, pendant tout le siècle, la prépondérance. Elle avait eu des hommes d'État et de fiers combattants, elle n'avait pas eu de malheurs fortuits et particuliers; mais elle s'était aussi usée à ces luttes inutiles de ville à ville, n'ayant jamais su maintenir l'accord momentané qu'elle avait, plusieurs fois, établi entre elles. Elle s'était surtout usée aux rivalités intestines qui éclataient périodiquement dans ses propres murs.

Et quand, au bout du siècle, le pouvoir des ducs de Bourgogne fut assez fort pour imposer une politique unique à tous les pays soumis à leur domination, les villes comme Gand et Bruges, qui avaient, grâce à la paix, pu reprendre un peu de leur prospérité passée, ces villes s'aperçurent bientôt qu'elles avaient laissé de leurs franchises sur les champs de bataille. Elles étaient riches, mais c'était pour le plus grand profit d'un maître qui sut, à un moment donné, les mater.

Ce fut Gand qui eut les plus cuisants remords et essaya le plus longtemps de se débarrasser du joug. Mais elle apprit, à Gavre, que le temps de la liberté et de l'autonomie était définitivement passé.

Digitized by Google

* * *

Ces luttes de cité à cité, qui énervaient le pays, trouvaient leur écho, comme nous l'avons dit, au sein même des agglomérations industrielles, et, selon que le caractère de la population était plus ou moins émotionnable, selon que les intérêts matériels en jeu étaient plus ou moins graves ou touchaient à une portion plus ou moins nombreuse de la classe travailleuse, elles étaient plus ou moins fréquentes et plus ou moins acharnées, presque toujours sanglantes.

Gand, qui réunissait à la fois tous les éléments qu'il fallait pour cela, fut aussi la ville qui devint le plus souvent le théâtre de ces combats de rue.

Dans ces conflits d'intérêts, où la bonté des arguments se mesurait à la force des combattants, l'autorité communale, issue elle-même des élections populaires et sans beaucoup d'autorité sur les corps organisés des métiers, intervenait peu, si ce n'est peut-être pour prendre parti dans l'un ou dans l'autre sens, jamais pour les empêcher. Elle n'avait, d'ailleurs, guère de police armée à sa disposition pour faire respecter l'ordre.

Quand donc, pour un motif quelconque, l'émotion s'emparait des masses, que les artisans couraient aux armes, se réunissaient en corps de troupes par métiers, que tous accouraient à la Place d'Armes, sur la place de l'Hôtel de Ville, ou sur le marché du Vendredi, l'autorité communale assistait à l'émeute ou à la bataille, et attendait les événements.

Il y eut à Gand, pendant la période 1336-1348, trois émeutes formidables qui amenèrent chaque fois une véritable révolution dans le gouvernement général de la cité, en déplaçant les centres d'autorité qui dirigeaient en fait la politique de la commune.

Ce sont des pages historiques du plus grand intérêt, et qui contribuent le plus à donner au XIV^e^ siècle le caractère qu'il garde dans l'histoire du peuple flamand.

On n'a pas de récits de ces mouvements populaires autres que de courts passages, plus ou moins exacts, des chroniqueurs

Digitized by Google

ou des mentions indirectes dans les comptes de la ville de Gand.

Mais ces indications suffisent néanmoins pour nous permettre, l'imagination aidant, de nous représenter l'horreur de ces luttes fratricides, en même temps que leur caractère de grandeur, à ne les prendre qu'au seul point de vue artistique, cela s'entend.

Il faudrait la plume d'un maître écrivain pour décrire cette place du marché du Vendredi, à Gand, par exemple, couverte d'une multitude bariolée, armée, — de véritables corps de troupes rangés, — arborant des étendards de toutes les couleurs et luttant sans merci, en proférant des vociférations et des invectives, parents luttant contre parents, les morts jonchant le sol et les fuyards poursuivis, l'épée dans les reins, par les rues voisines et acculés jusqu'au point d'être précipités dans les rivières.

Conscience, dans son *Jacob Van Artevelde*, a décrit des scènes de ce genre. Il avait de bons guides, le professeur Lenz, par exemple, et Félix De Vigne; de plus, il avait une imagination de Flamand, connaissant le peuple flamand.

Mais il y a mieux que cela à faire encore, en s'aidant de tout ce que la recherche historique a trouvé depuis et, surtout, des mille détails typiques que l'on rencontre dans les comptes de la ville et dans les *Voorgeboden* ou ordonnances communales, documents qui aujourd'hui, et pour cette période, sont imprimés et à la portée de tous.

Mais ce n'est pas notre ambition et notre but. Ce n'est pas le tableau de ces émeutes, au point de vue de l'art, que nous voulons faire. Nous essayons seulement d'en rechercher la portée et les effets...

* * *

La situation n'était plus tenable en Flandre, à la fin de l'année 1336. On souffrait d'une crise économique intense; l'industrie de la draperie ne manquait pas de bras et de bonne volonté, mais elle manquait de travail, parce que la matière première, la laine, ne lui venait plus d'Angleterre.

Digitized by Google

Ce fut à la fin du mois de décembre de cette année que Jacques Van Artevelde apparut aux Gantois comme celui qui pouvait sauver la situation. Il y a de nombreux récits de la grande réunion dans les prairies de la Biloke. Les comptes communaux ne parlent pas de cette réunion; si elle eut réellement lieu, comme il faut le croire, l'administration n'y prit aucune part.

Mais elle s'en émut, car dès le lendemain (28 décembre), elle expédia des députations auprès du comte, probablement pour l'informer de ce qui s'était passé, et à Bruges (30 décembre), où eut lieu un « parlement » au sujet des « métiers et des libertés ».

Dès cet instant, les décisions durent être prises, et ce fut sur la convocation même des échevins, que le peuple se réunit le 3 janvier 1337. On lit en effet, dans un des doubles du compte, que trois employés ou « garçons » de la ville parcoururent la ville à cheval pour inviter les Gantois à se rendre au « marché », au marché du Vendredi.

Que fit-on à cette réunion? Ici encore, les détails authentiques font défaut. On nomma cinq capitaines, d'après le nombre des paroisses de la ville (Saint-Jean, Notre-Dame, Saint-Pierre, Saint-Michel, Saint-Nicolas et Saint-Jacques); mais comment se fit cette élection, nous ne le savons. Aucune des chartes qui régissaient la nomination des administrateurs de la ville ne parle des capitaines ou *hooftmannen*. C'était une magistrature toute particulière qui n'apparaissait que dans les moments de trouble et n'était assujettie, semble-t-il, à aucune règle. Était-ce une magistrature de suffrage universel, au contraire de l'échevinat, qui était une magistrature élue indirectement, sans intervention du peuple?

Était-ce une magistrature élue par le peuple armé, quand le salut de la république était en danger? Comment s'opérait la division par paroisses?

Autant de questions que nous sommes incapables de résoudre.

Le fait est qu'il y eut cinq capitaines, et qu'à leur tête se trouva Jacques Van Artevelde. Les autres étaient Gelnot van



Digitized by Google

Lens, Guillaume Van Huse, Pierre Vanden Hovene et Guillaume Van Vaernewyck.

Qu'étaient ces hommes que la ville de Gand mettait à sa tête et dont l'un devait exercer plus tard une dictature supérieure en quelque sorte à toute administration, tant à Gand même que dans toute la Flandre?

Jacques Van Artevelde était un inconnu jusque-là, du moins n'avait-il, d'après les connaissances actuelles, encore exercé aucune magistrature. Son seul discours des prairies de la Biloke avait fait de lui l'homme le plus populaire; on voyait en lui le sauveur de la patrie!

Nous n'avons pas non plus de renseignements sur les antécédents de Gelnot Van Lens, de Guillaume Van Huse et de Pierre Vanden Hovene.

Quant à Guillaume Van Vaernewyck, il avait été échevin de la Keure l'année précédente, et on venait de le nommer, au mois d'août précédent, receveur des grandes recettes de la ville, c'est-à-dire des impositions.

Quels furent les résultats immédiats de cette élection et quelle en fut la portée?

Ce fut une révolution, mais tout porte à croire qu'il n'y eut pas de sang versé, et ce serait, à ce point de vue, une exception.

En 1336 et depuis 1326, le métier des tisserands, qui était le plus nombreux à Gand, (2,100 à 2,300 travailleurs, d'après les éditeurs des comptes de la ville) étaient réduits à une position inférieure et dépendante du métier des foulons.

La grande querelle économique de toute cette période fut, en effet, la question de savoir si, du métier qui faisait le drap, qui le tissait, ou de celui qui le préparait, qui l'apprêtait, qui le foulait, c'était le premier ou le second qui devait avoir la prépondérance, faire les prix du marché, par conséquent, et avoir son mot à dire dans les affaires communales.

Or, depuis 1326, les tisserands n'avaient plus d'autorité propre et leur métier était confondu avec celui des foulons. De plus, on les soumettait à des taxes particulières qui avaient pour but ou, tout au moins, étaient de nature à en entraver

Digitized by Google

l'exercice. On avait établi une taxe sur les apprentis tisserands et même, pendant un certain temps, sur chaque métier qui travaillait.

Il n'y avait, dans la cité, que deux doyens de métiers ayant des rapports étroits et directs avec les échevins: le doyen des foulons et le doyen des petits métiers...

La révolution qui nomma Jacques Van Artevelde et ses quatre compagnons eut, tout d'abord, pour effet de rendre au métier des tisserands une place distincte à côté de celui des foulons.

On nomma doyen en chef des tisserands un certain Jacques Wackine : il resta dans ces fonctions pendant quatorze semaines et fut remplacé jusqu'à la fin de l'exercice, c'est-à-dire jusqu'au 15 août, pendant dix-huit semaines, par Jean Vander Vloet. Il nous paraît, d'après les termes employés dans le compte, que le premier avait été désigné d'office. Le second fut régulièrement élu. On supprima la taxe des apprentis tisserands.

On démit de leurs fonctions de receveurs des rentes foncières de la ville, Nicolas Denkeyser et Jacques Deynoot, ce dernier ancien doyen des petits métiers, et on les remplaça par deux des capitaines : Gelnot Van Lens et Guillaume Van Huse. De sorte que trois des cinq capitaines avaient le maniement des finances de la ville (avec Salomon Borluut et Nicolas Utenhove). Le nerf de la guerre était entre leurs mains. L'année suivante même, les cinq capitaines furent receveurs. Mais il est à remarquer que le cumul des fonctions économisait le traitement de ces receveurs.

Nous n'insisterons pas sur les événements qui suivirent la nomination de Van Artevelde et de ses quatre compagnons. Cette histoire a été faite, avec de grands détails, par M. le professeur Lenz, dans les *Archives historiques* publiées en 1837 (tome 1er). Le seul point que nous devons retenir, c'est que l'avènement de Jacques Van Artevelde avait été le signal d'un regain de puissance pour la corporation des tisserands. Ce que les tisserands firent maintenant pour exciter contre eux la haine des autres métiers, nous ne le savons au

Digitized by Google

juste, mais ce fut, sans doute, encore la question de prépondérance.

Cette haine aboutit, neuf années après, à une émeute sanglante, la plus sanglante qu'il y eût eu jusque-là, puisqu'on lui donna un nom particulier, que l'histoire lui a conservé : *den quaeden maendag*, le « mauvais lundi ».

On vit, le lundi 2 mai 1345, le métier des foulons, le métier des tisserands et tous les petits métiers, lutter à main armée au marché du Vendredi, lutter jusqu'à la mort.

De quoi s'agissait-il? Ici aussi, les comptes de ville sont muets ; l'administration resta donc indifférente. Mais le *Memorieboek* nous dit qu'il s'agissait d'une question de salaire, ou plutôt d'une question de profit. Les foulons voulaient avoir quatre gros de plus pour chaque pièce qu'on leur donnait à fouler. Les tisserands ne voulurent pas de cette diminution dans leurs profits. Les petits métiers prirent fait et cause pour les foulons, tout le monde s'arma et le marché du Vendredi servit de champ clos pour trancher le différend.

Le *Memorieboek* prétend que Jacques Van Artevelde se trouvait à la tête des tisserands, avec leur doyen Gérard Denis. Cela est difficilement croyable de la part d'un homme qui avait, à cette époque, une espèce de souveraineté sur la Flandre tout entière. On ne conçoit pas qu'il se soit mêlé aussi directement à une querelle intime, en prenant ouvertement parti dans l'un ou dans l'autre sens. Il reste entendu, d'ailleurs, que la question du maintien de l'ordre ne peut pas entrer en ligne de compte : on laissa les corps de métiers s'empoigner et se décimer sans intervenir, sans s'occuper de savoir qui avait raison. Mais on peut bien penser que les sympathies de Van Artevelde étaient pour les tisserands qu'il avait relevés.

Donc on se battit, on se battit si cruellement que, d'après la *Cronycke van Vlaenderen* de Despars, le clergé qui arriva processionnellement au marché du Vendredi, en montrant le saint Sacrement, ne réussit pas à séparer les groupes.

On se battit au point qu'il y eut cinq cents morts, dit la *Cronycke*, et que le métier des foulons perdit son doyen, Jean den Bake. Ce nom a, en effet, disparu aux comptes de la ville de l'année suivante.

Digitized by Google

Mais celui de Jacques Van Artevelde a aussi disparu, puisque le grand homme fut assassiné deux mois après, le 24 juillet suivant [1], avec l'un de ceux qui étaient restés ses compagnons dans la direction des affaires de la ville, le capitaine Gelnot Van Lens.

Il n'entre pas dans notre sujet de rechercher quelle fut la cause de cet assassinat. Mais il nous paraît, dans tous les cas, difficile d'admettre ce que dit le *Memorieboek*, que ce serait le même Gérard Denis, doyen des tisserands, qui se trouvait à la tête du parti victorieux le jour du *quaeden maendag*, avec Van Artevelde, qui, trois mois après, aurait été à la tête des assassins du « sage homme ». Le contraire paraîtrait plus vraisemblable : que quelques-uns des foulons et des petits métiers auraient cherché une revanche de leur défaite.

Quoi qu'il en soit, Guillaume Van Vaernewyck, un autre compagnon de Van Artevelde, resta capitaine, Gérard Denis prit pour lui le rôle de chef de la cité (*int beleet van der stede*), tout en gardant seulement le titre de doyen des tisserands, et les foulons, désorientés, eurent quatre doyens en une année.

Comme le dit M. Vanderkindere, la politique inaugurée par Van Artevelde ne subit guère de modifications pendant les premières années. « Ses anciens collaborateurs se maintiennent à la tête de l'administration jusqu'en 1348 [2] », ajoute-t-il. Nous remarquons, néanmoins, que, dès le 29 décembre 1346, les cinq capitaines en fonctions l'année précédente sont remplacés par des hommes nouveaux, que Gérard Denis lui-même perd ses fonctions de doyen des tisserands, que Simon Parys, enfin, qui avait été doyen des petits métiers après l'émeute du *quaeden maendag* est banni.

Il y eut alors dans l'administration et le personnel dirigeant de la ville, des changements qui attestent un trouble profond. Ni le doyen des tisserands, ni celui des foulons, ni celui des petits métiers, ne purent rester en place jusqu'à la fin de l'année.

[1] Les comptes commencent au 15 août de chaque année.

[2] *Le siècle des Artevelde*, p. 168.



Digitized by Google

Mêmes changements en 1347. Les capitaines des paroisses ont de la peine à parfaire une année de leur mandat, de même les doyens des métiers.

Des événements graves se préparaient. La perturbation était générale et les comptes attestent que la situation financière de la ville était inextricable.

L'émeute éclata en 1348-1349. Elle amena un changement dans l'échevinat.

Cette autorité avait, jusque-là, échappé aux conséquences des émeutes parce que son mode d'élection était assez compliqué et, en tout cas, réglé par des chartes constitutionnelles dont tout le monde avait le respect.

Cette fois, les échevins en fonctions succombèrent dans la tourmente et leur chute fut la consommation d'une révolution réactionnaire qui détruisit tout ce que l'avènement de Van Artevelde avait fait édifier.

De nouveau, après le 15 août 1348, les capitaines et les doyens furent, pour la plupart, remplacés.

Mais ce fut bien pis le 3 janvier suivant (douze ans jour pour jour après l'élection de Jacques Van Artevelde).

Le comte de Flandre s'avançait en armes vers la ville qui lui était restée rebelle après toutes les autres. Le menu peuple, les bonnes gens (*goede liede*), les petits métiers et les foulons en avaient assez de ces guerres interminables qui avaient ruiné la ville et n'avaient profité qu'aux seuls tisserands. Tout le monde s'en alla au devant du comte pour lui faire hommage (*die ute ghewest daden in de eere ende bate van minen heere van Vlaenderen*).

Mais quand cette foule revint du Château des comtes, par la rue Longue-Monnaie vers le Marché du Vendredi, elle se heurta aux cohortes des tisserands en armes, commandés par leur doyen, Jean Vanden Velde. Ceux-ci voulaient rester fidèles à l'alliance anglaise et le criaient hautement!

On en vint aux mains et les tisserands furent écrasés sous le nombre : les uns furent tués, les autres, précipités dans la Lys, s'y noyèrent. Comme l'échevinage était soupçonné d'avoir été favorable aux tisserands, comme d'ailleurs le

Digitized by Google

premier échevin lui-même, Liévin van Veurne, avait été doyen des tisserands l'année précédente; que l'autorité communale aurait pu, si elle l'avait voulu, faire cesser les hostilités contre le comte, le parti victorieux exigea l'annulation des élections du mois d'août précédent (*doe waert te nieuwte ghedaen't beleet dat Lievin Van Veurne ende syne ghezellen, gheadt adden alse scepenen, 5 maend daer te voren*).

Quinze jours se passèrent en négociations; le 18 janvier seulement, la nouvelle magistrature fut élue.

Parmi les treize nouveaux échevins de la Keure, il y avait au moins huit hommes politiques qui, ou bien avaient disparu de la scène à l'avènement de Jacques Van Artevelde, ou bien appartenaient à des familles dont les noms n'avaient plus figuré sur les listes de l'échevinat depuis la même époque. Nous citerons les de Grutere, les Bette, les Joers, les Borluut, les d'Amman, etc.

C'était donc bel et bien une réaction.

Son caractère s'accentua encore par les mesures qui furent immédiatement prises.

On supprima l'emploi du doyen des tisserands et on le remplaça par un emploi qui avait disparu depuis de longues années : le doyen des *poorters* ou bourgeois; ce terme était devenu synonyme d'aristocrate, car il désignait tous ceux qui n'exerçaient pas réellement métier de leurs mains.

Et on rétablit immédiatement, plus exactement dès le mois de février, la taxe sur les tisserands.

Il y eut, la chose est certaine, d'autres mesures de réaction. Mais les *voorgeboden* ou ordonnances de cette année nous manquent.

Il faut reconnaître, d'autre part, que l'on fit des économies dans les dépenses, car les expéditions guerrières, qui coûtaient gros, furent supprimées; sans compter la recette supplémentaire de 5,000 livres que procura la première année la taxe des tisserands.

Mais la réaction, elle aussi, ne put guérir les maux dont souffrait la cité avec le pays tout entier. La crise économique qui dura à peu près tant que dura la guerre entre l'Angleterre

Digitized by Google

et la France, guerre à laquelle l'histoire a donné le nom de guerre de cent ans, cette crise, disons-nous, ramenait périodiquement les mêmes révoltes parmi les artisans qui en souffraient.

Le comte, que ses attaches féodales et familiales attiraient vers la France, était incapable de s'occuper des intérêts de ses sujets, en observant, par exemple, une stricte neutralité dans le conflit entre la France et l'Angleterre. Et, selon que la misère était plus ou moins grande, selon que les tisserands gantois trouvaient plus ou moins d'appui auprès de leurs concitoyens, c'était le parti de la lutte contre la France, par conséquent contre le comte, qui l'emportait, ou c'était le parti de la paix. On faisait, l'expérience le prouva, de faux calculs en comptant sur la guerre et sur l'alliance anglaise. Mais on ne raisonnait pas dans le moment. La ville de Gand, comme tout le pays, plus longtemps que tout le reste du pays, sacrifia à cette lutte sans espoir ses meilleurs éléments, laissant des héros sur les champs de bataille. Tout cela en pure perte et pour son plus grand et plus rapide écrasement sous les ducs de Bourgogne!

L'histoire nous apprend qu'il y eut à Gand, dans ce siècle, à peu près une émeute tous les dix ans. On conçoit aisément quelle tranquillité cela procurait au commerce et quelle sûreté pour les négociations!

Les tisserands que nous avons vus réduits à la dernière soumission prirent leur revanche en 1358-1359. Et ce fut au tour des foulons de n'être plus dans la cité qu'un corps inférieur aux tisserands [1].

Il y avait ainsi toujours une espèce de jeu de balance entre les deux partis. Le parti démocratique, qui se personnifiait dans les tisserands, resta, depuis lors, le plus longtemps au pouvoir, jusqu'au moment où les ducs de Bourgogne l'écrasèrent définitivement.

MAURICE HEINS.

[1] VANDERKINDERE : *Le siècle des Artevelde*, p. 171 et suiv.

Digitized by Google

# LE THÉÂTRE SOUS LA RÉVOLUTION [1].

La Révolution française n'est pas seulement intéressante à étudier au point de vue des institutions sociales et politiques; elle l'est aussi sous le rapport de la littérature et tout spécialement de la littérature dramatique, du théâtre.

C'est par le théâtre, en effet, comme le fait remarquer fort justement Tocqueville, que les révolutions commencent à se faire jour dans la littérature. Et cela se comprend : à côté de la tribune politique, le théâtre constitue une autre tribune où toutes les questions du moment peuvent être abordées, sous une forme humoristique et amusante.

C'est là ce qui constitue l'intérêt de l'étude du théâtre français pendant la Révolution. Certes, on n'y trouve pas des chefs-d'œuvre, car le théâtre révolutionnaire est un théâtre classique et les dramaturges classiques du XVIII[e] siècle ne brillent ni par le coloris, ni par l'originalité de la forme. Mais à défaut de cet intérêt purement artistique, le théâtre de la Révolution nous en offre un autre, celui des idées.

Ces idées sont nouvelles, ce sont celles de la Révolution elle-même; le théâtre les reflète toutes comme un fidèle miroir à mesure qu'elles se succèdent sur la scène politique, depuis les plus modérées jusqu'aux plus violentes.

Mais pour bien comprendre ce théâtre singulier, il convient de jeter un coup d'œil en arrière et d'examiner rapide-

[1] Consulter, entre autres sources, LOUIS MOLAND, *Le théâtre de la Révolution*, 1877; WELSCHINGER, *Le théâtre de la Révolution*, 1880; LENIENT, *La comédie au XVIII[e] siècle*, 1888. Voir aussi l'*Histoire du théâtre français pendant la Révolution*, par ÉTIENNE et MARTAINVILLE, 1802.

Digitized by Google

ment quelles étaient les conditions de l'art dramatique au XVIII^e siècle.

Dans ce siècle de privilèges, la liberté du théâtre n'existait pas plus que les autres ; il n'y avait à Paris que trois théâtres officiels : la Comédie-Française, l'Opéra et les Italiens. Cependant, il ne faudrait pas se fier aux apparences ; à côté de ces théâtres privilégiés, il s'en trouvait une foule d'autres : les théâtres de la foire, ceux des collèges et surtout les théâtres de société qui jouissaient, au XVIII^e siècle, d'une vogue inouïe. Tout grand seigneur, tout financier avait son théâtre; chez M^me^ de Pompadour, chez le cardinal de Rohan, chez Voltaire, à Ferney, et jusque dans le camp du maréchal de Saxe, à la veille de Fontenoy et de Rocour, on jouait la comédie. Princes et princesses, nobles et fermiers généraux, magistrats et hommes de lettres, grandes dames et femmes de chambre se mêlaient aux comédiens et se faisaient acteurs. Ce fut, suivant la forte expression de M. Taine, un *carnaval* perpétuel dans lequel la société française vécut pendant cent ans, jusqu'au jour où la Révolution arracha brutalement les masques.

Dans ces théâtres, on ne cultivait pas seulement la tragédie et la comédie classiques ; mais aussi l'opéra-comique et le vaudeville, qui devaient leur origine au théâtre de la Foire, et la comédie larmoyante ou drame bourgeois tel que l'avaient inventé Diderot et La Chaussée. Toutes ces pièces, quelles qu'elles fussent, différaient essentiellement en un point de celles du XVII^e siècle : elles étaient satiriques.

La satire apparut d'abord sous sa forme philosophique, ainsi que nous le voyons dans le théâtre de Voltaire; *Zaïre, Alzire, Mahomet, Nanine* sont de véritables satires où, sous le couvert de personnages divers et d'intrigues variées, l'auteur expose des thèses philosophiques dont la principale est celle de la tolérance.

Mais bientôt la satire devint politique et sociale; Beaumarchais, Fabre d'Églantine et Sébastien Mercier représentent bien ce courant nouveau qui va dominer pendant la Révolution.

Digitized by Google

Quand Figaro dans le *Barbier* (1775), dit à Almaviva qu'il « se presse de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer », il fait encore de la satire philosophique ; mais lorsqu'il ajoute qu'il est « persuadé qu'un grand nous fait assez de bien quand il ne nous fait pas de mal », il fait évidemment déjà de la satire sociale.

Et le *Mariage de Figaro* (1784), qu'est-ce donc, sinon une étincelante satire où tous les abus de l'ancien régime, l'armée, la noblesse, le clergé, la magistrature, la royauté absolue elle-même, sont pris à partie et fustigés de main de maître?

Le fameux monologue de *Figaro* n'est au fond qu'une paraphrase éloquente, avant la lettre, du pamphlet de Sieyès : *Qu'est-ce que le tiers état? Tout.* « Parce que vous êtes un grand seigneur, vous vous croyez un grand génie. Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier! Qu'avez-vous fait pour tant de biens? Vous vous êtes donné la peine de naître et rien de plus! »

Mais c'est surtout dans l'opéra comique de *Tarare* (1787), que Beaumarchais donne libre cours à ses idées de satire sociale. La pièce est mauvaise ; c'est une sorte de macédoine où la philosophie, la politique, la littérature, forment le plus étrange amalgame; mais elle est remplie d'allusions politiques, ce qui lui valut un immense succès.

Au fond, *Tarare* n'est qu'une fable indoue fort innocente et fort banale : Deux âmes, Atar et Tarare, ont été incarnées, la première dans le corps d'un souverain, la seconde dans celui d'un général. Le méchant Atar convoite la femme du bon Tarare ; le peuple se soulève, chasse Atar et proclame Tarare roi.

En 1790, Beaumarchais ajouta à sa pièce un acte nouveau : *Le couronnement de Tarare*, où apparaissait le type du roi constitutionnel tel que la Constituante venait de l'établir; on y trouvait aussi mille allusions aux réformes qui s'effectuaient en ce moment en France, à l'abolition des ordres monastiques, au célibat des prêtres, à l'esclavage, au divorce.

Ce ne fut pas le seul avatar de cette pièce étrange ; on continua à l'adapter au goût du jour; elle devint républi-

Digitized by Google

caine sous la Terreur, impérialiste sous le Consulat et réactionnaire sous la Restauration ; ce fut sa dernière transformation.

Sébastien Mercier va plus loin encore. Il rêve une rénovation du théâtre, « un grand art démocratique », c'est-à-dire un théâtre national et populaire comme celui des Grecs. Doué d'un sens prophétique étonnant, il prédit, en termes exprès, dès 1771, dans son curieux pamphlet *L'an 2240*, les transformations politiques qui vont amener l'empire, et dans son *Nouvel essai de l'art dramatique*, en 1774, les transformations littéraires qui aboutiront au romantisme.

« Le poète dramatique, dit-il, dans ce dernier ouvrage, est un peintre universel ; le manteau royal et l'habit de bure sont indifférents à son pinceau. »

Et lui-même s'essaye dans les genres nouveaux qu'il préconise ; il fait des drames historiques destinés à rappeler les grands événements de l'histoire de France, comme *Jean Hennuyer*, qui met en scène la Saint-Barthélemy, et *La destruction de la Ligue*; il fait aussi des drames sociaux, tels que *Le déserteur*, qui n'est qu'une longue protestation contre la guerre, les enrôlements forcés et les iniquités du service militaire, et *La brouette du vinaigrier*, où l'on défend la thèse démocratique de la fusion des classes et de l'égalité des conditions.

Comme on voit, en 1789, la politique commençait à s'infiltrer dans la littérature. La Révolution rompit les digues et le théâtre devint franchement aristophanesque.

Dès les premiers jours, la liberté de la presse et des opinions fit surgir une foule de théâtres à côté des anciennes scènes privilégiées; on en compta jusqu'à quarante-cinq, ce qui est énorme pour une ville qui renfermait à peine six à sept cent mille habitants, puisque aujourd'hui Paris ne renferme qu'une trentaine de théâtres réguliers pour plus de deux millions d'âmes.

Cependant, la censure, ce fléau de l'ancien théâtre, ne disparut-pas immédiatement. A la vérité, le censeur officiel

Digitized by Google

Suard mit une sourdine à ses sévérités ; mais la Commune de Paris et l'Assemblée constituante se réservèrent une sorte de droit de contrôle sur les pièces de théâtre, ce qui donna lieu à un mémorable conflit à propos du *Charles IX*, de M. J. Chénier. Ce ne fut que le 13 janvier 1791 que la Constituante décréta solennellement la liberté des théâtres ; mais bientôt la toute-puissante Commune, issue du 10 août 1792, rétablit la censure à son profit et, sous la Terreur, elle l'exerça sans mesure et se mit à pratiquer franchement ce qu'on a appelé l'*hébertisme des arts*, de concert avec le Comité de Salut public et la Commission de l'instruction publique.

L'*hébertisme des arts* était plein de bonnes intentions et prétendait faire du théâtre une école de civisme et de morale sociale ; mais il aboutissait aux plus monstrueux résultats. Sous prétexte de civisme, on interdisait les pièces du répertoire classique, on changeait ou l'on retranchait des phrases entières de *Tartufe* ou du *Malade imaginaire*, on supprimait Horace, Andromaque, Phèdre, Britannicus, Bajazet, parce que ces pièces mettaient en scène des tyrans et qu'on s'y traitait de *seigneur* ou de *prince;* Mahomet, parce qu'on y voyait *un chef de parti*, etc.

Le répertoire courant n'était pas plus heureux ; toute une armée d'agents de police secrète, baptisés par euphémisme du nom d'*observateurs*, assistaient aux premières représentations et faisaient des rapports où le ridicule le disputait à l'odieux. C'est ainsi qu'une pièce intitulée *Minuit* fut défendue en 1798, « parce qu'il ne s'agissait dans cette pièce que de savoir qui souhaiterait le premier la bonne année, et qu'il était inconvenant de reproduire sur la scène un usage aboli par le calendrier républicain » ; une autre, les *Exilés du Kamtchatka* (1799), « parce qu'elle montrait des exilés sous des traits intéressants, alors qu'on était dans un temps qui nécessitait encore des mesures sévères » ; une autre encore, *Léon ou le château de Montenero* (1798), parce qu'un des personnages portait le nom de Louis, et « qu'on ne pouvait donner ce nom sur le théâtre, surtout à un personnage vertueux ».



Digitized by Google

Ces belles traditions continuèrent sous le Consulat et l'Empire; si l'on n'eut plus l'*hébertisme des arts*, on eut le *bonapartisme des arts*, qui ne valait pas mieux.

C'est dans ces conditions que vécut le théâtre révolutionnaire, dont l'histoire se divise en sept phases bien distinctes parallèles à celles de la Révolution elle-même.

La première est celle des premières années de la Constituante; c'est la phase de la monarchie constitutionnelle et, comme on l'a très justement appelée, la lune de miel de la royauté et de la révolution.

Cette lune de miel est chantée sur tous les tons par les auteurs dramatiques. Il semble, à les entendre, que l'âge d'or va renaître sous le sceptre de Louis XVI; la liberté, la fraternité et l'égalité sont à l'ordre du jour, et le type qui domine au théâtre est celui du *roi-citoyen*.

Il n'était pas tout à fait nouveau. Déjà sous Louis XV, le bon Favart l'avait célébré dans l'opéra comique des *Trois Sultanes*.

Dans cette pièce, la sultane Roxelane, Parisienne transportée au sérail, révolutionnait tout le harem en voulant y introduire les mœurs françaises, et s'écriait :

> Point d'esclaves chez nous; on ne respire en France
> Que les plaisirs, la liberté, l'aisance;
> Tout citoyen est roi, sous un roi-citoyen.

Triste roi-citoyen que le misérable amant de la Pompadour et de la Du Barry! Mais le public n'y regardait pas de si près et se contentait d'applaudir la vaillante Roxelane, quand, après avoir converti le sultan lui-même à la monogamie, elle s'écriait dans un bel élan d'enthousiasme :

> Aux femmes du sérail, je donne la volée!

Sous la Révolution, le roi-citoyen apparaît dans toute sa splendeur, et c'est par centaines qu'on compte les pièces qui célèbrent ses vertus.

Dans le *Réveil d'Épiménide ou les Étrennes de la liberté*

Digitized by Google

(1790), de Flins des Oliviers, un certain Ariste fait ainsi le portrait du roi-citoyen :

> Il ne s'entoure pas d'une garde étrangère.
> Au sein de ses enfants, que peut craindre un bon père ?
> Plus on le voit de près et plus il est aimé.

Le *Club des bonnes gens* (1791), de Beffroy de Reigny, ancien camarade de classe de Camille Desmoulins et de Robespierre, développe les mêmes idées et se termine par le couplet suivant :

> Vivons désormais tous en frères,
> N'affligeons plus notre bon roi !
> Sous les yeux du meilleur des pères,
> Obéissons tous à la loi !

Picard lui-même entre en lice et écrit, en 1791, la trilogie comique : *Le Passé, le Présent et l'Avenir*.

Mais la pièce capitale de cette époque, c'est *Charles IX ou l'École des rois*, de Marie-Joseph Chénier (novembre 1789). C'est elle qui inaugure le vrai théâtre révolutionnaire, le théâtre politique sérieux.

L'auteur, M. J. Chénier, n'était guère connu jusqu'alors que par deux échecs, *Edgar*, en 1785, et *Azémire*, en 1786; *Charles IX* le fit passer brusquement au premier rang.

Il avait du reste conscience de l'importance de son rôle, comme on le voit par son *Épître dédicatoire aux Français :* « Je dédie, dit-il, l'ouvrage d'un homme libre à une nation devenue libre. » Et comme on lui reprochait d'avoir écrit une pièce contre le fanatisme dans un siècle où le fanatisme n'existait plus, il s'écriait avec véhémence :

« Mais les horribles procès, les assassinats juridiques de Jean Calas et du chevalier de Labarre sont du XVIII^e^ siècle ! Mais bien plus récemment encore, on a refusé d'ensevelir dans Paris un vieillard couvert de gloire, le génie le plus brillant qu'ait eu la France, l'auteur d'*Alzire* et de *Mahomet*, le défenseur de Calas et du chevalier de Labarre ! Quel était le crime de Voltaire ? D'avoir lutté soixante ans contre le

Digitized by Google

fanatisme! Qu'est-ce qui s'est vengé? Le fanatisme! Qu'est-ce qu'il faut écraser? Le fanatisme! »

Son *Discours préliminaire* n'est pas moins intéressant. Il y fait, à grands traits, l'histoire du théâtre français, rappelle la tragédie nationale des Grecs, la tragédie morale de Voltaire et présente sa propre pièce comme une tragédie à la fois nationale et politique.

Son *Épître au roi* est empreinte du même esprit et s'inspire du sentimentalisme politique à la mode. Chénier y oppose le mauvais tyran Charles IX au roi-citoyen Louis XVI, dont la France « chérit les vertus ».

Malgré ces précautions, la pièce ne passa pas sans difficultés. La Bastille avait été prise, les privilèges abolis dans la nuit du 4 août, la liberté de la presse proclamée dans la *Déclaration des droits de l'homme;* mais la censure n'était pas morte. Les acteurs de la Comédie-Française refusèrent de jouer la pièce sans l'assentiment du nouveau maire de Paris, Bailly, et Bailly lui-même en référa à la Constituante. Celle-ci nomma trois commissaires et, le 4 novembre 1789, la représentation fut permise, à la suite d'un long débat auquel prit part Mirabeau.

Cette première de *Charles IX* fut une véritable solennité, à laquelle assista toute la gauche de la Constituante; Mirabeau y parut dans une loge et fut acclamé.

Le rôle de Charles IX était tenu par Talma, qui y remporta son premier triomphe.

Le succès se maintint aux représentations suivantes; mais la plupart des comédiens, peu sympathiques au nouveau régime, montrèrent beaucoup de mauvais vouloir; des scènes violentes eurent lieu entre les acteurs, et, après un an de querelles, une scission finit par éclater dans la Comédie-Française, et Talma, Dugazon et leurs camarades démocrates quittèrent l'ancien théâtre et émigrèrent sur la rive droite, rue Richelieu.

C'est à l'occasion de ces luttes que Chénier écrivit son *Discours sur la liberté du théâtre en France*, discours qui, sous une forme parfois redondante, n'en est pas moins fort remarquable

Digitized by Google

par la vigueur de l'argumentation et l'élan de la pensée.

Chénier part de cette idée que « les mœurs d'une nation forment d'abord l'esprit de ses ouvrages dramatiques et que bientôt ses ouvrages dramatiques forment son esprit ». C'est la thèse que Mme de Staël développera plus tard dans son livre de la *Littérature dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800). Ce *Discours*, où Chénier combattait énergiquement la censure, dont l'unique mission consistait, d'après lui, « à faire la guerre à la raison et à la liberté », fut suivi d'une violente polémique avec divers journaux, entre autres avec le *Journal de Paris*. Dans une lettre adressée à ce journal, le 27 août 1789, le lendemain même du vote de la Déclaration des droits, l'auteur de *Charles IX* s'exprime ainsi à propos de la censure :

« Des trois manières de publier sa pensée, la parole, l'écriture, l'impression, certainement la première est celle dont les effets sont les plus importants. D'après cela, établirons-nous une censure pour les tribunaux? Établirons-nous une censure pour la chaire, dont les effets sont encore plus populaires que ceux du théâtre? Le malheureux qui manque de pain ne donnera pas quarante-huit sous pour écouter une tragédie : il entendra le sermon gratis. Faut-il une censure pour les sermons? L'homme qui parle dans la rue peut enflammer le peuple par ses discours; ne pourra-t-on parler dans la rue sans consulter un censeur? »

Quelle était cette pièce de *Charles IX*, qui soulevait tant d'orages? En apparence, la mise en scène de la Saint-Barthélemy, au fond, une virulente satire de la monarchie absolue. N'y cherchons, d'ailleurs, ni un caractère ni une situation : les personnages ne sont que des truchements dont l'auteur se sert pour défendre la thèse de la royauté constitutionnelle. La langue, toute classique, est d'une vulgarité désespérante. Lisez, par exemple, ces quelques vers d'une tirade du roi de Navarre dans la scène II de l'acte Ier :

> Que les lieux où jadis s'écoulait mon enfance
> Avec ce séjour ont peu de ressemblance!



Digitized by Google

Et combien je rends grâce aux généreux humains
Qui des mâles vertus m'ont ouvert le chemin!
Je ne ressemblais point aux enfants des monarques
Corrompus en naissant par d'éclatantes marques,
Enivrés de respect, de titres séducteurs,
Livrés aux courtisans, condamnés aux flatteurs,
A l'art des souverains façonnés par des prêtres,
Et sans cesse bercés du nom de leurs ancêtres.

Quelle pauvreté de style! Quelle monotonie dans tous ces pluriels abstraits! Quelle banalité dans ces rimes! Et cela se poursuit ainsi pendant une quarantaine de vers : armes, alarmes, ardeurs, rigueurs, guerriers, lauriers! C'est le triomphe de l'idéologie et de la théorie de Buffon, suivant laquelle le style parfait est celui qui exprime les idées les plus générales par les termes les plus généraux!

Cependant, ces vers informes et veules soulevaient des applaudissements enthousiastes; on y cherchait les allusions aux événements du jour, à la prise de la Bastille, aux temps où le peuple devenu libre vivrait

Heureux sous un monarque ami de l'équité,
Restaurateur des lois et de la liberté.

Les derniers vers de la pièce en donnaient la moralité par la bouche de *Charles IX :*

J'ai trahi la patrie et l'honneur et les lois;
Le ciel, en me frappant, donne un exemple aux rois.

Ce n'était pas un exemple, comme le croyait Chénier; c'était un menaçant avertissement, et Danton, avec son clair génie politique, ne s'y trompa point : « Si Figaro a tué la noblesse, dit-il à un de ses amis en sortant du théâtre, *Charles IX* tuera la royauté. »

Les événements se chargèrent bientôt de lui donner raison. La constitution civile du clergé, l'abolition des corporations religieuses, les intrigues des prêtres et des émigrés et par-dessus tout la duplicité évidente de la cour, ne tardèrent pas à aigrir les esprits. La lune de miel de la royauté et de la

Digitized by Google

révolution commença à se voiler de légers nuages et la satire prit une allure plus acerbe et plus hostile.

Cette seconde phase du théâtre révolutionnaire, qui commence en 1791, est surtout caractérisée par des pièces anticléricales. La plus célèbre est *Les victimes cloîtrées*, qui parut en mars 1791 et qui avait pour auteur l'acteur Monvel, père de M^lle^ Mars.

Si *Charles IX* est une tragédie classique, *Les victimes cloîtrées* sont un gros mélodrame larmoyant à la façon de La Chaussée.

Un certain père Laurent, supérieur d'un couvent des dominicains, est devenu le directeur de conscience de M^me^ de Saint-Albans et, grâce à ses intrigues, a fini par lui persuader de faire entrer sa fille Eugénie dans un couvent de religieuses contigu à celui des dominicains. Eugénie et son fiancé Dorval se désolent, mais il faut obéir. Bientôt le père Laurent annonce à M^me^ de Saint-Albans que sa fille est morte, et Dorval, désespéré, renonce au monde et entre lui-même comme novice au couvent des dominicains. Le père Laurent triomphe et s'imagine déjà tenir en mains la fortune des deux familles; mais un dominicain, honnête homme, révèle à Dorval que sa fiancée a été assassinée parce qu'elle refusait de céder à la lubricité du père Laurent. Dorval entre en fureur et insulte Laurent, qui le fait jeter dans un in-pace. Or, cet in-pace est voisin de celui où les religieuses ont enfermé la malheureuse Eugénie, qui n'est pas morte, comme on en avait fait courir le bruit.

La scène représente les deux cachots; Dorval découvre une tombe qui renferme un cadavre et des instructions laissées par cette autre victime de la férocité des moines; à l'aide d'une barre de fer, il achève de détruire le mur de séparation et retrouve Eugénie au moment où un certain Francheville, qui représente dans la pièce le bon citoyen, vient le délivrer à la tête de la garde nationale.

Cette sombre intrigue est émaillée de tirades contre les moines « gorgés de richesses et qui font vœu de renoncer à la société pour en dévorer la substance ». On y oppose la reli-

Digitized by Google

gion nouvelle, celle de l'honnête homme, celle qui consiste à aimer ses semblables, à l'intolérance de la religion d'autrefois; on s'y occupe surtout de la question des captations, question déjà ancienne alors, mais qui n'a certes pas encore perdu aujourd'hui de son actualité.

C'est Francheville qui est chargé de l'exposer dans un dialogue avec Dorval, qui lui annonce sa résolution de se faire moine et de laisser ses biens au couvent.

« Est-ce que tu crois, dit-il, qu'ils feront des heureux pour toi? Où les as-tu vus, ces indifférents cénobites, s'occuper du pauvre, pourvoir à ses besoins et soulager l'humanité souffrante? Tes biens perdus pour toi, perdus pour les infortunés, vont augmenter les richesses coupables de ces hommes oisifs, vrai fardeau de la société, alimenter leurs vices, propager leur existence inutile, servir d'appât à l'hypocrisie et de salaire au fanatisme. Voilà l'emploi de ta fortune! » (Acte III, scène III.)

*Les victimes cloîtrées* soulevèrent une véritable tempête de colère contre les moines. On raconte même qu'à la première représentation, au moment où Laurent fait jeter Dorval dans un cachot, un spectateur s'écria tout à coup : « Exterminez ce coquin-là! » Et comme on le regardait avec étonnement, il ajouta : « Pardon, messieurs, j'ai moi-même été moine; j'ai été traîné dans un cachot comme ce Dorval, et dans ce père Laurent j'ai cru reconnaître mon ancien supérieur! »

Dans ces pièces, la royauté est encore respectée; mais tout change bientôt, et la lune de miel se voile tout à fait. Les terribles journées du 20 juin et du 10 août 1792 balayent la monarchie. Louis XVI est enfermé au Temple, le roi-citoyen fait place à la république coiffée du bonnet rouge, et la Convention s'empare du gouvernement.

Mais deux partis se trouvaient face à face dans la Convention : les Girondins, les plus modérés et les plus nombreux, appuyés par les départements; les Montagnards, plus hardis, plus violents, soutenus par la terrible Commune de Paris, rouge encore du sang des massacres de septembre.

Digitized by Google

Pour compromettre la Gironde, les Montagnards commencèrent le procès de Louis XVI, et c'est alors, au mois de janvier 1793, que commence la troisième phase de l'histoire du théâtre révolutionnaire, la phase girondine, dont le plus remarquable exemple est la fameuse pièce de Louis Laya, *L'ami des lois*.

*L'ami des lois* était une violente attaque contre les septembriseurs, un audacieux plaidoyer pour Louis XVI et surtout pour la Gironde.

En face de l'ami des lois, du Girondin, le ci-devant marquis de Forlis, l'auteur place des Montagnards qu'il affuble des noms baroques de Nomophage, Plaude, Duricrâne et Filto, personnages dans lesquels on voulait reconnaître des chefs jacobins tels que Robespierre et Marat, et que Laya nous représente comme de véritables maniaques, possédés par l'idée fixe des complots et des suspects. A la fin de la pièce, le peuple intervient et les Montagnards sont démasqués et punis.

Il faut entendre Plaude attaquer la propriété :

De la propriété découlent à longs flots,
Les vices, les horreurs, messieurs, tous les fléaux.
Sans la propriété point de voleurs; sans elle
Point de supplices donc; la suite est naturelle,
Point d'avares, les biens ne pouvant s'acquérir;
D'intrigants, les emplois n'étant plus à courir;
De libertins, la femme accorte et toute bonne,
Étant à tout le monde et n'étant à personne.
Point de joueurs non plus, car, sous mes procédés,
Tombent tous fabricants de cartes et de dés.
Or, je dis : si le mal naît de ce qu'on possède,
Donc ne plus posséder en est le sûr remède.
Murs, portes et verroux, nous brisons tout cela :
On n'en n'a plus besoin dès que l'on en vient là.
Cette propriété n'était qu'un bien postiche;
Et puis, le pauvre naît dès qu'on permet le riche!
Dans votre république, un pauvre bêtement
Demande au riche! Abus! Dans la mienne, il lui prend.
Tout est commun, le vol n'est plus vol, c'est justice.
J'abolis la vertu pour mieux tuer le vice.

(Acte III, scène III.)

Digitized by Google

Forlis, au contraire, attaque les *patriotes* :

> Patriotes ! Eh quoi ! ces poltrons intrépides
> Du fond d'un cabinet prêchant les homicides !
> Ces Solons, nés d'hier, enfants réformateurs,
> Qui rédigeant en lois leurs rêves destructeurs,
> Pour se le partager voudraient mettre à la gêne
> Cet immense pays rétréci comme Athènes !
>
> (Acte 1er, scène IV.)

Comme les Girondins, il sépare adroitement le peuple des meneurs, vieille tactique toujours employée :

> Le peuple ! Allons, le peuple ! Ils n'ont que ce langage,
> Tout le mal vient de lui ; tout crime est son ouvrage !
> ... Non, non, le peuple est juste et c'est votre supplice !
> Qui punit les brigands ne s'en rend pas complice.

Dans son fameux discours sur les massacres de septembre, Vergniaud ne s'était pas exprimé autrement : « S'il n'y avait que le peuple à craindre, je dirais qu'il y a tout à espérer ; car le peuple est juste et il abhorre le crime. Mais il y a les satellites de Coblence, il y a des scélérats soudoyés, etc. »

Les Jacobins ne se trompèrent pas sur la portée de *L'ami des lois* et, dès la première représentation, ils s'élevèrent avec fureur contre cette audacieuse apologie du modérantisme.

Laya avait prévu l'orage ; aussi s'était-il empressé de faire hommage de son œuvre à la Convention.

Dans le débat qui s'entama sur cette question à la séance du 10 janvier 1793, Prieur s'opposa vivement à l'acceptation de la pièce, sous prétexte qu'elle contenait un vers antirépublicain :

> Aristocrate, soit ; mais avant, honnête homme !

« Je demande, s'écria-t-il, comment on peut être à la fois aristocrate et honnête homme ? »

La majorité girondine passa outre ; la pièce fut permise et obtint un succès éclatant. Mais après quatre représentations, la Commune l'interdit en enjoignant aux comédiens d'avoir à lui soumettre, tous les huit jours à l'avance, le répertoire de la semaine.

Digitized by Google

Le 12 janvier, l'arrêté fut placardé aux portes du théâtre, et Santerre pénétra dans la salle, en grand uniforme de général de la garde nationale, et déclara que la pièce ne serait pas jouée.

La foule, furieuse, s'emporta en injures contre Santerre et, faisant allusion à sa profession de brasseur, cria : « A la porte, le général *mousseux !* »

Au milieu du tumulte, Laya rédigea une pétition à la Convention, qui siégeait en permanence à l'occasion du procès de Louis XVI. Celle-ci, guidée par la Gironde, cassa sur-le-champ l'arrêté de la Commune; la représentation eut lieu le soir même au milieu d'applaudissements frénétiques et se termina à une heure et demie du matin.

Mais le 14 janvier, la Commune, irritée, ferma tous les théâtres par mesure d'ordre. La Convention cassa de nouveau l'arrêté; mais le Conseil exécutif, chargé de signifier cette annulation à la Commune, trouva bon d'y ajouter des considérants qui enjoignaient aux directeurs, au nom de la paix publique, de ne pas jouer des pièces qui pourraient troubler l'ordre, et chargeaient la municipalité de Paris de prendre les mesures nécessaires à cet effet.

Forte de cette autorisation, la Commune persista dans son interdiction et fit annoncer *L'avare* et *Le médecin malgré lui*. De nouveau, le théâtre fut entouré de troupes et de canons par le terrible Santerre; mais la foule le chassa aux cris de : « A bas les septembriseurs ! » Et, comme les comédiens effrayés refusaient de jouer *L'ami des lois*, des jeunes gens montèrent sur la scène et lurent la pièce aux acclamations du public.

Le 16 janvier, la question revint devant la Convention. Les circonstances étaient solennelles, le procès de Louis XVI venait de se terminer, cinq jours à peine séparaient de l'échafaud l'infortuné monarque. Les Girondins s'élevèrent hautement contre les prétentions du Conseil exécutif et l'interdiction de la Commune. C'est alors que Danton, qui avait assisté jusqu'alors avec indifférence à ce débat, se jeta tout à coup dans la mêlée : « Je l'avouerai, citoyens, dit-il, je croyais qu'il était d'autres objets qui devaient nous occuper que la

Digitized by Google

comédie. » On l'interrompit en criant : « Mais il s'agit de la liberté ! » Alors le farouche tribun, avec un à-propos terrible : « Oui, il s'agit de la liberté ! Il s'agit de la tragédie que vous devez donner aux nations ! Il s'agit de faire tomber sous la hache des lois la tête d'un tyran ! »

La tête de Louis XVI tomba, en effet, cinq jours plus tard, et la Gironde succomba bientôt après, le 2 juin 1793.

Désormais, les Montagnards étaient les maîtres et les pièces jacobines allaient régner sans partage.

Une censure implacable s'abattit aussitôt sur le théâtre. En septembre 1793, la Comédie-Française fut fermée à l'occasion d'une pièce fort innocente de François de Neufchâteau : *Paméla*, dans laquelle se trouvaient ces deux vers, où l'ombrageuse tyrannie des Jacobins voulut voir une satire :

> Ah ! les persécuteurs sont les plus condamnables,
> Et les plus tolérants sont les plus raisonnables.

Les acteurs furent jetés en prison et Collot d'Herbois ne craignit pas de prononcer ces odieuses paroles : « La tête de la Comédie-Française sera guillotinée ; le reste sera déporté ! »

En effet, la guillotine commence, en ce moment, à fonctionner en permanence. La Terreur est mise à l'ordre du jour, les redoutables Comités de Salut public et de Sûreté générale sont réorganisés, et pendant ces derniers mois de l'année 1793, la Convention fait un gigantesque et tragique effort pour écraser ses ennemis du dedans et du dehors.

Les prisons regorgent de suspects, les victimes tombent en foule ; Marie-Antoinette d'abord, les Girondins ensuite.

C'est deux jours après l'exécution de la malheureuse reine, le 18 octobre 1793, que fut représentée la pièce de Sylvain Maréchal, *Le jugement dernier des rois*, qui inaugure la quatrième phase du théâtre révolutionnaire, le théâtre violent et sauvage dont parlent les frères de Goncourt, « panthéon où la Terreur couronne ses grands hommes de la décade, égout des gémonies où elle traîne un soir les Girondins qu'elle fait fous, un autre les émigrés qu'elle fait lâches ; royaume joyeux, bruyant, brutal, odieux du *Væ victis!* »

Digitized by Google

*Le jugement dernier des rois* met en scène tous les rois de l'Europe amenés prisonniers dans une île volcanique par des sans-culottes des divers pays. Un vieillard, déporté sous l'ancien régime, reçoit les sans-culottes, qui lui apprennent les changements qui se sont faits en France et dans les autres pays. Le sans-culotte français explique au vieillard le sens de cette *expression singulière et piquante :* « Un sans-culotte, dit-il, est un homme libre, un patriote par excellence. La masse du vrai peuple, toujours saine, toujours bonne, est composée de sans-culottes. Ce sont des citoyens purs, tout près du besoin, qui mangent leur pain à la sueur de leur front, qui sont bons fils, bons pères, bons époux, bons amis, bons voisins; mais qui sont jaloux de leurs droits autant que de leurs devoirs. »

Par contre, les rois sont représentés comme de véritables bandits :

« Voilà! s'écrie le sans-culotte français en montrant les rois, voilà ceux qui tenaient dans leurs mains, qui balançaient les destinées de l'Europe! C'est pour le service de cette poignée de lâches brigands, c'est pour le bon plaisir de ces scélérats couronnés, que le sang d'un million, de deux millions d'hommes, dont le pire valait mieux qu'eux tous, a été versé sur presque tous les points du continent et par delà les mers. C'est au nom ou par l'ordre de cette vingtaine d'animaux féroces que des provinces entières ont été dévastées, des villes populeuses changées en monceaux de cadavres et de cendres, d'innombrables familles violées, mises à nu et réduites à la famine. Ce groupe infâme d'assassins politiques a tenu en échec de grandes nations, et a tourné les uns contre les autres des peuples faits pour être amis et nés pour vivre en frères! »

Ne nous étonnons pas trop de ces paroles furibondes. Sous leur forme injurieuse et brutale, elles exprimaient bien la haine que les hommes de 1793 ressentaient pour ces rois du XVIII^e^ siècle, dont les caprices dynastiques avaient fait couler des flots de sang, et qui, en ce moment encore, essayaient d'étouffer la Révolution sous le poids d'une monstrueuse coalition.



Digitized by Google

La pièce de Sylvain Maréchal se termine en farce grossière. Les rois abandonnés se querellent et se battent entre eux : la tsarine Catherine II casse son sceptre sur la croix du pape; le volcan entre en éruption et tous les rois sont engloutis par la lave.

Le même caractère d'exaltation cynique se retrouve dans la plupart des pièces de cette période : *Le mariage du pape*, où le pape finit par épouser Mme de Polignac, *La papesse Jeanne* et *L'époux républicain*.

Dans cette dernière pièce, qui fut représentée en février 1794, on voit un serrurier patriote du nom de Franklin qui dénonce au tribunal révolutionnaire et livre à l'échafaud sa femme et son fils pour crime de contre-révolution.

Chose curieuse! Lorsque l'auteur, Pompigny, se présenta à la fin de la pièce, sur la scène, en carmagnole et en bonnet rouge, pour répondre aux applaudissements de la foule, il s'exprima de la façon suivante :

« Citoyens, je n'ai pas eu de mérite en traçant ce petit tableau patriotique; quand le cœur conduit la plume, on fait toujours bien, et je suis sûr qu'il n'y a pas dans la salle un mari qui ne soit prêt à faire comme mon époux républicain. »

Cette déclaration sauvage fut accueillie par des acclamations enthousiastes; elle répondait à l'exaltation des passions du moment. C'est au nom de pareils principes que Charlotte Corday assassinait Marat et que l'Inquisition brûlait les corps pour sauver les âmes, tant il est vrai que tous les fanatismes se ressemblent!

A côté de ces pièces féroces, la Terreur vit naître aussi des pièces patriotiques dont le naïf chauvinisme nous ferait sourire, si nous ne nous souvenions qu'en ce moment la République se débattait contre la guerre étrangère et la guerre civile, et si nous ne sentions vibrer dans ces phrases baroques le souffle inspiré de *La Marseillaise*. Très souvent même, l'hymne de Rouget de l'Isle retentit sur la scène; il se glissa partout, jusque dans un drame lyrique du bon Sedaine, *Guillaume Tell*, dont Grétry avait fait la musique, et où,

Digitized by Google

d'après les intentions de l'auteur, les Suisses devaient venir, à la fin de la pièce, acclamer le libérateur de leur pays au son de *La Marseillaise* (1794).

Du reste, Guillaume Tell est à la mode, comme le prouve la fameuse péroraison de Vergniaud dans son discours sur les massacres de septembre; et à côté de Guillaume Tell, les autres héros légendaires du patriotisme, Brutus, Barneveld, Washington.

Parfois, dans le fatras insipide de ces pièces chauvines, surgissent quelques beaux vers, comme des éclairs dans un ciel d'orage. Tels sont, par exemple, dans l'à-propos de *Vincent Malignon*, de Gosse, qui met en scène un patriote assassiné au moment où il accomplit son devoir, les deux vers suivants :

> On enviera mon sort plutôt que le craindre;
> Qui meurt pour son pays est-il jamais à plaindre?

N'y a-t-il pas là comme un écho des vers célèbres d'*Horace:*

> Mourir pour le pays est un si digne sort
> Qu'on briguerait en foule une si belle mort.

La Terreur eut aussi ses pièces égalitaires; telle est *La parfaite égalité* (décembre 1793), où l'on voit une certaine Mme Francœur rentrer chez elle au comble de la joie parce qu'elle vient d'apprendre que tout le monde se tutoie dans Paris.

« Je suis entrée, dit-elle, chez un parfumeur pour avoir des gants : Qu'est-ce que tu veux, citoyenne? m'a dit la fille de boutique... Jusqu'au cocher qui m'a amenée : Eh bien, me donnes-tu pour boire à ta santé, ma grosse républicaine?... Jusqu'à ces bonnes petites filles de notre portière, quand j'ai passé : Comment te portes-tu, ma grosse maman? En vérité, cela m'a beaucoup divertie! »

Et le brave Francœur de répondre gravement à sa femme : « C'est plus que divertissant, ma femme, c'est satisfaisant, c'est intéressant. C'est une preuve du progrès que la raison fait parmi nous. »

Digitized by Google

Dans la comédie *Le vous et le toi*, on célèbre avec enthousiasme la défaite du *vous :*

Le cachet de la servitude
Est imprimé sur le mot *vous ;*
Ce mot à l'oreille est si rude,
Et le mot *toi* paraît si doux !

Ce jargon sentimental est à la mode sous la Terreur. Dans ces jours tragiques, où le sang ruisselle sur les échafauds, où les passions déchaînées font sans cesse appel à la force brutale, on se plaît aux mièvreries et aux fadeurs du style. C'est le temps des romances; le temps où, dans *Les visitandines* (1794), de Picard, Belfort, l'amant d'Euphémie, religieuse malgré elle, déclame son air célèbre :

Enfant chéri des dames,
Je fus en tout pays,
Fort bien avec les femmes,
Mal avec les maris.

Bientôt après on chantera, dans *Montano et Stéphanie* (1799), du citoyen Dejaure :

Quand on fut toujours vertueux,
On aime à voir lever l'aurore.

Et Hoffmann roucoulera sa célèbre romance :

Femme sensible, entends-tu le ramage
De ces oiseaux qui célèbrent leurs feux ?
Ils font redire à l'écho du rivage :
Le printemps fuit ; hâtez-vous d'être heureux !

La sensibilité est à l'ordre du jour. Mise à la mode par Diderot et Rousseau, elle avait bientôt envahi le théâtre. D'Arnaud composait *Les femmes sensibles;* Moucheron, *Les plaisirs de l'homme sensible; Le vidangeur sensible* lui-même était célébré par Marchand et Nougaret, dans un drame en trois actes! Avec la Révolution, ce faux sentimentalisme pénétra dans la politique elle-même, et rien n'est plus étrange que d'entendre les Jacobins les plus farouches, Couthon, Saint-Just ou Robespierre, parler sans cesse d'*homme sensible*, de *sensibilité touchante*, *des cris de l'innocence outragée* et *du*

Digitized by Google

*règne de la vertu*, alors qu'il s'agit d'envoyer des adversaires à l'échafaud.

On dirait des hercules qui s'amusent à jongler avec des bulles de savon ; mais ces bulles de savon sont empoisonnées; elles tuent.

Cette phraséologie abstraite et doucereuse qui marque le déclin du style classique retombé en enfance, couvre d'un voile d'hypocrisie les passions les plus féroces et devient souvent odieuse. La *Gazette nationale*, après avoir raconté l'exécution de Louis XVI, s'exprime ainsi : « Laissons Louis sous le crêpe. Il appartient désormais à l'histoire. Une victime de la loi est quelque chose de sacré pour l'homme moral et *sensible.* »

Le citoyen Legrand, lors de l'inauguration du buste de Marat, le 21 octobre 1793, s'écrie que « *l'âme de l'ami du peuple était le foyer de la sensibilité la plus exquise* » !

Dans la pièce des *Épreuves d'un républicain* (1794), on chante :

Je suis humain, je suis *sensible*,
La haine fatigue mon cœur ;
Vois-je un traître, je suis terrible,
A son aspect, j'entre en fureur.

N'est-ce pas ainsi que s'exprimait à Bruxelles le Jacobin Chépy quand, en 1793, il préconisait dans un club la réunion de la Belgique à la France, « par les *touchantes insinuations* de la philanthropie et par tous les moyens de tactique révolutionnaire »?

Le 9 thermidor n'arrêta pas ce courant de sensibilité fausse, mais il donna au théâtre une allure plus modérée. Nombreuses sont les pièces thermidoriennes qui constituent la cinquième phase du théâtre révolutionnaire; telles, *Le conciliateur, Le bon fermier, Le souper des Jacobins ;* mais la principale de toutes, c'est *L'intérieur des Comités révolutionnaires,* par Ducancel, qui parut le 27 avril 1795. L'auteur nous dit qu'il l'a faite d'inspiration; *facit indignatio versum !* s'écrie-t-il. Il est certain qu'elle a du souffle, une phraséo-



Digitized by Google

logie moins creuse que les précédentes; c'est qu'il ne s'agit plus ici de vagues aspirations ni d'entités métaphysiques, mais de réalités brutales, de choses vues et vécues.

La scène est placée à Dijon, parce que, dit l'auteur, le Comité révolutionnaire de cette ville avait été le seul qui eût osé protester contre le 9 thermidor.

Le Comité que nous présente M. Ducancel n'est qu'un ramas d'imbéciles et de bandits : un chevalier d'industrie, un coiffeur, un laquais, un portier, un rempailleur de chaises, décorés des beaux noms d'Aristide, de Caton, de Scœvola, de Brutus et de Torquatus. Le seul honnête homme du Comité, c'est le négociant Dufour, que ses misérables collègues veulent proscrire ainsi que toute sa famille pour s'emparer de sa fortune. Les Dufour vont succomber, quand arrive la nouvelle du 9 thermidor.

Toute la haine accumulée dans les cœurs par les excès de la Terreur et la tyrannie des Comités se montre dans cette pièce violente, dont les traits sont surchargés à plaisir et qui n'est plus même une satire, mais un injurieux pamphlet.

Voici, par exemple, comment Aristide, le chevalier d'industrie qui préside le Comité, fait l'apologie de la force brutale : « Le commerce, les arts, la philosophie! Avec tous ces grands mots, citoyens, on perd la liberté. Je ne connais, moi, qu'une philosophie, c'est la force du peuple; voilà toute la science qu'il faut lui apprendre... Aussi ne cesserai-je de dire, parce que je suis l'apôtre de la souveraineté populaire : Chassez-moi de vos administrations ce tas de beaux parleurs, de brillants écrivains, dont l'arrogance et les talents sont l'outrage le plus sensible fait à l'égalité! » (Acte II, scène V.)

*L'intérieur des Comités* renferme cependant plusieurs scènes assez spirituelles, comme celle où les membres du Comité, qui ignorent jusqu'aux premiers rudiments de l'alphabet, s'efforcent de cacher leur ignorance et se renvoient la balle pour déchiffrer une lettre. (Acte I^er^, scène VIII.)

De même, lorsque, les affaires courantes expédiées, Tor-

Digitized by Google

quatus, le rempailleur, demande : « Maintenant, qu'est-ce que nous allons faire? » Et que Brutus, le portier, répond : « Eh bien! faisons des suspects! » (Acte II, scène VI.)

Ailleurs, l'ancien laquais Caton déplore qu'il n'y ait pas assez de prisonniers. « Quoi! s'écrie-t-il, dans une commune de trente mille âmes nous n'avons que trois mille détenus, lorsqu'une commune voisine, bien moins peuplée, en compte déjà cinq mille! Oubliez-vous, mes collègues, qu'il faut déblayer la République? »

Et le chœur des collègues, de répondre : « Déblayons! Déblayons! » (Acte II, scène VI.)

La morale de la pièce nous est donnée par Dufour lui-même : « Des lois, il ne leur en faut plus! La société n'est plus composée que de bourreaux et de victimes! La France n'est plus qu'une immense forêt fermée de murs, habitée par des loups qui dévorent et des brebis qu'ils massacrent. » (Acte 1er, scène XI.)

Les loups avaient été vaincus et les thermidoriens applaudissaient à leur chute.

Peu de pièces révolutionnaires ont eu une popularité égale à celle de *L'intérieur des Comités révolutionnaires*.

On la représenta non seulement à Paris, sur plusieurs théâtres à la fois, mais dans toute la France, et partout elle fut acclamée avec frénésie. On raconte qu'un vieillard, incarcéré sous la Terreur, avait loué une loge au théâtre du *Palais* et qu'il assistait à toutes les représentations. Il pleurait, il trépignait de joie, il s'écriait : « Oh! comme je me venge de ces coquins-là! »

L'influence de *L'intérieur des Comités* fut même si grande que la Convention dut changer le nom de Comités révolutionnaires en celui de Comités de surveillance.

Mais cette vogue universelle disparut avec les circonstances qui l'avaient fait naître et le Directoire vit paraître des pièces d'un genre tout différent, et qui forment la sixième phase de l'histoire du théâtre révolutionnaire.

La tempête était passée; les masses populaires, un instant

Digitized by Google

soulevées et maîtresses du pouvoir, dont leur ignorance ne leur avait pas permis de se servir avec modération, étaient retombées sous le joug ; la classe moyenne respirait enfin, cette classe moyenne, cette bourgeoisie à laquelle la Révolution a surtout été utile et dont elle a, jusqu'à présent, assuré la domination. Alors surgissent des pièces bourgeoises qui font la satire des parvenus, type nouveau de vulgaires enrichis qui méprisent le peuple dont ils sortent et s'entichent des titres de noblesse.

La plus célèbre de ces pièces est l'opéra comique de *Madame Angot*, par Eve, dit Maillot, qui parut en 1796. L'héroïne est une riche poissarde parvenue qui veut marier sa fille Nanon à un vil intrigant du nom de Girard, qui se fait appeler chevalier de la Girardière. A la fin, Girard est démasqué et Nanon épouse son fiancé François.

Dans cette contrefaçon du *Bourgeois gentilhomme*, où l'acteur Corsse jouait le rôle de M^me^ Angot avec le plus grand succès, il y a quelques scènes assez comiques; par exemple, l'entrée de M^me^ Angot sur l'air de *Malbrouck*, la leçon de *bonne tournure* que donne M^me^ Angot à son domestique Nicolas et le galimatias pédantesque d'un gendre de M^me^ Angot, Dutaillis, qui s'efforce de prouver à sa belle-mère qu'il ne faut pas toujours être jeune pour se faire adorer, « car Ulysse adorait Didon, qui avait de grands enfants, et Annibal, au siège de Troie, combattait plus pour l'amour d'Eurydice que pour la gloire ». Il compare ensuite M^me^ Angot à Vénus, comme Homère dans son *Énéide*. M^me^ Angot minaude : « Ah! laissez donc! vous ne me ferez pas croire que je suis une Vénus. C'était sûrement un militaire que cet Homère. — Non, c'était un poète latin. — Voilà ce que c'est! Ils sont galants, ces messieurs-là! » (Acte II, scène V.)

*Madame Angot* eut un succès énorme ; on lui donna des suites nombreuses, telles que *Le repentir de Madame Angot*, *Madame Angot au sérail*, *Madame Angot au Malabar*, *Les dernières folies de Madame Angot*. En réalité, M^me^ Angot est le type caractéristique de l'époque du Directoire,

Digitized by Google

comme Chauvin fut celui de la Restauration et l'immortel Joseph Prudhomme celui du gouvernement de Juillet.

Avec Mme Angot, le théâtre politique de la Révolution retourne à la satire de mœurs. La question d'argent commence à jouer un grand rôle dans la comédie. « L'argent ne nuit pas, dit déjà Mme Angot ; si mon défunt mari ne m'avait pas laissé de ça, je ne pourrais marier ma fille à un homme de qualité. » (Acte Ier, scène VII.)

Sous ce rapport, Mme Angot représente bien cette époque du Directoire, où la société française, au sortir de la Terreur, sembla prise d'une sorte de fringale de jouissances ; triste époque, en somme, pendant laquelle l'organisme politique surmené parut près de se dissoudre, époque de lassitude et de dégoût qui allait amener le 18 brumaire.

Le 18 brumaire eut aussi son théâtre, qui constitue la phase suprême de l'histoire de l'art dramatique sous la Révolution ; mais ce théâtre est bien différent des précédents : il se contente de faire l'apologie du coup d'État et de traîner les républicains dans la boue. C'est dans cet esprit que sont écrits *Les mariniers de Saint-Cloud*, *La pêche aux Jacobins*, *La girouette de Saint-Cloud*. Dans cette dernière pièce, on livre aux risées du public un certain M. Tourniquet :

Chaumettiste,
Maratiste,
Royaliste,
Hébertiste,
Dantoniste,
Babouviste,
. . . . .
Il n'existe
Pas un iste
Qu'en un jour
Il n'ait pris tour à tour.

Et le chœur final de *La pêche aux Jacobins* célèbre le triomphe de Bonaparte :

Ce favori de la gloire,
La poursuit, l'atteint partout ;
Même il a pris la victoire
Dans les filets de Saint-Cloud !

Digitized by Google

Hélas! ce n'était pas la gloire que le héros du 18 brumaire venait de prendre dans les filets de Saint-Cloud, c'était la liberté! Et ce pauvre Tourniquet dont riaient les spectateurs bénévoles de 1800, c'étaient eux-mêmes, c'était la France, qui, lasse de tant de secousses, épuisée par tant d'efforts inutiles, se jetait dans les bras d'un soldat dans l'espoir d'y trouver l'ordre et le repos.

L'ordre, elle allait l'avoir sous la rude main du despotisme; le repos, elle allait le chercher en vain pendant quinze ans, sur tous les champs de bataille de l'Europe.

C'est ici que se termine l'histoire du théâtre révolutionnaire, de ce théâtre satirique et politique dont les principales étapes reflètent exactement les phases de la Révolution. A la monarchie constitutionnelle correspond *Charles IX*; aux lois contre le clergé, *Les victimes cloîtrées;* à la puissance des Girondins, *L'ami des lois;* à la Terreur montagnarde, *Le jugement dernier des rois;* à la réaction thermidorienne, *L'intérieur des Comités révolutionnaires;* au Directoire, *Madame Angot*; au Consulat, *La girouette de Saint-Cloud.*

Que produira l'Empire? Rien en apparence, car l'opinion publique est muselée et, pas plus au théâtre que dans les assemblées politiques, aucune voix ne peut s'élever pour critiquer les actes du pouvoir. La pâle tragédie et la comédie classique plus pâle encore reparaissent dans leur raideur abstraite. Le vrai théâtre est ailleurs. Il est sur cette vaste scène du monde où s'entre-choquent les armées, où le sang coule à flots. Mais pendant que l'épopée impériale poursuit sa marche triomphale, pendant que l'on n'entend plus en Europe que le cliquetis des épées et le grondement des canons, une génération nouvelle nait et grandit, cette génération « pâle, ardente, nerveuse, conçue entre deux batailles », dont parle Alfred de Musset dans l'admirable introduction de la *Confession d'un enfant du siècle.*

Et quand elle eut grandi, quand l'Empire fut tombé, pendant l'écrasant silence de la Restauration, alors que l'Europe râlait sous le joug de la Sainte-Alliance, cette génération

Digitized by Google

nouvelle, trouvant les avenues de la politique fermées, se jeta sur la littérature et l'aborda de tous les côtés à la fois, par le lyrisme, le roman et le théâtre; et c'est alors, mais alors seulement, que naquit le théâtre nouveau, fils légitime de la Révolution, car il naissait des idées qu'elle avait semées, avec les jeunes hommes qu'elle avait enfantés, le théâtre romantique, celui de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas et de leurs émules.

Sans doute, ce théâtre n'est pas l'idéal et l'on peut rêver encore bien des formes nouvelles pour l'art dramatique français. Nos civilisations, qu'on appelle vieillies, sont si jeunes encore ! Quel que soit le mérite de la Révolution, elle ne constitue qu'une étape dans la route du progrès; tout marche et se transforme. La littérature dramatique ferait-elle seule exception ? L'histoire du théâtre français proteste contre une pareille affirmation. Le moyen âge dévot a eu ses mystères et ses miracles ; les siècles classiques ont eu leurs tragédies abstraites et leurs comédies de caractère ; le XIX^e^ siècle a son théâtre historique et bourgeois; pourquoi les temps démocratiques où nous entrons n'auraient-ils pas aussi leur théâtre, un théâtre populaire où l'on ne mettrait pas seulement en scène les menus incidents de la vie privée des classes moyennes, mais la vie des humbles, des petits, des paysans et des ouvriers, où l'on peindrait leurs passions, leurs vices, leurs vertus et leur obscur héroïsme, où l'on sentirait palpiter, comme le voulait déjà Mercier, l'âme du peuple entier?

C'est un rêve peut-être; mais ce rêve, le théâtre révolutionnaire a tenté de le réaliser; seulement, il n'a pas rencontré l'homme de génie qu'il eût fallu pour le maintenir dans les voies sacrées de l'art; il s'est traîné dans les ornières de la politique, il s'est fréquemment ravalé jusqu'au rang des mauvais pamphlets dialogués.

Ne soyons pas trop sévères cependant pour ce pauvre théâtre révolutionnaire. Quand on relit ces pièces, aujourd'hui mornes et glacées et qui soulevaient autrefois les applaudissements des foules, laves refroidies du volcan révolutionnaire,

Digitized by Google

on éprouve une impression singulière et l'on constate que si ce théâtre, et je parle surtout du théâtre de la République, s'est montré trop souvent au-dessous de sa tâche, s'il a été gauche, injuste, cynique et brutal, peu spirituel même, bien qu'émanant du peuple le plus spirituel de la terre, s'il a trop souvent mis en pratique la devise dont parlent les frères de Goncourt : *Væ victis !* malheur aux vaincus ! il est du moins toujours resté fidèle à une idée : l'amour de la patrie, la foi inébranlable dans la grandeur de la Révolution.

C'est cette foi dans la Révolution, cette foi dans le progrès, cet indomptable optimisme que n'ont pu déraciner ni les secousses les plus violentes, ni les plus amères désillusions, qui mérite de relever à nos yeux le théâtre révolutionnaire et qui lui donne sa place parmi les pages les plus curieuses de l'histoire de l'esprit français.

H. Pergameni.

Digitized by Google

# MAITRE LIONEL[1]

Dans la cour des *Messageries Van Gend*, en Souverain-Pont, en dehors de la mince clarté d'une lanterne accrochée à l'entrée d'un bureau, Mme de Larivière attendait le retour de son fils. Elle lui avait écrit que M. Prior, gravement malade, demandait à le voir, et, sûre de lui comme d'elle-même, elle venait pour l'embrasser. Le froid était intense; la nuit, d'un noir de four; par instants, elle voyait comme des pointes d'aiguilles briller dans le rayon de lumière que projetait la lanterne, et l'on eût dit que l'air lui-même se congelait. Elle était entrée sans se faire voir, de crainte que le buraliste, par obligeance, ne la fît entrer dans son réduit où brûlait un beau feu. Elle aimait mieux être seule avec sa joie, et, à vrai dire, elle ne sentait pas que le pavé était glacé. Comment, d'ailleurs, sous les regards d'un indifférent, oser tressaillir au moindre bruit de roues qui se faisait entendre dans la rue; comment aller sans cesse jusqu'à la porte pour regarder si rien ne venait encore, et si, ce soir-là, par hasard, le conducteur n'avait pas oublié de sonner sa fanfare qui annonçait dès longtemps l'arrivée de la diligence?

Son fils!... Son unique appui dans ce monde, qui l'avait quittée tout à coup en lui disant qu'il fallait laisser oublier la poursuite judiciaire dont il avait été l'objet, il allait revenir maintenant, et, certes, elle ne le laisserait plus s'en aller de nouveau. Soudain, tandis qu'elle revenait pour la vingtième fois d'avoir été jeter un coup d'œil impatient dans la

[1] Voir la *Revue de Belgique* des 15 décembre 1888 et 15 janvier 1889.



Digitized by Google

rue, les sonneries joyeuses d'un cornet éclatèrent au milieu du silence, très loin encore, puis plus près le roulement des roues sur les pierres, puis le galop des chevaux et, par là-dessus, toujours la vive chanson du cuivre qui semblait illuminer la nuit. Son cœur battit avec force, et ce fut derrière le voile de ses larmes, qu'elle vit déboucher dans la cour une masse noire, à laquelle les deux lanternes éclairant le coupé mettaient comme deux yeux de monstre. En un clin d'œil, elle se vit entourée d'autres personnes qui attendaient aussi et qu'elle n'avait pas vues, uniquement préoccupée de son fils. Et des flancs jaunes de la diligence sortirent des hommes, des femmes, un petit enfant que la mère berçait dans ses bras pour le tenir endormi. Florentin franchit le dernier le marchepied et deux bras tendus lui montrèrent où se trouvait celle qui l'attendait pour le serrer sur son pauvre cœur éperdu.

« C'est terrible. Comment va-t-il? Qu'a-t-il pour que le mal ait pris en si peu de temps une telle gravité? »

Il l'appuyait contre lui avec tendresse et, par moments, couvrait ses cheveux blancs de longs baisers. Mais il ne pouvait oublier pourquoi il était revenu. La tristesse se mêlait à sa joie.

« Il paraît qu'en sortant un jour du tribunal, il a été saisi par le froid très vif des galeries. Il a dû se mettre au lit dès le lendemain et une pneumonie double s'est déclarée.

— Mon Dieu! » fit-il et, sans faire semblant de rien, il regardait comment elle était couverte et tâtait l'épaisseur du châle qui l'enveloppait.

Elle continuait, douloureusement contrainte dans son bonheur du moment par les tristes nouvelles dont elle lui devait cependant la confidence.

« Tout aurait assez bien marché, sans les tourments qu'il se forgeait à propos de ses travaux interrompus. Une nuit, pendant que son vieux Jean s'était assoupi, il lui est arrivé de se lever pour mettre des notes sur un dossier, et son état s'est malheureusement toujours aggravé depuis. Sa seule anxiété maintenant, depuis le jour où, pour me conformer à

Digitized by Google

son désir, je lui ai fait connaître que je t'avais écrit, c'est de savoir quand tu reviendras et si tu le verras encore. Il est mieux depuis hier, le médecin ayant pu lui affirmer que tu étais en route.

Florentin resta silencieux quelque temps, s'absorbant dans une pensée qu'il avait eu le temps d'approfondir pendant son voyage, que Me Lionel le rappelait pour lui donner Césarine. Il avait caché à sa mère son amour pour la jeune fille : ce n'était pas le moment de lui en parler, et quand elle lui fit remarquer doucement qu'il ne disait rien : « Je ne sais rien, ma mère, répondit-il, rien, sinon qu'un tel homme ne devrait pas mourir. »

Dès que, le jour suivant, il put se présenter chez Me Lionel, il y courut, et Jean, qui vint lui ouvrir, ne le connaissant pas et faisant mine de lui demander sa carte, il réfléchit à l'impression que pourrait faire sur le malade sa brusque survenue et déclara qu'il attendrait l'arrivée du médecin. Jean le fit entrer alors dans un petit salon et s'en retourna auprès de son maître. Quelques instants après, il vint rejoindre Florentin.

« Je ne sais comment faire, murmura-t-il. Monsieur a-t-il reconnu votre voix? A-t-il calculé que c'était aujourd'hui que vous reviendriez?... »

Florentin l'interrompit. — « Il m'appelle? » demanda-t-il, et sur la réponse affirmative de Jean : « Précédez-moi, mon ami. »

Dans la chambre de Me Lionel, lorsqu'il y eut fait quelques pas, annoncé par la voix respectueuse et presque tendre du domestique, un grand frisson lui courut sur les os. Dans quel état allait-il donc retrouver celui qu'il avait quitté si plein de vie encore? Il contourna un paravent et, dans la lumière adoucie d'un beau jour clair, sur les oreillers d'une blancheur de neige, il vit deux yeux noirs par lesquels il se sentit frappé brusquement et qui l'attirèrent, comme s'ils lui eussent donné le vertige, jusqu'à deux mains aux doigts amaigris, que l'impatience autant que la faiblesse faisait trembler.

Digitized by Google

« Enfin ! » dit une voix sans timbre, mais où perçait une joie ardente.

Et Me Lionel, après avoir gardé longtemps dans les siennes les mains de Florentin et l'avoir examiné comme s'il voulait emporter son image dans l'éternité, lui fit signe de le soulever un peu sur les oreillers et de s'asseoir auprès de lui.

« Merci d'être venu, reprit-il alors. Vous avez été plus généreux que moi... »

Florentin voulut l'interrompre; il lui imposa silence d'un clignement des paupières. — « Quand on est vieux, c'est ainsi, continua-t-il, et s'emparant encore une fois, avec l'avidité d'un avare, des mains du jeune homme dont la chaleur semblait ranimer la sienne, vous souvenez-vous?...

Quand passe un jeune pâtre, — oui, c'en est là! — souvent,
Tandis que nous allons, lui chantant, moi rêvant,
Lui, dans son pré vert, moi, dans mes noires allées,
Souvent je dis tout bas : « O mes tours crénelées,
« Mon vieux donjon ducal, que je vous donnerais... »

Sa voix était devenue à peine intelligible. Il fit un effort et parvint à dire encore quelques vers que Florentin devina plutôt qu'il ne les entendit.

— « Oh! que je donnerais mes blés et mes forêts,
« Et les vastes troupeaux qui tondent mes collines,
« Mon vieux nom, mon vieux titre... »

Il se tut; mais, à un serrement plus tiède des doigts qui tenaient ses mains emprisonnées, Florentin réprima la terreur soudaine qui l'avait assailli en voyant la tête du malade se pencher, comme privée de vie. Il fit un mouvement pour essuyer ses yeux remplis de larmes. Me Lionel releva la tête. — « J'aurais dû vous écrire, n'est-ce pas? fit-il, vous dire que c'était à moi plutôt de me sacrifier; mais je n'aurais pas su... Je n'aurais pas supporté l'idée de vous savoir ensemble. Maintenant... »

Il s'interrompit, et levant les yeux au ciel : « Où je vais, murmura-t-il, on n'emporte que le meilleur de soi-même, — les bons sentiments non suivis d'effet autant que les autres,

Digitized by Google

je pense, puisqu'après tout c'est la faiblesse humaine qui les a rendus stériles. Je saurai vous voir heureux maintenant, sans jalousie...

— Maître! Maître! » s'écria Florentin en sanglotant.

Les yeux de Me Lionel se fermèrent, puis, d'un mouvement très doux et qui, d'une dernière caresse, demandait pardon au jeune homme, il retira ses mains et les cacha sous les couvertures.

Au bout d'un quart d'heure, il parut s'être endormi. Florentin se retira dans un coin de la chambre. Le docteur vint. Me Lionel ne s'étant pas réveillé, il ne prolongea pas sa visite et, avant de sortir, alla serrer la main de Florentin. C'était un vieillard à figure osseuse, à l'air dur, aux sourcils comme charbonnés par un peintre de mauvaise humeur; de longs cheveux jaunes se relevant par le bout sur le collet de son manteau et son visage glabre lui donnaient quelque chose du prêtre.

« Y a-t-il quelque espoir? demanda Florentin à voix basse.

— Absolument aucun, » répondit le docteur.

Il avait parlé d'une voix assez élevée. Inquiet, Florentin regarda vers le lit et il lui sembla surprendre un sourire sur les lèvres du malade.

Me Lionel mourut dans la nuit qui suivit le jour du lendemain. De l'avis du médecin, Florentin ne l'avait plus quitté. Il se trouva là pour recueillir son dernier soupir et lui fermer les yeux. Une grande douleur l'avait saisi du moment où la parole du docteur lui avait été confirmée par l'état même de son vieil ami. Peu à peu, par une sorte de convention tacite avec la mort, qui semblait avoir promis en échange de se faire plus douce, on avait cessé de lutter contre elle. Il n'y avait donc plus qu'à tendre de moment en moment aux lèvres sèches du moribond un verre d'eau rougie, à lui remettre la tête sur l'oreiller, hélas! à le regarder mourir d'heure en heure, de minute en minute. Sa respiration était devenue un grondement rauque, et ce bruit ne devait plus cesser un instant, ne devait plus cesser qu'avec la vie. Florentin y



Digitized by Google

prêtait l'oreille avidement, et les battements de son cœur se précipitaient lorsqu'il croyait y surprendre une interruption. Vers les onze heures, la tête de Me Lionel s'agita faiblement, puis ses yeux s'ouvrirent et tournèrent dans leur orbite, et le silence régna dans la chambre.

Le jour de l'enterrement, tandis qu'au sortir des voitures qui les avaient amenés au cimetière, le cortège des amis se reformait derrière le corbillard, un jeune homme se fit remarquer de Doutrèwe par son insistance à se placer dans les premiers rangs. Nul ne le connaissait. Il avait une belle figure pâle cachée par une moustache et une barbe très noires. On s'interrogeait tout bas : « Savez-vous qui c'est? » Un hochement de tête négatif était la réponse ordinaire. Les yeux de Doutrèwe demeurèrent attachés sur l'inconnu. Au bord de la fosse, lorsque le cercueil se mit à descendre avec le bruit sourd du bois frôlant des cailloux, il porta vivement la main au visage où, quand il l'en retira, brillaient des larmes mal essuyées. Le bâtonnier de l'ordre des avocats prononça son discours, puis un ami, puis un jeune stagiaire très joliment frisé. Il eut un regard pour chacun d'eux, examina plus curieusement le stagiaire, puis, ayant courbé de nouveau le front, il ne perdit plus de vue le cercueil. Les discours terminés, on s'avança pour prendre la bêche que tendait un des fossoyeurs, et Doutrèwe, ayant cherché des yeux le jeune homme, constata qu'il avait disparu.

Il rentra dans sa boutique avec la préoccupation de sa curiosité non satisfaite; mais la prudence, qui depuis quelque temps l'empêchait de parler de jeunes hommes à Césarine, fit que, durant deux jours, il ne lui dit rien. « Cependant, à présent que le vieux est mort, pensa-t-il le troisième, qui sait? c'est peut-être un neveu qui hérite? » Et Doutrèwe, dont la recherche de Me Lionel avait éveillé les idées ambitieuses, voyait déjà sa fille mariée au neveu, comme elle aurait pu l'être à l'oncle. Il allait donc lui parler de l'inconnu qu'il avait vu à l'enterrement, lorsque celui-ci lui-même entra dans la boutique.

Digitized by Google

En l'apercevant, Césarine, qui cousait près de la vitrine, fit un mouvement pour se lever, mais comme il s'asseyait sans rien lui dire et sans paraître remarquer sa présence, elle eut une hésitation et, continuant de le regarder à tout moment, reprit son ouvrage. Ses doigts pourtant tremblaient si fort qu'elle dut bientôt l'abandonner.

Le jeune homme indiqua d'un signe à Doutrèwe qu'il désirait se faire couper la barbe et la moustache.

« C'est dommage, fit Doutrèwe. Monsieur est étranger et ne parle pas français? » reprit-il.

Son client secoua la tête comme pour dire non, mais en même temps son regard s'était porté furtivement vers Césarine, et l'ardeur qu'elle y avait senti ne lui avait plus laissé aucun doute. Elle se leva et courut à Florentin.

« Pardonnez-moi, dit-il, j'ai voulu voir si vous me reconnaîtriez. L'épreuve est faite!

— Pouviez-vous croire que je vous oublierais? demanda-t-elle en souriant.

— Puisque je vous l'avais demandé.

— Oh! quand même, » murmura-t-elle.

Doutrèwe regardait, mais son ébahissement était tel qu'il serait hasardeux de décider qu'il y voyait bien clair. Il crut cependant de son devoir de faire un pas, deux pas, et Florentin s'étant mis à le regarder en souriant :

« Monsieur! s'écria-t-il.

— Parfaitement, répondit le jeune homme. Monsieur Doutrèwe, fit-il, j'ai l'honneur de vous demander la main de M^lle^ Césarine, votre fille.

— Si je savais qui vous êtes, au moins, dit Doutrèwe.

— Ne le voyez-vous pas? reprit Florentin. Je suis, — j'ai tout lieu de le croire, du moins, fit-il en se tournant vers Césarine, dont il prit la main, — je suis aimé par votre fille et je l'aime : n'est-ce pas assez? Je puis ajouter que nous nous aimons depuis longtemps, mais que certaines circonstances m'avaient empêché de venir vous demander sa main plus tôt. Après cela, monsieur Doutrèwe, je m'appelle Florentin de Larivière, je suis dessinateur et je gagne passablement ma vie.

Digitized by Google

— De Larivière? reprit Doutrèwe ; mais je connais ça! »

Il mit un de ses doigts recourbé sur ses lèvres, baissa les yeux et rassembla ses souvenirs :

« De Larivière? répéta Doutrèwe ; attendez donc. L'affaire de Larivière aux assises, il n'y a pas un an, c'était vous? »

En même temps, il regarda Florentin en face.

Le jeune homme sentit tressaillir la main de Césarine. Il jeta sur la jeune fille un rapide coup d'œil : elle était pâle et, de ses yeux sur lesquels palpitaient les paupières, l'interrogeait avec anxiété.

« L'accusé a été acquitté, répondit Florentin gravement, et, dans ces cas-là, il me semble que nul n'a le droit de lui faire aucun reproche...

— L'accusé, c'était vous? interrompit Doutrèwe.

— Eh bien oui, c'était moi ! » s'écria Florentin.

Abandonnant alors la main de Césarine, qui s'en couvrit le visage, soit dans un mouvement de honte, soit pour cacher ses larmes, — il crut plutôt à la honte qu'à la pitié, — le jeune homme reprit :

« Je vous l'ai dit, j'ai été acquitté, et c'était donc ici que, pour la première fois, je devais me voir traité comme si cet acquittement ne comptait pas? Césarine, fit-il d'une voix plus douce, est-ce possible? Vous ne savez pas même pourquoi j'ai été conduit devant la justice et, plus dure qu'elle, vous me condamnez?... »

Doutrèwe l'interrompit de nouveau :

« Vous avez été en prison, et je ne veux pas qu'on dise que ma fille a épousé un homme qui a eu les menottes aux mains! »

Florentin étendit les bras nerveusement :

« Regardez donc si les marques m'en sont restées, s'il vous plaît! »

Il parlait dans la colère ; devant ce geste, Doutrèwe recula.

Florentin poursuivit avec plus de calme :

« Informez-vous si mon honorabilité a été entamée, et si d'autres que vous ont la cruauté de me faire honte de mon infortune. »

Digitized by Google

Il se tourna encore vers Césarine :

« Vous, du moins, lui dit-il, me croyez-vous? J'avais une telle confiance en vous, que je ne vous ai rien dit de mon passé, avec la certitude qu'un accusé acquitté resterait à vos yeux un homme comme les autres, malgré l'injure qu'ils lui ont faite. Si je me suis trompé, oubliez-moi, cette fois, pour toujours. »

Césarine pleurait. Dans l'accablement du brusque mécompte que subissait son amour, elle avait à peine compris que Florentin lui rendait sa parole; mais lorsqu'elle le vit s'éloigner et lorsqu'elle entendit que ce serait cette fois pour toujours :

« Non, vous ne partirez pas! s'écria-t-elle avec force; mon père, ne le laissez pas partir! »

Elle joignait les mains; un trouble profond avait bouleversé ses traits et donnait à son regard une expression d'affolement.

Doutrèwe retint Florentin, qui, impassible en apparence, marchait vers la porte.

« Si au moins quelqu'un me parlait pour vous, lui dit-il. Vous comprenez, n'est-ce pas? Je n'ai qu'une fille. Ce n'est pas trop demander que vous me prouviez au moins que vous ne viendrez pas jeter le malheur dans ma famille...

— Celui qui aurait pu vous répondre de moi est mort, répondit Florentin.

— M. Prior? demanda Césarine avec une sorte de terreur.

— C'est juste, fit Doutrèwe, je vous ai vu à son enterrement. Vous deviez le connaître et il vous connaissait.

— C'est lui qui a plaidé pour moi, » répondit Florentin.

Césarine répéta : « M. Prior? » croyant voir, par un effet du soudain remords de sa coquetterie vis-à-vis de lui, qu'il était mort pour la punir. Florentin lui-même rougissait d'appeler en témoignage son vieil ami, pour arriver jusqu'à celle qu'il avait tant aimée.

Il fit un pas encore pour sortir. Doutrèwe regarda sa fille: elle s'était affaissée sur une chaise, la figure enfouie dans les

Digitized by Google

mains. Il laissa Florentin franchir le seuil de la boutique et courut derrière lui, curieux seulement de voir comment s'en allait un amoureux congédié.

Et le vol noir des heures, pesantes et pleines d'ennui, recommença pour Césarine. Blessé dans son orgueil, Florentin ne reviendrait plus, plus jamais, c'était fini. Durant une semaine, elle essaya de faire entrer cette idée dans le cours morne de ses rêveries, mais de violents mouvements de colère contre la destinée la faisaient à tout instant se révolter. Elle aurait vu revenir Florentin et c'eût été pour le perdre de nouveau? Non; il n'était pas vrai qu'il s'était éloigné; il n'était pas vrai que son père l'avait éconduit; il n'était pas vrai qu'elle dût être la plus malheureuse des femmes! Florentin l'aimait; il ferait bon marché de sa fierté en comparaison de son amour et demain il reviendrait, elle en était sûre. Le jour du lendemain passait comme avait passé celui de la veille, sans ramener Florentin. Ce qui lui rendait cet abandon plus insupportable encore, c'était la pensée qu'elle l'avait elle-même provoqué en se laissant un moment dominer par un sentiment de honte. Elle avait subi sans pouvoir s'en défendre l'influence de ce palais maudit où chaque pierre parle de crime et d'infamie, où l'air qu'on respire sent le vice. Quoi d'étonnant à ce que, élevée dans ce milieu, elle fût prête à ne plus voir partout que le mal, — jusqu'à soupçonner même celui qu'elle aimait? Car, il avait eu raison de le dire, elle l'avait condamné malgré les juges, et sa vanité avait reculé devant la perspective d'être la femme d'un homme qui avait porté les menottes.

« N'ai-je pas bien fait? » lui demandait son père, effrayé maintenant du courage qu'il avait eu, et, comprenant que malgré tout elle aurait dit oui, elle n'osait lui répondre.

Cependant, elle savait par d'Artagnan que Florentin n'avait pas quitté la ville.

Comme la vitrine était large ouverte un matin pour laisser entrer dans la boutique un air plus pur, le greffier Rondiaux s'arrêta devant Césarine, qui machinalement l'avait salué d'un sourire.

Digitized by Google

« Eh bien? eh bien? dit-il, ce n'est pas le moment d'ouvrir, mais plutôt celui de fermer, — quand on est riche de dix mille livres de rente. »

Césarine le regarda sans comprendre.

« Vous ne savez pas? » demanda-t-il.

Elle ne savait pas, il n'y avait pas à en douter; il n'était pas même certain qu'elle désirât savoir, tant elle attachait peu d'intérêt à ce qui ne semblait pas tout d'abord concerner Florentin. Pourtant le greffier, avec l'intime conviction que sa nouvelle ne pouvait être mal accueillie, reprit : « On a ouvert hier après-midi le testament de M. Lionel Prior. M. Florentin de Larivière est institué légataire universel. »

Césarine jeta un cri.

« A condition de vous épouser, mademoiselle Doutrèwe, poursuivit Rondiaux galamment. Ah! toutes mes félicitations. Vous voilà riche.

— Moi? Florentin? m'épouser? s'écriait Césarine au comble de la surprise. Mon père! »

Doutrèwe accourut du réduit où il était allé chercher du charbon. Rondiaux lui redit la nouvelle. Il l'écouta, bouche béante, mais sans que son visage exprimât le moindre plaisir. Au contraire; ses yeux s'écarquillèrent, ses mains battirent l'air autour de lui; sans l'intervention de Césarine, qui s'empressa de le prendre sous les aisselles et de l'asseoir doucement sur une chaise, il serait tombé sur le sol. Elle déboucha rapidement un flacon de vinaigre de toilette, qu'elle lui mit sous les narines. Rondiaux, très amusé par cette syncope qu'il croyait jouée, s'était accoudé à la vitrine et faisait des clins d'yeux à d'Artagnan qui, pâle et sérieux, ne cessait de le regarder.

« Ha! ha! mon garçon, lui dit-il enfin d'un ton goguenard, quand nous en arrivera-t-il autant, hein? »

L'apprenti porta les yeux sur Césarine. Oh! comme elle souriait à son père, et ce n'était pas uniquement de le voir reprendre ses sens, d'Artagnan ne le comprenait que trop : par lui, elle souriait à l'autre, à Florentin, qui maintenant allait revenir la prendre pour toujours.

Digitized by Google

La grande nouvelle courut le palais toute la matinée, dans les deux cours, sous les galeries, aux audiences, partout où deux personnes se rencontraient. « Vous savez? » Si vous ne saviez pas, bien vite on vous la disait, et à l'air qu'on prenait vis-à-vis de votre ignorance, il semblait qu'on vous fît un cadeau dont il y avait lieu pour vous d'être reconnaissant; si vous saviez, on vous la répétait quand même, parce qu'enfin on n'aimait pas à perdre une occasion d'en parler encore et toujours. Les commentaires, d'ailleurs, n'y manquaient pas. Si intéressante qu'elle fût par elle-même, on retirait une satisfaction d'amour-propre à ne point la présenter seule et toute nue, et les « qu'en dites-vous? », les « que vous en semble? », les « auriez-vous jamais imaginé cela? » en accentuaient l'importance. On eut de l'esprit; quelqu'un fit cette épigramme :

Un jour, pour le cœur d'un tendron,
L'amour et l'argent se trouvaient en guerre.
Qui l'emporta des deux, croit-on?
L'argent mort fit l'amour son légataire,
Et chacun, de cette façon,
L'emporta sur son adversaire.

Puis, il y eut des gens pour incriminer les intentions de Me Lionel. Ne pouvant, sans compromettre sa bonne réputation, laisser directement sa fortune à sa maîtresse, il avait usé du détour de léguer à la fois la femme et l'argent à celui qu'il avait fait acquitter, et dont l'acceptation humble et reconnaissante ne pouvait être douteuse.

Quelle bouche envenimée porta cette infamie jusqu'aux oreilles de Florentin? Hélas! une amie qui n'avait pas connu Me Lionel en dit un mot à Mme de Larivière, sans savoir que le fils avait parlé à sa mère de son mariage, et la mère avait cru de son devoir d'en avertir son fils. Il baissa la tête. « C'est bien, » fit-il. La mère crut voir qu'il lui reprochait ses paroles et elle le supplia de les lui pardonner. Il l'embrassa. « Tu as bien fait, lui dit-il. Ne valait-il pas mieux que ce fût toi qui me fisses connaître ces calomnies, qu'une autre personne qui y eût ajouté foi et qui m'en eût instruit

Digitized by Google

par méchanceté? — Alors que comptes-tu faire?, demanda-t-elle. — Fermer la bouche aux calomniateurs, répondit-il. — Te battre? s'écria-t-elle. — Avec qui? Avec une hydre aux cent têtes, toujours renaissantes? Il haussa les épaules. Ils ne verraient dans un duel qu'un acte de courage dont le coquin est aussi capable que l'honnête homme, reprit-il; je saurai mieux faire. » Il renonça le jour même à la succession de Me Lionel.

En quittant le greffe, où il venait de plonger dans l'étonnement Rondiaux qui avait reçu sa renonciation, il gagna par les galeries pleines des teintes grises d'un jour neigeux, la boutique de Doutrèwe. La porte en était ouverte. Il regarda. Dans le fond, près du poêle, Césarine écrivait et, par moments, elle levait la tête, appuyant les barbes de sa plume sur ses lèvres et réfléchissant. Elle regardait vers la cour, sans rien voir que sa pensée. Doutrèwe était assis au milieu d'essuie-mains qu'il paraissait compter et d'Artagnan, l'œil au guet vers le dehors, attendait la clientèle en promenant un rasoir sur un cuir attaché au mur.

Florentin dut enjoindre d'un signe à l'apprenti de ne pas faire mine de l'apercevoir.

L'attendait-on? Pourquoi? A qui Césarine écrivait-elle?

On savait que Me Lionel lui avait laissé sa fortune, sans doute, et l'on connaissait la condition qu'il avait à remplir. Pourquoi semblait-on n'attendre personne, quand il était là, leur pardonnant l'injure qu'ils lui avaient faite et pouvant leur dire que Me Lionel, en l'instituant son héritier, avait répondu de lui?

Césarine, très paisible, continuait d'écrire.

Doutrèwe interpella d'Artagnan pour lui réclamer un essuie-mains qui manquait à la douzaine.

Aurait-on montré un tel calme si l'on avait espéré le revoir? A qui donc Césarine écrivait-elle?

Florentin, vivement, s'avança vers la jeune fille. Doutrèwe se mit devant lui d'un air de résolution et de dignité.

« Non, monsieur de Larivière, non, dit-il. Avant toute



Digitized by Google

chose, permettez-moi de vous dire que nous n'ignorons pas que vous n'êtes pas tenu, pour accepter la succession de M. Prior, de remplir la condition qu'il a cru devoir y mettre ; par conséquent, en présence de l'heureuse chance qui vous arrive, nous n'avons plus la prétention de croire que vous vouliez encore entrer dans notre famille, et nous vous rendons votre parole. Ma fille vous écrivait à ce sujet. »

Dès qu'elle avait aperçu Florentin, Césarine avait essayé de cacher sa lettre, mais le jeune homme, que Doutrèwe n'avait pu retenir à temps, s'en était emparé, malgré la résistance de la jeune fille.

« Puisque vous me rendez ma parole, Césarine, dit-il doucement, c'est donc que vous ne m'aimez plus? »

Elle leva ses yeux tendres vers lui.

« J'ai renoncé à la succession de M. Prior, continua Florentin ; rien n'est donc changé dans ma situation, et vous pouvez m'aimer sans craindre que la richesse m'ait rendu orgueilleux.

— Vous avez renoncé? demanda Doutrèwe très pâle; mais en voyant que Césarine s'était jetée au cou du jeune homme, il crut devoir comme elle se montrer indifférent à la perte de cette fortune; cependant, il ne put s'empêcher de dire d'un ton goguenard : « C'est juste, quand on est si riche d'amour. »

Florentin ne l'entendit pas. Assis à côté de Césarine, il lui demandait en lui montrant la lettre : « Et maintenant, puis-je la lire? *Vous devez savoir qu'il me sera impossible de vous oublier* », commença-t-il.

— Non, fit elle ; j'aurais honte, et puis c'est le brouillon; j'aurais tout changé en mettant au net.

— Tout? demanda-t-il, même cette première phrase?

— Ah! celle-là, répondit-elle, je n'aurais jamais su dire autrement.

D'Artagnan s'était mis à chanter à mi-voix, et bientôt l'on n'entendit plus dans la chambre que la chanson très douce avec laquelle il berçait son grand chagrin.

ALFRED LAVACHERY.

Digitized by Google

# LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE ET LE PATRONAGE

Un grand progrès a été réalisé cette année dans notre législation pénale : depuis le 31 mai dernier, une loi permet au ministre de la justice d'accorder, moyennant certaines formalités, la libération conditionnelle aux condamnés. Cette institution existe, depuis longtemps déjà, dans d'autres pays et elle y produit d'excellents résultats. Nul doute qu'il n'en soit de même en Belgique.

Seulement, un tel effet ne peut être obtenu que si la société vient en aide à ces condamnés qu'on libère provisoirement parce qu'ils inspirent confiance à l'autorité. « La libération conditionnelle, disait, en 1852, M. Ducpétiaux, est un moyen d'excitation à l'amendement et de récompense pour la bonne conduite en prison; elle donne les moyens d'éprouver la régénération des condamnés, de commencer leur réhabilitation morale et de faciliter leur reclassement dans la société. » Sans doute! Mais cet amendement, que l'on encourage par la mise en liberté, sera-t-il possible, si l'on abandonne à lui-même le détenu auquel on vient d'ouvrir les portes de la prison? Cette régénération que l'on essaye, cette réhabilitation que l'on tente, ce reclassement que l'on poursuit seront-ils jamais réalisés, si l'on replonge le coupable, sans secours et sans appui, dans une existence dont les misères et l'immoralité sont les causes premières de si nombreuses infractions? Évidemment non! La libération conditionnelle suppose qu'une protection bienveillante est accordée aux libérés; elle réclame l'organisation sérieuse et immédiate des patronages. M. Le Jeune l'a proclamé, dans

Digitized by Google

son remarquable exposé des motifs : « Ce qu'il faut souhaiter, a-t-il dit, c'est de voir les comités de patronage assez nombreux pour que le ministre de la justice, chaque fois qu'il signera un arrêté de mise en liberté, puisse compter qu'il confie le libéré à leur sollicitude et le place sous leur paternelle surveillance. » M. Prins a appelé le patronage « l'élément vital indispensable à l'application de la loi nouvelle ». Impossible d'exprimer par une formule plus frappante une idée dont la vérité doit être reconnue par tout le monde.

Aussi, puisque le législateur a fait son devoir en introduisant dans notre pays la libération conditionnelle, c'est maintenant à l'initiative privée à remplir le sien en fondant des sociétés de patronage. Une association semblable a été créée et fonctionne à Liége depuis le commencement de l'année dernière; elle a eu l'occasion de venir en aide à de nombreux libérés et de constater ainsi d'une manière pratique combien son intervention était nécessaire. Espérons que, dans un bref délai, chacun aura compris l'immense utilité de cette œuvre et que bientôt nous verrons surgir, dans chaque ville où se trouve une prison, un comité chargé de conduire dans la voie de l'amendement les criminels auxquels on vient de rendre la liberté.

Mais plusieurs questions capitales m'arrêtent tout à coup. Quels seront-ils, ces détenus auxquels on appliquera dorénavant la loi sur la libération conditionnelle? Quels seront-ils, ces condamnés auxquels apporteront leur dévouement les comités de patronage?

En ce qui concerne la libération, la loi du 31 mai ne fait aucune distinction : elle permet de l'accorder aux condamnés à perpétuité; elle permet de l'accorder également aux récidivistes. Cependant, il va de soi qu'on ne peut faire jouir d'un avantage semblable tous les coupables, quels qu'ils soient; il est évident qu'on doit auparavant se rendre compte de leur caractère, de la nature de leur faute, de la confiance qu'il est permis d'avoir en eux. Cela résulte de l'esprit général de la loi, et notamment de l'article 5, lequel

Digitized by Google

impose au ministre l'obligation de consulter, avant de prendre une décision, le parquet qui a exercé les poursuites, le procureur général du ressort, le directeur et la commission administrative de l'établissement pénitentiaire. Dès lors, la difficulté consiste uniquement, en matière de libération conditionnelle, à se demander quelles seront les règles que l'autorité suivra dans la pratique, c'est-à-dire quelles seront les indications d'après lesquelles se fera le classement fondamental des individus qui méritent la faveur de la loi et de ceux qui n'en sont point dignes.

Quant au patronage, la difficulté est plus embarrassante. En effet, peut-on ici, comme en matière de libération conditionnelle, affirmer de prime abord que cette assistance ne peut être prêtée à tous les criminels et que, par suite, un classement est indispensable? N'est-ce pas, au contraire, aux plus coupables que l'on doit accorder la plus grande protection? N'est-ce pas vers les malheureux dont la faute est plus grave et, par conséquent, le relèvement plus difficile que doivent se diriger en premier lieu les efforts de la charité? Il est certain que le patronage est la conséquence logique de la libération conditionnelle et que, celle-ci étant accordée, celui-là doit s'exercer forcément; mais le patronage doit-il dépendre de cette libération et ne se pratiquer qu'à l'égard des condamnés qui en ont profité? Doit-il, en d'autres termes, ne venir en aide qu'à un certain nombre d'hommes choisis?

Je vais essayer de résoudre ces importantes questions. Et pour y arriver, je suivrai strictement l'expérience puisée dans l'exercice du patronage en notre ville.

En accomplissant cette mission, j'ai été amené à diviser les condamnés en différentes catégories. D'abord, j'ai reconnu l'existence d'une classe de délinquants dans lesquels, malgré tous les efforts, il était impossible de placer la plus petite espérance d'amendement. En revanche, je me suis trouvé en présence de coupables vis-à-vis desquels la raison et la conscience m'autorisaient, malgré des condamnations parfois fort graves, à avoir, dès le commencement, la plus grande confiance. Enfin, il existe une foule de criminels sur la



Digitized by Google

nature desquels on ne parvient pas à porter de jugement certain. Peut-on les ranger dans la première classe? Non, car rien ne nous dit que leur relèvement ne puisse point se produire. Peut-on les ranger dans la seconde ? Pas davantage, car leur éducation et leurs instincts nous obligent à douter constamment de leur moralité. Un jour viendra, c'est plus que probable, où ce doute disparaîtra; mais il n'en est pas moins vrai qu'il peut subsister pendant un temps considérable.

C'est en suivant ces trois catégories de délinquants que j'examinerai la question de savoir comment doivent se régler l'application de la libération conditionnelle et l'exercice du patronage, ainsi que les autres difficultés qui se présenteront logiquement dans le cours de cette étude.

## I

Certains jurisconsultes ont adopté l'existence du « criminel-né », c'est-à-dire de l'homme chez qui le crime est fatal, parce qu'il est privé de l'un ou de l'autre des sentiments qui seuls peuvent empêcher l'accomplissement de cet acte. Chez cet être, dit-on, se manifeste une anomalie incurable. Il lui manque le sentiment de la pitié, l'altruisme; aussi commet-il, sans pouvoir y résister, les plus épouvantables assassinats. Ou bien il lui manque le sentiment de la probité, et alors il se rend coupable de toute espèce de vols ou d'escroqueries, sans pouvoir combattre l'instinct inéluctable qui l'y entraîne. L'absence de ces sentiments de pitié et de probité forme, dans l'organisation mentale, des lacunes qui sont comparables à la privation d'un membre dans l'organisation physique. La responsabilité n'existe évidemment pas chez cet être « déshumanisé ». « Le crime, dit Lombroso, aussi bien d'après la statistique que d'après un examen anthropologique, apparaît comme un phénomène naturel ; et, si nous voulons emprunter la langue des philosophes, comme un phénomène nécessaire, aussi bien que la naissance, la mort, la conception, les maladies

Digitized by Google

mentales, dont il est souvent une triste variété. » Mais que doit faire la société, menacée dans son existence? Elle doit supprimer le criminel. Comme l'enseigne Garofalo, le but de la peine est « l'élimination du milieu ambiant de l'individu inassimilable ».

Je n'ai pas à étudier cette théorie; mais je suis obligé de constater que certains individus échappent, en effet, à toute éducation morale; il sont incorrigibles; tous les efforts tentés à leur égard restent infructueux. Interrogez les personnes qui voient beaucoup de délinquants, les magistrats, les directeurs de prison, les aumôniers, toutes vous confirmeront l'existence de cette classe de criminels, si nombreuse, hélas! En ce qui les concerne, rien ne peut être essayé avec quelque espoir de succès; il sont, pour parler comme les criminalistes auxquels je viens de faire allusion, « inassimilables »; leur adaptation au milieu social n'est point possible. Je me borne d'ailleurs à constater le fait; je ne recherche point les causes; je ne me demande point si une telle situation provient ou ne provient pas d'un instinct invincible, d'un atavisme contre lequel toute résistance serait absolument vaine; je laisse de côté toute question de responsabilité.

Cela posé, que faire à l'égard de tels hommes?

Je ne parlerai d'abord que de la libération conditionnelle et du patronage. Les autres moyens d'action seront examinés plus loin.

Or, relativement à ces deux institutions, la réponse me paraît limpide.

Si des êtres semblables sont sous les verrous, il faut les y laisser. La libération conditionnelle ne servirait qu'à leur donner plus tôt l'occasion de recommencer leurs délits. Que si leur peine est expirée, il ne peut être question pour eux de patronage, puisque celui-ci n'aurait, en ce qui les regarde, aucune utilité.

Rien de plus simple que ce principe. Mais quand pourra-t-on déclarer que tel ou tel individu fait partie de la classe des incorrigibles? C'est ici que se présente la difficulté.

Souvent, dans la pratique du patronage, j'ai été contraint

Digitized by Google

de me poser cette question et, plus d'une fois, je me suis trouvé dans un état d'hésitation qu'éprouveront certainement tous ceux qui s'occuperont de cette tâche. Malgré les antécédents les plus détestables, malgré les informations les plus désastreuses venant des autorités, je me demandais encore s'il fallait renoncer définitivement à toute espérance dans l'avenir. Si ce misérable, me disais-je, est tombé à ce degré d'avilissement, n'est-ce pas, en grande partie, à l'absence de secours, de secours moraux surtout, qu'il faut en attribuer la cause? Qui peut affirmer qu'en lui accordant une aide bienveillante, en lui témoignant un intérêt compatissant, en le guidant dans la voie du bien, que souvent on ne lui a jamais montrée, qui peut affirmer qu'il ne comprendra point un jour tous les avantages de l'honnêteté et qu'il ne finira pas par se relever? N'est-il pas du devoir de tout homme d'avoir confiance dans l'intelligence, dans la raison, dans la liberté de son semblable?

Fréquemment, je dois le dire, bien fréquemment même, mes hésitations ont fait sourire les personnes devant lesquelles je les manifestais. Les magistrats spécialement paraissaient ne pas comprendre que je pusse conserver encore quelques bons sentiments à l'égard d'individus dont ils avaient constaté de près tous les méfaits. Témoigner de l'intérêt à de semblables brigands! Secourir ce gibier de potence! Je lisais dans leurs yeux l'opinion peu avantageuse qu'ils se faisaient de mon bon sens.

Aujourd'hui, mes hésitations ont cessé. J'ai adopté, en effet, comme ligne de conduite, la règle certaine que voici.

Pour que l'on ait le droit d'affirmer l'incorrigibilité d'un être humain déterminé, il faut que l'on ait épuisé vis-à-vis de lui tous les modes possibles d'amendement. En conséquence, si l'un ou quelques-uns de ces modes ont été seuls mis en œuvre, il ne sera pas permis de proclamer l'incorrigibilité d'une manière absolue; on pourra simplement prononcer une incorrigibilité relative, je veux dire l'impossibilité de la correction par les moyens spéciaux que l'on a employés.

Appliquons cette règle à la libération conditionnelle et au patronage.

Digitized by Google

Pour que les autorités judiciaires et administratives aient le droit de ranger un délinquant dans la classe des incorrigibles et, par conséquent, de s'opposer à sa mise en liberté conditionnelle, il est largement suffisant qu'elles possèdent, comme preuves, le casier judiciaire relatif à cet individu, le grand nombre d'années passées par lui dans une cellule ou dans un établissement de correction, les mauvais instincts que l'on a constatés durant sa vie de prisonnier. Les autorités susdites auront employé tous les moyens de régénération dont elles disposaient; leurs efforts sont restés impuissants; la libération conditionnelle, dans une telle hypothèse, constituerait une imprudence et un danger.

Mais le patronage doit-il se déterminer d'après les mêmes considérations? Ce casier judiciaire, ces nombreuses condamnations, ces instincts détestables lui suffisent-ils pour qu'il proclame, en ce qui le concerne, l'incorrigibilité? Nullement! Le patronage, en effet, emploie des moyens spéciaux pour tenter l'amendement des coupables. Comme je crois l'avoir établi dans cette revue même, il exerce sur eux une surveillance qui ne ressemble en rien à celle de la prison. Il pratique, à leur égard, un système d'éducation morale absolument distinct de celui que l'on suit dans les maisons pénitentiaires. Aussi peut-il réussir — le fait est prouvé par de nombreux exemples — là où la détention a échoué et, par conséquent, il ne doit jamais refuser de venir en aide à un détenu ou à un libéré par le seul motif que la justice et l'administration considèrent déjà cet homme comme rebelle à tout amendement. Qu'on lui refuse la libération conditionnelle : on aura mille fois raison; mais, en ce qui touche les comités de patronage, c'est par eux-mêmes qu'ils doivent se décider; ce sera seulement lorsqu'ils auront reconnu que leur intervention a été impuissante, qu'ils auront le droit d'abandonner leur protégé. A ce moment, toute hésitation aura disparu et l'abandon s'imposera.

Digitized by Google

## II

Voici un cas qui s'est présenté à Liége récemment et que je tiens à exposer comme suite à la thèse que je viens de soutenir.

Au mois de juin dernier devait sortir de prison un détenu coupable d'un nombre extraordinaire de délits. Il venait d'avoir cinquante ans. Sa première infraction remontait à 1874; il avait donc alors trente-six ans. Il s'agissait d'un vol de très peu d'importance; aussi n'avait-il été condamné qu'à huit jours, c'est-à-dire au minimum de l'emprisonnement correctionnel. Quatre mois après, il recommençait; il commettait un nouveau vol et subissait une condamnation d'un mois d'emprisonnement et de vingt-six francs d'amende. L'effet de cette peine ne fut pas de longue durée : au mois de novembre suivant, on prononçait contre lui, toujours pour vol, dix-huit mois de prison et vingt-six francs d'amende. Encore en vain. Il était à peine sorti de sa cellule, qu'il reprenait son métier de voleur. En mai 1877, il se faisait condamner à un an; en avril 1878, à quatre mois. La même année, on le poursuivait pour vagabondage et recel. En 1879, deux vols entraînant chacun six mois d'emprisonnement et une amende. En 1880, un premier vol entraînant trois mois de prison, vingt-six francs d'amende et deux années de mise sous la surveillance spéciale de la police, puis un second, entraînant encore une fois trois mois d'emprisonnement. Le renvoi sous la surveillance de la police se présentait comme une occasion de commettre une espèce nouvelle d'infractions. Les vols cessèrent pendant quelque temps, mais les ruptures de ban firent leur apparition; du milieu de l'année 1880 au commencement de l'année 1882, il fut condamné huit fois de ce chef. A partir de février 1882 jusqu'en janvier 1888, il eut à subir six condamnations pour vols, chacune à un mois de prison et à vingt-six francs d'amende, une condamnation pour recel à un mois de prison et à cinquante francs d'amende, trois condamnations pour vagabondage et enfin une condamnation à six mois d'emprisonnement pour vol.

Digitized by Google

Tel était le bilan de l'individu dont la sortie était prochaine.

Je le vis deux fois, à la maison d'arrêt, en présence de M le directeur et de M. l'aumônier. J'appris qu'il appartenait à une famille très honorable de la ville, que c'était un ouvrier cordonnier de la plus grande habileté et que la cause de sa détestable conduite provenait d'une facilité extraordinaire à se laisser entraîner par de mauvais compagnons. Lui-même voulut me donner une idée de sa nature. Il ne demandait, disait-il, qu'à travailler et à gagner sa vie comme un honnête artisan. Il adorait ses parents et ne songeait qu'à mériter leur affection. Malheureusement, ajoutait-il, la volonté, le courage, la force de résistance lui faisaient tout à fait défaut. Il suffisait qu'il se trouvât en compagnie d'un de ces infâmes camarades qu'il avait connus autrefois pour que ses bonnes résolutions disparussent subitement. Ces perfides compagnons le poursuivaient sans cesse; ils savaient qu'il gagnait d'excellentes journées et faisaient en sorte d'en profiter. Ils le conduisaient au cabaret et parvenaient ainsi à exercer sur lui une scandaleuse domination.

La conduite de cet homme en prison avait toujours été parfaite; c'était avec bonheur qu'il semblait recevoir les conseils qu'on lui donnait,et c'était avec un désespoir présentant un véritable aspect de sincérité qu'il déplorait son excessive faiblesse.

Comment fallait-il agir en pareille occurrence? S'il eût été question de libération conditionnelle, l'hésitation n'eût pas été permise : toutes les circonstances étaient d'accord pour conseiller de garder un tel prisonnier aussi longtemps que possible dans un état d'isolement et sous une surveillance qui ne pouvaient que lui être profitables. Mais c'était de patronage qu'il s'agissait! Et la difficulté se présentait d'une tout autre manière.

Si nous nous étions borné à consulter les autorités judiciaires et administratives, la solution eût paru bien simple. On nous aurait répondu que cette récidive non interrompue de trente condamnations en quatorze ans était la preuve

Digitized by Google

éclatante d'une perversité contre laquelle on ne pouvait plus essayer aucun remède ; c'eût été de l'aberration que d'accorder à un être semblable la protection paternelle du patronage !

Oui ; mais, à nos yeux, cette récidive s'expliquait ; elle avait pour cause cette compagnie de gens infâmes dont ce malheureux était la proie et la victime. Lui-même n'ayant pas la force de lutter contre cette ignoble pression, n'était-ce pas le cas ou jamais pour le patronage de fournir son intervention? Un patron bienveillant serait parvenu, peut-être, à lui donner le courage qu'il n'avait pas. En allant le voir souvent, en lui prouvant que les gens honnêtes s'intéressaient à lui, en lui montrant toute la honte de la vie qu'il avait menée jusqu'alors, on aurait réussi, semblait-il, à l'amender. N'était-ce pas précisément dans une telle hypothèse que le patronage devait user de toutes ses ressources? N'était-ce pas pour lui l'occasion la meilleure de pratiquer cette éducation morale qui constitue le devoir le plus important de sa mission? Tant de gens ne deviennent coupables que parce que la puissance de lutter leur fait défaut ! Mettez-vous auprès d'eux ; prouvez-leur que le bien seul peut leur rendre la vie heureuse ; témoignez-leur un intérêt affectueux, et vous les verrez souvent recouvrer la force qu'ils avaient perdue et parvenir à vaincre les tentations auxquelles ils avaient toujours succombé. Cette aide morale est la plus noble et la plus nécessaire ; c'est à elle que doit songer sans cesse celui qui s'impose le devoir si difficile de relever les misérables frappés par l'ignominie d'un jugement criminel !

Dans l'hypothèse présente, on avait devant soi un prisonnier qui n'avait jamais obtenu le secours d'une société de patronage. Avant de proclamer son incorrigibilité, ne fallait-il pas user de ce dernier moyen? Il le fallait certainement. Malgré les difficultés, malgré les conseils contraires, malgré le doute du succès, la raison et la charité exigeaient qu'il en fût ainsi. J'exposai la situation à plusieurs membres du comité, et l'on fut d'accord pour décider que l'on se chargerait de cet homme.

Digitized by Google

La première chose à faire était de lui trouver du travail. Grâce à son habileté, ce ne fut pas difficile. Un grand fabricant de souliers accepta de lui fournir de l'ouvrage. Il travaillerait en chambre. On ne lui donnerait à faire qu'une paire de chaussures à la fois, et je m'engageais, pour mettre le commerçant à l'abri de toute crainte, à payer cette paire de chaussures dans le cas où l'ouvrier ne la rapporterait pas.

Un autre point capital était le choix d'un logement. La pitoyable faiblesse morale de cet individu exigeait qu'on l'éloignât, autant que possible, de toutes communications dangereuses. J'eus l'idée de me mettre en relations avec les parents, le frère et la sœur, de notre protégé. Je n'aurais pas osé leur demander de le prendre chez eux moyennant une pension; en effet, j'étais en présence de braves artisans dont la bonne réputation eût été menacée, si on les avait vus recevoir un homme dont les nombreuses condamnations étaient connues. Je me bornai à leur demander qu'ils voulussent bien nous aider dans notre entreprise, et, pour commencer, qu'ils consentissent à chercher un logement chez des gens honorables et dans un quartier convenable de la ville. Ils acceptèrent. Seulement, quelques jours après, ils me firent savoir qu'ils renonçaient à s'occuper de leur frère, parce qu'ils étaient persuadés que tous les efforts employés à son égard resteraient inutiles. Je remarquai que ces personnes, qui parvenaient, grâce à un travail constant, à mener une existence digne et heureuse, avaient peur de leur frère et craignaient que sa présence ne fît tort à leur honorabilité. Telle était, à mon avis, la véritable cause de leur refus.

Néanmoins, une excellente chambre fut trouvée. Elle fut louée au nom du comité de patronage, et il fut entendu que le loyer serait remboursé par le maître lui-même, sur le salaire de l'ouvrier. Le fait de quitter cette chambre sans notre consentement devait entraîner la perte de notre protection. La nourriture serait fournie dans la même maison et payée par notre patronné à l'aide de ce qu'il recevrait en payement de son travail.

Le jour de la mise en liberté arriva. Les outils nécessaires



Digitized by Google

furent achetés. Conformément à un principe adopté par notre société, ces outils furent non pas donnés, mais prêtés à usage. Le libéré fut prévenu qu'en les détournant d'une manière quelconque, il se rendrait coupable d'un délit fort grave et de nature à entraîner plusieurs années d'emprisonnement. Il possédait, provenant de sa masse de réserve, dix francs qui lui servirent à s'acheter une table de cordonnier. Des habillements convenables lui furent donnés.

Comme on le voit, le système suivi à l'égard de notre protégé consistait à écarter de lui toute cause de rechute, en lui procurant tout ce qui lui était nécessaire pour vivre d'une façon honnête. Malheureusement, son abominable lâcheté n'avait point disparu. Malgré tous les conseils, malgré toutes les menaces, malgré toutes les exhortations, il revit ses anciens compagnons et, à partir de ce moment, il n'y eut plus moyen de le ramener. Il commença par vendre les ciseaux que nous lui avions fournis et qui continuaient à nous appartenir. Puis il s'enivra et passa les nuits sans rentrer dans sa chambre. Une après-midi, j'allai chez lui, je le trouvai étendu sur son lit, ivre, dormant profondément, la figure rouge et luisante, portant l'expression d'une horrible bestialité.

Toutefois, il fallait pousser l'expérience jusqu'au bout. Il fut convenu qu'on ne remettrait plus même entre les mains de ce libéré la somme qu'il gagnait en rapportant chaque paire de souliers. Dorénavant, sa nourriture serait payée par le commerçant sur le salaire conservé par lui. Pendant un mois environ, tout marcha bien. Je faisais de nombreuses visites et je trouvais toujours mon homme au travail. Il m'avait promis de faire tous ses efforts pour rentrer en possession des ciseaux qu'il avait détournés. J'avais écrit à son frère et à sa sœur, en les priant de venir le voir et de l'encourager, ce qu'ils firent immédiatement. Enfin, on pouvait croire qu'un certain résultat était obtenu.

Tout à coup, on m'apprit que l'individu avait quitté sa chambre depuis plusieurs jours. Je parvins à le retrouver, je le reconduisis moi-même chez lui et je le prévins que

Digitized by Google

j'allais au bureau de police pour demander qu'on le surveillât sévèrement. Rien n'y fit: à peine avais-je quitté sa chambre, qu'il s'en allait à son tour. La police le reprit et le ramena encore à son domicile, mais ce fut en vain : il s'échappa de nouveau.

Dès lors, l'expérience était complète. Je prévins le commissaire qu'il ne restait qu'à saisir cet être absolument corrompu. On le trouva rôdant, la nuit, au milieu d'un tas de coquins; on s'en empara et, sans retard, on le condamna à cinq jours d'emprisonnement et à six mois de détention au dépôt d'Hoogstraeten. Je voulus le voir une dernière fois à la prison. Il me fit l'effet d'un homme qui ne s'émouvait aucunement de sa situation. Il prononça quelques paroles sur la fatalité qui l'entraînait et s'en alla impassible, comme un être qui, ne comprenant rien au mal qu'il a fait, en accepte, sans douleur et sans honte, toutes les conséquences.

Tous les efforts de notre société avaient échoué; mais avions-nous eu tort de nous intéresser à ce condamné? Non, certes! La justice n'avait jamais réussi, mais le patronage, agissant d'une autre manière, devait conserver un certain espoir, et cet espoir lui faisait une obligation d'intervenir.

Aujourd'hui, nous connaissons cet homme. Nous savons que le seul moyen d'empêcher son infâme débauche serait de ne jamais le quitter, de le traiter comme un enfant ou plutôt comme un fou, d'exercer à son égard une surveillance de tous les instants; mais ce moyen suprême ne nous appartient pas et, par conséquent, il ne nous reste qu'à l'abandonner. Bientôt, il quittera Hoogstraeten et reviendra sans doute à Liége; la société de patronage lui refusera tout secours, car elle aura constaté par elle-même qu'elle se trouve en présence d'un de ces êtres incorrigibles vis-à-vis desquels son assistance reste vaine et son système d'éducation sans effet. J'ajoute que les autres sociétés de patronage se conduiront de la même manière, si cet homme se présente devant elles; nos renseignements le leur feront connaître, et elles sauront par notre expérience que l'institution que nous représentons est impuissante à son égard.

Digitized by Google

Telle a été, et telle sera, relativement à ce délinquant, la mise en pratique de la théorie dont j'ai posé les fondements et que je résume de la manière suivante :

L'incorrigibilité forme obstacle à la libération conditionnelle et au patronage.

Mais la manière de la constater ne peut être la même pour les autorités qui prononcent la mise en liberté et pour les comités qui patronnent les libérés.

Les uns et les autres ne peuvent affirmer l'incorrigibilité qu'en se plaçant au point de vue des moyens de correction qu'ils ont respectivement employés. Les autorités judiciaires et administratives considéreront l'inutilité de la peine et de toutes les mesures destinées à produire l'amendement dans la pénalité. Les comités de patronage, au contraire, considéreront l'inutilité des efforts tout à fait différents qu'ils mettent en œuvre pour aboutir au même résultat.

En conséquence, le refus de la libération conditionnelle ne doit pas entraîner toujours le refus du patronage. Il n'en sera ainsi qu'à partir du moment où l'expérience aura été faite à la fois et d'une manière complète par ceux qui disposent de la première et par ceux qui s'occupent du second.

## III

Que reste-t-il à faire à l'égard de ces malheureux que les autorités et les sociétés de patronage ont été obligées de ranger dans la classe des incorrigibles? Il y a là un danger permanent pour l'État; comment celui-ci parviendra-t-il à se préserver d'un semblable péril?

Avant d'étudier directement les moyens auxquels on peut avoir recours, il est de mon devoir de faire observer que le législateur est en partie coupable de cette incorrigibilité, qui devient de plus en plus fréquente. Il en est coupable parce que, loin de lutter contre les progrès incessants de la récidive, il montre, au contraire, à son égard, une condescendance qui ne peut être supportée plus longtemps. M. Prins

Digitized by Google

l'a fait remarquer déjà ; la question étant extrêmement grave, je tiens à en parler à mon tour.

S'il est un récidiviste dangereux, c'est assurément l'individu dont je viens de raconter l'histoire. Trente condamnations en quatorze ans ! Parmi ces condamnations, dix-huit pour vol ou recel ! N'était-ce pas le cas de lutter contre une telle habitude par une aggravation de plus en plus sévère de la peine ? Évidemment. Mais le législateur ne le permettait pas. Cet homme, en effet, récidiviste d'après les plus simples notions du bon sens, ne l'était point aux yeux de la loi. Le vol et le recel sont des délits ; or, pour qu'il y ait récidive punissable de délit sur délit, il faut, d'après l'article 56 de notre code pénal, que la condamnation antérieure ait prononcé un emprisonnement d'un an au moins. Sauf une, les condamnations du criminel auquel je fais allusion avaient toujours été inférieures à ce terme ; dès lors, on ne pouvait tenir aucun compte de son état de récidive, si évident qu'il fût. D'ailleurs, il semblait que les juges avaient renoncé, vis-à-vis de lui, à montrer la moindre sévérité. En octobre 1882, il avait été condamné déjà neuf fois pour vol et une fois pour recel ; il recommença : on le condamna au minimum de l'emprisonnement et au minimum de l'amende. Il recommença encore en janvier 1883, en décembre 1883, en mai 1884 ; toujours condamnation au minimum : un mois de prison et vingt-six francs d'amende.

Une telle situation est intolérable ; elle favorise l'habitude des petits délits et elle enlève aux coupables toute crainte du châtiment. « Ils finiront, dit M. Prins, par considérer nos prisons comme des hôtels où l'on fait des séjours temporaires. » La prédiction s'est déjà réalisée : j'ai entendu des gens de cette catégorie me dire, sans aucune pudeur, qu'ils étaient heureux d'être enfermés pendant quelques mois ; ils se reposaient ainsi d'une vie de vol et de vagabondage.

On dit, pour tâcher d'expliquer l'article 56, que, en ce qui regarde les délits frappés d'une peine inférieure à un an de prison, les limites des peines correctionnelles sont suffisantes pour y puiser le châtiment nécessaire. Or, comment



Digitized by Google

peut-on soutenir une thèse semblable quand on se trouve en présence d'un grand nombre de délits antérieurs, en présence d'une récidive répétée sans interruption? Ou bien l'on prétend que le délit précédent est trop léger pour que son immoralité puisse se réfléchir sur un fait postérieur et en aggraver le caractère. Il suffit de rappeler le récidiviste de tantôt, pour prouver combien un tel argument est détestable.

Mais, ce n'est point là la seule entrave que le législateur ait apportée à l'aggravation des peines en cas de récidive de délits. Après avoir exigé un emprisonnement antérieur d'un an au moins, il exige encore que le nouveau délit ait été commis avant l'expiration de cinq ans depuis que la première peine a été subie ou prescrite. D'où la conséquence que, si le récidiviste attend cinq années, en sortant de prison, avant de commettre un délit nouveau, la peine prononcée pour ce dernier ne peut pas être augmentée. Que signifie une semblable disposition? Il suffit donc que l'on se conduise bien pendant quelques années pour que le législateur se montre satisfait? Et la loi se déclare impuissante à produire par la peine un résultat durable? Je ne saurais protester assez énergiquement contre une semblable mesure. C'est pour obtenir un effet définitif qu'on prononce le châtiment. Si le coupable recommence un jour ou l'autre, on a la preuve que ce premier châtiment n'a pas atteint son but, et la conséquence logique est que désormais une peine plus sévère doit être prononcée. Qu'importe qu'un mauvais penchant ne reparaisse qu'après s'être caché pendant longtemps? Sa réapparition prouve qu'au lieu d'être détruit, il est puissamment enraciné dans l'âme du coupable.

Au mois de mai dernier, je connus, à la prison de Liége, un garçon auquel je crus pouvoir accorder la protection de la société de patronage. Il avait été condamné en 1875 pour vol, et en 1879, au mois de mars, pour escroquerie, au mois de mai, pour vol simple, au mois de juillet, pour vol qualifié. Les peines prononcées étant d'un mois, de deux mois, de trois mois de prison, la première condition exigée par

Digitized by Google

l'article 56 du code pour qu'il y eût récidive légale faisait défaut et, par conséquent, les condamnations n'avaient pas été augmentées. A partir de 1879, cet individu ne commit plus d'infractions, ou plutôt — je crois plus exact de m'exprimer de la sorte — on n'en découvrit plus à sa charge. Mais, en mars 1888, un nouveau vol se déclare! Neuf ans s'étaient passés sans condamnation; on prononça simplement trois mois d'emprisonnement et vingt-six francs d'amende. Et la circonstance aggravante de la récidive? Elle n'existait point. Les deux conditions prescrites par la loi, la première relative à la durée de la peine antérieure, la seconde relative à l'intervalle séparant les deux peines successives, étaient absentes.

Je procurai à cet homme un travail qui lui permettait de gagner facilement sa vie et je l'installai chez des personnes que je connaissais et qui furent chargées d'exercer sur lui une surveillance sérieuse. Des outils furent prêtés ; des vêtements et du linge furent donnés. Bref, rien ne lui manquait pour vivre honnêtement et convenablement. Mais cela ne lui suffisait pas. Dans le but de se procurer des ressources plus considérables, il se mit à mentir avec une facilité d'imagination réellement étonnante. Il parvint à tromper les commerçants chez lesquels il se procurait les fournitures nécessaires à son travail ; il parvint à tromper également les personnes chez lesquelles je l'avais placé. On m'informa de sa conduite. J'interrogeai les gens qu'il avait réussi à induire en erreur par ses artifices ; je l'interrogeai lui-même, et je m'aperçus immédiatement que je me trouvais en présence d'un véritable escroc de profession. Sans attendre, je prévins la police, mais il prit la fuite et ne fut retrouvé que six mois après.

Il est clair que cet homme était poussé tout d'abord par la perversité de ses instincts. Cependant, on est obligé de reconnaître que la loi, par son impuissance, avait favorisé singulièrement l'état d'incorrigibilité de ce misérable. En refusant de le considérer comme récidiviste, elle s'était privée du premier moyen qu'il fallait mettre en pratique pour l'arrêter dans la voie du crime.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout. Le législateur ne se contente pas de subordonner l'état de récidive de délit sur délit à l'existence de conditions injustifiables, il ajoute encore, comme principe général applicable aux différents cas de récidive, que l'aggravation de la peine est toujours facultative. Le juge, en conséquence, reste libre de tenir ou de ne pas tenir compte de cette circonstance. Alors même qu'il se trouve en présence du plus infâme criminel d'habitude, le tribunal conserve la faculté de ne point prendre cette habitude en considération et de punir le coupable comme un simple criminel d'accident. Peut-on expliquer une règle semblable?

On dit que la récidive n'est qu'une présomption défavorable à l'accusé, que cette présomption peut être détruite par les circonstances du fait, donc que le législateur ne doit pas imposer au juge l'obligation d'aggraver la peine. J'avoue que je ne comprends rien à un tel raisonnement. On aura beau dire, — l'observation a été faite dans les travaux préparatoires de notre code, — le fait constitutif de la récidive, c'est l'inefficacité de la première condamnation sur le délinquant, et cette inefficacité oblige le législateur à approprier la condamnation nouvelle à la situation personnelle du récidiviste. Quelle que soit sa nature, quelle que soit sa cause, quelles que soient les circonstances dans lesquelles elle s'est produite, l'infraction postérieure a été précédée d'un avertissement exprimé par la peine antérieure. Si cet avertissement reste inefficace, il est évident qu'on se trouve en présence d'un être plus coupable que celui qui n'a jamais été puni. Celui-ci n'avait pas à lutter contre le souvenir d'une première leçon; celui-là, au contraire, l'a bravé sans aucun remords, sans aucune crainte, sans aucune honte!

Et puis, quel arbitraire le législateur favorise! Tel récidiviste sera condamné à une peine aggravée; tel autre, exactement dans la même hypothèse, sera condamné à la peine simple, de sorte qu'une circonstance, uniforme pour tous, entraînera le châtiment pour ceux-ci et l'impunité pour ceux-là. Rien ne s'oppose à ce que le plus dangereux des brigands de profession n'ait point à souffrir une augmenta-

Digitized by Google

tion de peine : tout dépend de la volonté des juges. Je veux bien croire que les tribunaux n'agiront point de la sorte, mais le devoir du législateur n'est-il pas de prévoir et d'empêcher tous les abus?

Quelques mots encore à propos de la pénalité. Certains criminalistes, Rossi entre autres, ont prétendu que, la récidive n'étant qu'une augmentation de culpabilité dans la même espèce de crime, on ne devait jamais changer le genre de la peine, mais seulement en augmenter le taux. En conséquence, comme l'enseigne M. Haus, la circonstance aggravante de la récidive ne peut autoriser le législateur à remplacer une peine correctionnelle par une peine criminelle, une pénalité temporaire par une peine perpétuelle, et bien moins encore à édicter la peine de mort.

Le législateur belge a cru devoir adopter ce système. En cas de récidive de crime sur crime, il permet de prononcer la peine criminelle immédiatement supérieure à la peine normale, mais si cette dernière consiste dans les travaux forcés de quinze à vingt ans, il n'admet pas que l'on prononce les travaux forcés à perpétuité. En cas de récidive de délit sur crime, — il ne prévoit pas malheureusement la récidive de crime sur délit, — ou de délit sur délit, il permet de prononcer une peine double du maximum porté par la loi contre le délit, mais il n'admet point que l'on passe à une peine criminelle.

Voilà encore une théorie qui, à mon avis, ne peut s'expliquer raisonnablement. Il est clair que la récidive ne modifie point la criminalité intrinsèque du fait punissable; mais qu'importe? Elle modifie assurément la culpabilité de l'agent, en établissant la ténacité, la persistance, l'entêtement de cet individu à commettre des infractions. La culpabilité étant plus grave, la peine doit être plus forte. Et jusqu'où pourra-t-on porter cette augmentation? Aussi loin que la nécessité sociale l'exigera. C'est la nécessité qui constitue la base indiscutable de la peine; dès lors, si une peine correctionnelle ne suffit point pour dominer ce criminel d'habitude, on prononcera une peine criminelle; si la peine temporaire est insuffisante, on prononcera une peine perpétuelle; et, si

Digitized by Google

j approuvais la peine de mort, je n'hésiterais pas à déclarer qu'en présence de l'insuffisance de la peine perpétuelle, on devrait aller jusqu'à l'échafaud. Encore une fois, il ne s'agit pas ici de la nature intrinsèque du fait; il s'agit de la nécessité de punir, laquelle dépend tout entière de la culpabilité plus ou moins grande de l'agent. On punit un meurtrier des travaux forcés à perpétuité; eh bien, je n'hésite pas à affirmer que certains récidivistes que j'ai connus et dont toute la vie s'est passée et se passera dans le vol et l'escroquerie, sont plus dangereux, beaucoup plus dangereux, pour l'ordre social, que ce meurtrier qui, dans la plupart des cas, si on le remettait en liberté, ne recommencerait jamais le crime qu'il a commis une fois; pourquoi donc ne prononcerait-on pas dans ces hypothèses une peine criminelle?

Tels sont les vices considérables de notre code en cette matière. Qu'on ne s'étonne point que la récidive aille en augmentant : c'est à peine si on la combat. Qu'on ne s'étonne pas non plus si l'on rencontre tant d'êtres vis-à-vis desquels tous les efforts d'amendement restent impuissants, tant de misérables incorrigibles. Qu'a fait la loi pour les sauver? Rien ! Sans cesse, elle prononçait la même peine. Les délits se succédaient sans interruption et toujours revenait le même châtiment ! On constatait que le premier remède n'avait produit aucun effet et, malgré tout, on appliquait ce même remède à chaque rechute nouvelle! Je le disais en commençant, il y a là une immense responsabilité pour le législateur. S'il laisse subsister le système détestable que nous possédons, nous verrons s'augmenter de plus en plus ce tas de vagabonds, de voleurs et d'escrocs qui pullulent dans nos villes et à l'égard desquels les patronages, aussi bien que les autorités, doivent renoncer à tout espoir de régénération. Espérons que la réforme ne tardera pas et que la Belgique, comme la France, comme l'Italie, comme l'Angleterre, se décidera enfin à lutter avec énergie contre ce délinquant de profession, qui constitue un danger permanent pour l'ordre et la tranquillité de l'État.

Digitized by Google

## IV

Ayant examiné la matière de la récidive, je reviens à la question que je posais plus haut : que faut-il faire à l'égard des criminels que les autorités et les sociétés de patronage ont rangés dans la classe des incorrigibles?

La réponse ne peut être douteuse. Puisque ces criminels sont devenus incapables de se soumettre aux lois du pays, puisqu'ils ont fourni la preuve évidente que jamais on n'arrivera à les amender, puisqu'ils constituent un danger permanent pour l'ordre social, il faut les éliminer. Ce ne sont pas seulement les principes de la pénalité qui imposent cette mesure, ce sont aussi les principes les plus élémentaires de la légitime défense. De même que l'on se défend vis-à-vis d'un fou dangereux en l'enlevant à la vie sociale, de même on doit se défendre vis-à-vis d'un criminel incorrigible, en l'arrachant au milieu dans lequel il commet ses délits. J'ajoute que ce n'est pas seulement un droit pour la société de prononcer une semblable exclusion ; c'est aussi un devoir, car toute société a l'obligation de protéger sa vie matérielle et sa vie morale, menacées l'une et l'autre par la présence d'êtres définitivement corrompus.

Plusieurs pays ont compris ce devoir. Pour ne citer que la France, une loi du 27 mai 1885 prononce la relégation, c'est-à-dire l'internement perpétuel sur le territoire des colonies ou possessions françaises, des condamnés que la loi considère comme incorrigibles. Le législateur a eu soin de faire l'énumération de ces condamnés; ce sont notamment les individus coupables de plusieurs récidives en matière de vol, escroquerie, abus de confiance, vagabondage ou mendicité.

Ce moyen d'élimination, malgré les grandes difficultés qu'il soulève en ce qui concerne la mise en pratique, est assurément le meilleur au point de vue du but à atteindre. Seulement, il est inutile d'en parler ici, puisqu'il suppose un pays possédant des colonies.

Digitized by Google

Mais pourquoi ne remplacerait-on pas, chez nous, la relégation par l'émigration? Pourquoi n'enverrait-on pas dans des contrées lointaines les êtres incorrigibles dont il est nécessaire de se débarrasser?

Je déclarais plus haut que les sociétés de patronage qui ont constaté l'impossibilité de l'amendement chez un criminel n'ont plus qu'à l'abandonner à lui-même. N'est-ce pas une erreur? Ne leur reste-t-il pas une dernière mesure à prendre? Ne doivent-elles pas recourir à l'émigration?

L'émigration, je tiens à l'affirmer hautement, doit former l'un des principaux moyens d'action des sociétés de patronage. Grâce à elle, les comités pourront parvenir à donner du travail à des ouvriers qui ne réussissent pas à en trouver en Belgique. On est obligé de le reconnaître, tous les jours, dans notre pays, une quantité de malheureux, malgré leur activité, malgré leur mérite, malgré leur courage, se voient privés de tous moyens de gagner leur vie. C'est une situation terrible et qui ne peut que s'aggraver, puisque la population ne cesse pas de s'accroître. En Amérique, au contraire, on a besoin d'ouvriers. Pour ne parler que des États-Unis, l'Europe y a envoyé, dans les soixante dernières années, plus de douze millions d'émigrants. Des voyageurs belges qui ont eu l'occasion de voir et d'interroger les travailleurs des villes et ceux des campagnes m'ont affirmé que leur sort dans ce pays était particulièrement heureux. Les salaires y atteignent deux, trois et quatre fois les nôtres, sans que le coût de la vie y soit fort différent.

Les membres de la société de patronage de Liége ont réussi souvent à procurer, dans le pays même, de l'occupation à leurs protégés; aussi ne sauraient-ils témoigner assez de reconnaissance aux personnes de cœur qui ont bien voulu leur venir en aide dans ces circonstances. Cependant, ils savent fort bien qu'ils ne peuvent espérer toujours un succès semblable et que le meilleur parti à prendre dans un grand nombre de cas est d'avoir recours à l'émigration. C'est ce qu'ils ont fait déjà à l'égard de plusieurs libérés, et c'est ce qu'ils feront plus fréquemment encore, lorsque les règle-

Digitized by Google

ments que l'on annonce comme devant s'établir entre la Belgique et certains pays de l'Amérique du Sud, notamment la République Argentine, le Brésil et le Chili, auront été définitivement constitués.

Ajoutons que, si l'émigration des condamnés est fort avantageuse en ce qui concerne le travail, elle l'est également à deux autres points de vue qu'il ne faut pas oublier. D'abord, la vie de l'émigrant ne sera pas connue dans ce pays nouveau où il ira s'installer et, par conséquent, il n'aura pas à redouter cette divulgation méchante de son passé qui le menace continuellement chez nous. Ensuite et surtout, il sera enlevé à ce milieu corrompu qui souvent a été la cause de sa chute et qui souvent aussi peut devenir celle de la récidive.

En présence de raisons aussi décisives, il n'est pas douteux que les patronages doivent user largement de l'émigration. Seulement, la question qui se pose ici est celle de savoir s'ils ont le droit de s'en servir comme moyen d'élimination à l'égard des individus qu'ils considèrent comme incorrigibles.

Généralement, on répond par l'affirmative. L'émigration, en effet, constitue, semble-t-il, le moyen le plus simple et le plus sûr de se débarrasser des êtres dangereux pour le pays. Mais je ne saurais assez protester contre cette manière de voir. C'est une action odieuse, à mon sens, que d'envoyer à l'étranger, dans le seul but de s'en défaire, des individus absolument pervertis. Qu'on tienne à les éloigner, rien de mieux ! Mais qu'on en fasse supporter le péril par les habitants d'un autre pays, c'est abominable ! C'est une violation indigne de ce grand devoir de fraternité qui doit s'accomplir non seulement entre les citoyens d'un même État, mais entre les hommes de toutes les nations !

Certes, il faut réaliser l'élimination des êtres incorrigibles; mais ce n'est pas les éliminer que de les transporter loin de la patrie ; c'est tout simplement se sauver soi-même, en faisant courir à d'autres le danger que l'on craignait pour soi.



Digitized by Google

Qu'on ne m'objecte pas que ces individus, reconnus incorrigibles en Belgique, pourront s'amender en Amérique! Non ; leur incorrigibilité restera la même partout, parce qu'elle est le résultat d'une corruption qui ne disparaît point. Les criminels, assez nombreux déjà, que j'ai été forcé d'abandonner au bout d'un certain temps, étaient tous possédés par les mêmes vices : la paresse, le mensonge, l'ivrognerie. Je l'ai déjà fait observer, le système d'éducation que je suivais à leur égard consistait à les mettre dans une situation telle qu'ils n'eussent plus aucun prétexte de commettre une infraction quelconque. Seulement, ils devaient travailler, et le travail, chez eux, était impossible. Leur paresse était telle qu'ils préféraient toutes les misères et toutes les hontes à l'obligation d'un travail régulier. Lombroso l'a dit avec infiniment de raison : « La plupart des criminels sentent que leur esprit est de plus en plus impropre à un travail assidu et n'ont d'autre idéal que d'écarter toute espèce d'occupation. Le désœuvré est, aux yeux de la loi, une variété de l'homme criminel, et c'est peut-être lui qui contribue le plus à peupler nos prisons. » Comment songer à envoyer des gens d'une nature pareille dans un pays où l'on ne peut vivre qu'à la condition de travailler? Cette paresse enracinée disparaîtrait-elle, par hasard, grâce à un simple changement de climat?

Quant au mensonge, il est la conséquence forcée de la paresse. Qu'il s'agisse de vivre ou qu'il s'agisse de satisfaire des instincts dépravés, l'homme trop lâche pour travailler use du mensonge pour se procurer, à l'aide de toutes sortes de tromperies et d'artifices, l'argent dont il a besoin.

Enfin, en ce qui regarde l'ivrognerie, ce n'est certainement pas l'émigration qui pourrait la détruire; elle la favoriserait plutôt.

En résumé, jamais une société de patronage ne doit songer à l'émigration relativement aux incorrigibles. C'est un moyen d'élimination contraire à la conscience. D'ailleurs, il faut ajouter qu'on réussirait bien rarement à le mettre en pratique. L'émigration, en effet, suppose toujours un certain courage, et ce courage ne se rencontre pas dans cette classe

Digitized by Google

de gens corrompus dont la lâcheté est devenue le caractère distinctif.

L'émigration doit être réservée pour les libérés vis-à-vis desquels les membres du patronage ont conservé une franche confiance. En faveur de ces malheureux, nous allons chez les industriels, chez les commerçants, chez toutes les personnes qui peuvent nous donner une certaine assistance; nous demandons que l'on consente à leur accorder du travail; jamais, d'ailleurs, nous ne cachons la situation de ces hommes; nous nous faisons un devoir, au contraire, de déclarer les infractions qu'ils ont commises. Or, ce que nous faisons en Belgique, nous pouvons le faire à l'étranger, et l'émigration nous en procure le moyen. Si nous envoyons dans des pays lointains des condamnés libérés, ce n'est point pour les éliminer; c'est uniquement parce que leur régénération sera plus facile dans ces contrées, où ils trouveront un travail lucratif et où ils n'auront plus à subir l'influence détestable des anciens compagnons qui ont été la cause de leur perte. Plusieurs fois, je l'ai dit, le comité de Liége a eu recours à l'émigration, mais toujours il a agi et toujours il agira conformément aux principes de conscience que je viens d'émettre.

(*A suivre.*)

FERNAND THIRY.
Professeur de droit criminel
à l'université de Liége.

Digitized by Google

# NOTICES

*Le catholicisme et le protestantisme par rapport au libéralisme*, par le comte A. DE HOMPESCH, chambellan de S. M. le roi des Pays-Bas. — La Haye, Belinfante, 1887.

Nous avons signalé aux lecteurs de la *Revue* [1] la brochure que M. Walter de Sélys a publiée récemment sur la question religieuse. En voici une autre qui traite le même sujet avec plus de détails et qui aboutit aux mêmes conclusions que le travail remarquable de M. de Sélys.

L'auteur, M. le comte Ad. de Hompesch, n'est pas du reste un inconnu pour les lecteurs de la *Revue :* il a publié dans ce recueil même [2] une étude très remarquée sur le militarisme et le paupérisme. Dans l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, il s'occupe de la question religieuse, qui fixe de plus en plus l'attention des publicistes et qui, à côté du militarisme et du paupérisme, est bien certainement une des questions les plus importantes qui agitent notre époque.

M. de Hompesch commence son étude par constater l'antagonisme profond, la lutte de jour en jour plus ardente qui existe entre le catholicisme et l'esprit de la société moderne. Partout la foi diminue et l'irréligion fait des progrès menaçants non seulement dans les classes instruites, mais aussi au sein du peuple, au milieu des masses ignorantes. Quelle est la cause de cette hostilité entre l'Église catholique et la civilisation moderne, et à qui en incombe la responsabilité? Le clergé catholique en accuse les idées libérales. Pour lui, ce sont ces idées seules qui combattent à outrance l'Église catholique, si bien qu'à ses yeux le parti libéral est le plus grand ennemi de l'Église, parce que ce parti ose résister au prêtre et que le prêtre s'identifie avec l'Église.

[1] Voir la livraison du 15 décembre 1888.

[2] Voir les livraisons du 15 mars et du 15 avril 1886.

Digitized by Google

M. de Hompesch ne partage nullement cette opinion. Selon lui, ce qui détruit la foi dans l'esprit du prolétaire comme dans l'esprit de l'homme instruit qui raisonne et qui pense, c'est la conduite même du clergé, c'est son orgueil, son esprit de domination qui le pousse à s'arroger partout la première place, à se proclamer partout le souverain maître, son esprit de lucre, sa rapacité insatiable qui lui fait tarifer tous les actes de son ministère, son amour effréné des honneurs et des richesses. Comment un clergé si cupide et si rapace, qui repousse le pauvre avec dédain, qui ne déploie les pompes de son culte que pour le riche qui peut les payer, et qui va jusqu'à mettre aux enchères les places dans les églises, comment un clergé pareil ferait-il aimer la religion au prolétaire qu'il laisse vivre dans la misère et l'abjection, et auquel il ne sait donner d'autre consolation qu'en lui disant de se résigner à son triste sort, et d'espérer des compensations dans un monde meilleur? Le résultat auquel il aboutit en montrant un tel oubli de ses devoirs, n'est-ce pas plutôt de faire haïr sa religion? Et c'est là précisément ce qui arrive, car le clergé catholique, par sa conduite hautaine, égoïste et inhumaine, se met en opposition directe avec les enseignements du Christ qui, lui, accueillait le pauvre avec bonté, méprisait les richesses et les honneurs, et ne cessait de prêcher le détachement des choses de ce monde. Si le clergé se plaint qu'il n'y ait plus de foi dans le peuple, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même, car, ainsi que le dit M. de Hompesch: «Comment la vraie religion, celle qui a été révélée à la conscience et à la raison de l'homme, pourrait-elle reconnaître son expression dans cette autre religion où toutes les maximes du Christ sont violées, et où le nom de l'Être suprême même est abaissé au milieu des pratiques les plus superstitieuses? »

Une autre cause qui éloigne de l'Église catholique un grand nombre de personnes intelligentes, c'est l'absurdité de certains de ses dogmes ainsi que la duplicité de la cour de Rome. Y a-t-il, par exemple, des dogmes plus contraires à toutes les saines notions de l'esprit que l'infaillibilité du pape et les théories contenues dans l'encyclique et le *Syllabus* de 1864, qui sont la condamnation expresse des principes qui forment la base de toutes les libertés modernes? Que dire de la duplicité des agents du pape, qui tolèrent ou permettent dans tel pays ce qu'ils condamnent dans tel autre? L'auteur rappelle à ce sujet la guerre acharnée que l'épiscopat belge fit en 1879 à la nouvelle loi scolaire votée par nos Chambres législatives, alors qu'ailleurs les évêques catholiques s'accommodaient parfaitement de cette même loi. Il cite aussi la réponse que le nonce du pape à Bruxelles fit au gouvernement belge en 1886, après qu'une encyclique pontificale eut

Digitized by Google

condamné le divorce comme contraire aux lois de l'Église ; l'encyclique en question ne concernait que la France, disait le nonce, et les magistrats belges pouvaient continuer à prononcer des divorces sans aucun scrupule de conscience.

Après avoir ainsi démontré que ce ne sont pas les idées libérales qui ruinent la religion, mais bien la conduite égoïste du clergé, son esprit de lucre et de domination ainsi que la duplicité de ses chefs, M. de Hompesch expose les moyens d'action dont se sert l'Église pour établir et maintenir sa domination sur les peuples comme sur les individus. Ces moyens sont nombreux et ont une puissance considérable. Ce sont, entre autres, les sermons et allocutions adressés aux fidèles, la confession auriculaire, l'enseignement et la presse. L'auteur examine chacun de ces moyens de propagande et s'arrête surtout longuement sur la confession, qui fut instituée en 1215 par le pape Innocent III.

Il admet que la confession peut produire des effets salutaires sur certains esprits, lorsque le confesseur est un homme supérieur, rempli de sagesse et de prudence. Mais cela n'arrive que très rarement. Ce qui le prouve, c'est que ceux qui se livrent à la pratique de la confession ne le font ordinairement que par routine et ne sont pas meilleurs que ceux qui ne se confessent pas.

En effet, cette institution, à laquelle l'Église tient tant, exerce une influence des plus pernicieuses à la fois sur les mœurs et sur les intérêts matériels des individus; car, d'une part, le prêtre se base sur la pratique plus ou moins réitérée de la confession pour juger de la moralité d'un individu. Si l'individu qu'il s'agit d'apprécier se confesse, tout est bien, le prêtre l'enveloppe de son manteau, quel qu'il soit, et ce manteau est une puissante égide. Si, au contraire, celui sur qui le clergé prend ses renseignements ne satisfait pas à cet égard aux lois de l'Église, le prêtre le poursuit de sa haine, le flétrit comme un impie, comme un homme sans foi ni loi, et cherche, autant qu'il est en son pouvoir, à lui nuire dans ses intérêts matériels. Cela se voit tous les jours, surtout dans les campagnes et dans les petites villes, où le prêtre règne en tyran et où l'on trouve mille difficultés pour conserver la liberté de conscience. Le danger que la confession présente pour la morale n'est pas moins grand. En effet, quelle garantie cette institution qui se couvre du voile des mystères offre-t-elle au père de famille contre la séduction de sa fille ou de son épouse?

Quel abri la femme a-t-elle contre les désordres qui découlent trop souvent du confessionnal?

« Sans doute, dit M. de Hompesch, il existe dans le sacerdoce des vertus stoïques, élevées au-dessus de l'orage des passions et

Digitized by Google

de toutes parts inaccessibles à la tentation des sens et aux égarements de l'esprit. Mais celles-là ne constituent-elles pas une rare exception? Est-il donné à la généralité des prêtres d'appartenir à cette classe spéciale d'hommes qui n'ont rien à redouter des passions humaines? »

L'auteur ne le croit pas, et il conclut de l'exposé qu'il vient de faire de cette question que la confession recèle, dans son sein, un péril permanent pour l'homme, pour la femme et pour la société tout entière.

En ce qui concerne l'enseignement, l'Église le considère comme le moyen le plus efficace de répandre son influence et d'assurer sa domination. Aussi sa préoccupation constante est-elle d'avoir la main haute sur toutes les écoles, sous prétexte que seule elle a reçu d'en haut la mission d'enseigner et qu'elle doit veiller à ce qu'aucune doctrine contraire à la foi ne se glisse dans l'enseignement.

De là l'acharnement avec lequel le clergé a attaqué en Belgique l'enseignement de l'État en 1879; c'est là aussi ce qui explique la guerre qu'il commence à faire en Hollande à l'école neutre, depuis qu'il a si bien réussi en Belgique.

Quant à la presse, on sait que le clergé en use partout comme d'un excellent moyen de propagande; mais on sait aussi qu'il abuse d'une manière indigne de cette liberté de la presse, qu'il ne cesse de maudire. Dans ses journaux, il déverse à flots le fiel sur ses adversaires. Il ne recule devant rien pour les combattre; mensonges, calomnies, diffamations, tout lui semble bon, pourvu qu'il atteigne le but qu'il a en vue, et qui est la domination universelle.

C'est grâce à tous ces moyens que le catholicisme subsiste malgré toutes les attaques auxquelles il est en butte. Mais la politique égoïste et inhumaine de son clergé l'a rendu odieux à une foule de personnes et a soulevé contre lui toute la société moderne. L'antipathie qu'il inspire partout est telle que, dès qu'il s'annonce, on s'arme aussitôt contre lui pour défendre les libertés qu'il menace; qu'il projette son ombre sur le trône, soudain la haine nationale se soulève contre le gouvernement assez faible pour se laisser dicter la loi par le clergé.

Voilà la situation où se trouve aujourd'hui le catholicisme. C'est assez dire qu'il est menacé dans son existence. Si donc il veut continuer à vivre, il lui faut une réforme entière et radicale. Il faut qu'il renonce à des prétentions inadmissibles, qu'il répudie toute autorité d'un autre ordre que l'autorité spirituelle, qu'il se contente de prêcher la morale de l'Évangile et se réconcilie avec la liberté. Si aujourd'hui, malgré tous ses abus, il conserve une

Digitized by Google

apparence imposante, il la doit en grande partie au prestige qu'exerce sur l'esprit public un clergé nombreux et bien rétribué, au nombre toujours croissant des établissements religieux et à l'appui qu'il trouve toujours dans l'aristocratie. Mais ce qui semble étrange, c'est que le parti anticlérical ou le parti libéral travaille lui-même à conserver au catholicisme cette apparence de force et de prospérité. C'est ce point que M. de Hompesch démontre dans la dernière partie de son ouvrage. Les libéraux, il est vrai, combattent théoriquement les prétentions et les erreurs du catholicisme, mais ils le soutiennent indirectement en restant catholiques, sinon de fait, du moins de nom, en laissant leurs femmes sous l'influence du prêtre et en abandonnant l'éducation de leurs enfants à ce même prêtre qu'ils combattent et qu'ils méprisent. Pour un grand nombre de libéraux, la limite du libéralisme s'arrête au *qu'en dira-t-on* et à ce que l'on est convenu d'appeler des *résolutions extrêmes*, dussent ces résolutions être commandées par la plus entière logique. Ils soutiennent de leur appui moral ou matériel le catholicisme qui les joue et qui trouve toute sa force politique dans ce soutien matériel et dans l'extrême complaisance de ses adversaires.

Or, c'est là, comme le faisait déjà remarquer Laurent, dans son livre sur le *catholicisme et le cléricalisme*, une conduite tout à fait illogique et que rien ne justifie; car, de deux choses l'une, ou l'Église catholique, véritable incarnation du parti de ce nom, est un danger social, ou bien elle ne l'est pas. Si elle ne l'est pas, soyez logiques, ne la combattez pas ; mais si elle l'est, si ce danger est à ce point réel, s'il est patent, comme cela saute aux yeux, il est du devoir de tous les libéraux de s'en séparer et de rompre avec elle. Il y a là plus qu'une simple question de parti, il y a un devoir évident d'honnêteté et de dignité.

Il y en a qui répondent à cela qu'ils ne peuvent faire autrement que de confier au clergé leurs femmes et leurs enfants qui ont besoin de religion, et qu'on ne trouve pas de meilleure éducation que dans les établissements religieux. Ce ne sont là que des sophismes! s'écrie M. de Hompesch. Vous demandez une réforme dans l'Église catholique, vous voudriez que cette réforme ramenât l'Église aux premiers siècles de son existence! Mais cette religion réformée et ramenée aux principes de l'Evangile existe depuis des siècles ; vous l'avez sous la main, c'est le protestantisme. L'auteur retrace ensuite, en quelques pages éloquentes, l'histoire de la Réforme, qui a affranchi la pensée et l'intelligence humaine, qui se contente de prêcher la morale du Christ et laisse ses adeptes complètement libres dans toutes leurs aspirations politiques ou autres. Le parallèle qu'il fait ici entre le protestan-

Digitized by Google

tisme et le catholicisme est saisissant. « A son avènement, dit-il, le protestantisme trouva partout l'homme dans les conditions les plus fâcheuses; la liberté de conscience était un mythe et la parole, comme la raison, était tenue sous tutelle. Il brisa les chaînes qui opprimaient l'intelligence et, avec le flambeau de la vérité, il démontra à la face du monde que l'homme est un tout, une unité complète, qui ne répond aux vœux du Créateur que par l'usage volontaire et absolu de ses facultés. Il apprit à l'homme étonné que toutes les lois imposées par la nature doivent s'accomplir sous la règle du devoir et qu'elles sont les conditions de son existence, de sa vertu, de son bonheur. Le protestantisme met par lui-même l'homme sur la voie du perfectionnement. »

L'auteur arrive ainsi naturellement à sa conclusion; c'est, comme nous l'avons dit au début de cet article, la même que celle de M. de Sélys : il faut rompre résolument et définitivement avec le catholicisme. C'est ce que M. de Hompesch lui-même a fait. « L'auteur de ce petit ouvrage, dit-il, a d'abord appartenu au culte catholique, mais après avoir longuement étudié les principes de ce culte et s'être assuré que le catholicisme n'était plus, dans le sens propre du mot, une religion, mais bien un parti politique que ses convictions ne lui permettaient pas de servir, et ne voulant pas se soumettre plus longtemps à la domination du prêtre, il a eu le courage de braver le *qu'en dira-t-on*; il a quitté complètement le catholicisme pour embrasser ouvertement et franchement le culte protestant. »

Certes, c'est là une conduite logique, une résolution courageuse et digne de tous les éloges. Les catholiques fanatiques seront d'un avis contraire, nous le savons; ils appellent renégats, apostats, parjures, ceux qui quittent leur culte et les vouent volontiers à toutes les horreurs de la damnation éternelle. Mais nous ne nous laisserons pas effrayer par ces grands mots, ni par ces épithètes malsonnantes. Pourquoi, d'ailleurs, les libéraux hésiteraient-ils à briser avec une religion qu'ils attaquent sans relâche, pour en adopter une autre qui répond mieux à leurs aspirations et qui les laisse libres dans toutes leurs opinions politiques ? Quoi qu'il en soit, du reste, la conclusion à laquelle arrive M. de Hompesch est la seule qui soit logique et raisonnable.

Tel est ce petit ouvrage, sur lequel nous avons cru devoir attirer l'attention du public. Il mérite d'être pris en sérieuse considération. On voit, à la chaleur avec laquelle l'auteur s'exprime, qu'il a profondément médité son sujet, et qu'il est profondément convaincu de toutes les idées qu'il expose avec une rare clarté et une franchise complète. J. KÜNTZIGER.

Digitized by Google

### A PROPOS DE QUELQUES EXPOSITIONS PARTIELLES

L'art semble se réveiller vivace dans notre petit pays. Les artistes ont pris depuis peu l'habitude louable de montrer au public, en des expositions partielles, le résultat de leurs efforts. Il y a là une diversité qui empêche la monotonie.

A tout seigneur tout honneur. Émile Wauters a ouvert le feu par une très intéressante exposition de dessins au Cercle artistique de Bruxelles. Il y avait là des croquis précieux, des études de mains surtout, absolument belles et qui témoignent de la maîtrise de l'artiste. S'il est vrai qu'un sonnet vaut un long poème, ces mains-là valent un tableau complet. L'État belge a fait une heureuse acquisition pour le Musée national en choisissant deux cadres remplis de dessins de tous les procédés, craie noire, sanguine, plume, mine de plomb, représentant des types divers de figures, d'animaux, et de mains surtout, qui seront des documents d'études sérieux pour les jeunes qui entreront dans la carrière quand leurs aînés n'y seront plus, — et même pour les contemporains.

Quelques jours plus tard, Émile Wauters conviait dans son atelier quelques privilégiés à voir les récents portraits à l'huile et au pastel qu'il a terminés.

Il est splendide, l'atelier d'Émile Wauters, plein de richesses artistiques de premier ordre. Les portraits qu'il nous a montrés sont d'une remarquable force. Je déclare que les visiteurs ne se détachaient pas, dans l'atelier, en relief plus vif dans la lumière, que les personnages sur la toile. Ils sont vivants, c'est l'essentiel. Comment sont-ils peints, cela m'est indifférent. Du moment que je suis obligé de m'occuper de la « facture », c'est que l'œuvre me laisse assez maître de moi pour penser au côté métier, que l'artiste vraiment fort doit me faire oublier pour une préoccupation plus grande, l'émotion. L'œuvre d'art est à ce prix. Quand on est entraîné par l'éloquence d'un tribun, songe-t-on à la grammaire, à la syntaxe, à l'analyse? Non, n'est-ce pas? La véritable éloquence éveille des sentiments divers, nous entraîne, nous captive. Ainsi en est-il de la peinture. Si l'œuvre ne nous émeut pas de prime-saut, c'est que l'étincelle a fait long feu. Victor Hugo a dit qu'on ne redressait pas une œuvre boiteuse en lui mettant des béquilles. Cela est vrai. Une œuvre d'art naît chétive ou vigoureuse, viable ou mort-née; n'essayez pas de la galvaniser, c'est peine perdue.

Émile Wauters est primesautier, c'est là une qualité native

Digitized by Google

précieuse; il lui arrive aussi des défaillances, mais comme Antée, il reprend ses forces en touchant terre.

Nous avons eu ensuite l'exposition Coosemans dans les salons du Cercle. Il est un mot, que je crois de M. de la Palisse, qui dit que rien n'encourage comme le succès. Coosemans avait fait, il y a deux ans, une exhibition parfaitement réussie. Il a recommencé et cette seconde épreuve, qui eût pu évoquer des comparaisons fâcheuses, a été une seconde réussite. Cela tient à ceci : Coosemans va planter son chevalet devant la nature, la traduit à travers son tempérament, aimable et sincère, très artiste, trouvant à la pointe de sa brosse une verdeur rare à son âge. Il en résulte des œuvres variées, inégales, tantôt brusques, tantôt caressées, parfois d'une sauvagerie qui étonne et déroute. J'aime surtout notre paysagiste dans les coins intimes, qui me semblent un reflet de sa bonne figure bienveillante. Est-il paradoxal d'assimiler telle physionomie humaine avec tel aspect particulier de la nature? Je ne le pense pas. Coosemans excelle à reproduire cette heure douce et calme où le soleil est prêt à disparaître à l'horizon. Quelques saules se mirant dans l'eau lui suffisent à produire une œuvre exquise de pénétrante poésie.

Changement complet. Voici Van Gelder et Hamesse. Van Gelder cherche encore. Déjà il entrevoit la terre promise. Il étudie sérieusement nos vieux types bruxellois, les peint sans fard, tels qu'ils sont en réalité. Il prend de préférence les malheureux, ceux qui ont faim et qui portent sur leurs pauvres figures les traces de la misère. Il a raison. Qu'il persévère en vue de nous donner une œuvre poignante, un drame qui émeuve; sa voie est toute tracée. Déjà il va plus loin que l'épiderme — témoin son *Hospitalité de nuit*. J'ai foi dans son avenir, à la condition qu'il ne papillonnera pas. Il lui faut franchir le côté anecdotique où il est arrivé, pour atteindre au côté poignant de l'existence des humbles — comme l'a fait Struys au salon d'Anvers. Van Gelder vient de faire une bonne étape; il lui en reste une, la plus difficile à faire : être suffisamment maître de son émotion d'homme pour nous la faire partager. Eveiller la pitié envers les malheureux, c'est plus qu'une belle œuvre, c'est une bonne œuvre.

Hamesse me semble plus familier avec le fusain qu'avec la brosse. Peut-être traverse-t-il une période transitoire. Attendons une épreuve nouvelle pour nous prononcer. Avec la sincérité qui fait la base de son talent, je le crois appelé à nous montrer des œuvres plus complètes.

Digitized by Google

Voici maintenant les œuvres d'Heymans. C'est un friand de la pâte qu'Heymans, un délicat, un chercheur de fins morceaux. Un impressionniste dans le sens élevé du mot, qui communique l'impression ressentie, un vibriste, surtout dans les ciels. Ses toiles ont la lumière infuse; dans ses tableaux, le soleil pompe l'humidité de l'air. Je tire absolument de pair son œuvre portant pour titre : *Mon village* (*avril*). Cette petite page fait rêver. Je la trouve de beaucoup supérieure au paysage de l'artiste qui se trouve au Musée moderne. Toute l'âme du peintre a passé dans sa brosse. Niez donc l'idéal! Comme on peint bien ce que le cœur a d'abord ressenti! Comme la saison, l'heure du jour, le site, sont bien choisis!

Involontairement, j'ai pensé à Hérold, dans le *Pré aux Clercs* : « Souvenir du jeune âge ».

Ah! oui, que cela laisse des traces dans l'âme, le village où, tout enfant, on a fait ses premiers pas; et qu'il est bon, quand l'homme est devenu maître, de pouvoir ainsi traduire avec cette fraîcheur, les premières sensations éprouvées.

Autres belles pages encore : *Brumes du soir*. — *Une avenue de Blommerschoot*. — *Les coquelicots*. — *Les blés*. — *Soir d'hiver*.

Si Heymans traduit éloquemment le charme de la campagne, il n'en est pas de même de ses petites marines, un peu hâtivement faites peut-être. Les eaux sont lourdes et ne donnent qu'imparfaitement l'idée de la fluidité.

Son exposition est néanmoins charmante et a le don, à juste titre, d'attirer le public dans les salons du Cercle artistique.

Avais-je tort de dire en commençant que notre art national est plein de vitalité?

ÉTIENNE B.

Digitized by Google

# LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE ET LE PATRONAGE[1]

## V

Puisqu'il faut renoncer à l'élimination des incorrigibles soit par la relégation, soit par l'émigration, puisque, d'un autre côté, l'élimination est le seul moyen à employer à l'égard d'êtres semblables, c'est dans notre pays même que nous devons trouver le système susceptible d'aboutir à ce résultat. Quel sera-t-il? Telle est la question que nous avons à résoudre maintenant.

L'Angleterre n'avait pas craint, au XVI^e^ siècle, de déployer contre les délinquants d'habitude la plus terrible sévérité. Henri VIII et Élisabeth punissaient de la peine de mort les vagabonds récidivistes arrêtés pour la troisième fois. Les infirmes, les vieillards, les malheureux en général étaient secourus, mais les incorrigibles étaient considérés comme des êtres dont l'ordre social réclamait la suppression. Or, le moyen le plus simple, le plus complet, le plus certain d'obtenir celle-ci était la mort.

En Belgique, on ne peut plus parler de cette peine; elle est abolie en fait depuis de longues années et la conscience de la majorité des citoyens l'a condamnée définitivement. D'ailleurs, envisagée au point de vue de l'élimination, elle constitue un moyen exagéré. Le criminel d'habitude est impropre à la vie sociale; c'est donc de cette dernière que nous avons à l'exclure et le résultat peut fort bien être

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 février 1889.



Digitized by Google

obtenu, sans que l'on ait recours à la suppression de la vie physique.

Mais alors, quel moyen nous reste-t-il?

Un seul : la privation perpétuelle de la liberté.

Cette théorie n'est pas nouvelle. Elle a été formulée notamment au congrès pénitentiaire international tenu à Rome en 1885. Dans son rapport sur le système pénitentiaire du grand-duché de Bade, M. Eugène de Jagemann, conseiller ministériel à Carlsruhe, fit observer qu'il existait des individus incorrigibles pour lesquels la prison cellulaire n'était qu'une dépense en pure perte. Ces individus, ajoutait-il, après avoir subi leur peine, devraient être enfermés dans un dépôt, attendu qu'en liberté ils sont un danger pour la paix publique. Il citait surtout les récidivistes pour vols et escroqueries. Dans la séance du 18 novembre, il fut présenté un rapport de M. Van Hamel, professeur à l'université d'Amsterdam, déclarant qu'il fallait rendre les malfaiteurs de profession inoffensifs par une séquestration permanente avec obligation de travail. « Pour désigner, dit ce rapport, quand un malfaiteur sera considéré comme malfaiteur d'habitude, c'est la loi qui devra statuer les classes de crimes ou délits où la récidive pourra acquérir le caractère d'habitude criminelle. Pour les incorrigibles, la peine devra être indéterminée, c'est-à-dire perpétuelle en principe. Mais la condamnation à cette peine ne devra pas être obligatoire. La loi ne pourra pas poser avec justice une ligne de démarcation absolue entre les corrigibles et les incorrigibles. Il faudra qu'elle se borne à fixer le nombre et la gravité des condamnations qui nécessairement devront avoir été prononcées pour que la détention perpétuelle puisse entrer en considération. Le juge fera le reste. »

Dans la même séance, M. le sénateur Pessina, professeur à l'université de Naples, déclara également qu'il acceptait le principe de la peine perpétuelle pour les malfaiteurs incorrigibles, sauf la révocabilité de cette perpétuité lorsque, après un certain temps, des circonstances exceptionnelles se présenteraient comme preuve d'un amendement effectif.

Digitized by Google

Mais, ajoutait-il, il faut que la loi fixe les conditions sous lesquelles on peut parler d'incorrigibilité; il faut qu'elle détermine cette espèce aggravée de récidive qui forme l'habitualité du crime. M. Pessina rappela qu'au congrès antérieur, tenu à Stockholm en 1878, on avait proposé déjà la condamnation à la peine perpétuelle indéterminée pour les délinquants d'habitude.

Comme on le voit, la privation perpétuelle de la liberté en notre matière est réclamée, depuis plusieurs années, comme un progrès indispensable à réaliser. La seule difficulté que l'on soulève porte sur le point de savoir comment on parviendra à reconnaître l'incorrigibilité. D'après M. Van Hamel, la loi ne devrait pas poser une ligne de démarcation absolue; elle se contenterait de fixer le nombre et la gravité des condamnations qui nécessairement devraient avoir été prononcées pour que la détention perpétuelle fût admise ; les juges interviendraient pour constater l'existence des conditions légales et décider si, d'après les antécédents sérieusement étudiés du coupable, il faudrait recourir à l'élimination définitive. D'après M. Pessina, au contraire, la loi seule fixerait les cas dans lesquels il serait permis d'admettre l'incorrigibilité; les juges n'auraient d'autre mission à remplir que celle d'appliquer cette loi telle qu'elle serait écrite.

C'est ce dernier système que la France a adopté dans sa loi du 27 mai 1885. D'après l'article 4, la relégation s'applique aux récidivistes qui, dans quelque ordre que ce soit et dans un intervalle de dix ans, non compris la durée de toute peine subie, ont encouru les condamnations suivantes :

1° Deux condamnations aux travaux forcés ou à la réclusion;

2° Une des condamnations énoncées au paragraphe précédent et deux condamnations, soit à l'emprisonnement pour faits qualifiés crimes, soit à plus de trois mois d'emprisonnement pour :

Vol;

Escroquerie;

Abus de confiance;

Digitized by Google

Outrage public à la pudeur;

Excitation habituelle des mineurs à la débauche;

Vagabondage ou mendicité;

3° Quatre condamnations, soit à l'emprisonnement pour faits qualifiés crimes, soit à plus de trois mois d'emprisonnement pour les délits spécifiés au paragraphe ci-dessus;

4° Sept condamnations, dont deux au moins prévues par les paragraphes précédents et les autres, soit pour vagabondage, soit pour infraction à l'interdiction de résidence, à la condition que deux de ces autres condamnations soient à plus de trois mois d'emprisonnement.

Ces dispositions sont assurément bien conçues. Toutefois, je suis effrayé de l'obligation qu'elles imposent aux juges de prononcer la relégation dans chacune des hypothèses qu'elles prévoient. Certes, l'incorrigibilité existera le plus souvent dans ces divers cas, mais le contraire est possible et c'est pourquoi le système présenté à Rome par M. Van Hamel me semble de beaucoup préférable. Une indication certaine du nombre et de la gravité des condamnations qui aboutiraient à l'élimination perpétuelle serait faite par le législateur, mais ce serait aux juges, qui auraient reconnu l'existence des conditions légales, à résoudre en dernier lieu le point de savoir si l'on rangerait l'individu poursuivi dans la catégorie dont il s'agit. A la vérité, on accorderait ainsi aux tribunaux une puissance considérable; mais la justice elle-même l'exigerait, puisque l'incorrigibilité est une question de fait variant selon les circonstances et les individus, et qu'une semblable difficulté ne peut jamais être résolue d'une manière complète par le législateur. Au surplus, des situations identiques se rencontrent assez souvent. En ce qui concerne, par exemple, la condamnation conditionnelle organisée chez nous par la loi du 31 mai 1888, c'est le législateur qui pose les conditions fondamentales moyennant lesquelles elle peut être prononcée, mais ce sont les cours et tribunaux qui décident, d'après les données du procès et les antécédents de l'inculpé, s'il y a lieu de l'admettre ou de la rejeter.

A ce propos, on se demande tout naturellement si le légis-

Digitized by Google

lateur pourra parvenir à composer cette liste de délinquants inamendables que suppose notre système. Il le pourra sans doute, car ce type du criminel d'habitude est déjà assez bien connu et il le sera de mieux en mieux, grâce à l'expérience des sociétés de patronage. D'ailleurs, nous venons de le voir, le législateur français a su résoudre la difficulté. Je ne veux pas dire que j'approuve toutes les dispositions de la loi de 1885; seulement, je constate, en me fondant sur cette loi, qu'il n'est nullement impossible d'arriver à une notion plus ou moins exacte du récidiviste de profession.

Une remarque importante trouve sa place ici. La loi française ne prononce pas la relégation seulement pour les crimes et pour les grands délits; elle la prononce aussi pour vol, escroquerie, abus de confiance et vagabondage. Ces infractions, dès qu'elles ont entraîné des condamnations de trois mois, qu'elles ont été commises dans un intervalle de dix ans et qu'elles se sont répétées en nombre suffisant, sont admises comme preuve évidente de l'incorrigibilité. On ne saurait trop approuver cette mesure. En effet, c'est dans les petits délits que l'on rencontre particulièrement l'habitude criminelle et c'est leur chiffre sans cesse croissant qui menace notre société. J'ai cité plus haut deux délinquants que le comité de patronage de Liége avait été obligé d'abandonner. Quelles infractions avaient-ils commises? Des vols, des recels, des escroqueries. Quelles peines avaient-ils subies? Des emprisonnements qui, en général, ne s'élevaient qu'à quelques mois. Entre chaque peine terminée et chaque condamnation nouvelle, ils vivaient à l'état de vagabondage. Eh bien, c'est au milieu d'une masse de gens semblables que nous nous trouvons! Depuis un an qu'existe notre patronage, j'ai pu constater combien ils sont nombreux. J'ai vu de près toutes leurs ruses, tous leurs vices, toutes leurs débauches. J'ai vu surtout le mépris profond qu'ils éprouvent pour la loi. Ils savent si bien qu'ils sont les plus forts et que la victoire sera toujours pour eux et non pour le code! Que leur importe une condamnation de quelques mois? A peine l'auront-ils subie qu'ils recommenceront. Inutile de songer à



Digitized by Google

les convertir. Ils représentent, depuis leur jeunesse, depuis leur enfance peut-être, la paresse et le vice; ils ne comprennent point d'autre vie que celle qu'ils mènent et qu'ils ont toujours menée. Une nature nouvelle s'est emparée de leurs âmes; essayer de la modifier, c'est se heurter à l'impossible.

C'est là que gît le grand danger social; c'est dans cette foule d'êtres infâmes qui corrompent tout ce qui se trouve à côté d'eux et font naître par leur exemple une classe abjecte de démoralisation et de lâcheté, c'est dans cette foule, dis-je, que gronde la menace continuelle adressée à la civilisation!

Oui, on doit frapper les récidivistes de grands crimes, mais on doit frapper avant tout les récidivistes de vols et de vagabondage. On doit remplacer par l'internement perpétuel ces quelques semaines de cellule dont ils rient avec raison, parce qu'elles ne servent jamais qu'à établir l'impuissance du législateur! Ayons le courage de sévir contre cette lie de nos populations et ne tolérons plus qu'en présence de notre faiblesse, les plus infâmes fripons narguent notre justice sans valeur et se moquent de nos châtiments sans effet!

Souvent, la police, qui connaît tous les membres de cette catégorie d'individus, agit de manière à les saisir comme vagabonds dans les premiers jours qui suivent leur sortie de prison. Elle les fait condamner et les envoie à la colonie d'Hoogstraeten destinée spécialement à cette classe de délinquants. Il m'est arrivé plusieurs fois à moi-même d'indiquer à la police les condamnés que j'étais obligé de traiter en incorrigibles et de demander, dans un intérêt public, qu'on eût soin de les arrêter immédiatement pour vagabondage. De cette manière, on en est débarrassé durant quelques mois. A l'expiration de ce délai, on recourt au même procédé, et ainsi de suite. Or, ce n'est là qu'un misérable expédient dont on se sert en présence de l'insuffisance de la loi actuelle, mais dont il est impossible de se contenter d'une manière définitive. Ce qu'il nous faut, c'est une loi prononçant l'internement perpétuel contre tous les individus dont la nécessité sociale réclame l'élimination. Le péril est pressant. Créons, sans attendre davantage, cette institution que réclame l'in-

Digitized by Google

térêt de la patrie. Accordons tous nos secours à ceux que l'on peut sauver encore, mais écartons de nous ces dégénérés dont le mal incurable et contagieux impose à toutes les nations le grand devoir de la légitime défense!

Comment organiser cet internement perpétuel?

Notre code pénal admet la peine des travaux forcés à perpétuité et nous possédons des maisons spéciales où cette peine est subie. Mais ce genre de châtiment n'est pas celui qui convient à la situation dont nous parlons. Notre législateur l'a adopté dans le but de réprimer énergiquement certains crimes d'une grande gravité et non pas dans celui d'éliminer les individus pour lesquels la vie en société est reconnue impossible. Nous prononçons les travaux forcés à perpétuité contre les meurtriers, mais, si nous agissons ainsi, c'est à cause de la gravité du meurtre et non à cause de l'incorrigibilité de l'auteur, laquelle ne résulte certainement pas du crime qu'il a commis. L'internement perpétuel que je demande pour les incorrigibles serait basé uniquement sur la nécessité où l'on se trouve de les retrancher de la société; dès lors, ce que nous devrions avoir, ce sont des établissements spéciaux destinés aux récidivistes de profession, établissements n'ayant d'autre but que leur élimination.

Je parlais tantôt d'Hoogstraeten. Ce dépôt ne représenterait-il pas ce que nous cherchons? En d'autres termes, ne pourrait-on point condamner les criminels de profession à un travail perpétuel dans cette colonie? Évidemment non! L'homme inamendable ne doit pas être mis en relation avec celui en qui on peut avoir encore une espérance d'amendement; le premier aurait bientôt débauché le second. C'est le grand reproche que l'on fait déjà à l'établissement cité. Les incorrigibles doivent être mis à part, puisque c'est en grande partie pour éviter l'effet déplorable de leur exemple qu'on les rejette loin du monde. S'il existe toute une classe de vagabonds d'habitude dont le relèvement ne peut être qu'une vaine illusion, il existe aussi, à côté d'eux, des vagabonds d'accident, malheureux que la misère prive de nourriture et de logement. Les premiers, comme nous le disions tantôt,

Digitized by Google

représentent la paresse, la débauche, l'ivrognerie; les seconds sont les victimes du malheur qui s'acharne contre eux. Mêler dans une même colonie des êtres d'une nature aussi différente constituerait pour la société une faute impardonnable. On se trouverait en présence de malheureux vis-à-vis desquels l'espoir de l'amendement serait permis et on les précipiterait dans cette masse immonde de gens horriblement corrompus! Ne serait-ce pas là une véritable folie, en même temps que le manquement le plus abominable à tous les devoirs de l'État? Tout le monde répondra affirmativement, et pourtant tel est le système que l'on suit chez nous. Un individu sorti de prison peut rester, pendant un certain temps, sans ouvrage, donc sans moyen de gagner sa vie. On le trouvera la nuit couché sur un banc du boulevard; on l'arrêtera; on le condamnera; on l'enverra au dépôt; il y rencontrera des gens infâmes dont l'existence s'est passée dans la paresse et le vice, et il devra subir leur société indigne et leur honteuse influence. Dans quel état en sortira-t-il? Question terrible que nous devons nous poser sans cesse afin de n'oublier jamais notre responsabilité!

En résumé, la seule chose à faire en Belgique pour obtenir l'élimination des incorrigibles et les rendre absolument inoffensifs, c'est de fonder, expressément pour eux, des établissements spéciaux. Ces établissements pourraient être soit des colonies agricoles, soit des ateliers; nous n'avons pas à étudier cette question de mise en pratique. En tous cas, ils réaliseraient sur le sol même de la patrie ce que créent d'autres pays dans leurs possessions d'outre-mer. Grâce à eux, on obtiendrait cette exclusion du cercle social qui doit être prononcée contre tout individu chez lequel la vie en société n'est plus tolérable. Pour parler conformément à une comparaison imaginée par Garofalo, on produirait artificiellement dans l'ordre social la sélection produite spontanément dans l'ordre biologique. Dans celui-ci, l'impossibilité de l'assimilation aux conditions du milieu ambiant où l'on est né entraîne la mort; dans celui-là, l'impossibilité de l'assimilation aux conditions du milieu social où l'on vit entraînerait l'élimination.

Digitized by Google

## VI

J'ai terminé l'examen des délinquants incorrigibles; j'aborbe celui des délinquants de la seconde catégorie. « Je me suis trouvé, disais-je au début de cette étude, en présence de coupables vis-à-vis desquels la raison et la conscience m'autorisaient, malgré des condamnations parfois fort graves, à avoir, dès le commencement, la plus grande confiance. » Je tiens à montrer toute l'utilité de la libération conditionnelle et du patronage en ce qui concerne cette espèce de criminels.

Il ne faut pas croire que la cause d'un délit réside nécessairement dans la perversité des instincts; elle peut se rencontrer dans des circonstances accidentelles au milieu desquelles le délinquant a eu le malheur d'être placé. Garofalo lui-même le reconnait. « Il existe, dit-il, une classe de criminels dont l'anomalie morale est difficile à caractériser. Quoiqu'ils aient commis un délit, un vrai délit naturel, et que, partant, ce soient des êtres inférieurs, on ne peut pas les déclarer dépourvus de sens moral. Quoique leur délit prouve l'insuffisance de sentiments altruistes, il a été dû principalement à l'entraînement de circonstances vraiment exceptionnelles ou à une situation qui ne se répètera probablement pas. » J'ajouterai que, dans certaines hypothèses, les faits peuvent se présenter de telle sorte qu'il ne soit pas même permis de ranger l'agent, comme le fait Garofalo, dans la catégorie des êtres inférieurs. Certes, il aura fait preuve d'égoïsme; il se sera laissé déterminer par un motif exclusivement personnel, mais on ne songera pas à le rejeter dans une classe inférieure de l'humanité, car chacun comprendra qu'en présence des circonstances où il s'est trouvé, il faut peu de chose pour que la conscience se relâche et que la vertu faiblisse.

Dans des cas semblables, aucun danger sérieux ne menace la société. Assurément, une peine doit être prononcée, puisqu'un délit a été commis, mais on doit tenir compte du caractère de ce délit pour en mesurer la répression.

Digitized by Google

Souvent, la honte qui résulte de la poursuite sera suffisante pour contre-balancer, dans l'âme du coupable, la faiblesse morale dont il est devenu la victime. Une condamnation prononcée sous la condition suspensive d'une rechute survenant dans un délai déterminé suffira alors pour briser l'influence de cette occasion exceptionnelle du délit qui d'ailleurs ne se représentera sans doute plus. Notre législateur a organisé cette mesure par la loi du 31 mai 1888. En vertu de l'article 9 de cette loi, les cours et tribunaux peuvent, lorsque l'emprisonnement à subir ne dépasse pas six mois et que le condamné n'a encouru aucune condamnation antérieure pour crime ou délit, ordonner par décision motivée qu'il sera sursis à l'exécution du jugement ou de l'arrêt, pendant un délai dont ils fixent la durée, mais qui ne peut excéder cinq années. La condamnation est comme non avenue si, pendant ce délai, le condamné n'encourt pas de condamnation nouvelle pour crime ou délit.

Si l'infraction présente une certaine gravité, il n'est plus possible de se contenter d'une condamnation purement conditionnelle. L'expiation ne doit plus consister dans la seule honte du procès criminel ; il faut que la peine soit mise à exécution. Seulement, quand on s'apercevra que le châtiment a produit son effet et qu'on n'aura plus à redouter l'influence des circonstances auxquelles le coupable a succombé déjà, on lui rendra la liberté soit définitivement par la grâce, soit provisoirement par la libération conditionnelle. Le patronage interviendra pour assister ce malheureux dont la flétrissure effraie le monde, mais dont la moralité peut dorénavant inspirer à tous une entière confiance.

Des exemples viendront à l'appui de la thèse que je viens d'exposer.

En 1858, on condamnait à Liége, à la peine des travaux forcés à perpétuité, un homme de trente-quatre ans poursuivi principalement pour homicide volontaire commis sur sa maîtresse, accessoirement pour coups et blessures sur la personne de son père. Il subit sa peine aux maisons centrales de Louvain et de Gand. Sa conduite en prison ayant toujours

Digitized by Google

été excellente, il obtint sa grâce l'an dernier. Il avait alors soixante-quatre ans ; on n'avait plus à craindre chez ce malheureux, usé par l'âge et surtout par trente ans de détention, les transports brutaux qui l'avaient conduit au crime dans sa jeunesse ; la libération conditionnelle elle-même eût paru trop sévère; on le gracia définitivement. Il avait gagné en prison un millier de francs. Il se procura les vêtements nécessaires ; il s'installa dans une chambre convenable et, avec un courage digne d'éloges, il se décida à gagner sa vie en travaillant. Il s'acheta un cheval et une charrette et, tous les jours, il se mit à courir les campagnes environnantes pour se procurer des légumes qu'il venait vendre, chaque matin, au marché de Liége. C'était en été ; il parvenait à réaliser quelques petits bénéfices. Malheureusement, il s'aperçut bien vite qu'un tel métier ne pourrait point continuer durant l'hiver ; il eût fallu profiter de la bonne saison pour faire des économies; or, cela était impossible ; l'entretien du cheval notamment était beaucoup trop coûteux. Le pauvre homme résolut de chercher une autre occupation et, pour commencer, il vendit son cheval. Seulement, on profita de sa vieillesse et de son inexpérience pour le tromper de la plus horrible façon. L'acheteur se fit livrer la bête en promettant le payement du prix pour le lendemain; mais il disparut et la somme ne fut point remise au vendeur. Une plainte fut adressée au juge d'instruction ; une action civile fut intentée. Le malheureux épuisa ce qui lui restait de sa masse de réserve et, lorsqu'arriva le mois de décembre, il se vit, en plein hiver, sans feu, sans logement, sans nourriture. Notre société de patronage vint à son aide. Un avocat, membre de notre comité, se chargea généreusement du procès. Ce procès, sans aucun doute, réussira, mais il est plus que probable qu'on ne parviendra à faire restituer que de très petites sommes à la fois. Aussi, fallait-il trouver, pour cet homme, un moyen de gagner sa vie. Il le demandait d'ailleurs; il avait honte de recevoir l'aumône ; il voulait travailler ; il voulait, par ses propres efforts, se procurer son pain de chaque jour et surtout nous restituer les avances que nous lui avions

Digitized by Google

faites. Le métier qui le séduisait le plus était le colportage. Je lui donnai les cinq francs nécessaires pour la patente et je le conduisis dans un magasin où l'on fournit les différents objets destinés à ce mode de commerce. Il possédait une caisse de bois; on la lui remplit de bas, de chaussettes, de briques de savon, de boutons, de lacets, etc. Je payai les quinze francs que valait ce léger capital et il fut entendu qu'au fur et à mesure qu'il aurait fait un petit bénéfice, il reviendrait chercher, avec son argent, des marchandises nouvelles. Il partit, plein de courage, heureux de pouvoir travailler et de ne plus être considéré comme mendiant. Huit jours après, je le revis. Il avait parcouru de nombreux villages et s'était fait un bénéfice de huit francs. Je le revis encore plusieurs fois: toujours je constatai, chez ce vieillard, la même intrépidité, la même bonne humeur, le même espoir dans l'avenir.

On me répète continuellement que le patronage fait tort aux gens honnêtes qui sont dans la misère, que l'on doit laisser les condamnés de côté et secourir ceux qui n'ont jamais commis d'infraction. En présence de l'exemple que je viens de citer, oserait-on encore soutenir une thèse semblable? J'aime à croire que non! Ce vieillard, fallait-il, pour un crime commis il y a trente ans, le laisser mourir de faim et de froid? Fallait-il le laisser arrêter comme vagabond? Non, certes. On avait la preuve de sa franchise et de ses bonnes intentions : le repousser eût été un acte de barbarie. N'oublions jamais, encore une fois, que le crime peut fort bien ne pas être le fruit d'une âme perverse, qu'il peut être dû à l'entraînement extraordinaire de certaines éventualités exceptionnelles. Ce vieillard avait commis un meurtre; seulement, ce meurtre avait été provoqué par la passion. Supposons cette influence disparue : le coupable redevient un homme ordinaire et toute raison de s'éloigner de lui disparaît également.

Les exemples de condamnés inspirant une confiance entière de prime abord sont naturellement fort rares. Pourtant, le cas dont je viens de parler n'est pas le seul dont j'aie été

Digitized by Google

témoin; un autre s'est présenté et je tiens beaucoup à en donner connaissance, parce qu'il me servira à renverser, en faveur des sociétés de patronage, certaines considérations qu'on a fait valoir dès le commencement et que l'on continue chaque jour à invoquer contre elles.

Dans les premiers mois de 1887, un homme, jeune encore, était arrêté à Liége pour faux et détournements. L'affaire dura fort longtemps; la condamnation ne fut prononcée que dans le courant de l'année 1888. L'accusé, dénué de ressources, fut obligé de vendre le peu qu'il possédait pour rétribuer son défenseur. Ce garçon, doué d'une excellente instruction, marié et père de quatre enfants, avait toujours vécu de la manière la plus honnête. Il avait travaillé dans différentes usines importantes et toujours ses maîtres s'étaient montrés absolument satisfaits. Que se passa-t-il tout à coup? Il est difficile de l'expliquer. C'est un homme faible de caractère et se laissant facilement aller à commettre des imprudences dangereuses. Dirigeant une fabrique considérable, il posa, à l'insu du propriétaire absent, des actes que son mandat ne lui permettait pas d'accomplir. Il voulut les cacher. Pour y arriver, il modifia le contenu des livres. Bref, un jour, tout ce désordre fut découvert. La peine prononcée fut de cinq ans et quatre mois. Jamais cependant un profit quelconque n'avait été retiré par cet homme des faits dont il s'était rendu coupable. Il avait, de sa propre autorité, élevé le salaire des ouvriers; de grosses pertes furent subies par le patron, mais l'employé n'y gagna rien. La justice ordonna les investigations les plus minutieuses; toujours, on constata que la manière de vivre de l'inculpé était à l'abri de tout reproche. Une faiblesse excessive, une complaisance exagérée, une imprévoyance extraordinaire, telles furent les seules causes que l'on put invoquer pour expliquer sa conduite. Durant la détention préventive et pendant l'emprisonnement définitif, il s'occupa d'écritures. Il s'attira les sympathies du personnel de la prison. Toutes les autorités furent d'accord pour solliciter sa mise en liberté conditionnelle. Il l'obtint immédiatement. M. le ministre de la justice se montre fort



Digitized by Google

sévère pour accorder cette faveur et, certes, on ne saurait trop l'approuver. Mais, dans cette hypothèse, toutes les garanties étaient données; on pouvait, sans crainte et sans retard, remettre en liberté ce malheureux entraîné au crime non par de mauvais instincts, mais par une nature morale dépourvue de force et de prudence. A quoi aurait servi la détention du condamné? A l'empêcher de recommencer? Mais tout le monde était convaincu qu'une telle rechute ne pouvait avoir lieu! A l'amender? Mais personne ne doutait que ce résultat ne fût déjà obtenu! Son malheur avait été un avertissement terrible; l'expiation était complète. En le conservant en cellule, on faisait œuvre inutile; en lui rendant la liberté, on lui permettait de travailler pour nourrir sa femme et ses pauvres petits enfants. Cet exemple ne suffit-il pas pour justifier l'institution de la libération conditionnelle?

A sa sortie de prison, le libéré dont je parle n'osa plus se présenter dans aucun établissement industriel. Il partit pour Bruxelles, abandonnant sa femme et ses enfants à ses beaux-parents. Là, il fit des copies de cahiers pour étudiants; il fit aussi un peu de photographie; bref, il vécut dans la misère. Heureusement, notre société de patronage fut prévenue. Je cherchai une place et j'eus l'immense satisfaction de la trouver.

On pouvait croire, à ce moment, que cette pauvre famille était sauvée. Hélas! il n'en fut pas ainsi. Cet homme se mit au travail avec ardeur, mais il s'aperçut bientôt qu'il avait perdu en prison les capacités intellectuelles qui faisaient de lui auparavant un employé remarquable. La mémoire s'était considérablement affaiblie, la volonté ne possédait plus cette force que réclame la direction d'un vaste atelier. Je vis le patron; il me fit le plus grand éloge de la conduite de son commis, mais il fut obligé de m'avouer que l'emploi n'était pas exercé comme il devait l'être. Quelques jours après, le malheureux quitta spontanément la fabrique, il sentait que son devoir ne lui permettait pas de remplir plus longtemps des fonctions pour lesquelles il était devenu incapable.

Digitized by Google

Aujourd'hui, il se trouve sans ressources. Pour le sauver, notre société emploiera tous ses efforts; espérons qu'elle n'agira pas en vain! Sans doute, on nous objectera, quand nous irons demander quelque secours, que cet homme supporte les conséquences de sa faute, qu'il a mérité son malheur, qu'il n'a droit à aucune compassion. Oui, on nous opposera toujours cet éternel reproche que nous abandonnons les gens honnêtes pour venir en aide aux criminels! Mais notre réponse sera facile. En présence d'une expiation aussi cruelle, la justice exige qu'on se souvienne uniquement de la misère de toute une famille; le mal est effacé; il ne doit plus y avoir place que pour la charité!

## VII

Il me reste, pour terminer ce travail, à parler des délinquants de la troisième espèce, de ceux dont le relèvement futur ne peut être affirmé, de ceux dont l'éducation et les instincts nous obligent à douter longtemps de leur aptitude à l'amendement. On ne possède aucune preuve de leur incorrigibilité, mais, en revanche, on ignore si leur réhabilitation sera possible un jour.

Je n'étonnerai personne en disant que cette catégorie est la plus nombreuse des trois. Précisément parce qu'elle est caractérisée par le doute envers les individus qui la composent, c'est à son égard que l'on doit exercer avec le plus de vigueur les influences dont on dispose pour obtenir la régénération. Ces gens se trouvent sur le bord d'un abîme; un rien peut les sauver à jamais, comme un rien peut les perdre pour toujours. Deux puissances contraires luttent dans leurs âmes; on ne sait prévoir qu'elle est celle qui l'emportera. Faisons en sorte d'écraser les penchants pervers et d'écarter les occasions mauvaises. Donnons la prépondérance aux instincts honnêtes et aux bonnes résolutions. La chute ou le relèvement de ces hommes dépend en grande partie de nous-mêmes; si nous les abandonnons, ils deviendront probablement de ces incorrigibles dont le salut social réclame l'élimi-

Digitized by Google

nation ; si nous venons à leur aide, au contraire, nous aurons peut-être la joie de les voir rentrer un jour dans la direction du bien.

C'est surtout vis-à-vis de délinquants semblables que les sociétés de patronage ont à remplir leur mission. Ils sont poussés au crime par une infériorité morale qui étouffe en eux tout sentiment de justice ; ils sont les esclaves d'instincts détestables contre lesquels ils n'ont pas la force de lutter. Il s'agit de combattre ces instincts ; il s'agit d'introduire dans ces âmes l'idée limpide du droit. Cette mission, c'est au patronage qu'elle revient. Il donnera à ces condamnés une éducation nouvelle de nature à détruire petit à petit l'éducation déplorable qu'ils ont reçue; il leur fera comprendre les grands principes du devoir; il leur persuadera que le mal n'engendre jamais que le mal et que l'honnêteté seule leur apportera le bonheur.

Et à partir de quel moment cette influence devra-t-elle s'exercer? Immédiatement; sans le moindre délai; sans le plus petit retard! Le condamné vient d'entrer en prison : que le patronage y pénètre avec lui! Toute lenteur serait fatale ; elle deviendrait une chance en plus en faveur du vice, une chance en moins en faveur de l'amendement. Le jour où la cellule s'ouvre pour recevoir le délinquant, il faut qu'elle s'ouvre aussi pour recevoir le patron.

A la vérité, d'excellents moyens de moralisation sont employés, dans nos maisons pénitentiaires, par le directeur, par l'aumônier, par l'instituteur ; mais, comme nous croyons l'avoir démontré dans un article précédent, ces moyens ne suffisent pas. Le premier effet à produire, quand on s'efforce de purifier une âme, c'est d'inspirer une entière confiance. Or, l'intervention d'un membre quelconque du personnel de la prison présente toujours, aux yeux du détenu, un caractère de surveillance qui empêche la confiance de naître. Il en est tout autrement d'une personne qui vient auprès de lui sans y être obligée, qui lui offre un secours spontané et qui lui parle, non avec la voix du commandement, mais avec celle de la fraternité. Par son contact intime, cette personne

Digitized by Google

deviendra le confident de ce malheureux; elle saura se faire une idée précise de son caractère; par ses conseils, elle relèvera cette âme affaissée sous le poids du crime et du châtiment. Bien plus, elle fera surgir ce sentiment de dignité personnelle qui constitue la base fondamentale de l'amendement. A la vue d'un être charitable qui lui tend la main, le prisonnier se sentira moins abject à ses propres yeux ; il sera fier de l'intérêt bienveillant qu'on lui témoigne; il comprendra que son devoir est de justifier, par son travail et sa bonne conduite, l'espérance que l'on a mise en lui. J'ajoute qu'une telle intervention étouffera chez le condamné ce ressentiment fatal, cette vengeance cachée qu'il éprouve envers la société et qui peuvent devenir les causes de violentes récidives. Cette haine existe déjà chez nos travailleurs indigents; à plus forte raison éclate-t-elle chez ceux que la société a frappés de ses coups.

Comme on le voit, le patronage remplit un rôle spécial dans la régénération. Certes, il y est aidé par d'autres forces, mais jamais il ne peut être remplacé par elles. Supprimez-le : avec lui disparaîtra le moyen le plus puissant d'obtenir l'amendement des coupables. Beaucoup de personnes pensent que le patronage doit être institué seulement pour assister les criminels au moment de leur mise en liberté. C'est une grave erreur. Le travail de la réhabilitation ne souffre point de délai ; que ce soit avant l'extinction de la peine ou après, un même but doit être atteint et il ne peut l'être que par le patronage.

Cette importante question des visites aux prisonniers fut examinée au congrès pénitentiaire de Rome.

Dans un rapport de Miss Davenport Hill lu à la séance du 21 novembre 1885, je trouve le noble passage que voici : « Le directeur d'une prison, le chapelain, le gardien-surveillant et tous les employés de l'établissement peuvent faire leur devoir et produire beaucoup de bien, mais il ne leur est pas possible de témoigner à chaque détenu cette sympathie et cette attention patiente que chacun d'eux réclame. Fortifier les influences régénératrices de la discipline péniten-



Digitized by Google

tiaire, encourager tous les intérêts innocents, surmonter l'indolence et l'égoïsme qui conduisent au crime, inspirer aux détenus l'ambition honnête de travailler pour le bien de leurs enfants et de se consacrer à leur bonheur, faire en sorte de posséder dans leur cœur un fond de confiance accumulé pendant ces longues relations bienveillantes, de manière que la résolution frêle et chancelante prise dans la prison passe intacte à travers les tentations et soit toujours comme entourée d'un rempart pour résister à de futurs assauts, voilà ce qu'un visiteur sage et bienveillant espère accomplir. »

Cette manière de voir fut confirmée, dans un admirable discours, par Mme Isabelle Bogelot, directrice de l'œuvre de Saint-Lazare à Paris. Mme Bogelot parla spécialement des femmes. « La visiteuse, dit-elle, doit découvrir le point par lequel on peut gagner la confiance de l'infortunée que l'on veut aider. Il faut cultiver et faire vibrer le sentiment qui semble encore présent au fond du cœur. Chez les femmes, il en est un qui subsiste toujours à quelque degré, c'est l'amour maternel. Nous sommes en mesure de donner à cet égard de nombreux exemples. Le bien que l'on fait aux enfants de ces pauvres femmes dans nos asiles est un moyen presque certain pour arriver à leur cœur, et nous voyons des femmes qui semblent dénuées de tout ressort moral, faire de sérieux efforts, lorsqu'elles savent leurs enfants chez nous, pour travailler à gagner en prison de petites ressources de plus, en vue d'envoyer à ces enfants quelques douceurs. C'est nous qui sommes chargées de remettre ces petits présents de ces mères, d'abord si hostiles à tout témoignage affectueux. »

Une discussion s'engagea. La question était posée en ces termes : « Les visites aux détenus faites par des membres de sociétés de patronage ou d'associations de bienfaisance, mais étrangères à l'administration, doivent-elles être accordées et encouragées? »

La réponse du congrès fut la suivante :

« 1. Le congrès est d'avis que les visites aux détenus par les membres des sociétés de patronage, ou, à leur défaut, par

Digitized by Google

ceux d'association de bienfaisance, mais étrangères à l'administration, doivent être autorisées et encouragées, sous réserve de l'observation des règlements et de façon à éviter toute dualité d'influence ou d'autorité.

« 2. L'entrevue des visiteurs avec le prévenu doit être, autant que possible, libre, sans la présence d'un gardien. »

Je tiens à attirer l'attention sur cette dernière disposition. Pour obtenir la confiance du prisonnier, il est clair que le visiteur doit se présenter à lui d'une manière absolument spontanée et indépendante. Une surveillance quelconque empêcherait les rapports confidentiels qui doivent nécessairement se former entre eux. Le congrès de Rome a voulu consacrer d'une manière formelle cette vérité pratique.

La société de patronage de Liége s'est conformée aux règles rationnelles que je viens d'exposer. De là, les deux dispositions suivantes de son règlement :

ART. 3. — La société se propose de contribuer au relèvement moral des condamnés par les visites qui leur sont faites dans leurs cellules.

ART. 10. — Les membres du comité, après avoir obtenu l'autorisation nécessaire, visitent les détenus, leur donnent des conseils et les préparent à mener une vie honnête lorsqu'ils sortiront de prison.

Cette intervention si importante des membres du comité auprès des détenus vient d'être organisée chez nous par un règlement ministériel qui nous est extrêmement favorable. Qu'il me soit permis, à ce propos, de témoigner ici toute notre reconnaissance envers M. le ministre de la justice Le Jeune, lequel, dès le commencement, s'est déclaré l'énergique partisan de notre œuvre et lui a prêté, sans relâche, l'appui considérable de son précieux concours. Il est de mon devoir également de remercier M. le directeur de la prison de Liége, lequel, durant les visites fort nombreuses que j'ai faites en vertu de l'autorisation de M. le ministre, a toujours fait preuve, à mon égard, de la complaisance la plus sympathique et la plus délicate.

Je viens d'étudier le rôle du patronage à l'intérieur de la

Digitized by Google

prison; j'arrive maintenant à la mise en liberté du condamné et à l'examen des mesures requises pour faciliter la transition de la peine à la vie ordinaire.

Combien de dangers se présentent ici! Le détenu, au moment où sa peine prend fin, est rejeté dans une existence de complète liberté. Toute contrainte disparaît pour faire place à une indépendance sans limite. Plus de cellule, plus de geôliers, plus de surveillance. Moment terrible pour l'avenir de ce libéré! Je suppose que les efforts du patronage aient produit un résultat heureux pendant l'emprisonnement : ce résultat se maintiendra-t-il? Il faut que le libéré trouve du travail pour gagner de quoi se nourrir, se loger, se vêtir, et peut-être de quoi nourrir, loger et vêtir une femme et des enfants. Un grand courage est nécessaire, car l'ouvrage ne se procure pas aisément, surtout pour un misérable dont le certificat de police mentionnera forcément la faute commise et la condamnation subie. Chaque jour, la lutte deviendra plus horrible. Le désespoir s'emparera facilement de cette âme éperdue; or, le désespoir, c'est l'oubli des conseils donnés, c'est la réapparition des instincts vicieux, c'est la colère, c'est la vengeance, c'est la récidive. Il est vrai que le législateur accorde au condamné un fonds de réserve pris sur le produit de son travail en prison. Mais cette masse est variable; elle dépend du produit du travail et de la durée de la détention; généralement, elle ne constitue qu'une aide tout à fait insuffisante.

Où se trouve le remède à cette situation déplorable? Dans le patronage. C'est lui qui fournira au libéré ce dont il a besoin; c'est lui qui lui cherchera du travail, c'est lui qui lui donnera les outils nécessaires. Par son assistance, il tâchera de sauver un homme que la misère menace de précipiter de nouveau dans le déshonneur. Réussira-t-il? Je ne sais, puisque je fais allusion à ces délinquants chez lesquels la rechute peut être prévue tout aussi bien que la réhabilitation. Ce qui est certain, c'est que le patronage ne peut pas se fier à ses seuls efforts; l'autorité publique doit intervenir pour lui faciliter sa tâche. Cet appui, nous espérions

Digitized by Google

l'obtenir en fondant notre société et nous l'avons obtenu en effet par la loi du 31 mai 1888 sur la libération conditionnelle.

Je m'explique. Les criminels dont je parle, c'est-à-dire ceux dont l'amendement futur est incertain, doivent être traités avec un extrême prudence; à leur égard, tous changements brusques doivent être évités. Cela posé, si leur conduite en prison a été bonne, qu'on les récompense en les libérant provisoirement; cette récompense deviendra pour eux un stimulant vers le bien. En même temps, qu'on les menace de les réintégrer, s'ils prouvent par leur inconduite qu'ils ne méritaient pas la faveur qu'on leur a concédée; cette menace les contraindra à user sagement de leur liberté. De la sorte, un traitement spécial leur sera appliqué. La transition morale entre la cellule et la liberté sera moins difficile; une surveillance légère sera exercée; l'autorité publique conservera ses droits. Quant au patronage, il disposera d'une arme puissante, puisque ses conseils et ses remontrances seront dorénavant sanctionnés par la menace du retour en prison. Cette libération conditionnelle durera pendant un temps assez long; ce temps passé, la libération définitive sera acquise. Les libérés auront fait l'expérience de la liberté; celle-ci désormais ne présentera plus les mêmes dangers. La surveillance purement privée du patronage sera suffisante à cette heure pour guider dans le droit chemin des malheureux qui, abandonnés à eux-mêmes, se seraient laissés glisser sans résistance dans l'abîme du vice.

Je tiens à présenter ici une observation fondamentale. Presque toujours, quand on parle du patronage, on s'imagine qu'il consiste à fournir aux libérés d'abord ce qui leur manque à la sortie de la prison, ensuite du travail. Dès que ce double but aurait été réalisé, le patronage aurait rempli sa mission tout entière; il n'aurait plus à s'occuper de ces hommes. A mon sens, il y a là une profonde erreur.

Notre œuvre va plus loin; elle s'impose une tâche bien plus grande! Ce qu'elle essaie d'obtenir, c'est l'amendement du coupable; or, pour atteindre ce résultat, il faut, de la part

Digitized by Google

du patron vis-à-vis du condamné, une assistance longue, assidue, patiente. C'est une éducation nouvelle que l'on veut former ; est-ce en quelques jours qu'on l'aura terminée? Assurément non ! Pendant ces quelques jours, on peut procurer à un libéré une occupation suffisamment rétribuée; mais, sauvé de la misère, il ne l'est pas encore de la corruption. Que deviendra-t-il si on l'abandonne? Nul ne le sait.

Le patronage doit pourvoir aux nécessités morales comme il pourvoit aux nécessités matérielles. On a dit que le criminel était un fou. Paradoxe évident. Néanmoins, le criminel est un être anormal ; pour le guérir, pour le faire rentrer dans la nature morale ordinaire, pour faire disparaître en lui cette infériorité de la conscience qui le caractérise, il faut agir pendant longtemps. Il faut exercer sur lui une surveillance fraternelle qui l'encourage sans jamais l'humilier; il faut lui faire saisir les motifs puissants qui nous éloignent du mal et nous rapprochent du bien ; il faut arracher de son âme les tentations perfides qui la rongent lentement. Pas de discours d'ailleurs! Pas de sermons ! Il n'y comprendrait rien ou il s'en moquerait. On ira le voir de temps à autre, plus ou moins souvent selon les dispositions dans lesquelles on le trouvera ; on lui parlera ; on l'encouragera. Point de pression, point de violence ! Rien que la douceur bienveillante qui inspire la confiance et l'autorité morale qui commande le respect.

Je vois souvent, dans les rapports des sociétés de patronage étrangères, la mention des succès qu'elles ont obtenus. Ces succès en eux-mêmes ne m'étonnent point, mais j'avoue que leur grand nombre me surprend quelquefois. Mon expérience me porte à croire qu'il y a là certaines illusions provenant de ce que ces libérés ne sont pas patronnés pendant un temps assez long. En règle générale, quand on ne s'intéresse à l'un de ces malheureux que durant les premiers mois de sa liberté, on a la joie de constater chez lui une conduite satisfaisante sous tous les rapports. Qu'on le considère, à ce moment, comme amendé, qu'on l'abandonne, qu'on ne cherche plus à avoir de ses nouvelles, il est clair que l'on conservera

Digitized by Google

toujours de lui un excellent souvenir. Mais, si l'on exerce le patronage plus longtemps, il arrivera plus d'une fois que l'on sera obligé de reconnaître l'inutilité des efforts antérieurs. Quelques mois de succès ne sont pas le succès définitif. La maladie est longue; les soins doivent être longs également, et l'amélioration reconnue au début ne doit jamais être prise comme preuve d'une guérison certaine. La régénération ne s'obtient pas aisément; l'homme qui tend ses efforts vers ce but doit s'armer de vaillance ; il doit se dire qu'il rencontrera des difficultés sans nombre et des désillusions pleines de tristesse; il doit se jurer à lui-même qu'il ne désertera point sa tâche aussi longtemps qu'il verra luire, dans l'âme qu'il essaie de sauver, la plus petite espérance de relèvement.

FERNAND THIRY.
Professeur de droit criminel
à l'université de Liége.

Digitized by Google

# LE NU DANS L'ART

## Une évolution nouvelle de la peinture allemande

Les journaux de Berlin annonçaient récemment qu'on pouvait voir, dans la Friedrichstrasse, au premier du n° 78, une collection d'œuvres d'un même artiste, celles-ci connues, l'une surtout, devenue célèbre par un procès: *Le Conte de fées*, (*Maerchen*); celles-là nouvelles et dont l'une paraissait pour la première fois dans la grande ville : *L'Imagination persécutée*. En général, rien n'est plus simple qu'un fait pareil; il se reproduit régulièrement, plusieurs fois par année, dans presque toutes les villes d'Europe, et, si admirés que soient les artistes, si admirables qu'on dise leurs œuvres, la critique aurait fort à faire de les suivre au loin : on attend une exposition collective. Ici, au contraire, l'assez banal fait-divers rappelle tout un drame : le nu artistique traîné en cour d'assises; annonce une fière réparation après acquittement judiciaire : le droit maintenu, le préjugé bravé, la persécution vaincue, comme un artiste se venge, par des œuvres ; on a déjà dit en Allemagne : des chefs-d'œuvre.

Ceci change la thèse : l'intérêt devient capital; c'est d'une évolution de l'esprit qu'il s'agit. L'exhibition, modestement annoncée par un marchand de tableaux, prend les proportions d'une victoire, d'une apothéose du beau plastique, et il semble qu'on voie planer sur la Friedrichstrasse la grande mémoire de Praxitèle.

Digitized by Google

Ainsi tout se réunit pour intéresser le public allemand et aussi, nous l'espérons bien, les lecteurs d'un pays d'artistes où la même cause est gagnée depuis des siècles, sans appel possible.

Quand l'œuvre du peintre sera exposée à Paris et en Belgique — ce qui ne peut tarder — les critiques d'art l'apprécieront avec une autorité que je n'ai point. Mais ce ne sera pas empiéter sur leur compétence, de faire l'historique de cette tentative de progrès.

* * *

Gustave Graef n'est plus jeune. Il est né à Kœnigsberg en 1821. Après des études de philosophie et de médecine, il s'était décidé pour la peinture et rendu à l'école de Dusseldorf, alors en plein romantisme. Ayant débuté en 1846 par une scène des Niebelungen, il avait complété ses études à Dresde et à Munich, à Anvers et au Louvre; rentré à Kœnigsberg, quelques portraits et une Jephté lui avaient donné les moyens de se fixer, en 1852, à Berlin, auprès du célèbre Kaulbach. De musée en musée, il avait admiré les merveilles de la statuaire, du dessin et de la couleur. A Berlin, il s'exerce à la composition en exécutant, d'après les esquisses du maître et avec ses autres élèves, les fresques du nouveau musée. Le jeune artiste dut se complaire à cette décoration d'un riche monument. Entre temps, il mûrit un autre coin de son art, apprend à creuser une physionomie, donne tous ses soins au portrait et lui doit bientôt, — avec le gagne-pain, puis l'aisance, enfin la fortune de sa famille, — un sentiment plus profond du type humain, l'habitude de voir l'âme sous le masque et une technique que ne satisfait point la vie à fleur de peau. En peignant l'homme, il devenait réaliste.

L'imagination n'abdiquait pas ses droits cependant. La première période de sa vie de maître est journellement consacrée au portrait; il y deviendra l'égal des plus grands; on le préfère bientôt pour les femmes et les enfants, mais son portrait



Digitized by Google

du ministre De Roon obtient les honneurs du Musée national[1]. Les occasions ne manqueraient pas pour d'autres œuvres, ni les idées; c'est le temps qui manque le plus, et les hautes visées, les radieux souvenirs cèdent le pas à la fortune qui frappe à la porte. Allez cependant à la Galerie nationale de Berlin, vous y verrez, remarquée encore aujourd'hui, une première œuvre. En 1860, Graef avait exposé le *Départ des volontaires d'Oost-Prusse en* 1813, au sortir de la bénédiction des drapeaux dans l'église d'une petite ville[2]. Ce fut un premier succès. Deux toiles complétent ce sujet patriotique : *Les dons volontaires en* 1813, achetés pour la Galerie nationale : Au milieu du bureau où diverses personnes apportent leur contingent, une jeune fille, Fernande de Schmettau, offre pour la guerre sainte son seul trésor, sa chevelure (1860). — *En Lithuanie :* Un volontaire lithuanien, avec sa fiancée, grave dans l'écorce d'un arbre le symbole de leur tendresse. (1863). Œuvre aimable, souvent redemandée à l'auteur et que l'empereur Guillaume voulut aussi avoir pour son château de plaisance à Babelsberg.

Cette époque, de 1813 à 1815, revivait dans l'imagination de l'artiste qui en avait réuni une collection de journaux. Son activité s'y porta longtemps. Si l'on s'en tenait aux œuvres exécutées, il faudrait, pour retrouver une fécondité pareille, aller à l'université de Kœnigsberg, voir une série de fresques (1865-1870) exécutées d'après ses cartons, au gré des convenances du style général du monument, et dont une seule : *la Jurisprudence :* Solon faisant jurer ses lois à Athènes, est de sa main et garde sa touche. Mais on ne doit pas avoir oublié à Berlin de nombreuses esquisses du même temps : pour une loge du musée de Leipzig, pour l'hôtel de ville de Berlin (1862); d'autres pour Cologne (1863); citons ici : *La réunion des provinces rhénanes à la Prusse en* 1813, *Blucher passant le Rhin*, dans la nuit du 31 décembre 1813, *La pour-*

[1] Il l'avait fait d'abord, en 1871, par une fête jubilaire. En 1880, l'État le lui commanda pour le musée.

[2] Ce tableau a été acquis aussitôt par la loterie de l'exposition de Berlin, dont il forma le premier lot.

Digitized by Google

*suite de Napoléon après Waterloo*, vastes cartons attestant les visées d'un esprit qui ne se contente ni des succès de portraitiste, ni des tableaux de genre, mais qui étudie l'histoire et rêve d'art monumental.

Ceux qui ont connu le peintre à cette époque, de 1865 à 1875, soit dans une petite maison au fond d'une cour, au Segershof, avec son atelier loué plus loin, soit ensuite dans l'appartement qu'il habite encore, Lutzowplatz, se rappellent son atelier si animé et son école de femmes du monde, où la princesse Frédéric-Charles, une artiste qui peint des intérieurs, aimait à faire des études de portraits. Il recevait, deux fois par mois, des amis, des artistes, des écrivains, des femmes de goût. Sa jeune épouse, de race juive, lui avait donné déjà deux fils et une fille, et elle allait devenir peintre elle-même. Chose rare partout, elle avait su se créer, dans ces conditions modestes, un vrai salon littéraire et artistique, « comme à Paris ». Lui, jeune encore, avec sa grande taille, sa belle figure, le front haut, la barbe longue, le nez aquilin, les narines mouvantes, et cet œil bleu, expressif, brillant d'humidité, qui caractérise une tête ardente et un cœur chaud, paraissait heureux. Et quand, selon l'usage des cercles les plus distingués, il apportait tous ses soins à mettre en scène, dans un salon de Berlin, de ces tableaux vivants où l'on fait représenter, à grands frais, par des artistes ou de belles jeunes filles, quelque œuvre d'art, on pensait toujours, en le voyant arriver à une rare perfection de rendu, que le personnage qui lui conviendrait, à lui, serait Léonard de Vinci, tant la ressemblance semblait frappante.

* * *

En 1878, une nouvelle période s'ouvre pour le peintre. C'est encore sous la forme d'une commande de portrait que la fortune frappe à sa porte; mais cette fois, c'est la fortune artistique. Son épouse est sœur de deux médecins spécialistes qui ont rendu célèbre à Berlin et à Paris le nom de Liebreich. Les relations de l'artiste avec Paris en devinrent plus fréquentes et plus intimes. Lors de l'exposition universelle, un

Digitized by Google

jeune allemand, épris d'une belle Française, offrit à Graef de la peindre nue. Ce rôle d'Alexandre le Grand auprès d'Apelles ou de Henri II demandant à Jean Goujon le portrait de Diane de Poitiers, a passé aujourd'hui aux princes de la finance, à moins que ce ne soit aux dames d'honneur d'une impératrice, posant, demi vêtues, pour Winterhalter. Un portrait pareil, qui fut demandé à Wiertz, par exemple, ne compte ni dans sa vie, ni dans son œuvre : le nu lui était trop habituel. Mais pour un peintre de portraits, d'un pays où, d'après ses plus grands critiques d'art, « le nu n'est encore étudié qu'avec crainte par les peintres et admis par les classes lettrées qu'avec gêne » [1], c'était presque un événement. L'artiste qui gardait au cœur l'ineffaçable vision des statuaires antiques [2] et des coloristes modernes, y vit l'espoir de sa jeunesse réalisé, le chemin préféré entre tous s'ouvrant à lui, dans l'âge de la force, vers la fécondité et la gloire. Il fit un portrait de jeune fille d'une vérité et d'une délicatesse si scrupuleusement simples, que toute sensualité en est écartée. Fraîche, aimable, joyeuse au réveil, sa tête, glissée de l'oreiller plus bas que le corps, dans un jeune sourire, augmente l'effet charmant et chaste. C'était individuel et coloriste, d'un modelé achevé, à la fois savant et frais, profond et doux; on eût dit une toile d'Ingres peinte par un Corrège moderne, — je ne dis pas moderniste. La sérénité d'impression était telle que, dans les pays où l'on a l'habitude du nu, le tableau fut remarqué à peine; à l'exposition de Bruxelles de 1881, on n'y prit pas assez garde. En Allemagne, c'était, semble-t-il, le premier mot d'une révolution.

Le portrait se dissimulait sous un nom annonçant plutôt une étude : *Félicie*, comme l'artiste venait de donner à une magnifique tête de femme peinte dans les vigueurs de ton et les profondeurs d'expression de Titien, le nom de *Pensierosa* (1875). On s'étonna d'abord : Quelle hardiesse lui prenait-il, à ce peintre, homme du monde entouré d'estime et professeur

[1] Voir l'étude de L. Pietsch (novembre 1885), en tête d'une brochure : *Professor G. Graef und seine Werke*. Posen, 1888.

[2] Il avait fait un voyage d'Italie en 1872.

Digitized by Google

distingué? Dans le Nord, on déclara cela impossible. A Berlin, il y a des couches lettrées d'esprits libres, de femmes distinguées, où règne le goût. L'aristocratie s'en pique, la société juive en est pénétrée et l'Académie royale n'y est pas étrangère. C'est alors que l'artiste y entra, non sans doute pour des luttes qu'on était loin de prévoir, mais pour l'œuvre qu'on admirait. Le musée, cependant, a beau être glorieusement rempli de marbres nus, anciens et modernes; le préjugé n'est pas disparu pour la peinture. On clabauda, même dans certains ateliers. L'œuvre s'imposait : passe pour un portrait! mais il n'allait pas continuer comme cela, on l'espérait bien.

C'était compter sans l'enthousiasme du peintre. On raconte que, n'ayant pas pu, pas osé peut-être, demander à la jeune Française quelques poses de plus, mais ne voulant pour rien au monde laisser l'œuvre, la première œuvre de son genre de prédilection, sans y donner la dernière main, et ne croyant plus digne de l'art de l'achever de mémoire, même d'après l'esquisse finie qu'il avait et qui lui sera achetée cher, l'artiste, rentré chez lui, se mit en devoir de chercher un modèle d'atelier qui pût remplacer la jolie Parisienne, chose difficile, et qu'enfin il trouva au delà de toute espérance. Cela transforma l'œuvre entière, dit-on. En tout cas, il tenait sa voie, et tout son avenir en sera transformé. Si c'est un progrès à importer d'Italie, de France, de Belgique, dans son pays, l'Allemagne a encore bien des choses à apprendre et elle en a assez à enseigner pour vouloir fermer l'œil aux bons exemples. Enfin, la lutte pour le mieux n'est pas de nature à effrayer un artiste. Graef a pris pleine possession d'un genre supérieur, il ne l'abandonnera plus; et : « Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneur! ».

* * *

L'honneur devait lui coûter cher. Pas cependant plus que son prix, si la cause se gagne. Mais d'abord, ses satisfactions artistiques furent grandes. Quelle ardeur d'études nouvelles! Tous ses amis en témoignent, tous les critiques le constatent et ses ennemis n'en reviennent pas. Quelle abon-



Digitized by Google

dance de croquis, d'esquisses, de moulages ! Quelle activité et quelle verve de création ! Son genre idéal trouvé et un idéal de modèle le réalisant à ses yeux, chaque jour va être une révélation et une conquête. *Félicie* n'a été qu'un essai. C'est une grande conception qu'il faut à cette maturité d'imagination qui éclate. L'argent n'est plus un obstacle et les portraits peuvent être ajournés. Des toiles de trois mètres de haut ne seront pas trop pour l'envergure de ses rêves. S'il le faut, comme un musicien se fait une partition, il se créera un conte de fées pour avoir à peindre sa Vénus à lui, sortant des eaux dans la fraîcheur des éclosions printanières. Et déjà six toiles pareilles s'esquissent dans cet esprit où l'art suprême, si longtemps couvé, s'élance, lui aussi, à la lumière.

Ce n'est pas dans un atelier que les Vénus sortent de l'onde. Arrivé aux idées modernes, l'artiste n'hésite pas. « Je pris le parti, dira-t-il à ses juges, de faire les études nécessaires en plein air. » Il cherche donc, il cherche loin, bien loin, et fixe son choix sur l'île de Rugen. Il y a là des forêts, la grande nature, la vaste solitude et des eaux sous les grands arbres, restes de la forêt sacrée de la Déesse Hertha, a dit Houzeau. Il y trouvera bien quelque coin écarté, où d'être un grand artiste on ait la liberté, loin du regard des fâcheux et à l'abri des soupçons impudiques. C'est un désert qu'il lui faut; il le trouve à Binz. Là, au grand air, au beau milieu du paysage qui lui convient et en pleine clarté du jour, il verra, il étudiera, il rendra toutes les beautés de la femme. Le nu et le plein air, c'était logique, mais quelle audace et quelle révolution dans l'école de Dusseldorff!

Tout d'abord, en homme d'intelligence et de cœur, l'artiste a fait marcher de pair avec l'initiation de son modèle aux conditions du nu et aux difficultés des poses, son éducation artistique et morale. La jeune fille dont M^me^ Graef, la première, avait fait une tête d'étude, dont lui avait utilisé, en passant, les yeux pour achever le portrait d'une comtesse polonaise morte, n'était qu'un modèle sans notoriété : à peine quatorze ans. Dès qu'il y a vu éclore la beauté rêvée, il veut qu'elle devienne une femme distinguée. Elle s'instruit,

Digitized by Google

s'exerce au chant, à la musique, à la déclamation, au bon goût dans la toilette (il veut la voir habillée pour un bal et on lui en fera un grief), au confortable de la vie (il paye pour cela, autre grief), au respect de la langue et de soi dans la conversation. Aujourd'hui, elle doit apprendre l'orthographe et ses notes au piano. Demain, elle débutera au théâtre, écrira correctement, tiendra un salon, s'essayera à la poésie. Il lui fait visiter les théâtres et les musées et lui ouvre l'esprit au beau. Va-t-elle, enfant gâtée, le rejoindre à Londres, ils y verront des merveilles d'art, peut-être les grandes dames peintes sans voile par Van Dyck. Ainsi elle comprendra de mieux en mieux ce qui a inspiré à tant d'épouses, de filles, d'amies, de princesses, la confiance de donner à des artistes l'occasion de peindre la beauté de la femme. Le métier de poseuse trop souvent dégrade; la mission dont il lui montre partout les souvenirs et les gloires élèvera, au contraire, son esprit, la placera au-dessus des idées misérables, consacrera ses sacrifices de pudeur, réservés désormais à de grands sujets, à un seul regard, respectueux. Ce n'est pas un beau corps sans âme, modèle mercenaire, inerte ou coquet, qui peut l'inspirer. Plus elle deviendra une intelligence, une conscience, une dignité, plus elle réalisera ses aspirations, et si elle en arrivait à ne plus vouloir servir à personne de modèle, il serait heureux, sa première œuvre accomplie, de la laisser à un homme aimé, à une société convenable. On ne cherche ni ne se façonne une Aspasie, une Fornarine, une Mona Lisa, une Pauline Borghèse; son âge, d'ailleurs, ses mœurs et son respect pour sa femme l'arrêteraient. Le plus sûr, le plus noble est de faire d'une idéale beauté physique un être moral, une amie, une fille, une Lavinia, une Égérie. Déjà il lui a facilité quelques rapprochements avec sa famille; il lui prépare une position honorable au théâtre et lui fait espérer un rang honoré dans la vie privée. Quand elle va le rejoindre à Londres, ce n'est pas sans une dame de compagnie. S'il l'appelle à l'île de Rugen, sa famille y est installée à Sassnitz, avec lui, et c'est ostensiblement que son modèle le suit à Binz, où il cherche le plein air. Elle y est restée quinze

Digitized by Google

jours, dit-il; pendant ce temps, un de ses fils vient les voir et l'hôtelier attestera que la famille du maître y est venue à son tour, la veille du jour où Bertha en devait partir, laissant l'artiste achever seul ses études du paysage. Que pouvait-on faire de plus pour consacrer la légitimité de ces relations?

Bertha Rother devient donc pour lui une collaboratrice dont l'âme s'élève avec la sérieuse grandeur de son œuvre, dont la nudité s'épure sous les regards du talent créateur et du ciel chaste. Il n'est pas un artiste qui ne m'approuve si je répète que ces satisfactions sont grandes.

* * *

Pour nous, en effet, c'est chose dite : le nu est le sommet de l'art. Après les premières réactions contre les misères de la nudité du sauvage et surtout de l'esclave, qui semblent à la Bible une des hontes de la chute et font dire à Hérodote que « chez presque toutes les nations barbares, c'était un opprobre, même à l'homme, d'être nu », — en Grèce, pour ne parler que de ce peuple génial et de ce délicieux climat, l'homme ne tarda pas à être fier de la beauté du corps, qu'il va diviniser en la faisant servir à la représentation des dieux et des déesses. « L'usage grec, dit Pline à ce propos, est de ne voiler rien. » Si la femme, qui n'assistait aux jeux du gymnase ni du cirque, reste plus longtemps voilée, ce n'est pas sous des malédictions religieuses, mais dans le sanctuaire que prête la pudeur à la beauté. Dès les premières sculptures archaïques, Hercule est nu, Apollon aussi, et Persée, et les Lutteurs. On a gardé souvenir d'une statue colossale de Phidias qui était nue. Le Diadumène, le Doryphore, l'Apoxyoménos, de Polyclète nous sont parvenus, au moins par des répliques [1]. Ils sont d'une nudité triomphante. Le premier avait été payé cent talents (492,000 francs). Quand Praxitèle sculptait de même son Apollon Saurochtone et ses Régicides, Zeuxis depuis longtemps avait peint des femmes nues. Du temps de Pline, on voyait encore à Lanuvium, dans un temple en ruines,

[1] Voir RAYET, *Monuments de l'art antique.*

Digitized by Google

deux fresques : une Atalante et une Hélène, plus anciennes que Rome, sans vêtements toutes deux. L'usage semble admis du temps de Zeuxis, car des anecdotes généralisent le fait de l'étude directe du modèle. Pline raconte que ce peintre, qui avait représenté dans sa Pénélope la pudeur même : *mores*, dut faire un tableau pour le temple de Junon à Agrigente et voulut voir nues des jeunes filles du pays. Personne ne s'y opposa; il les vit et en choisit cinq qui lui servirent à rendre ce que chacune d'elles avait de plus admirable.

Plus tard, c'est Alexandre le Grand qui charge son peintre Apelles de représenter de même la plus chère de ses favorites, Pancaste. On court bien à cela des dangers. Mais ce danger est partout et, pour y tomber, il n'est pas besoin d'être artiste, ni de voir autre chose que deux beaux yeux ou un bout d'épaule, ni d'avoir des modèles cher payés ou offerts par des monarques. Quelle passion d'ailleurs est moins à craindre que celle qui inspira à Apelles des chefs-d'œuvre? Ce n'est certes pas celle qui fit perdre la vie au roi Candaule. Et chez l'artiste, elle semble tellement élevée que voilà des siècles qu'on répète l'anecdote, vraie ou fausse, qui prétend que le conquérant de l'Inde, voyant Apelles épris de Pancaste, vainquit le grand amour qu'il avait pour elle et céda sa belle favorite au peintre qui allait en faire sa Vénus Anadyomène, inspiré par un amour que respectait le maître du monde.

C'est Praxitèle qui étendit à la statuaire cette évolution si naturelle du génie antique. On raconte qu'il mit ensemble en vente deux Vénus; l'une était vêtue, l'autre non. Celle-ci, il l'avait représentée sortant du bain, pour que l'innovation, justifiée par la vraisemblance, choquât moins les habitudes. Le prix de l'une et de l'autre était le même, il l'avait voulu ainsi, et les habitants de Cos avaient la priorité du choix. Un sentiment de sévérité pudique leur fit préférer la première. L'autre fut achetée par ceux de Gnide. Mais entre la préférée à Cos et la rebutée : *rejectam*, dit Pline, quelle immense différence de réputation il constate! *Immensa differentia famæ!* « Par cette œuvre seule, Praxitèle illustra Gnide, » dit-il, et il

Digitized by Google

raconte que Nicomède ayant offert à la ville de payer toute sa dette publique au prix de la Vénus, les magistrats s'y refusèrent. « Il y avait à Gnide nombre de statues, dit-il encore; aucune n'égalait la Vénus et c'est elle seule qu'on glorifiait entre toutes ». Quand on lit ces quelques lignes qui commencent ainsi : « Avant toutes les œuvres, non seulement de Praxitèle, mais du monde entier, est la Vénus qui a fait naviguer tant de gens jusqu'à Gnide », on comprend quel progrès, quelle révolution l'auteur de tant de chefs-d'œuvre fit faire, par ce seul marbre, au génie grec : *Immensa differentia!* Qu'on suppose cet art avorté ou supprimé, qu'on s'imagine tous les chefs-d'œuvre pareils détruits, comme ont essayé de le faire les barbares et les chrétiens, la moitié de l'art antique et de l'art moderne depuis la Renaissance serait dans le néant : la plus belle moitié du génie humain ! Quel vide profond et quelle ombre immense sur l'histoire du beau! A peine y a-t-il un grand marbre sur dix dont le nu ne fasse pas le charme. Et conçoit-on Rubens, Jordaens, Titien, Raphaël, cent autres, sans ce rayonnement des chairs, sans cette glorification de la femme? Toute la terre en resplendit, dans les musées, les palais, les temples, les Vaticans même. Va-t-on supprimer, avec les Vénus et les Hélènes, les Galathées et les Psychés? Et pourquoi pas aussi les Vierges allaitant le bambino, ou Ève naissante, ou les anges de Raphaël?

Le nu est humain. Vivant, il est sacré pour la pudeur, adorable pour la passion. Sous le burin ou le pinceau, quand il arrive à l'art vrai, il est chaste comme la nature. Les mauvais sentiments qu'on apporte devant lui peuvent seuls l'avilir. Mais ce n'est pas lui qui est vil, c'est le spectateur. Par lui-même, il n'inspire qu'une admiration saine. Pline, qui aimait les anecdotes, s'amuse à noter des profanations de statues; cela ne lui donne pas une seule fois, à lui qui aimait bien plus encore à moraliser, l'idée d'une morale contre l'art. Michel-Ange, à qui Paul II faisait une objection, lui répondit : « Faites l'homme meilleur, le tableau sera bon, » et la chapelle Sixtine reste rayonnante de nudités. L'esprit

Digitized by Google

artistique moderne garde précieusement cette éducation supérieure et c'est un progrès des mœurs mêmes, car en divinisant le beau, on le moralise ; la plus haute mission de l'art est là.

L'artiste est homme, on le sait de reste. Mais on est bien homme, et dans le sens le plus bas, sans être artiste. Lui, au contraire, dans ses exaltations, a toutes les chances de s'abaisser moins. Le travail l'occupe tout entier, c'est pour créer qu'il observe, pour peindre ou sculpter qu'il admire. Sa vraie passion est son œuvre à faire. Connaîtrait-il rien de l'anatomie des muscles, du modelé des chairs, des poses du corps, s'il n'avait oublié le plaisir des sens pour l'étude du vrai? Un des premiers essais de Wiertz fut pour se représenter devant un modèle : la jeune fille, debout, gênée, agaçante, se découvre à demi : elle pense à l'effet de ses charmes. Le peintre, assis, taille un crayon, ne la regarde pas, médite sa composition : il ne pense qu'à l'effet de son œuvre. Sans cette absorption, il n'y a point d'art possible. Le préjugé ne comprend pas qu'on s'y oublie, que l'esprit l'emporte, que les sens abdiquent : « Est-il acceptable?... Aucun homme ne croira... », dira, à deux reprises, le ministère public. En effet, on est artiste et ce n'est pas en cela seulement que l'artiste se distingue de l'homme et des procureurs du roi. La langue est plus logique : ce n'est pas une femme qui pose, c'est un modèle, et l'œuvre est en danger si l'artiste sort de cette androgynie créatrice.

Lorsque, en 1879, la *Maerchen* fut jetée sur la toile et que l'artiste, en l'exposant à l'Académie de peinture de Berlin, se plut à en envoyer de grandes photographies à ses amis, nul ne s'y trompa : *Félicie* pouvait n'avoir été qu'un incident dû au hasard. Le *Conte de fées* était un manifeste. Graef avait pris parti : il se déclarait publiquement en faveur de son genre nouveau. « Je suis donc peintre et mon genre est le nu, » dira-t-il fièrement à ses juges [1].

Quand l'éminent critique Julius Lessing fit, devant la cour d'assises, un court historique du développement graduel

[1] Septième séance du procès, 5 octobre 1885.

Digitized by Google

des idées de l'artiste, « possédé du désir d'atteindre les hauteurs de l'art », il raconta avec quel enthousiasme son ami lui avait annoncé la découverte d'un modèle parfait et son projet d'aller le peindre « au milieu de la nature libre ». L'écrivain le prévint qu'on interpréterait cela à mal. Mais les objections, dit-il, laissaient l'artiste indifférent, « car il ne s'agissait pas pour lui d'une seule toile, mais d'un ensemble d'œuvres, comme Rubens fit d'Hélène Fourment toute une série de créations supérieures ». Combien y a-t-il de siècles que Platon mit en scène Socrate se découvrant, « tête nue et non plus voilée par une sorte de honte », pour parler, avec une exaltation qui lui était rare, du noble délire qu'inspire le beau. Le beau, l'une des trois choses divines avec le bien et le vrai, mais la seule qui reste visible à nos yeux. Le sage ne se dissimule pas la bassesse physique de cet instinct chez les natures basses; mais cette ardeur subite qui nous emplit l'âme lui semble si sainte, qu'il ne peut l'interpréter autrement que par le souvenir de la beauté éternelle, conservé d'une existence antérieure et qui se réveille à la vue de ses reflets sur la terre, et il la considère comme le foyer de toutes les fécondités, de toutes les grandeurs, physiques, artistiques et morales : « Celui qui, sans ce délire, entre dans le temple des Muses, s'épuise dans la stérilité, lui et son œuvre ». Ces époques de fécondité que glorifie le sage grec sont les années d'or de la vie. « C'est un grand bonheur, pour un artiste, d'avoir un modèle qui réponde à son idéal, » dira Graef.

* * *

C'est là que les préjugés attendent les artistes.

Il faut bien parler de ces procès. Je serai bref et réservé. Aussi bien, dans une époque où le sens de l'art est si exceptionnel ou si superficiel, que pouvait-on espérer de mieux que l'acquittement judiciaire? Et puis, après plus de trois ans, tout s'apaise.

Le premier de ces procès était tout bonnement misérable. On ne sait pas assez combien les classes influent les unes sur

Digitized by Google

les autres. Tout se tient : si l'étude du nu est suspecte, ceux qui s'y risquent, ayant à craindre le scandale, prêtent à l'exploitation, et c'est ainsi qu'un simple préjugé d'honnêtes gens favorise le crime des fripons.

Cette fois, un autre artiste — vieillard de 74 ans — était impliqué dans l'accusation. On demandait peu de chose : 1,000 marks, pour se taire. On se serait contenté de 100 marks, dira un témoin. Le vieillard montra sa porte à l'impudent. Gustave Graef offrit 10 marks, comme salaire. Dénonciation aussitôt, mais aussitôt condammation de ce chantage, qui sautait aux yeux. La mère du modèle en eut pour deux ans, son agent pour dix-huit mois de prison. C'était raide et mérité.

Mais tout n'était pas dit. Ce qui avait sans doute le plus excité ces braves gens à venger les mœurs, c'était de voir le peintre consacrer de fortes sommes à un modèle préféré. Pour rendre vraisemblable la dénonciation concernant leur fille, ils avaient appelé en témoignage la sœur de Bertha Rother, puis elle-même; et l'indiscrète question que le procureur du roi empruntera à ces honorables repris de justice avait commencé de se faire entendre : « Avez-vous eu des relations..., etc.? » Tous avaient nié. L'artiste aurait pu répondre que c'était affaire entre lui et sa conscience; qu'une femme qui accepte l'amour d'un homme lui confie son honneur, et qu'il n'est rien de plus immoral, donc de plus contraire à la justice, que de mettre un homme entre la réputation d'une femme qu'il doit défendre et un serment qui l'oblige à dire la vérité. Graef n'avait pas hésité à jurer. Un de ses confrères, M. le professeur Thumann, appelé en témoignage, déclarera qu'au premier abord, il avait trouvé cette acceptation de serment irréfléchie et avait soupçonné Graef ouvertement. Ce que l'artiste répondit lui parut décisif : « Rien de pareil n'existait entre nous. Il m'eût certes été plus commode de refuser le serment; mais c'eût été me placer dans une équivoque et je me suis cru obligé de le prêter dans l'intérêt de la vérité. » — « Depuis ce temps, avoue le témoin, j'ai toujours défendu les mœurs irréprochables de l'artiste »[1].

[1] 6e séance.



Digitized by Google

Ce serment va donner lieu à de nouvelles intrigues. Rien n'y sera épargné : supplications, avec rétractations écrites, pour que les artistes vengés appuient, par compassion, une demande en grâce des condamnés et leur payent le voyage pour l'Amérique; vol de lettres : « Comment vous êtes-vous procuré ces lettres? — Par intrigue[1]. — Comment le témoin a-t-il obtenu la lettre de Graef? — Je ne puis répondre, de crainte d'être poursuivi[2]; » menaces écrites à la jeune actrice, à Graef; lettre odieuse à l'artiste, remise à Mme Graef, qui la déchire, — et le président devra réprimer l'impudence de ricanement d'un des accusateurs : « Ah! on ne la produira donc pas! »[3]. La première parole du procureur du roi dans son réquisitoire sera pour exprimer son dégoût profond de ce que le défenseur appellera du brigandage.

L'artiste travaillait. Le premier effet de l'œuvre ne le satisfaisant pas, il l'avait reprise et ne pouvait se passer de son modèle. « J'y engageais mon honneur d'artiste, » dira-t-il au jury[4]. Pendant ce temps, huit mois environ, le dossier du faux serment se préparait dans l'ombre. On abandonne l'autre peintre qui n'y va pas de main-morte : « Pourquoi pas aussi lui? — Parce qu'il était trop grossier. — Vous croyiez donc à Graef plus de cœur? — Oui. » — Même pour cet homme de cœur, les prétentions sont inadmissibles. Il devrait déclarer, dans une demande en grâce, que ses dénonciateurs ont agi de bonne foi. Sur son refus, l'artiste est dénoncé pour faux serment. Un serment qu'il pouvait refuser, n'importe! Le parquet reprend pour son compte l'instruction commencée dans ces bas-fonds de honte. En deux jours, les 24 et 25 mars 1885, l'artiste, Bertha Rother, sa sœur, sa mère, sont mis en état d'arrestation. « Ma femme est libre, sécrie le dénonciateur, et le professeur est en prison. « Ils y resteront six mois.

« Le chantage est rare contre des innocents, » avec ce principe d'où part le ministère public et deux lignes de l'écri-

[1] 2e séance.
[2] 4e séance.
[3] 2e séance.
[4] Première séance du procès, 29 septembre 1885.

Digitized by Google

ture d'un homme, on peut le faire pendre. Les preuves manquent, mais il en faut bien peu devant cette chose si vraisemblable qui s'impose : « Est-il possible qu'un artiste, avec une telle femme...? » Dès lors, il n'y a rien à respecter. Graef avait dans ses papiers son testament cacheté : on en brise le sceau. L'aveu d'un serment faux ou de coupables relations ne s'y trouve pas, on le pense bien. C'est, au contraire, une justification d'outre-tombe de sa conduite, de son attachement à son épouse, de ses sacrifices d'argent pour son modèle, c'est-à-dire pour son art. « Pour cela, je n'ai pas manqué de fidélité à votre mère », dit-il à ses fils qui sont déjà des hommes de vingt-cinq à trente ans. « Je l'ai toujours placée haut et tenue en honneur. » Il explique que l'imagination ne peut conserver sa jeunesse sans renouveler des stimulants qu'on ne peut toujours attendre des circonstances ordinaires de la vie, et il conclut : « J'ai gardé cette liaison non par frivolité, mais dans des visées supérieures, et pour cela je compte que, comme toujours, vous me respecterez. »

Un père qui proteste, après sa mort, de sa fidélité à son épouse et veut rester honoré dans la mémoire de ses fils, voilà ce testament dont on voudra tirer un aveu. Ne suivons pas le ministère public épiloguant sur « les lacunes » du ménage de l'artiste. Voici aussi une lettre à Bertha où il lui rappelle tout ce qu'il a fait pour elle et l'engage à une vie honorable, l'encourage à un amour honnête. D'autres papiers étaient joints au testament. Graef les adresse à ses fils, à brûler par eux après sa mort, et en leur laissant la faculté d'en prendre connaissance. Il veut que toute sa vie leur soit ouverte. Ce sont les quittances de ce qu'il a prêté à la mère de Bertha pour que la famille pût prendre par le travail une position meilleure. Ce sont enfin des poésies : « Comment mêler des poésies à votre testament? — Je voulais spécifier nettement le vrai caractère de mes relations avec Bertha. » Dans l'une de ces poésies arrachées au secret de la mort, il l'appelle une rose sauvage qu'il a trouvée au milieu d'herbes folles. La forme en est rare, dit un document, et les journaux assurent qu'il y a dans le nombre de petites perles. Le procu-

Digitized by Google

reur du roi les commentera, les disséquera, en épluchera chaque mot, y incriminera des sens secrets, et cet ensemble d'interrogatoires, de bris de cachet, d'impurs soupçons, d'interprétations malignes, a été appelé par un journal de Berlin (méchant, dira le ministère public), une vivisection morale [1]. Le mot porte. Cette opération devait s'étendre aux poésies. On en lit à la deuxième audience, on y revient à la sixième; alors, l'artiste, perd son calme. Entendre ânonner ses vers, dénaturer sa pensée, autant voir sur sa rose sauvage de la bave. Il aide à déchiffrer l'écriture, rétablit la mesure, rectifie les mots; cela ne suffit pas; las de se sentir « vivisecter les entrailles », il produit lui-même de ses vers. Je traduis librement, par lambeaux :

Tu m'as permis, art radieux,
De voir les splendeurs de la terre,
De m'élever loin du vulgaire,
De dresser mon échelle aux cieux.

. . . . . .

Aussi, celle, de l'ombre issue,
Qui prête à mon tableau ses traits,
Oh ! qu'elle reste désormais
Telle que mon art l'a conçue !

. . . . . .

Puisse ce charme de beauté
Couver longtemps l'œuvre rêvée,
Jusqu'à ce que soit achevée
Ma fée, un lis de pureté,
Qu'au sein des ronces j'ai trouvée!...

. . . . . .

Puissé-je la sauver du mal :
Elle a fixé mon idéal !
Deux routes sont là devant elle ;
Si je pouvais guider son pas
Pour qu'elle ne s'expose pas
A la répentance éternelle !

Mais si le sort est envieux,
Je l'oublierai, tout charme cesse ;
Car moi, je dois marcher sans cesse,
Pèlerin du beau, l'œil aux cieux !...

. . . . . .

[1] Le mot est d'un jurisconsulte, M. Mittelstaedt, dans une consultation publiée : *Prussische jahrbucher*, novembre 1883, p. 506

Digitized by Google

Ces beaux vers sont lus entre deux variantes de l'éternelle question empruntée par les gens de loi aux gens de chantage.

Un autre grand moyen de l'accusateur est de mettre à nu la misère physique et morale de ces familles de modèles : intrigues, querelles, soufflets, cancans de servantes, écoutage aux portes, concubinage, ivrognerie, ignorance; rien n'était plus facile. Et à cette fange, comme il dira, il mêlera d'honorables artistes, un fils de « l'accusé », même sa fille, une jeune personne de vingt ans! Ce qui permettra à la défense de dire au jury : « Entre cette famille de dénonciateurs, d'un côté, et Mlle Sabine Graef, de l'autre, choisissez!»

Bertha Rother aussi, tout le monde est d'accord pour constater son éducation contrastant avec l'état cruellement maladif de sa sœur, l'infamie de ses dénonciateurs et les grossièretés de tant de témoins, dont l'un doit être renvoyé pour ivresse : — « Monsieur le tribunal, j'ai seulement bu un schnaps. » — « Bertha, dit-on, a l'aplomb de la scène, parle en termes choisis, baise les yeux et coupe court aux questions qui vont trop loin ». Quand on interrogera celui qui fut son « fiancé » : — « Son écriture a dû vous dénoncer un manque d'éducation? » il répondra : « L'écriture n'était pas belle, mais l'orthographe et le style étaient corrects. » C'est un jeune référendaire de distinction. Il l'a connue en 1883; elle était dans un théâtre, « actrice honorée », dit-il. Très recherchée, mais peu abordable, elle menait une vie correcte et retirée. Quand il put lui être présenté, il avoue s'être épris pour elle, non d'un intérêt passager, mais d'un grand amour. Elle ne lui a pas caché à qui elle devait tout: il a cru, il croit encore à des relations toutes paternelles entre elle et Graef et il témoigne de son respect pour l'artiste. La tenue de la jeune femme à l'audience plaidait aussi pour elle. Y lit-on des vers où elle s'essaye, elle se voile la figure. Lui demande-t-on son nom de théâtre, elle ne veut pas le compromettre : « Je refuse de répondre », et la cour cède. Quand on additionne les sommes données ou prêtées à sa famille, elle réclame : « Il y entre les honoraires de six ans de



Digitized by Google

pose », et l'artiste l'approuve. Le parquet n'ignore pas qu'elle savait lire à peine à quatorze ans. Dans ce pays où l'école est obligatoire, elle avait été à l'école six ou huit semaines[1]; puis on l'avait laissée vagabonder. Qui n'a vu quelque chose de pareil en Italie? « On laisse, ô Raphaël, mendier tes madones ! » Mais, de quatorze à dix-neuf ans, quels changements ! Il semblerait, n'est-ce pas, qu'attestée ainsi par le jeune magistrat, visible à tous les yeux, cette transformation méritait bien que l'on ne confondît plus la jeune actrice avec son triste entourage que Graef lui a fait quitter (encore un grief) et qu'il a essayé d'améliorer en même temps qu'elle (nouvelle preuve). On reprochera même à Bertha d'avoir eu un appartement que la police déclare princier, vu la chambre à coucher « avec un ciel-de-lit, » pendant que tout le reste de sa famille « campait ». Elle sanglotera alors. Mais on ne tiendra compte de rien. Le premier mot du président du tribunal à l'accusé est pour lui rappeler ce passé : « Il n'est donc pas arrivé à votre connaissance que Bertha Rother », etc. — « Le fait qu'elle était tombée si bas ne mettait donc pas à votre idéal une sourdine? » Ce dernier mot est-il une raillerie? Le correctif suit : « Ne vous êtes-vous jamais demandé s'il n'est pas des lois sociales qu'on ne peut enfreindre même dans le risque de perdre un modèle? » L'artiste répond simplement : Il s'est habitué depuis longtemps à l'indulgence pour des jeunes filles dont, par besoin, on fait des modèles et qui sont plus exposées que les autres. — Plus on accusait Bertha, plus il avait de satisfaction à suivre son relèvement. — Que de fois on doit se mettre au-dessus de toute autre considération en faveur de l'art! Mais il n'a jamais rien fait de contraire aux bonnes mœurs, et sa famille et ses amis étaient au courant de tout.

Il parle toujours avec une conviction calme; mais quand on semble insinuer que son serment a porté sur une équivoque, il se révolte : Il a nié, il nie encore tout ce qui pourrait offenser l'honneur.

[1] 1re séance. Déposition de Graef.

Digitized by Google

Des incidents ont égayé le sombre tableau où s'obstine l'accusation. A l'ouverture de la troisième audience, le ministère public se plaint qu'en rentrant dans la prison, Bertha Rother a reçu un superbe bouquet, et voilà qu'il requiert contre les roses. Gravement, le président donne des ordres pour éviter le renouvellement d'un pareil scandale; puis il reprend l'interrogatoire. On en était justement aux lettres de chantage et à la plus impudente de toutes, celle déchirée avec mépris par la noble épouse du peintre.

Ce même jour, quand le président trouvera utile de faire sortir la fière Bertha qui ricane, il recommandera à l'huissier de veiller à ce qu'il ne se passe rien d'inconvenant dans le corridor. Des roses fraîches, par exemple!

Un moment vint cependant où ce fut assez. C'était dans la huitième audience. On avait voulu interroger un monsieur, protecteur d'actrices; la défense s'y était opposée; mais, en revanche, le ministère public avait mandé le chef de la police des mœurs. Alors l'artiste se lève :

« Monsieur le président, j'ai intérêt à ce que MM. les jurés puissent se persuader, par leurs propres yeux, de ce qu'est mon tableau : *le Conte de fées.* »

Et il explique qu'une grande photographie en a été faite telle qu'il était d'abord, que si on la compare à ce qu'il est devenu après quatre ans de travail, en plein air, dans l'atelier, même dans la prison où il l'a presque achevé, on comprendra les soins que l'œuvre exigeait, le travail qu'il y a consacré.

Le procureur s'y oppose : « D'ailleurs, la vue d'un tableau ne prouvera pas que le peintre n'ait pas eu de relations intimes, etc. » Ce que l' « accusé » modeste ne dit pas, son défenseur va le dire : « Le jury comprendra quel intérêt, élevé, artistique, idéal, au lieu de basses passions, était ici en cause! »

Le président n'ose refuser, mais la famille Rother rentrera dans la prison, le public et les témoins évacueront la salle, et personne ne prendra la parole pendant l'exhibition. Enfin, il s'arrête à l'idée d'exposer le tableau dans la chambre des délibérations.

Digitized by Google

L'instruction n'en sera pas ébranlée, cela n'est pas à craindre, car le témoin qu'on va entendre demandera qu'il soit défendu aux journaux de reproduire sa déposition, et Graef devra encore rappeler que les gens qui n'ont aucune idée de l'art en interprètent les choses les plus simples au gré d'une imagination obscène ou de jalousies mauvaises.

Mais l'artiste avait étalé devant le jury une œuvre irréprochable, comme un lis pur au milieu des ronces d'un scandaleux procès. On peut revenir cent fois devant cette toile : c'est une apparition splendide.

* * *

Le tableau que l'artiste montrait au jury est d'une indiscutable chasteté. Une jeune fille qu'une fée malfaisante a enfermée dans le corps d'un poisson, sort de son enveloppe écailleuse que brise un prince changé en corbeau pour la délivrer. Mais les « accessoires » ne se remarquent guère. La jeune fille seule nous apparaît, resplendissante de fraîcheur, au milieu des roseaux, des arbres et des fleurs. Du sein de l'eau d'où sortent les larges corolles blanches du lis des étangs, au milieu de joncs en aigrettes, de sveltes tiges d'eupatoires et des jolies clochettes bleues de hautes campanules qui lui caressent presque la cuisse, le corps s'élance sur des jambes délicates, dont une seule touche le sol; le ventre s'allonge dans un profil, pudique sans draperie; la gorge, qui se renverse, dissimule de juvéniles rondeurs; un bras tendu en bas lâche la peau ennemie où s'acharne encore l'oiseau noir; l'autre s'étire avec tout le corps, et, se courbant au-dessus de la tête, soulève de la main le poids de longs cheveux d'un blond chaud, tombant en masses ondoyantes, dont elle retient une large touffe en l'air et qui semblent se déployer pour la première fois au jour qui les dore. Le rosé des chairs, les tons doucement bleuâtres de la hanche, le dos qui se cambre faisant ressortir une callipygie naissante, la finesse des jambes, enfin le modelé argentin que glisse le jour sur les lignes fuyantes du profil entier, prêtent à

Digitized by Google

l'élan une jeunesse virginale, tandis que des lèvres assez fortes, à demi ouvertes, qui respirent pour la première fois, et de grands yeux bleus étonnés, d'un éclat qui fait illusion, a-t-on dit souvent, et qui semblent pour la première fois sourire, s'emplissent avec ravissement d'air, de lumière, de vie, dans cette charmante tête qui est un portrait, mais un portrait arrivé, par une communion de six ans du maître et du modèle, à la vérité expressive d'une éclosion de fleur au soleil. La solitude est profonde, l'eau s'allonge dans un lointain sous-bois, et le désert tranquille, l'air sans un souffle, où passe à peine une libellule, le silence des fleurs, si on peut dire, dans l'extase de la nature, tout isole la vierge naissante et en écarte invinciblement ce qui ne serait pas l'admiration du beau et le respect de l'art. Nul n'hésitera à y voir, comme dans les marbres anciens, le triomphe du nu et il est rare qu'on l'ait traité d'une manière aussi respectueuse.

* * *

L'artiste, défendu avec vigueur par M. Kleinholz et avec émotion par un ami d'enfance, M. Simpson, fut acquitté ainsi que Bertha et sa famille. Mais le préjugé constaté par la presse et servi par des magistrats qui s'obstinent à lui emprunter ses raisonnements vulgaires et ses témoins les plus vils, « flétris hier en justice, devenus croyables aujourd'hui, » dira la défense — il y avait fort à craindre qu'il ne sortît vainqueur de cet étalage de vilenies, de cette enquête sans pudeur, et que, malgré la presse qui déclarait le procès une faute, malgré le jury qui donnait raison à la presse, il ne se sentît plutôt renforcé, ne se crût vengé même.

Cette prévention avait pour elle la police. Bertha à peine libre, le séjour de Berlin lui fut interdit. La belle actrice alla à Vienne, emportant peut-être son bouquet de roses; depuis, elle est devenue comtesse. La police s'en prit aussi au tableau. Pendant le procès, il avait été défendu d'en exposer la photographie; après l'acquittement, l'ostracisme est maintenu. Il est vrai que l'œuvre triomphante avait permis à la presse de

Digitized by Google

répéter, à l'honneur du pays, avec une variante moderne, le vers du meunier Sans-souci à Frédéric le Grand :

Oui, si nous n'avions pas de *jurés* à Berlin.

Mais ce que le préjugé avait surtout pour lui, c'étaient ces scrupules où se prennent vite les esprits simples : « Si cependant il y avait faux serment! » ces interprétations mesquines du vulgaire, jugeant les artistes à son aune : « Est-il probable que devant une telle fille... »; ce moralisme terre à terre ou cette hypocrisie de convention qui ne peut comprendre une beauté inusitée dans l'art; cette philistrerie, complice de toutes les persécutions, qui eût applaudi au bûcher dont fut menacé Benvenuto Cellini par des intrigues analogues et qui se met toujours avec les Anytus contre les Socrate et avec Cos contre Gnide.

Cette misérable idée qu'il est invraisemblable, impossible, qu'un artiste respecte une femme, soupçon aveugle, n'admettant pas d'exception, même en faveur des créations de l'esprit et d'un père de famille, a failli coûter sa liberté à un honnête homme et à l'art allemand un progrès.

Mais l'artiste? Que deviendrait l'artiste, sous la conspiration de cette pudibonderie aigue avec les vilenies du chantage? En combien de cercles n'osait-on plus parler de lui qu'à mots couverts! — « Qu'allait faire sa femme? » se demandait-on d'un faux air de mystère. Oh! pas de doute sur ce point! Pour ceux qui les connaissaient, leur entente ne serait pas troublée et la digne épouse marquerait hautement sa confiance pour l'artiste. Ce dut être longtemps peut-être l'unique reconfort de cette famille. Garder l'estime des siens, quel salut! On les disait en Italie, ils y resteraient longtemps et l'on eût insinué volontiers que ce serait, sinon sa dernière œuvre, au moins sa dernière figure nue. Il y a bien des ours qui tuent leur maître pour le préserver d'une piqûre de mouche, et pendant des siècles il y eut des vandales pour casser le nez et les seins de marbre des Hélènes et des Vénus.

Mais l'artiste : « J'y ai engagé mon honneur, » avait-il dit. Et ceux de ses amis qui n'étaient pas au courant ont dû

Digitized by Google

respirer, le jour où ils purent lire en tête d'une brochure, publiée à Posen : *Gustave Graef, membre de l'Académie de Berlin, et ses œuvres, — spécialement : le Conte de fées et les quatre Eléments*. L'étude qui l'ouvre est d'un des plus célèbres critiques d'art de Berlin, M. L. Pietsch. Elle montre que, dès 1885, le spirituel écrivain vint à la rescousse des droits du beau, en faveur d'un tableau « qui, dans l'art français, dit-il, eût fait l'objet des préférences du public et obtenu un vrai succès »[1]. Le reste montre la presse allemande suivant l'œuvre, par l'organe de ses meilleurs critiques, dans les années 1886-1888, de Vienne à Leipsig, de Prague à Wiesbaden, de Dresde à Cassel, de Hanovre à Kiel, à Dusseldorf, à Cologne, à Mulhouse (ici les éloges sont en français; dans les dernières pages, ils vont être en anglais). L'auteur en appelait au public, lui montrant l'œuvre qu'il avait montrée au jury. Il y ajoutait quatre petits tableaux, faits sur commande : *les Éléments*, où il persistait à peindre la femme nue, quand le sujet le demandait. La *Terre*, portant ses fruits et ses fleurs, est demi-vêtue; le *Feu*, brandissant son glaive l'est déjà moins. Mais l'*Eau*, que représente une jeune fille au bain, au milieu des roseaux, sortant de l'étang à mi-corps, est d'une pose gracieuse dans une nudité pleine de charme. L'*Air* rappelle le *Conte de fées* : La jeune fille, un bras au-dessus de la tête, les cheveux volant au souffle de la nature, l'œil dilaté, se cambre pour respirer à pleins poumons, du fond de sa jeune poitrine qui se déploie dans une beauté libre de voile. Il a peint aussi, blanc sur blanc, une jolie tête, entourée, jusqu'à la taille, d'un crêpe que la jeune fille serre d'une main. On lui a commandé enfin deux toiles, plus hautes que larges, où il a représenté deux danseuses, l'une brune, aux chairs fermes, dans une attente nonchalante du plaisir : *Avant la danse;* la seconde, blonde, penchée, regardant sa jolie jambe fatiguée, une main tenant encore le tambourin, l'autre pressée sur le cœur sous le sein nu : *Après la danse*. Études de femmes, demi-voilées,

[1] Un autre écrivain de premier ordre, M. Karl Frenzel abondait dans le même sens (*National Zeitung*, octobre 1885.)

Digitized by Google

variées de type et de coloris comme d'attitude et d'une véritable jeunesse d'exécution. Elles portent la date de 1887.

Une spécialité nouvelle, très appréciée pour l'ornement des salons, pouvait offrir à l'artiste autant de commandes qu'il avait eu autrefois et qu'il a encore de portraits; autant d'occasions de mettre à profit ses précieuses études du nu. Dans la limite du respect de son art, il ne s'y refuse point. Mais aussitôt les médaillons des *Quatre éléments* achevés, il les refait pour lui-même, en un format moins décoratif.

Ces sortes de commandes sont des auxiliaires utiles, des marques d'adhésion précieuses; mais tout n'est pas là. De cette époque date aussi un portrait de l'artiste par lui-même : un vert vieillard qui semble porter avec fierté, la narine un peu plus serrée, les responsabilités de toute une vie vouée au beau. Ce qu'il a rêvé surtout, c'est une nouvelle grande toile, le pendant du *Conte de fées*, et le temps ne lui manquera plus. La dimension sera la même : trois mètres de haut. On sait, par une autre brochure, qu'avant d'être montrée à Berlin, l'œuvre nouvelle a fait aussi son tour d'Allemagne et a été exposée, à partir du mois de juin 1888, à Munich, à Stuttgart, à Mannheim, à Darmstad, à Cassel. Quand elle reviendra dans la capitale, toutes ces œuvres seront réunies dans les salons de la Friedrichstrasse, y compris deux esquisses où l'histoire moderne est allégorisée : l'apothéose de l'empereur Guillaume IV et celle de Frédéric III.

Années fécondes pour un artiste qui n'est plus jeune. Il semble qu'assujettie trop longtemps aux conditions du portrait, son ardeur créatrice prenne la revanche, se donne carrière, et qu'importe l'âge à qui garde la vigueur de l'âme?

* * *

*L'Imagination persécutée* est datée de 1888. Il y avait dix ans qu'avait paru *Félicie*, trois ans que l'artiste était sorti de sa prison préventive, vengé par le jury. C'est son talent, cette fois, qui va le venger.

*Le Conte de fées*, *l'Imagination persécutée* se suivent comme le triomphe suit l'entrée dans la vie. L'une, c'est la naissance

Digitized by Google

de la beauté, du sein des eaux; l'autre, c'est son envolée au ciel. D'abord, l'imagination éclôt comme Vénus, sereine, naïve, ravie, dans sa première fleur, au milieu d'une nature riante, heureuse et discrète. Puis, devant les aboiements des hommes, la voilà, impétueuse et fière, qui s'envole, indomptable Psyché, au-dessus de la terre, par le seul élan de sa fierté! Laissant tomber son voile, qui la cache encore pudiquement, elle monte, les bras tout grands ouverts, s'emparant de l'espace, vers le ciel dont les nuages disparaissent à mesure qu'elle s'élève, et déjà ses yeux, les beaux yeux de la reine des arts, s'attachent à cette lumineuse patrie, tandis que sa lèvre s'ouvre, aspirant l'air qui l'attire, toujours plus pur. Cette ascension remplit toute la toile et atteint à la hardiesse dans la simplicité par la forte et souple cambrure des reins, le rejet hardi de la tête en arrière et le large élancement, sans efforts, des bras; par la montée naturelle du corps qui suit, se plissant à peine, et par la pose discrète des jambes, un peu serrées dans le haut, se séparant à partir du genou, d'un léger mouvement, pour compléter la vaste courbe de cet harmonieux envolement de vierge.

En bas, dans l'ombre, on voit un bûcher allumé, des bras tendant des chaînes, lançant des projectiles, arborant sur une stèle une sentence de mort, faisant des gestes de colère et de haine, ayant saisi, pour la retenir, son léger voile qui se déchire; çà et là, des têtes grimaçantes : — vague souvenir du moyen âge où l'on brûlait ces belles sorcières qu'on nomme l'Imagination, la Science et la Poésie, et qui grouille là servant de repoussoir à l'assomption radieuse.

Ce tableau, comme les *quatre Éléments*, a été acheté aussitôt par le propriétaire du *Conte de fées*. Heureux acquéreur, surtout s'il conserve ces deux œuvres capitales pour le jour où un grand musée d'Europe — il serait à souhaiter pour l'Allemagne que ce fût celui de Berlin — voudra posséder les deux tableaux, pour attester dans l'avenir le courage de l'artiste qui, le premier, osa prétendre à doter la peinture allemande d'un progrès auquel on est en droit d'associer le nom de Praxitèle. Il importe que de tels souvenirs restent à



Digitized by Google

l'histoire, d'autant plus que ce sont en même temps de grandes œuvres; et, si ce n'est à Cos, ce sera à Gnide.

Certes, de grandes œuvres. Et les *Apothéoses* les suivent de près. Si l'on s'en tenait à la description, elle courrait le risque de laisser l'esprit assez froid : c'est l'écueil des allégories. Allez à l'œuvre, jetez un regard sur les photographies seulement. Quelle clarté et quelle verve! Qu'importe le nom des génies et leurs attributs? On ne voit que l'ampleur simple du sujet, exprimé en un groupe principal dont le reste se détache nettement pour former un admirable ensemble. Ici, en haut, au coin de droite, un aigle vole, montant au large, marquant la route, précédant l'illustre mort. Tout le milieu appartient à l'empereur. Paisiblement couché, la tête d'un calme parfait, d'un dessin profond, il paraît s'être endormi en priant. Quatre jeunes filles le soulèvent, deux aux aisselles, deux aux pieds, et le corps, soutenu plutôt que porté, s'élève doucement. Celle des jeunes filles qui le tiennent sous les bras, qu'on voit tout entière et qui dépose sur son front un baiser discret, est d'une grâce antique; une autre qui vient de quitter terre et qui monte debout, touchant ses pieds, est d'une sveltesse d'élan qui s'harmonise avec la gravité des deux autres génies féminins, tandis que sur le sol, la Prusse et la Germanie, debout, contemplent ce groupe ascensionnel, dont la courbe large et variée, remplit du haut en bas toute la toile, dans une majestueuse sérénité. Pas un effort et l'effet est obtenu. — L'*Apothéose de Frédéric III* rivalise, dans les mêmes notes, de simplicité puissante. L'aigle ne guide plus, il lutte. Il a eu à défendre le héros d'un serpent qui lui lançait son dard par derrière comme l'envie; mais le bon ange de la famille, la reine Louise, son aïeule, est déjà là. Adorable de douceur, elle l'accueille, pour le couronner, dans le ciel où il s'élance de lui-même, tendant les bras et gardant sur ses traits des traces de souffrance. Ces deux personnages suffisent à tout. La Prusse et la Germanie sont remplacées par une femme qui pleure. On croit voir la patrie, ou la muse du progrès, au désespoir. Elle gravait sur un monument, à côté de ses plus belles vic-

Digitized by Google

toires, ses plus hautes idées, sa main a été arrêtée au moment où elle y inscrivait la plus sainte de toutes, et elle a laissé inachevé sur cette tombe le nom de la Tolérance. Alors elle est tombée de son long, à plat, sur la terre. Il faut y regarder de près pour saisir l'inscription; ce qui frappe, c'est la prostration de cet admirable corps qui s'étend sur presque tout le bas de la toile, tendant encore une palme, et qui y marque, sous le crêpe noir qui le dessine, le deuil de la patrie. Rien, dans ces deux œuvres, de 1m30 de haut, ne peut distraire les yeux de cette sûreté de moyens, de cette clarté lumineuse de sujet, de cette *maestria* d'exécution, de cette fougue sereine de l'ensemble qui remplissent l'esprit d'un sentiment de grandeur.

Ces esquisses seront-elles exécutées? Qui peut en répondre? En tout cas, le maître berlinois aura fait preuve de fécondité et de maturité en des sujets qui ne donnent prise ni aux chantages, ni aux procès. Jamais peut-être il n'a fait si grand, si simple. Que nous sommes loin du Passage du Rhin et de Fernande de Schmettau ! Les étapes d'un artiste comptent dans sa vie et dans son œuvre ; on comprend mieux où il est arrivé en voyant d'où il est parti et par où il a passé. Lui, le voilà au faîte. Et ce n'est pas fini. On annonce une nouvelle œuvre, toute différente, qui va s'ajouter à la collection de la Friedrichstrasse. C'est un naufrage, et déjà l'on se demande ce que seront ce ciel de tempête avec le filet de sang du soleil couchant, et cette mer dévorante, et cette Nixe s'acharnant à saisir le héros scandinave et à l'entraîner, dans son féroce amour, à l'abîme. C'est qu'on ne fait pas de si profondes études, de si grands progrès en un genre supérieur pour rester en arrière dans le reste. Cette variété est un des traits de la force acquise.

Oh! oui, la presse, dans ses sympathies presque générales pour Graef, représentait autre chose que la pensée de quelques écrivains. « Ce que l'instruction a trouvé là devant elle, a dit un des défenseurs de l'artiste, c'est l'opinion publique. » Il aurait pu ajouter sans craindre d'être récusé : l'opinion de tout ce qu'il y a d'éclairé dans les deux mondes.

Digitized by Google

Faut-il donc le répéter sans cesse : l'art civilise. Sans lui, l'homme reste à l'état brut, on doit savoir cela. C'est lui qui donne, physiquement et intellectuellement, à nos villes, une physionomie, la physionomie de la civilisation. Partout, depuis le journal illustré jusqu'aux riches musées de peinture, depuis l'orchestre de village jusqu'aux concerts de musique classique, depuis le moindre objet où l'art industriel met sa marque jusqu'aux grands monuments, depuis les collections de chefs-d'œuvre littéraires à deux sous jusqu'aux ardentes fécondités des lettres modernes, on en jouit sans y réfléchir, on le respire comme un air tonique, il entre dans la vie de tous les jours et avec lui quelque chose dont le but positif n'apparaît point et qui est indispensable, ce quelque chose de délicat, de vivifiant, d'ami, qui réjouit les yeux, rapproche les mains, grandit les cœurs, et quand le goût entre dans les besoins généraux, les traits mêmes s'embellissent, la pensée prend de l'envergure, la parole de l'éclat, les relations du charme : il prête des grâces à la beauté et humanise l'amour.

On aurait donc cru l'art en possession de ses droits, assuré d'une autonomie complète, maître de ses procédés, maître de la nature, de la beauté, du plein air, du soleil. Peut-être se serait-on dit qu'il aurait à se défendre lui-même des abus de sa liberté plutôt qu'à y redouter des entraves. Et c'est au point que d'excellents esprits pensent qu'il ne faut pas même réprimer ses écarts les plus laids, si cruel qu'il soit de voir attenter à une chose aussi sainte. On aurait cru surtout que nulle part, dans cette Europe qui se glorifie de tant de musées, on n'oserait mettre à la gêne cette éclosion, plus délicate que celle des plus rares fleurs, des rêves de l'artiste, éclosion qui ne se produit qu'à ses heures, en de rares conditions, où le génie inné ne suffit même pas sans des circonstances d'esprit et de cœur favorables. Et si quelque scrupule se plaçait encore en travers, on comptait sur un soulèvement d'opinion défendant ce qu'il y a de plus exquis dans les fécondités de la nature : la création du beau.

Considéré à ce point de vue, ce procès dans la patrie d'Albert Dürer et de Kaulbach, d'Holbein et de Cornelius, de

Digitized by Google

Lucas Kranach et de Menzel, est « une faute » : La presse allemande a bien dit. L'honneur de l'Allemagne y serait compromis s'il ne s'était trouvé, pour le dégager, des puissances plus humaines que la police et le parquet. Le jury l'a fait, la presse l'a fait pendant le procès, l'a fait à chaque exposition nouvelle; l'artiste l'a fait enfin en créant, et le reste peut s'oublier : le succès de sa dernière exposition honore un pays de haute culture.

L'art, comme les lettres, en Allemagne, a eu de glorieuses destinées et s'est fait une belle place dans la vie moderne. On ne sait vraiment quelle grandeur on aurait pu lui souhaiter de plus, si ce n'est celle-ci. Gustave Graef aura la gloire de l'avoir abordée au risque de tout perdre et d'y avoir réussi par une honorabilité au-dessus du soupçon et des œuvres à l'abri de tout reproche. Heureux l'artiste qui trouve dans son art des satisfactions aussi nobles! Quand il n'est plus, on les dit sublimes.

CH. POTVIN.

6 décembre 1888.



Digitized by Google

# GRITTE

## NOUVELLE

Pour ma sœur aînée.

### I

Je venais lire l'*Indépendance,* tous les soirs, en quittant vers six heures le cabinet sombre du patron qui guidait alors dans les ardus sentiers du Droit mes premiers pas hésitants de stagiaire, et tous les soirs, en arrivant au *Café de la Régence*, près le Théâtre-Français, je trouvais occupée la place à côté de celle que d'un accord tacite le garçon me réservait. Et c'était toujours, invariablement, la seule et même personne : un monsieur vieux dont les habits aux boutonnières faisant poche, usés jusqu'à la trame par le frottis anxieux de la brosse, criaient l'inavouée, mais digne misère. Je pronostiquai en lui, du premier jour, un ancien officier supérieur : son impériale d'abord, une impériale toute blanche, admirablement soignée, son haut col et sa cravate, nœud de soie noire s'entortillant trois fois autour du cou, comme on les voit sur les portrait anciens, puis surtout ses insignes de décorations, non une rosette, mais un petit rectangle allongé de ruban aux couleurs fanées où le rouge de la Légion d'honneur s'alliait au vert et au bleu d'autres ordres.

J'avais deviné juste, car un jour que mon voisin avait, s'impatientant, réclamé le journal *la Liberté* : « De suite, M. le colonel! » avait répondu le garçon.

La *Liberté* partageait avec deux autres journaux, le *Figaro*

Digitized by Google

et le *Charivari*, l'exclusif honneur de servir de lecture journalière au colonel, qui les lisait tous trois sans omettre une ligne de texte, depuis l'article chronique de la première colonne jusqu'aux derniers « Échos de théâtre ». Il lisait lentement, posément, le journal mis à plat sur le marbre de la table, la tête appuyée sur la main gauche, tandis que la droite, tenant une loupe à monture d'écaille, allait continuellement, suivant d'un bout à l'autre chaque ligne d'impression. Les trois journaux lus et son mazagran vidé, il remettait dans un étui de cuir souple sa loupe d'écaille, appelait le garçon, payait, puis s'étant fait aider à mettre son paletot — une vieille houppelande de couleur brune passée, — il sortait en s'appuyant sur sa canne à pommeau d'ivoire jaune.

J'avais fini par m'habituer tellement à le voir, tous les soirs, assis à côté de moi à la table du café, que certes il m'eût semblé manquer quelque chose, si un soir je ne l'avais pas trouvé lisant, sa loupe à la main, un de ses trois journaux, ne s'arrêtant que pour avaler de temps en temps une gorgée de café ou prendre, dans une tabatière de corne presque diaphane, une pincée de tabac en poudre.

Un beau jour, un dimanche, je trouvai *ma* place occupée, ma place d'où j'apercevais, quand le tain des buées n'aveuglait pas les vitres, la coulée large de l'avenue de l'Opéra, qui se mouchetait de vacillantes lumières, puis, plus à droite, les queues bourdonnantes qui se formaient sous les arcades du théâtre entre des barrières Nadar que défendaient, l'arme au bras, deux gardes de Paris semblant, pomponnés et jolicts dans leur fantaisiste tenue bleue à fourragères orange, deux figurants mis au dehors pour amorcer la foule.

Oui, ma place était prise, sans plus de cérémonie, et cet éhonté usurpateur, qui semblait ne se douter point de l'effroyable passe-droit qu'il venait de commettre, était une fillette aux grands yeux bruns étonnés, une petite figure pâle à l'expression souffrante, mais si jolie cependant malgré cela, et si attirante que, sans souffler mot de mon prétendu droit, j'allai, me faisant aussi petit que possible, m'installer à côté d'elle. Curieusement elle me regarda un instant, puis se

Digitized by Google

replongea dans la contemplation d'une gravure de l'*Illustration* qui représentait un naufrage en pleine mer.

Puis, comme elle ne comprenait pas bien tout, elle toucha timidement du doigt la manche du colonel, lequel était en plein dans les *Télégrammes et Nouvelles* du *Figaro*. Or, c'était là, je le savais de science personnelle, la partie du journal que le vieux monsieur lisait avec le plus profond intérêt; malheur au fâcheux ou au garçon qui, en ce moment de patriotique anxiété — on parlait beaucoup alors des armements de l'Allemagne — s'approchait de lui pour lui crier à l'oreille : « Après vous l'journal, s'il vous plaît! »

Il levait alors sur l'interrupteur des yeux féroces sous le hérissement de ses sourcils blancs et, les dents serrées, il articulait : « Fichez-moi la paix! » puis reprenant sa loupe, il se remettait à la dépêche suivante.

Je m'attendais donc, au moment où la petite le dérangeait, à un « Laisse-moi tranquille!... » proféré d'un ton de profonde humeur, pour le moins. Eh bien, pas du tout! Au léger contact de la main de la fillette, il déposa sa loupe sur le journal, — je pus lire alors, ridiculement grossi par la convexité du verre, l'en-tête de la dépêche abandonnée : « Essai de mobilisation en Silésie », — et se retournant vers la petite, il lui demanda avec un sourire de bonté que je ne lui avais jamais vu et qui me déplut presque, comme un contre-sens :

« Que veux-tu, Gritte? »

Gritte!... C'était bien le nom que vaguement je rêvais à cette douce enfant d'une pâleur exquise d'hostie, aux grands yeux bruns étonnés et tendres! Si elle se fût appelée Diane ou Laure, cela m'eût choqué, peiné même, tant eût été grand et attristant le contraste du nom prétentieux et de la fillette maladive et charmante, tandis que ce « Gritte », câline abréviation de Marguerite que devait avoir inventé la chaude tendresse d'une mère, s'harmonisait si délicieusement avec celle qui la portait que, depuis, je n'ai pu jamais prononcer ce nom à la résonnance éteinte comme une étoffe aux couleurs adorablement passées, sans revoir, comme ce jour-là, assise à côté d'un vieillard, la tête brune cachée sous une

Digitized by Google

capeline à glands de soie, une petite fille pâle et qui regardait une illustration.

Et, tandis que le colonel se penchait vers elle, du bout de son doigt qui se noircissait au contact de l'encre d'imprimerie, elle suivait les traits de la gravure...

« Dis, grand-papa, pourquoi donc qu'ils restent tous sur le bateau alors qu'il y a encore une barque vide là, à droite?

— Parce que le devoir du capitaine et des officiers est de rester sur leur vaisseau tant que celui-ci n'est pas absolument perdu.

— Alors, le bateau n'est pas perdu?... Mais regarde ces vagues et ces matelots qui sont emportés dans la mer... Quand on tombe dans la mer, est-ce qu'on se noie toujours?

— Presque toujours. »

Alors elle frissonna et tourna la page.

C'était un paysage de neige, un coin d'hiver en Russie ou en Scandinavie. A droite, des taillis sombres de sapins où pointaient de-çi de-là les silhouettes spectrales de quelques bouleaux aux troncs de papyrus. Le blanc tapis de neige se tachait de traces noires d'un passage de bêtes et là où elles s'arrêtaient, on voyait, derrière une petite colline couverte de bruyères poudrées à blanc, elles aussi, passer le museau pointu d'un renard.

Le colonel avait repris sa loupe et s'était remis à ses *Dépêches et Nouvelles*. La petite eût bien voulu savoir pourquoi le renard s'était mis en embuscade derrière ce monticule et ce qu'il guettait de son œil scintillant d'attente ; mais « grand-papa » lisait son journal, et elle venait de le déranger.

Heureusement, une diversion se produisit : on apportait son café au colonel et une tasse de chocolat épais et crémeux pour la fillette. Tout aussitôt le renard au museau pointu embusqué derrière la colline couverte de bruyères cessa de la préoccuper : elle referma l'*Illustration* et se mit, avec des gestes graves et des minauderies d'un exquis maniérisme, à attaquer son chocolat.

Si peu d'expérience du monde que j'aie, je sais cependant fort bien que le vrai, le seul moyen de se faire agréer des

Digitized by Google

petites filles, c'est tout d'abord de faindre voir en elles des *demoiselles* dignes déjà d'un certain respect incompatible avec le *tu* ou la *petite* dont les enfantelets seuls s'accommodent encore. Aussi fut-ce avec un air prodigieusement grave que, m'inclinant vers la fillette, je lui demandai « si mademoiselle me permettait de prendre l'*Illustration* ». Et « mademoiselle » s'interrompit tout exprès pour me le permettre, avec un sourire de condescendance et d'aimable protection.

Quelques minutes après, comme j'étais à mon tour arrivé au renard guettant dans la plaine de neige, je sentis une petite main très douce se poser sur ma manche, tandis qu'un mignon gland de soie blanche me frôlait au menton.

C'était la curiosité non satisfaite de tout à l'heure qui revenait, plus intense. Mais aussi, pourquoi l'image ne disait-elle pas dans quel but le renard s'était caché là?

« C'est un lièvre qu'il guette, murmurai-je, comme me parlant à moi-même.

— Vous croyez? fit Gritte vivement. Mais où est-il, le lièvre? »

C'est ainsi que la glace se rompit entre nous, et se rompit si bien que quand le colonel se leva, le *Charivari* terminé, nous en étions encore à la dernière gravure, qu'elle m'expliquait, elle, maintenant.

« Chacun son tour, n'est-ce pas? » m'avait-elle dit, en me coupant la parole.

En partant, elle me dit « au revoir », gentiment; je crois même qu'elle me donna à serrer sa petite main droite, gantée de filoselle, tandis que le colonel m'honorait d'un coup de chapeau, militairement correct.

## II

Paris seul a de ces hasards.

Je rentrais un soir chez moi — c'était rue de la Harpe, en plein *Quartier* — lorsque arrivé devant la loge du concierge, qui, par un carreau mobile, me tendait ma correspondance, deux lettres et un journal, je vis, montant l'escalier, une

Digitized by Google

houppelande brune de couleur passée, et dont le capuchon abaissé montrait la doublure d'étoffe rouge. Mon colonel du Café de la Régence! Ce devait être lui, c'était sa houppelande à capuchon, sa lourde canne qui frappait les marches de l'escalier; puis, à un tournant, j'avais cru voir une barbiche blanche, en impériale.

Nous montâmes ainsi, l'un derrière l'autre, un, deux, trois étages. Où donc allait-il si vite, sans même s'arrêter aux paliers pour reprendre haleine? J'habitais au quatrième. Je crus un instant qu'il allait y sonner. Mais non, il continuait. C'était donc au cinquième qu'il allait, car au delà il n'y avait plus que des mansardes de domestiques. En effet, ce fut au palier suivant qu'il s'arrêta. J'entendis le cliquetis d'un trousseau de clefs, puis la porte qui s'ouvrait, un rire frais et joyeux qui s'épandait en trilles, puis tout à coup plus rien, la porte s'était refermée.

Quelque huit ou quinze jours après, j'étais, de voisin inconnu et étranger, devenu l'hôte, toujours accueilli d'une solide poignée de main du colonel, le confident et ami de Gritte.

Comment il se fit? Ma foi, je ne sais; encore un gros hasard, probablement.

Quel intérieur charmant que le leur, quel logis simple et propret, mettant avec ses meubles anciens à l'air respectable de pièces de famille, ses cadres dorés — presque tous des portraits — accrochés aux murs, comme un coin de province, familiale et douce, dans cette grande maison parisienne où vingt ménages — vrais ou faux — vivaient côte à côte dans la promiscuité des cloisons minces et des paliers communs, sans se voir ni se connaître, comme dans une hôtellerie ouverte à tout venant!

Infiniment touchante — et infiniment simple, leur histoire: la maladie et la mort s'acharnant sur une famille unie, heureuse, frappant le père d'abord, d'un coup brusque — une congestion cérébrale qui l'abattit, un matin, vers dix heures, au moment où il franchissait le seuil du passage de l'Opéra,

Digitized by Google

la mère ensuite, minée sourdement d'une maladie de poitrine, et en allée tout doucement, deux ans après, à la saison mortelle des primes froidures. Et alors l'aïeul et la petite-fille, restant seuls au monde, racine et cime fleurie mais gracile et frêle de l'arbre familial, dont le tronc, exubérant et fort, avait été brutalement abattu, émietté !

Certes, le désespoir avait été immense, sans bornes la douleur. Mais le colonel Morand était de ceux que les épreuves suprêmes courbent — oh ! jusqu'à terre ! — mais point ne brisent. Dès le lendemain de la mort de sa fille, il avait pris avec lui, installé dans son home propret de vieil homme sa petite Gritte, alors âgée de sept ans. Et là, toujours souffreteuse et pâle, le visage affiné d'une blancheur presque maladive où transparaissaient en filets bleuâtres les veinules des tempes, Gritte avait grandi, hâtivement, entre les gâteries de son père-grand et les humeurs souvent grognonnes de la vieille Sophie, entrée dès ses quinze ans au service des Morand.

Depuis le commencement de l'hiver cependant, la fillette semblait moins gaie, toussotait souvent, surtout en ces jours de brumes et de pluies lentes où il semble que l'atmosphère des chambres même les mieux closes soit trempée, pénétrée d'humidité glaciale. Elle ne se rappelait pas, cependant, où elle avait bien pu « attraper » ce gros rhume qui ne voulait pas finir.

En ces jours de tristesse, je ne voyais pas, à l'heure coutumière, le colonel venir lire ses trois journaux invariables. Mais, en revanche, à ma rentrée le soir, j'étais sûr, en montant l'étage qui me séparait de mes grands amis, de trouver Gritte gravement installée sur une chaise, copiant un exemple de Noël et Chapsal ou absorbée dans une multiplication où les chiffres alignés, de gros chiffres enfantins et monstrueux, semblaient symboliser la mentale souffrance de leur lourd maniement.

Le colonel, le dos tourné au feu, lisait le *Figaro* qu'il avait fait prendre à un kiosque du boulevard voisin.

J'étais reçu comme un triomphateur : Noël et Chapsal

Digitized by Google

claquait, les cahiers se refermaient, souvent même sans papier-brouillard intercalé, encriers, plumes, règles, tout disparaissait comme dans une féerie à trucs, et Gritte, se levant tout heureuse, allait chercher sur le rayon inférieur d'une armoire-bibliothèque un volume du *Magasin pittoresque*. Alors commençait ma mission. Je devais connaître et savoir tout, décrire toutes les familles possibles des caméléons et reconstruire l'empire des Mèdes ou les dynasties des Rhamsès d'Egypte — sur le vu d'une vignette ou d'une gravure sur bois. Et, jamais satisfait, mon adorable bourreau tournait et tournait les pages, me laissant à peine reprendre haleine.

« Et ça, que ça veut-il dire? »

Mais tous les soirs, ce n'était pas ainsi. Gritte me relayait, elle aussi savait me dire des histoires, et quelles histoires charmantes, mignonnes, naïves comme elle-même, contées ses grands yeux rêveurs fixés sur les miens, avec un sérieux comme n'en ont que les enfants.

« Ainsi, me dit-elle un soir après que je lui eus lu *La petite vendeuse d'allumettes* d'Andersen, et cela sans que sa question eût le moindre rapport avec ce qu'elle venait d'entendre, le ciel, tu crois pour sûr que c'est un grand rideau bleu et que les étoiles, ce sont les clous qui le tiennent, dis? tu crois ça, toi?

— Mais... oui, Gritte.

— Eh bien, ce n'est pas ça du tout! s'exclama-t-elle en battant des mains. Le ciel, c'est un grand rideau, ça c'est vrai... et, ce disant, elle était redevenue toute sérieuse et son front se plissait comme pour une explication ardue... Les étoiles ce sont comme... Mais, dis, tu as déjà été au théâtre, pour sûr? Moi aussi, j'y suis allée, l'an passé, à la Gaîté, pour voir le *Petit-Poucet*... tu te rappelles ce gros vilain ogre qui avale des hommes tout habillés...? Eh bien, au théâtre, il y a un grand rideau, n'est-ce pas, qu'on descend aux entr'actes? Et dans ce rideau, tu n'as jamais vu un trou tout rond par où l'on voit des yeux qui vous regardent? Eh bien, les étoiles, c'est des trous aussi, par où l'on voit ce qui se passe au ciel!

— Comment, ce qui se passe au ciel?



Digitized by Google

— Mais oui!... tu ne crois pas? Mais viens donc voir ici...» Et elle descendit de sa chaise, me prit par la main et m'attira vers la fenêtre. Du cinquième, où nous étions, nous pouvions, en écartant les rideaux, voir tout un bout du ciel. Justement ce soir, il gelait dur et la voûte céleste resplendissait comme la vitrine d'un joaillier.

— Tu vois cette étoile bleue, là à droite, reprit Gritte. Regarde-la bien; tu vois comme elle brille, puis elle a l'air de vouloir s'éteindre, puis maintenant elle brille comme avant. Et l'autre, là, à côté, c'est comme ça aussi, et... toutes! Si elles brillent comme ça, c'est que le ciel est éclairé à l'intérieur...

— Avec quoi, Gritte?

— Avec la lune, tiens!

— Mais elle est là, la lune.

— Mais pourquoi n'y en a-t-il pas deux ou trois... Si nous en avons une, le bon Dieu peut bien en avoir une aussi...

— C'est juste, Gritte... Mais, dis-moi, que vois-tu à travers ces trous qui sont les étoiles?

— Je vois des anges avec de longues robes d'argent, des saints et des saintes en robes blanches qui traînent... Tiens, maintenant, vois-tu cette traîne là...? L'étoile qu'elle me montrait venait de s'obscurcir pour un instant, puis elle se remit à scintiller...

— Elle est passée..., murmura la petite.

## III

Un soir — il avait fait sombre et noir toute la journée, — une grosse nouvelle. J'avais vu, dès mon entrée, qu'il s'était passé quelque chose. Le colonel s'était levé vivement pour venir me serrer la main, tandis que Gritte, au contraire, n'avait pas sauté de sa chaise, laissant encrier et plume à leur place, à côté de Noël et Chapsal, qui, insolemment, s'étalait, grand ouvert. Puis, un moment après, Gritte me disait tout : ils quittaient la maison pour aller se loger à l'autre bout de Paris, dans le quartier des Ternes. Il le fallait,

Digitized by Google

avait complété le colonel, l'enfant grandissait, elle devait s'instruire, aller en classe, et justement une occasion s'offrait: une dame, ancienne amie de la famille qui dirigeait là-bas, près de l'Arc de l'Étoile, un excellent pensionnat de jeunes filles et qui voulait prendre Gritte en demi-pension — à titre gracieux. Avec la fragile santé de l'enfant, on ne pouvait songer à lui faire faire cette course soir et matin, même en omnibus, et jamais non plus le colonel ne se fût résigné à ne voir sa petite Gritte qu'aux jours de sortie ou aux heures de parloir.

Et tandis que le colonel, debout devant moi, m'expliquait tout cela, Gritte avait pris mes mains entre les siennes et me regardait de ses grands yeux, tristes à pleurer.

« Tu viendras nous voir tout de même? demanda-t-elle, en hésitant un peu.

— Bien sûr!

— Souvent?

— Mais, fillette, interrompit le colonel, sais-tu bien que c'est indiscret, de prier comme cela? »

Quinze jours après, le changement de demeure s'effectuait. Gritte n'allait pas mieux, toussant toujours, sortant peu; mais il fallait bien se décider. La veille déjà, les meubles étaient partis, sauf les lits et les chaises. Vers midi, cela aussi fut emporté. Alors, la vieille Sophie s'en fut place Saint-Michel chercher un fiacre et, quand les malles furent descendues, Gritte s'enveloppa toute dans un grand châle de cachemire dont les franges, par derrière, lui tombaient aux talons.

« Viens-tu, grand-papa? »

Elle souriait tandis que, sans vouloir entendre ses protestations, je la soulevais dans mes bras, elle souriait en prenant congé, d'un regard long, de la petite chambre familiale où les meubles défunts faisaient de grands trous vides, nue désespérément et triste avec ses murs lisses, ayant, de-ci de-là, des salissures allongées et des éraflures blanches aux places où des clous avaient été arrachés. Tout en haut, près de la plinthe, deux gros crochets s'enfonçaient encore, avec un air d'acharné cramponnement.

Digitized by Google

Elle souriait — de son toujours même sourire si exquisement triste dans sa pâle figure souffrante — et machinalement, comme dans un irréfléchi mouvement de vouloir vivre, s'accrochait, tandis que lentement je descendais, aux barreaux de la rampe. Mais les barreaux restèrent froids, rigides, implacables, sans vouloir comprendre l'étreinte douce et implorante...

Il faisait au dehors un froid intense. Dans le fiacre où nous nous installâmes à trois, la gelée avait brodé de gemmes en fleurs les vitres des portières. Et tandis que la voiture filait grand train, à côté de nous passaient des silhouettes confuses : la masse énorme d'un omnibus bleu, les roues grinçantes d'un chariot ou la forme noire d'un passant.

Cependant, Gritte avait frotté la vitre de ses petits gants en drap, soufflé son haleine tiède sur les fleurs de glace, puis frotté encore, de sorte que peu à peu les silhouettes passantes se précisèrent, puis s'affirmèrent entières. Ce fut alors un ravissement complet : tout ce mouvement endiablé des rues, cet encombrement de charrettes à bras, fiacres, voitures des grands magasins à panneaux vernis et dorés, puis sur les trottoirs la foule mouvante des passants, les kiosques à journaux, les échoppes noires des marchands de marrons, et tout le long des quais, les boîtes carrées remplies de bouquins et de brochures que feuilletaient interminablement, sans souci du froid, des rangées de lecteurs dont les oreilles surgissaient, écarlates, des cols de paletots relevés.

Mais il y eut bientôt comme un apaisement. La cohue des voitures et des piétons s'éclaircit, puis, brusquement, s'évanouit. La voiture, quittant les quais, avait tourné à droite, dans une des rues aristocratiques et calmes du quartier de l'Étoile.

C'était, des deux côtés, un alignement de façades sculptées se perdant dans une perspective bleuissante. Çà et là une grille à pointes de lance dorées que dépassait un enchevêtrement de branches poudrées à frimas et dont s'envolait, par places, le blanc duvet de cygne. Là, la neige balayée s'amon-

Digitized by Google

celait encore en une chaîne presque ininterrompue de monticules courant le long de la chaussée, tandis que sur le pavé, une neige plus fraîche, mais salie déjà de boue et de sable, semblait un lit de cassonade menue sur laquelle la voiture avançait sans bruit.

Puis, tout à coup, avenue des Ternes, un choc brusque, puis un craquement. Un instant après, la portière s'ouvrait, nous soufflant au visage une bouffée d'air glacial. Tout autour de la voiture, déjà quelques curieux faisaient cercle. Le cheval, abattu, ne bougeait plus, et de sa cuisse éraflée par le bois d'un brancard, un filet de sang coulait dans la neige brune.

« Pas à dire, mon vieux, faudra changer de coquille! » proféra un être glabre, à l'air de comique de café-concert et qui grelottait, les mains dans les poches de son paletot d'étoffe mince.

Mais déjà un autre cocher, qui rôdait dans l'avenue, était arrivé brides abattues, et tandis qu'on transportait les malles sur notre nouvelle voiture, Gritte, frissonnante malgré l'enveloppement des châles, se serrait contre son grand-père, arrêté sur le bord du trottoir...

## IV

« Gritte plus mal. Suis inquiet, » m'avait écrit, le matin même, le colonel Morand. J'avais suppléé « Venez! » et, l'heure d'après, j'étais rue des Ternes:

Gritte allait mal! Mais elle était gaie et rieuse, ce matin; pas un instant sa tête, qu'affinait aux pommettes une exquise rougeur de sang, n'avait voulu rester enfoncée sous ses boucles blondes éparses dans le moelleux enfoncement de l'oreiller.

Ce ne fut que quelques instants plus tard, lorsque assis à son chevet, je me laissais, comme lors de nos bonnes soirées de la rue de la Harpe, conter que c'était aujourd'hui la veille de Noël (Grand-papa m'a promis un arbre, tu sais? avec des bougies allumées et des étoiles...), que je remarquai le creusement des tempes, le bistre qui cerclait les yeux étincelants



Digitized by Google

de fièvre et ses frêles — oh! combien frêles et candides petites mains si blanches aux ongles longs, diaphanes et mous.

« Depuis deux jours, je mange du raisin, rien d'autre! dit-elle dans un rire en me tendant une caissette ouverte de chasselas. Tiens, prends, ils sont sucrés et si frais! Je les adore, moi, et le docteur prétend que rien ne me vaut mieux... ai-je de la chance, hein? »

Le colonel se détourna, puis sortit de la chambre.

« Tu reviendras ce soir, dis? pria-t-elle, lorsque, après une heure de douce causerie qu'avait interrompue, une fois seulement, une crise de toux terrible qui secoua à le briser son pauvre petit corps frêle, je prenais congé d'elle. Tu reviendras, car j'ai quelque chose pour toi! ce sera mis sous l'arbre...

— Oui, revenez! répéta le colonel, qui m'avait reconduit jusque sur le palier; cela lui fera du bien de vous voir, de vous entendre. — Comme à moi aussi, du reste!... » Sa lèvre tremblait sous le hérissement de sa moustache et sa main restait molle et froide dans les miennes. Puis, comme j'essayais de le consoler, de lui rendre un peu de ce mâle courage que, pour la première fois il semblait avoir perdu, il eut un sourire navrant :

« Oh, non!... c'est la fin... le docteur m'a dit... Du reste, je le savais depuis huit jours... »

Et, sans me laisser le temps de revenir de ma douloureuse stupéfaction, il se détourna et, courant presque, referma sur lui la porte du palier.

O ces Noëls clairs et froids où la neige scintille comme de la poussière d'étoiles sous la caresse des longs rayons de lune, et, dans les rues des villes, craque sous le piétinement des foules, ces Noëls du Nord, faits de joie, de recueillement et d'intimité chaude!

Le nôtre était triste et sombre, comme fait de deuils et de douleurs. Toute la journée, le ciel bas avait charrié des débâcles de nuées grises qui couraient, se dépassant les unes les autres dans une furia de vitesse, vers le Nord aimanté.

Digitized by Google

Vers le soir, un brouillard jaunâtre s'empara de la ville, mettant des globes de verre mat aux flammes des réverbères et ternissant d'une brume les splendeurs flambantes des étalages.

Cependant, malgré le brouillard, la pluie pénétrante et fine comme des pointes d'aiguilles qui engluait les trottoirs, une foule serrée circule sur les grands boulevards du centre tout le long desquels une interminable rangée d'échoppes a, comme par enchantement, poussé. Et là aussi se vendent, dans une fièvre de boniments et de réclames, des poupées parlant et marchant, de grands diables de polichinelles rouges, de fausses turqueries, des livres à tranches dorées, jusqu'à de pauvres serins et de roses bengalis, soufflés en boules et serrés étroitement les uns contre les autres, comme les billes d'un marqueur.

Des camelots, une sacoche passée en bandoulière, aboient: « *le grand succès du jour, la souris automatique... à deux sous seul'ment* », tandis que roule sur la chaussée pavée de bois un fleuve sourd de voitures, fiacres, omnibus dont hurle, à chaque instant, l'appel lugubre de trompe.

Plus loin, autour de la Madeleine, c'est, sous le brouillard intense, comme une magie de forêt hivernale: des amas serrés de sapins dont les aiguilles hérissées se constellent de gouttelettes d'eau, puis, de-ci de là, au-dessus des dalles luisantes du trottoir, le rougeoiement d'une chaufferette.

Rue des Ternes, le mignon arbre de Gritte flambait déjà, tout fleuri de rubans, de cocardes en papier d'or et de clairs scintillements de lumière. On l'avait approché du lit, tout près, de façon que la fillette pût respirer la douce odeur de résine qu'il exhalait et prendre en main les jolies choses que grand-papa avait mises en dessous. J'avais à peine eu le temps d'y glisser le livre d'images et le long polichinelle à perruque d'étoupe — mes cadeaux — que Gritte, qui m'appelait à elle impérativement, retirait de dessous son oreiller une mignonne bourse de soie crochetée, à broderies ponceau.

« Tu sais, je n'ai pas tout fait! expliqua-t-elle, comme s'excusant; je voulais l'achever, mais on me défendait de rester assise dans mon lit. Alors, ne pouvant plus crocheter, je l'ai

Digitized by Google

donnée à Sophie qui l'a terminée... » Puis, découvrant mon livre d'images, elle s'exclama: Les *Contes de Perrault!*... Son rêve!...

Mais elle n'en avait pas lu la page première qu'elle dut se rejeter dans ses coussins, étouffée par une crise de toux. Le colonel et moi, nous nous étions précipités vers elle... Elle toussait, toussait... Oh! cette toux d'enfant, creuse, sèche, effroyable!... Le spasme la tenait, la tordait, et quand enfin la crise fut finie, Gritte, pâlie, se laissa retomber.

« Laissez-moi! » murmura-t-elle, très bas.

Les *Contes de Perrault* avaient glissé à terre, dans un envolement de feuilles froissées, et le grand polichinelle, dont la fillette, sans le savoir, avait noué autour du doigt la ficelle rose, levait vers elle, pendillant le long du lit, des jambes et des bras extatiques.

Le colonel, debout, regardait son enfant, d'un regard fixe, comme absent, tandis que la vieille bonne Sophie, soigneusement (mais je voyais trembler ses mains), mixturait des gouttelettes, le calmant prescrit.

On avait reculé l'arbre dans le fond de la chambre et approché du lit la table chargée des médicaments. Et il était là, le pauvre petit arbre de joie, à se consumer dans un coin, tristement et penché à droite, à cause de la précipitation qu'on avait mise à le déplacer.

Un instant après, la crise revenait. Ça la brûlait là, dans le poumon droit, dans la gorge, partout!...

Et presque chaque crise maintenant amenait du sang, des filets rougeâtres qui lui montaient aux lèvres et que le grand-père, qui, le coude dans les coussins, la tenait contre sa poitrine, étanchait aussitôt.

Et comme alors, à voix basse, je m'offrais à courir chercher le docteur, il eut un haussement d'épaules si désolé que je restai là, au chevet du lit, tenant entre mes mains une petite main blanche qui ne se retirait pas.

Un silence s'appesantit sur la chambre de malade: on n'entendait que le crépitement des bougies de l'arbre de Noël et la respiration de Gritte, saccadée et singulière: c'était un

Digitized by Google

souffle pénible et *craquelé*, comme si les poumons eussent été de mousseline ou de gaze diaphane...

L'une après l'autre, les lumières de l'arbre baissèrent, s'éteignirent. Une seule restait, tout au sommet, à côté d'une étoile en papier d'argent et joyeusement dardait sa flamme, seule dans l'obscurité du coin de chambre.

Puis j'entendis, venant de l'oreiller où Gritte, apaisée maintenant, reposait dans l'or épars de sa chevelure, des paroles douces, murmurées bas : « L'étoile... là, sur l'arbre... toute blanche... Oh! la traîne qui passe...! Grand-papa, dis... »

Puis plus rien, plus même le bruit de mousseline froissée...

La bougie, là-haut, sur la cime du mignon arbre de Noël, crépita plus fort, puis brusquement s'éteignit.

Dans l'atmosphère tiède de la chambre de malade, un vent de mort avait passé.

GUSTAVE RAHLENBECK.

Digitized by Google

# LE MAGNÉTISME ANIMAL [1]

## A PROPOS D'UNE VISITE A L'ÉCOLE DE NANCY

### XIV

Au moment d'aborder le problème de la liberté des hypnotisés, j'éprouve un étrange embarras. Je sais que le *moi* est haïssable. Mais, en fait de science expérimentale, je ne sache rien de plus détestable que de s'arroger le droit d'accepter ou de repousser les résultats des expériences par des raisons de sentiment ou d'intérêt. Le parti pris est tout ce qu'il y a de plus antiscientifique. Il est permis à un Vertot, historien romancier, de mettre au panier des documents arrivés quand « son siège était fait » ; mais un savant, digne de ce nom, n'a jamais son siège fait et ne doit jurer sur la foi de personne. Arrière ces faux savants qui ne savent que lire superficiellement, et sans aucune espèce de critique, les ouvrages des autres, et qui se rangent à l'avis tantôt de Cujas, tantôt de Barthole, suivant le vent qui les pousse.

Que voyons-nous cependant en Belgique? Un docte corps qui passe son temps en longs discours, pour aboutir à décréter, à la majorité des voix, tantôt que les stigmates de Louise Lateau ne s'expliquent bien d'aucune façon naturelle, tantôt que le cuivre est un poison; hier, que l'emploi abusif de la saccharine n'est peut-être pas sans inconvénient; aujour-

[1] Voir *Revue de Belgique*, 15 décembre 1888.

Digitized by Google

d'hui, que l'hypnotisme est dangereux au point de vue de la santé et de la morale. Comme si les stigmates et le cuivre, la saccharine et l'hypnotisme, devaient se ranger à l'avis d'une majorité!

Et comment cette dernière décision, par exemple, est-elle prise? Nos académiciens se sont-ils au moins éclairés par des expériences, ont-ils fait comparaître devant eux des sujets hypnotisés par eux ou par d'autres, leur ont-ils tâté le pouls, examiné la face, ont-ils compté les battements de leur cœur, les ont-ils interrogés sur leurs sensations, les ont-ils tenus en observation? Non! Sauf une ou deux exceptions, aucun n'a voulu expérimenter, aucun n'a voulu voir avec un esprit dégagé de parti pris, aucun n'a travaillé sous le contrôle d'un contradicteur; ils ont trouvé plus commode de se faire une opinion d'après les opinions des autres, et, associant de force les inconciliables, ils ont appuyé leur conclusion suprême sur du Charcot et du Bernheim, sur du Liégeois et du Brouardel!

On trouvera peut-être que je le prends d'un peu haut. Mais je me crois deux titres pour cela. D'abord, j'ai osé, le premier, au milieu de la défiance et de l'incrédulité générales, porter la question du magnétisme devant un corps savant. Ma communication y rencontra beaucoup de sceptiques; mais on ne s'y donna pas le ridicule de discuter et de décider si j'avais tort ou raison; on se borna, sur la foi de mon passé sans doute, à m'accorder l'honneur de l'impression. Ensuite, j'ai le sentiment d'avoir étudié dans l'indépendance la plus absolue de ma pensée, et d'avoir toujours cherché à dégager la vérité, en observant les faits le mieux que j'ai pu.

Si, d'abord salpêtriériste, j'en suis arrivé à combattre le salpêtriérisme sur quelques points de doctrine, c'est à la suite de mes expériences. J'ai été heureux de voir que l'école de Nancy m'avait parfois devancé; mais je ne jure pas par l'école de Nancy.

On a pu voir, par ce que j'ai dit jusqu'à présent, combien j'admire M. Liébeault et M. Bernheim; tantôt, je ne cacherai pas mon admiration pour M. Liégeois. Pourtant, j'ai critiqué plusieurs fois la manière d'opérer du premier, les théo-

Digitized by Google

ries du second, et je me propose d'attaquer les opinions du troisième. Mais ce ne sera pas en lui opposant la manière de voir de M. Gilles de la Tourette ou de M. Brouardel,— il est plus facile de trouver des docteurs que des raisons,— c'est en opposant expériences à expériences, analyses à analyses, déductions à déductions. L'avenir sera avec ou contre moi; mais le débat n'est pas à trancher par un vote. J'ai des doutes, je les expose et donne mes motifs. Je serai le premier à abandonner mon opinion, dès qu'elle me sera démontrée fausse; et ce que j'ai fait, quand je me suis écarté du salpêtriérisme, je pourrai le faire encore, si je m'aperçois que le nancéisme ne vaut rien. Mais il y a une chose qu'à coup sûr je ne ferai pas, c'est de changer d'avis d'après l'autorité d'un nom.

J'ose compter que mes lecteurs prendront cette déclaration pour une marque non d'outrecuidance, mais de probité.

## XV

On a vu comment je me séparais de l'école de Nancy sur la question capitale de la mémoire chez les hypnotisés. Pour moi, l'hypnotisé ne diffère en rien de l'homme normal, si ce n'est qu'il est mis et *maintenu* dans un certain état, normal lui-même, mais d'ordinaire *fugitif*, qui est le passage entre la veille et le sommeil. Cet état, M. Maury l'a bien décrit avant que l'hypnotisme fût connu comme il l'est aujourd'hui, et il lui a donné le nom d'*hypnagogique*.

Cette manière de voir, qui est absolument neuve et que j'énonce ici pour la première fois, je l'ai assise sur des expériences qui, jusqu'à ce jour, l'ont confirmée, et que je publierai un autre jour.

Si elle est vraie, le souvenir et le non-souvenir ne sont que des faits accidentels, sans valeur caractéristique. J'ai montré amplement, dans mon étude sur *Le Sommeil et les Rêves*, à quelles conditions le rêve est l'objet d'un souvenir. Il n'est peut-être pas de rêve, si oublié qu'il soit, que l'on ne puisse reconstituer si l'on est mis sur la voie. Or, si on le reconstitue, c'est qu'on ne l'avait pas oublié.

Digitized by Google

L'opinion courante était naguère — peut-être l'est-elle encore — que le somnambule oubliait tout ce qu'on lui avait dit ou fait faire à l'état de somnambulisme.

Mes expériences, que j'ai rappelées plus haut, ont montré qu'il n'en était rien, et qu'il n'est pas de rêve qu'on ne puisse raviver en reliant par un pont le sommeil et la veille.

Mais de plus, j'ai lieu de croire que l'opinion courante a contribué pour une grande part à généraliser le phénomène de l'oubli. Magnétiseurs et magnétisés, partant de l'idée préconçue que la mémoire serait abolie, s'ingéniaient inconsciemment à l'abolir.

Rien de dangereux pour la science comme les généralisations hâtives. A mon sens, les savants de Nancy ne s'en défendent pas encore avec assez de circonspection. Si des faits échappent à la règle qu'ils ont formulée, ils se tirent d'affaire avec un mot. C'est ce que je vais faire voir.

J'ai fait connaissance avec M. Liégeois à Nancy. Il n'appartient pas à la faculté de médecine, il est professeur à la faculté de droit. Au physique, grand, robuste, un peu voûté comme tous ceux de sa taille, bon marcheur, mauvaise vue, physionomie douce et méditative ; au moral, tenace, ardent, enthousiaste, éloquent, dehors extrêmement avenants, libre échangiste convaincu, quelques points chatouilleux qu'on n'effleure point sans le faire sursauter, telles les dépenses de luxe.

Né dans une condition modeste, il s'est frayé un chemin à travers des difficultés de toute sorte qui lui ont trempé le caractère. Il a publié diverses études sur des questions de droit et d'économie politique ; mais il est surtout connu par ses travaux sur le magnétisme et la brochure dont j'ai déjà parlé, brochure dont il vient de faire un volume [1]. Le livre, d'une lecture facile et agréable, monument d'érudition, de dialectique et de bonne foi, est bien ici le reflet de l'esprit de l'auteur. M. Liégeois veut faire la conviction du lecteur ; mais

[1] *De la suggestion et du somnambulisme dans leurs rapports avec la jurisprudence et la médecine légale.* Paris, Doin, 1889, 750 pages.



Digitized by Google

il n'a recours à aucun artifice. Les opinions de ses contradicteurs sont reproduites dans toute leur force. Il les soumet à une discussion loyale, sérieuse, complète, mesurée dans la forme, vive et serrée dans le fond. Tous les arguments portent.

Il est venu récemment à Liége. Inutile de dire que nous avons brassé du magnétisme du matin au soir. J'avais aussi quelque chose à montrer, notamment un jeune homme et une jeune fille affectés de graves maladies des yeux, et sur lesquels avec la collaboration de MM. Nuel et Leplat, l'un professeur, l'autre assistant du cours d'ophtalmologie, j'essaye, non sans succès, l'hypnotisme.

Mais ce n'est pas à ce titre que je vais les mettre en scène. Tous deux sont des somnambules parfaits. Sans qu'il soit même nécessaire de les hypnotiser, — façon de parler, — on les met d'un mot en catalepsie, on contracture leurs membres, on leur donne des hallucinations, on leur fait oublier leur nom, leur âge, leur demeure, on leur donne des hallucinations dites négatives, c'est-à-dire qu'on leur interdit de voir les objets présents, etc.

Ces sujets ne servent jamais à des expériences de curiosité, que je m'interdis systématiquement avec les malades. J'ai pour cela des raisons sérieuses. Quelquefois seulement, quand je les ai sous la main, il m'arrivera de leur demander de se laisser voir à un autre malade qu'il s'agit d'hypnotiser et dont j'ai besoin de frapper l'imagination. Je produis alors quelques phénomènes élémentaires d'insensibilité ou de catalepsie.

Le jour où je les lui montrai, M. Liégeois les soumit à des expériences qui n'avaient pas encore été faites avec eux. Or, l'un se souvenait parfaitement de tout ce qu'on lui faisait faire dans l'état de somnambulisme, l'autre avait besoin qu'on stimulât ses souvenirs.

Quelle conclusion légitime tirer de ce fait?

C'est celle que j'ai tirée depuis longtemps; à savoir que l'absence du souvenir au réveil n'est pas un caractère essentiel du rêve hypnotique. Eh bien! M. Liégeois préfère dire

Digitized by Google

que l'un est moins endormi que l'autre. Or, c'est là une pure pétition de principe. C'est tout à fait comme si l'on soutenait qu'il n'y a de rêves que ceux dont on ne se souvient pas. Et cependant, c'est là-dessus en partie qu'est fondée à Nancy la classification que j'ai rappelée au début de ce travail, et l'une des objections que M. Liégeois me fait le plus complaisamment dans son livre, c'est que mes sujets sont dressés à se souvenir — ce qui n'est qu'en partie exact.

Je le répète, le sujet peut être dressé à se souvenir, comme il peut l'être à ne pas se souvenir, et le dressage peut se faire d'une façon consciente ou d'une façon inconsciente. Or, ceux qui, comme M. Bernheim ou M. Liégeois, croient que l'oubli au réveil est la caractéristique de l'hypnose profonde, le provoquent sans s'en douter, fût-ce, en l'absence d'injonction, par leur croyance même. Quant à moi, j'ai entendu chaque fois M. Bernheim l'obtenir par suggestion.

Il est rare de trouver un sujet neuf. J'entends par là un sujet qui n'a jamais entendu parler de magnétisme. Les sujets vous arrivent d'ordinaire avec des idées préconçues, tirées de conversations ou de lectures, ou bien, s'ils ont assisté à des séances publiques ou privées, s'en sont forgées par le spectacle même. Mes deux premiers sujets, qui étaient neufs, ont manifesté le phénomène de l'amnésie. Mais, moi-même, j'étais alors persuadé que l'amnésie était le phénomène régulier, et mes expériences n'avaient d'autre but — qu'on veuille bien les relire — que de montrer la possibilité et de fournir le procédé du rappel artificiel. Aussi; je suis aujourd'hui convaincu que, négligeant de m'observer, je leur aurai annoncé à l'avance, sans m'en douter, qu'ils oublieraient ce qu'ils allaient dire ou faire.

Depuis lors, j'y ai pris garde, et j'ai remarqué que les sujets neufs, qui chez moi sont tombés directement en somnambulisme, se souvenaient plus ou moins parfaitement des actes et des paroles. De ceux qui avaient certaines notions sur le magnétisme, quelques-uns allaient, après leur réveil, jusqu'à s'étonner de ce souvenir et partaient de là pour me soutenir qu'ils n'avaient pas été endormis. Alors, je les rendormais de

Digitized by Google

nouveau et je les réveillais avec une grande épingle dans le bras.

Toutefois, je désirais en avoir le cœur net. Mais, peu de temps après la visite de M. Liégeois, un deuil interrompit et mes études et mes expériences. Je ne m'occupai plus de magnétisme, et je résistai à toutes les sollicitations. Cependant, comme j'avais commencé la publication des notes que j'avais prises à Nancy, et que le moment était venu de livrer à l'impression le présent chapitre, je crus devoir à mes lecteurs de leur offrir une expérience nouvelle et faite dans des conditions scientifiques et rigoureuses. Le hasard a voulu qu'elle fût décisive.

Une grande et belle jeune fille des environs de Liége, intelligente et instruite, a été, il y a un an, frappée subitement de paralysie. Elle a recouvré assez bien le mouvement des membres supérieurs, mais les pieds sont restés inertes. Son médecin me la fit adresser. Je ne la refusai pas, après avoir toutefois demandé une consultation à un autre médecin de Liége. La jeune fille n'avait jamais été hypnotisée, et elle n'avait jamais vu d'hypnotisé. Elle fut promptement endormie. Je me surveillai avec le plus grand soin. Ayant obtenu la catalepsie, l'insensibilité (j'ai pour habitude de piquer une aiguille dans le bras), somnambulisme proprement dit (marcher les yeux ouverts), j'essayai l'amnésie. Je lui dis qu'elle allait oublier son nom de baptême. Elle l'articula néanmoins, mais faiblement. Suggestion réitérée; oubli complet, ainsi que du nom de famille. Le sujet prend cet air étonné et interdit qui est la caractéristique de ces sortes d'amnésie. Je la réveille ensuite. Elle se souvient absolument de tout, *même de ceci qu'elle avait oublié ses nom et prénom*.

Quelques jours plus tard, je répétai l'expérience devant M. le docteur Boland, de Verviers. Résultat identique, corroboré par cette réflexion que le sujet émit spontanément : « Je croyais, pour l'avoir entendu dire, que je ne garderais aucun souvenir de ce qui m'arriverait à l'état de somnambulisme. » Dois-je ajouter que, par un mot, j'obtins l'oubli?

— Depuis, avec un autre sujet, même épreuve, même issue.

Digitized by Google

Voilà ce que j'appelle une preuve péremptoire. Certes, il aurait pu se faire que le sujet eût tout oublié. Seulement, j'aurais eu tort d'en conclure que l'oubli est la règle générale, de même que j'aurais tort maintenant de prétendre que le souvenir est la règle générale. Mais une conclusion légitime et rigoureuse, c'est que l'oubli n'est pas la règle.

Un autre préjugé qui a cours, et qui provient, lui aussi, d'une généralisation abusive, c'est que le sujet est sous la dépendance absolue du magnétiseur, qu'en conséquence, si le magnétiseur recommande au sujet de ne pas se laisser endormir par une personne autre que lui, le sujet se montrera réfractaire.

Me conformant en ceci au conseil de M. Beaunis, j'ai abrité par cette recommandation, contre des hypnotisations ultérieures, tous les sujets qui m'ont passé par les mains.

J'ajouterai que, dans les deux ou trois cas où elle a été mise à l'épreuve, elle s'est montrée efficace.

Pourtant,je n'aurais pas voulu mettre ma main au feu qu'il en est toujours ainsi. A Nancy, on ne conserve aucun doute à cet égard. Voici qui prouve que mon attitude expectante n'est pas mauvaise.

L'expérience fut faite par M. Liégeois, le même jour que celle des souvenirs et avec les mêmes sujets.

Était présent, entre autres personnes, M. le professeur de Laveleye. M. Liégeois voulait lui démontrer que je ne pourrais pas rendormir les sujets auxquels il aurait donné la suggestion contraire. Je fis un signe de doute. Défi, acceptation. Le défi avait naturellement été fait et accepté loin de leur présence. M. Liégeois les endort et leur fait de longues recommandations. J'arrive et je rendors *instantanément* le premier, mais je ne parviens pas à rendormir le second.

Pourquoi cette différence? Rien de commode comme de prétendre que celui-ci est meilleur somnambule que celui-là. Mais ce n'est pas là une raison, et nous ne nous en contenterons pas. Si tous deux avaient été à mon égard dans une situation absolument identique, je n'hésiterais pas à en conclure que cette prétendue fidélité des sujets n'a rien de con-



Digitized by Google

stant. Mais comme ce n'est pas le cas, je n'oserais aller jusque-là. La jeune fille a été endormie pour la première fois par moi. Le jeune homme l'a été par le magnétiseur Léon, qui me l'a transmis. Est-ce que peut-être l'une m'est plus attachée que l'autre? Celui-ci n'est-il pas un peu plus banal? Je suspends mon jugement.

D'autres problèmes se présentent encore. Combien de temps aurait persisté l'effet inhibitif dû à la suggestion de M. Liégeois? Si j'avais remis ma tentative au lendemain, au surlendemain, le sujet s'en serait-il encore souvenu? On sent que, pour avoir une opinion raisonnée sur ces points, il faut se livrer à bien des épreuves.

Je reste néanmoins convaincu que mes sujets, les sujets que j'ai formés, — j'en ai fait l'expérience, — sont absolument réfractaires, sans mon consentement, à toute hypnotisation étrangère, tant qu'ils restent sous mon influence. Mais si, un jour, éloignés de moi et devenus malades, ils étaient invités à se laisser hypnotiser, je ne sais pas s'ils songeraient à ma défense.

Cette même séance a donné pour ainsi dire une preuve de ce que je viens d'avancer. M. Liégeois avait hypnotisé mes deux sujets sans mon consentement explicite. Mais qui ne voit que le consentement était donné implicitement par ma présence? Ils s'étaient dit qu'ils avaient à obéir à ce professeur étranger à qui je les faisais voir. Aussi l'un et l'autre se prêtaient d'emblée à toutes les expériences auxquelles il crut bon de les soumettre.

## XVI

Donc, se garder des généralisations précipitées. Les phénomènes hypnotiques sont trop complexes, et l'étude en est trop récente pour qu'on se permette, dès aujourd'hui, d'énoncer — sur certains points du moins — des règles absolues.

Cette discussion préalable était nécessaire pour aborder avec fruit la question de la liberté des hypnotisés, l'une des plus empoignantes.

Digitized by Google

C'est M. Liégeois qui, le premier, l'a soulevée et l'a portée, par sa brochure devenue depuis un livre, devant l'*Académie des sciences morales et politiques*, où elle souleva un grand émoi. Mais, le dirai-je? là déjà, on a discuté à perte de vue sur les expériences qu'il rapportait, au lieu de les recommencer en variant les conditions et en soumettant les résultats à une analyse scrupuleuse. Procédé stérile.

M. Liégeois enseigne que rien n'est plus aisé que de faire commettre des crimes à des hypnotisés, et cette opinion, MM. Liébeault et Bernheim penchent à l'adopter. Peut-être, cependant, M. Bernheim est-il quelque peu ébranlé par les objections que je lui ai opposées.

A Paris, au contraire, à l'école de la Salpêtrière, M. Brouardel et, à sa suite, M. Gilles de la Tourette, sont d'avis que l'hypnotisé ne fait que ce qu'il veut bien faire, que ce qui n'est pas en opposition formelle avec ses habitudes, son éducation, son caractère.

J'ai d'abord penché vers l'école de Nancy.

C'est que les assertions de M. Liégeois ne sont pas de celles que l'on puisse réfuter par le simple raisonnement. Elles s'appuient sur des expériences, et, disons-le tout de suite, sur des expériences faites avec le plus grand soin, la plus entière bonne foi, le plus sincère désir de dégager la vérité, et bien propres à entraîner la conviction. Elles ont commencé par me convaincre.

Dans mon opuscule *Une visite à la Salpêtrière*, je m'exprimais même d'une façon assez catégorique à cet égard, et je le regrette. En cette occasion, j'ai manqué de prudence. Toutefois, déjà alors j'ajoutais : « En théorie, une pareille puissance est tout ce qu'il y a de dangereux. Je crois qu'en pratique, cependant, sauf en ce qui concerne les abus corporels et les testaments, elle ne l'est pas ou l'est peu. »

Comment en étais-je arrivé à adopter sur ce point l'opinion de MM. Beaunis et Liégeois? En me bornant à faire réaliser à mes sujets des suggestions à échéance, sans faire une distinction suffisante entre les actions criminelles et celles qui ne le sont pas.

Digitized by Google

C'est par la suite que le doute s'est élevé dans mon esprit et que j'ai cru découvrir une base faible à tout cet échafaudage expérimental.

Ainsi, j'ai porté mon attention sur les phénomènes somnambuliques qui pouvaient jeter quelque clarté dans le débat, et j'ai expérimenté en me mettant dans les conditions les plus favorables possible.

Mes observations et mes expériences m'ont de plus en plus éloigné de la thèse de M. Liégeois, et me portent plutôt à donner raison à M. Brouardel [1].

Entre temps, la presse s'empara avec avidité des révélations du savant juriste, et une grande terreur du somnambulisme s'abattit sur les gens du monde et, en général, sur ces classes innombrables de lecteurs pour qui tout ce qui est imprimé est vérité.

Et alors, on vit se produire un spectacle étrange. Jusqu'à présent, les annales de la criminalité ne relatent aucun attentat commis à l'aide du magnétisme; des journalistes, des romanciers, des jurisconsultes mirent leur imagination à la torture pour le transformer en instrument criminel. Ils allèrent répétant *urbi et orbi* qu'un somnambule est comme le bâton entre les mains du voyageur ou le poignard entre celles de l'assassin. Ils enseignèrent les procédés les plus commodes et les plus sûrs pour que ce bâton ou ce poignard frappe sans que la justice puisse saisir la main du vrai coupable. Ils s'ingénièrent à déjouer les finesses et les ruses possibles d'un juge d'instruction fictif.

Ils sont entrés tellement bien dans la peau d'un criminel idéal, qu'ils en sont devenus presque dangereux. Ils se sont faits les éducateurs de la haute pègre et des chourineurs : « Ne recourez plus, mes amis, au vol ou au meurtre direct. Nous avons mieux que cela. C'est le somnambulisme. Mais attention ! Quand vous aurez formé un somnambule, vous aurez soin de lui dire ceci, et encore cela ! Une fois que

[1] En relisant certains passages du livre récent de M. Liégeois, je m'aperçois qu'il porte le même jugement sur mon compte. (P. 627.)

Digitized by Google

vous l'aurez stylé de la bonne façon, le diable lui-même ne découvrira pas d'où vient le coup. »

Puis ils se retournaient vers le juge et lui donnaient les moyens de déjouer les ruses de l'hypnotiseur criminel. Ensuite, ils revenaient vers celui-ci et lui forgeaient de nouvelles armes défensives. C'est ainsi, me dit-on, que dans les manuels des confesseurs et, ce qui vaut mieux encore, puisqu'ils sont écrits en langue vulgaire, dans des livres édités par des médecins soucieux de la morale publique et privée, on trouve la description détaillée, complaisante et... instructive de toutes les débauches [1].

En attendant, la société s'alarme, les corps législatifs s'émeuvent; et l'un de ces jours, l'on verra prohibés par nos codes des instruments criminels qu'on n'aura pas encore vus fonctionner.

Naguère, on y lisait qu'il était défendu d'user de maléfices, d'enchantements, d'invocations diaboliques et de sorcellerie. Ces belles défenses vont refleurir.

Eh bien ! je veux à mon tour faire ma partie dans ce concert de criminels en chambre, et vulgariser les applications meurtrières de la science. Vous exposez à l'air une plaque de gélatine. Elle ne tarde pas à se couvrir de petits points blanchâtres. Ces points sont des germes de microbes. Vous les cultivez dans des tubes légèrement chauffés. En fort peu de temps, vous en avez de quoi faire périr l'humanité entière; car, l'œil armé d'un microscope, vous apprendrez vite à distinguer les plus redoutables. Vous plongez dans le liquide qui les contient l'extrême pointe de quelques aiguilles. Avec ces pointes, vous pouvez, sans que rien y paraisse, vous débarrasser de toutes les personnes qui vous gênent. Elles sont chargées d'une fatale semence que la plus imperceptible de leurs piqûres dépose dans l'organisme. Cela suffit. A en croire les bactériologistes, les microbes accompliront sans faute leur œuvre de mort, et vous pourrez braver impunément les finesses des juges et des experts.

[1] Pourquoi notre Académie de médecine n'appelle-t-elle pas l'attention de la législature sur un pareil scandale?

Digitized by Google

Mais que la société se rassure! Les crimes savants n'aboutissent pas ou se découvrent aisément par les artifices mêmes qui devaient servir à les cacher. A-t-on jamais vu assassinat mieux combiné que celui de l'avocat Bernays, ou celui de Fougnies? Néanmoins, la justice a mis promptement la main sur les coupables. Les crimes incessamment répétés et toujours impunis d'un *Jack the Ripper* montrent qu'il est bien plus sûr d'assommer son homme le soir au coin d'une rue, ou de le jeter à l'eau, que de faire appel — en supposant que cet appel puisse se faire — à la complicité d'un somnambule.

Voici, par exemple, une expérience de M. Liégeois (p. 136).

« Mme C... reçoit aussi docilement que Mme G... toutes mes suggestions. Je fais dissoudre une poudre blanche dans de l'eau et je lui affirme que c'est de l'arsenic. Je lui dis : « Voici M. D... qui a soif; il va tout à l'heure demander à « boire; vous lui offrirez ce breuvage. — Oui, monsieur. » — Mais M. D... fait une question *que je n'avais pas prévue*, il demande ce que contient le verre qu'on lui présente. Avec une candeur qui éloigne toute idée de simulation, Mme C... répond : « C'est de l'arsenic. » Il faut alors que je rectifie ma suggestion. Je dis : « Si l'on vous demande ce que con- « tient ce verre, vous direz que c'est de l'eau sucrée. Et « Mme C... répond à une nouvelle question : C'est de l'eau « sucrée. »

Je ne discute pas pour le moment le fond de l'expérience. Je me borne à faire remarquer que M. Liégeois n'avait pas prévu la question. Or, il y aura toujours quelque chose d'imprévu.

Dans une autre expérience, — je ne sais plus où je l'ai lue, — on demande à brûle-pourpoint au somnambule qui lui a inspiré son acte ou ses paroles. Il répond sans hésiter : « C'est le Dr B... », et c'était exact.

Quand la réponse imprudente ou révélatrice est lâchée, on se dit bien après coup qu'on aurait dû mieux styler le sujet. Mais le difficile, c'est précisément de tout prévoir. D'ailleurs, l'axiome *cui bono ?* à qui le crime a-t-il profité ? permettra presque toujours de reconnaître que le somnambule n'a été

Digitized by Google

qu'un instrument, et par suite, de retrouver la pensée coupable. Aussi, jusqu'à présent, les attentats par interposition de somnambules sont inconnus dans les annales des cours d'assises.

Je le répète : on s'alarme à tort; l'hypnotisme n'est vraiment un auxiliaire dangereux que dans les attentats à la pudeur et dans les captations de testaments. L'attentat ne laisse d'ordinaire pas de trace et la personne peut n'avoir rien senti ou avoir tout oublié; et quand le testateur n'est plus de ce monde, on n'a pas la ressource de l'évoquer. Mais contre ces dangers, il y a mille sauvegardes. Les tribunaux auront seulement à se préoccuper de la possibilité de ces sortes de violences ou de captation. D'ailleurs, les promesses et l'ivresse, la circonvention et la confession continueront, et avec avantage, à être employées de préférence à l'hypnotisme.

## XVII

Mais il y a mieux. Je me défie de ces expériences et je doute qu'elles aient la force probante que leur accordent MM. Liégeois et les savants de Nancy. Le somnambule n'est pas aussi dupe de ses rêves qu'on le croit communément. Nous non plus, nous n'ajoutons pas foi, à prendre ce mot dans toute sa rigueur, à nos rêves naturels. De là, les spectacles étranges ou révoltants qu'ils peuvent nous offrir excitent rarement notre étonnement ou notre dégoût. Il y a comme quelque chose en nous qui nous dit que cela n'est pas.

Je vais en donner un exemple. C'est M. Liégeois lui-même qui me le fournira. « Je produis, dit-il (p. 134), chez M^lle^ E... un automatisme si absolu, une disparition si complète du sens moral, de toute liberté, que je lui fais tirer, sans sourciller, un coup de pistolet à bout portant sur sa mère. La jeune criminelle paraît aussi complètement éveillée que les témoins de cette scène, *mais elle est beaucoup moins émue qu'ils ne le sont eux-mêmes*. Et, presque sans transition, sa mère lui reprochant ce qu'elle vient de faire, et lui disant qu'elle a voulu la tuer, M^lle^ L... répond, en souriant et avec beaucoup

Digitized by Google

de bon sens : « Je ne t'ai pas tuée, puisque tu me parles! »

« A qui fera-t-on croire, conclut M. Liégeois, qu'il n'y ait là que comédie et simulation, et qu'une fille s'amuse, pour tromper la galerie, à tirer sur sa mère un pistolet *qu'elle ne sait pas n'être pas chargé?* »

Non, certes, il n'y a pas là comédie et simulation, dans le sens que M. Liégeois donne ici à ces mots et qu'il devait leur donner au moment où il écrivait ces lignes (en 1884), alors que presque tous les savants ne voyaient dans les phénomènes hypnotiques que farces et compérages. Mais M^lle^ E... n'est évidemment pas dupe de son action. Elle sait qu'elle n'a pas tué sa mère; c'est pourquoi elle n'est pas émue. Elle le serait davantage dans le sommeil normal, si elle rêvait de sa mère tombant sous les coups d'un assassin. Elle ne voit pas tomber sa mère, et, de même qu'elle l'entend parler, elle la voit debout et bien vivante. M. Liégeois affirme qu'elle ne sait pas que le pistolet n'est pas chargé. D'où l'affirme-t-il? Cette hypnotisée, si pleine de *bon sens*, n'a-t-elle pas du bon sens pour savoir qu'elle est hypnotisée, qu'on la fait servir à des expériences, qu'on va arranger une scène, et que M. Liégeois, qu'elle connaît, n'a garde de lui mettre en main un pistolet chargé pour la faire tirer contre sa mère?

J'hésite aussi à croire que M^me^ C... ait pensé sérieusement qu'elle versait de l'arsenic à M. D... Le somnambule à qui on met en main un tortis de papier sous le nom de poignard, ne sait-il vraiment en aucune façon que son arme est inoffensive? Quand, dans nos rêves, nous voyons un fusil-homme, ou un chien-bateau, nous sommes non les dupes, mais les instruments complaisants de notre duperie.

J'ai rapporté, dans mes *Lettres à M. Thiriar* [1], les confidences qu'une jeune demoiselle, très intelligente, faisait à une amie. Il s'agissait de l'apparition d'un portrait sur le dos d'une carte de visite, ou de celle d'un oiseau au plafond. Je reproduis le passage : « On pourrait croire que cette image, aussi fortement fixée qu'elle soit, me donne l'illusion com-

[1] Pages 55 et suivantes.

Digitized by Google

plète d'une photographie avec laquelle je pourrais peut-être la confondre. Erreur ! *Je sais parfaitement* que la feuille qui m'est présentée *est et reste immaculée*, et que *je n'obéis qu'à un ordre reçu* en me représentant l'image qui m'est suggérée (quelle précision !). Je me figure peu à peu les traits que je dois y voir, et lorsque l'ensemble est assez homogène pour former un portrait complet, je le fixe pour ainsi dire sur le papier qui m'est soumis, et c'est cette même illusion que je retrouve chaque fois que cette feuille m'apparaît sous les yeux. L'imagination et l'esprit attachent l'image sur le papier blanc, l'un et l'autre la retrouvent.

« Il en est de même de l'espèce d'hallucination qui se produit lorsque l'expérimentateur vous suggère l'idée de vous représenter un objet quelconque, par exemple voir voler un pigeon ou un papillon dans une chambre. Bien que les voyant distinctement, au point de pouvoir suivre leur vol et leurs moindres mouvements, *je n'ai pas douté un instant que cette impression fût purement imaginaire,* ce qui ne m'a guère empêché, à mon réveil, de me souvenir des moindres détails perçus, voire des couleurs que j'avais attachées à l'oiseau ou à l'insecte désignés. En un mot, si l'on dupe, en quelque sorte, le sujet en le faisant entrer pour quelques instants dans le domaine du rêve ou de l'imagination, celui-ci a parfaitement conscience de l'influence à laquelle il est soumis... »

Cette lettre, écrite par ce sujet, à mon insu, me semble bien propre à dissiper maintes illusions que l'on se fait à l'endroit des hypnotisés. Notez que cette personne est une excellente somnambule.

Depuis lors, j'ai demandé à J... ce qui en est des hallucinations que je lui procure — j'en ai relaté plusieurs dans un article de la *Revue philosophique* [1]. « Quand je vous apparais, lui ai-je dit, en jeune homme avec chevelure abondante et barbe noire, me voyez-vous tel? — Oui, mais c'est drôle, derrière la tête jeune, je vois la tête chauve à barbe

[1] *De la prétendue veille somnambulique*, février et mars 1887.



Digitized by Google

blanche, mais comme effacée. » Cette réponse textuelle est topique.

Par les épreuves les plus variées, je me suis démontré à moi-même que, dans toutes les expériences de substitution ou de disparition, le sujet voit tel qu'il est l'objet qu'il doit voir autre ou qu'il ne doit plus voir. Il pousse très loin la logique de l'illusion. J'ai transformé un jour, pour le jeune B..., ancien sujet de Donato (voir la *Revue philosophique*, article cité), le docteur Mathien en chaise. Alors, par des interrogations bien conduites, je rendis évident à tous les témoins de la scène, que B... voyait le pantalon, les habits, les mains et la tête de M. Mathien; seulement, à l'entendre, le pantalon habillait les pieds d'une chaise, l'habit pendait au dossier, et quant à la tête, « *c'était une sculpture surmontant le dossier avec des yeux qui s'ouvraient et se fermaient, des dents qui se montraient et se cachaient.* »

Puis je fis disparaître le docteur, et nous échangeâmes nos habits en nous tenant l'un contre l'autre. A mesure qu'ils passaient de lui à moi, et de moi à lui, B... voyait les siens et cessait de voir les miens. Si, après l'échange accompli, je m'entrelaçais au docteur de manière à rendre quelque peu embarrassante la distinction de mes membres et des siens, B... ne perdait pas de vue nos mouvements et *distinguait* parfaitement ce qu'il devait voir de ce qu'il ne devait pas voir. En un mot, il faisait pour nos personnes ce que M^lle^ S. faisait pour les lettres qu'il lui était interdit de prononcer[1]. D'après cela, les illusions des somnambules seraient même loin d'être aussi puissantes que celles des rêves. Je n'ai jamais vu un somnambule se heurter, spontanément, à des objets qu'il était censé ne pas voir. Mais, si je lui disais qu'il s'y heurtera sans les voir, il entrerait, je pense, assez dans l'esprit de son rôle pour s'y heurter réellement. Serait-ce de sa part illusion ou complaisance? Je penche pour la complaisance.

Si ce que je dis ici est vrai, ou approche seulement de la

[1] Dans la *Revue de l'hypnotisme* (numéro du 1^er^ janvier 1889), cette expérience me sert à combattre l'explication psychologique, donnée par M. Bernheim, des hallucinations négatives.

Digitized by Google

vérité, ce serait une confirmation de ma théorie sur le caractère hypnagogique des rêves somnambuliques. Les illusions du somnambule seraient analogues à celles qui se produisent au début ou à la fin du sommeil, ou mieux encore, dans le sommeil auquel beaucoup de personnes se livrent au milieu du jour. Elles entendent presque tout, se rendent un certain compte de tout, mais les rêves flottent devant la réalité, la masquent et la dénaturent en partie.

## XVIII

Maintenant, j'aborde la question de la possibilité *théorique* de rendre un somnambule criminel. Je ne crois pas cette possibilité bien grande. Dans mes *Lettres à M. Thiriar*, j'ai cité quelques faits significatifs. Je reproduis le passage :

« 1er FAIT. Lorsque mon collègue, M. Masius, et moi eûmes fait tomber en somnambulisme la jeune hystérique aphone dont j'ai déjà parlé, — c'était une servante, — nous la fîmes assister à une représentation théâtrale. La représentation finie, elle sortit et chercha partout après sa maîtresse. Elle ne la voyait pas. Nous offrîmes de la reconduire en voiture ou à pied jusque chez elle; *elle ne voulut* jamais accepter cette suggestion : « Non, monsieur, j'attends « madame, je ne retourne qu'avec madame. » Ainsi, la première personne hypnotisée que j'avais sous la main s'obstinait à repousser une proposition suggérée qui n'avait rien de bien criminel, mais qu'elle regardait comme compromettante. »

« 2e FAIT (relaté dans mon article sur la « Mémoire des hypnotisés », *Revue phil.*, mai 1886). Le petit garçon, sujet de Donato, à qui je voulus faire prendre une montre, me regarda avec des yeux pleins d'horreur et se sauva avec une telle fougue à travers l'escalier qu'il me causa la plus grande peur que j'aie eue de ma vie. Car moi seul je pouvais le réveiller et il fuyait mon approche. — Par parenthèse, s'il en était résulté un accident, on l'aurait mis sur le compte

Digitized by Google

de l'hypnotisme au lieu de le mettre sur celui de l'hypnotiseur. »

« Je passe sans transition à des faits tout récents.

« 3e FAIT. En novembre dernier, le magnétiseur Léon nous invita, mon collègue Nuel, les docteurs Van G... et Henrijean, — je cite les témoins — et moi à une séance intime. Il nous présenta quelques-uns de ses sujets qui ne venaient pas sur la scène; entre autres une jeune fille de vingt ans, de Liége, de condition très modeste, somnambule absolument parfaite.

« Désireux de nous montrer le pouvoir qu'il avait sur elle, il lui commanda de venir l'embrasser. Elle n'a jamais voulu. Cette fille n'était pas belle, mais l'air de résolution et de défi qu'elle prit à l'injonction de Léon la transfigura tout à fait. M. Nuel ne rêvait que de la photographier sous cet aspect. Léon lui montrait sa joue en l'attirant; elle s'approchait peu à peu, puis, arrivée à un mètre du magnétiseur, elle se retirait avec un geste superbe de farouche pudeur. La lutte dura plus d'un quart d'heure et Léon en fut pour du fluide dépensé en pure perte.

« Dans cet ordre d'idées, le Dr Gustave Le Bon, de Paris, m'a raconté des histoires encore plus significatives. »

« 4e FAIT. Une jeune personne, affligée d'une surdité presque absolue, est soumise par moi à des exercices qui ont pour but de lui rapprendre à distinguer les consonnes. Pour ces exercices, j'ai des collaborateurs. Il s'agissait un jour de lui faire distinguer *ga* de *ca*. Elle a répété *gaga*, *caga*, *gaca;* mais, arrivée à la quatrième et dernière combinaison, elle n'a jamais voulu en souiller sa bouche. Nous croyions qu'elle n'entendait pas, jusqu'à ce que, las de crier, nous avons enfin soupçonné la cause de sa surdité — cette fois-ci volontaire.

« 5e FAIT. Pour dissiper un reste de doute, j'ai refait avec cette même personne, qui est pourtant hypnotisable au dernier degré (c'était le dimanche, 29 janvier), une expérience, toujours dans cette même direction : j'ai voulu lui faire embrasser une poupée. Pendant une demi-heure entière, j'ai lutté. Dans son hypnose, elle me répétait sans cesse :

Digitized by Google

« Demandez-moi autre chose; j'embrasserai madame, mademoiselle, vous-même, si vous voulez; mais une poupée, jamais! C'est un acte ridicule. » Elle a fini par prendre la poupée et la jeter par terre.

« Dans une lettre écrite à une amie le 14 janvier, où elle note ses impressions et qui m'a été communiquée, je lis une restriction caractéristique : « Cette obéissance passive, *jusqu'à un certain point cependant...* »

En dehors de tout commentaire, nous serions presque en droit de trouver stupide la résistance de cette personne. Mais voici ce qui s'était passé. J'avais prévu et prédit que j'aurais beaucoup de peine à l'hypnotiser. Pour la rendre plus maniable, je mis à profit la présence de Léon à Liége, et l'engageai à aller voir un spectacle pour elle inconnu. La séance l'intéressa vivement. Seulement, elle s'était bien juré qu'on n'obtiendrait pas d'elle des choses ridicules comme des sujets qu'elle avait vus sur le théâtre. Telle est l'origine de sa résistance.

Pour m'assurer que je devinais juste, un jour qu'elle était chez moi avec une autre jeune fille, somnambule admirable, je donnai à celle-ci une poupée que je lui fis embrasser, soigner pour des coliques, et purger. L'autre riait à se tordre. La jeune fille est réveillée. Elles se communiquent leurs impressions: « A moi, on ne ferait jamais faire quelque chose d'aussi ridicule! — Au fait, vous avez raison. Je n'aurais pas dû me prêter à cela. J'aurais été capable d'en faire autant en société. Je savais pourtant bien que c'était une poupée. » J'interviens; je rendors brusquement le sujet; je veux lui faire embrasser la poupée; je n'y parviens pas; et, depuis lors, je n'y suis plus parvenu.

J'essayai bien, suivant le conseil de M. Liégeois (voir plus loin) de lui faire perdre sa personnalité, c'est-à-dire de lui faire croire qu'elle était une autre personne, moins susceptible. Détour inutile — elle ne s'y laissa pas prendre.

Vais-je généraliser la conclusion à tirer de ces faits? Nullement. L'hypnotisé est un être humain, et de même qu'on ne le pourrait avec toute autre personne, il serait téméraire



Digitized by Google

d'annoncer à l'avance qu'il agira de telle ou telle façon. Je citerai plus loin une expérience capitale, où une jeune fille est victime à deux reprises différentes d'une illusion contre laquelle, éveillée, elle protestait. De quelques expériences — ingénieuses autant que vous le voudrez — vous prétendez tirer une règle générale, je ne vous suis pas; je fais mieux : je les balance par d'autres expériences.

M. Liégeois en contestera la portée. Il dira: 1° que des expériences négatives ne prouvent rien — cela est incontestable, dans une certaine mesure; 2° qu'il y a somnambules et somnambules — c'est juste; mais à la Salpêtrière, on dit la même chose; 3° que mes somnambules sont dressés à se souvenir — je ne vois pas la portée de l'argument; de plus, les héros des trois premières histoires ne gardaient nul souvenir au réveil; 4° que j'aurais dû m'y prendre autrement — c'est possible, mais j'ai fait de mon mieux.

Du reste, je concède sans peine à M. Liégeois que MM. Brouardel et Gilles de la Tourette me paraissent aller beaucoup trop loin, quand ils nient même la possibilité du viol. Ici, je suis tout à fait de son avis et je m'en expliquerai plus loin — bien qu'il juge nécessaire de me combattre, comme si je l'avais niée.

Mais où je ne puis suivre M. Liégeois, c'est quand il tire argument des actes des somnambules naturels. Qu'un père croyant tuer une bête fauve qui veut le dévorer, tue son fils; qu'une mère, qui rêve d'un incendie, jette par la fenêtre le berceau où dort son enfant, cela s'est vu et se verra malheureusement encore. Mais ce sont là des cas pathologiques très rares. Qu'il y ait des sujets, prédisposés, qui plongés dans le somnambulisme artificiel en puissent arriver là, il serait aventureux de le nier catégoriquement; pour ma part, je ne voudrais pas le faire. Mais une chose me paraît certaine, ils doivent être également très rares.

On a souvent entendu parler de jeunes femmes qui avaient la manie du vol. On peut les guérir facilement par le moyen de l'hypnotisme. Mais si l'on faisait avec elles les expériences de M. Liégeois avant que leur manie fût déjà déclarée et

Digitized by Google

si elles volaient, que prouverait le succès de l'expérience? Je reviendrai aussi sur ce point.

Voici encore un fait des plus caractéristiques. J'ai déjà cité J... Je ne pense pas qu'il puisse y avoir au monde un sujet plus complet. C'est cette jeune fille qui a été l'objet des expériences de brûlure dont le retentissement a été si grand. Elle reçoit toutes les hallucinations possibles. Elle peut courir après sa tête, qu'elle n'a plus et qui roule devant elle, se croire poêle ou canapé, brouette ou quinquet[1]. (Voir dans la

[1] Ce sont ces innocentes expériences qui ont inspiré à M. Masoin l'une de ses plus fulminantes tirades. Il paraît qu'il faudrait réserver aux médecins qui le réclament, le monopole des expériences de psychologie. Ils auraient ainsi non seulement le *jus saignandi* et *tuandi*, mais encore le *jus psychologicandi*. Parfait. Je serais curieux de connaître le recueil où nos académiciens relatent leurs expériences de psychologie.

Si le lecteur est curieux d'avoir un spécimen d'analyse psychologico-médicale, il peut lire dans la *Revue philosophique* du 1er février 1889, p. 208 et suivantes, une grave communication faite à la *Société de psychologie physiologique* par le docteur Dufay. Le docteur Dufay, ainsi que le docteur Girault, dont il va être question, figure, à titre d'autorité, dans le rapport de M. Masoin (*Bulletin de l'Académie de médecine*, p. 101 et suivantes). Je cite textuellement :

« Une seule des somnambules que j'ai eu l'occasion d'observer était douée de la vision mentale ou double vue; c'était la servante de mon confrère Girault, d'Onzain (Loir-et-Cher), celle dont j'ai raconté déjà la mésaventure alors qu'elle fut accusée de vol et emprisonnée, tandis qu'elle avait, en état de somnambulisme spontané, changé de place les bijoux de sa nouvelle maîtresse, afin précisément de les mettre plus à l'abri des voleurs — précaution dont elle n'avait nul souvenir à l'état de veille.

« Le docteur Girault m'avait plusieurs fois rendu témoin d'expériences très curieuses sur cette fille, qu'il magnétisait à peu près tous les jours. Lorsqu'il était appelé à la campagne, il endormait Marie avant de partir et la questionnait sur l'état du malade qu'il allait visiter, de sorte que, disait-il, il savait *positivement* — mettons seulement *approximativement* — quels médicaments il devait emporter.

« Je m'empresse de déclarer que je n'ai jamais été à même de vérifier la clairvoyance de Marie dans ces cas de diagnostic à distance, ou même de près; ce que j'ai vu, je vais le dire. »

Et il faut lire ce qu'il a vu. Endormie, la servante a assisté à la mort d'une de ses connaissances en Crimée. Elle s'est transportée en Afrique, a passé la Méditerranée et a eu le mal de mer; a demandé son chemin à des

Digitized by Google

*Revue philosophique* les articles déjà cités.) Je croyais après cela que l'on pourrait faire accepter à J... toutes les illusions imaginables. Je le croyais et je me trompais.

Il y a des magnétiseurs de renom, auteurs de gros livres sur le magnétisme, médecins, philosophes, ingénieurs, qui soutiennent que les somnambules voient à travers les distances. Je n'admets pas l'existence d'une pareille faculté. Mais il me convient peu de nier *a priori* quoi que ce soit. N'a-t-on pas, à l'Académie des sciences de Paris, accueilli par des railleries l'annonce de l'invention du téléphone? Je voulus donc m'assurer si J... saurait voir à distance. Sa sœur M... est mariée et habite la campagne. Je demandai à J... si elle voyait ce que cette sœur faisait en ce moment. Elle me répondit non. Je ne sais comment il se fit que je m'avisai de lui dire que M... était en train de raccommoder une culotte de son mari. J... me répondit que M... ne raccommodait jamais de culotte. J'insistai, j'employai tous les moyens persuasifs imaginables, il ne plut pas à J... de voir sa sœur ainsi occupée. Réveillée, elle ne se souvenait de rien. Je l'interroge sur les habitudes de M... J'apprends que M... s'est toujours refusée à coudre, parce qu'elle ne le sait pas bien faire.

Voilà un fait, en apparence insignifiant, qui frappera certainement, par sa singularité, tous ceux qui cherchent à connaître ce qui se passe dans l'âme des hypnotisés, ou, ce qui revient au même, dans l'âme des endormis. Voilà une personne qui juge tout naturel de chercher après sa tête qu'on

Arabes qu'elle prenait pour des femmes; s'est fait conduire près d'un ami du docteur Dufay, malade de la dysenterie, et a regretté qu'on ne lui donnât pas du *plantain*, remède souverain en pareil cas. Il faut lire cela. Mais je veux ici me borner à relever une seconde fois (voir mes *Lettres à M. Thiriar*, p. 95) le fait que le docteur Girault magnétisait tous les jours ou à peu près sa servante pour en obtenir le diagnostic à distance des maladies de ses clients et l'indication des remèdes à leur prescrire; que de plus, cette pauvre fille, ainsi manipulée, finit par être accusée d'un vol dont elle n'était pas coupable. Je voudrais qu'on me citât un fait analogue authentique à la charge de Donato et de Hansen.

Digitized by Google

lui a enlevée, à qui j'ai fait croire qu'elle était un garçon, qu'elle avait de la barbe, qu'on lui avait joué la farce de l'habiller en fille pendant qu'elle dormait et qu'elle ferait bien d'aller reprendre ses habits d'homme — ce qu'elle s'apprêta immédiatement à faire — et qui regarde comme impossible que sa sœur raccommode une culotte !

Après tout, j'ai rencontré des gens qui rejetaient comme mensonges la greffe animale, le magnétisme et les synthèses de la chimie moderne, mais qui croyaient sans aucune peine à la transsubstantiation, au caractère surnaturel des stigmates de Louise Lateau et au miracle de la Salette. Idiosyncrasies intellectuelles.

## XIX

Jusqu'à présent, j'ai essayé de mettre en lumière ce point, que le somnambule n'est pas si étranger au monde dans lequel il vit et qu'il n'abdique pas, autant qu'on le croit, sa manière de penser et sa liberté.

En parlant ainsi, je n'affirme pas qu'il n'y a pas de somnambule qu'on puisse soustraire absolument au monde, et à qui on puisse enlever toute raison et toute liberté; j'affirme uniquement ceci, c'est qu'il faut des preuves bien fortes pour admettre la réalité d'un pareil asservissement à la volonté d'autrui. Le cas que je viens de rapporter est si propre à nous rendre circonspects que, vraiment, en ce qui me concerne, je ne sais pas si je serais encore disposé à m'incliner sans réserve devant les faits en apparence les plus patents.

C'est dire que je professe le scepticisme le plus décidé à l'endroit des expériences de M. Liégeois. Je reconnais, sans la moindre peine, qu'il est absolument impossible de mieux faire ces expériences — mais elles ont le tort irrémédiable d'être forcément simulées. « On ne peut pourtant pas, me disait-il quand je suis allé le voir à Nancy, on ne peut pourtant pas faire commettre à un somnambule un empoisonnement ou un assassinat. » Non, on ne le peut pas, et c'est pourquoi les expériences perdent leur force probante. Allât-on même

Digitized by Google

jusque-là, qu'il y aurait encore à tenir compte de l'autorité d'un hypnotiseur dont le somnambule ne suspecte pas la moralité.

On m'a plusieurs fois proposé, M. Liégeois à Liége me l'a offert aussi, de faire exécuter des crimes à mes sujets, de me faire verser par eux du poison, ou de leur faire poignarder un cadavre de l'hôpital pour lui voler sa montre; je m'y suis toujours refusé. Pourquoi? Parce que de l'expérience, qu'elle aboutisse ou qu'elle n'aboutisse pas, on ne pourrait rien conclure. S'il ne poignarde pas, M. Liégeois rejettera le sujet comme mauvais somnambule; s'il poignarde, je soutiendrai qu'il fait par complaisance une action qu'il sait ne pas être répréhensible.

Et quand je dis complaisance, ou que je dis comédie, M. Liégeois et les lecteurs me feront la grâce de comprendre qu'il s'agit d'une complaisance d'une nature particulière. Quand on met le bras du sujet en catalepsie et qu'on lui ordonne d'essayer de le baisser, il ne fait nullement les efforts appropriés. Au contraire, il fait agir les muscles antagonistes, et fait ainsi semblant de ne pouvoir baisser le bras. C'est une catalepsie simulée, et il est la propre dupe de sa simulation. C'est dans ce sens que je dis qu'il se prête complaisamment à jouer la catalepsie. Cette complaisance est inconsciente; c'est lui qui, sans le savoir, veut ce qu'on lui commande. L'hypnotisme n'annihile pas, il exalte la volonté.

A propos de la liberté des hypnotisés, je pourrais citer ma polémique, déjà ancienne, avec M. Beaunis dans la *Revue philosophique,* et de nombreux passages de mes *Lettres à M. Thiriar*, où j'ai repris la question, et que M. Liégeois me fait l'honneur de reproduire en entier dans son livre.

Mais je tiens à montrer que je ne suis pas seul à professer ces opinions.

Le passage qui suit est extrait du compte rendu que la *Revue scientifique* a fait tout récemment (8 décembre 1888). du livre de M. Liégeois. L'auteur n'a pas signé, mais il n'est pas difficile de deviner qui il est.

« Il est vraiment difficile, dans l'état actuel de la question,

Digitized by Google

de décider si le pouvoir de la suggestion peut être considéré, d'une manière générale, comme aussi absolu (que le dit M. Liégeois), et il serait peut-être imprudent de nier que, dans quelques cas, réalisant des conditions particulièrement favorables, il n'en pût pas être ainsi. Mais nous devons protester contre cette formule exclusive de M. Liégeois, à savoir que, dans l'hypnotisme, l'automatisme est absolu. Non, l'automatisme n'est pas toujours absolu; et, pour notre part, nous avons vu des personnes hypnotisées se refuser énergiquement à faire tels ou tels aveux, mentir avec système et opiniâtreté, et ne subir en aucune façon certaines suggestions, celles précisément qui les touchaient de plus près et qui engageaient le plus leur responsabilité, alors qu'elles subissaient très docilement les suggestions insignifiantes.

« M. Liégeois rapporte ces observations bien connues, dans lesquelles une personne hypnotisée, suggestionnée, puis réveillée, a pu tirer un coup de revolver sur un assistant qu'elle ne connaissait pas, ou lui donner à boire un breuvage qu'elle croyait empoisonné, puis déclarer ensuite qu'elle avait eu des raisons personnelles d'agir ainsi. Mais on l'a dit — et M. Liégeois ne nous paraît pas avoir réussi à prouver le contraire — les sujets en expérience devaient fort bien savoir, d'une manière inconsciente, il est vrai, mais bien nette, cependant, qu'il s'agissait seulement de simulacres de meurtre et d'empoisonnement, et qu'on n'allait pas ainsi, délibérément, leur faire commettre des crimes sur la personne de quelques-uns des honnêtes gens au milieu desquels ils se trouvaient.

« Il faut tenir un grand compte de l'exacte appréciation des circonstances par le *moi inconscient* des sujets hypnotisés, car il s'agit dans ces conditions d'une activité psychique très en éveil, alors même que le sujet paraît plongé dans une profonde léthargie. Cette personnalité inconsciente a joué bien des mauvais tours aux observateurs à la poursuite des preuves de la suggestion mentale, de la lucidité ou d'autres phénomènes ou facultés encore bien discutés, et au sujet desquels l'expérimentation, par le fait de cette activité

Digitized by Google

inconsciente, est des plus délicates et des plus décevantes.

« De fait, quand M. Liégeois, arrivant à la dernière partie de son livre, se propose de citer des faits de la vie réelle, et non plus des expériences, il ne trouve que des crimes commis, non *par*, mais *contre* les somnambules. Les faux témoignages des enfants, les fausses accusations des hystériques, les vols inconscients des névropathes, tous faits qui rentrent dans la catégorie, si l'on veut, des auto-suggestions, mais qui n'ont qu'une parenté assez éloignée avec la suggestion directe du délit. »

Voilà justement ce que je pense et dis depuis longtemps. Je demande que l'on cite un fait, un seul fait où un hypnotisé ait été l'instrument d'un crime — non la victime, car ceci est possible. Mais qu'on y prenne garde ! La meilleure sauvegarde contre ces crimes possibles, c'est la divulgation la plus large des effets du magnétisme. La société a le plus visible intérêt à les connaître. Ce ne sont pas les magnétiseurs publics qui sont dangereux ; mais bien, au contraire, les magnétiseurs privés, les captateurs de succession, les chasseurs de dot, les prêtres, les maîtres et, en général, tous les détenteurs de l'autorité, les juges d'instruction, terribles ceux-là sans s'en douter. Pour ma part, le procès Célina Dissy m'a fait penser dès le début que cette malheureuse était une victime de la suggestion. L'affaire Chambige — autant qu'il est possible de la juger de loin — me montre en M^me^ G... une victime de l'hypnotisme ; je donnerai plus loin la raison de ma présomption. Il faut que chacun sache ce qui en est de l'hypnotisme, quels en sont les bienfaits, et les dangers ; et c'est non seulement attenter à la liberté, à la justice, à la science, mais encore léser l'humanité et la morale, que de vouloir, en vue de favoriser des intérêts qu'on n'avoue pas, en réserver le monopole à des gens qui, à l'abri d'un diplôme, pourraient faire de la psychologie dans l'ombre.

J'ai dit *léser* l'humanité, parce que les dangers physiques de l'hypnotisme naissent de l'hypnotiseur même. Il n'y a pas plus de rapport entre la médecine et le magnétisme, qu'entre la géométrie et la religion, qu'entre la physique et la musique.

Digitized by Google

Je puis avancer hardiment qu'on naît magnétiseur comme on naît violoniste, comme on naît coloriste, comme on naît apôtre.

Sans doute, l'idéal, c'est le médecin hypnotiseur, mais avant tout il faut qu'il soit hypnotiseur ou psychologiste. S'il veut faire de l'hypnotisme sans être hypnotiseur, à côté de quelques réussites, il enregistrera nombre d'échecs, et tout malade entrepris inutilement est généralement un malade perdu pour la cure magnétique.

Pour le vrai hypnotiseur, il n'y a pour ainsi dire pas de malade réfractaire : on a vu opérer M. Bernheim, et — si j'ose parler de ma pratique restreinte — tous les médecins de Liége et d'autres villes qui m'ont amené leurs clients, savent combien peu j'en ai manqué. Je n'en compte certainement pas vingt sur un nombre supérieur à cent.

Que le magnétiseur non médecin ne prescrive pas de remède, cela va de soi. Mais la loi est armée pour cela. Quant au reste, qu'on laisse, pour Dieu, le monde tranquille! D'autant plus que le magnétisme n'est pas facile à définir. Défendrez-vous donc à un de mes amis, membre d'une haute magistrature, qui, dans son entourage et dans son pays, passe pour guérir le mal de dents par simple attouchement, de faire servir son regard et son index au soulagement de ses semblables ? Et pourtant voilà ce que l'on réclame à grand renfort de séances, de brochures et de sophismes [1].

[1] Ceci peut servir de réponse au dernier discours prononcé à l'Académie de médecine par son rapporteur. Ce discours est une tour Eiffel de documents de toutes provenances, accumulés sans aucune critique. D'observations personnelles, point. J'y suis fréquemment pris à partie, et naturellement mes avis ne sont d'aucun poids. Il est patent que mon nom est inconnu dans la science du magnétisme. Mais parlez-moi de M. Lefebvre, voilà une autorité, lui qui a vécu dans l'intimité de Louise Lateau, qui a écrit sur elle un gros volume, qui a fouillé en vain toute sa bibliothèque pour trouver l'explication de ses stigmates, et qui, ne soupçonnant pas l'auto-suggestion, s'est résigné, bien à contre-cœur, croyez-le, à parler de miracle. A la même époque, rien qu'à la lecture du livre de M. Lefebvre, je mettais le doigt sur la véritable cause. « M. Delbœuf, dit M. Liégeois dans son ouvrage (p. 299), avec une sagacité qui l'honore grandement,



Digitized by Google

## XX

Mais je m'écarte un peu de la question, la possibilité de faire servir un somnambule d'instrument criminel. Il m'a été donné de faire une expérience dans des conditions relativement favorables.

J... est une fille forte et résolue. Pendant quelques jours, elle s'est trouvée seule à la campagne avec ma femme malade. Au chevet de son lit pend, accroché au mur, un revolver armé. Une nuit, un rôdeur força la barrière et essaya d'ouvrir la porte de la maison. Les chiens aboient. J... réveillée prend le revolver et descend, déterminée à se défendre. Elle entend l'homme qui s'éloigne; elle remonte, ouvre la fenêtre et le voit qui disparaît par l'enclos voisin.

avait eu, en 1869, une vue singulièrement juste de la question, et il l'avait résolue *dans les termes mêmes où nous devrions* le faire aujourd'hui, en disant, contrairement à l'avis du professeur Virchow, de Berlin : *Ni supercherie, ni miracle!* » Il résulte de là, clair comme le jour, que, en fait de magnétisme, M. Lefebvre et *tutti quanti* sont compétents et M. Delbœuf, incompétent. M. Masoin rencontre mes opinions sur la liberté à laisser aux magnétiseurs ambulants, sur la part de discernement et de libre arbitre qui reste aux hypnotisés, sur l'innocuité de l'hypnotisme *entre les mains des hypnotiseurs expérimentés*. Rien de plus original que sa manière de les réfuter, tour à tour, à coups de Brouardel, à coups de Liégeois et à coups de Crocq. Après quoi, grimpant sur son tas de citations, il entonne un coquerico triomphant, et s'écrie qu'il m'a placé « dans un isolement superbe, comme le grand prêtre d'un autel déserté » (p. 41). Pour justifier cette péroraison, aussi superbe que mon isolement, il laisse ignorer et l'assemblée devant laquelle il parle fait semblant d'ignorer que M. Brouardel soutient le même combat que moi contre M. Liégeois, que celui-ci (p. 627 et *passim* et notamment dans une longue lettre à M. Semal, p. 722-729, dont pas un mot chez M. Masoin) et ses collègues de Nancy et d'Italie se sont alliés à moi pour la défense des magnétiseurs publics, et que la thèse sur l'innocuité de l'hypnotisme *entre des mains exercées*, est appuyée par *les premiers praticiens du monde*, qui ont à eux seuls hypnotisé mille fois plus de personnes que tous nos académiciens ensemble. Je ne rétorquerai pas à M. Masoin la conclusion que, dans son éloquent dédain, il formule à mon adresse (p. 40) : « quand il en arrive à discuter ainsi, on peut fermer le livre, la cause est entendue ».

Digitized by Google

C'est cette fille qui sert à l'expérience suivante. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point elle est dupe d'une hallucination. La scène se passe dans une pièce à côté de l'appartement où elle couche. J'ai déchargé le revolver sans qu'elle s'en doute. Deux personnes sont devant une table rangeant des journaux. J'appelle J... Elle ouvre la porte, je l'endors d'un signe. Je lui montre les deux personnes : « Des malfaiteurs ont forcé le secrétaire et volent mes papiers » ! — Elle s'approche d'un air résolu, puis : « Non, monsieur! ils jouent avec. — Nullement, ils les volent » ! Elle leur arrache les journaux des mains et avec un geste impérieux : « N'y touchez plus!» Moi : « Vous n'allez pas laisser ces canailles dans la maison; courez prendre votre revolver, et envoyez-leur une balle. » J... court à sa chambre, prend le revolver, revient à l'instant et s'arrête à la porte. « Tirez! lui dis-je. — Non, je ne tire pas. — Mais tirez donc! il faut nous débarrasser de ces brigands! — Non, monsieur, moi, je ne tue pas! » Je m'approche d'elle en insistant de la voix, du regard et du geste; elle se recule, et finit par se sauver après avoir déposé avec précaution l'arme par terre.

J'ai dû, cessant ma poursuite et mes objurgations, la réveiller; je voyais venir le moment où elle m'échapperait.

Voilà le fait. Il est significatif, bien que l'interprétation en soit ambiguë. A-t-elle reconnu qu'elle n'avait pas affaire à des malfaiteurs et que je me jouais d'elle, ou bien a-t-elle réellement horreur du sang versé, c'est un point difficile à décider. Mais, quoi qu'il en soit, le sujet n'a pas voulu commettre un meurtre, même sur l'ordre d'un maître à qui elle est toute dévouée. J'insiste surtout sur cette circonstance qu'elle devait croire, elle, le revolver chargé. La prudence avec laquelle elle l'a mis par terre le prouve. Car, dans la promptitude de l'action, elle n'a pas eu le temps de faire cette réflexion que j'aurais bien pu décharger l'arme pour le besoin de la comédie. On remarque aussi l'illusion incomplète au début et ayant besoin d'être renforcée. Évidemment, le sujet était indécis. Il a cru un moment que je me trompais : « Non, ils jouent avec. » — et qu'il était bon de me rassurer.

Digitized by Google

Je ne voudrais pas que le lecteur généralisât plus que je ne le fais moi-même. J'ai dit plus haut qu'il y a des personnes prédisposées au vol. Dans mes *Lettres à M. Thiriar*, je prévois le cas où l'hypnotisé serait un Troppman en herbe.

On peut même avoir simplement affaire à des bouchers ou à des vivisecteurs. Qu'on obtienne d'un boucher qu 'il frappe un homme en lui faisant accroire que c'est un veau, ou d'un vivisecteur qu'il fasse l'incision cruciale sur un vivant en lui suggérant que c'est un cadavre, c'est théoriquement possible. Mais l'expérience n'a jamais été faite, et est malaisée, sinon impossible à faire. Car si l'on met un mannequin à la place de l'homme, reste à savoir si le somnambule ne joue pas son rôle à la façon d'un acteur. Lorsque nous, nous savons qu'il y a un mannequin, de quel droit affirmerons-nous que le somnambule ne le sait pas? Est-ce parce qu'il a l'air de se prêter mieux à l'illusion ?

En somme, le somnambule est un être qui joint le geste à la pensée. Mais M. Joyeuse, ce personnage du *Nabab* de Daudet, en fait autant. Ceux qui pensent tout haut, qui manifestent à l'extérieur le dialogue intérieur, éprouvent un commencement d'hallucination. Moi-même, je trahis souvent par mes gestes ce que je pense.

Ainsi, l'autre jour, revenant du bord de la rivière vers ma demeure, panier à poissons au dos, filet à la main, — je n'avais pas pris de poisson, — j'imagine que je rencontre des gendarmes, qu'ils m'arrêtent, et me demandent à voir ma pêche. Ne voilà-t-il pas que je m'arrête effectivement et ouvre mon panier! Voyez un peu quelle victoire pour l'hypnotiseur qui m'aurait hypnotisé et suggéré cet acte : « Voici des gendarmes; vous les voyez; ils vous arrêtent, demandent à voir votre panier; montrez-leur votre panier; vous êtes en contravention; ils vous dressent procès-verbal ; vous les injuriez ; ils veulent vous emmener et vous mettre les menottes ; vous ramassez un pavé et leur cassez la tête. » Très bien, je jouerai la scène jusqu'au bout; pourquoi pas? Mais je pense bien que si j'ai de vrais gendarmes devant moi, je ne leur casserai pas la tête.

Digitized by Google

Je suis très humain pour les animaux, surtout pour les souffre-douleur, crapauds, couleuvres, orvets, salamandres. Je suis absolument convaincu que, fussé-je magnétisé, on n'obtiendrait pas de moi de leur faire le moindre mal.

Pourrait-on me faire croire qu'un crapaud est une vipère ou une puce, animaux qu'il ne me répugnerait pas de tuer? C'est ce que je n'oserais dire *a priori;* j'admets cependant qu'il en soit ainsi. Quelle distance n'y a-t-il pas entre cette illusion grossière et le système compliqué de mensonges logiques et enchaînés qu'il faudrait pour transformer un somnambule en un instrument *avantageux* de crime? Enfin, où est la probabilité que cet instrument rencontre justement la main criminelle qui en a besoin et qui saura s'en servir? Une pareille coïncidence est invraisemblable. Voyez-vous celui qui médite le crime cherchant un bon somnambule! S'il ne le rencontre pas du premier coup, il est perdu.

## XXI

Je voulus un autre jour refaire cette expérience avec un autre sujet, mais elle rata par l'intervention malheureuse de l'hypnotiseur, qui, s'imaginant avoir compris ma pensée, se substitua à moi dans l'exécution. Je profitai de la présence de ce sujet et d'un second pour faire une nouvelle expérience des plus instructives. A la séance assistaient plusieurs personnes, entre autres mon collègue, le professeur Nuel.

Ces deux sujets sont deux jeunes demoiselles, toutes deux somnambules parfaites. L'une est hystérique. Un médecin me l'a envoyée à magnétiser pour la guérir d'une manie. Elle fut hypnotisée en quelques minutes et elle est guérie. Elle garde spontanément le souvenir de ce qu'elle a fait et dit pendant l'hypnose. C'est celle-là qui avait soigné une poupée malade. L'autre est une belle et saine jeune fille. Elle a été hypnotisée un jour par un magnétiseur de profession, et elle est actuellement sous l'influence de son père. L'expérience criminelle n'ayant pas abouti, je demandai au père de m'en permettre une autre que je lui fis connaître à grands



Digitized by Google

traits. Il me donna son consentement et me transmit son pouvoir. La scène se passe dans une grande chambre où il y a un lit imparfaitement garni.

Je débute par transformer la jeune fille en chat. Elle se jette avec violence sur M. Nuel transformé en souris et le mord — *mais légèrement malgré l'étonnante vérité de la mimique* (comédie?). Assuré de sa suggestibilité, je commence l'expérience.

Je lui suggère qu'elle est dans sa chambrette et qu'il est l'heure du coucher. Elle jette partout des regards incrédules et me fait un signe de dénégation (illusion imparfaite!) ; elle finit cependant par accepter la suggestion. Elle veut arranger son lit. Il n'y a pour toute couverture qu'une courte-pointe. Pas de coussin, pas d'édredon. Elle est visiblement embarrassée ; elle cherche un peu partout, et se résout à faire le geste de placer l'édredon, et d'arranger le coussin (la comédie!); puis elle procède à sa toilette de nuit, défait ses cheveux et dégrafe sa taille. Je l'arrête à temps. Il ne reste dans l'esprit de personne le moindre doute : elle se fût déshabillée, et se fût mise au lit. Réveillée et voyant sa taille dégrafée, elle est inquiète et mécontente. On lui raconte ce qu'elle a fait et à quel moment on l'a arrêtée. On ne parvient pas à la rassurer complètement.

Je passe alors à l'autre sujet qui, ai-je besoin de le dire? n'a pas assisté à la scène précédente. Endormie, elle ne reconnaît pas sa chambrette. Elle tourne dans la chambre comme une âme en peine, examine attentivement tous les objets, jusqu'aux gravures et aux cartes de géographie, répétant perpétuellement et invariablement devant chacun d'eux : « Ce n'est pas ma chambre. »

Réveillée, elle se souvient. Je reprends immédiatement l'autre demoiselle qui a suivi avec intérêt et curiosité sa compagne. Elle est endormie instantanément, et quand je lui redis qu'elle est dans sa chambre et qu'elle doit se mettre au lit, elle recommence de point en point le même manège que précédemment, et je dois l'arrêter de même.

Chez elle, par conséquent, abîme profond entre l'état de

Digitized by Google

veille et l'état d'hypnose. La faculté d'illusion est poussée à l'extrême.

Au moment où elle est assise, à moitié décoiffée, je m'approche d'elle et je veux lui persuader que nous venons d'être mariés. J'ai perdu toutes mes insinuations et toutes mes tendresses : « Elle n'était pas mariée, ne l'avait jamais été; je n'étais pas son mari; je n'avais qu'à partir, sinon elle allait se sauver et crier. » Et en effet, se levant de sa chaise, elle fut sur le point de m'échapper; j'eus à peine le temps et la force de la retenir pour la réveiller. Oubli absolu.

Même scène avec la seconde. Un des assistants prétend être son fiancé: il revient du Congo après deux ans d'absence; là-bas, il a fait fortune; dans ses malles, de l'or et des pierres précieuses en abondance; il est heureux de retrouver sa future en bonne santé et toujours fidèle; etc. L'acteur est véritablement éloquent et pathétique. Mais hélas! il est rebuté. « Je n'ai jamais eu de fiancé. Vous êtes fou, mon ami (*sic*). Vous aurez rêvé du Congo et de vos pierres précieuses comme vous rêvez de moi pour fiancée. » Elle raille avec infiniment d'esprit. Mais le fou insistant, elle finit par s'inquiéter et recule effrayée. Réveil, souvenir. Elle croyait avoir affaire effectivement à un fou. Elle reconnaît la personne, mais, dans son rêve, cette même personne lui faisait l'effet d'être une autre. La phrase n'est pas claire dans les termes; elle l'est dans le fond. Le lecteur n'a qu'à se rappeler ses rêves. Parfois sa propre maison n'est pas sa maison, et quelquefois une autre maison est sa maison.

Que d'enseignements à tirer de cette expérience! D'abord, que les somnambules sont loin d'être jetés dans le même moule. On leur donne le même sujet, voire le même canevas, mais ils le traitent différemment et choisissent d'autres couleurs. Ensuite — et ceci est de la dernière importance — il y a des illusions qu'ils acceptent, mais il y en a aussi qu'ils n'acceptent pas. Voilà deux jeunes filles qui se refusent l'une et l'autre à être mariées; et toutefois, l'une d'elles croit qu'une poupée est son enfant malade, et l'autre ne voit aucune différence entre sa chambrette, occupée presque entièrement par

Digitized by Google

son petit lit, et une grande chambre de plus de trente mètres carrés, remplie de livres, de gravures, de statuettes, et d'un grand lit à moitié garni.

Ne suis-je pas en droit de conclure qu'un somnambule qui consent à jouer de la trompette ne jouera pas du poignard?

On va me dire — avec M. Liégeois — qu'il aurait fallu changer leur personnalité, leur faire accroire qu'elles étaient telles personnes de leur connaissance dûment mariées. Il est possible que par là j'eusse réussi — il ne faut rien nier ni affirmer *a priori* — mais j'en doute fort; et pourquoi? C'est ici que l'analyse psychologique doit avoir son mot à dire.

Monter à sa chambre, se déshabiller et se mettre au lit, c'est ce qu'on fait tous les jours. Je dis au sujet : « Voilà votre chambre, couchez-vous! » Il se croit dans sa chambre et se couche. Pourquoi ne le ferait-il pas? Je dis à une jeune fille : « Voici votre enfant; il est malade. » Elle l'admet sans peine. N'a-t-elle pas cent fois joué à la maman?

Mais à cette même jeune fille innocente et chaste, je me présente comme mari; oh! alors son imagination se refuse à l'illusion, parce que l'illusion n'a aucune attache. Certes, chez telle autre jeune fille, l'illusion pourra prendre, si, à l'état normal, ses pensées ont été tournées souvent vers le mariage, et si elle s'est déjà représenté l'état d'épouse. La différence est sensible. M. Liégeois (p. 644) a pu persuader plusieurs fois à d'honnêtes jeunes filles qu'il était leur mari. Je veux le croire; mais — et ceci confirme mon opinion — il me sera bien permis d'attribuer à la chance l'avantage de tomber précisément sur des jeunes filles qui disent, « une fois *éveillées* (?) » : « Que je suis donc contente, il y avait si longtemps que je désirais me marier! »

Mais je suis convaincu — et les expériences de M. Liégeois le prouvent — que, contrairement à ce que pense M. Brouardel, les attentats à la pudeur sont parfaitement possibles par le moyen de l'hypnotisme.

Digitized by Google

## XXII

Si maintenant j'osais résumer d'un mot ma pensée et conclure, je dirais que, pour chaque hypnotisé, la clef des suggestions qu'il est apte à recevoir nous est fournie par ses rêves, c'est-à-dire qu'on pourra obtenir de lui ces actes-là qui, découlant de son caractère, de son éducation et de ses habitudes, sont de nature à se présenter spontanément pendant son sommeil.

Tous les crimes ne sont pas de même sorte. Autre chose est de rendre une femme infidèle, autre chose de lui faire tuer son mari. Il y a des crimes de nature, si je puis ainsi m'exprimer : ce sont ceux qui révoltent les sentiments de pitié ou de propriété sur lesquels repose l'existence de notre société. Il y a aussi des crimes que, faute d'un autre mot, j'appellerai de définition. Ce sont des actes, en soi naturels et légitimes, que la loi civile ou religieuse définit comme étant criminels en certains cas.

Il est clair qu'un somnambule en général pourra se prêter à ceux-ci, mais non à ceux-là.

C'est pourquoi l'hypnotisme facilitera toujours les attentats à la pudeur. Chambige, s'il a hypnotisé Mme G... — ce que je suis porté à croire — n'a eu qu'à se substituer à son mari, qu'elle aimait. De là le sourire qui était resté empreint sur sa figure de morte. Son malheureux époux a bien raison, selon moi, d'avoir foi dans son innocence. Si ces lignes tombent sous ses yeux, elles lui apporteront quelque douceur[1].

On comprendra aussi sans peine que la profession peut avoir une certaine influence sur la suggestibilité par rapport à certains actes. C'est ainsi que je signalais particulièrement les

[1] Dans les *Archives de l'Anthropologie criminelle* (15 janvier 1889, p. 92), M. Tarde soutient la culpabilité de la victime. L'article est d'une psychologie extrêmement subtile. Je le comprendrais si Mme G... avait été une *décadente*. Mais cela ne paraît pas être le cas. Au demeurant, il est difficile de raisonner ces drames à pareille distance.

Digitized by Google

bouchers et les vivisecteurs. Cependant, j'ai interrogé des vivisecteurs; aucun n'avait jamais en rêve expérimenté sur l'homme. Je ne veux pas dire non plus qu'on ne pourrait pas suggérer le vol à un contrebandier ou un meurtre à un spadassin. Et puis, comme le dit quelque part M. Beaunis, dans toute âme humaine il y a des recoins inconnus. Un de mes collègues — mort depuis — m'a avoué avoir rêvé une nuit qu'il ramassait dans la rue un bijou de valeur et que tout son souci était de ne pas arriver à connaître son propriétaire.

Tout est possible, même l'impossible. Dans ces temps où le journalisme et le roman s'emparent des crimes les plus retentissants pour les servir comme aliment intellectuel à ses lecteurs, il peut se faire que telle imagination, hantée par les héros des cours d'assises, accepte sous l'action de l'hypnotisme le rôle du Chourineur. Mais — on en a vu des exemples — elle peut le prendre spontanément, hypnotisée par ses lectures mêmes. Et, si cela a lieu, la presse est la grande coupable.

Cependant, je me suis informé près d'un grand nombre de magistrats; aucun de ceux à qui je me suis adressé n'avait jamais rêvé qu'il comparût comme accusé devant un tribunal quelconque. Si j'avais jamais l'occasion d'expérimenter avec un juge, je ne la manquerais pas.

Quoi qu'il en soit, les personnes qui auraient à la fois le cerveau assez faible pour s'identifier un instant avec l'un ou l'autre type ignoble, et assez d'énergie et de suite pour accomplir matériellement un crime, doivent être des raretés; et, comme je l'ai dit plus haut, quelle probabilité y a-t-il qu'elles trouvent justement et du premier coup leur emploi? Les craintes à cet égard sont absolument chimériques. Autant vaut craindre d'être tué un jour par la chute d'un bolide.

Je n'ai pu, dans ce court exposé d'une si grave question, rencontrer tous les arguments de M. Liégeois. Mais, si l'on m'a bien compris, j'estime que notre débat ne peut être tranché par des expériences de *laboratoire*, si je puis ainsi dire.

L'hypnotisme est aujourd'hui suffisamment connu. Ceux qui voudront en user dans un but criminel ne seront pas un

Digitized by Google

instant arrêtés par les anathèmes de la faculté contre les Donato et les Hansen. C'est donc entre leurs mains qu'est remise la décision du procès actuel. Jusqu'à présent, ils n'ont pas encore parlé. Si leur silence se prolonge, oserais-je espérer qu'on me donnera cause gagnée?

Mais s'il y a entre M. Liégeois et moi désaccord sur un point de fait, il y a accord complet sur un point de méthode. Comme moi, il réclame la liberté pour tous de faire de l'hypnotisme sous l'œil de la loi.

Au risque de lui voir appliquer le reproche de s'élever « dans un beau mouvement aux sommets du lyrisme »[1], je ne puis mieux terminer cette longue étude que par les paroles suivantes (p. 728) qu'il adresse à M. le Dr Semal, membre de la commission contre la liberté de l'hypnotisme :

« Si l'on invoque les abus possibles, je dirai que l'on peut abuser de tout, et que cependant on ne peut tout proscrire. Toute puissance donnée à l'homme peut être tournée au bien ou au mal; ce n'est pas une raison pour entraver notre liberté, c'en est une seulement pour punir le mauvais usage que nous en pouvons faire, quand il cause du dommage à autrui. Or, pour cela, le droit commun suffit à tout et concilie tout.

« L'hypnotisme a pris peu à peu une grande place dans les préoccupations publiques; je crois que nous ne sommes qu'au début du mouvement d'idées considérable auquel il a donné déjà naissance...

« Puisse, monsieur, la savante compagnie à laquelle vous appartenez, déterminer les pouvoirs publics à ne pas entraver ce mouvement! Ce résultat serait bien digne d'une nation qui, petite par le territoire, donne au monde le spectacle, si digne de l'admiration et de l'envie de plus d'un grand peuple, du

[1] C'est ainsi que M. Masoin (p. 50) qualifie les lignes par lesquelles je termine l'examen de son premier rapport. Voici ces lignes : « Et c'est à la Belgique, la patrie de toutes les libertés, qu'on demande d'édicter contre eux (Donato, Hansen, etc.), la défense d'exercer leur industrie inoffensive, instructive et morale! Et c'est un corps savant qui prendrait sous sa protection l'initiative d'une mesure qui blesse la justice, la vérité et la science! Cette honte ne nous sera pas infligée. »

Digitized by Google

développement de la liberté la plus entière dans l'ordre le plus complet. »

On sait comment cet éloquent appel a été entendu. Reste à voir quel accueil lui réservent les pouvoirs publics.

En attendant, bien que séparé de lui par une frontière politique et par un dissentiment scientifique, et bien que mes compatriotes aient à tout instant invoqué son autorité contre la mienne, je tends la main à mon excellent ami, M. Liégeois. Lui et moi, dans le désintéressement le plus absolu et dans la sincérité la plus complète de notre esprit et de notre cœur, nous avons cherché la vérité, et certainement, l'un de nous deux au moins ne l'a pas atteinte. Nous ne nous arrêterons pas dans notre poursuite, et nous nous mêlerons, sans arrière-pensée d'ambition, de gloire ou de lucre, aux autres explorateurs.

Quant à moi, la tâche que je me suis proposée est accomplie. Comme je crois savoir quelque chose en fait de magnétisme, et que je vois dans mon pays tant de gens qui n'en savent rien en discourir à leur aise, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de ne pas garder le silence. Il y a juste vingt ans, à propos de Louise Lateau, j'avais, par une sorte de divination, fait entendre la voix de la vérité. Elle fut étouffée par les voix de la superstition et du scepticisme. Depuis, j'ai travaillé et médité plus que jamais, j'ai expérimenté. Le public qui me lit sera-t-il disposé à accorder quelque autorité à ma parole?

J. Delbœuf.

Digitized by Google

# FOUS OU CRIMINELS

Dans un ouvrage qui vient d'être traduit[1], M. Lombroso présente au nom de la science une assertion faite pour nous séduire. Se basant sur la découverte de caractères « anatomiques, physiologiques, pathologiques, psychologiques et sociologiques », M. Lombroso affirme que, parmi les auteurs d'actes délictueux, il s'en rencontre dans la proportion de 40 p. c. qui sont des criminels-nés, « derniers exemplaires devenus rares du sauvage primitif », dit M. Tarde [2]. M. Lombroso étudie parallèlement les fous moraux, et croit trouver chez eux les mêmes caractères à un degré assez élevé pour en conclure que les criminels-nés sont une variété de ceux-ci.

Je n'ai pour ma part mesuré le crâne d'aucun criminel; aux proportions de M. Lombroso, je n'opposerai aucune proportion. Parler ainsi pourrait sembler une bravade. Le chiffre avec l'expérience n'est-il pas la seule arme admise dans un siècle de sciences positives? Qui s'avise encore de s'en passer, sinon quelques rêveurs, équipés en Don Quichotte, et guerroyant au gré de leur fantaisie sur les frontières de la vision? Ils en veulent à la science, c'est à elle qu'ils croient porter des coups, et, au fond, ce qu'ils attaquent comme ce qu'ils invoquent, ne sont-ce pas des idées, des chimères? Nous sommes positivistes, on l'a dit bien des fois.

[1] *L'homme criminel.* Traduction de MM. Regnier et Bournet. Paris. Félix Alcan, 1887.

[2] *Criminalité comparée,* par G. Tarde. Paris, Félix Alcan, 1887.



Digitized by Google

Nous avons dépouillé le fait de toute l'auréole du rêve; nous en sommes arrivés à contempler la nature dégagée des brouillards de l'idéal. La métaphysique est reléguée dans le domaine de la poésie, et s'il nous arrive parfois de nous échapper à nous-mêmes pour nous bercer de la pensée de l'infini, en suivant un nuage dans le ciel bleu ou le rayon d'une étoile dans la nuit, ce n'est là qu'un jeu innocent; nous poursuivons un rêve uniquement pour nous reposer des âpretés de la vie réelle. Craindrais-je de le dire? bien des esprits sérieux, croyant encore à l'au-delà, n'y croient plus guère que par sentiment.

Il faut l'avouer, ce point de vue est bien obsédant aujourd'hui; s'y arracher est difficile; c'est une façon de voir les choses qui paraît si complètement dégagée d'illusions! En réalité, cependant, il n'en est rien. Quoi! la métaphysique serait un rêve, une gaze diaphane voilant la nature, mais près de s'évanouir, noyée dans les flots de lumière dont nous inonde la réalité positive? — Au contraire, la métaphysique se détache au fond de nos horizons intellectuels avec plus de netteté que jamais. Si pour bien des observateurs elle a disparu, c'est que, se spécialisant, s'absorbant en un coin du spectacle, ils perdent de vue l'ensemble. Quoi qu'ils disent, c'est elle toujours qui encadre la réalité extérieure, qui lui donne une perspective, un sens pour notre pensée, comme le lointain dans un tableau lui donne un sens pour nos yeux.

Un savant suit du regard une combinaison chimique, il veut y lire une loi : il est positiviste, croit-on, et ne voit que le fait. Cependant, les postulats de la science, l'idée de loi, pour ne nommer que celle-là, n'est-il pas forcé d'y... recourir? Ne pense-t-il pas, ne se meut-il pas en pleine métaphysique? — Le savant arrive à un chiffre, n'emploie-t-il pas pour l'interpréter les lois de la logique? On peut expliquer celles-ci comme on veut, et certes je ne songe pas à dire qu'il faille recourir aux anciennes solutions; mais le problème s'impose, et s'occuper de ce problème, c'est spéculer, c'est retomber en plein dans le domaine de la philosophie. Doit-on même remonter si haut pour le retrouver? Le chiffre

Digitized by Google

lui-même est-il le produit de la seule réalité extérieure? N'a-t-il pas aussi pour facteur les préconceptions, les « rêveries » du savant? Lorsque celui-ci prépare d'une certaine manière les éléments de l'expérimentation, ce qui le guide, qu'est-ce au fond, sinon ses idées sur la « réalité objective », sur « l'être en soi », comme on disait? Aussi cette métaphysique, que l'on se figure aller s'effaçant, brille-t-elle toujours du même éclat pour l'observateur attentif; à tout instant, elle le provoque; prend-il une vue d'ensemble? il la voit partout à l'horizon; veut-il se borner à un coin de la nature extérieure? elle lui lance un rayon furtif comme à travers des joints mal unis; et plus nous serrerons de près la réalité, mieux nous pourrons distinguer le point d'où s'échappe la lumière.

Qu'on me pardonne cette incursion dans un domaine en apparence étranger à celui où je devrais me confiner; je voulais en arriver à une remarque : ce qui suit n'est, ni un compte rendu d'expériences, ni un alignement et une glose de chiffres; l'avouer d'avance, c'était une entrée en matière fâcheuse aujourd'hui : c'est pourquoi j'ai tenu à rappeler que, dans un échafaudage scientifique, il n'y a pas seulement des chiffres, et que l'on pourrait renverser tout l'échafaudage sans toucher à ceux-ci.

* * *

Je me propose d'abord de faire voir que M. Lombroso n'avait pas le droit d'assimiler au nom de la science les fous moraux et les criminels-nés; puis, suivant le rapprochement dans ses transformations et dans sa prompte fortune, j'essayerai la critique des tendances qu'il représente, et nous serons, je crois, autorisés à conclure que l'on devrait à la fois réagir contre les tendances et protester contre le rapprochement.

J'en suis arrivé à me faire les quelques réflexions qui vont suivre, pour avoir entendu énoncer par M. Delbœuf, dans ses leçons de philosophie, la différence établie par la société entre le fou et le criminel. Si je fais une telle remarque, ce n'est pas

Digitized by Google

pour couvrir d'une autorité reconnue des considérations peut-être aventurées. J'ai forcément traité la question à un point de vue différent de celui où s'était placé M. Delbœuf. Mais d'autre part, comment, à travers des réminiscences défigurées, retrouver toujours la part du souvenir? Qu'il me soit donc permis de rendre ici un hommage venu du cœur au penseur éminent qui en a tant initiés parmi nous à la science philosophique.

* * *

M. Tarde, un esprit pénétrant en même temps qu'un écrivain distingué, a fait paraître une critique brillante des conclusions de M. Lombroso. Bien que partageant son avis sur la valeur de ces dernières, je ne puis le suivre dans la réfutation qu'il en a faite. Je vais en donner la raison, après quoi j'entreprendrai à mon tour l'examen de la thèse du criminologue.

Tout d'abord, à la différence de M. Tarde, en écartant le problème de la liberté, je ne songe pas à mettre celle-ci en doute; je veux seulement éviter certains préjugés qui ont déjà paralysé l'effet des démonstrations les plus rigoureuses. Pour mieux échapper à tout malentendu, qu'on me permette de dire ici en quelques mots ma conviction sur cette matière.

Dans l'action d'un homme, il entre deux facteurs : d'une part, la composition de son cerveau telle qu'il l'a reçue de ses parents; de l'autre, l'ensemble des suggestions qu'il a acquises de ses semblables depuis sa naissance. Ces suggestions, bien entendu, la nature de son cerveau a pu en modifier plus ou moins la portée, mais elle n'en a pas déterminé l'apparition, et c'est en ce sens que je parle d'un double facteur; or, l'ensemble de ces suggestions acquises et de ces dispositions innées forme dans chaque individu une combinaison si variée et tellement variable que jamais, on peut l'affirmer, les mêmes conditions psychiques ne se sont présentées dans la préparation de deux actes différents : dès lors, comment faire la preuve expérimentale du détermi-

Digitized by Google

nisme? La croyance à l'enchaînement des phénomènes est une nécessité pour notre intelligence, je le veux bien; nous ne faisons de la science qu'à la condition de ramener, grâce à cette croyance, la variété des faits à l'unité; on a le droit d'être déterministe en anthropologie; si l'on s'occupe de faire disparaître les crimes, si l'on étudie les moyens d'amener l'homme à agir de telle ou telle façon, on peut encore, on doit même jusqu'à un certain point recourir au postulat de la science; mais ce dont il faut se garder, c'est de faire de ce postulat un préjugé contre la démonstration de la liberté; c'est de le transformer en vérité absolue, puis de venir, au nom de cette seule vérité, sans examen, condamner à l'erreur et à l'impuissance tout un système de pénalité.

En dépit de toutes les considérations, cependant, les préjugés contre la liberté restent toujours des plus vivaces; c'est pourquoi j'écarterai cette notion du débat.

Après cette remarque préliminaire, voyons si les différences que M. Tarde, à l'encontre de M. Lombroso, prétend découvrir entre les fous et les criminels sont en effet des caractères distinctifs, et aboutissent à une réfutation convaincante.

Pour M. Tarde, une grande différence, outre plusieurs autres, défend toute confusion entre le criminel et le fou : c'est que l'on est criminel ou honnête homme suivant la société où l'on vit, tandis qu'on est fou quel que soit le milieu où l'on se trouve [1].

[1] Pour faire saisir clairement la pensée de M. Tarde, laissons-le parler lui-même : « Il est toujours permis de dire d'un criminel, quel qu'il soit, que, mis en sa place, il eût été un honnête homme, peut-être un héros. Mais toutes les catégories de démence vraie que nous connaissons ont été de véritables folies, aussi bien dans le passé qu'à présent, quoique, dans le passé, beaucoup de ces maladies cérébrales, comme beaucoup de maladies corporelles, aient été mal connues, et que nombre d'extatiques et de sorcières, les unes priées à genoux, les autres brûlées vives, aient été de simples hystériques. Ces erreurs sur leur compte ne nous empêchent pas d'affirmer, nous, que les fous réputés ou non tels de leur temps l'étaient réellement, quand nous trouvons dans leur biographie les symptômes manifestes de leurs désordres organiques, du désaccord de leurs sensations



Digitized by Google

M. Tarde, en parlant ainsi, oublie, je pense, de distinguer deux espèces de folie. Il y a certainement des fous qui souffrent de leur état indépendamment du milieu social : tel serait un homme qui, par exemple, voudrait attenter à sa propre vie dans un accès d'aliénation mentale; mais d'autres ne sont des fous que par suite de l'isolement où les place leur anomalie dans une société donnée : je citerai des cas de ce genre tout à l'heure. Les premiers seraient des fous, évidemment, pour n'importe quel milieu, mais en est-il de même des autres?

Ce qui a trompé M. Tarde, c'est qu'il s'est cru le droit de parler d'une nature extérieure immuable et d'un milieu social changeant. Il s'est dit : « Les fous ont des sensations [1] en désaccord avec la nature extérieure; celle-ci ne se modifiant pas, les sensations en désaccord avec elle, par suite les cas de folie, restent toujours les mêmes. »

Nous pourrions parler ainsi si nous connaissions la nature extérieure; mais le caractère subjectif de nos sensations rend inconcevable une telle connaissance; ce que M. Tarde prend pour la nature extérieure, c'est la nature telle que nous nous la figurons pour nous expliquer les sensations de la grande majorité : si l'on rétablit ainsi les termes, ne voit-on pas que « la nature extérieure », c'est-à-dire l'ensemble de nos hypothèses, peut changer dans certaines limites, tout comme le milieu social?

De plus, il ne suffit pas du désaccord avec la nature extérieure pour qu'il y ait folie. Il faut encore que les idées courantes, susceptibles elles aussi de se modifier,

avec la nature extérieure qui n'a pas changé. Mais nous avons beau savoir qu'un homme a tué ou volé jadis, nous ne sommes pas toujours en droit de le regarder comme criminel, puisque la criminalité est un rapport, non avec l'immuable nature, mais avec l'opinion et la législation changeantes du milieu social. » — Cf. l'ouvrage précité; ou encore *Revue philosophique*, t. XIX, p. 606.

[1] Il faut le noter, M. Tarde parle de *sensations* en désaccord avec la nature extérieure, et non pas de conceptions en désaccord avec les idées de la raison; il n'a donc pas songé à faire appel à cette notion de la folie, qui la définit une perversion ou une absence de la raison.

Digitized by Google

fassent considérer l'anomalie comme une cause de souffrance pour l'individu qu'elle distingue; je pense donc, à la différence de M. Tarde, que la détermination des cas de folie tient à la nature du milieu social, y tient doublement, et peut ainsi varier avec celui-ci.

Prenons des exemples: aujourd'hui, dans les centres de civilisation, nous sommes en majorité des nerveux, et nos poètes se distinguent par le caractère affiné de leurs sensations: supposez un de ces poètes perdu dans une population de gens aux sens grossiers; là-bas, les sensations du poète paraîtront exagérées, « en désaccord avec la nature extérieure »; cette façon de voir sera un effet, non pas de l'ignorance, mais de la distance qui séparera le poète de ses nouveaux compagnons d'existence; et si ces derniers jugent que son intérêt d'être sociable réclame une guérison, dans ce milieu-là, notre homme de génie sera un fou.

L'extatique, pour reprendre un cas cité par M. Tarde lui-même, est une folle aujourd'hui; au moyen âge, c'était une sainte, et l'on enviait son sort; pour M. Tarde, déjà alors elle était une folle. Cependant, ses sensations étaient-elles en désaccord avec ce que l'on prenait, dans ces temps de foi, pour la réalité, pour la nature extérieure? En vertu de quel droit rapporter les sensations de cette extatique, pour les apprécier, à notre opinion à nous et non aux hypothèses admises par ceux qui vivaient à ses côtés? Comment, de plus, M. Tarde prétendrait-il que cette femme était une malade, qu'elle avait besoin d'être guérie, elle qui se croyait une prédestinée, et dont les contemporains partageaient l'illusion, loin de songer à la railler?

M. Tarde relève d'autres différences encore entre fous et criminels, et il prétend les opposer aux ressemblances affirmées par M. Lombroso. Mais les caractères distinctifs sur lesquels le critique s'appuie ne me paraissent pas appartenir au fou moral proprement dit. Comme c'est à celui-ci que M. Lombroso veut assimiler le criminel-né, je préfère ne pas m'appuyer sur eux pour repousser la thèse de l'anthropologiste.

Digitized by Google

* * *

M. Lombroso ne nous convainc pas; d'autre part, M. Tarde ne nous rend pas bien compte des raisons de notre incrédulité, cherchons-les donc par nous-mêmes.

Pour chacun de nous, au mot de fou répond une notion très complexe, conservant à travers les variations individuelles certains traits communs; c'est par ces traits communs que nous pourrions définir le mot, et par eux nous comprenons ceux qui l'emploient.

M. Lombroso ne nous dit pas qu'il se sert du terme dans un sens nouveau, il l'applique aux criminels-nés : nous avons donc le droit d'exiger, dans le portrait qu'il nous trace de ceux-ci, les éléments essentiels, les traits communs de la notion de fou. Faute de les y retrouver, nous ne serons pas convaincus.

Or, quand nous entendons parler d'un fou, tous nous nous figurons un homme tellement séparé de ses semblables par l'état de ses idées ou de ses sensations, qu'ils ne songent même plus à l'imiter en quoi que ce soit. Si l'un d'entre nous s'avisait de copier un aliéné, cela suffirait pour nous le faire ranger, lui aussi, au nombre des anomalies. Du moment où les imitateurs deviendraient nombreux, nous cesserions de considérer comme un aliéné celui qui recueillerait leurs suffrages; nous ne pourrions, en effet, les traiter tous comme des gens dont l'état est anormal ; et d'autre part, en vertu du portrait que nous nous faisons du fou, il nous serait impossible de regarder comme tel un homme dont des êtres raisonnables suivent l'exemple. Renonçant donc à l'enfermer dans un asile, nous nous occuperions de réfuter ses doctrines, ou de flétrir sa conduite; peut-être nous ferions-nous ses adhérents.

Il est donc vrai de le dire, par fou nous entendons tous un homme que n'imitent pas ses semblables, aussi longtemps qu'ils ne deviennent pas fous eux-mêmes.

Ce trait se retrouve-t-il dans le portrait du criminel-né? Imiter celui-ci, serait-ce une attitude assez anormale pour

Digitized by Google

paraître un indice d'aliénation? Non. Au contraire, on imite si souvent les criminels que nous prenons des mesures énergiques pour prévenir les ravages de leurs exemples.

Ne pourrait-on pas croire cependant que M. Lombroso a assimilé sous ce rapport les criminels-nés et les fous, que ses découvertes ont fait tomber cette barrière avec les autres? En effet, si des hommes, sans rien avoir d'anormal, se sentent parfois portés à imiter le criminel, même le criminel-né, n'est-ce pas tout bonnement à cause de leur ignorance? C'est qu'ils supposent aux actes délictueux de ce dernier des motifs capables d'exercer sur eux-mêmes une certaine action. Mais du jour où M. Lombroso découvre chez les criminels-nés des influences analogues à celles qui déterminent les fous moraux, n'enlève-t-il pas à ceux-là aussi le pouvoir de se faire imiter? N'achève-t-il pas ainsi de les assimiler aux aliénés?

Cette objection, je crois, ne se soutiendrait guère, car M. Lombroso ne peut affirmer que, après avoir admis la valeur de ses découvertes, nous cesserions d'imiter le criminel-né. Le type du criminel-né, en effet, s'il existe, ne se rencontre en tout cas dans la réalité que par bribes et morceaux; on ne sera sûr de le retrouver que si le criminel a déjà commis plusieurs fois des actes antisociaux de même nature, a fixé par là l'attention du criminologue, et créé une présomption contre lui-même. Mais ce ne sera que bien rarement le cas. Le plus souvent, l'acte extérieur du criminel-né ne suffira pas, comme celui du fou, pour trahir l'anomalie et empêcher l'imitation. Nous refusons donc à M. Lombroso le droit d'appeler le criminel-né un fou, car on n'imite pas celui-ci, et toujours on pourra imiter celui-là.

Il est un autre trait essentiel à l'idée que nous nous faisons du fou : nous entendons tous par là un homme qu'il faut guérir, mais qu'on ne guérirait ni en le punissant, ni en blâmant ses actes. Or, M. Lombroso ne nous démontre pas que le criminel-né soit dans le même cas.

Peut-être, M. Lombroso, au premier abord, s'étonnerait-il de cette critique et nous répondrait-il : « Mais il n'est pas

Digitized by Google

une ligne de mon ouvrage qui ne puisse tenir lieu d'une pareille démonstration! Tous les caractères que je découvre chez le criminel-né affirment que les peines doivent rester impuissantes sur lui. »

Si M. Lombroso attribue aux caractères trouvés une telle portée, il devait la mettre en lumière autrement qu'il ne l'a fait. Tous ceux qui, au lieu de nourrir des préjugés contre la pénalité actuelle, croient à une rénovation possible, ont besoin ici d'une démonstration en règle. M. Lombroso aurait dû établir, d'une façon toute spéciale, que les caractères communs aux fous et aux criminels-nés sont précisément ceux qui expliquent l'inefficacité sur les premiers des peines infamantes et afflictives; que ces mêmes caractères, de plus, existent chez les malfaiteurs héréditaires à un degré assez élevé pour les rendre rebelles comme les fous à toute influence de cette nature. Or, nulle part on ne voit une démonstration de ce genre suffisamment dégagée.

Comme on pourrait s'y tromper, qu'on me permette d'examiner rapidement quelques-uns des caractères du type criminel qui paraissent à première vue renfermer la démonstration cherchée. Le criminel-né cédant, d'après M. Lombroso, à des influences héréditaires, on pourrait le croire incapable pour cela d'être guéri par des peines. Mais d'abord, M. Lombroso n'ose pas toujours affirmer la nature atavistique des caractères du type criminel. De plus, qui nous dit qu'une influence sociale ne puisse neutraliser une disposition innée, même chez un adulte? — Reste la force de l'habitude : est-elle si terrible? Il suffirait de se rappeler ici les découvertes récentes faites dans le domaine de l'hypnotisme. En outre, chaque fois que la justice met la main sur un criminel-né, le trouve-t-elle déjà « habitué » au crime? — Enfin, ce n'est pas au lecteur à chercher la raison pour laquelle le criminel-né serait rebelle aux peines, c'est à M. Lombroso à nous la donner lui-même, avant d'affirmer que ce criminel est un fou. Je me borne ici à faire constater une prescription de la logique.

Un chapitre intitulé *Force irrésistible* donne un moment

Digitized by Google

l'espoir de trouver les considérations spéciales que nous cherchons; mais, après un simple énoncé des affirmations qu'il faudrait précisément établir, l'auteur se contente d'y citer quelques criminels condamnés comme coupables, alors qu'ils paraissent avoir cédé à des influences rentrant dans le domaine de la folie morale. Il y rapporte aussi des confessions de malfaiteurs déclarant qu'ils ont volé malgré eux; tout cela n'est pas bien convaincant, et de ce chapitre développé comme il l'est, nous pouvons conclure tout simplement qu'on a pris quelquefois des fous pour des criminels.

M. Lombroso insiste aussi sur l'impuissance du système pénitentiaire actuel : cela ne suffit pas. Il doit montrer que le criminel-né resterait insensible à toute influence sociale de même nature, à toute conception, à toute application nouvelle des peines infamantes et afflictives : il ne le fait pas, car énumérer dans une préface [1] quelques tentatives récentes : la liberté provisoire, le jury, la libération conditionnelle, l'adoucissement des peines appliquées aux récidivistes, etc., puis affirmer en deux mots que ces essais sont dénués de tout caractère pratique, ce n'est certainement pas une démonstration.

Pour conclure, nous dirons que deux traits essentiels à la physionomie du fou ne se retrouvent pas dans le portrait du criminel-né : on n'imite pas le premier, on ne songe pas à le punir. Tant que le second ne nous apparaîtra pas avec ces mêmes caractères, nous refuserons de croire à la ressemblance.

Je préviendrai, pour finir, un reproche que l'on pourrait se croire en droit de faire à cette réfutation, au nom même de la thèse qu'elle veut défendre. Chez le fou, la raison est absente ou pervertie, M. Lombroso ne nous prouve pas que le criminel-né soit dans les mêmes conditions. Ne devais-je pas le lui rappeler ? N'ai-je pas omis de le faire ? — Je ne le pense pas. Vouloir qu'on nous prouve l'inefficacité des peines sur les criminels, n'est-ce pas au fond exiger sous

[1] Préface à la quatrième édition, p. XXI de la traduction française.

Digitized by Google

une forme spéciale qu'on montre en lui l'absence de la raison? Punissabilité, volonté, conscience et raison ne sont que les faces diverses d'une même faculté ; il est vrai, nulle part je n'ai prononcé le mot de raison : c'est que ce mot est au fond mal accueilli aujourd'hui, tout comme celui de liberté, comme tous ceux que l'on emprunte à la métaphysique. Il n'est donc pas entré dans ma pensée, en tâchant d'éviter des difficultés inutiles, de témoigner pour cette science le moindre dédain ; ce n'est certes pas après avoir assisté aux leçons de philosophie de M. Leroy que l'on songerait à prendre une telle attitude.

C'est donc chose suffisamment établie, M. Lombroso ne ne nous démontre pas que les criminels-nés soient vraiment des fous.

* * *

Mais si les preuves ne sont pas convaincantes, pourquoi entend-on répéter si souvent, pourquoi lit-on tous les jours que « la plupart des criminels sont des fous », « qu'il est temps pour la société de les confondre dans les mêmes asiles, et de renoncer à la vieille mise en scène des tribunaux » ? Pourquoi a-t-on vu plus d'une fois, dans un même article, l'affirmation la plus audacieuse de cette thèse côtoyer l'aveu des réserves imposées par la science ?

C'est que, je crois, le rapprochement des fous et des criminels flatte certaines tendances très puissantes aujourd'hui. Ces tendances, comment vouloir les retrouver toutes? L'âme humaine est chose si complexe! Bornons-nous à en citer quelques-unes, prises parmi les plus générales.

Tout d'abord, en appelant fous tous les auteurs d'actes antisociaux, nous sommes entraînés par un mouvement de réaction contre certaines idées intimement unies au mot de criminel ; nous verrions avec plaisir disparaître un terme engagé dans des liaisons compromettantes ; — nous cédons encore à un courant de pitié, qui nous rapproche de plus en plus des criminels, à mesure que nous les étudions, à mesure que nous nous accoutumons à voir en eux, non plus des

Digitized by Google

monstruosités révoltantes, mais de simples exagérations de la nature ; — nous sommes enfin séduits, en un siècle de sciences expérimentales, par des études anthropologiques, visant à faire lire dans la conformation extérieure d'un homme toutes ses dispositions intellectuelles et morales.

Mais à quoi, mon Dieu, cela peut-il nous servir de savoir les influences qui nous amènent à un point de vue nouveau? Ce point de vue est-il, oui ou non, scientifiquement justifié ? Voilà la seule question. — Lorsqu'on raisonne pour convaincre, à quoi parle-t-on ? à une intelligence ? oui, mais livrée au caprice de mille préjugés que rarement elle devine. N'est-ce pas du jeu de ces préjugés que dépendra souvent tout l'effet de la démonstration ? S'attaquer à eux, quand on les a contre soi, n'est-ce pas de la bonne tactique ?

Il est utile, cependant, de le faire remarquer d'une façon explicite : ce qui va suivre ne s'adresse plus au criminologue, mais à ceux qui, entendant dire que les criminels sont des fous, se sentiraient portés à le croire d'emblée, avant l'examen des preuves.

* * *

En accueillant avec faveur la thèse nouvelle de quelques anthropologistes, nous obéissons d'abord à une réaction puissante contre les idées métaphysiques auxquelles fait songer le mot de criminel. Ce terme, pensons-nous, implique l'idée d'une flétrissure; qui se croit en droit de flétrir se figure les hommes responsables, et pas de responsabilité sans liberté; donc, pour employer le mot de criminel, en d'autres termes pour flétrir, il faut supposer la liberté; et comme en majorité aujourd'hui nous ne croyons plus à celle-ci, nous voudrions nous débarrasser d'un terme qui en implique l'idée; le rapprochement des fous et des criminels nous offre une occasion de le faire, nous en profitons avec empressement.

Il est vrai, donner à un homme le nom de criminel, c'est le flétrir ; mais s'imaginer que ceux-là seuls peuvent flétrir



Digitized by Google

qui admettent la responsabilité et la liberté, c'est être, je crois, victime d'une illusion.

A l'appréciation défavorable que l'on porte sur l'acte d'un homme, non pas au nom de son intérêt individuel, mais au nom de l'intérêt social, répond chez celui qui est ainsi jugé un sentiment de fierté personnelle blessée. On appelle ce sentiment de la honte, et l'appréciation qui y correspond une flétrissure. Quand on croit à la liberté, on justifie l'un et l'autre en disant que l'auteur de l'acte est libre et responsable. Qu'arrive-t-il alors? Les mots et les notions ainsi accolés aux sentiments pour les expliquer paraissent avoir contribué à les produire, et l'on se figure que, ces notions une fois disparues, le sentiment n'aurait plus de raison d'être. Supposons cependant une société où l'idée de liberté n'aurait jamais paru, et où l'on ne pourrait justifier comme nous le faisons la flétrissure, n'y aurait-il pas toujours de la honte chez celui dont on condamnerait la personnalité au nom de l'intérêt de tous? Nous pourrions peut-être nous imaginer aujourd'hui un individu qui resterait insensible à une pareille appréciation; mais nous devrions, je crois, nous le représenter se faisant un raisonnement pour s'empêcher de se croire flétri. Or, on ne peut pas confondre l'absence de la honte avec l'étouffement auquel on la réduirait par une suggestion contraire. En effet, pour se suggérer à soi-même qu'on ne doit éprouver aucun sentiment de cette nature, il faudrait se servir du mot et de l'idée de honte, supposer donc que ceux-ci existent encore.

Mais si toujours il y a de la honte chez l'être jugé antisocial, la société, elle aussi, ne croira-t-elle pas toujours flétrir? Il est vrai, aujourd'hui il est des cas, lorsque par exemple nous avons violé une mode, où nous éprouvons de la honte sans nous croire flétris; voici pourquoi : notre société civilisée et raisonneuse a coutume de justifier son attitude flétrissante par l'immoralité de l'action flétrie; elle ne peut pas nous dire, dans le cas cité, que nous avons mal agi, et plutôt que de se mettre en contradiction avec elle-même, elle suggère qu'elle ne flétrit pas, et laisse le sentiment de honte

Digitized by Google

inexpliqué; mais pour qu'on ne s'y trompe pas, elle doit recourir à une suggestion, en d'autres termes, le sentiment de honte par lui-même ferait croire à une flétrissure. Dans les tribus sauvages, on n'établit pas de ces distinctions subtiles : là-bas, violer ce que nous appellerions une mode paraît être tout aussi criminel et mériter la même flétrissure que transgresser les lois morales; en d'autres termes, dans ces sociétés moins factices que les nôtres, il n'y a jamais de honte sans flétrissure.

On peut donc l'affirmer, même lorsque nous ne croirons plus à la liberté, si cela arrive un jour, nous flétrirons encore; par conséquent, on n'est pas autorisé à refuser le mot de criminel sous prétexte qu'il renferme une note infamante.

Prétendre le contraire, vouloir que, dans une société où la croyance à la liberté aurait totalement péri, le condamné n'éprouve pas autre chose que le regret d'avantages perdus, ce serait se figurer un homme et un jeu de sentiments imaginés à plaisir. Comment concevoir un être conscient dans une communauté sans fierté individuelle?

On pourrait songer ici au cas du fou dangereux et y voir une difficulté : lui aussi est jugé nuisible au nom de la société, il ne subit cependant aucune flétrissure. Tout d'abord si, le plus souvent, l'aliéné ne ressent pas de honte, c'est que le plus souvent il n'a pas conscience de l'ostracisme qu'on lui fait subir. D'un autre côté, la société ne croit pas le flétrir : c'est que nous nous figurons le fou enlevé à sa propre personnalité; ce que nous déplorons en lui, c'est qu'il n'est plus lui-même; chez le criminel, au contraire, c'est la personnalité que nous condamnons et non la disparition de celle-ci.

De plus, le fou, outre qu'il est comme le criminel dans un état dangereux pour les autres, paraît souffrir le premier de ses dispositions; et la société, avec une délicatesse qui l'honore, oublie ce qu'il a de commun avec le criminel pour ne plus voir en lui qu'un malade. L'objection citée n'en est donc pas une au fond, et il est vrai de dire que le sentiment de honte *comme* l'idée de flétrissure survivrait à la croyance à la liberté, si celle-ci devait disparaître. On ne peut, par consé-

Digitized by Google

quent, récuser le mot de criminel sous prétexte qu'il implique ce sentiment et cette idée.

* * *

Nous nous occupons beaucoup aujourd'hui de psychologie; c'est un peu pour nous connaître nous-mêmes, à l'occasion pour connaître les autres. S'agit-il d'un crime nouveau? on s'ingénie à retrouver au fond de sa conscience quelqu'instinct perdu qui puisse expliquer l'anomalie; on en grossit la trace, s'il le faut, pour la rendre saisissable : dès lors, comment éprouver de la répulsion? Le prétendu criminel n'est après tout qu'une victime un peu plus maltraitée par la nature : on ne saurait voir en lui qu'un malheureux; dire que les criminels sont en bonne partie des fous, c'était répondre au besoin d'une génération d'hommes sensibles.

Cependant, au lieu d'imposer ce rapprochement, l'humanité aussi bien que l'intérêt social, s'il fallait s'en rapporter à eux et non à la science, nous diraient de le réprouver.

A chaque mot répondent une image et une impression principale; pour la plupart, pour tous ceux qui n'ont ni le loisir, ni la faculté de se refaire un vocabulaire, elles restent en général ce que, à l'âge où ils commençaient à penser, on leur a suggéré de voir et de sentir en prononçant le mot; ainsi nous parler d'un fou, c'est nous faire songer à un malheureux placé entre un gardien et un médecin, comme enlevé à lui-même et plongé dans un rêve incohérent et des ombres impénétrables, incapable même de souhaiter sa guérison, et livré au caprice des lois fatales de la matière.

Répéter dès lors que les criminels sont des fous, n'est-ce pas suggérer à la majorité des criminels, à ceux-là même qui n'ont eu qu'une pensée mauvaise, le plus cruel des cauchemars; leur suggérer qu'ils sont à la merci d'une fatalité terrible suspendue sur eux, qu'ils sont à la veille d'entrer, eux aussi, dans le songe obscur qui s'appelle la folie? N'est-ce pas s'exposer à porter dans leur personnalité morale le trouble le plus profond?

Une telle interprétation du rapprochement peut bien être

Digitized by Google

fausse dans la pensée de ceux qui prétendent nous l'imposer; ils essayeront même de prévenir le lecteur, mais dans l'emploi des notions, la masse n'obéit pas au mot d'ordre.

Répéter que les criminels sont des fous pour faire preuve de compassion, ce serait donc être dupe d'une illusion funeste.

* * *

Un dernier courant, enfin, nous fait applaudir à l'assimilation de deux états moraux, estimés jusqu'ici totalement différents. C'est qu'on la propose au nom de caractères anthropologiques; on prétend retrouver chez les criminels et les fous un seul et même type; or, dans un siècle de sciences, nous avons l'esprit fait aux classifications; nous nous verrions sans déplaisir répartis en une série de sous-genres et d'espèces; un peu enivrés de nos découvertes, nous nous transformerions volontiers nous-mêmes en matière à expérience.

Il est cependant une vérité quasi banale qu'il ne faudrait jamais oublier : l'homme est le sujet d'étude le plus rebelle. De plus, il n'est pas, comme le minéral ou le végétal, insensible aux assertions de ceux qui l'étudient; eux, après l'affirmation nouvelle, restent ce qu'ils étaient auparavant; les hommes, au contraire, écoutent l'anthropologiste, et si celui-ci proclame un résultat prématuré, beaucoup, comme fascinés par le seul nom de la science, seront tentés d'agir comme elle prétend les voir se comporter. On nous propose ici des classifications en tempéraments et en types au nom de caractères atavistiques; prenons garde à ne pas les réaliser, au lieu de nous borner à en contrôler l'exactitude; prenons garde à ne pas nous créer vis-à-vis de telles ou telles images, suivant la catégorie dans laquelle nous nous croirions rangés, une sujétion paralysante : ce serait courir à un suicide moral. Nous le ferions en invoquant la science, l'humanité et le progrès; la science et l'humanité nous démentent, le progrès n'est pas là.

J. Bidez.



Digitized by Google

# LE CHOU

Il faisait nuit noire dans la chambre basse où les deux lits s'alignaient le long du mur plâtré. Au dehors, l'aurore ne devait pas encore blanchir l'horizon, car le coq du poulailler dormait debout sur la perche, posée en biais, à une certaine hauteur, au-dessus du sombre cloaque qui servait de poulailler.

Cependant, la plus vieille des deux femmes commençait à remuer dans son lit. Chaque fois qu'elle se retournait, avec l'agitation fébrile annonçant le réveil prochain, le bois craquait sous l'effort.

Enfin, elle ouvrit les yeux.

« Oh! mon Dieu, mon Dieu! il fait noir, il fait tout noir! »

Elle sortit la main de dessous ses couvertures et allongea le bras jusqu'à la petite table poussée contre le lit. Elle cherchait quelque chose en tâtonnant, sans le trouver. Enfin, ses doigts, devenus glacés au contact de l'air de la nuit, rencontrèrent un objet.

« Ah! le voilà. »

C'était un verre. Elle s'en saisit et, se soulevant en gémissant, à l'aide de l'autre bras, elle voulut boire. Mais le verre était vide et elle le rejeta brusquement sur la table, avec une colère subite.

A cet éclat bruyant et intempestif, l'autre vieille s'éveilla en sursaut.

« Qu'est-ce que c'est..., qu'est-ce que c'est? »

Mais le sentiment de la réalité lui revint tout de suite et elle ajouta :

« Que veux-tu, Loli? »

Digitized by Google

Ne recevant aucune réponse, elle reprit très haut, en se faisant un cornet de ses vieilles mains tremblantes et nerveuses :

« Loli, veux-tu boire? »

La vieille, sans saisir le son des paroles, perçut comme une lointaine rumeur, quelque chose de vivant dans cette nuit noire. Alors, dans la crainte de perdre l'assurance, si vague qu'elle fût, d'une participation quelconque à sa misère, elle se mit à gémir tout haut :

« Ah! mon Dieu, mon Dieu! Blanchette, es-tu là? Dors-tu, Blanchette? »

Blanchette sauta de son lit. Saisie au contact du plancher glacé, frissonnante, le menton secoué d'un tremblement de froid, elle tâtonnait partout.

« Où donc les ai-je mises? Je suis sûre d'avoir posé la boîte tout près de la tête du lit. La tête du lit est là, donc la boîte doit être ici. Oui, la voilà. »

Elle frotta une allumette et la chambre s'éclaira. Au sortir de la profonde obscurité, la chandelle qu'elle venait d'allumer jetait une vive lumière dont ses yeux, gonflés de sommeil, se détournaient en clignotant. Sa figure rouge, un peu boursouflée, paraissait plus rouge et plus boursouflée, encadrée du bonnet blanc, sans aucune garniture, qu'elle attachait sous le menton pour garantir ses oreilles du froid. Les lèvres rentraient un peu sur des gencives dégarnies, mais la bouche enfoncée, aux coins perdus, mettait un air de bienveillance dans cette figure de vieille encore rubiconde et joviale.

Elle glissa ses pieds gelés dans les vieilles savates sans talons qu'elle avait soin de mettre tous les soirs sous son lit, car les locataires d'en bas se plaignaient quand elle mettait ses grosses pantoufles fourrées. Elle avait beau marcher le plus doucement possible, cela faisait toujours un boum-boum sourd qui les ennuyait là-dessous. Elle mettait donc ses savates d'été, qui ne faisaient point de bruit.

Elle s'approcha du lit de Loli d'un pas mal affermi. Dame, elle n'était plus jeune, Blanchette, malgré son nom printanier. Le nom seul avait duré; le reste s'en était allé. Et puis,

Digitized by Google

cela la secouait toujours de sortir ainsi brusquement d'un somme profond, à l'appel de sa sœur, de quitter la chaleur douillette du lit pour s'exposer à l'air glacial. Au premier moment, elle chancelait toujours un peu sur ses vieilles jambes.

Quand elle fut devant l'autre lit, elle se pencha à l'oreille de la vieille et cria :

« Qu'as-tu?

— J'ai mal », répondit Loli en fixant ses yeux bleus avec une intensité ardente sur le visage éclairé par la lueur tremblante de la bougie. « J'ai bien mal!

— Où as-tu mal? »

La vieille retourna sur le lit son corps décharné, avec une vigueur de mouvement surprenante, et elle répéta avec un gémissement :

« Oh! j'ai bien mal!

— Où? » cria Blanchette, s'approchant plus encore et mettant dans ce seul mot toute la vigueur de ses poumons.

Cette fois, la vieille entendit. Elle se retourna de nouveau, regarda sa sœur du même regard profond, suppliant, un peu rassuré, et se frappant la poitrine à coups répétés, elle dit :

« Dans le ventre.

— Ce n'est rien, dit Blanchette, la rassurant du geste. Je vais te faire du chaud. N'aie pas peur, cela passera. »

Et pour ne pas crier trop fort à cause des locataires d'en bas, Blanchette lui montra par signe la petite bouilloire d'étain noircie et cabossée dont elle allait se servir.

Alors la vieille sourit, ses yeux pétillèrent d'aise et elle resta tranquillisée et immobile dans le silence de mort où la nature l'avait plongée, auprès duquel le silence de la nuit, avec ses rumeurs indistinctes et lointaines, était un concert de vie et de joie.

Une heure après, les deux vieilles dormaient de nouveau profondément, l'esprit soulagé, l'une, par l'accomplissement d'un acte qu'elle considérait comme une des raisons d'être de son existence, l'autre, par la satisfaction d'un de ces impérieux désirs que donnent l'âge et la dépendance absolue.

Digitized by Google

Cependant, quand l'heure vint de préparer le déjeuner, Blanchette quitta son lit à regret. Le matin, après les brusques réveils de la nuit, elle se sentait toujours comme engourdie. Son appétit de sommeil restait inassouvi et il fallait les cris persistants de sa sœur pour la forcer à secouer ce reste de torpeur qui la tenait toujours, bien qu'elle eût les yeux grands ouverts.

Elle s'habilla à la hâte. Mais ses mains, gelées par les premiers froids d'un automne presque hivernal, ne parvenaient pas à trouver les cordons ni à rien attacher solidement. Elle s'impatientait et soufflait sur ses doigts morts : Ouf..., ouf..., tandis que Loli suivait de l'œil, avec une anxieuse attention, les progrès de cette toilette qui n'en finissait pas.

Elle s'était à moitié dressée sur son séant. S'appuyant sur sa main droite, elle retenait de la gauche la couverture sur ses épaules frissonnantes et elle gémissait :

« Que c'est long...; c'est bien long. J'ai faim, j'ai soif, j'ai froid. J'ai très froid. »

Blanchette ne répondit rien d'abord, attentive à ses affaires, pressée d'en finir avec ses cordons endiablés qui lui glissaient des doigts comme des couleuvres. Cependant, impatientée, à la fin, de ce refrain toujours répété de la même voix dolente, elle murmura entre ses lèvres détendues :

« Eh! que le bon Dieu te prenne. »

Elle avait parlé tout bas, pour elle seule, sans attacher d'importance à ces paroles des lèvres dont son cœur ne savait rien; mais par un étrange éclair de perspicacité, la sourde, de son œil perçant, les saisit au passage.

« Oh! la méchante, la vilaine, elle veut me tuer..., elle veut me tuer. »

Elle tordait ses mains noueuses en criant toujours plus fort :

« Elle veut me tuer..., elle veut me tuer! »

Et l'horreur de cette mort, à laquelle elle ne pensait jamais, dressait, tout à coup, son épouvante entre elle et Blanchette, et tout le petit train-train de la vie journalière.

Digitized by Google

Elle se retourna du côté du mur pour ne plus rien voir et se mit à pleurer tout haut, dans son oreiller, avec une violence de colère qui la secouait :

« Je ne veux pas mourir. Non, non, je ne veux pas. Que Blanchette meure si elle veut. Moi, je ne veux pas..., non..., je ne veux pas. »

A mesure qu'elle parlait, elle s'emportait davantage, criant toujours plus fort, sans vouloir regarder Blanchette qui, à demi vêtue, essayait de la calmer en pensant aux plaintes certaines des locataires d'en bas, dont ce vacarme allait troubler le dernier somme.

Ce ne fut que lorsque Blanchette posa sur la table à côté du lit une tasse pleine de liquide bouillant que Loli se calma.

Elle se retourna dès qu'elle sentit la vapeur odorante, et, comme si cette satisfaction matérielle eût éveillé dans son cœur quelque chose d'endormi, elle regarda Blanchette de ses yeux encore mouillés et dit :

« Ma bonne sœur.

— Déjeune, dit Blanchette, satisfaite de voir Loli contente. Il est bon ; il est chaud. »

Mais elle mangeait déjà, la vieille, sans plus rien voir d'autre que cette jouissance présente, devenue pour elle le sommaire de toutes les joies mortes et perdues, qui en résumait, sous une forme unique, toutes les vivacités et toutes les ardeurs.

Non rien..., plus rien d'autre n'existait pour elle. Mari, enfants, famille, tous les liens de la vie, brisés un à un dans un temps où le cœur saigne, avaient fini par s'effacer peu à peu de sa mémoire ; le souvenir s'était englouti dans le grand néant vers lequel elle s'avançait elle-même à pas lents mais sûrs.

Tant qu'elle avait pu, elle avait travaillé, la pauvresse aujourd'hui étendue là sans autre perspective qu'un autre lit plus froid, plus étroit, plus sombre ; mais un jour, la force avait manqué ; la nature épuisée était à bout et l'âge impitoyable l'avait frappée comme les autres, en se moquant des

Digitized by Google

nécessités de l'existence auxquelles il l'empêchait désormais de satisfaire.

Alors Blanchette l'avait prise et elles vivotaient toutes deux de la modique pension de portière obtenue par Blanchette, après quarante ans de service continu au grand musée de la ville.

Par la petite lucarne allongée qui éclairait la chambre, un jour terne et gris jetait sa lueur triste. La vieille regardait ce coin de lumière d'un regard intrépide, tout en mangeant avidement sans se soucier de salir ses draps, déjà tachés partout.

« Fais donc attention, disait Blanchette ; ta tasse penche, ton pain s'émiette. »

Mais Loli continuait à regarder droit dans le ciel, les yeux pris à ce rayon de jour comme une mouche à la flamme.

Elle avait rejeté en arrière son bonnet blanc uni, et des mèches de cheveux gris s'en échappaient, touffues et volontaires.

De sa main sèche, elle les écartait de ses yeux pour ne rien perdre de la lumière qui venait par la lucarne. Sa figure maigre et allongée, recouverte d'une peau rosée, était plissée de rides. Les joues flasques s'enfonçaient profondément sous la pommette dans le creux des gencives vides. La prunelle des yeux bleu pâle, sans contour distinct, allait s'effacer dans un blanc jauni veiné de rouge, mais le regard était resté vivant et lumineux. Il se plantait droit devant lui, perçant, résolu, hardi, scrutant jusqu'à la lumière du soleil quand quelques pâles rayons pénétraient, obliques et minces, à travers la vitre verdâtre.

Mais le corps large et charnu de Blanchette venait de s'interposer entre la vieille et la fascination de cette lumière. Fascinée elle-même, Blanchette regardait au dehors. Sur les toits environnants, une gelée blanche avait mis sa légère poussière d'hiver. Le soleil, après avoir regardé le monde en passant, s'était caché de nouveau, mécontent de ne rien pouvoir contre l'arrivée de cette saison de mort qui le condam-

Digitized by Google

nait à une longue impuissance; la matinée était brumeuse et enfumée.

Mais ce n'était ni le ciel ni le brouillard que voyait Blanchette. Non... Ni le souvenir des choses d'autrefois, tombées et mortes comme les feuilles jaunies qui s'amassaient, en tas épais, sous le maigre pommier, seul arbre dont la vitalité eût triomphé de l'air malsain et rare de l'enclos d'en bas. Ni le passé ni l'avenir n'occupaient son esprit. L'un était mort, l'autre fermé à l'espérance; toute son ardeur de vie était restreinte à l'étroitesse de chaque nouvelle heure d'existence.

Dans l'enclos d'en bas, à quelque distance du pommier, un gros chou rouge, reste d'anciennes semailles, avait lutté victorieusement contre l'envahissement du terrain. Entouré de plantes sauvages et vivaces, à moitié caché sous les feuilles, il s'étalait néanmoins dans sa rondeur charnue et triomphante.

C'était ce chou que Blanchette regardait.

Elle le regardait tous les jours avec une convoitise grandissante, car au fond il n'appartenait à personne, ce chou. Il avait poussé par hasard dans ce coin de terre perdu, abandonné à la folle végétation de la nature libre.

Pourquoi ne pas le prendre? Tous les jours, avant de vaquer à ses petites affaires, Blanchette s'assurait qu'il était bien là, et elle disait avec un soupir d'envie :

« Oh! la belle plante! »

S'étant convaincue qu'il n'avait pas disparu, elle retourna vers Loli, qui s'agitait dans son lit, mécontente de ne plus voir le grand jour de la lucarne; elle se pencha vers sa sœur et, la bouche sur son oreille, elle lui dit :

« Il est là.

— Ah! dit la vieille avec un sourire d'intelligence, il est toujours là. »

Et empoignant de la main gauche un paquet de ses couvertures, de la droite elle simula le mouvement du couteau et ajouta :

« Il faut le couper.

— C'est vrai, dit Blanchette, gagnée aussitôt par l'absolu

Digitized by Google

de cet aplomb qui lui présentait l'acte débarrassé de tout scrupule. Si on ne le prend pas, l'hiver va le faire pourrir sur pied. »

Elle s'était redressée en disant ces mots. La vieille ne les entendit pas, mais ses yeux toujours souriants regardaient devant elle, encourageants et satisfaits.

« C'est bon le chou, disait-elle; c'est bien bon. »

Devant la lucarne, la table de sapin, dévernie et boiteuse, encombrée d'ustensiles attendant un lavage douteux, laissait voir, dans le tiroir entr'ouvert, des objets de toute sorte jetés là dans un pêle-mêle hétérogène.

Blanchette fouilla dans le dédale et en sortit un gros couteau à large lame. Elle le prit, le regarda, le retourna de tous côtés et le remit. Non, elle ne se sentait pas le courage nécessaire, sans rien comprendre à cette lâcheté ridicule; car au fond, elle ne ferait tort à personne en prenant ce chou. Que gagnerait-on à le voir, rongé par l'intempérie, périr comme tout ce qui vit est condamné à périr? Rien!.. De quoi avait-elle peur? Si elle rencontrait quelqu'un dans l'escalier et qu'on lui dît : « Oh ! le beau chou! », elle dirait : « N'est-ce pas, qu'il est beau? », et elle passerait vite en souriant.

Elle reprit le couteau et l'examina plus attentivement.

Mais la sourde commençait à s'impatienter. Il y avait trop longtemps que Blanchette lui parlait de ce chou. Elle voulait le voir, à la fin, à tout prix; et guidée d'instinct vers le meilleur moyen d'atteindre son but, elle se mit à crier très haut :

« Je veux le chou, le chou rouge qui est dans l'enclos. Mais Blanchette ne veut pas le couper. Blanchette est méchante, elle ne veut pas le couper.

— Tais-toi, dit Blanchette en lui mettant vivement la main sur la bouche, j'irai le chercher; tu vois bien que j'y vais, mais tais-toi. »

Et aussi vite que ses vieilles jambes, rendues plus tremblantes par l'émotion, le lui permettaient, sans plus penser à rien, elle descendit l'escalier sombre et étroit, poursuivie par le cri de Loli qui disait toujours :



Digitized by Google

« Je veux le chou, le chou rouge de l'enclos. »

Quand elle remonta essoufflée, haletante, secouée d'un tremblement nerveux, l'objet convoité faisait une grosse bosse ronde dans son tablier de toile bleue.

Elle s'arrêta un moment pour reprendre haleine, car l'air lui manquait; puis, tenant son tablier par les deux coins, elle l'ouvrit et l'abaissant au niveau du lit, elle fit rouler le chou jusque sous le menton de la vieille.

« Tiens, le voilà.

— Oh! le beau chou! » dit Loli, le saisissant vivement des deux mains.

Mais elle le repoussa aussitôt avec humeur.

« Fi, qu'il est froid! il est tout mouillé. »

Elle l'avait jeté si vivement de côté qu'il alla rouler jusqu'à la muraille, où il resta blotti, tandis que Loli recachait vite ses mains dans la tiédeur moite du lit.

Pendant ce temps, Blanchette s'était approchée de la fenêtre. On voyait d'en haut le tronçon blanc sur lequel avait siégé si longtemps la majestueuse plante. Le trou béant laissé à cette place faisait à Blanchette une impression pénible. La joie de la possession lui échappait. Elle ne sentait ni triomphe ni soulagement. Au contraire, l'absence de ce chou à cette place lui faisait du vide. C'était une grosse lacune dans les intérêts quotidiens de sa vie. Et puis, elle avait beau se raisonner, ce chou lui imposait. Elle était gênée de le voir là, comme s'il comprenait ce qui se passait et se sentît humilié d'être venu honteusement caché dans un tablier, lui qui avait crû en plein soleil, à la face de l'univers.

C'est ce malaise qui avait poussé Blanchette à se débarrasser au plus vite de son fardeau en le jetant à Loli; car, au fond, c'était pour Loli qu'elle l'avait pris, pour elle seule. Maintenant, qu'allait-il arriver? Elle n'en savait rien. Le plus sûr était de le manger bien vite, ce chou, et de n'y plus penser. Elle coula un regard du côté de Loli pour voir ce qu'elle en avait fait, et vit la plante charnue appliquée contre le mur tout au bas du lit.

Chose étrange, ce chou ne lui semblait plus beau du tout.

Digitized by Google

C'était un chou comme tous les choux. Où avait-elle eu les yeux pour le trouver si extraordinaire? Tout bien considéré, il était plus petit que ne le sont, en général, ses semblables, à cette époque de l'année où ils atteignent le maximum de leur succulent embonpoint. Elle n'y comprenait rien et elle se répétait en manière d'explication :

« C'est pour Loli... il fallait bien la faire taire. »

Mais il restait une ombre au fond de son âme, une ombre noire qui peu à peu envahissait sa vie extérieure entière.

Les petites affaires de tous les jours allaient s'y noyer une à une. Elle n'avait plus goût au travail et, pour la première fois, elle sentait le poids de sa vie monotone et triste. Le cri de Loli, persistant et aigu, l'agaçait sans l'émouvoir. Elle la laissait crier, le dos tourné, son corps épais dressé comme une barrière massive entre le rayon lumineux filtré par la lucarne et la vieille qui se trémoussait en vain sur sa couche en désordre.

Cet abandon inusité finit par effrayer la vieille. Elle cessa de crier et se mit à pleurer en disant d'une voix navrée :

« Elle ne me répond pas un mot. Elle ne veut pas m'entendre. »

Mais Blanchette venait de quitter la fenêtre. Sans s'approcher de Loli et comme préoccupée d'autre chose, elle alla entr'ouvrir la porte et écouta au dehors.

On entendait au bas de l'escalier le pas pesant d'un homme.

Blanchette referma brusquement la porte, courut au lit, saisit le chou, le jeta dans l'angle le plus noir de la chambre et l'ensevelit vivement sous un tas de nippes prises au hasard dans tous les coins. Puis, la voix tremblante, elle murmura :

« Le docteur. »

De temps en temps, lorsque sa tournée l'appelait à passer dans la rue, le docteur du quartier montait voir ce que faisait la vieille, non pour essayer de la guérir d'un mal inguérissable, mais par pitié pour ces deux vieillesses qui s'étayaient l'une l'autre, dans l'ombre d'oubli et d'ignorance qui les enveloppait.

Digitized by Google

« Bonjour, dame Blanchette, dit-il avec le sourire amical d'un familier de la maison ; cela va-t-il aujourd'hui?

— Comme toujours, dit Blanchette en s'approchant du lit de Loli. On ne rajeunit pas.

— Vous non plus, quoi, dit le docteur, en considérant les traits altérés de Blanchette.

— Moi non plus, » dit-elle très bas.

La vieille était couchée sur le dos, immobile. Elle avait sorti ses mains de dessous la couverture ; ses doigts noueux croisés sur la poitrine, elle regardait le nouveau venu avec une curiosité ardente. Quand il fut tout près d'elle, elle dit sans le quitter des yeux :

« Qui est cet homme? »

Mais lorsqu'il eut pris une de ses mains sèches pour chercher, sur le poignet décharné, le battement de la vie, elle eut un sourire d'intelligence et ajouta avec un hochement de tête plein de finesse :

« Le docteur. »

Satisfaite de se sentir l'objet d'une attention particulière, elle se laissa palper partout, hâtant la conclusion de ce long examen en disant de temps en temps :

« Je vais mieux, n'est-ce pas? N'est-ce pas que je vais mieux? »

Puis tout à coup une idée lui vint. Elle se souleva à l'aide du bras du docteur, auquel elle se cramponnait, s'approcha le plus qu'elle put de cette oreille penchée vers elle et lui glissa mystérieusement :

« Vous ne savez pas... On a le chou. Il est là-dessous. Blanchette l'a caché dans ce coin. Il est tout rond.

— Que veut-elle dire? » dit le docteur en se tournant vers Blanchette, qui avait toujours pour lui la clé du langage énigmatique de Loli.

Mais Blanchette, pâle, appuyée contre la porte de l'armoire qui craquait sous le poids de ce gros corps tremblant, essayait en vain de répondre :

« C'est... c'est... » commença-t-elle; mais sa voix se brisa tout à coup et elle ne put pas continuer. Alors elle cacha sa

Digitized by Google

figure dans son tablier et se mit à pleurer doucement sans rien dire.

Cependant au bout d'un instant elle reprit d'une voix résolue, entrecoupée de hoquets nerveux :

« J'aime mieux tout vous dire, monsieur. Cela me soulagera. Vrai, je n'ai pas cru mal faire. Mais voilà, depuis que la chose est faite, l'idée ne me lâche pas. Pourtant il ne servait à personne, ce chou. Il était là depuis des semaines et des semaines. Il aurait pourri, monsieur, je vous assure qu'il aurait pourri. Et puis Loli criait. Elle voulait l'avoir. Alors, pour la faire taire... vous comprenez.

— Mais je ne comprends rien du tout, dit le docteur, auquel ce mélange de chou, de remords et de Loli semblait un inextricable fouillis de mystère. Qu'est-ce qu'il y a? D'où vient ce chou? Quel chou?

— De l'enclos, monsieur, de l'enclos d'en bas. On voit d'ici la place où je l'ai coupé.

— Eh bien?

— Eh bien, je l'ai coupé, monsieur, je l'ai pris, il est là. Je ne sais qu'en faire maintenant. Si vous vouliez le prendre, monsieur. »

Elle courut le chercher dans sa cachette, le débarrassa vivement de toutes ses enveloppes et le posa sur les genoux du docteur.

« Oh! oui, prenez-le... Je ne veux plus le voir.

— Voilà le chou, dit la vieille, le beau chou.

— Est-ce parce que vous l'avez pris dans l'enclos que vous ne voulez pas le manger? demanda le docteur en posant sur la table ce cadeau incommode et humide.

— Oui, monsieur.

— Cet enclos n'est pas à vous?

— Non.

— A qui est-il?

— Je ne sais pas. On n'y voit jamais personne. Il y a un pommier, mais il est sauvage, il ne donne rien. Alors, il n'y vient personne. Excepté ce chou, qui y est venu on ne sait comment. »



Digitized by Google

Sans rien dire, le docteur la regarda un instant trembler sous ses yeux comme une feuille.

« Dame Blanchette, dit-il enfin, si je vous disais ce que je pense, vous ne me comprendriez pas bien. Il y a des choses que je ne peux pas vous expliquer, mais ceci, vous le comprendrez. Mangez votre chou, et si jamais quelqu'un vous en parle, dites que c'est moi qui l'ai voulu.

— Oh ! merci, dit Blanchette, les joues colorées tout à coup d'une vive rougeur. Je n'ai plus envie de le manger ; il m'a fait trop de peine, je le cuirai pour Loli, puisque vous le voulez ; cependant, j'aimerais mieux le remettre à sa place. C'est une vilaine action... Non... laissez-moi dire. Mais voilà, monsieur, j'ai eu le tort de le regarder tous les jours, ce chou. Alors, peu à peu l'idée de l'avoir agrandi au point que je ne pouvais plus penser à autre chose. Et ce matin, cela est venu si fort que quand Loli a commencé à crier je me suis dit : C'est le moment, et j'ai couru en bas le prendre, et c'est ainsi que cela est arrivé.

— Et si, au lieu de vous, c'était moi qui l'avais pris, ce fameux chou, qu'auriez-vous dit?

— J'aurais dit... j'aurais dit... dame, j'aurais dit que monsieur voulait s'amuser.

— Mangez votre chou, dame Blanchette, car, croyez-moi, il vaut bien mieux l'avoir coupé pour le manger que pour s'amuser. »

Et il s'en alla par la porte restée entr'ouverte en faisant craquer sous son pas hésitant l'escalier sombre qu'il descendait toujours en tâtonnant.

Quand on n'entendit plus son pas, Blanchette cacha le chou dans l'armoire pour ne plus le voir. Cependant elle avait l'esprit soulagé ; elle allait et venait dans son misérable taudis, jetant de temps en temps par la fenêtre un coup d'œil moins craintif sur le tronçon coupé, seul vestige visible de ses longues ambitions. Le jour passa lentement sans qu'elle ouvrît l'armoire. Elle réfléchissait, elle n'était pas encore convaincue.

Mais quand la nuit noire fut venue et qu'au milieu du

Digitized by Google

silence de mort, Loli eut jeté son appel suppliant, Blanchette, les pieds glissés dans ses vieilles savates, alla prendre le chou dans l'armoire et, le montrant à Loli qui criait son éternel : « J'ai mal », elle lui dit :

« C'est dimanche demain. On mangera le chou. Dors vite. »

Et la vieille se rendormit tout de suite, un sourire sur les lèvres, en pensant à l'aurore du jour prochain, de ce jour où l'on mangerait le chou, le chou rouge de l'enclos!

Eugénie Pradez.

Digitized by Google

# L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE A L'UNIVERSITÉ DE VIENNE

L'université de Vienne est, sous bien des rapports, très différente de l'université de Berlin. Ses installations matérielles, son organisation, l'esprit et les allures de sa population présentent de notables particularités.

Comme l'*Alma Mater* prussienne, elle est située sur un grand boulevard, au centre de la ville. Mais ce boulevard, c'est le Ring grandiose et majestueux, la belle ceinture de « l'unique ville impériale ». Le palais qu'elle habite a été construit pour elle avec munificence. Il forme le coin de la Ringstrasse et d'une place ravissante où s'agenouille une élégante et gracieuse église gothique. Comme les autres monuments du Ring, il est dégagé de toutes parts. C'est un vaste quadrilatère aux pierres taillées à grands coups de ciseau, d'un style sévère et imposant qui manque peut-être d'élégance, mais non de majesté.

Quand on pénètre à l'intérieur, par l'escalier monumental donnant sur le boulevard, on ne finit pas de s'émerveiller, dans l'immense vestibule qui y porte le nom d'*Aula*, devant les larges escaliers à colonnades, d'un stuc blanc qui paraît du marbre, dans les spacieux couloirs aux fenêtres hautes, ouvrant sur des cours spacieuses, enfin, dans les auditoires luxueux et le faste des salles de cérémonies. La grande cour, au centre de l'édifice, inondée de lumière, sous un ciel bleu foncé, avait souvent l'après-midi des blancheurs éclatantes, qui donnaient, avec la solitude, une impression d'éternelle et

Digitized by Google

suprême sérénité. Jusqu'aux sous-sols très vastes, tout y est aménagé admirablement; les boiseries, les parquets, les meubles mêmes dénotent la largesse des budgets et des dotations. Les appareils de chauffage, d'aérage et d'éclairage sont d'une perfection toute moderne. La bibliothèque, riche de 300,000 volumes environ, occupe une aile tout entière, et la salle de travail et de lecture peut se comparer à celles de Berlin et de Paris.

Ce palais académique n'est pas occupé par toutes les facultés. Seules, les facultés de droit et de théologie y sont logées tout entières; les cours de la faculté de médecine, beaucoup de ceux de la faculté de philosophie, notamment les cours de sciences naturelles, se font dans des instituts spéciaux; l'hôpital général fondé par Joseph II, établissement énorme où une centaine de professeurs doublés d'environ trois fois autant d'assistants et d'externes, soignent près de 3,000 malades, peut être considéré comme une véritable université médicale. Il est fréquenté par plus de 3,000 étudiants, et la réputation de ses maîtres y attire près d'un millier d'étrangers par semestre.

On suit aussi à Vienne une pratique très heureuse et très répandue en Allemagne : c'est de faire dans les musées, dans les monuments ou les instituts, certains cours spéciaux qui comportent des démonstrations ou des descriptions.

Nous avons signalé à Berlin les cours d'économie agricole se faisant à l'école supérieure d'agriculture, des cours de statistique, au bureau de statistique municipal. A Vienne, les cours de géographie se font à l'institut de géographie, ceux de géologie au musée géologique, les cours d'histoire dans un institut national d'histoire où les sources sont sous la main, les cours sur l'histoire de l'art dans un musée. Cette habitude, qui n'est pas inconnue chez nous, devrait cependant être imitée davantage, car elle donne de merveilleux résultats : rien ne reste mieux dans la mémoire que les enseignements qui ont parlé aux yeux.

L'organisation de l'enseignement supérieur en Autriche offre aussi de profondes différences avec celui de l'Allemagne.

Digitized by Google

Nous ne pouvons malheureusement nous étendre sur cet intéressant sujet, que nous nous proposons de reprendre un jour, mais il est indispensable d'indiquer les traits caractéristiques de la législation autrichienne sur les universités.

C'est la gloire de l'Allemagne que, sous tous les gouvernements, même les plus despotiques, un air de saine et vivifiante liberté a toujours circulé dans les écoles supérieures. L'Autriche n'a pas suivi la même tradition, mais l'exemple de sa sœur du Nord a exercé sur elle une très heureuse influence. Toujours, depuis 1848, le gouvernement a affirmé l'intention d'établir et de développer cette double « liberté du maître et de l'élève » qui a fait de l'enseignement supérieur allemand un modèle. Seulement, il reste dans les lois et règlements sur la matière les traces de vues beaucoup moins libérales. C'est ainsi que les programmes des examens sont réglementés en détail — dans un esprit certes beaucoup moins étroit que notre législation belge, mais aussi avec plus de rigueur qu'en Allemagne.

Parmi les cours, il en est d'obligatoires, comme chez nous, en ce sens que l'étudiant doit fournir la preuve qu'il les a au moins payés, sinon suivis. De même, le nombre d'heures de chaque cours obligatoire est déterminé par la loi, parce que les honoraires des professeurs varient selon ce nombre. Mais l'institution du privat-docenten, des cours libres, de la thèse doctorale sauve l'enseignement universitaire d'une foule de conséquences déplorables qui peuvent s'observer chez nous, où ces correctifs n'existent pas.

D'autre part, la majorité des professeurs autrichiens a passé par les universités allemandes; beaucoup même sont des sujets allemands et ont contribué à maintenir en Autriche le haut esprit scientifique. Ils ont souvent opposé une énergique résistance à certaines pratiques qui leur semblaient peu compatibles avec la conception élevée de l'enseignement qu'ils apportaient. C'est ainsi que les professeurs venus d'Allemagne se sont refusés à faire l'appel de leurs élèves au commencement de chaque leçon, comme le prescrit la loi.

En somme, le régime universitaire autrichien n'est pas un

Digitized by Google

régime de compression comme le nôtre, mais n'est pas non plus un régime de liberté complète.

Les étudiants de Vienne aussi ont des caractères particuliers qui ne se rencontrent guère en Allemagne. Ils ne dédaignent pas de se mêler à la vie politique, et souvent d'une façon turbulente; l'antisémitisme a trouvé parmi eux de bouillants protagonistes, qui ont parfois même troublé le calme des couloirs académiques. Le recteur et le ministre de l'instruction publique ont plus d'une fois infligé à des étudiants de sévères punitions pour délits politiques. Pendant l'été dernier, des irrédentistes ont été exclus des universités autrichiennes.

Il nous a semblé que les étudiants viennois avaient moins l'esprit de corps et de cercle que les Allemands. Est-ce le soleil estival, la vie dispersive de la capitale toujours joyeuse, la substitution du vin à la bière? Mais les mœurs de l'étudiant ont perdu la *fidelitas* si caractéristique du *Bursch* allemand. Il y a bien des cercles, de grandes fêtes (Kommers), mais il y règne plutôt un esprit d'imitation qu'une vivace spontanéité de sentiments. Peut-être la principale cause de ce relâchement des liens d'étudiants est-elle dans la grande variété des races qui se confondent dans la ville impériale. Sous ce rapport, le spectacle du vestibule de l'université est souvent curieux; on y voit, reconnaissables, le Tchèque aux blonds cheveux coudoyer le Magyar à redingote, le Polonais croiser le Teuton, le Tyrolien frôler le Slovaque et l'irrédentiste.

*
* *

Le semestre d'été est très court à Vienne : il commence vers le milieu d'avril et avant le 15 juillet il est terminé. Cela n'empêche pas le programme des cours d'être chargé de promesses. Voici ce qu'il annonçait en 1888 :

La science financière, 5 heures par semaine, par M. le professeur Karl Menger.

Des exercices de séminaire et des discussions sur l'économie politique et la science des finances, 2 heures, par le même.

Digitized by Google

La science financière, 5 heures, par M. le professeur Lujo Brentano.

Sur les dettes publiques, 1 heure, par le même.

Sur le crédit et la banque, 2 heures, par M. le Dr Robert Meyer, privat-docent.

L'histoire de l'économie politique, au point de vue spécial des théories socialistes, 2 heures, par M. le Dr Gustav Gross, privat-docent.

L'histoire de l'économie politique, depuis les physiocrates jusqu'à Ricardo, 2 heures, par M. le Dr Zuckerkandl, privat-docent.

Les impôts, 2 heures, par M. le Dr Victor Mataja, privat-docent.

L'assistance publique (spécialement au point de vue de l'Autriche), 2 heures, par M. le Dr Siegmund-Adler.

La législation financière autrichienne, 4 heures, par M. le Dr Em. Hermann, conseiller ministériel.

La théorie de l'administration, spécialement au point de vue du droit autrichien, 4 heures, par M. le Dr Edmund Bernatzik.

Statistique autrichienne, 5 heures, par M. Theodor von Inama-Sternegg, professeur honoraire.

Statistique autrichienne, 5 heures, par M. le chevalier François-Xavier von Neumann-Spallart, professeur honoraire.

Statistique comparée de la répartition des revenus, 2 heures, par M. le Dr Isidor Sniger.

Statistique agraire, 2 heures, par M. le Dr Julius von Roschmann-Hörburg, privat-docent.

Histoire et théorie de la statistique, 2 heures, par M. le Dr Mischler, privat-docent.

Statistique criminelle, par le même, 1 heure.

Cependant, ce n'étaient pas les cours qui nous attiraient à Vienne. Nous étions à cette époque très passionné pour l'étude de la grande question de la méthode de l'économie politique, et c'était surtout la personnalité des professeurs qui nous appelait à Vienne. Après nous être familiarisé avec les opi-

Digitized by Google

nions d'un déductif modéré, comme Adolf Wagner, et d'un « historique » avancé, comme Gustav Schmoller, il nous paraissait très intéressant d'approcher un déductif intransigeant, comme Karl Menger, et un historique modéré, comme Lujo Brentano. Aucun d'eux n'annonçait de cours *ex professo* sur la question qui nous intéressait, mais nous étions certains que leurs conseils ne nous manqueraient pas. Notre attente, en effet, ne fut pas déçue.

Mais avant de passer au récit des impressions que nous ont laissées ces deux maîtres, nous dirons un mot de l'enseignement de leurs collègues.

Comme on a dû le remarquer, les privat-docenten sont très nombreux à l'université de Vienne. Leurs cours traitent d'ordinaire de questions toutes spéciales, tandis que les professeurs se chargent des cours généraux : l'économie politique en hiver, la science financière en été. Les cours libres sont, en règle, très soignés et dénotent beaucoup de travail: c'est qu'ils servent à donner aux jeunes gens qui les font les titres nécessaires à l'obtention d'une chaire. Souvent ils sont tirés d'un livre de quelque importance que prépare le jeune professeur. L'été dernier, tous se faisaient sous la forme « dogmatique ». Nous avons remarqué qu'ils étaient très peu fréquentés. La moyenne des auditeurs est de six à dix. Cela provient de ce que les cours obligatoires, ceux qui doivent être présentés à l'examen, sont nombreux et absorbent presque tout le temps des élèves.

Cette situation enlève beaucoup des avantages de la présence de privat-docenten dans les universités; elle fait qu'il leur est presque impossible d'être raisonnablement rémunérés (puisqu'ils ne reçoivent pas de traitement de l'État), elle prive le gros des élèves d'un enseignement jeune et plein de vie, et elle rendrait illusoire la concurrence si féconde entre les professeurs en titre et les privat-docenten, si on n'avait pris soin d'établir un correctif qui paraîtrait bien singulier chez nous. Ce correctif, c'est la concurrence imposée entre les professeurs eux-mêmes. Ils sont, en effet, au nombre de quatre pour deux cours; de sorte qu'aux mêmes jours et aux



Digitized by Google

mêmes heures, la même matière est professée à la fois par deux maîtres différents, entre lesquels l'étudiant peut choisir. Ce système porte en lui-même cependant des inconvénients : il enlève quelque indépendance au professeur et empêche le programme d'être aussi varié qu'on pourrait le désirer.

La statistique de l'Autriche est un de ces cours faits en double. Mais quelques jours après notre arrivée à Vienne, M. Neumann-Spallart mourut, et M. Inama-Sternegg demeura seul chargé du cours. Malheureusement, l'objet de ces leçons était trop spécial et trop éloigné de nos propres études, auxquelles nous voulions consacrer tout notre temps, pour que nous pussions le suivre. Nous nous sommes contenté de le visiter en qualité d'hôte, *hospitiren*.

La science financière était professée à la fois par M. Karl Menger et M. Lujo Brentano.

M. Menger occupe dans la science une position très remarquable. Il est un des rares économistes allemands qui combattent l'école historique, et il la combat avec l'énergie et la vivacité que donnent les fortes convictions. Il regarde l' « historisme » comme une erreur cardinale, très funeste pour l'avenir de l'économie politique, parce qu'elle disperse et éparpille des forces, des talents et des efforts qui devraient au contraire se grouper sur le terrain où les maîtres ont commencé l'édification de leur science. Ses écrits sur la méthode de l'économie politique ont parfois l'allure et la vivacité de la polémique, et ils ont eu un retentissement énorme, d'autant plus qu'il y a quelque audace à se mettre en travers du mouvement qui semble porter l'école historique à la victoire.

M. Menger a fait école. Il a su grouper autour de lui d'anciens élèves, de beaucoup de talent, qui occupent à présent des chaires universitaires et font opposition à l'envahissement de l'histoire en économie politique. Cette école autrichienne nous réserve, nous n'en doutons pas, plus d'une surprise, moins par ses polémiques et ses discussions contre les savants allemands, que par les études et les travaux qu'elle produira. A la différence de l'école française, en

Digitized by Google

effet, qui ne cherche qu'à défendre et à maintenir intactes les doctrines léguées par les maîtres du passé, elle cherchera à édifier par elle-même, avec la méthode primitive perfectionnée et de nouveaux matériaux, un monument de son style.

M. Menger est encore jeune; sa physionomie sévère, ses yeux scrutateurs derrière ses lunettes, et tout son visage, encadré par l'ébène de sa chevelure et de sa barbe, sont bien ceux d'un penseur et d'un dialecticien. Il parle lentement, très posément, avec de l'ordre et de la clarté dans ses phrases.

Une de ses grandes qualités, est, qu'avant d'être un savant, il est un pédagogue dévoué. Son enseignement se fait moins à l'université que chez lui. Il accueille avec affabilité tous ceux de ses élèves qui viennent lui demander des conseils; il les dirige dans leurs recherches, discute pendant des heures les travaux qu'on vient lui soumettre. Il possède une bibliothèque qui est un trésor de merveilles et de raretés, et son grand plaisir est d'en mettre les richesses à la disposition de ses élèves.

Plus d'une fois même, il y réserva une table de travail pour des disciples d'élite. C'est là également que se tenaient les séances du séminaire, qui ont lieu à présent à l'université.

La science des finances, que M. Menger professait l'été dernier, n'est pas précisément la partie des sciences économiques où son originalité et ses qualités pouvaient le mieux briller. Mais son cours aurait bien étonné ceux qui accusent ses doctrines d'un esprit déductif et théorique exagéré. Impossible d'être plus réaliste et plus pratique que M. Menger sur ce sujet éminemment positif et concret des finances de l'État. Il s'appliquait à donner à ses auditeurs les notions les plus claires et les plus complètes à la fois sur les complications des budgets et des comptes publics. Il se contentait d'en démonter les rouages, de les expliquer pièce par pièce, s'attachant surtout à bien faire saisir leurs fonctions particulières, avant de les rattacher à l'ensemble du système. Il entrait, par exemple, dans beaucoup de détails techniques

Digitized by Google

sur les tabacs de la régie, les salines, etc. Il consacrait très peu de temps à la discussion des différentes théories de la science financière, et il bornait au strict nécessaire la classification, souvent si oiseuse, des diverses parties du cours. Souvent même, il ne faisait que suivre l'ordre des chapitres du dernier budget voté par le Reichsrath. Il parle debout, très peu de notes sous les yeux, et sans aucun effort oratoire; il dicte parfois une phrase importante, une définition.

Son auditoire ne comptait guère plus d'une quarantaine d'élèves, et, plus d'une fois, nous l'avons vu interroger quelques-uns d'entre eux. Ces questions ne portaient pas sur des matières déjà vues, comme cela se pratique parfois chez nous, mais c'étaient surtout des questions « de bon sens » destinées à éveiller et stimuler l'attention.

Les exercices du séminaire qu'il dirigeait se faisaient une fois par semaine dans une petite salle de l'université; une salle munie de bancs et d'une chaire, mais qui n'était pas affectée spécialement au séminaire d'économie politique. Celui-ci ne possède pas de bibliothèque particulière ni de salle de travail, ce qui lui enlève de précieux avantages. Les étudiants du séminaire ne se connaissent guère : ils ne se rencontrent qu'aux leçons, et là encore, rien n'est fait pour les rapprocher; ils ne veulent entre eux aucun lien. L'entrée aux leçons du séminaire est publique, et aucune condition spéciale n'est exigée des auditeurs. Mais tous les travaux qui y sont lus et discutés passent sous les yeux de M. Menger, qui prend soin d'en examiner à l'avance le plan et le texte avec l'auteur.

Dix séances seulement eurent lieu l'été dernier — le semestre étant très court. Voici comment elles se passaient. Le professeur s'asseyait à un coin de la chaire, et, devant les autres, un des élèves, préparé à l'avance, venait lire son travail ou en faire un exposé sommaire, s'il ne l'avait pas écrit en entier. Alors, M. Menger résumait en cinq minutes tout ce qui venait d'être dit et ouvrait la discussion. En général, contrairement à la coutume parlementaire, tous les objectants avaient la parole l'un après l'autre, et

Digitized by Google

l'auteur de la dissertation leur répondait en bloc, après le résumé que M. Menger ne manquait pas de faire de toutes les objections. La séance durait environ deux heures, et était coupée par une pause d'une dizaine de minutes.

Souvent, la lecture et la discussion, quand il y en avait une, ne pouvaient avoir lieu dans la même leçon ; plusieurs lectures aussi ont duré deux séances. C'est pourquoi le nombre des travaux présentés au séminaire fut très restreint. Ils avaient pour objet : l'examen économique des punitions en argent (amendes) prononcées par les tribunaux correctionnels, — l'étude historique et critique de la théorie de la rente de Ricardo, — l'exposé des législations allemande et autrichienne sur les assurances ouvrières, — la systématique de la science des finances. Plusieurs de ces dissertations dénotaient de l'application et beaucoup de travail, mais aucune ne nous parut véritablement supérieure. Quant aux discussions, elles furent en général de peu d'intérêt, et c'est très compréhensible, les auditeurs n'étant pas suffisamment préparés.

Les jeunes gens qui fréquentaient le séminaire étaient pour la plupart à la fin de leurs études universitaires : deux ou trois docteurs sortis d'universités allemandes, d'anciens élèves de M. Menger revenant au séminaire pour la seconde ou troisième année, quelques étrangers.

En somme, le séminaire de Vienne présentait les mêmes imperfections que celui de Berlin, avec quelques qualités en moins que seul rachetait le dévouement de M. Menger. Excellent exercice pour les élus qui y présentaient des travaux, il offrait peu d'enseignements aux simples auditeurs.

M. le professeur Brentano avait une autre conception du rôle et de l'organisation du séminaire. L'été dernier, il n'en dirigeait pas à Vienne parce que, tout nouvellement arrivé de Strasbourg, ses cours nouveaux le chargeaient de trop lourde besogne, et que, du reste, les installations matérielles lui faisaient défaut. Mais il nous a raconté plus d'une fois, avec sa verve et sa vivacité d'esprit si charmantes, comment il entendait les exercices du séminaire et ce qu'il avait tenté à Strasbourg pour réaliser cet idéal.



Digitized by Google

Le point capital pour le succès de cet enseignement, c'est que le professeur travaille le plus possible avec l'élève. Aussi, à Strasbourg, à côté de la salle commune, admirablement aménagée, où les étudiants pouvaient passer la journée tout entière, se trouvaient les deux cabinets des deux professeurs d'économie politique, MM. Knapp et Brentano. Ils venaient là s'occuper de leurs études personnelles, et y passaient de longues heures chaque jour. Ils s'y mettaient *constamment* à la disposition de leurs élèves; l'un ou l'autre venait souvent frapper à la porte du maître, et était sûr d'y trouver un conseil ou un renseignement.

En passant dans la salle, les professeurs ne manquaient pas de s'approcher des jeunes gens et de demander des nouvelles de leurs travaux. C'était vraiment là l'enseignement du séminaire. Les séances qui se faisaient chaque semaine, en présence des deux maîtres, ne servaient qu'à exciter l'émulation et à réunir régulièrement tous les membres de la petite école. Les discussions qui suivaient la lecture des dissertations étaient moins des joûtes scientifiques que des échanges d'observations, des occasions de critique ou d'encouragement. Les auditeurs y prenaient, en général, moins grande part que les professeurs. Après la leçon, l'habitude était aussi de se réunir tous au restaurant, autour des chopes universitaires.

Mais seule la bonne composition du personnel du séminaire permettait à une telle organisation de porter tous ses fruits: les élèves devaient être nécessairement en petit nombre et bien choisis. Aussi, on opérait une rigoureuse sélection à trois degrés. D'abord, au jeune étudiant qui se présentait à l'un des professeurs, celui-ci commençait par faire remarquer que la participation aux exercices pratiques exigeait beaucoup de travail, d'application, de temps; il lui répétait que ce n'était pas un jeu, et que mieux valait ne pas entreprendre des travaux semblables si l'on n'avait pas l'intention de les poursuivre sérieusement. Alors, on lui demandait s'il avait des préférences pour l'une ou l'autre partie de l'économie politique. D'ordinaire, l'étudiant en avait trop ou pas du tout. Aussi, c'était le professeur qui faisait le choix pour

Digitized by Google

lui, et il lui mettait un livre en mains en lui en demandant un résumé et une appréciation.

Dès ce moment, l'élève était suivi, observé avec attention par les deux professeurs qui l'interrogeaient, tout en l'aidant, lui conseillaient certaines lectures, etc. Si le petit travail présenté était trouvé mauvais, on faisait un nouvel essai en lui donnant encore à faire d'autres résumés; si le résultat était encore peu satisfaisant, on laissait le jeune homme faire ce qu'il voulait, sans le guider davantage : on l'abandonnait. Au contraire, quand l'étudiant avait montré des aptitudes, des qualités sérieuses, après le résumé *d'un livre,* on lui faisait rendre compte d'*une question* tout entière; il devait examiner les différents ouvrages qui traitaient le sujet, les comparer, les critiquer, donner son opinion et la défendre. Après quoi, si décidément il tenait ses promesses, on lui permettait de choisir une étude personnelle, un sujet à lui. Tous les travaux précédents n'étaient qu'exercice et préparation; ils lui avaient fait la main et avaient permis d'apprécier ses aptitudes. A présent, il s'agissait de produire par soi-même. Dès que le sujet était choisi, le maître prodiguait les conseils, les renseignements, les recommandations. Plusieurs des livres publiés de la sorte par les élèves du séminaire de Strasbourg sont excellents et ont fait du bruit en Allemagne. Quelques-uns ont servi de thèses de doctorat. Quant aux élèves, plusieurs ont déjà un nom honorable dans la science et forment d'excellentes recrues pour le corps professoral.

Nous regrettons vivement de n'avoir pas vu de nos yeux fonctionner le séminaire de Strasbourg, qui nous paraît approcher bien près de la perfection. D'autant plus que les conditions indispensables pour une telle organisation doivent rarement se rencontrer toutes réunies. Elle nécessite, outre des installations matérielles confortables, une foule de qualités personnelles de la part des professeurs qu'il est impossible d'exiger d'eux en règle générale. Aussi, nous nous contentons de la signaler ici non comme un modèle à imiter, mais comme un idéal inaccessible.

Digitized by Google

Nous eussions surtout voulu voir à l'œuvre M. Brentano dans un cours pratique. C'est là, croyons-nous, qu'auraient le mieux trouvé place son talent de critique si remarquable, la vivacité spirituelle de sa phrase, la gaieté naturelle de sa conversation. M. Brentano ne rappelle en rien, en effet, la caricature qu'on fait chez nous du professeur allemand. Sa figure, expressive et ouverte, est éclairée d'un sourire toujours joyeux; ses yeux vifs brillent derrière ses lunettes; ses cheveux noirs, sillonnés déjà de quelques fils d'argent, se relèvent en boucles abondantes; enfin toute l'allure de ses gestes est loin de la raideur académique et doctorale. Sa parole est alerte, vive, brillante. Il ne déteste pas de faire de l'esprit, et il en fait bien. Descendant d'une famille lombarde plus d'une fois illustre, il a gardé, on le voit, bien des qualités méridionales. D'ailleurs, son profil rappelle encore avec netteté certaines médailles italiennes.

Son cours de science financière, et les leçons sur les dettes publiques qui le complétaient, était très intéressant; il le semait d'aperçus d'histoire contemporaine piquants, tenait l'attention éveillée constamment par les tours heureux de sa phrase, et savait ajouter à la clarté et à la précision des vues larges et synthétiques.

Les pages qu'on vient de lire auront suffi, nous l'espérons, à donner une idée des procédés d'enseignement des professeurs allemands. Mais pour juger de toute leur valeur et des résultats qu'ils sont à même de produire, il ne faut pas les séparer de l'organisation tout entière de l'université. L'importance sociale de l'enseignement supérieur en Allemagne ne peut se comprendre que si l'on tient compte de la haute considération, du respect profond dont la nation l'entoure. Si la science allemande est si grande, c'est que l'opinion publique l'élève bien haut, avec fierté. Tous les facteurs sociaux, les traditions, les sentiments publics, comme les mœurs et les idées courantes ont des actions réciproques.

C'est pourquoi il serait déraisonnable de vouloir trans-

Digitized by Google

planter chez nous, qui avons d'autres mœurs, d'autres idées, d'autres sentiments et d'autres traditions, des institutions étrangères, quelque vigoureuses et florissantes qu'elles soient sur leur propre terrain. Telle n'a pas été notre pensée. Mais il nous a semblé que l'exposé de ce que nous avons vu ailleurs pouvait suggérer pour notre pays de saines et nécessaires résolutions.

ERNEST MAHAIM.

Digitized by Google

# LE CONTE POPULAIRE EN RUSSIE

*Contes Russes*, traduits d'après le texte original et illustrés par LÉON SICHLER. — Paris, Ernest Leroux, XV-277 pages, grand in-4°.

C'est une remarque qu'on a pu faire souvent, que moins un peuple est avancé en évolution, plus le « folklore » est vivace chez lui. Parmi les classes civilisées de notre époque, le conte populaire est éteint; les thèmes littéraires ont remplacé ces fictions naïves, refoulées parmi les enfants et les illettrés. Dans l'esprit de ceux-ci, le merveilleux est encore en pleine floraison; sans y trouver obstacle, l'esprit populaire continue à vivre dans le monde idéal, dans lequel se plaisait, au moyen âge, le lettré autant que son public. C'est le caractère de toute littérature dans l'enfance; aussi peut-on mesurer le degré de développement intellectuel d'un peuple, d'après l'étendue du merveilleux dont il anime ses contes.

A mesure qu'on s'éloigne de notre civilisation occidentale, on voit s'étendre le monde idéal. Nous voulons ici nous arrêter quelques instants à considérer le merveilleux en Russie.

Le conte populaire russe est un de ceux que nous connaissons le moins en Occident. Non pas qu'on n'ait pas songé à le recueillir; les collections sont nombreuses, et l'on peut citer parmi les admirateurs du conte en Russie des noms célèbres, comme Afanassiev, Dragomanov, Dale, Pouschkine et d'autres. Que de désespoirs enfantins n'y a-t-il pas dans ce

Digitized by Google

cri que Lermontof, en 1830, consignait sur un cahier d'école : « Quel dommage que ma petite mère fût Allemande et non Russe! Je n'ai pas entendu de contes populaires! » Cette riche littérature orale qui, en Russie, d'après le témoignage de nombreux auteurs, n'est pas couverte de mépris par les classes lisantes, comme en Occident, ne nous est guère accessible que dans un choix fort restreint. Ralston publia, en 1873, son recueil bien connu en traduction anglaise, dont Loys Bruyère fournit, en 1874, une édition française, en laissant cependant de côté le commentaire si intéressant. M. Eugène Hins, professeur à l'athénée de Charleroi, essaya, en 1883, de nous dévoiler la richesse de l'épopée animale en Russie [1]; la publication des volumes suivants fut malheureusement arrêtée. M. Léon Sichler, enfin, donna, en 1886, un choix de vingt-sept contes en traduction française. L'exécution en fait un livre de luxe, et les dessins de l'auteur-artiste rendent son ouvrage doublement remarquable. C'est ce livre qui servira de base à cette étude.

Le milieu russe, avec son climat rigoureux et sa longue nuit, devait nécessairement faire naître dans l'esprit du peuple russe tout un monde merveilleux. Écoutez la description que M. Sichler fait de la vie du soir dans l'*izba* ou maison de paysan : « S'il ne contait, que pourrait faire un moujik pendant les longues veillées d'un hiver de six mois? Le jour commence à dix heures et finit à deux. La neige couvre tout, étouffe tous les bruits, le ciel paraît bas, l'horizon est vaste, les *izbas* sont enfouies sous la neige ; on n'entend que le chien qui aboie ou le corbeau qui croasse. Le loup rôde peut-être dans le village. Le chasse-neige passe devant la vitre noircie, la frôle comme l'aile d'un gerfaut ou le suaire d'un fantôme. Dans le poêle, sur lequel on couche et où se fait le pain noir, pétille le bois ramassé dans la forêt voisine. La nuit est vite venue; plus rien à faire dehors. Le ciel est beau, étincelant d'étoiles; mais au scintillement d'un ciel

[1] *La Russie dévoilée au moyen de sa littérature populaire. — L'Épopée animale.* — Paris, L. Baillière et H. Messager.

Digitized by Google

septentrional on préfère la lueur vacillante d'une chandelle ou d'une *loutschina*, simple latte de bois. Sa clarté ajoutée à la lueur plus discrète du feu, leurs reflets intermittents sur les murs, dans les coins, sur les poutres en saillie, et jusque dans les replis argentés des toiles d'araignées, dont ils font des trames d'or, prêtent aux récits fantastiques et font penser que, sans doute, témoins invisibles, les génies domestiques veillent dans le clair-obscur de la chambre. »

Cet isolement intellectuel doit nécessairement donner aux fictions qui ont cours parmi le peuple russe, une grande vitalité; il doit également permettre à la poésie populaire de se donner libre carrière, de se développer sans subir l'influence des sujets littéraires. Ces contes, effectivement, se distinguent par une poésie primesautière aux allures hardies, par une fraîcheur d'images qui se rencontre rarement à un si haut degré. Ils ont même quelquefois l'ampleur du récit épique, avec la richesse des épithètes et les répétitions qui sont d'un effet si puissant dans la chanson populaire. Point d'abstractions ici, point de lourdeur. L'esprit populaire désire exprimer, par exemple, qu'une action se prolonge : « Le héros chevaucha,... chevaucha; il marcha, marcha, marcha et s'égara; la cigogne picote, picote ».

Que d'images évoquées par les épithètes pittoresques : la mer *azurée*, le rocher *gris*, la *blanche* voile, le *clair* ruisseau, le *vert* gazon, le *blanc* bouleau, la *rose* jeune femme; « ne l'emmène pas », dit la méchante belle-mère, « chez des parents dans quelque *tiède* chaumine, mais que ce soit dans la plaine *unie*, sur le givre *crépitant* ».

La comparaison est un des éléments qui rehaussent considérablement le style dans la fiction populaire : tel arbre, Kotschey le garde *comme la prunelle de ses yeux;* les lèvres de telle princesse sont *plus douces que miel;* le roi, *plus sombre que la nuit;* paisible *comme l'eau dormante;* les jours se suivaient pour eux, *comme le fil qu'une vieille enroule sur son fuseau*. Voyez encore l'ampleur du récit, quand il s'agit de décrire le voyage du héros : « Arrive le matin — il se lève et en avant! Tombe la nuit — il s'étend sur le gazon

Digitized by Google

tendre et verdoyant, et large est sa couverture : la voûte céleste avec ses claires étoiles! »

Cette exactitude n'est plus aimée du peuple, dès qu'il doit déterminer un *lieu* ou un *espace de temps*. Comme partout, les contes russes commencent par une phrase stéréotypée : *dans je ne sais quelle province de je ne sais quel pays;* ou bien, cela se passe *au delà de vingt-sept contrées dans le trentième empire*, indication particulière au conte russe. — S'agit-il d'un espace de temps, le conteur se plaît à le laisser dans le vague : *très loin ou très près, au bout d'un temps long ou court, je ne sais;* ou bien, il n'essaye pas même de déterminer et suppose le monde idéal du conte accepté : « Vassilissa l'Enchanteresse, si éblouissante de beauté, qu'on ne peut s'en faire une idée, ni se le figurer; une beauté, *comme on n'en a jamais vu que dans le conte.* » — « Au bout d'un temps plus ou moins long, dans un pays plus ou moins lointain, peu importe, *le conte a bientôt fait de franchir temps et distances!* »

Les particularités que nous venons de citer peuvent déjà donner une idée de la forme extérieure du conte. Son style se rapproche visiblement de l'épopée populaire; au reste, rien d'étonnant qu'il y ait des points communs, la source étant la même. Ne voyons-nous pas, dans certains pays, les contes d'animaux réunis en une sorte d'épopée animale, par suite d'un travail de fusion qui est l'œuvre de quelque conteur doué? En Finlande, en Transsylvanie, il existe de tels cycles, dont la naissance jette une vive lumière sur la question des origines de l'épopée [1]. Le roman de Renart, encore, n'est pas né autrement.

Tout est particulier dans le conte populaire, jusqu'à la langue, jusqu'aux images. Le monde dans lequel il se meut appartient à la période de l'évolution humaine qu'on désigne sous le nom d'*animisme*. Tous les êtres animés et inanimés sont sur un même pied avec l'homme; ils n'ont pas seulement

[1] V. Emmy Schreck, *Finnische Märchen*. Weimar, 1887. — Haltrich, *Zur Volkskunde der Siebenbürger Sachsen*. (Siebenbürgisch-Deutsche Thiermärchen.) Vienne, 1885.



Digitized by Google

la parole en commun; bien plus, les animaux ont une puissance supérieure à celle de l'homme et, dans bien des cas, accomplissent pour lui certaines épreuves difficiles. Dans les contes interviennent même des arbres parlants.

D'un autre côté, cette égalité de tous les êtres frappe particulièrement dans les métamorphoses que les acteurs subissent à tout moment, sous le pouvoir de quelque magicien supérieur. Un prince est faucon pendant la nuit; une princesse est changée en cane blanche; la fille du magicien, magicienne elle-même, fuyant avec le héros son fiancé, se métamorphose en brebis, et son compagnon en berger; ou bien en église et en pope, et le cheval devient un arbre. Le magicien se transforme, dès qu'il le veut, en tourbillon.

Ces êtres supérieurs portent quelquefois des noms. C'est le cas en Russie. Le conte populaire est resté alors plus près de son origine mythologique.

Dans le conte russe, le génie le plus puissant de cette mythologie populaire paraît être *Kotschey*. Il nous est présenté comme un géant qui passe pour être immortel; cependant, tout comme Achille dans l'*Iliade*, ou comme Siegfried dans les *Niebelungen*, Kotschey a son point vulnérable : il n'a pas de cœur dans le corps. Celui qui parvient à trouver ce cœur, peut disposer en maître de la vie du géant. « Sa mort est au bout d'une aiguille, l'aiguille dans un œuf, l'œuf dans un canard, le canard dans un lièvre, le lièvre dans un coffre, le coffre posé sur un chêne élevé, et cet arbre, Kotschey le garde comme la prunelle de ses yeux. »

Voilà, certes, un mythe bien étrange, qui se retrouve chez une quantité de peuples. Il est basé sur la croyance, encore en vogue parmi les sauvages, que l'*âme* peut à volonté quitter son enveloppe et se loger dans un objet quelconque. Le souffle de la vie est identifié avec le cœur, qui est pour le peuple, même à notre époque, le siège de la vie.

La fille de Kotschey, *Vassilissa*, n'est pas moins puissante. Un conte russe nous apprend que, devenue plus puissante que son père, elle fut changée par lui en grenouille et condamnée à vivre sous cette forme pendant *trois* ans. Elle peut

Digitized by Google

cependant quitter cette peau de grenouille à volonté, et produit, devenue la femme d'Ivan, le cadet des trois fils du czar, des choses merveilleuses : un pain « orné de toutes sortes d'artifices, et sur les côtés duquel on voyait des villes royales avec des remparts » ; ainsi qu'un tapis « orné d'or, d'argent et d'habiles broderies » ; enfin, elle paraît devant le czar son beau-père comme une belle princesse, dans une calèche en or. Quand son mari, avec trop d'empressement, brûle sa peau de grenouille, au lieu d'attendre que sa destinée s'accomplisse, elle s'envole comme *cygne* pour retourner auprès de son « vénérable père ».

La *peau brûlée* se représente souvent dans les croyances populaires. Dès qu'Ivan — le héros du conte russe s'appelle toujours Ivan, c'est-à-dire Jean — a jeté cette peau au feu, Vassilissa se présente devant lui. De la même façon le *loup-garou* est obligé de paraître, dès que sa peau est jetée dans les flammes.

Vassilissa se montre encore sous un autre aspect dans le conte russe. Elle s'appelle alors la fille du *Roi des Eaux*, et descend à terre, accompagnée de ses douze sœurs, toutes sous la forme de colombes ; elles vont se baigner. Ivan cache la chemise de Vassilissa et obtient en échange une bague, qui l'amène, à travers beaucoup d'aventures, à épouser la magicienne. Le *vol des habits*, comme ce trait s'appelle en folklore, est un élément constant des contes chez tous les peuples. Nous en parlerons plus loin.

Un troisième personnage, qui est désigné dans le conte russe par un nom propre, c'est la *Baba-Yaga*. Les documents fournis ici nous la font connaître comme remplissant le rôle de la *fée* ou l'*elfe* dans le folklore occidental. C'est elle qui, comme la vieille dans nos contes germaniques et romans, est la conseillère du héros dans les circonstances difficiles. Dans le conte russe, elle habite dans une *izba* « montée sur des pattes de poules, qui tourne sur elle-même », dès que le héros prononce ces paroles : « Petite izba, petite izba, reprends comme devant la position que t'a donnée celle qui t'a construite, ta façade vis-à-vis de moi, le côté opposé tourné vers le mur ».

Digitized by Google

Ces paroles, dans la bouche du *cadet* d'entre plusieurs enfants, suffisent pour opérer le changement. Cette puissance n'est pas inhérente aux paroles, mais tient plutôt au rôle que le cadet remplit toujours dans le conte.

Dès que l'*izba* se trouve dans sa première position, apparaît couchée « sur le poêle, sur la neuvième brique, là *Baba-Yaga*, aux jambes décharnées, au nez qui menace le plafond ».

La *Baba-Yaga* est un des personnages secourables du conte. Faut-il la reconnaître également dans d'autres personnages, désignés simplement sous le nom de la *vieille*, qui généralement devient la conseillère du héros? Les données que nous avons ici sur les êtres appartenant à la basse mythologie, ne nous permettent pas de l'affirmer.

La *vieille* du conte a quelquefois deux autres sœurs; le héros arrive chez elle, pour se reposer pendant le long voyage qu'il entreprend toujours; elle le prend en pitié, et l'aide de son mieux à atteindre son but. Généralement la première est la moins bien renseignée, et *l'envoie à sa sœur* qui reste à une très grande distance, après lui avoir donné un talisman pour lui indiquer la route. Ce talisman est un *peloton de fil*, ou une *boule d'or qui roule devant lui*. A la deuxième étape, le héros apprend des détails plus amples concernant la route à suivre, obtient souvent un objet qui lui sera utile dans la suite; bref, ces personnages secourables jouent le rôle de son *bon génie*, une représentation mythologique qui existe partout. Elle paraît même personnifiée dans un conte russe où le *bonheur* d'un homme est trouvé dormant sous un arbrisseau. C'est, dans le folklore slave, la manière habituelle pour expliquer, que quelqu'un est « abandonné du sort ». Ce génie apparaît souvent, dans les mythologies constituées, avec un nom propre : c'est la *Fors*, *Fortuna* chez les Romains, *Tyche* chez les Grecs, *Fro Saelde* chez les Germains, *Sréca* (Sretsja) chez les Slaves du Sud, l'*ange gardien* dans la religion juive et dans le catholicisme moderne. Cet esprit, qui se montre surtout dans le malheur, et affectionne particulièrement le *cadet*, se manifeste même

Digitized by Google

dans un conte, à un aveugle, sous la forme d'une voix, qui lui apprend comment il rentrera en possession de ses yeux.

D'autres êtres de la mythologie populaire sont d'un ordre plus matériel, et doivent leur origine à la terreur causée par les *phénomènes naturels*.

Le *Tourbillon* est, dans les contes russes, un être méchant, qui parfois enlève des princesses d'une grande beauté; il les tient captives dans son palais, situé tantôt *au fond des mers*, tantôt *sous terre*. C'est surtout dans la description de cette demeure mystérieuse que l'imagination populaire se donne libre carrière. Richesses et splendeurs d'un côté, monstres de l'autre, n'y manquent pas. Les palais, dans le conte, sont toujours construits en marbre blanc, ou en métaux précieux, même en pierreries; le toit est couvert d'écailles d'or et orné de flèches d'or; l'entrée est gardée par des serpents à plusieurs têtes. Le monde des ténèbres a toujours été peuplé par l'imagination populaire de monstres de toute espèce, parmi lesquels Cerbère, le portier de l'enfer chez les anciens, a eu une popularité assez grande pour entrer dans notre vocabulaire usuel.

Chose curieuse, le *Tourbillon* qui, dans le conte russe, habite parfois au fond de la mer et se confond alors avec le *Roi des Eaux*, n'échappe pas entièrement à l'action des simples mortels : dans un de ces contes, le monstre apparaît comme très sensible au pouvoir de la musique. Ce trait est, du reste, général. Quelle conception nous est plus familière que celle d'Orphée, capable d'émouvoir jusqu'aux rochers? Dans les contes, la note est souvent un peu forcée, et les instruments qui forcent irrésistiblement à danser figurent également dans nos contes occidentaux. La fiction de ce genre la plus répandue en Occident, est celle du livre bleu connu en Flandre sous le nom de *Jaakske met zijn Fluitje*, qui existe dans une édition de 1528. Le conte qui en fait le sujet se trouve dans la plupart des pays européens, depuis la Finlande jusqu'en Grèce.

En Russie, l'instrument enchanté c'est la *goussli*. Dans le



Digitized by Google

conte, la puissance de la musique est toujours irrésistible. Le monstre est sur le point de manger le héros : « Ivan Tzarevitsch vit que l'affaire allait mal tourner, prit sa goussli et commença une complainte. A la première note, le Monstre des Mers s'attendrit, se mit à pousser des soupirs, on aurait dit un soufflet de forge. Le voilà qui pleure, fait des hélas, comme s'il avait avalé une aiguille, et dès qu'Ivan Tzarevitsch attaqua la chanson : *Des rouges-gorges sur la table se promènent...* peu s'en fallut que le palais lui-même ne mît les poings sur les hanches et ne fît un tour de danse. Une fois le Monstre des Mers parti à la ramasse, il ne fut plus possible de l'arrêter : il trépigne, claque des doigts, clignotte des yeux et fait de telles contorsions et de telles grimaces que les poissons accourent pour le voir, ils rient à gorge déployée, ils rient à en mourir. Le Monstre des Mers s'amuse à n'en pouvoir plus. » Cette influence remarquable de la musique, qui se retrouve partout, est un des traits les plus frappants dans les fictions populaires. Les nerfs plus sensibles des peuples moins civilisés sont-ils plus affectés par la musique que les nôtres? Il faut le croire, et cette conclusion paraît d'autant plus admissible, lorsqu'on se rappelle cette épidémie de la danse qui sévissait, au xv^e^ siècle, dans la Province-Rhénane et en Belgique.

Parmi les personnages cosmogoniques, il nous faut encore citer l'*Hiver*. Il a évidemment *le nez rouge;* autant que tous les êtres supérieurs dans le conte, il devient, pour l'imagination populaire, un instrument pour punir le mal et récompenser le bien. C'est une idée prédominante dans la psychologie populaire. Il paraît dans le thème de la *Belle-mère sans cœur* qui fait exposer sa belle-fille « sur la plaine unie, sur le givre crépitant ». Le langage modeste de la malheureuse lui plaît. « Soyez le bienvenu, dit-elle, c'est sans doute pour mes péchés que Dieu vous envoie. » Ces sages paroles l'émeuvent, et il la couvre de fourrures et de pierreries. Quand on vient rechercher la jeune fille, que l'on s'attend à trouver engourdie, on la voit parée comme une princesse. La méchante belle-mère cherche à procurer la

Digitized by Google

même chance à sa fille, qui obéit à son mauvais caractère; mais l'*Hiver* la saisit et la tue.

Il n'est que rarement question du *diable* dans la collection de M. Sichler; et encore il n'entre pas en scène. Un vieux rusé, dit-on, avait rencontré le diable, l'avait enivré, et lui avait ainsi arraché maint secret. Le conte est évidemment resté plus pur en Russie qu'en Occident; dans nos contes, le diable joue généralement un rôle important. Souvent il prend la place du géant primitif, qui se montre ordinairement hostile à l'homme. En Russie, les personnages primitifs se sont bien conservés; ainsi, dans le thème de l'*Enfant promis inconsciemment par le père*, celui qui reçoit ou provoque cette promesse, c'est le *Roi des Eaux;* en Occident, le *diable* a remplacé le génie païen primitif.

On peut faire la même remarque pour ce qui concerne la *sorcière*, non pas la *magicienne* ou *fée*, parce que la magie appartient à tous les êtres supérieurs dans le conte, mais la *vraie sorcière*, qui, d'après les idées qu'on s'en fait en Occident, est hostile à l'homme. Son rôle dans le conte russe est très limité. Elle y fait une seule apparition, dans le thème de la *Fiancée substituée :* la vieille sorcière change la princesse, la vraie fiancée, en cane, et prend sa place.

A part ces deux exemples, la vieille du conte russe correspond à la *fée secourable* du conte occidental; le rôle du méchant est généralement réservé au géant, qu'il s'appelle le *Tourbillon* ou le *Roi des Eaux*.

Un des thèmes favoris roule sur l'*introduction d'un mortel dans ce monde merveilleux*. Les éléments communs aux contes des pays les plus divers ne sont pas toujours classés de la même manière; quoique l'idée fondamentale soit la même, les incidents peuvent se succéder dans un autre ordre. Ce thème existe donc en de nombreuses variantes, qui sont généralement désignées elles-mêmes comme autant de *thèmes* différents. Ainsi, le héros du conte est amené de diverses manières à s'introduire dans le monde idéal : il veut, par exemple, venger un tort commis à son égard par un génie

Digitized by Google

supérieur; ainsi, il va à la recherche d'un être chéri qui lui a été ravi; ou bien, il est livré par un autre; il peut encore entreprendre volontairement un voyage et rencontre différentes aventures qui le mettent en rapport avec les esprits du monde imaginaire.

Le conte pivote souvent autour d'un sentiment bien élevé, l'amour. Le but final, en effet, est fréquemment une belle princesse, pour laquelle le héros fait un voyage lointain, plein de difficultés; il finit toujours par triompher, obtient la princesse et arrive au bonheur suprême.

Nous ferons remarquer en passant la place élevée que la femme occupe dans les fictions populaires. Le conte est ainsi tout un petit drame, rempli de péripéties, qui arrive, malgré le ton simple, à nous retracer les plus hautes aspirations du cœur humain; dans bien des cas, le conte est une illustration poétique de l'amour.

Examinons quelques thèmes, et arrêtons-nous plus spécialement à la manière dont le héros s'introduit dans le monde idéal.

La *princesse enlevée* est un des thèmes les plus fréquents. Nous avons vu plus haut que l'imagination du peuple attribue généralement ce rapt à un génie, qui aime à s'entourer d'un nuage et qu'on peut considérer comme une personnification du *tourbillon*. C'est le nom qu'il a du reste souvent dans le conte russe. Nous avons déjà dit un mot de son palais. Les êtres supérieurs de la mythologie populaire sont autant hommes que les divinités d'une mythologie quelconque. Quoi d'étonnant? L'homme façonne ses dieux à son image; ils ont les mêmes goûts, les mêmes passions, les mêmes ambitions. La vie des bienheureux, dans le Paradis des différents peuples, réflète exactement les goûts nationaux; c'est ainsi qu'en Flandre, la plus haute jouissance que promet le Ciel, c'est de manger du riz au lait (le *rijstpap* des kermesses flamandes) avec des cuillers en argent!

Comme Zeus, le Tourbillon est sensible à la *beauté de la femme;* mais, moins sensuel que le « Dieu le Père » des Grecs, il enlève ses victimes, et les tient captives dans son royaume,

Digitized by Google

où il a du reste beaucoup d'égards pour elles : tel il se montre dans le conte des *Trois Royaumes*, où Ivan Tzarevitsch, le cadet naturellement, se met à la recherche de sa mère « Anastasie Tresse d'Or ». Ayant atteint la demeure du monstre, il arrive successivement dans trois palais, où il trouve trois princesses que le Tourbillon a enlevées. L'une est reine du *Royaume de Cuivre*, l'autre du *Royaume d'Argent*, la troisième du *Royaume d'Or*. Ces trois « royaumes » ne sont autres que les trois « cieux » de la mythologie hébraïque, repris plus tard par les chrétiens : le premier était le ciel des *nuages* et de l'*eau;* le second, le ciel de l'*air* et des *étoiles;* le troisième, le ciel de la *lumière*. Le dernier était naturellement le plus beau; c'était là le véritable *Paradis*. La Bible parle cependant aussi de sept cieux.

Chacune des princesses donne à Ivan les indications nécessaires pour poursuivre son voyage jusque chez la conseillère suivante : c'est ainsi qu'au moyen de conseils et de talismans, il arrive au palais du géant, où il retrouve aussitôt sa mère. Le héros du conte se montre toujours très compatissant envers le monde animal. Ivan voit la porte des palais gardée par d'affreux serpents, à plusieurs têtes évidemment; ils sont rivés à des chaînes, et à côté d'eux se trouve un puits avec une cruche : leur supplice paraît consister dans l'impossibilité où ils sont d'étancher leur soif. Ivan prend un peu d'eau et les abreuve, et les serpents aussitôt s'étendent et le laissent passer.

Les *talismans* jouent toujours un grand rôle dans ces voyages entrepris par les héros des contes. Chaque princesse remet à Ivan une *boule* en métal de son royaume, laquelle lui indique la route à suivre; car la boule, autant en Flandre qu'en Russie, roule devant elle. Une étrange conception, vraiment, pour laquelle je n'ai pas d'explication à suggérer. Faut-il y voir un symbole solaire?

La boule est quelquefois remplacée par un *peloton de fil*. Peut-être existe-t-il un certain rapport entre ce talisman et le peloton de fil par lequel Thésée, à la recherche du Minotaure, se guida à travers le dédale de Minos.

Digitized by Google

Cette boule ou bille magique a quelquefois un pouvoir extraordinaire : « Ivan rencontrait-il une rivière, la bille se transformait en pont ; l'envie venait-elle à notre héros de se reposer, la bille se transformait en lit moelleux ». Le voyageur du conte, on le voit, est toujours né sous une heureuse étoile.

La boule, d'*or* généralement, occupe une place très grande dans ce monde fantastique ; elle est le jouet constant des princesses ; la boule d'or perdue est souvent le moyen par lequel elles entrent en contact avec le monde profane. La boule d'or est encore un moyen par lequel l'héroïne, la vraie fiancée, excite l'envie de celle qui a pris sa place, et regagne son fiancé.

Parmi les autres moyens que le conte connaît pour indiquer la route, figure encore l'*animal*. Il se contente de précéder le héros, comme l'*oiseau au plumage d'argent, à l'aigrette d'or*, d'un de nos contes russes, ou il le transporte sur son dos ; c'est généralement un *aigle*. L'animal secourable est toujours sous les ordres d'êtres plus puissants : parmi ceux-ci on distingue le roi des *poissons*, des *quadrupèdes* et des *oiseaux*. Dans tous les contes, c'étaient les oiseaux qui devaient nécessairement avoir le rôle le plus important ; la rapidité de leur vol a été une source de conceptions mythologiques chez tous les peuples : partout ils appartiennent à l'entourage immédiat des dieux.

L'*aigle qui transporte le héros* existe partout. La collection de M. Sichler ne nous en offre cependant pas d'exemple. Dans le conte flamand, on parle indifféremment d'un aigle ou d'un *dragon ailé* : le peuple, quand il s'agit d'êtres qui appartiennent au monde imaginaire, n'y regarde pas de si près. Le trait le plus singulier dans cette conception, c'est la manière dont le héros nourrit son guide. Il doit — c'est une condition qu'on lui a apprise avant le départ — offrir un lambeau de chair au monstre, chaque fois qu'il crie ou qu'il ouvre le bec ; cela arrive toujours trois fois, et le héros parvient à satisfaire ce désir, car il prend généralement des provisions ; mais l'aigle réclame de la nourriture une

Digitized by Google

quatrième fois et il faut obtempérer à son désir, sinon ses forces se ralentissent, et on est inévitablement déposé à terre ou même précipité dans la mer. Que faire? Le voyageur aérien se coupe résolument un lambeau d'une partie charnue de son propre corps; et les *fesses* ou les *mollets coupés* et donnés en pâture à un monstre, sont un des éléments les plus communs, et j'ajouterai, les plus problématiques, du conte. Je ne puis que signaler l'universalité de ce trait.

Revenons à Ivan.

Il retrouve donc sa mère, qui le renseigne sur la manière de vivre du Tourbillon, et lui fait connaître le moyen de le vaincre. Le Tourbillon ne tarde pas à rentrer, et aussitôt, comme cela arrive toujours dans le conte, il *sent la chair de Russe!* En Occident, c'est la *chair de chrétien*. Dès que le Tourbillon s'avance pour embrasser Anastasie Tresse d'or, Ivan saisit le bâton que le géant tient en main. Le monstre enlève le jeune homme avec lui dans les nues ; il parcourt le monde entier, mais Ivan ne lâche pas, et le Tourbillon, las, descend pour *reprendre des forces*.

Cela s'obtient, dans le conte, par la vertu d'une *certaine eau*. Dans le palais il y a deux tonnes, celle de *gauche* contenant l'eau qui affaiblit, l'autre, celle de *droite*, l'eau qui rend vigoureux. Celle-ci est la *fontaine de Jouvence* de notre conte occidental, une conception qui nous est familière. Cette idée se rattache au culte qu'on a toujours voué à l'eau, un culte dont il est resté bien des survivances dans notre société moderne. Qu'il suffise de rappeler les *eaux miraculeuses* qu'on fabrique au moyen d'une simple bénédiction, et qui font un article de commerce si important : eau de Salette, eau de Lourdes, eaux de toutes les marques, sans parler des fontaines miraculeuses qu'on fait jaillir en présence des fidèles, au moyen des procédés de l'industrie, comme c'est le cas pour la fontaine miraculeuse d'Oostakker lez-Gand! Spectacle odieux, d'une part, qui montre dans toute sa nudité l'exploitation de la bêtise humaine, nauséabond, de l'autre, quand on considère que cette eau, qui sert aux ablutions des

Digitized by Google

malades les plus divers, est prise également comme préservatif à l'intérieur.

Quant au conte, l'eau qui rend vigoureux se trouve à *droite*, l'autre à *gauche*.

La *gauche* fut toujours le côté du malheur. Dans le temps où l'on observait le vol des oiseaux, c'était un mauvais signe si l'oiseau volait à gauche; encore maintenant, dans un autre genre de présages, si c'est la main gauche qui vous chatouille, vous recevrez des coups; si c'est la droite, il vous arrivera de l'argent. Le tintement de l'oreille gauche indique qu'on parle mal de vous; si c'est la droite, on fait votre éloge. En signe d'amitié, nous donnons la main droite; la mère réprimande l'enfant, si le petit ignorant tend la main gauche : l'autre, c'est la « belle main ».

Ivan change donc les deux tonnes de place; le monstre va à droite, et boit de l'eau qui affaiblit. C'est ainsi que le héros parvient à trancher la tête du Tourbillon et à rendre sa mère à la liberté.

Dans ce conte, il délivre généralement les princesses qui l'ont aidé et reste lui-même dans le royaume souterrain, grâce à la déloyauté de ses compagnons ou de ses frères, car il entreprend généralement ce voyage en présence de deux autres. Il descend dans le trou qui conduit au palais du Tourbillon, tandis que ses frères l'attendent près de l'ouverture. Son exploit achevé, il leur donne le signal convenu pour qu'ils le remontent; c'est ce qu'ils font pour la mère et les trois princesses, mais ils laissent Ivan en bas. Il se délivre cependant à l'aide d'un talisman très puissant qu'il trouve par hasard. Ce hasard entrait dans sa destinée, et comme celle-ci dans le conte s'accomplit toujours, le lecteur n'a pas un moment d'angoisse de voir Ivan rester dans le malheur. Il trouve un flageolet, et au premier son qu'il en tire, paraissent un boîteux et un borgne, qui remplissent à l'instant tous ses désirs.

Ce flageolet rentre dans la catégorie des instruments magiques. Ce serait une erreur de penser qu'Ivan va aussitôt commander à ses serviteurs de le transporter au palais de

Digitized by Google

son père et de punir les imposteurs. Dans le conte, le cadet, ou le vainqueur, ne profite généralement pas de la victoire. Ivan se rend à la ville où sont ses frères infidèles, et là il s'engage comme compagnon chez un cordonnier. Les contes de tous pays connaissent ces traits; le héros se contente toujours d'une position subalterne, et se fait reconnaître indirectement au moyen d'une œuvre remarquable : tantôt il est garçon cuisinier au palais impérial, et retrace toute son histoire sur un gâteau merveilleusement travaillé; c'est le cas de *Jean de Calais* en France. Dans le conte russe, les épreuves, volontaires cette fois, sont trois; Ivan fait d'abord une paire de souliers plus beaux que ceux de ses compétiteurs; puis, une autre paire « qui brille comme un rayon de soleil »; enfin, une robe de mariée, « tissée d'or, ornée de perles et de pierreries », le tout pour le *lendemain matin*, condition habituelle du conte.

Alors suit la reconnaissance. Ivan épouse la plus belle des trois princesses; il pardonne à ses frères, et intercède auprès du czar son père pour qu'ils ne soient pas punis. Il fait ainsi preuve d'une magnanimité que le conte ne connaît guère; ici, la règle est rigoureuse : *le bien doit être récompensé, le mal doit être puni;* pas de milieu. La conclusion, dans le conte russe, n'est pas celle qui paraît rationnelle à l'esprit populaire, et nous mettrions volontiers cet élément étranger sur le compte de l'annotateur « plus chrétien ».

Un thème non moins commun, est celui qui est connu en folklore comme le *vol des habits*.

Cette fois, un mortel veut gagner un être immortel. Toutes les mythologies populaires connaissent les génies, *elfes* ou *fées*, qui se transforment le plus souvent en oiseaux. Elles appartiennent à l'empire idéal, sont les filles d'un puissant roi, et ont pour caractère distinctif d'aimer l'élément liquide, où elles viennent se baigner et folâtrer. Elles se dépouillent régulièrement de leur *habit emplumé*, qu'elles déposent sur le rivage. Le héros du conte — le cadet ou souvent un simple malheureux, car le conte prend toujours les infortunés sous sa protection — a la bonne chance de



Digitized by Google

s'emparer de l'habit appartenant à l'une d'elles, la plus jeune et la plus belle généralement, et ne le rend qu'après avoir reçu l'assurance qu'elle deviendra sa femme. Il agit ainsi souvent sur le conseil de la vieille secourable, dont nous avons parlé. Au reste, la destinée du héros dans le conte s'accomplit à son insu. Il a toujours le souffleur à côté de lui; il a une si grande tranquillité au sujet de son avenir, qu'il ne veut pas même profiter de la victoire, comme nous avons vu.

L'habit emplumé devient quelquefois une *chemise* ou une *ceinture*; ce changement est peu important. Partout se reconnaît le *vol d'habit*, commun aux contes de tous les peuples. Vassilissa, en Russie, vient se baigner avec ses douze sœurs. Le nombre *treize* est un de ceux qu'on pourrait s'attendre à voir jouer un certain rôle dans le conte; les exemples sont néanmoins peu nombreux dans ce recueil.

Elle lui donne en échange pour son vêtement une *bague*, qui servira plus tard de signe de reconnaissance.

Ce thème se retrouve dans des contes qui peuvent être rangés parmi les conceptions les plus poétiques que connaisse la littérature.

Il y a des variantes, surtout quant à la manière dont le héros arrive au palais de sa future.

Souvent le père promet inconsciemment son enfant. Dans un conte slave, traduit par Chodzko, le père, en échange d'un service rendu par le malin, promet « ce qui n'est pas né »; peu de temps après, sa femme met un enfant au monde. Dans Grimm, le diable demande comme récompense, ce qui se trouve derrière le moulin; or, au moment où se fait cette promesse, la fille du meunier est occupée à balayer derrière le moulin. Souvent, comme dans les exemples précédents, l'enfant est obtenu par ruse. Nous pourrions facilement ajouter des références pour les différents pays européens.

Dans d'autres variantes, l'enfant est livré d'après une promesse consciente du père : celui-ci, chagriné de ne pas avoir d'enfants, en obtient un, grâce au pouvoir du malin, à condition que l'enfant lui appartienne à certain âge. Dans un

Digitized by Google

conte wallon et flamand, le diable procure un jeu de cartes magique à un jeune homme ruiné; il doit le lui rapporter après un an et un jour, et est soumis alors à des épreuves difficiles.

Dans le conte russe qui nous occupe, le czar revenant de voyage, étouffe de soif, et apercevant un lac, boit avidement. Le Roi des Eaux survient, et veut se venger; le père alors doit lui promettre « ce de quoi il n'a aucune connaissance ». Il se trouve que sa femme, pendant son absence, a mis un fils au monde. Le père le garde longtemps de très près; à la fin cependant il se dit qu'il ne lui sera pas possible de détourner la destinée de l'enfant, et le conduit lui-même au bord de la mer afin que le Roi des Eaux le saisisse. Le jeune homme trouve l'occasion de s'emparer de l'habit de Vassilissa, et reçoit d'elle une bague en échange. Vassilissa alors lui apprend que le Roi des Eaux est en colère à cause de son long retard, et qu'il aura trois épreuves à subir, mais qu'il peut compter sur son secours. Dans cette partie, le conte se confond avec l'histoire de *Jason et de Médée.*

Les épreuves ont lieu ; c'est ici que l'imagination se donne libre cours pour rechercher les choses les plus difficiles, chaque fois à exécuter en *un* jour. Ces épreuves sont générales; même l'antiquité classique nous a légué des contes dans lesquels elles figurent. C'était une croyance universellement répandue, que quelqu'un, tombé au pouvoir d'un être puissant, pouvait se racheter, s'il parvenait à résoudre certaines épreuves difficiles, le plus souvent au nombre de trois. L'épreuve est quelquefois remplacée par une *énigme.* L'énigme figure fréquemment dans le conte et il suffira ici de rappeler le mythe du sphinx égyptien, pour faire ressortir la grande popularité de cette coutume.

Ivan subit donc les trois épreuves. Dans une autre variante, il est secouru par des animaux qu'il a traités avec bienveillance pendant le voyage; ici, il est aidé par Vassilissa, comme Jason par Médée. Le père de la jeune fille doit lui donner sa fille. Mais Ivan, après quelque temps, a des regrets et désire retourner sur la terre. Vassilissa se rend à

Digitized by Google

ce désir, mais ils sont poursuivis par le Roi des Eaux. Trois fois ils sont obligés d'avoir recours à certaines métamorphoses pour échapper au père, qui les suit sous forme d'un nuage. Vassilissa le reconnaît; les fuyards prennent alors différentes formes, très différentes d'après les pays, et parviennent ainsi à tromper le géant.

La *fuite* et les *métamorphoses des fuyards* sont encore un élément constant. Il peut avoir une autre forme : souvent, le héros enlève la jeune fille du palais d'un monstre; ils emportent trois objets magiques, qu'il jette derrière lui. Chaque fois surgit un obstacle, forêt, montagne ou lac. Les variantes de ces deux traits sont, il fallait s'y attendre, très nombreuses.

Ils arrivent dans le pays d'Ivan, et là, pour une cause quelconque, il fait attendre Vassilissa. Après un certain temps, il oublie sa femme fidèle. Le conte russe, du moins celui du recueil de M. Sichler, n'en indique pas la raison. Elle se trouve dans les contes des autres pays; partout la jeune femme recommande à son mari de ne pas se laisser embrasser par aucune autre femme, fût-ce même sa mère ou sa sœur.

Le *baiser* est, comme on voit, l'objet d'une croyance très particulière dans le conte : il efface le souvenir des liens précédents.

Le *crachat* est un élément non moins remarquable dans le conte. Vassilissa, avant de quitter la maison paternelle, crache dans trois coins de la chambre, et quand sa mère vient frapper à sa porte pour l'éveiller, les crachats prennent sa voix et répondent à sa place. Dans un de nos contes flamands, le jeune homme remplit un grand verre de ses crachats, d'après le conseil de sa fiancée, et chaque fois qu'il doit répondre, les crachats parlent pour lui également. Dans l'imagination populaire, il s'attache encore beaucoup de croyances à la salive et au crachat; la salive est un remède populaire « très efficace » dans beaucoup de cas; elle fait également partie du serment enfantin. Dans les mythologies, le crachat est un *élément créateur;* le rôle qu'il joue dans les

Digitized by Google

contes cités, doit être rattaché à cette dernière conception, dont il a subsisté une trace dans le langage populaire : « c'est son père *tout craché* », disons-nous d'un enfant pour exprimer une grande ressemblance.

Ces quelques remarques suffisent pour dessiner le caractère particulier de ces fictions souvent bizarres, qu'on désigne sous le nom de *contes populaires*. La dissection en éléments constitutifs semble donner raison à une idée, émise il y a peu de temps dans une revue anglaise et acceptée par Andrew Lang. Le savant mythologue l'a reprise récemment dans son dernier ouvrage : *Myth, Ritual and Religion*. Il admet que certains contes se soient répandus en Europe dans les temps historiques, mais surtout par transmission orale, avec la forme qu'ils avaient dans le pays d'origine ; dans un assez grand nombre cependant, il veut voir une cristallisation d'incidents, d'*atomes* comme il les appelle, qui se trouvent avec une ressemblance étonnante, dans les temps de l'histoire comme dans l'ère de la fable, chez les peuples civilisés comme chez les sauvages. Ce sont ces atomes, auxquels il assigne une naissance spontanée, et d'après la manière dont ils se sont unis entre eux, comme cela arrive encore de nos jours chez nos conteurs grâce à des oublis ou au caprice du moment, nous avons des thèmes différents.

La question de l'origine et de la diffusion des contes n'est pas près de se résoudre. Quand on songe à la pauvreté des documents que nous possédons sur le côté historique du point en litige, on peut douter qu'il soit éclairci jamais. Dans bien des cas, nous en serons réduits à des conjectures. Notre but n'était pas de nous occuper de ce problème très ardu : nous ne nous sommes attaché qu'au côté poétique du conte ; les considérations qui précèdent prouvent suffisamment que M. Sichler nous a dotés d'un bon et beau livre, plein de poésie fraîche et naïve, et qui a le mérite de traiter d'un pays trop peu connu.

Aug. Gittée.



Digitized by Google

# CONSTITUTION DE L'ESPACE CÉLESTE[1]

PAR G.-A. HIRN.

Le fait capital que démontre le savant philosophe dans cette œuvre remarquable, c'est que l'espace interstellaire est vide de matière. « La conclusion finale de tout ce livre, dit-il, celle de chaque chapitre pour ainsi dire, c'est que dans l'espace céleste la matière n'existe qu'à l'état sporadique, qu'à l'état de corps distincts : soleils, planètes, satellites, comètes, aérolithes, nuées ou poussières cosmiques... Elle n'existe à l'état de diffusion ou de dilution extrême que dans les nébuleuses (peut-être ?) encore en voie de condensation. Partout ailleurs, l'espace en est complètement vide aujourd'hui, ou du moins ce qui peut en rester ne suffit plus pour expliquer les relations d'astres à astres, les phénomènes d'attraction, de radiation luminique ou calorifique, etc., etc. Comme ces relations sont *des faits*, on est obligé de remplir l'espace de quelque chose d'autre, qu'on donne maintenant à ce quelque chose le nom qu'on voudra. Il n'y a en tout cela ni hypothèse, ni incognoscible, ni chimère quelconque ; il n'y a que l'expression d'un fait. »

Procédant à l'inverse de ce qui se fait d'habitude dans ce genre d'ouvrages, M. Hirn, dans une introduction qui forme à elle seule un véritable volume, déduit d'abord les conséquences philosophiques et physiques de la proposition fondamentale dont il démontrera l'exactitude dans son livre : la substance qui remplit l'espace à l'infini est d'une nature absolument autre que la matière.

[1] Un vol. in-4°, chez Gauthier-Villars, à Paris.

Digitized by Google

Qu'il nous soit permis de renverser l'ordre admis par l'auteur et de faire connaître d'abord les arguments qu'il invoque pour asseoir solidement sa proposition fondamentale, en les résumant et les dépouillant de tout développement mathématique.

Si, dans l'espace où se meuvent les corps célestes, il existait un fluide matériel, quelque peu dense qu'il pût être, les astres en éprouveraient *une résistance* à leur mouvement de translation, et ces mouvements en seraient altérés à la longue. Et les altérations seraient telles, pour certains d'entre eux, que des observations faites pendant quelques siècles suffiraient pour les mettre hors de doute.

Sur les planètes, l'effet de la résistance d'un fluide serait d'accroître continuellement leur vitesse ; sur la Terre, de diminuer la longueur de l'année. Un kilogramme de matière pondérable disséminé dans 8,600 kilomètres cubes diminuerait de 5 secondes en 2,000 ans la durée de l'année sidérale, et aurait changé de 205" la longitude de la Terre, sans tenir compte d'aucune des autres causes connues de variations périodiques. Ce nombre est certainement inadmissible.

Pour la planète Mercure, un kilogramme de matière répandu dans un espace de 56,700 kilomètres cubes diminuerait d'une demi-seconde la durée de l'année de cet astre, en un de nos siècles, et en vingt siècles, aurait fait varier sa longitude de 1° 58', ce qui n'est pas plus admissible.

La théorie de la Lune est plus compliquée ; mais les mouvements de notre satellite éprouveraient des perturbations qui ne sauraient échapper à nos astronomes, si seulement il rencontrait dans sa translation un kilogramme de matière disséminé « dans un prisme d'un kilomètre carré de base et d'une hauteur égale à près de trois fois la distance de la Terre à la Lune ».

Après la Lune, Phobos, le premier satellite de Mars, après celui-ci, les comètes sont appelées à venir témoigner contre la présence d'un gaz résistant répandu dans l'espace.

L'examen des conséquences qu'aurait un milieu résistant quant à tout l'ensemble des phénomènes que présentent les

Digitized by Google

comètes, forme un des plus beaux chapitres de l'œuvre de M. Hirn. Ses conclusions sont contraires à celles d'Encke, qui voyait dans les perturbations des mouvements de la comète à laquelle on a donné son nom, la preuve de l'existence d'un milieu matériel résistant. M. Hirn montre qu'elles peuvent être attribuées à l'action de la radiation solaire qui, en provoquant des mouvements relatifs dans la masse cométaire, donne lieu à des frottements, c'est-à-dire à un développement de chaleur qui anéantit sans retour une partie du mouvement.

« On admet à peu près généralement aujourd'hui... que la queue cométaire est une émanation de la tête de l'astre. A mesure que la comète approche du périhélie et que les rayons solaires qui la frappent acquièrent plus d'intensité, les parties centrales du noyau semblent entrer en ébullition et se précipiter vers le Soleil; mais, arrivées à la périphérie, elles changent de direction, se déversent, en quelque sorte, sur le pourtour et se mettent à fuir rapidement en arrière, paraissant comme *soufflées* par une force nouvelle..., Quelle est la force qui agit d'une manière aussi énergique sur certaines parties de la comète et nullement sur d'autres? Est-ce une répulsion calorifique... comme le pense mon éminent ami M. Faye? Ou est-ce une répulsion électrique qui est en jeu ici, comme l'ont avancé d'autres astronomes? Ces deux explications peuvent pour le moment se soutenir; peut-être même sont-elles vraies toutes deux à la fois. »

Rien n'empêche d'admettre la simultanéité des deux causes de répulsion calorifique et électrique ; mais on est conduit à se demander si même l'addition de ces deux forces répulsives est suffisante pour rendre compte des effets prodigieux de répulsion auxquels conduit l'observation.

Tous les gaz, quels qu'ils soient, qui existaient au périhélie se congèlent à l'aphélie, et les corpuscules maintenus dans leur ensemble par la force attractive éprouveraient alors de la part d'un milieu résistant le minimum d'action. Mais, arrivée au périhélie, la masse cométaire est volatilisée, et c'est alors que le milieu exercerait sur elle le maximum de

Digitized by Google

résistance. Mais « soutenir qu'une sphère gazeuse puisse, avec des vitesses qui atteignent souvent plusieurs centaines de kilomètres par seconde, se mouvoir dans un milieu gazeux aussi, si rare qu'on voudra d'ailleurs, sans que le frottement détruise la vitesse de translation du gaz périphérique, fasse ainsi rester en arrière la matière cométaire et réduise rapidement à rien l'astre entier, c'est... soutenir une impossibilité physique. Le seul fait du passage d'une comète au périhélie sans altération notable de masse est la négation la plus éclatante de l'existence d'un milieu résistant interstellaire. »

Malgré la force des arguments que M. Hirn puise dans la mécanique céleste à l'appui de sa thèse, il a jugé utile d'en chercher de nouveaux, en quelque sorte plus intimes, dans les effets physiques qu'aurait un gaz interstellaire sur les atmosphères des planètes. Il débute par un fait des plus frappants qui serait une simple conséquence des principes si solidement fondés de la thermodynamique : « Par suite du choc de la surface lunaire, le gaz interstellaire atteindrait la température colossale de 38,280°... » et cela sans que ce gaz devînt lumineux ou phosphorescent comme la queue des comètes, par exemple.

De plus, si les portions supérieures et tourmentées de vagues de l'atmosphère terrestre, emportées par la Terre dans son mouvement de translation, rencontraient une résistance quelque minime qu'elle fût, elles éprouveraient un retard relativement au mouvement de la planète et se perdraient sans retour dans l'espace. L'existence et la durée des atmosphères planétaires sont absolument inconciliables avec la présence d'un gaz quelconque dans l'espace.

Le dernier chapitre est consacré à la recherche de l'avenir probable de notre soleil et des autres étoiles. Des considérations de l'ordre le plus élevé et de la nature la plus intéressante sur la température de l'espace, celle du Soleil, l'évaluation de ses pertes et la constatation d'une restitution, M. Hirn conclut ce qui suit :

« ... Les mondes ne sont pas destinés fatalement et néces-

Digitized by Google

sairement à s'éteindre un jour, si éloigné que soit ce jour... La constance de la radiation solaire, depuis l'existence des sociétés humaines civilisées, nous conduit à admettre que le Soleil, après s'être énergiquement refroidi pendant une longue période, est arrivé lui-même à un état de radiation qui, s'il est variable, l'est du moins tellement peu que, jusqu'ici, on n'a pu constater la moindre modification. A la perte de chaleur par radiation, il s'est donc bien probablement superposé un phénomène de compensation tel que la température de l'astre central reste immobile, ou du moins ne varie que dans des limites restreintes absolument inconnues jusqu'ici. »

Quant à la cause de ce phénomène, elle est encore inconnue, bien que son existence soit difficilement contestable. M. Hirn hasarde l'opinion que ce phénomène de compensation « doit reposer tout à la fois sur la structure particulière des centres de chaleur et sur une propriété des éléments dynamiques ou intermédiaires qu'on a voulu jusqu'ici, par suite d'une incroyable méprise, identifier avec la matière pondérable. »

Ces paroles sont extraites de l'introduction même du livre et nous y ramènent naturellement. En somme, cette introduction donne d'une manière fort étendue les conséquences de la PROPOSITION FONDAMENTALE mathématiquement démontrée dans le corps de l'ouvrage que nous venons d'analyser à grands traits : *Ce n'est point de la matière diffuse qui remplit l'espace et qui établit les relations entre les corps célestes.*

Si ce n'est pas de la matière, qu'est-ce qui remplit l'espace? Qu'est-ce qui établit ces relations à travers le vide? Car il y a quelque chose, déjà aux yeux de Newton, qui, ne faisant allusion qu'aux relations d'attraction sans égard pour celles de lumière, de chaleur, d'électricité,... disait : « ... Soutenir que la gravité est inhérente et essentielle à la matière, de telle sorte qu'un corps puisse agir sur un autre, à distance, à travers *le vide*, sans quelque chose d'intermédiaire qui détermine ou transporte cette action réciproque, me semble une *absurdité* telle que pour y tomber, il faudrait être absolument incapable de toute discussion philosophique. La gravité doit

Digitized by Google

être causée par un agent agissant sans cesse suivant de certaines lois. Mais cet agent est-il matériel ou immatériel? C'est ce que je laisse au lecteur à deviner. »

C'est la question de Newton que M. Hirn a résolue à la lumière de la science nouvelle des forces qui a pris naissance avec la théorie mécanique de la chaleur. Pour les raisons que nous avons résumées ci-dessus, il n'hésite pas à répondre: Non, cet agent n'est pas matériel; c'est un agent de relations auquel on peut donner le nom d'ÉLÉMENT DYNAMIQUE. Et cet élément n'a pas moins que l'élément matière, une réalité objective et physique.

L'auteur ne résoud pas la question de savoir *comment* l'élément dynamique, considéré en général, agit sur l'élément matière; il ne cherche pas non plus à concevoir l'essence, la manière d'être de ces deux éléments, il se borne à constater leur existence et le fait scientifiquement, sans aucun appel à une foi quelconque. Loin de là, il invite le lecteur à dépouiller, comme lui, toute idée préconçue, tout système qui n'est pas uniquement basé sur les faits reconnus vrais, que nous sommes obligés d'admettre, que nous les comprenions ou que nous ne les comprenions pas.

L'élément dynamique remplit l'espace infini, et les mondes nagent en quelque sorte dans ce milieu; de même les atomes des corps y sont baignés : le volume interatomique est rempli par ce même élément dynamique, modifié toutefois, et souvent profondément, dans ses modes de manifestation. Cet ensemble constitue l'univers physique, dont l'histoire entière est le résultat de l'action de l'un des deux éléments sur l'autre.

L'élément dynamique est-il simple ou multiple? La question peut aussi bien se poser pour l'élément matière, et l'une et l'autre sont résolues de la même façon. Il existe des matières diverses que nous ne savons pas transformer les unes dans les autres. De la même façon les forces ne se transforment pas l'une dans l'autre; mais elles peuvent se substituer les unes aux autres suivant une loi d'équivalence aujourd'hui bien connue. Dès lors il se pose une question

Digitized by Google

qu'il est nécessaire de résoudre : *La présence de la matière est-elle nécessaire pour rendre ces substitutions possibles? Ou bien le phénomène peut-il s'accomplir par une action directe et spécifique dans l'élément dynamique lui-même?*

« Si nous partons des faits déjà connus, nous pouvons présumer que la réponse ne sera pas *unique*, qu'elle variera d'un cas à un autre. Les travaux de MM. Weber et Kohlrausch et celui beaucoup plus récent de M. Blondlot démontrent très clairement qu'il existe des relations directes et sans matière intermédiaire entre la chaleur rayonnante, la lumière et l'électricité. D'un autre côté, il semble que là où la force gravifique se trouve en jeu, l'action préalable de cette force sur la matière soit nécessaire pour donner lieu aux phénomènes de chaleur ou d'électricité. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, ici se présente un grand point d'interrogation... »

Quoi qu'il en soit, si la présence de la matière n'est pas indispensable à la production du phénomène de la substitution d'une force à une autre, on peut d'un autre côté affirmer que, dans aucun phénomène matériel, si limité qu'il semble, on ne peut faire abstraction de l'intervention du milieu dynamique ambiant. C'est faute d'avoir pu tenir compte de cette nécessité que l'on s'est égaré dans l'explication du frottement, par exemple. Partant de l'idée que la chaleur est un mouvement vibratoire des atomes mêmes des corps, on explique le frottement en disant qu'il excite les vibrations à peu près comme l'archet éveille les vibrations sonores d'une corde de violon. M. Hirn ne voyant que la réalité des faits l'explique tout autrement. Le frottement dérange continuellement la position relative des atomes les uns par rapport aux autres; il rompt ainsi l'équilibre actuel de la force électrique; l'apparition de la chaleur n'est qu'un phénomène concomitant, c'est-à-dire nécessaire, mais consécutif. « Les phénomènes de tout genre, que nous croyons tout à fait *localisés*, ne le sont pas en réalité; ils sont en connexion, en dépendance continue avec le milieu ambiant... Une dépense d'action opérée ici détermine là, sous une forme ou sous une autre, une modification dans l'état général du milieu dynamique. »

Digitized by Google

Il est impossible de décrire la constitution des espaces célestes sans rencontrer la question de la pluralité des mondes. Le savant Hirn l'aborde avec toute la puissance que lui donnent les faits acquis par la science moderne. Il a réduit à des données purement expérimentales les conditions de possibilité de la vie organique sur un monde quelconque. « La présence de l'eau à *l'état fluide*, une atmosphère d'oxygène, d'acide carbonique et d'azote, une température comprise entre 0°C et + 200°, sont les conditions *sine quâ non* de la possibilité de l'existence des êtres organisés sur un corps céleste. » Il en résulte qu'un corps céleste sera habitable si la chaleur qu'il reçoit et celle qu'il rend s'équilibrent sous une température comprise entre les limites susdites, à la faveur d'une atmosphère de composition convenable.

Quelle est la température de l'espace céleste vide de matière? Quelle est celle de la Lune, des planètes? Que de données scientifiques doivent comparaître pour résoudre ces problèmes! Avec quel art il faut les coordonner pour en déduire des résultats certains! Placé dans l'espace, un thermomètre absolument protégé contre la radiation solaire, ne recevant que celle des étoiles, serait à fort peu près à 0° absolu, c'est-à-dire à 273° en dessous du 0° Celsius; non protégé, il marquerait environ 50° absolu, soit — 223° C., à la distance de la Terre. Un corps céleste qui tourne sur lui-même en roulant dans l'espace reçoit à la distance de la Terre 30 calories par minute, par mètre carré de surface frappée normalement; mais au fur et à mesure qu'il reçoit de la chaleur, il en rayonne aussi, il en perd une partie qui se disperse dans l'espace. Si le corps possède une atmosphère capable de jouer le rôle d'un manteau protecteur, le régime de recettes et de pertes de chaleur pourra s'établir sous une température moyenne convenable à la vie organique. A cet effet, le manteau protecteur, l'atmosphère, doit avoir une certaine densité. La Lune sans doute a passé par une phase où sa chaleur propre entretenait une telle atmosphère, mais l'insuffisance de sa masse l'en a bientôt privée, et aujourd'hui sa température est inférieure à — 223° C. et son atmosphère absolument



Digitized by Google

congelée. La Lune n'est ni habitée ni habitable aujourd'hui.

Ce qui manque à notre satellite, d'autres planètes de notre système sont en mesure de le présenter en ce moment même. Et il ne reste plus qu'une question à se poser : l'état actuel d'habitabilité de notre Terre est-il durable? Les conditions de ce régime d'égalité entre les recettes et les pertes sont-elles destinées à subsister indéfiniment? En d'autres termes, le Soleil nous fournira-t-il toujours la même quantité de chaleur ou bien est-il destiné à s'éteindre? Sans doute, bien des générations succéderont à la nôtre sans que cette question devienne inquiétante. Quoi qu'il en soit, elle mérite d'être discutée et résolue si nos forces nous le permettent.

Or, rien ne nous autorise à affirmer que la radiation solaire se soit affaiblie d'une quantité appréciable depuis quatre mille ans. S'il se refroidit effectivement, sa température tombe au minimum de 13°26 annuellement, et la conclusion en est qu'il faudrait adjuger au Soleil une température de plusieurs millions de degrés pour satisfaire aux données historiques relatives à la présence de la vie organique sur la Terre.

Les explications que l'on a données pour rendre compte de la durée de la radiation solaire sont insuffisantes. Tout porte à croire que le Soleil reçoit d'une source ignorée encore une certaine quantité de chaleur égale à celle qu'il perd par radiation, depuis le temps où ce régime a pu s'établir en vertu de sa température moyenne définitive.

Ce régime n'a pas toujours été. « De l'analyse et de la discussion attentive des faits, dit M. Hirn, il découle, en un mot, que l'état actuel des astres ne peut être identifié à l'état initial; qu'au phénomène, unique d'abord, de perte de chaleur de la nébuleuse par radiation, il s'en est peu à peu, et après la formation des soleils, surajouté un autre de compensation, tel que le Soleil et les étoiles ne peuvent plus être aujourd'hui regardés uniquement comme des corps chauds en voie de refroidissement et destinés à tomber un jour au zéro absolu, après un laps de temps plus moins long.

« Ce phénomène de compensation, qui peu à peu a fait,

Digitized by Google

partiellement d'abord et peut-être complètement aujourd'hui, face aux pertes de chaleur des corps centraux, doit reposer tout à la fois sur la structure particulière de ces centres et sur une propriété des éléments dynamiques ou intermédiaires qu'on a voulu jusqu'ici, par suite d'une incroyable méprise, identifier avec la matière pondérable.

« Je ne présente l'énoncé précédent qu'avec la plus extrême réserve, et non pas même comme une hypothèse explicative, mais comme une opinion personnelle. Une découverte, grande et inattendue, sur les propriétés des éléments dynamiques, dont l'existence a été jusqu'ici niée, viendra peut-être un jour donner à cet énoncé le caractère d'une vérité acquise. D'ici là, je ne le considérerai moi-même que comme une opinion. »

Du livre que nous venons d'analyser trop sommairement pour en faire comprendre toute la portée, M. Faye a dit en le présentant à l'Académie des sciences de l'Institut de France : « C'est assurément l'un des ouvrages les plus originaux et les plus intéressants qui aient paru dans ces derniers temps. » Il est inutile, je pense, d'ajouter quoi que ce soit à un tel éloge, partant de la bouche d'un savant si autorisé.

V. DWELSHAUVERS-DERY.

Digitized by Google

# CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La France actuelle, *quelques études d'économie politique, etc.*, par M. Ramon Fernandez, sénateur, ministre des États-Unis Mexicains, avec une préface de M. Jules Simon. — Un volume in-8°, de xx et 750 pages, avec 34 graphiques coloriés. — Paris, Delagrave, 1888.

Ce livre m'arrive au moment où un parti violent, réfugié en Belgique dans la personne de son porte-drapeau, y emploie les libertés d'un pays neutre à insulter aux libertés de la France, à accuser de tous les crimes les hommes politiques qu'elle a portés au pouvoir, et à prédire avec force menaces et injures à la patrie de 1789 un retour vers la politique d'aventures qui l'a menée à Sedan. Il ne pouvait venir à un moment meilleur.

En 1887, un sénateur italien, M. Tullo Massarani avait dit dans la *Revue internationale* de Rome : « Ce n'est jamais sans un sentiment d'admiration aussi attendrie que profonde que je me rappelle le relèvement paisible et superbe dont ce grand pays a donné le spectacle à l'Europe, à l'issue même de ses désastres et de la convulsion terrible qui les avait si cruellement aggravés. Quels prodiges d'activité, de persévérance, d'abnégation, de prudence en même temps et de courage, n'a-t-il pas fallu rapidement accomplir pour réparer tant de ruines, pour subvenir à tant de besoins, pour combler tant de vides, pour remettre en état non seulement les rouages d'une administration détraquée par d'aussi formidables secousses, mais les éléments mêmes de la vie sociale, les organes lésés ou paralysés de la production et de la pensée nationales et pour leur imprimer une impulsion plus puissante que jamais! »

Au même moment, un ministre mexicain demandait aux statistiques officielles le tableau aussi exact et aussi complet

Digitized by Google

que faire se pourrait de la situation de la France. Une question s'était présentée à son esprit : La France s'était-elle relevée depuis ses désastres ou avait-elle rétrogradé, en abandonnant le chemin de la prospérité ? Le résultat de ses études, qui prirent une extension considérable, lui suggéra l'idée de le consigner dans un livre qui est devenu un gros volume, méthodiquement composé. Agriculture — Industrie — Commerce, communications et crédit — Régime intérieur — Finances — Guerre, marine et colonies — Justice — Instruction publique — Considérations générales, résumés statistiques et conclusions —, telles sont les grandes divisions, subdivisées en 42 chapitres avec 50 sections, où l'auteur a classé les faits recueillis, et d'une manière si complète que M. J. Simon a pu appeler son livre « une véritable description de la France par les chiffres ».

Comment analyser un tel tableau, que l'auteur appuie le plus souvent sur la comparaison des chiffres officiels des autres pays? Rien que son *résumé statistique* prend 16 pages. On y voit, en 30 ans, de 1852 à 1881, le capital agricole augmenter de près de 50 p. c. (46.8), la valeur des bestiaux de plus de 100 p. c. (103.34), et en 20 ans (1862-1882), les gages des ouvriers de ferme s'élever de 40 p. c. Le phylloxéra ravage les vignobles ; en 1886, il en avait détruit 100 millions d'hectares; puis, la crise des grains s'attaque à une production annuelle de 5 milliards 700 millions de francs. Il faut que le travail se rejette ailleurs : les prairies naturelles augmentent, la bière sextuple en 16 ans sa consommation, la consommation de la viande progresse : 1 milliard et demi par an. Des lois de 1884 sur la fabrication des sucres modifient la perception de l'impôt et favorisent la culture ; et cette production s'accroît en 7 ans (1880-1886) de 270 à 406 millions de kilogrammes. La loi de 1874 aide au perfectionnement de la race chevaline et bientôt l'exportation, qui n'était en 1856 que le quart de l'importation, excède celle-ci comme 15 à 10.

La crise industrielle sévit à son tour et diminue le nombre des ouvriers employés. Une série de mesures : l'enseigne-



Digitized by Google

ment technique étendu, les expositions subsidiées, les syndicats reconnus, les musées commerciaux, les consulats et les chambres de commerce fournissant des renseignements plus complets et des moyens nouveaux, etc., répare les brèches. En même temps, la circulation est activée. Le second empire, en 18 ans, avait construit 14,000 kilomètres de chemins de fer en France, 517 dans les colonies et 241,000, de voies carrossables. La troisième république, en 16 ans, en construit 19,000 en France, 2,114 dans les colonies et 432,000, de voies carrossables. 48 millions de francs, le double de la moyenne depuis 1848, sont consacrés annuellement, depuis 1870, aux voies navigables et le total des marchandises qu'elles transportent s'est accru, de 1872 à 1884, de 307 millions de tonnes. Le mouvement des ports augmente de même : « Les efforts combinés du gouvernement et des chambres de commerce y ont réalisé de grandes améliorations matérielles ».

On sait comment la Banque de France a fait face à la guerre et comment l'indemnité a été réglée. Malgré tant de crises, trois conversions de rentes ont pu se faire en 12 ans, 1875, 1883, 1887, pour plus de 1 milliard. Aussi, la richesse générale s'accroît; de 10 ans en 10 ans, à partir de 1847, on voit le mouvement du commerce, importations et exportations, s'élever de 3 milliards à 6, à 8, à 10 milliards en 1884. 3,360,000 petits tenanciers se partagent, avec 142,000 plus grands propriétaires, le sol du pays. La puissance coloniale s'est augmentée de 1 million 1/2 de kilomètres carrés, peuplés de 27 millions d'habitants. Le capital agricole a acquis une telle plus value qu'on l'estime à 100 milliards, rapportant 11 milliards avec un bénéfice net de 1 milliard par an pour les cultivateurs. L'industrie et l'agriculture réunies produisent de 18 à 20 milliards par an, ce qui permet aux salaires agricoles et industriels de dépasser 6 milliards 1/2 par an. Les revenus des autres propriétés vont jusqu'à 8 milliards, ce qui, ajouté aux 8 milliards de revenu du commerce, des professions libérales et administratives, porte le revenu annuel du pays à 22 ou

Digitized by Google

23 milliards. Cela fait que la France a pu augmenter ses voies de circulation, refaire son armée, consacrer à l'instruction publique, au lieu de 25 millions en moyenne sous l'Empire, 160 millions, moyenne de 1883 à 1887; aux travaux publics 329 millions au lieu de 152; aux beaux-arts, 16 au lieu de 6, et néanmoins, malgré aussi 1 milliard 1/2 jeté à tout risque dans une tentative de percement de l'isthme de Panama, laisser à 5 millions de Français les moyens de garder en dépôt dans les caisses d'épargne 2 milliards 362 millions, (c'est le chiffre de 1887; avant 1870, il n'était que de 700 millions), et à ses 7,960 sociétés de secours mutuels, — il n'y en a que 4,821 en Allemagne — d'avoir en caisse, pour leurs 770,000 membres, un actif disponible de près de 100 millions (1885).

Quand on écrira l'histoire politique de la France depuis 1871, on verra tout ce que cette nation, vaincue et ruinée, qui se trouvait, après la défaite, dans un réseau de conspirations monarchiques à l'intérieur et de difficultés incessantes à l'extérieur, a fait pour dénouer, maille à maille, sans bruit souvent, toujours à force de longanimité et de bon sens, ce double et vaste filet de fer, tout en s'exerçant laborieusement à un régime de liberté et en maintenant difficilement la paix. Fallait-il détruire un à un tous les hommes en qui elle avait placé sa confiance, elle n'a pas hésité, au risque de voir sa prudence prise pour de la légèreté, ses efforts de salut pour de l'inconstance. La taxer d'ingratitude, lui imputer à faiblesse ses besoins de paix, à trahison l'ajournement de « la revanche », on ne s'en est pas fait faute. Elle s'est maintenue au milieu des crises politiques, comme elle s'est relevée malgré les crises agricoles et industrielles. Cette histoire, qui a maintenant 18 ans, sera un des plus utiles exemples à donner de la politique d'une nation qui paraît si turbulente dans sa presse et dans ses clubs.

Le tableau de son relèvement matériel est une page de cette histoire. Il est fait par ce livre, dont J. Simon résume le sujet en ces termes : « Vous vouliez » — l'ayant vu dans toutes vos études — « montrer que la France ne s'est pas abandonnée depuis ses malheurs; que non seulement elle a

Digitized by Google

refait son administration et son armée, mais qu'elle a quintuplé ses dépenses pour l'instruction publique, créé un empire colonial, augmenté le développement de ses chemins de fer, renouvelé la plupart des services publics, embelli ses villes, creusé des ports et des canaux ; en un mot, triomphé noblement des infortunes accumulées sur elle depuis 20 années. Vous le dites avec raison : jamais peuple ne fut plus malheureux. Après la guerre désastreuse de 1870, après la capitulation de Bonaparte à Sedan, celle de Bazaine à Metz ; après la fatale insurrection du 18 mars, que nous ayons pu retrouver des soldats et arriver en si peu d'années à opposer à l'armée allemande une armée égale en nombre, en discipline, en science militaire, c'est assurément une merveille... Si je disais en quel état j'ai trouvé l'instruction publique, on verrait que, là aussi, la France est revenue de loin. La résurrection du travail a eu toutes les apparences d'une féerie. On pourrait presque dire qu'elle a été trop rapide. »

Tout n'est pas fait et tout n'est pas dit, on le sait. M. Fernandez ne veut pas toucher aux réformes politiques, où il désirerait voir la France s'inspirer de l'organisation des États-Unis du Nord. Se bornant aux réformes économiques, il en énumère à larges traits un grand nombre, qu'il espère « que le gouvernement actuel, quoique troublé par des événements de nature passagère, pourra réaliser », dit-il. A ce programme pratique, un autre succédera ; c'est ainsi qu'une nation se relève et marche en avant. Puisse la France ne pas se laisser troubler dans cette œuvre de relèvement par une bohème politique et littéraire, inévitable dans les pays libres, et qu'elle peut laisser aux badauds, comme les coquelicots et les bluets, pour les enfants, dans les champs de blé, et puisse-t-elle se maintenir, comme elle s'est refaite, par la paix et la liberté, sans avoir besoin de recourir à ces deux ennemis radicaux de toute civilisation : la guerre et la dictature!

M. J. Simon en donne à son pays la meilleure des raisons quand il termine sa préface par ces fières paroles : « Notre drapeau abrite une nation puissante, nécessaire à la liberté de l'Europe et au progrès de la science humaine. »

Digitized by Google

HENRI IBSEN, *Nora*, comédie en trois actes, traduction et arrangement par Léon Vanderkindere. Représentée au théâtre du Parc le 1er mars. — Bruxelles, Weissenbruch, 1889 [1].

Quand un écrivain de la valeur de M. Vanderkindere prend le soin de traduire, arranger et mettre à la scène une œuvre étrangère, et de consacrer à l'auteur une conférence, comme il l'a fait au *Cercle artistique* le 1er de ce mois, l'attention lui appartient, l'œuvre s'impose. S'il s'était trompé, il en serait quitte pour une perte de temps, bien compensée par l'intérêt qu'il y attachait et le plaisir qu'il y a trouvé. Il ne s'est pas trompé, et c'est profit pour tout le monde. La conférence a fait plaisir et l'œuvre est belle.

L'esquisse de la carrière du poète, préparée avec méthode, a été exposée avec clarté. On n'ignorera plus à Bruxelles qu'Ibsen est un Norvégien, né en 1828; qu'il s'était fait d'abord pharmacien et médecin ; mais qu'il ne put résister au démon des vers, débuta en 1856 par du romantisme et finit par devenir réaliste pour toujours. C'est un poète. Deux poèmes dramatiques, où le fatalisme de l'hérédité est symbolisé en des espèces de Faust modernes n'ont pas échappé à la critique ; mais l'auteur a trouvé sa voie au théâtre, applaudi surtout dans la comédie bourgeoise, le drame intime. En bon Scandinave, il n'aimait pas les Allemands; mais les bravos de Christiania et de Copenhague ne pouvaient lui suffire. Être admis à la scène de Meiningen, c'est comme si l'on était reçu au Théâtre Français ! Il le fut avec ses *Prétendants* (1876).

[1] Voici, d'après le *Lexicon* Kayser, la liste de ses principaux ouvrages traduits en allemand :

*Les Prétendants à la couronne*, pièce historique, 1872. — *La Ligue de la vertu*, comédie, 1872. — *Brand*, poème dramatique, 1874. — *L'Expédition au Nord*, drame, 1876. — *La Dame de Destrot*, pièce historique, 1877. — *Les Colonnes de la société*, 1878. — *Pierre Gynt*, poème dramatique, 1881. — *Nora*, comédie, 1881. — *Un ennemi du peuple*, 1883. — *Fantômes*, 1888. — *Poésies*, 1886. — *Le canard sauvage*, comédie. — Les traducteurs et adaptateurs de ces pièces pour la scène allemande sont : MM. Wilh. Lange, V. Wollzogen, L. Passarge, Emma Klingenfeld, S. Ruhkopf et S. Neumann. (Note des éditeurs.)

Digitized by Google

Et aussitôt, un théâtre de Vienne suit l'exemple pour son *Expédition au Nord*. Voir quatre théâtres de Berlin jouer à la fois ses *Colonnes de la société* (1878), quel succès aussi[1] ! Il se fixe donc dans cette grande région littéraire qui lui ouvre tant de portes. Est-ce cette double transformation, du romantique et du Scandinave, qu'il a appelée dans un titre de poésie : *Mes vaisseaux brûlés ?*

Nous saurons aussi qu'en un pays où la littérature a pour caractères séculaires l'esprit national, le ton réaliste et ces « glacis de mélancolie » que notre Ch. De Coster aimait tant, Ibsen n'a pas failli à sa race, ni résisté à son héritage personnel : heureuse fatalité, si les influences du sang ont fait de lui un écrivain de prime-saut, si ces « fantômes » — un autre de ses titres — lui ont donné, avec le lait de sa mère, le courage d'être lui et d'être de son temps ! Il a donc gardé du médecin la théorie physiologique que Zola dit devoir à Claude Bernard, et il porte au théâtre le réalisme dont le même écrivain a dit : « J'ai trente-six mille pères avant Diderot ».

C'est surtout l'histoire des idées de l'écrivain que le conférencier a présentée. Elles se résument en ce qui fait l'éternel fonds de la comédie : la mise à nu des conventions banales, des usages hypocrites ou abusifs, des lois mauvaises : esclavage, — « un infâme esclavage », dit Plaute, — puissance paternelle ou maritale sans limite, droit d'aînesse, folie de noblesse, préjugé qui rejette le poids d'une séduction sur ses victimes : la femme trompée et l'enfant naturel, interdiction du divorce aux erreurs de l'amour, légèreté d'éducation, trafic du mariage, contradiction des lois avec les mœurs, etc.

Les femmes, on le pense bien, y ont leur part et le dramaturge pourrait leur dire avec Dumas fils : « Je tenais à vous montrer l'effroyable illogisme qui fait le fond de vos personnes sacrées. » L'orateur a su intéresser un auditoire, où elles étaient en majorité, à la critique de leurs travers dite avec un humour qu'ont souligné des battements de mains

[1] Voir pour ces renseignements : *Deutsche Rundschau*, mai 1878.

Digitized by Google

gantées, et parfois un madrigal qui faisait courir dans la salle un joli petit rire.

Une des pièces analysées montre comment l'auteur s'attaque aux hommes. Là, c'est à leur hochet parlementaire qu'il s'en est pris. Un médecin, frappé de la fréquence du typhus depuis qu'on a établi dans sa petite ville, à grands frais, un approvisionnement d'eau, analyse le breuvage suspect, le trouve plein d'arsenic et dénonce le coupable, au risque de perdre l'entreprise de bains, dont on attend la fortune. C'est lui seul qui s'y perd, vaincu par le gros bataillon des intérêts armés du vote, et traité, selon le titre poussé au relief, comme *un ennemi du peuple*. Une scène de meeting, trop longue a dit l'orateur d'accord avec la presse allemande, montre une majorité à poigne passant sur le corps de la science, seule compétente; c'est une parodie amère du régime représentatif, ou du moins des exploitations auxquelles il prête et des misères de l'empirisme où il se trouve encore réduit. Leçon dure ou naïve peut-être, mais bonne à donner à ces minuscules maîtres du monde. Si l'on en croyait la *Revue britannique*, le coup serait bien porté contre ce que son correspondant berlinois appelle « les misères et les mensonges de notre état social ». Mais l'auteur ajoute : « Ibsen s'y montre absolument maître de la technique de son art... Les scènes dramatiques, les coups de théâtre arrivent si naturellement, naissent si bien du caractère des personnages et de la situation générale, qu'il est impossible d'imaginer que les choses eussent pu se passer autrement. Les personnages les plus vulgaires, les incidents les plus communs lui sont comme une occasion d'exprimer de profondes idées et de soulever les plus grands problèmes sociaux (1887, t. V). » La revue française est plus élogieuse ici que la critique allemande.

Je n'ai pu vérifier dans le drame ces qualités qui sont les premières de toutes au théâtre. La traduction de *Nora* me le permettra. C'est à la femme, a-t-on dit, que s'en prend cette comédie. Tout reproche d'imitation écarté, on pourrait lui donner pour devise le mot de la préface de l'*Ami des*

Digitized by Google

*femmes*. Effroyable illogisme, en effet, du moins dans les idées d'Alexandre Dumas fils, et différant peu de celui qu'il reproche à son héroïne ! M. Vanderkindere ne croit pas le caractère de Nora étudié en Norvège ; il vient plutôt de Dresde ou de Munich, où l'auteur séjourne. On pourrait sans trop de risques le croire particulier à une race moins qu'à notre état social, et à la femme germanique moins qu'à la femme moderne. Certes, ce n'est pas un type abstrait : Nora est individuelle. Un peu plus généralisée, elle serait la femme. Peu importerait, en somme, pourvu qu'elle restât une femme. Telle qu'elle est, quelle femme charmante ! Une fauvette, dit son mari. Comme elle est vive et enjouée ! Comme elle aime ses enfants, son mari, sa maison ; et aussi les pralines, et les belles étoffes : « C'est si amusant d'être bien mise ! », et l'argent de poche : « J'envelopperais, conseille-t-elle à son mari, cet argent dans un beau papier doré et je le suspendrais à l'arbre de Noël. Ce serait si amusant ! » « Le nécessaire ! dit-elle à son amie. Moi, c'est au superflu que je tiens ! » Elle peut y penser maintenant, ils sont dans les premières joies de la prospérité : à partir du 1er janvier, son mari aura une grande position, gagnera de l'or. Aussi, dès la première scène, au commissionnaire qui lui apporte un arbre de Noël et qui demande 50 centimes, elle donne 1 franc : « Gardez le reste. » — Mais, dans les débuts difficiles de l'avocat, « misères du passé », dit-elle, elle s'est mise « à travailler ferme ». — « Toi aussi ? — Moi aussi. De la couture, de la broderie, du crochet. » — Puis, son mari s'étant rendu malade de fatigue, pour le sauver par un séjour en Italie, ne pouvant emprunter les 10,000 francs à son père mourant, elle a... quoi donc ? Joué à la loterie ? Non. « Le bel art ! » dit-elle avec dédain. — Emprunter, était-ce possible ? — « Oh ! si une femme a un peu de savoir-faire ! — Quelque inconséquence peut-être ? — C'est une inconséquence de sauver la vie à son mari ? » — On sent que la fin, pour cette femme, justifie les moyens. Déjà on l'a vue mentir, pour des pralines qu'elle a promis de ne pas croquer sans cesse. A chaque occasion elle mentira. Mais s'il faut avouer

Digitized by Google

à son amie quel a été ce savoir-faire, elle dit : « J'ai fait une fausse signature ». En face de l'homme qui tient le billet et dont dépend son honneur, sa vie peut-être, quand il doute de la signature de son père en garantie de la somme et montre des soupçons qu'un mensonge pourrait détourner, elle relève la tête, regarde Gunther en face : « C'est moi qui ai écrit là le nom de mon père ! » Fait à un homme que son mari vient de destituer, l'aveu est compromettant. Mais discute-t-il, elle a réponse à tout : « Vous me trompiez. — C'était un point secondaire ! » — Elle a dit de même à son mari, qui lui représentait qu'emprunter pour l'arbre de Noël sur ses émoluments futurs et ses dividendes à prévoir, ce serait imprudent, car qu'arriverait-il s'il mourait avant le 1er janvier ? — « Il me serait bien indifférent (dans ce malheur) d'avoir des dettes ou non ! — Et les gens qui t'auraient prêté ? — Oh ! ceux-là sont des étrangers ; je m'en soucie peu. » — Gunther, de son côté, insiste : « La loi ne s'inquiète pas des mobiles d'une action. — Alors, la loi est mauvaise... Une fille n'aurait pas le *droit* d'épargner des soucis à son vieux père mourant ! Une femme n'aurait pas le *droit* de sauver la vie à son époux ! » La menace n'est pas sans la troubler. Mais restée seule, elle se retrouve : « Il a voulu m'effrayer !... Et cependant... Mais non, c'est impossible ! L'amour seul m'a inspirée ! »

Une parole de son mari sur Gunther la troublera davantage et préparera le dénouement. Gunther ayant commis dans sa jeunesse une faute, que la justice ne pouvait même atteindre, mais qui lui a fermé toutes les portes, est réduit, depuis ce temps, à des luttes obscures, à des dissimulations sans fin : « Pour sa femme, pour ses enfants, il avait un masque sur le visage ! Et surtout pour ses enfants, quel affreux malheur ! — Pourquoi cela ? » L'avocat moraliste répond : « Une pareille atmosphère de mensonge empoisonne toute une famille ! » Et le mot est d'autant plus cruel qu'il le dit à l'épouse aimée, à la mère de ses enfants, sans se douter qu'elle se trouve dans une situation pareille. — Ces sortes d'effets sont bien du théâtre. — Alors, elle est ébranlée



Digitized by Google

tout de bon, s'enfuit presque, refuse de voir ses chérubins : « J'empoisonnerais mes enfants! » Mais elle reprend bien vite sa foi en elle-même : « Ah! qu'elle folie! Je n'en crois rien! »

C'est à l'amour qu'elle croit et à ce dieu, cette déesse de la femme dont la fonction est de faire des miracles pour ceux qui aiment. « Un pareil malheur est-il possible? J'ai deux petits enfants! »

Dès lors, pour gagner du temps, distraire son mari, retarder l'ouverture de la lettre qui la dénonce, elle va être gaie : « Ta petite fauvette gazouillera du matin au soir », préparer, essayer son beau costume pour un bal travesti, répéter, en scène, la tarentelle qu'elle a promis d'y danser : « Il y faut de la fougue! — Ma chère Nora, tu danses comme s'il s'agissait de la vie ou de la mort. — C'est bien ainsi... Vous nous donnerez du champagne! », danser enfin cette tarentelle — sous la perspective de n'avoir plus (elle a compté) que 29 heures à vivre — et l'enlever avec une fièvre qu'on prend pour du brio : « Un peu trop de réalisme », dit son mari. Eh! parbleu, je le crois bien, devant la mort qui s'avance! — Et c'est toujours du théâtre; mais ce n'est pas tout à fait de la légèreté de caractère.

Cependant, cette tête de linotte, comme dit encore l'avocat, a vu s'évanouir toutes ses chances de salut, et chaque fois sa noblesse de sentiment s'est fait jour. Un ami pourrait lui prêter le dernier acompte à payer. L'occasion veut qu'il lui avoue un amour tenu secret jusque-là. Au premier mot, elle l'arrête; au second, elle sonne et demande de la lumière. Le prendre au tragique cependant, oh! que non pas! elle est trop sûre d'elle-même. C'est en riant qu'elle le fustige d'un colifichet; puis elle le retient : que ferait son mari sans lui? Mais lui demander rien est devenu impossible, et elle n'hésite pas. De Gunther aussi, elle n'a toléré aucune parole : « Si vous manquez de respect envers M. Helmer, je ne vous écoute pas une minute de plus! » Ce sera la mort, peut-être : « Vous ne m'effrayez pas! » Son espoir suprême est encore l'amour. Elle croit aux héroïsmes du cœur, elle

Digitized by Google

attend de son mari quelque chose de grand et de sublime, comme elle attend de la loi, de Gunther, du monde entier, le respect pour son dévouement et le salut de ses deux innocents. Elle voudrait épargner à lui et à elle-même une crise cruelle. Mais lorsque, au sortir du bal où, entraîné par son succès, séduit par cette fougue de grâce et de beauté, il lui parle d'amour : « Parfois je souhaite qu'un malheur te menace, afin qu'il me soit donné d'exposer pour toi ma vie, tout ce que je suis et tout ce que je possède », alors, elle se décide. Mieux vaut s'accuser que de se laisser accuser par un ennemi : « Eh bien, lis cette lettre, Robert. » Le coup est terrible, l'effet est bien différent de ce qu'elle a rêvé! Et les deux caractères se dessinent encore : « C'est épouvantable. — C'est vrai, je t'ai aimé par dessus tout! »

Mais lui : « Pas d'échappatoires ridicules!... Hypocrite! menteuse! criminelle!... » Il se voit perdu, ruiné, déshonoré, à la merci d'un homme taré. Il parle en avocat, se dresse en juge. Pas un instant à perdre : il faut que rien ne paraisse, il sauvera les apparences, achètera le silence de cet homme. Quant à elle : « Tu n'es plus digne qu'on te confie tes enfants! » Il a bien aussitôt un cri de regret ému : « Ah! devoir parler ainsi à celle que j'ai tant aimée! » car lui non plus n'est un type abstrait; mais des paroles irréparables ont été prononcées. En vain une amie sauve tout et le billet est jeté au feu; alors il respire, lui : « Tu as du passer trois journées terribles. — Terribles en effet! » — Pour elle, ce mot annonce le dénoûment; il a beau « pardonner sans réserve » : « Je n'accepte pas ce pardon! » insister : « Je ne te comprends pas. — Nous ne nous sommes jamais compris. » En ces trois jours, elle s'est sentie autre chose qu'une fauvette de salon, une poupée conjugale. Elle le dit avec de profondes tristesses et réclame ses droits, avec une volonté de femme offensée : « Je suis, moi aussi, un être moral! » La scène se prolonge sans perdre de sa force. Ses devoirs! qui les lui a enseignés? — La religion! « Je ne sais ce que c'est. » — La conscience! « J'apprends que les lois défendent à une femme de sauver son mari... Je n'ai jamais eu la conscience aussi

Digitized by Google

nette de mes actes. » — Ses enfants ! « Je ne suis pas préparée à la tâche d'être mère. » — L'amour ! Elle en attendait, tremblante d'effroi, un miracle, un grand sacrifice qu'elle eût refusé, une révélation sublime et redoutable qui les eût rapprochés : son mari s'accusant pour la sauver. — « Nul ne sacrifie son honneur à celle qu'il aime. » — Mais elle, confondant deux genres d'honneur que les lois et les amants distinguent : « Des millions de femmes ont sacrifié leur honneur ! » Ce n'est pas un froid débat, une scène de rhéteur. C'est une lutte entre deux cœurs qui aiment, entre deux idéals de conduite, entre les deux sexes qui composent l'humanité. — « Tu me parles comme un enfant. — Toi, tu ne parles pas comme l'homme auquel je puis... vouer tout mon cœur ! » Son cœur n'est pas mort cependant : « Tu ne penseras donc plus à moi? — Oh ! si ! à toi, aux enfants, à cette demeure ! » et la toile tombe sur l'idée d'amour plusieurs fois répétée, dont elle a attendu, dont il attendra, à son tour, « le plus grand des miracles ».

Le dénouement n'était pas sans écueil. Si les époux, à peine saufs, étaient tombés dans les bras l'un de l'autre, en y tenant serrés leurs enfants, il eût risqué d'être banal. S'il n'avait laissé luire aucun espoir après le départ de l'épouse et de la mère, c'eût été dur. Quelque faible que soit la lueur qui y passe, elle le fait rentrer dans la loi du cœur.

Notons surtout que l'honneur est sauvé, non par un moyen de droit, de bon sens, d'habileté; ce n'est ni l'avocat, ni le père, ni l'époux, ni l'homme qui l'emporte. C'est encore la puissance du cœur et le dévouement d'une femme. Une amie de Nora qui venait lui demander le nécessaire : du travail et un intérêt à la vie, retrouve dans Gunther l'homme qui l'a aimée. Elle achèvera de le réhabiliter en donnant une seconde mère à ses enfants; il se rend digne de son salut en sauvant Nora, et ici les deux puissances, les deux sexes sont d'accord, sans sortir de la loi.

Illogisme ! c'est bientôt dit ! Créature absurde ! ajoute Dumas à un caractère qui le mérite moins que cet « oiselet » qu'a épousé l'avocat Helmer. Ce n'est pas ici le lieu de

Digitized by Google

défendre les héroïnes de l'auteur de l'*Ami des femmes*, contre leur père. Qu'après avoir peint un caractère de femme d'après la logique des passions, le dramaturge se plaise à invectiver la femme en une préface de rhéteur, c'est son affaire. Mais Nora, quelle unité de caractère, quelle conséquence en toute chose et quelle imperturbable logique! Pas un cri, qui ne sorte de son cœur, pas un mot qui détonne dans sa bouche, pas une action qui ne concorde, pas une faute même qui ne soit explicable, naturelle, à tel point qu'on serait tenté de la dire excusable, on l'a fait. Mais c'est là une logique que ne connaissent pas les préfaces où un homme de lettres se pose en justicier. C'est la logique du sentiment, la logique des femmes, si l'on veut, et elle n'est pas sans danger, on le voit. Le logisme de l'éternel masculin est différent. Lui serait-il supérieur? Oui, certes, devant la loi, qui cependant accepte les circonstances atténuantes, en Norvège comme ailleurs; et aussi devant l'intérêt social et le bon sens public. Mais que ferait le monde sans l'autre? Il faudrait analyser à son tour le caractère de l'avocat. Lui, se contente d'une ravissante petite fauvette; il a du lire Xénophon, mais il ne prend pas la peine que Socrate prête à Isomachus, qui attend que la plus douce intimité soit établie entre lui et son épouse et qui alors lui parle de tout ce qu'ils ont mis en commun, sentiments et intérêts, corps et âme, honneur et bonheur, et l'encourage à régler avec lui leurs devoirs conjugaux, où elle prendra bientôt la plus belle part jusqu'à ce qu'elle se sente « meilleure que son époux ». L'avocat, au contraire, gâte Nora et ne la gronde qu'en la caressant; puis, voilà qu'il traite sans pitié l'épouse dans sa sainte excuse : « Échappatoires ridicules »! et la mère de ses enfants : « Tu n'es plus digne... ». A peine sauvé cependant, il oublie tout, veut la reprendre intacte, comme un jouet qui n'avait pas de cœur à briser, et pour la première fois, il lui parle devoir, amour, conscience, au moment où elle se sent un être moral et attend d'un véritable amour le salut. L'esprit pratique a aussi ses inconséquences, on le voit, et qui ne sont guères de l'héroïsme.

Digitized by Google

L'auteur n'a pas craint de pousser l'héroïsme du sentiment sans boussole jusqu'à un crime prévu par la loi ; mais s'il punit, au dénouement, le mari comme la femme, ce ne peut être pour lui préférer la logique opposée: Échappatoires ridicules! Le plus sûr est que le cœur et la raison s'entendent, fassent leur éducation mutuelle. On risque toujours à oublier que l'homme et la femme sont nés pour cette conspiration des devoirs que comprenait si bien l'époux de Xantippe et que le théâtre pessimiste — si pessimisme il y a — peut prêcher à son tour; *Nora* en est une preuve.

L'art dramatique ne manque pas ici, on l'a senti. Le milieu choisi est un intérieur de famille en fête, et le contraste, qui ne va pas jusqu'aux heurts criards de l'antithèse et qui fait de préférence crier le cœur d'une femme, se prête à des situations vraies, à des mots justes; c'est de la psychologie et c'est du théâtre, j'ai eu l'occasion de le dire. M. Vanderkindere s'est défendu de fanatisme pour son auteur. Je le comprends, à voir les objections de la presse, et de la presse allemande surtout. Prenons Frenzel, par exemple : je le soupçonne bien de parti pris, un peu en faveur du genre français, beaucoup en faveur de la littérature allemande, qu'il se plaint de voir écartée pour des étrangers comme une Cendrillon. Je ne l'en crois que plus sûrement lorsqu'il parle de *Nora* [1]. Il n'a pas entendu depuis longtemps une pièce aussi peu récréative, mais néanmoins la représentation attire chaque soir de nombreux spectateurs. « C'est que l'œuvre fait vibrer une corde en eux, » dit-il. Cette corde, c'est la bonne corde du théâtre moderne. Puis, avec une réserve en faveur d'un dramaturge allemand, profond aussi, mais un peu bizarre, il n'hésite pas à dire que les comédies bourgeoises de son pays « ont toujours quelque chose de banal, comparées aux problèmes de mœurs et aux peintures de détails psychologiques des Augier, des Dumas, des Bjornson et des Ibsen ». Quand j'ai cité l'auteur de l'*Ami des femmes*, c'était donc avec l'autorité du célèbre critique allemand qui met Ibsen en bonne compagnie.

[1] *Deutsche Rundschau*, février 1881.

Digitized by Google

Un point important me semble à noter encore ; ce sont les efforts qui se font partout en vue de l'indépendance du théâtre. Il ne peut plus convenir aux peuples civilisés d'être tributaires de la France et surtout d'un répertoire étranger à leurs mœurs. La traduction, en ce cas, devient un excellent auxiliaire de l'esprit national et on l'a souvent essayée en Belgique, en flamand surtout, jamais peut-être avec l'autorité du traducteur de *Nora*.

Ibsen a cédé cependant à une attraction pareille, comme Œlenschlager qui avait déjà traduit lui-même en allemand ses pièces et celles d'Holberg. Cela prouverait qu'un second foyer tend à se former pour les pays germaniques, dans ce réseau de théâtres qui va de Meiningen à Berlin et à Vienne. Ce serait encore de la centralisation, mais à deux têtes, et tout le monde y gagnerait si la lutte pacifique se faisait à coups de chefs-d'œuvre. L'Europe pourrait plus souvent respirer de son engouement pour la France, dont les chefs-d'œuvre, mieux appréciés, compteraient davantage, mais ne seraient plus mêlés partout à cet alliage d'une mode qui oscille entre la médiocrité et l'extravagance. Un jour de répit dans l'atmosphère de Shakspeare, de Schiller ou de Caldéron ! La France ne s'en est jamais privée, elle n'en serait pas la moins heureuse, et pour les autres peuples, ce serait un air salubre et un plaisir fécond.

Ce point de vue ne pouvait être en Belgique celui du public ordinaire des théâtres ; l'autre a été prévenu trop tard. M. Vanderkindere et *Nora* méritaient mieux. Que voulez-vous d'ailleurs ? Ibsen y apporte bien trop de simplicité et de conscience ; il ose risquer un faux, mais il traite le tout sans les piments de l'adultère, ni les traits provocants, ni les fameux mots qui éclatent à chaque pas. Il a des mots profonds, mais ils sont en situation et ne se jettent pas dans la salle comme un ut de poitrine ou une jambe de danseuse. Rivaliser avec ce répertoire ! Il y faudrait un long séjour dans le milieu d'où il procède, dans les coulisses où il s'élabore. Et puis, le nom manquerait. Un des maîtres de la scène me disait un jour d'une pièce qui faisait courir Paris, la pro-

Digitized by Google

vince et l'étranger, que d'un inconnu elle eût été refusée à l'unanimité. Un nom ne se fait pas si vite ; on y met même quelquefois deux générations. Même d'un nom célèbre, chaque succès doit se « monter ». L'anonyme qui n'est levé qu'en cas de réussite, oh ! la précaution illusoire ! Un an d'avance, on annonce l'intention de l'auteur d'écrire une œuvre nouvelle ; les théâtres se la disputent d'ores et déjà, et la réclame ne cesse pas de tenir en éveil le public, qui arrive à la première représentation tout préparé à écouter un homme illustre.

Notre traducteur, respectueux de son poète, a négligé tout cela. Mais, si Ibsen avait trente ans de moins, la Norvège pourrait espérer des progrès naturels de son talent un grand dramaturge, et le théâtre allemand, un nouveau Goethe. Qui sait ce qu'il nous donnera encore ? Cela valait la peine d'être connu, étudié, applaudi. L'Allemagne le doit à de nombreux traducteurs et à ses meilleurs théâtres. Nous, nous avons à en remercier M. Vanderkindere.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

# ESSAIS ET NOTICES

*Grammaire française avec la terminologie flamande*, à l'usage des écoles moyennes, des athénées et des collèges, par J. CHOT, préfet des études à l'athénée royal de Tongres. — Tongres, Demarteau-Thys, 1888.

Les volumineuses grammaires dont on se servait jadis dans l'enseignement ont décidément fait leur temps. Celles qu'on a publiées depuis quelques années visent surtout à la brièveté et à la concision, à la grande satisfaction des élèves et des maîtres aussi probablement.

En voici une nouvelle qui se présente sous un format particulièrement modeste : elle n'a que 148 pages ! et néanmoins elle donne toutes les règles qu'il importe de savoir pour « parler et écrire correctement », comme disaient nos vieux rudiments.

L'auteur, M. J. Chot, est préfet des études à l'athénée de Tongres, et il a enseigné lui-même le français pendant de longues années. En sa double qualité de préfet des études et d'ancien professeur, il connaît parfaitement les exigences de l'enseignement, surtout de l'enseignement grammatical, et il n'ignore pas les réformes qu'il faut y introduire pour le rendre efficace. Aussi son manuel se distingue-t-il par une méthode très simple et surtout très pratique ; les divisions en sont très claires, les définitions et les règles bien énoncées et toujours à la portée des jeunes élèves. Un autre mérite, qui sera certainement apprécié par les hommes compétents,—et dont aucune grammaire parue jusqu'ici n'offre l'exemple, —c'est la traduction flamande que l'auteur donne des termes grammaticaux, ce qui permettra, comme il le dit lui-même dans sa *Préface*, d'employer la même terminologie dans les deux langues, le français et le flamand. M. Chot ne s'est pas borné à cela : parfois aussi, il fait des rapprochements très justes

Digitized by Google

entre le français et le flamand, par exemple à la page 20, où il fait remarquer aux élèves que les articles partitifs ne se traduisent pas en flamand. De telles remarques, qui sont assez nombreuses (voir entre autres les pages 23, 49, 54, etc.), faciliteront beaucoup l'étude du français aux élèves flamands, que M. Chot semble avoir eu surtout en vue en publiant sa grammaire. L'auteur réunit dans un même chapitre (p. 24) les règles de la formation du féminin dans les adjectifs et dans les noms de personnes et d'animaux. L'innovation nous semble heureuse. Il rétablit aussi les degrés de signification dans les adjectifs, que certains grammairiens avaient supprimés dans leurs manuels. La distinction qu'il établit (p. 23) entre l'adjectif employé comme *attribut* et comme *prédicat* est également très juste, et fera comprendre aux élèves flamands pourquoi dans leur langue, de même qu'en allemand, l'adjectif employé comme *attribut* reste invariable. Enfin, une innovation que nous devons signaler tout particulièrement, c'est l'introduction dans la lexigraphie de plusieurs règles élémentaires de la syntaxe, telles que l'accord de l'adjectif avec le nom, l'accord du pronom, du verbe, du participe passé, etc. Et qu'on n'aille pas croire que ce procédé amène de la confusion dans l'étude de la grammaire, car notre auteur n'expose dans sa lexigraphie que les règles les plus faciles de la syntaxe, celles qui sont absolument nécessaires pour écrire une phrase correctement, et en cela il a évidemment raison. En effet, après avoir expliqué, par exemple, le *sujet*, le *nombre* et la *personne* dans le verbe, n'est-il pas naturel d'apprendre à l'élève, comme le fait M. Chot (p. 44), que le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le sujet? Cela ne vaut-il pas mieux que de lui laisser ignorer une chose si simple jusqu'au jour où il abordera la syntaxe, comme le font la plupart des grammairiens ? C'est ainsi que dans une grammaire très répandue, et d'ailleurs très estimable, — celle de M. Van Hollebeke, — on parle à la page 39 du *nombre* et de la *personne* du verbe, et à la page 130 — c'est-à-dire près de 100 pages plus loin — l'élève apprend seulement la règle d'accord du verbe avec le sujet! Pourquoi séparer ainsi ce qui logiquement doit se trouver réuni? Pour ne pas empiéter sur la syntaxe? Mais c'est là un vain scrupule dont le grammairien que nous venons de citer ne tient lui-même pas compte dans le chapitre de l'adjectif, où il énonce parfaitement, et à la place voulue, la règle d'accord de l'adjectif (p. 17). Pourquoi

Digitized by Google

alors ne pas en faire autant à propos du verbe et des autres parties du discours?

L'introduction des règles les plus élémentaires de la syntaxe dans la lexigraphie mérite donc d'être approuvée, pensons-nous. Elle est logique et très pratique, et n'amène aucune confusion si elle est maintenue dans de justes limites, comme c'est le cas ici.

Cependant, parmi les innovations que contient la grammaire de M. Chot, nous en avons remarqué une sur laquelle nous lui demandons la permission de présenter une observation. Il parle à plusieurs reprises (p. 34, 37, 110) du genre *neutre* en français. Il cite comme étant de ce genre entre autres les mots *ce*, *ceci*, *cela* (p. 35), et *il* dans l'expression *il* pleut (p.14). Ici, nous ne sommes plus d'accord avec M. Chot. Le genre neutre, quoi qu'en disent certains grammairiens, ne nous paraît pas admissible en français. L'introduction de ce genre dans la grammaire française est une malheureuse idée renouvelée de Dumarsais, et déjà victorieusement réfutée au siècle dernier par les auteurs de l'*Encyclopédie* (voir au mot *Genre*). Dans certaines langues, comme le grec et le latin, le genre neutre existe et a sa raison d'exister, parce que les noms qui y sont du neutre ont des terminaisons différentes de celles des noms qui sont masculins ou féminins, et que les qualificatifs qui s'y rapportent affectent également des terminaisons différentes de celles qu'ils ont quand ils se rapportent à des noms masculins ou féminins. En est-il ainsi pour les mots français qu'on veut faire du genre neutre? Et les qualificatifs qui s'y rapportent prennent-ils des terminaisons différentes de celles qu'ils ont quand ils se rapportent à des mots masculins ou féminins? Nullement. Les mots *ce*, *ceci*, *cela* sont du neutre, nous dit-on; mais ce qui prouve bien qu'ils sont du masculin, c'est qu'on donne la terminaison *masculine* aux qualificatifs qui s'y ajoutent, comme dans cette phrase : *Ce* que j'avance est *certain*, ou dans celle-ci : *Ce* que vous dites est *faux*. Bien plus, ces mots peuvent se dire des personnes, comme dans cette phrase de Victor Hugo : Comme *cela* dort, *ces jeunes gens!* Quelle raison avance-t-on, du reste, pour dire que ces mots sont du neutre? Dumarsais disait, au siècle dernier, que *ce* est du neutre parce que c'est le *hoc* des latins. Mais alors disons aussi que *temple* est du neutre parce que c'est le *templum* des latins, et que *fleur* est du masculin en français comme *flos* en latin. L'influence du latin sur le fran-

Digitized by Google

çais doit être la même dans tous les cas pareils, ou plutôt elle est absolument nulle dans celui-ci.

Que conclure de là, sinon qu'il faut laisser le genre neutre aux langues qui ont des terminaisons spéciales pour ce genre, comme le grec et le latin, et ne reconnaître que deux genres dans celles qui n'ont des terminaisons différentes que pour le masculin et le féminin? Il ne peut donc être question du neutre dans une grammaire française.

Puisque nous en sommes aux observations, disons que M. Chot semble hésiter à mettre l'infinitif et le participe au nombre des *modes* du verbe. Le fait est que dans les tableaux des conjugaisons, il ne les signale pas comme des modes. Que sont-ils alors? Des substantifs? Ce sont là de singuliers substantifs qu'on place dans, la conjugaison du verbe et auxquels on donne un *présent* et un *passé* [1]. Que M. Chot les range hardiment parmi les modes, comme le font du reste la plupart des grammairiens. Que ces mots puissent s'employer et s'emploient même très souvent *comme substantifs*, personne ne le conteste; mais ceux qui, *en petit nombre* (voir à ce sujet Larousse au mot *Mode*), prétendent que l'infinitif et le participe ne sont pas des modes du verbe, méconnaissent à la fois la nature du verbe et celle du mode. Ils ne se doutent peut-être pas d'ailleurs, qu'en parlant comme ils font, ils répètent ce que des grammairiens du XVII[e] et du XVI[e] siècle avaient enseigné longtemps avant eux.

Sauf ces détails et quelques autres de moindre importance, la première partie de la grammaire de M. Chot nous paraît bien réussie et parfaitement appropriée aux élèves auxquels elle s'adresse.

Quant à la syntaxe, elle mérite aussi une mention toute particulière. Elle est très courte et néanmoins fort complète: en moins de quarante pages, elle résume avec une clarté et une précision étonnantes toutes les difficultés que présente la langue française

[1] Notez encore qu'il y a des verbes qui n'ont que l'infinitif ou le participe, comme *férir*, *choir*, *comparoir*. Ce serait donc là des verbes *sans modes!* Voilà les conséquences auxquelles aboutissent forcément ceux qui prétendent que l'infinitif et le participe ne sont pas des modes. Ce qu'ils disent n'est vrai que pour les infinitifs et les participes *passés complètement à l'état de substantifs*, comme *le déjeuner*, *le dîner*, *le souper*, *l'exilé*, *les morts*, *les vivants*, etc., et ceux-là n'ont plus besoin de modes puisqu'ils ont cessé d'être des verbes.

Digitized by Google

au point de vue de la construction. Sous ce rapport, c'est un petit chef-d'œuvre, qui laisse loin derrière lui la plupart des grammaires françaises publiées jusqu'à ce jour, et dont l'aspect touffu et hérissé rebute l'élève.

Ajoutons, pour terminer, que dans la seconde comme dans la première partie de cette grammaire, le style de l'auteur est toujours ferme, net et précis, que ses exemples sont toujours bien choisis et contiennent des notions aussi justes qu'intéressantes. Aussi faisons-nous des vœux pour que le livre de M. Chot soit adopté dans nos écoles et qu'il reçoive dans le public l'accueil auquel il a droit. J. KÜNTZIGER.

## LITTÉRATURE POLONAISE

*La sorcellerie au XVI^e^ siècle.*

Il vient de paraître à Cracovie, dans cette capitale de l'ancienne Pologne, un ouvrage historique de grande valeur, qui est en même temps un des plus intéressants romans de sorcellerie du XVI^e^ siècle, époque pleine d'attraits de tout genre et dont un des cachets les plus caractéristiques est, sans contredit, le penchant au mysticisme et aux sciences occultes. C'est l'éternel combat de la pensée humaine contre la raison et l'imagination. Il est surprenant de constater que ce siècle qui, grâce au développement de ce que les Allemands appellent « humanisme », a répandu à profusion les rayons de la science et a vu naître tant de savants et d'hommes supérieurs; ce siècle qui a vu tant de nations arriver à l'apogée de leur gloire et de leur puissance politique; il est surprenant et difficile de comprendre comment ce siècle a pu en même temps cultiver la science cabalistique, qui repose sur l'abstraction et dont il faut chercher la source dans certaines déviations d'esprits supérieurs. Il est de fait que durant ce siècle et plus tard encore, l'astrologie et la sorcellerie ont acquis non seulement le droit de cité, mais même l'appui des gouvernements et des têtes couronnées. L'histoire nous apprend que presque toutes les cours entretenaient des astrologues et des sorciers, que beaucoup de rois s'occupaient sérieusement de ces « sciences », voulant, grâce à leur



Digitized by Google

appui, scruter les mystères de l'avenir ou découvrir le secret de la pierre philosophale. Ne nous en étonnons pas trop : n'avons-nous pas vu l'année dernière le roi de Wurtemberg donner la plus large hospitalité à des spirites américains, au risque de se brouiller avec ses ministres et même avec son peuple?

L'âme humaine a soif de l'inconnu et, comme le dit si bien l'*Hamlet* de Shakespeare, il y a des choses entre le ciel et la terre dont n'a rêvé aucun philosophe...

L'histoire de la Pologne constate que surtout au XVI^e^ siècle, sous les règnes glorieux de *Sigismond-Auguste* et d'*Étienne Batory*, les sciences cabalistiques y étaient en honneur et jouissaient de la protection des classes dirigeantes et de la couronne. La bibliographie de *Zebrowski* contient un nombre considérable d'écrits polonais consacrés spécialement à cette branche de la science occulte. Les registres des archives de la ville de Cracovie indiquent un budget annuel pour le traitement d'un astrologue de la cour. Le célèbre épisode de l'évocation de l'âme de la belle *Barbara Radziwill* par le sorcier *Twardowski*, ainsi que le séjour à la cour du roi Batory de deux mages anglais, *Dee* et *Kelley*, sont encore une preuve du développement des pratiques spiritistes au XVI^e^ siècle.

C'est ce dernier événement qui forme le sujet de la fort remarquable étude que l'historien polonais, M. Alexandre *Kraushar*, vient de publier sous ce titre : *La Sorcellerie à la cour d'Étienne Batory. Une page de l'histoire du mysticisme au* XVI^e^ *siècle*[1]. L'auteur a eu la chance de découvrir dans la bibliothèque Zamoyski un exemplaire d'un rarissime journal du D^r^ Jean Dee, publié à Londres en 1659 et intitulé : *A true and faithfull Relation of what passed for many years between D^r^ John Dee and some spirits ; tending (hat it succedet) to a general alteration of most States and Kingdoms in the World.* Le célèbre astrologue anglais relate dans son journal les conversations qu'il a eues avec le roi Étienne et il les complète par une description détaillée des expériences exécutées en sa présence. Sans attacher trop d'importance à l'influence directe qu'ont pu exercer sur le roi de Pologne les astrologues anglais, il n'est pas moins vrai que cette page d'histoire est fort intéressante, par elle-même d'abord, et ensuite comme épisode de la vie intellectuelle du XVI^e^ siècle.

[1] Un vol. in-8° avec gravures, 1889, chez Gebethner et C^ie^.

Digitized by Google

Jean Dee est un des plus célèbres adeptes du mysticisme et de la sorcellerie de ce grand siècle. Sa science profonde, dont témoignent ses huit volumes imprimés et ses cinquante œuvres manuscrites, son esprit politique, son talent extrême et son adresse à attirer des adhérents, lui valurent en peu de temps une grande réputation et une popularité incontestée, qui ne fit que grandir lorsque le maître transporta ses recherches dans le domaine de l'abstraction pure et se mit à cultiver les arts cabalistiques, quand des esprits surhumains vinrent visiter son atelier et lui dévoiler l'avenir. C'est alors que non seulement les grands seigneurs du temps, mais même la reine Élisabeth, s'empressent d'assister à ses agapes mystiques. Alors, ne pouvant suffire à ces « travaux », *Dee* s'attache comme aide un nommé Édouard *Kelley* et continue avec lui son œuvre de magie. Bientôt, la renommée de ces pratiques multiples et de ces conversations avec des esprits se répand en Europe. De nombreux aventuriers, désireux de connaître l'avenir, viennent en pèlerinage à la modeste résidence des magiciens à *Mortlake*. Dans le nombre se présente, en 1583, un des plus ambitieux magnats polonais, *Olbracht Laski*, conspirateur et candidat malheureux à la couronne d'*hospodar* de la Valachie. Enchanté des prédictions favorables, il invite les deux mages chez lui, en Pologne. L'invitation, appuyée probablement par une forte somme d'argent, est acceptée, et déjà l'année suivante nous voyons les deux sorciers en route pour Cracovie, à la suite du seigneur Laski. Arrivés à destination, ils n'ont pu se présenter à la cour, les relations de leur protecteur avec le roi Étienne Batory n'ayant pas encore été rétablies; profitant de ce retard, ils font une excursion à Prague, à la cour de l'empereur Rodolphe. Après leur retour, Laski leur procure, en 1585, une première audience chez le roi. Quel est le but que poursuivait « Lord » Laski en introduisant ces magiciens à la cour? Nous n'en savons rien, mais toute son attitude et toutes ses démarches nous font supposer qu'il a voulu essayer, grâce à leur aide, d'endoctriner le roi et d'en faire un instrument de ses visées ambitieuses. La première audience n'eut pas le résultat qu'on en attendait. Le roi les reçut avec bienveillance, mais n'exprima aucun désir de participer à leurs pratiques mystiques. Ce n'est que plus tard, probablement influencé par Laski, qu'il les fait venir à sa belle résidence de *Niepolomice*. C'est là qu'a lieu, en présence de Sa Majesté, la grande scène de l'évocation des esprits. Le « Diary » de John Dee en contient tous

Digitized by Google

les détails, ainsi que l'énumération des prophéties concernant l'avenir du monarque. Les esprits se permettent même une sévère critique de ses actions et lui tracent une nouvelle voie à suivre. Le roi les écoute avec calme, et, loin de leur reprocher cette liberté comme un crime de lèse-majesté, il leur accorde encore une dernière audience.

Les mages, ne voyant probablement plus de motifs de prolonger leur séjour en Pologne, surtout en présence des embarras d'argent dans lesquels se trouvait Laski, se rendent alors à Prague, où ils mettent la main sur une proie nouvelle dans la personne d'un seigneur très riche et fort ambitieux, *Guillaume Ursyn Rosenberg*.

Le récit de la réception des mages chez Étienne est plein d'intérêt. La figure sympathique du roi, son entourage, le cadre dans lequel il se meut, le cachet mystique de cette entrevue, nous transportent comme par enchantement au milieu d'une époque agitée du XVI^e^ siècle, et à la cour d'un roi qui fut, a-t-on dit :

« In templo plus quam Sacerdos.
In Republica plus quam Rex.
In sententia dicenda plus quam Senator.
In judicio plus quam Jurisconsultus.
In exercitu plus quam Imperator.
In acie plus quam Miles.
In adversis perferendis, injuriisque condonandis plus quam Vir.
In publica libertate tuenda plus quam Civis.
In amicitia colenda plus quam Amicus.
In convictu plus quam Familiaris.
In venatione ferisque domandis plus quam Leo.
In tota reliqua vita plus quam Philosophus. »

Ce roi du reste n'a pas subi, comme on s'y était attendu, l'entière influence des mages anglais ; s'il a consenti à les recevoir et à assister à la scène d'évocation des âmes, il faut l'attribuer en partie à une curiosité bien compréhensible d'abord, et ensuite à l'état d'abattement où il se trouvait par suite d'une longue et pénible maladie. Mais, si le roi ne prit dans toute cette affaire qu'une part insignifiante, il n'est pas douteux que le palatin de Sieradz, Laski, en subit toute la suggestion. Les « esprits » du D^r^ Dee lui avaient promis sérieusement la couronne de la Pologne et de la Moldavie après le roi Étienne Batory, auquel ils avaient prédit la mort sous le fer d'un assassin. Il n'est donc point étonnant que Laski ne demandât pas mieux que d'accepter la protection de ces « esprits »,

Digitized by Google

et qu'il s'adonnât corps et âme aux pratiques cabalistiques. Sur ce point, le beau livre de M. Kraushar complète par de nouveaux détails le portrait du *palatin Laski* qu'il a tracé dans une précédente monographie [1] et il jette un jour lumineux sur ses desseins et combinaisons politiques.

Nous serions tenté de demander à M. Kraushar comment il juge, au point de vue scientifique, le célèbre thaumaturge *Dee*? Il a évité, avec un tact parfait, de se prononcer catégoriquement à ce sujet. En traçant le portrait si complet de ses nombreux travaux scientifiques qui ont précédé ses études mystiques, l'auteur, se basant sur des documents irrécusables, a établi que le Dr Dee était un des esprits les plus remarquables de son époque, dont le nom est inscrit par la Grande-Bretagne dans le panthéon de ses gloires scientifiques, qu'il s'était abstenu de tout charlatanisme dans l'exercice de ses nobles fonctions, et fut, avant tout, un homme de bonne foi. N'étaient certaines circonstances aggravantes, on serait tenté de souscrire à cet éloge. Mais comment expliquer alors le but qu'a pu avoir Dee en entreprenant son long voyage en Pologne et en Bohême et en faisant miroiter devant les yeux de Rosenberg et de Laski l'espoir de porter la couronne de Pologne? Comment expliquer que les « esprits », toujours obéissant aux moindres désirs du maître, ne répétaient que ce que les intéressés désiraient entendre? Ces circonstances ne semblent-elles pas mettre en doute la bonne foi de Dee, d'autant plus qu'au fond de ses agissements on croit découvrir un intérêt personnel et mercenaire?...

Faut-il en même temps admettre avec l'auteur que les travaux de ce mage peuvent avoir semé le germe de la secte philosophique des *Rose-croix* (Rosenkreutzer) qui donna naissance à la philosophie de *Swedenborg*?

Au point de vue historique, n'est-il pas plus rationnel d'admettre que le Dr Dee, confident et protégé de la reine Élisabeth d'Angleterre, en a été l'agent politique, chargé par elle de la tenir au courant des secrets d'État des cours d'Autriche, d'Allemagne et de Pologne? Ce qui milite en faveur de cette hypothèse, c'est la circonstance que le journal du Dr Dee est rédigé en signes cryptographiques, cachant sous des formules extérieures un sens d'une

[1] *Olbracht Laski, palatin de Sieradz. Portrait historique du XVIe siècle*, par Alexandre Kraushar. 2 vol. in-8°. Cracovie et Varsovie, 1882.



Digitized by Google

nature toute différente. Quel que soit du reste le jugement que l'histoire prononcera sur les actes du mage, il n'en restera pas moins un des types les plus caractéristiques du XVIe siècle.

Le grand mérite de M. Kraushar est, en les plaçant dans un ensemble de faits soigneusement étudiés, d'avoir fait ressortir, avec une maëstria hors ligne, les figures principales du tableau : celles du roi Étienne, du palatin Laski et du mage Dee. D'après ses données, le futur historien pourra développer le fond du tableau, approfondir le caractère du siècle et les causes qui ont contribué à y éveiller la passion pour les études cabalistiques, qui, après tant de siècles, semblent, en se transformant, intéresser aujourd'hui les esprits les plus cultivés...

La forme que M. Kraushar a choisie pour son travail ajoute de l'attrait à cette monographie, une des meilleures que nous connaissions. HENRY MERZBACH.

---

MAURICE DE LA SIZERANNE, *Les aveugles par un aveugle.* Paris, Hachette, 1889.

Il n'est personne d'entre nous, je pense, qui ne puisse rencontrer, au moins une fois en sa vie, dans un salon ou dans la rue, un aveugle; mais plus rares sont ceux qui prendront la peine d'analyser les sentiments qu'ils auront éprouvés à l'occasion de cette rencontre. Songez-y un instant et,— pour accentuer la force de vos impressions, — supposez que cet aveugle soit en compagnie d'un de vos amis et qu'il vous aborde. Que ferez-vous? Même cette poignée de main dont nos mœurs égalitaires ont fait une forme banale de politesse, comment la lui donnerez-vous naturellement, promptement, sans que votre main allant vers la sienne, se heurte à ses doigts, à son poignet? Que lui direz-vous? Ce visage aux yeux fermés est là, devant vous, et si l'on ne vous regarde pas, vous sentez du moins que d'autant plus attentivement l'on vous écoute, pour essayer de vous connaître au son de votre voix. Ce que vous devez faire et ce que vous devez dire, le livre de M. de la Sizeranne vous l'apprendra d'une manière charmante, comme il convient d'ailleurs à un homme de la meilleure société parisienne, aveugle physiquement, mais, au moral, très clairvoyant et très délicat observateur.

« On a l'habitude de se composer une physionomie, mais on n'a

Digitized by Google

pas celle de se composer une voix, dit-il; c'est au profit des aveugles. On pense à se faire un visage de circonstance ; on oublie de préparer son ton, d'ailleurs la chose est malaisée. Il est bien difficile de soutenir une discussion, une simple conversation, sans que la voix trahisse quelque peu les émotions de l'âme : la colère, la douleur, la satisfaction, le dédain. Une inflexion faite à faux dénonce la contrainte, et un léger tremblement, un accent un peu ironique font sentir sous quelle impression l'âme vibre au moment où on l'observe. »

Et encore :

« Lorsqu'on va voir un aveugle ou des aveugles, on s'attend, n'est-il pas vrai? à trouver des êtres lugubres et lamentables, déplorant dans de perpétuelles et larmoyantes élégies le malheur d'être privés du spectacle de la voûte azurée, du soleil, de la lune, des étoiles et de toutes les autres choses qui font partie d'une classique description de la nature. On prépare donc, à cet effet, une bonne provision de pitié et de consolation; et puis on s'aperçoit que ce n'est pas cela du tout: on se trouve en présence d'un enfant ou d'un homme comme tant d'autres, qui vous parle de toute espèce de choses, excepté de sa cécité, à laquelle il ne pense que de temps en temps, quand par exemple il laisse tomber un objet roulant qui échappe longtemps à ses recherches. »

Si ce n'est pas là l'esquisse exacte de ce que nous ferions en pareille occurrence,il s'en faut de bien peu, il me semble, et nous ne conviendrions à coup sûr pas en termes aussi aimables de notre méprise, que le fait pour nous M. de la Sizeranne, qui aurait eu peut-être à souffrir de nos condoléances intempestives.

Aussi bien le charme de son livre réside-t-il surtout dans la gaieté sereine dont il est empreint d'un bout à l'autre.

« Faut-il expliquer comment l'aveugle entre, monte l'escalier, tire la sonnette? Il fait cela comme tout le monde et avec les manies de détail que chacun y apporte inconsciemment suivant les circonstances, les dispositions d'esprit. L'allure est différente lorsqu'on va solliciter un créancier, un haut personnage, consulter, la mort dans l'âme, un spécialiste fameux qui doit prononcer un arrêt peut-être fatal, ou quand, au printemps d'un amour, on va faire une visite longtemps désirée. Le somptueux premier étage des puissants du monde, réel, brutal, semble plus haut et plus fatigant que le raide escalier qui conduit au quatrième où l'on aime, et où l'on espère être attendu. »

Digitized by Google

Je voudrais vous citer ce passage tout entier pour arriver à cette phrase où M. de la Sizeranne nous parle de cette « bonne vieille sonnette que deux personnes n'agitent pas de la même manière, et qui, pour une oreille exercée (celle de l'aveugle, par exemple), était un excellent avertisseur du genre de visite qu'on allait recevoir. »

C'est plus que de la gaieté, c'est de l'humour, et Dieu sait si, à notre époque d'universel découragement, nous sommes heureux de voir transparaître, à travers les pages d'un livre, le sourire plein de bonhomie d'un auteur qui ne se croit pas en décadence !

Voyez encore avec quelle sympathie communicative M. de la Sizeranne nous parle de l'inventeur de l'impression en relief, Valentin Haüy. Au premier abord, cette seconde partie m'avait paru un hommage qu'il était naturel que l'auteur rendît à l'homme dont la découverte devait donner à l'aveugle les moyens d'acquérir la culture intellectuelle complète. Je n'y avais pas vu clair. Ne nous étonnons pas d'ailleurs si les aveugles ont dans l'esprit certaines subtilités qui nous échappent. Il me semble voir maintenant la raison d'être de ce que j'avais considéré comme un hors-d'œuvre.

C'est à faire notre éducation en ce qui touche à nos rapports avec les aveugles que M. de la Sizeranne a voulu consacrer son livre. Quel meilleur exemple dès lors à nous mettre sous les yeux que celui du grand instituteur qui a fondé la première école d'aveugles et que le peuple reconnaissant de ses élèves prenait plaisir à fêter comme nous eussions pu faire pour un grand homme.

Il y a bien quelque chose encore dans cette vie de Valentin Haüy, qui achève de caractériser la nature de ce sourire plein de bonhomie et de sérénité dont je parlais plus haut. C'est qu'eu égard à la politique, M. de la Sizeranne pense comme beaucoup d'entre nous et se montre passablement sceptique. Cependant, malgré les divers régimes qui s'étaient succédé en France de 1745 à 1822 et qui ne l'avaient pas tous favorisée, la première école des aveugles s'était fondée, qui peu à peu devait donner naissance à d'autres, soit en France, à Alençon, à Angers, à Arras, à Bordeaux, etc., etc., soit en Belgique, à Woluwe-Saint-Lambert, soit encore au Canada et en Alsace-Lorraine. M. de la Sizeranne ne nous donne que la liste des établissements d'aveugles qui se trouvent en France et en pays de langue française. L'aveugle y

Digitized by Google

reçoit quatre ordres d'enseignement ou d'éducation : physique, morale, intellectuelle et professionnelle.

Aucune considération philosophique, qu'on se rassure, dans les pages qu'il a consacrées à cette partie de son livre et moins encore, s'il se peut, dans les tableaux ravissants que, pour finir, il nous trace de deux ménages d'aveugles. On dirait qu'il a eu peur de nous faire croire à un sentiment de résignation chez ses héros, comme il les appelle quelque part. Rien que la simple, toute simple réalité : un ménage pauvre, gagnant sa vie et la vie des enfants à force de travail; un autre, plus riche, ornant la maison, la faisant propre, riante. — Pour qui ? Pour les enfants qu'il attend et qui, eux, ne seront pas aveugles. Lecteur, vous le souhaitez avec moi, mais M. de la Sizeranne ne formule pas même ce vœu ; il est dans son cœur, il n'est pas dans son livre, qui demeure souriant et doux.

Je termine en le citant encore :

« Il ne faut pas se le dissimuler : quand deux ou trois bambins empliront ce joli petit intérieur, il y aura moins d'ordre, moins de propreté et aussi, hélas ! moins d'aisance; les enfants sont une lourde charge et tout est compensé. L'organiste de S... sait tout cela, mais il a, nous dit-il, pour lui donner courage « l'exemple de « confrères, ses aînés, une bonne clientèle qui se développe chaque « jour, et par-dessus tout, la foi en la Providence ».

ALFRED LAVACHERY.

---

RAYMOND NYST. Cette plaquette sans titre — ou avec un titre trop long — pourrait bien annoncer un écrivain. *René*, cependant, semble bien loin de nous, et son auteur ne l'a écrit que fuyant à travers les mers un amour coupable. Il n'en faut plus tant aujourd'hui, où du fond d'un cabinet d'artiste on remue l'énigme de l'Eden. La question de l'amour : un leurre, comme disait Byron, nous forçant à procréer — l'ennoblissement intellectuel et moral d'un instinct nécessaire, comme le comprenait Socrate, — prêtera longtemps encore à des récits romanesques, à des réflexions philosophiques, à des déploiements de littérature. « La nature, lisons-nous ici, entoure de tant de merveilles de précaution l'infinie petitesse de ses germes, qu'on dirait la prévoyance d'une bonne mère ; on dirait aussi, à travers le sang des bêtes et les douleurs de la mise au monde, la colère acharnée

Digitized by Google

d'un enfer. L'homme s'est mépris et a mis dans son cœur un terrible mal, quand il a oublié la sauvage passion pour l'amour. » Cette conclusion ne sort pas des prémisses, mais le style a résonné; on dirait d'un Octave Pirmez, non orthodoxe. Partout ici on sent une volonté d'écrire, de revoir, d'amender, de brillanter une œuvre, avec quelques inadvertances et des répétitions de grands mots, ce qui ne serait dangereux que plus tard. La conception ne manque pas de force. C'est sur le compte d'un Bohémien que les idées se hasardent; et l'auteur nous montre, devant le cadavre d'une mère, les souffrances que la fidélité a infligées à l'homme pour le bonheur de l'épouse maintenant morte : « Vanité du mot devoir !... Elle aurait maintenant l'oubli de sa douleur comme elle a celui de son bonheur. » Mais ces confidences à son fils ne servent à rien de mieux qu'à échauffer à l'extrême son sang de jeunesse et à pousser sa passion à une crise suprême, « dont le cri se perd dans l'abîme de douleurs et de voluptés de la nature éternelle ». Si ce ton est dans le tempérament naturel de l'auteur, il n'y a rien à redire. S'il l'emprunte, comme font les débutants, il s'en débarrassera bien sans nos conseils. Il annonce plusieurs « plaquettes » pareilles. Rien de mieux, et *go ahead !*

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## LIVRAISON DU 15 JANVIER 1889


J. DELBŒUF. Le magnétisme animal : A propos d'une visite à l'école de Nancy (3e *partie*) . . . . . 5
A. LAVACHERY. Maître Lionel. (2e *partie.*) . . . . . 34
L. NAVEZ. La question de l'émigration . . . . . 56
J. SCLONEUX. La soude Solvay . . . . . 66
FÉLIX BELLY. L'isthme américain. (*Fin.*) . . . . . 82

ESSAIS ET NOTICES :

La Belgique actuelle, au point de vue commercial et militaire. — Une nouvelle traduction de la Bible. — Traité élémentaire de cosmographie. — Nécrologie . . 103


## LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1889


ERNEST MAHAIM. L'enseignement de l'économie politique à l'université de Berlin. . . . . 109
MAURICE HEINS. Les luttes sociales à Gand au temps de Jacques Van Artevelde. . . . . 128
H. PERGAMENI. Le théâtre sous la Révolution . . . . . 141
ALFRED LAVACHERY. Maître Lionel. (*Fin.*) . . . . . 169
FERNAND THIRY. La libération conditionnelle et le patronage . . . 183

ESSAIS ET NOTICES :

J. KÜNTZIGER. Le catholicisme et le protestantisme par rapport au libéralisme. . 208
ÉTIENNE B. A propos de quelques expositions particulières . . . . . 214


Digitized by Google

## LIVRAISON DU 15 MARS 1889

FERNAND THIRY. La libération conditionnelle et le patronage. (2e *article*.) . . . . . 217
CH. POTVIN. Le nu dans l'art . . . . . 240
GUSTAVE RAHLENBECK. Gritte, nouvelle . . . . . 270
J. DELBŒUF. Le magnétisme animal : A propos d'une visite à l'école de Nancy. (*Fin.*). . . . . 286

## LIVRAISON DU 15 AVRIL 1889

J. BIDER. Fous ou criminels . . . . . 325
Mme EUGÉNIE PRADEZ. Le chou. (*Nouvelle.*) . . . . . 342
ERNEST MAHAIM. L'enseignement de l'économie politique à l'université de Vienne . . . . . 356
AUG. GITTÉE. Le conte populaire en Russie . . . . . 370
DWELSHAUVERS. Constitution de l'espace céleste, par G.-A. Hirn . . 390
CH. POTVIN. Chronique littéraire. . . . . 400

ESSAIS ET NOTICES :

J. KÜNTZIGER. Grammaire française avec la terminologie flamande . . . . 417
H. MERZBACH. Littérature polonaise. — La sorcellerie au XVIe siècle . . . . 421
A. LAVACHERY. Les aveugles par un aveugle, etc.. . . . . 426
NYST ". . . . . 429



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google